
BIBLIOTHEQUE
DU
PETIT SEMINAIRE
DE
QUEBEC.
No. 592.



H
1E
11

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

PROVINCES-UNIES,

TOME CINQUIEME.

HISTOIRE GENÉRALE

DES

PROVINCES-UNIES,

TOME CINQUIÉME.

HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES,

DÉDIÉE

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS,

PREMIER PRINCE DU SANG,

*Par MM. D***, ancien Maître des Requêtes, S***, de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres.*

TOME CINQUIÉME.

Séminaire de Québec

Eisen inv. Papillon Sculp.

BIBLIOTHÈQUE · QUÉBEC ·

A PARIS,
Chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule.

M. DCC. LX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

DJ
155
.D8
1760
v.5
Coll. spéc.

http://www.archive.org/details/histoiregnra05duja



HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE XIII.

SOMMAIRE.

I. *ETABLISSEMENS des Européens dans les Indes. Etablissement du Calvinisme. Manqué.* II. *Domaines de Philippe. Ses vûes portées au Despotisme. Philibert de Savoye nommé Gouverneur Général. Beveren confirmé dans le Stadhoudérat de Hollande. Changemens dans les Tribunaux. Ministres du Cabinet. Edits contre les Protestans. Anvers refuse de les publier.* III. *Etat des Troupes. Nouvel Impôt. Refusé en Hollande. Pétition. Accordée.* IV. *Ligue du Pape avec la France contre la Maison d'Autriche. Hostilités en Italie. Griefs d'Henri II contre Philippe. Hostilités dans les Pays-Bas. Philippe obtient du secours d'Angleterre. Pétition. La Nation indisposée contre Philippe.* V. *Il assemble une armée en Flandre. Siege de S. Quentin. Déroute des François. Saint*

Quentin pris d'assaut. Autres avantages des Espagnols sur les François. Le Pape renonce à la Ligue avec la France. Son Traité avec Philippe. Calais investi. VI. *Disette en Hollande. Débats pour l'equipement d'une Flotte. Mauvais état des Finances. La Seigneurie de Woerden engagée au Duc de Bronsvic. Philippe propose un nouvel Impôt. Etat des Arrerages du Pays. Création des Rentes. Pétition. Accordée.* VII. *Siege de Calais. La Place rendue. Prise de Guines & de Hames. Autres Avantages des François. Siege & Prise de Thionville. Défaite des François auprès de Calais.* VIII. *Descente des Anglois & des Hollandois sur les côtes de France. Manquée. Les Armées ennemies en présence. Elles se retirent. Congrès de Cercamp. Projet secret pour détruire les Hérétiques. Plénipotentiaires au Congrès. Mort de Charles V. Mort de Marie, Reine d'Angleterre. Philippe veut épouser Elisabeth. Il est refusé.* IX. *Traité de Paix entre l'Angleterre & la France. Traité de Paix entre Philippe & Henri II. Guillaume rétabli dans la Principauté d'Orange. Découverte du projet formé contre les Hérétiques. Mort d'Henri II. Mort de Beveren, Stadhouder de Hollande.* X. *Nouvel Impôt. Refusé. Don gratuit. Pétition. Création de Rentes. Philippe met ordre au Gouvernement. Marguerite de Parme nommée Gouvernante. Source de la haine de Guillaume, Prince d'Orange, contre Granvelle. Guillaume nommé Stadhouder de Hollande &c. Nouveaux Stadhouders des autres Provinces. Particularités sur Guillaume.* XI. *Sieges, Départemens & Membres des Conseils. Mécontentement des Seigneurs. Particularités sur Granvelle. Etat des Troupes.* XII. *Projet d'augmenter le nombre des Evêques. Autorité de Granvelle en matiere de religion. Guillaume refuse le commandement des Troupes espagnoles. Philippe tient Chapitre de la Toison. Assemblée des Etats-Généraux. Discours de Granvelle au nom du Roi. Réponse des Etats. Vûes secretes de Philippe. Requête des Villes. Le Roi irrité contre les Etats. Sa Réponse.* XIII. *Erection de nouveaux Evêchés. Départ de Philippe pour l'Espagne. Supplice des Hérétiques. Mariage de Philippe avec Elisabeth de France. Débats pour l'augmentation des Troupes nationales. La Nation revoltée contre le sejour des Es-*

pagnols. Pertes de Philippe en Afrique. Départ des Troupes Espagnoles. Rupture avec l'Angleterre. Mort du Pensionnaire Adrien Van der Goes. Van der Einde nommé Pensionnaire. Augmentation des gages des Officiers. XIV. *Fermentation au sujet de l'érection des nouveaux Evêchés. Nomination des nouveaux Evêques. Granvelle nommé Primat des Pays-Bas. Erection d'une nouvelle Université à Douay. Abbayes réunies aux Evêchés. Plaintes adressées au Roi. Granvelle créé Cardinal. Mécontentement général contre lui. Ancien état de l'Inquisition dans ces Pays. Rebellion des Villes contre les nouveaux Evêques.* XV. *Particularités sur la Maison d'Orange. Particularités sur Guillaume. Son Caractere. Ses nouveaux motifs de haine contre Granvelle. Le Comte d'Egmond irrité contre Granvelle. Sa réunion avec Guillaume.* XVI. *Protestation d'Anvers contre son Evêque. Opposition d'autres Villes. Ecrits contre le Gouvernement. Défendus. Assemblées nocturnes des Protestans. Difficulté de tirer de l'argent des Etats. Montigny député en Espagne.* XVII. *Capitulation du Souverain avec les Provinces. Particuliérement avec la Hollande. Retour de Montigny. Livrée insultante d'Egmond. Progrès des Huguenots en France. Origine de leur nom. Particularités sur la Principauté d'Orange. Philippe demande du secours contre les Huguenots. Il est refusé. Défense des draps d'Angleterre. Levée.* XVIII. *Assemblée des Seigneurs à la Cour. Assemblée des Seigneurs chez le Prince d'Orange. Débats sur la façon de donner leurs avis. Assemblée des Etats-Généraux. Pétition. Refusée. Pacification avec les Huguenots en France. Lettre des Seigneurs mécontens au Roi contre Granvelle. Réponse du Roi. Seconde Lettre du Roi. Nouvelles Remontrances des Seigneurs au Roi.* XIX. *Commencement des Troubles. Emeutes dans les Villes. Et dans les Campagnes. Les Seigneurs exclus du Conseil. Leurs Remontrances à la Gouvernante. Ils cherchent à gagner des Partisans. Leurs vûes secretes. Lettre du Roi. Nouvelles Remontrances des Seigneurs à la Gouvernante. Ils en envoyent un double au Roi. Fermeté du Comte d'Egmond. Libelles contre le Cardinal.* XX. *Ligue des Seigneurs. Le Cardinal obligé d'abandonner la Cour. La Gouvernante désire son départ. Il cher-*

che à se reconcilier avec les Seigneurs. Il quitte le Pays. Vûes de conciliation du Prince d'Orange. Il est contrequarré par les Cardinalistes. XXI. *Accroissement de l'Autorité du Conseil d'Etat. Contestations avec les autres Conseils. Déliberations entre les Seigneurs. Déliberations dans le Conseil. Le Comte d'Egmond envoyé en Espagne. Complot en France pour exterminer les Huguenots. Le Prince d'Orange averti.* XXII. *Retour du Comte d'Egmond. Reponse du Roi. Exécution des Ordres secrets du Roi. Consultation pour la reception du Concile de Trente. Avis du Prince d'Orange. Avis des Cardinalistes. Avis des Episcopaux. Les Seigneurs refusent de signer.* XXIII. *Murmures des Peuples. Le Concile de Trente établi pour régle de Foi. Mémoire des Tolérans au Roi. Emeute à Amsterdam. Le Commerce d'Angleterre interrompu. Rétabli. Reglement contre la Parenté des Magistrats.* XXIV. *Reponse du Roi. Avis du Conseil Privé pour la rigueur. Les Seigneurs mécontens font semblant de s'y conformer. Publication des Ordres séveres. Changemens dans le Conseil.* XXV. *Confédération des Seigneurs. Leurs Compromis. Accroissement de la Ligue. Particularités sur le Prince d'Orange. Entreprise sur Anvers. Fermentation générale dans le Pays. Anvers reclame ses Privileges. Discours menaçans du Peuple. Progrès du Calvinisme dans les Pays-Bas.* XXVI. *Les Seigneurs ameutent le Peuple. Ils députent à la Diete d'Augsbourg. Ils se refusent à l'exécution des Placards. La Gouvernante s'opiniâtre pour la rigueur. Remontrances de Guillaume. Assemblée des Seigneurs à Breda. A Hoogstraaten. Discussions sur ces Assemblées.* XXVII. *Le Conseil allarmé du nombre des Protestans. Déliberations à ce sujet. Manœuvres des Catholiques pour effrayer les Protestans.* XXVIII. *La Noblesse confédérée demande audience à la Gouvernante. Discours de Brederode. Requête des Nobles confédérés. Reponse de la Gouvernante. Deuxieme Requête des Nobles. Reponse de la Gouvernante. Les Nobles Confédérés se séparent. Ils nomment des Directeurs de leur Ligue. Plaisanterie sur le surnom de* Gueux. XXIX. *Remontrances de quelques Provinces. Commencemens des Prêches. Modération des Placards. Députés de Hollande pour faire des Remontrances. Ils*

alterent leur Requête. Ils ſont blâmés par les Etats. Berghen & Montigny Députés en Eſpagne. Philippe annonce ſon arrivée dans les Pays-Bas. Inſtructions des deux Députés. Leurs Remontrances au Conſeil du Roi. Edit de Modération. Refuſé à Anvers. Reçu en Hollande & en Zeelande. XXX. *Continuation des Prêches. En public. Et à main armée. Aſſemblée des Seigneurs à S. Tron. Négociations avec la Gouvernante. Remontrances de la Nobleſſe. Griefs des Plaintes. Politique de Marguerite.* XXXI. *Déliberations au Conſeil d'Eſpagne. Philippe réſolu au voyage des Pays-Bas. Il ordonne l'adouciſſement des Placards. Ses Lettres aux Villes & aux Seigneurs.* XXXII. *Emeute à Anvers. Chefs de l'Aſſemblée de S. Tron. Objet de ſes Conférences. Philippe ordonne à la Gouvernante d'armer. Prêches publics en Hollande. Les Confédérés refuſent le ſecours des Huguenots.* XXXIII. *Ravages des Iconoclaſtes. Pillage de Notre-Dame d'Anvers. Conjectures ſur les Auteurs de ces deſordres. Les Egliſes pillées. A Middelbourg. A Veere. A Vliſſingue. A Arnemuiden. Dans l'Iſle de Thoolen. A Utrecht. A Amſterdam. A Leide. A la Haye. A Schoonhoven. A Gorinchem. A Woerden. A Aſperen. A Cuilembourg. A Vianen. A Haarlem. A Delft. A la Brille. A Rotterdam. A Alkmaar &c. Dans la Friſe. Dans l'Overyſſel. A Groningue.* XXXIV. *Marguerite veut quitter Bruxelles. On la retient de force. Surſis de l'Inquiſition & Amniſtie. Mal-obſervée. Prêches établis par Guillaume. Emeute à Amſterdam. Duplicité de Marguerite. Vigilance de Guillaume. Lettres interceptées. Le ſecret du Conſeil d'Eſpagne trahi.* XXXV. *Aſſemblée des Confédérés à Dendermonde. Arrêté de l'Aſſemblée. Le Comte de Hoorn ſe retire. Guillaume ſe retire en Hollande. Il refuſe de prendre les armes. Il appaiſe les Reformés à Utrecht. Il aſſemble les Etats de Hollande. Déliberations pour rétablir la tranquillité.* XXXVI. *Compromis des Villes avec les Calviniſtes. Offres des Calviniſtes d'Anvers. Troubles à Valenciennes. Déliberations du Conſeil en Eſpagne. Lettres du Roi à Marguerite. Déſunion entre les Confédérés. La Gouvernante leve des troupes. Sa Politique à l'egard de Guillaume. Reduction de Valenciennes.* XXXVII. *Marguerite leve le*

masque. Guillaume craint l'Inquisition. Instruction secrete de ce Tribunal. Avis du Conseil de Philippe. Le Duc d'Albe chargé de l'exécution. XXXVIII. *Consternation des Confédérés. Les Seigneurs fortifient leurs Châteaux. Brederode assemble des Troupes. La Gouvernante exige un nouveau serment. Députation infructeuse des Etats de Hollande. Brederode s'empare de Bois-le-Duc. Il rend la Place. Son dessein sur Utrecht. Manqué. Ravages des Calvinistes.* XXXIX. *Emeute à Amsterdam. Arrivée de Brederode. Il reste dans la Ville malgré la Gouvernante. La Gueldre pacifiée. Et la Frise.* XL. *Frayeur des Seigneurs. Réduction de Groningue. Entreprise de Thoulouse sur Walcheren. Manquée. Son dessein sur Anvers. Manqué. Sa défaite. Emeute des Réformés à Anvers. Guillaume abandonne le Pays. Sa Déclaration en partant. Les Prêches détruits à Anvers. Le Comte de Bossu nommé Stadhouder de Hollande.* XLI. *Emigrations des Réformés. Brederode quitte Amsterdam. Sa Mort. Lâcheté des Réformés d'Amsterdam. Malheureuse expédition des Freres Batenbourg. Les Iconoclastes dispersés. La tranquillité rétablie. Désertion des Habitans. Marguerite déconseille l'envoi des Troupes. Dernier Arrêté du Conseil d'Espagne. Marche des Troupes.* XLII. *Difficulté de la Marche. Le Duc d'Albe joint l'Armée. Ordre de la Marche. Malheureuse fin de Berghen & de Montigny. Le Roi de Danemarc enfreint les anciens Traités. Ambassades infructueuses.*





J. J. Flipart Sculp.



HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.

LIVRE XIII.

PHILIPPE III,

Trente-uniéme Comte de Hollande.



VANT d'entrer dans le regne de Philippe III, Comte de Hollande, & le deuxiéme en ſuivant l'ordre des Rois d'Eſpagne, il ne ſera pas hors de propos de dire un mot des Conquêtes & des Etabliſſemens des Européens dans les deux Indes. Le Commerce de ces riches Climats va fournir aux Hollandois les

PHILIPPE III.

1555.
Etabliſſemens des Européens dans les Indes.

PHILIPPE III.

1555.

moyens de ſoutenir les guerres dans leſquelles nous allons entrer, & de forcer l'Eſpagne à reconnoitre leur indépendance. On eſt ſurpris que les Européens ayent attendu ſi tard à faire une découverte ſi fertile en richeſſes. L'ambition & l'avarice ayant toujours été les principaux mobiles des hommes, ils auroient du chercher plutôt ce qui pouvoit ſatisfaire leurs paſſions favorites. Ce fut cependant au hazard qu'ils en eurent l'obligation. Un Vaiſſeau eſpagnol battu par une tempête fut emporté ſur une Côte inconnue, entre l'Eſt & l'Oueſt. Chriſtophe Colomb rencontrant le Capitaine, le queſtionna ſur ſes avantures, & conclut de ſon rapport que la terre qu'il avoit touchée, devoit faire partie d'un Continent; réſolu de vérifier ſes ſoupçons, il s'adreſſa à différens Souverains. Il ſollicita tour à tour Ferdinand, Roi d'Arragon, Jean III, Roi de Portugal, Henri VIII, Roi d'Angleterre, & François I, Roi de France, qui tous le traiterent de viſionnaire. Ses importunités arracherent enfin du premier dix-ſept mille ducats, & le Titre de ſon Amiral dans les Mers inconnues. Colomb mit à la voile en 1480, découvrit Iſabella, l'Eſpagnola, la Jamaïque, Paria, & prit terre à Ganyham entre la Floride & Cuba. Ce ſuccès encouragea Vincent, Arias & Pinçon, qui pouſſerent juſqu'au continent en 1499, & reconnurent les Bouches de l'Oreillan & du Marignon. Ces Pilotes furent ſuivis par une foule d'Avanturiers. Americ Veſpuce, Pierre Alphonſe, Fernand Cortes, François Pezzaro, Gaſpar Cottereal, Sebaſtien Cabot, Lucas Veſto, Jean Ponce de Leon, François Garraya, Jaques de Niqueſa, Ferdinand de Cordube, Roderic Baſtide, Vaſquez Nugnez de Valtra, Gonſalve Parimene, Jaques Caſtillon, Dias de Salis, & Diego d'Almagro, formerent quelques établiſſemens dans le Nouveau Monde, & jetterent les fondemens du vaſte Empire que les Papes ont depuis incorporé à la Couronne d'Eſpagne. Ferdinand pour ſe faire un titre, obtint d'Innocent VI un Bref qui lui donnoit la Souveraineté des Pays qu'il découvriroit, à condition d'y porter les lumieres de l'Evangile. Sous le regne de ſon Succeſſeur François Pezzaro conquit le Perou, où il trouvaun e

prodigieuſe

prodigieuse quantité d'or & d'argent, dont les Indiens ignoroient la valeur & l'usage. L'abondance devint une pomme de discorde entre ces Conquerans, & bientôt l'avarice se servit de leurs propres bras pour venger les Barbares des cruautés que l'avidité des Vainqueurs avoit exercées sur ces peuples malheureux. Charles informé de ces désordres, envoya le Président de Vassco, qui fit périr ces Guerriers sur des échaffauts, pour s'emparer de leurs thrésors, & prit le titre de Viceroi. Le Conseil d'Espagne étoit indécis si l'on employeroit la force ou la persuasion pour amener les Indiens à la Foi; l'Inquisition le détermina pour la violence. Dès-lors le faux zéle se cacha sous le voile de la Religion pour remplir sa rapacité. On conçoit avec peine les cruautés que les Espagnols pratiquerent, moins pour établir l'Evangile que pour forcer les Indiens à décéler les sources de leurs thrésors. Les richesses dont l'Espagne fut inondée, exciterent Emanuel, Roi de Portugal, à tenter la même avanture dans les Indes Orientales. Jaques de Gama sorti de Lisbonne en 1497, doubla le Cap de Bonne Espérance, & découvrit Calicut. La Religion fut encore le prétexte de l'entreprise; mais le vrai but étoit d'enlever aux Venitiens le Commerce des Epiceries qui se faisoit alors par les Echelles du Levant. Les Flottes qui se succéderent, bâtirent des Forts sur les Détroits les plus avantageux, firent des Traités & des Alliances avec les plus puissans Monarques des Indes, & rendirent les autres Tributaires. Le partage des profits alluma la jalousie des Espagnols. Magellan mécontent d'Emanuel passa de son service à celui de Charles, & découvrit le passage qui porte son nom pour aller aux Moluques. Les Portugais s'opposerent à l'arrivée des Espagnols dans ces Mers, & la guerre étant prête à commencer, Alexandre VI imagina de partager les Indes entre les deux Couronnes. Il tira une ligne du Nord au Sud, adjugea aux Espagnols les terres de l'Ouest, & donna aux Portugais tous les pays du côté de l'Est. La paix étant rétablie entre les deux Nations, les Portugais pousserent leur Navigation jusqu'à la Chine, & bâtirent Goa, qui devint leur Capitale dans les Indes. Les

PHILIPPE III.

1555.

François à l'exemple de leurs voiſins penſerent à s'établir dans le Breſil. Durand de Villegagnon, Chevalier de Malthe, ayant obtenu une Commiſſion d'Henri II, à la ſollicitation de l'Amiral de Coligny, entra dans la riviere de Gennobara, aujourd'hui Rio Janeiro, & bâtit un Fort dans une Iſle, à laquelle il donna le nom de ſon Protecteur. Ce Chevalier ſorti d'une ancienne famille de Brie, bienfait de ſa perſonne, doué d'un eſprit orné d'un grand nombre de connoiſſances, s'étoit laiſſé ſurprendre par les nouvelles opinions, & ſe propoſant de fonder un aſyle aux Calviniſtes dans le Nouveau Monde, il demanda des Miniſtres à Calvin pour diriger ſon nouvel établiſſement. Le Reformateur envoya Pierre Richer & Guillaume Chartier, accompagnés de Jean de Lery & de Guillaume Coquilleray, qui bâtirent un Temple à leur arrivée. Mais la diviſion s'étant miſe entre les deux Prédicans, leurs diſputes diſſiperent les doutes de Villegagnon, qui retournant à l'ancienne Religion, chaſſa les Sectaires de ſon Iſle. Ce changement l'ayant brouillé avec Coligny, & les Huguenots ceſſant de le ſecourir, il ne put réſiſter aux Sauvages & aux Portugais réunis, fut contraint d'abandonner ſon Fort, & de repaſſer en France, où il arriva le 13 Mars, 1571 (*a*).

F. du Calviniſme.

Manqué.

II. Domaines de Philippe.

Tel étoit l'état du Nouveau Monde lorſque Philippe II monta ſur le Thrône. Roi des Eſpagnes & des deux Siciles, Héritier des Etats de ſon pere en Italie, des dix-ſept Provinces des Pays-Bas, & des Indes, il ſe propoſa d'établir dans tous ces Domaines le Deſpotiſme, dont il étoit en poſſeſſion dans les Eſpagnes. Charles II avoit eu la même idée; mais il ſe contentoit de lever ſourdement les obſtacles qui s'oppoſoient à ces vûes. Il avoit éprouvé que les Proteſtans balançoient ſon autorité dans l'Empire : il voulut les empêcher de prendre racine dans les Pays-Bas, & de-là ces Edits & ces exécutions qui devinrent ſi fréquentes ſur la fin de ſon regne; mais s'il attaquoit les privileges des villes, ce n'étoit que par des voyes détournées, & il cédoit ſans affectation à

Ses vûes portées au Deſpotiſme.

(*a*) Du Ery Hiſt. de l'Amérique *Part.* III. De Thou Hiſt. Univerſ. *Liv.* XVI. *pag.* 651.

1555.

la moindre opposition qu'il rencontroit. Philippe se proposant le même but, n'eut pas la même prudence, & quoiqu'il eût juré de maintenir les droits & les libertés de ses Sujets, il ne s'occupa qu'à les détruire, sans se donner la peine de déguiser son projet. Le Clergé le seconda pour conserver l'ancienne Religion. Le Gouvernement de Marie, Reine de Hongrie sa Tante, lui parut trop doux; il lui substitua Emanuel Philibert, Duc de Savoye, récompensant par ce moyen ses services personnels & la fidelité de son Pere, que François I venoit de dépouiller de ses Etats, à cause de son attachement à la Maison d'Autriche. Il donna Pescaire pour Lieutenant au Duc d'Albe, Viceroi de Naples, & se rendit à Anvers pour prendre possession de la Maîtrise de l'Ordre de la Toison. Il y tint un Chapitre Général, dans lequel il donna le Collier de l'Ordre à Guillaume, Prince d'Orange; à Philippe de Montmorency, Comte de Hoorn; à Philippe de Croï, Duc d'Aarschot; à Charles, Baron de Barlaimont; à Charles de Brimeu, Comte de Meghen; à Jean de Glimes, Marquis de Berghen; à Philippe Stavele, Baron de Chaumont & de Glaion; à Jean de Montmorency, Seigneur de Courieres, & à Jean, Comte d'Oostfrise (*a*). On ajoute Lamoral Comte d'Egmond (*b*); mais il est certain que ce dernier avoit été reçu par Charles avec Pierre Ernest, Comte de Mansfeld, & quelques autres (*c*). Le Seigneur de Beveren fut confirmé dans la dignité de Stadhouder de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht (*d*). On s'attendoit à un changement général dans les Tribunaux, l'abdication de Charles ayant relevé tous les Officiers de leur serment (*e*). Viglius dans l'intention de prévenir le compliment, donna sa démission de la place de Président du Grand-Conseil; mais Marie, Reine de Hongrie, l'ayant chargé de l'administration des biens qu'elle avoit dans les Pays-Bas,

Philibert de Savoye nommé Gouverneur Général.

1556.

Philippe tient Chapitre de la Toison.

Beveren confirmé dans le Stadhouderat de Hollande.

Changemens dans les Tribunaux.

(*a*) Guicciard. Descript. des Pays-Bas *pag.* 66. Petit Chron. de Holl. *Liv.* IX, *pag.* 6.
(*b*) Bor Guerres des Pays-Bas. *Liv.* I. *pag.* 13.
(*c*) Guicciard. Descript. des Pays-Bas. *pag.* 66.
(*d*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 83.
(*e*) Viglii Vita *n.* LXVIII. *pag.* 31.

PHILIPPE III. 1556.

avec deux cens florins d'appointement, Philippe le détermina à conserver sa Charge, & le nomma à la Coadjutorie de S. Bavon de Gand, que les Seigneurs de Veere & de Brederode avoient inutilement sollicitée pour leurs fils (*a*). Il nomma en même-tems les principaux Seigneurs du pays pour assister au Conseil. Quoiqu'on n'ait pas conservé leur Liste, on peut présumer que Granvelle, Evêque d'Arras (*b*), le Prince d'Orange, le Duc d'Aarschot, & les Comtes d'Egmond, de Bossu, de Meghen, & de Barlaimont, furent du nombre (*c*). Mais Philibert les consultoit rarement, surtout pendant le séjour que le Roi fit dans les Pays-Bas (*d*). Ce Monarque affectant de gouverner par lui-même, n'appelloit au Cabinet que Granvelle, Barlaimont & Viglius (*e*). Le premier étoit chargé seul des affaires qui concernoient la Religion, & c'étoit par son Conseil que le Roi avoit confirmé le 28 Novembre précédent les Edits sanguinaires contre les Hérétiques, & l'instruction que Charles avoit donnée aux Inquisiteurs en 1550 (*f*). Il les fit publier cette année (*g*), avec injonction aux Officiers de tenir la main à leur exécution (*h*). Le Magistrat d'Anvers refusa le premier de les recevoir ; quelques autres villes s'y joignirent, & le Roi fut obligé de retirer son Ordonnance (*i*). On fut surpris de voir le Conseil reculer ; mais le motif de sa complaisance fut démasqué par la Pétition que Philippe fit peu de tems après aux Etats (*k*).

Ministres du Cabinet.

Edits contre les Protestans.

Anvers refuse de les publier.

III. Etat des Troupes.

Le Roi de France venoit de signer à Vaucelles près de Cambray une treve par terre & par mer qui devoit durer cinq ans. Le Cardinal Polus qui l'avoit négociée, étoit convenu que chacun conserveroit ce qu'il tenoit alors, & que le

(*a*) Viglii Vita *n.* LXVIII. *pag.* 31, 32.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Avril*, 1558. *pag.* 24.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 12 *Mars*, 1556. *pag.* 8.
(*d*) Van der Haar Init. Tumult. Belg. *Lib.* I. *pag.* 113.
(*e*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 7, 23.
(*f*) Bor *Liv.* I. *pag.* 10.
(*g*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 85, 86.
(*h*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 79.
(*i*) Bor *Liv.* I. *pag.* 10.
(*k*) Bor *Liv.* I. *pag.* 11.

Pape seroit compris dans le Traité ; mais le mécontentement du S. Pere fit dès-lors prévoir que l'accord ne subsisteroit pas (*a*), & dans l'incertitude il étoit de la prudence de conserver les troupes qui montoient à trois mille chevaux. Indépendament des Compagnies d'Ordonnance Philippe avoit sur pied le Régiment de Zwend, en garnison à Charlemont & à Philippeville ; celui de Meghen qui gardoit le Luxembourg, & celui d'Everstein qu'il avoit distribué entre Hesdin & Cambray. Les Etats devoient aux troupes deux millions, sept mille florins, & la dépense ordinaire, avec les frais de construction des Forts qu'on élevoit sur la frontiere, montoient à dix-huit tonnes d'or (*b*). Le Roi avoit communiqué ces mysteres aux Etats dès le mois d'Octobre précédent, avec un relevé des arrerages dûs par les Provinces, qui montoient à trois millions, trois cens mille florins, & ces confidences étoient faites sous le sceau du secret, dans la crainte que la France ne connût leur indigence (*c*) : ces manœuvres préparoient à la demande qu'il fit au commencement du Printems. Il proposa aux Etats de payer le cent cinquantiéme de tous les biens fonds, & le cinquantiéme du mobilier, en trois payemens égaux ; & comme il n'ignoroit pas l'aversion que chacun avoit à donner connoissance de son bien, il avoit, disoit-il, trouvé le moyen de faire ces levées sans avoir besoin de la déclaration des proprietaires. Barlaimont & Philibert de Bruxelles étoient chargés de faire accepter cette proposition aux Hollandois (*d*). Les Villes ayant député à la Haye, arrêterent qu'on attendroit la résolution de la Flandre & celle du Brabant avant de parler. Ils nommerent des Députés pour en être informés (*e*), & si-tôt qu'ils sçurent que l'une reculoit, & que l'autre se contentoit d'offrir une somme comptant (*f*), ils chargerent leur Stadhouder de représenter au Roi l'impossibilité d'introduire en

Philippe III.

1556.

Nouvel Impôt.

Refusé en Hollande.

(*a*) De Thou Hist. Univ. *pag.* 515.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Mars*, 1556. *pag.* 9.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Octobre*, 1555. *pag.* 58.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 12 *& du* 14 *Mars*, 1556. *pag.* 8, 9.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 27 *Mars*, 1556. *pag.* 10, 11.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 9 *Mai*, 1556. *pag.* 23.

PARTIE III. 1556.

Hollande un pareil impôt, tant par rapport aux frais necessaires pour l'estimation des biens, que dans la crainte de semer la division entre les habitans, si l'on s'en rapportoit aux dépositions des voisins; qu'à l'égard du mobilier, le commerce étant entre les mains du peuple, on devoit éviter d'exposer les particuliers à faire de faux sermens pour se procurer des taxes au-dessous de leurs fortunes, & finirent à l'exemple des Flamands, par offrir une somme assez modique pour être déchargés de la demande (*a*). Le Roi surpris des oppositions qu'il trouvoit de tous côtés, convertit sa Pétition en argent, & demanda aux Hollandois quatre cens mille florins pour leur part (*b*), qu'il réduisit à trois cens trente-trois, attendu les exemptions qu'il avoit accordées au Prince d'Orange, à la Comtesse de Buuren, aux Comtes d'Egmond & de Hoorn (*c*). La portion que ces Seigneurs auroient dû fournir, étoit taxée au quinziéme du total, & les Etats auroient bien voulu que l'évaluation fût fixée, afin de finir par ce moyen le Procès à ce sujet contre ces Seigneurs que le Conseil de Malines laissoit indécis depuis long-tems (*d*); mais quoique Philippe le promît alors (*e*), il trouva moyen dans la suite de faire porter à la Province la grace qu'il avoit accordée aux particuliers. Quant à la Pétition, les fonds se firent moitié sur les *Schildtalens*, & moitié sur le dixiéme (*f*); les Etats firent présent de dix mille florins au Stadhouder & à Brederode, qui avoient travaillé à l'arrangement de cette affaire.

Pétition.

Accordée.

IV. Ligue du Pape avec la France contre la Maison d'Autriche.

Les apparences annonçoient de plus en plus le renouvellement de la guerre avec la France. Paul IV qui siegoit alors, dissimuloit mal sa haine contre la Maison d'Autriche. Il ne pouvoit oublier que Charles l'avoit fait bannir de Rome dans le tems qu'il étoit Cardinal, non plus que les obstacles

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Mai*, 1556. *pag.* 27.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 9 *Juin*, 1556. *pag.* 31.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 5 *Novemb.* 1556. *pag.* 95. *du* 11 *Décemb. pag.* 96. *du* 13 *Décemb. pag.* 106.
(*d*) Résolut de Holl. *du* 17 *Sept.* 1556. *pag.* 108.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 26, 27, 28 *Février*, *du* 2 *Avril*, 1558. *pag.* 9, 20.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 10 *Août*, 1556. *pag.* 58. *du* 8 *Novemb.* 1556. *pag.* 99.

qu'il avoit mis à ſon élection. La puiſſance de l'Empereur Philippe III.
l'avoit obligé de cacher ſes ſentimens ; ſon abdication leur 1556.
donnoit un libre cours. Alexandre de Santa Fiore lui fournit une occaſion d'éclater, en ſortant du Port de Civita-Vechia, malgré ſa défenſe, pour joindre avec trois galeres Bernardin de Mendoze, Amiral d'Eſpagne. Le Cardinal Caraffe aigrit encore la bile du vieillard par les indices d'une Conſpiration qu'il diſoit que les Eſpagnols avoient tramée contre lui (*a*). Paul IV dans les premiers mouvemens de ſa colere fit arrêter Camille Colonne, le Cardinal de Santa Fiore, Julien Ceſarini, Aſcagne Corgnia, & les autres Chefs de la Faction d'Autriche. Il cita devant lui Marc-Antoine Colonne, Connétable de Naples, & ce Seigneur n'ayant point comparu, il fulmina l'excommunication, & le dépouilla du Duché de Palliano, dont il revêtit Jean Caraffe, Comte de Montorio, ſon Neveu (*b*). Après cette levée de bouclier il ne penſa qu'à ſe procurer l'appui de la France, & dépêcha Annibal Rucellay pour propoſer une Ligue au Roi ſous la promeſſe de l'aider à conquerir la Couronne de Naples, & d'en donner l'inveſtiture à l'un de ſes fils. Anne de Montmorency, Connétable, & le Cardinal de Tournon, diſſuaderent fortement Henri II d'une entrepriſe qu'ils ſoutenoient ruineuſe pour ſa Couronne. Le Cardinal de Lorraine prit le parti contraire, dans la vûe de procurer le commandement de l'armée au Duc de Guiſe ſon frere (*c*). Le Pape impatienté de l'indéciſion, envoya Caraffe en France, & les deux Cardinaux déterminerent le Roi à ſigner un Traité, par lequel le Roi Très-Chrétien prenoit ſous ſa protection Paul IV & ſes Neveux, s'obligeoit de les dédommager par des terres de ſes Domaines de celles qu'ils pourroient perdre dans la guerre. Les Alliés s'engageoient de tenir à Rome une caiſſe de cinq cens mille écus d'or, dont la France fourniroit trois cens, & promettoit d'envoyer en Italie dix mille Fantaſſins,

(*a*) Pallavic. Hiſt. Conc. Trid. *Lib.* XV. *n.* 6 & 7. De Thou Hiſt. Univerſ. *Liv.* XVI.

(*b*) Pallavic. *ubi ſupra. n.* 8, 9. Belcar. *Lib.* XXVI. *n.* 4.

(*c*) Pallavic. *ubi ſupra. n.* 13. Belcar. *Lib.* XXIII. *n.* 20.

PHILIPPE III.
1556.

cinq cens Gendarmes & autant de Cavaliers. Le Pape donnoit six mille fantassins & mille chevaux, l'artillerie, les munitions, & consentoit au passage des François sur les terres de l'Eglise. Le Roi devoit ouvrir la guerre dans la Toscane, dans la Lombardie, ou dans le Royaume de Naples, s'engageoit à chasser Cosme de Medicis de Florence, & à rendre à cette ville son ancienne liberté. Il étoit convenu qu'aucun des Confédérés ne pourroit faire sa paix sans le consentement des Alliés ; que la Republique de Venise & tous les Princes d'Italie seroient reçus dans la Ligue. Le Pape promettoit de donner l'investiture du Royaume de Naples à un des Princes de France, à condition de le remettre s'il devenoit Empereur ou Roi de France ; qu'il céderoit à l'Eglise le Duché de Benevent, & lui payeroit vingt mille écus tous les ans (*a*).

Hostilités en Italie.

L'Empereur ayant surpris une Copie du Traité, l'envoya à Philippe, en l'avertissant de se préparer à recevoir l'orage. Il répugnoit au jeune Monarque de faire le premier essai de ses armes contre le Chef de l'Eglise. Il n'épargna rien pour accommoder cette affaire ; mais les négociations ne faisant qu'irriter Paul IV, il ordonna au Duc d'Albe d'entrer dans la Romagne & de rétablir Antoine Colonne dans ses terres. Le Viceroi ayant rassemblé neuf mille hommes, s'empara de Ponte-Corvo & de Fasino. S'il eût agi avec vigueur dans ces commencemens, il auroit pu se rendre maître de Rome ; mais ses ménagemens pour le Souverain Pontife donnerent à Sa Sainteté le tems de se mettre en défense, & d'attendre le secours des François.

Griefs de Henri II contre Philippe.

Henri II qui ne cherchoit qu'un prétexte pour rejetter sur les Espagnols le reproche de la rupture, manda l'Ambassadeur d'Espagne, se plaignit de la levée d'armes que son Maître faisoit contre le Pere des Chrétiens, d'autant plus aigrement qu'il étoit compris dans la treve, lui reprocha l'entreprise sur Metz, & lui déclara qu'il ne pouvoit demeurer ami de Philippe. Par le Manifeste qu'il publia en même-tems,

(*a*) Pallavic. Hist. du Conc. de Trente *Lib.* XIII. *cap.* XV. *n.* 6. De Thou *ubi supra. Liv.* XVI. *n.* 2.

il

1556.

il accusoit les Espagnols d'avoir empoisonné Charles de la Mark-Sedan, Maréchal de France, qu'ils avoient pris, d'avoir tenté pendant la paix de surprendre Metz par le moyen des Cordeliers, d'avoir tramé une conspiration pour s'emparer de Bourdeaux, & pour dernier reproche il alleguoit l'aveu de Jaques de Flechias, habile Ingenieur, envoyé par Emanuel Philibert, Duc de Savoye, pour lever les plans de Montreuil, de S. Quentin, de Dourlans & de Mezieres, d'où il concluoit qu'il étoit suffisamment autorisé à repousser tant d'injures par les armes (*a*). Les bandes Gasconnes qui étoient dans l'Isle de Corse, eurent ordre de passer à Rome; Montluc y conduisit l'armée de Toscane, & le Duc de Guise se prépara à passer les Monts à la tête des François, que le Roi devoit fournir (*b*).

Hostilités dans les Pays-Bas.

1557.

Gaspar de Coligny plus connu sous le nom d'Amiral de Chatillon, commença les hostilités dans l'Artois par une entreprise sur Douay. Une vieille femme qui passoit sur le rempart au moment qu'on dressoit les échelles, ayant donné l'alerte, les bourgeois accoururent sur les murs; l'Amiral se voyant découvert, fut contraint de se retirer, & se dépiqua à son retour sur la petite ville de Lens qu'il pilla & réduisit en cendres (*c*). Philippe avoit défendu dès le mois de Mars tout commerce avec les François, & confisqué leurs marchandises (*d*). Il passa la mer au mois de Mai, & quoiqu'une des conditions de son mariage fût qu'il n'impliqueroit les Etats de la Reine dans aucune guerre contre la France, & qu'il l'eût juré solemnellement (*e*), il détermina Marie à lui donner huit mille Anglois sous les ordres du Comte de Pembroek. Il sçut intéresser le Parlement en supposant que Henri II avoit pensé à surprendre Calais malgré la paix, &

Philippe obtient du secours d'Angleterre.

(*a*) Voyez les Lettr. du Card. de Ferrare *à l'an* 1555. Palavic. *ubi supra. Lib.* XIII. *pag.* 15. & *seq.* Idem Acta Consistor. Adrianus *Lib.* XIII. Monluc Comment. *Liv.* IV. Le P. Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 105 & *suiv.* Rapin Thoyras Hist. d'Anglet. *Tom.* VI. *Liv.* XVI. *pag.* 130.

(*b*) De Thou Hist. Univ. *Liv.* XVIII. Belcar. *ubi supra.*

(*c*) Strada de Bello Belgico *Dec.* I. *Lib.* II. Hooft *Liv.* I. *pag.* 7.

(*d*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 88.

(*e*) Voyez ci-dessus *Tom.* IV. *Liv.* XII. *pag.* 657.

Philippe III. 1557.

se servit d'un artifice qui lui réussit pour le persuader. Le Docteur Wotton, Ambassadeur d'Angleterre en France, manda son neveu qui demanda une audience secrete; Henri le renvoya au Connétable. Ce jeune homme se dit député de la part des habitans de Calais, qui désiroient de se réunir a la France. Cette proposition fit ouvrir les yeux à Montmorency qui s'étoit fait expliquer le plan qu'ils avoient projetté, & le trouvant vraisemblable, le remit à une seconde conférence. Le jeune Wotton au lieu de s'y trouver, revint à Londres, & fit son rapport au Ministere, qui dès le 9 Février fit expédier des ordres pour lever des gens de guerre (a).

Pétition.

La réussite de l'artifice fit présumer à Philippe la même facilité de la part des Flamands : il convoqua les Etats Généraux à Bruxelles, & leur demanda de l'argent; mais l'inclination naturelle à la Nation pour ses Souverains étoit bien refroidie. La comparaison du pere & du fils achevoit de l'éteindre, & la préférence trop marquée pour les Espagnols leur inspiroit de l'indignation. Les Seigneurs des Pays-Bas ne pouvoient oublier le rang qu'ils avoient tenu à la Cour de Charles. Les Grands d'Espagne, les Princes d'Italie & d'Allemagne ne leur portoient alors aucun ombrage, les guerres continuelles & la vaste étendue de la domination de l'Empereur lui fournissant les moyens de récompenser les uns sans préjudicier aux autres. Les Flamands voyoient sans jalousie l'avancement des Etrangers, parce qu'il ne nuisoit pas à leurs fortunes. Philippe livré aux préjugés de sa Nation, s'imaginoit se faire respecter en se rendant inaccessible; son air froid, son visage austere, blessoit un peuple franc, mais orgueilleux. Charles toujours affable, facile dans la conversation, sûr du respect de ceux qui l'approchoient, vivoit avec ses sujets comme avec ses égaux. Son génie embrassoit tous les genres, & son caractere se modéloit sur ceux qui l'environnoient : Allemand avec les Allemands, Espagnol avec les Espagnols, Italien avec les Italiens, & Flamand avec les Flamands, il sçavoit gagner chacun par le caractere qui lui

La Nation indisposée contre Philippe.

(a) Rapin Thoyras Hist. d'Anglet. *Tom.* VI. *Liv.* XVI. *pag.* 133.

étoit propre. Philippe au contraire toujours armé d'une sévérité insultante affectoit de ne parler qu'Espagnol, conservoit l'habillement & les mœurs du pays, & ne se montroit que rarement. Les Flamands accoutumés à converser avec leurs Maîtres, se crurent méprisés, & le dépit les poussa bientôt jusqu'à la haine. L'Empereur avoit prévû ces funestes effets du caractere de son fils. Il les avoit prophétisé en disant au Prince d'Orange & au Comte de Bossu qu'il voyoit avec douleur que les mauvais conseils ausquels le Prince étoit livré, diviseroient un jour les dix-sept Provinces qu'il avoit réunies avec tant de peine.

V. Il assemble une armée en Flandre.

Quoique le Roi s'apperçut du mécontentement général par la modicité de la somme que les Etats accorderent, il résolut d'assembler une puissante armée, pour se venger du sac de Lens. Eric & Ernest de Bronsvic, les Comtes de Schwartzenbourg, de Mansfeld, d'Overstein & de Walder lui leverent un bon Corps de Reuters & de Lansquenets; le Comte d'Aremberg amena mille Cavaliers de Frise; le Comte de Hoorn le joignit avec deux cens lances; Lamoral Comte d'Egmond parut à la tête de la Cavalerie legere, & le Comte de Glaion, Général de l'Artillerie, conduisoit soixante pieces de canon, quatorze mortiers & dix pieces de campagne. Cette armée s'assembla sous Cambray, où le Roi se rendit le 9 Juillet, & les Anglois l'ayant joint, il se trouva à la tête de soixante mille hommes, dont il remit le commandement à Philibert, Duc de Savoye. Après plusieurs marches & contremarches qui menaçoient différentes villes, ce Général se jetta sur Guise, d'où il décampa trois jours après, & la Cavalerie investit S. Quentin. L'Amiral de Chatillon à cette nouvelle passa sur le ventre des Allemands, & se jetta dans la place avec cinq cens soldats; mais Dandelot son frere qui voulut forcer le quartier des Espagnols, en fut repoussé avec grande perte. Cependant le Connétable ayant rassemblé trente mille hommes, avançoit au secours. Trop foible pour attaquer les retranchemens, il vouloit inquieter les assiegeans, & faciliter le secours que Dandelot s'étoit chargé d'introduire. Les armées se trouverent en présence le

Siege de S. Quentin.

Déroute des François.

1557.

10 Août. Celle des François étoit composée de dix-neuf Compagnies Gasconnes, de quatorze Enseignes des vieilles bandes; le Rhingrave conduisoit vingt Enseignes de Reuters, & le Connétable étoit à la tête de trois mille Gendarmes & de la Noblesse qui s'étoit empressée de le joindre sur le bruit d'une action. Il marcha par le Pont de la Fere, & parut à la tête des retranchemens à la pointe du jour. Le Rhingrave avoit insisté pour tourner la Somme à sa source, & faire entrer Dandelot sous le feu de l'artillerie, sans s'exposer au hazard d'une bataille; mais le Connétable, vieillard entier & absolu, ne voulut jamais démordre de son sentiment. Batenbourg qui commandoit du côté de l'attaque, avertit Philibert de l'arrivée des François, & le Général pour se donner le tems de manœuvrer, fit avancer Eric de Bronsvic & le Comte de Hoorn à la tête de quelques Escadrons. A la faveur de ces escarmouches les Lansquenets de Zwendy & d'Overstein passerent la riviere sur des planches qu'ils portoient devant les bataillons. Egmond soutenu des Reuters de Mansfeld se forma à la droite; Ernest de Bronsvic prit son poste à la gauche avec la Cavalerie du Comte d'Aremberg, pendant que le Général rangeoit l'Infanterie dans le centre, à mesure qu'elle arrivoit. Dandelot saisit le moment pour se jetter dans la place par l'autre côté, & les François voyant le secours entré, firent un mouvement en arriere pour gagner un bois & se retirer; mais d'Egmond profita du mouvement pour charger leur Cavalerie, & les Reuters qui survinrent, la renverserent sur l'Infanterie qui fut entraînée dans sa fuite. Dans cette journée qui mérite plutôt le nom d'une déroute que celui d'une bataille, le nombre des prisonniers surpassa celui des morts. Les Autrichiens perdirent le Comte de Brederode, Ernest de Bronsvic, les deux Spiegelbergs, & le Comte de Waldec. Les François laisserent sur le champ de bataille le Duc de Montpensier, le Vicomte de Turenne, la Roche du Maine, Chandemer, de Guron, de Gontenes, S. Gelais, de Pluvaux, de Pontdormi, & de Gassion. Le Duc de Longueville, Gonzague, frere du Duc de Mantoue, le Maréchal de S. André, le

Rhingrave, Vassé, Curton, la Roche du Maine, Pere, de la Rochefoucaut, de Biron, Rochefort, la Chapelle, du Bellay, S. Eran, la Vernade, de Mouy, de Montreuil, Molinoux, de Touarsay, de Montsalez, de Resay, de Fumet, de Montbron, la Noue, de Touars, de Marcey, Bussey & le Connétable demeurerent prisonniers avec l'artillerie, cinquante-deux drapeaux, dix étendards, & vingt guidons (*a*).

S. Quentin pris d'assaut.

A la nouvelle de la victoire Philippe se rendit au camp. Sa présence ranima le feu des batteries, & le soldat avide de se distinguer sous les yeux de son Maître, demanda l'assaut. L'Amiral défendit la bréche avec intrépidité ; mais il fallut céder au nombre : on le conduisit à Philippe, & la ville emportée l'épée à la main fut abandonnée au pillage, à l'exception des Eglises & des Monasteres. La Fayette, Ogier, Sallerert, la Barre, & l'Estang furent tués sur la muraille ; Jarnac, S. Remy & d'Humieres pris avec Coligny. Philippe après cette conquête détacha d'Aremberg qui se présenta devant le Catelet, & Solignac qui commandoit, se rendit sans tirer un coup de fusil. Une pareille lâcheté auroit coûté la tête au Gouverneur, s'il ne se fût sauvé de prison pendant qu'on instruisoit son procès. Les bourgeois de Han apprenant que le Duc de Savoye venoit à eux, mirent le feu dans leur ville, & se sauverent. La consternation étoit générale, & les Espagnols avançant jusqu'à Chaulny, jetterent tant de frayeur dans la Capitale que les Parisiens se sauvoient à Rouen & à Orleans (*b*) ; le Roi même se pressa de rappeller le Duc de Guise & son armée d'Italie. Cependant la saison des pluyes approchant, & la caisse militaire étant épuisée, Philippe résolut de congédier ses troupes au grand regret de ses Capitaines, qui vouloient profiter de l'avantage pour prendre des quartiers d'hyver dans le cœur de la France (*c*).

Autres Avantages des Espagnols sur les François.

(*a*) Davila Guer. Civ. des Pays-Bas. *pag.* 268. De la Pise Hist d'Orange *an.* 1557. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 7. Le P. Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 132 & *suiv.*

(*b*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 7.

(*c*) Hooft *Liv.* I. *pag.* 7, 8, 9.

PHILIPPE III.

1557.

Le jeune Monarque au retour d'une Campagne si brillante, fit une entrée triomphante dans Bruxelles ; l'allegresse étoit d'autant plus grande que la fortune le favorisoit également en Italie. Le Vidame de Chartres qui menoit l'avant-garde des François, avoit forcé Polleville de lever le siege de Bourg-en-Bresse (*a*) ; mais Montebello avoit été battu dans la Romagne, & le Duc de Guise ne trouvant rien de ce que le Pape avoit promis, demandoit son rappel que la bataille de S. Quentin rendit nécessaire. Paul IV abandonné à la merci des Espagnols, eut recours à la médiation des Venitiens & du Duc de Florence, & par leur entremise il conclut un Traité, par lequel il renonçoit à la Ligue qu'il avoit conclue avec la France. Philippe lui rendoit les places dont le Duc d'Albe s'étoit emparé, & les deux Souverains accorderent une Amnistie générale à tous ceux qui s'étoient déclarés contre l'un ou l'autre, à l'exception d'Antoine Colonne & d'Ascagne Corneo qui furent nommément exclus (*b*).

Le Pape renonce à la Ligue avec la France.

Son Traité avec Philippe.

Calais investi.

Le Duc de Guise ayant ramené son armée sur la frontiere, laissa le commandement au Duc d'Aumale, & se rendit à la Cour. Henri le fit partir à l'instant pour la Picardie, où il trouva la consternation si générale qu'il crut ne pouvoir relever le courage des soldats que par un coup d'éclat, & résolut le siege de Calais. Les Anglois étoient maîtres de cette place depuis 1347, & n'avoient rien épargné pour fortifier un poste qu'ils regardoient comme la clef de la France. Mais la garnison étoit foible, & Marie négligeoit de la réparer. Depuis son avenement à la Couronne l'armée Autrichienne étoit en quartier d'hyver, & le Roi d'Espagne manquoit d'argent pour la rassembler. L'occasion étoit favorable ; mais le sécret étoit decisif pour la réussite. Le Duc de Guise ayant rassemblé ce qu'il put de troupes, détacha le Duc de Nevers pour inquiéter le Luxembourg, & lui-même marchant de l'autre côté, sous prétexte de ravitailler Ardres & Boulogne, s'approcha de Calais, & l'investit le 1 Janvier de l'an-

(*a*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 11.

(*b*) De Thou Hist. Univ. *Liv.* XVIII. *n.* 6. Pallavic. *ubi supra. cap.* IV. *n.* 1 & 2. Reynald. *ad ann.* 1557. *n.* 14.

née suivante (*a*). Avant de nous embarquer dans le récit de ce siege, nous devons jetter un coup d'œil sur ce qui se passoit dans l'intérieur des Provinces.

VI. Disette en Hollande.

Pendant que les armes des Autrichiens triomphoient sur terre, leur Marine étoit dans un état si pitoyable que la Traite des grains étoit interrompue, & la famine désoloit les Pays-Bas. Le Gouverneur Général avoit averti les Etats de Hollande avant la rupture de la treve d'assurer leur Pêche & leur Commerce ; mais ils prétendoient que les frais d'un armement devoient se prélever sur les Impôts ordinaires, & que ce soin regardoit les Etats Generaux ; qu'ils ne devoient contribuer que pour leur part : & sur les instances du Stadhouder ils représenterent au Roi que la misere du Pays augmentée par la cherté du bled les mettoit dans l'impossibilité de faire aucun effort (*b*). En effet le tonneau de seigle valoit alors cent seize florins d'or, & la ville d'Enkhuizen refusa d'en prêter trois tonneaux au Magistrat de Hoorn député exprès pour cet emprunt (*c*). Cependant la famine obligea les villes d'assurer le retour des vaisseaux qu'ils avoient envoyé chercher des grains dans la Mer Baltique. Ils offrirent d'armer dix vaisseaux, à condition que le Roi leur accorderoit vingt-cinq mille florins, & les autoriseroit à se servir des Bâtimens qu'ils trouveroient sur les Chantiers de Zeelande (*d*). Philippe leur accorda la somme qu'ils demandoient, à condition qu'ils en fourniroient cinq vaisseaux, & se chargeroient d'entretenir l'Escadre pendant trois mois : ce qui montoit à trente-deux mille deux cens quatre florins, suivant l'état qu'il leur fit remettre (*e*). Quoique la Hollande eût bien voulu éviter un pareil fardeau, elle sentit la nécessité de rétablir la Traite des bleds & la Pêche du Harang, & se détermina à offrir dix-neuf mille florins à prendre dans sa caisse ; les Amsteldammois promirent six vaisseaux de guerre mon-

Débats pour l'équipement d'une flotte.

(*a*) De Thou *Liv.* XIV. &c. Le P. Daniel *Tom.* VI. *pag.* 142.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 23 *Février*, 1557. *pag.* 1. *du* 9 *Mars pag.* 9.
(*c*) Brandt Descript. d'Enkhuiz. *pag.* 81.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 16 *Avril*, 1557. *pag.* 34.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 27 *Avril*, 1557. *pag.* 38, 40.

Philippe III. — 1557.

tés de cinq cens hommes, & de les entretenir pendant trois mois (*a*). Les Etats envoyerent en Frise pour engager les villes maritimes à donner deux ou trois Bâtimens; mais elles s'excuserent sur leur impuissance (*b*). L'Escadre s'étant mise en mer convoya la Flotte qui revenoit du Nord, & son arrivée fit tomber à l'instant le prix des grains (*c*). On avoit encore armé quelques Bâtimens pour escorter les Buses, & les frais se prirent, selon l'ancien usage, sur le poisson qu'elles rapportoient (*d*).

Mauvais état des Finances.

Cependant le vuide des Finances qui avoit mis Philippe dans le cas de sacrifier les fruits de sa victoire, l'obligea de faire une chose qui déplut à toutes les villes. Le Connétable & le Maréchal de S. André avoient été pris par Eric, Duc de Bronsvic, qui les avoit envoyés dans ses Etats. Philippe voulant les avoir à sa disposition convint de payer cent douze mille livres de quarante *groots* pour leur rançon, & donna par engagement la Seigneurie de Woerden (*e*). La Comtesse Marguerite avoit juré, en 1346, de ne l'aliéner jamais (*f*), & Philippe le Bon avoit confirmé ce privilege en 1425 (*g*). Les villes regardoient comme un grand avantage d'être unies inséparablement au Domaine, soit que le Gouvernement des Comtes fût plus doux que celui des Seigneurs, soit qu'elles se flattassent d'une protection plus immédiate. On voit en effet qu'Amsterdam ne devint florissante que quand elle passa de la Maison d'Arkel dans la Maison regnante (*h*); & nous avons parlé des réjouissances des bourgeois de Leide, lorsque les Wassenaars vendirent le Burcgraviat à Jean de Baviere (*i*). Ce privilege par lequel le Souverain renonçoit à

La Seigneurie de Woerden engagée au Duc de Bronsvic.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 3 *Mai*, 1557. *pag.* 46.
(*b*) Voyez les Missives *du* 6 *&* *du* 21 *Mai*, 1557, *dans* les Résolut. de Holl. *pag.* 4. &c.
(*c*) Bor *Liv.* I. *pag.* 11.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 23 Juillet, 1557, *pag.* 76. *du* 22 *Juin*, 1558, *pag.* 35. Brandt Descript. d'Enkhuiz. *pag.* 80.
(*e*) Lettres *du* 30 *Juillet*, 1558, rapportées *par* Boxhorn *sur* Veldenaar. *pag.* 216.
(*f*) Manif. d'Oudewater *pag.* 279.
(*g*) Manif. rapporté par Matthæus de Nobilit. *Liv.* II. *pag.* 200.
(*h*) Manif. d'Amsterd. *pag.* 4.
(*i*) Voyez ci-dessus *Tom.* III. *Liv.* VIII. *pag.* 413.

l'aliénation

l'alienation (*a*), paroît n'avoir commencé que sous Marguerite, qui l'accorda à Uitgeest en 1341. La même grace fut accordée peu de tems après à Woerden & à Oudewater (*b*); mais sous le regne de Philippe le Bon elle devint très-commune.

Philippe propose un nouvel impôt.

Le Roi cherchant à remédier à l'épuisement de ses Finances que les guerres presque continuelles avec la France avoient ruinées, au point que les peuples ne payoient les impôts ordinaires qu'à l'extrémité, imagina d'engager les Etats Généraux à se charger du centiéme des biens fonds, & du dixiéme sur les meubles, pour s'acquitter de toutes charges, à l'exception de cinq pour cent sur le sel, sur les draps, & sur les épiceries. Pour disposer insensiblement les villes à donner leur consentement, il leur fit présenter dans une Assemblée convoquée à Bruxelles la balance des revenus & des dettes, & nous en joindrons la Copie pour constater la situation où se trouvoient alors les Pays-Bas.

Etat des arrérages du Pays.

	florins.		
En 1551 le Souverain jouissoit annuellement de	327960	17	0
Les intérêts, la diminution des impôts par l'alienation des Domaines & autres charges étant considérablement augmentées depuis 1551 jusqu'en 1556, montoient à	346818	5	5
Ensorte qu'on étoit arrieré de . . .	18857	15	5
Les dépenses de la Cour, les appointemens & pensions des Officiers montoient annuellement à . . .	241574	19	
On avoit accordé aux garnisons des Villes frontieres en vivres pour six ans, ...	25000		
Les emprunts du dernier Regne, ...	4230304		
Ceux du présent Regne, . . .	140000		

(*a*) Manif. du Kennemerl. *pag.* 493.
(*b*) Manif. d'Oudewater *pag.* 279.

Autres Dettes.

Dû aux Etats de l'Empire, . . .	17465		
A ceux d'Anvers pour de l'Alun,	15000		
Arrerages dûs pour les nouvelles fortifications, ...	36431		
Pour l'Artillerie & les Munitions de guerre, environ	30000		
Pour les Munitions de bouche,	238000		
Emprunts faits en 1557, . . .	600000		
Dû à la Marine pour le transport de l'Empereur en Espagne, . . .	42000		
Dû aux Chevaliers de la Toison, aux Conseillers & autres Officiers,	129040		
Dû aux troupes licenciées par l'Empereur, ...	607311	1	2
Dû aux troupes sur pied du dernier Regne, ...	329360	11	2
Dû aux troupes licenciées par le Roi, ...	132515	14	
Dû aux troupes sur pied du présent Regne, ...			(*a*).

Ensorte qu'en évaluant les interêts à huit pour cent, l'Etat payoit annuellement quatre tonnes d'or, & devoit en outre plus de deux millions de capital ; & les autres charges annuelles, sans compter les interêts, excédoient les revenus actuels d'environ trois tonnes d'or (*b*). Les Etats répondirent que ces dettes regardoient le Roi, & non pas le Pays ; qu'en tout cas l'Espagne, Naples, & le Milanois devoient supporter leur part, puisque les guerres qui avoient occasionné ces dépenses, les concernoient plus intimement que les Pays-Bas (*c*). Il paroît que Philippe abandonna sa de-

(*a*) L'Hist. de la Patr. *Tom.* VI. *Liv.* XXI. *pag.* 21.

(*b*) Idem, *pag.* 22.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 2 & *du* 26 *Avr.* 1557. *pag.* 105, 110.

mande, & nous ne trouvons plus rien qui la regarde depuis cette réponse. Philippe III.

1557.

Les Etats cependant sentant la nécessité de secourir le Roi dans la circonstance du siege de Calais, consentirent à la création de cent mille florins de rente sur la demande qu'il faisoit de vingt-quatre tonnes d'or (*a*). Pour la sûreté des arrerages il leur abandonna des péages, des dixmes & autres revenus du Domaine (*b*), & désespérant d'obtenir le centiéme & le dixiéme, il exigea huit tonnes d'or par an pendant neuf années, dont la Hollande devoit supporter cent mille florins pour sa part. Cette affaire ne passa pas d'une voix. Le Hainaut & la Zeelande, les villes d'Utrecht, de Lille, de Douay, d'Orchies, & de Tournay s'opposerent à la répartition que les Etats de Brabant avoient reglée. Dans ce Tarif les dix-sept Provinces étoient loties en quatre parts. Le Brabant, Malines & Namur composoient la premiere; la Flandre seule faisoit la seconde; la Hollande, la Zeelande & le Pays d'Utrecht formoient la troisiéme; le Hainaut & l'Artois étoient dans la quatriéme avec les villes de Valenciennes, de Lille, d'Orchies, de Douay, & de Tournay. Les Hollandois prévoyant que les Zeelandois ne voudroient porter qu'une legere partie de la taxe, & que les Trajectins refuseroient d'y contribuer, se joignirent aux opposans (*c*). Mais la Pétition ayant été consentie unanimement, on vint à bout de lever les difficultés. Quelques Auteurs qui placent cette affaire en 1556, avancent qu'elle ne passa qu'à condition: I. Que les Etats conserveroient la Caisse, & feroient la distribution des deniers; II. Qu'on congédieroit les troupes étrangeres; III. Qu'on observeroit le Traité conclu avec l'Empire en 1548 (*d*). Le premier Article eut son exécution (*e*); il ne fut question des autres qu'au départ du Roi

Création de Rentes.

1558.

Pétitions.

Accordées.

(*a*) Résolut. de Holl. *du 26 Février*, 1558, *pag. 9*.
(*b*) Résolut. de Holl. *du 12 Février*, 1558, *pag. 6*. Voyez aussi *dans* Boomkamp Descript. d'Alkmaar *pag. 136*.
(*c*) Résolut. de Holl. *du 26 Février*, *du* 8, 11 & 12 *Avril*, *du* 18 *Mai*, 1558, *pag. 9*, *22*, *23*, *26*.
(*d*) Vie de Guill. I. *Tom.* I. *pag.* 112.
(*e*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* II. *pag.* 76. Meteren *Liv.* I *fol.* 17.

PHILIPPE III. pour l'Espagne. Nous trouvons encore que sur les instances réiterées de Philippe les Etats de Hollande passerent une levée extraordinaire de trois cens mille florins, sur laquelle ils en retirerent dix-neuf mille du consentement du Roi pour les parts & portions du Prince d'Orange, des Comtes d'Egmond & de Hoorn, ausquels Sa Majesté avoit accordé une exemption générale de tous subsides (*a*). Mais si les Députés paroissoient faciles à suivre les demandes du Prince, les Villes ne se pressoient pas de donner leur argent (*b*), & la lenteur de la recette retardant les opérations militaires détermina les François à profiter des retards pour avancer leurs conquêtes. Le Duc de Guise qui n'ignoroit pas que Calais étoit assez mal pourvû, & que les Anglois avoient refusé l'offre que Philippe leur avoit faite d'y jetter une garnison, dans la crainte qu'il ne voulût garder cette clef de la France (*c*), investit la ville sur la fin de Janvier malgré la rigueur de la saison.

1558.

VII. Siege de Calais.

Une entreprise de pareille importance ranimoit la Noblesse Françoise, toujours avide de se distinguer. Les Princes de Condé & de la Roche-sur-Yon, les Ducs d'Aumale & d'Elbeuf, Strozzy, Montmorency, de Termes, Dandelot, Lansac, d'Etrées, de Tavannes, Senerpont, de Grammont, Randan, d'Allegres, de Crevecœur, de Piennes, Gourdan, &c. étoient accourus à cette nouvelle. Le Duc de Guise avoit ordonné aux Armateurs & aux vaisseaux de guerre qui se trouvoient dans les Ports, de passer dans la Manche sur la fin de l'automne, sous prétexte d'interrompre le Commerce & de couper la communication avec Calais; mais si-tôt qu'ils furent rassemblés, il se mit en marche & parut devant Nieulay, Fort qui défendoit la tête de la chaussée qui mene à la ville, pendant que les vaisseaux canonnoient le risban, avec tant de violence que les Anglois l'abandonnerent. Les vaisseaux ayant jetté l'ancre dans le Havre, con-

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 24 *Juin*, 1558. *pag.* 38.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 5 *Août*, 1558. *pag.* 47.
(*c*) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVI. *pag.* 136, 137. Bor *Liv.* I. *pag.* 11.

tinuerent de canonner la place, & le Duc ayant emporté le Nieulay, dressa trente-cinq pieces de gros canon contre la Citadelle. Le Lord Dumfort qui commandoit dans la Ville, n'ayant qu'une Compagnie, ne pouvoit défendre les deux attaques; la bréche étant faite, les François donnerent l'assaut au clair de la Lune, & l'ennemi se réfugia dans la Ville. Il tenta de reprendre la Citadelle; mais ayant été repoussé avec perte de trois cens hommes, il ne pensa qu'à capituler, & rendit la place, à condition » que les habitans se » retireroient sous passe-ports en Flandre ou en Angleterre, » sans rien emporter; que le Gouverneur resteroit prisonnier » avec cinquante Officiers au choix du Duc de Guise, & » qu'on laisseroit le canon, les boulets, la poudre, les ar- » mes, les équipages, les enseignes & les meubles » (*a*). Ainsi les François furent en sept jours les maîtres d'une place que l'armée triomphante d'Edouard III n'avoit prise qu'après onze mois de siege.

La Place rendue.

Le Duc de Guise fit ensuite investir Guines, petite place, mais bien fortifiée. Le Roi d'Espagne y avoit jetté quinze cens hommes, & Milord Gray s'étoit chargé de la défense. Les François en arrivant monterent à l'assaut de trois côtés, & pendant le fort des attaques un détachement de soldats déterminés escalada la muraille par le côté opposé. Les Anglois les voyant entrés dans le Ville, se réfugierent dans la Citadelle, d'où voyant le soldat livré au pillage, ils firent une sortie, mirent le feu dans les maisons, regagnerent le Fort, battirent la chamade & se rendirent aux mêmes conditions que Calais. Il ne restoit plus aux Anglois que le Fort de Hames, Château très-fort au milieu des marais. La garnison découragée par la perte de deux places plus importantes, l'abandonna, & le Duc de Guise détacha Sipiere pour s'en emparer. Ainsi les Anglois perdirent en moins d'un mois & dans le fort de l'hyver tout ce qu'ils possédoient en France

Prise de Guines & de Hames.

(*a*) De Thou Hist. Univers. *Liv.* XX. *n.* 3. Burnet Hist. de la Réforme. *Tom.* II. *Liv.* II. *pag.* 532. Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVI. *pag.* 137. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX, *pag.* 12. Le P. Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 142.

PHILIPPE III. 1558.

par l'incapacité d'une Reine qui n'étoit occupée qu'à détruire les Protestans, & ce fut le fruit qu'ils retirerent de son alliance avec l'Espagne. Paul IV en apprenant ces nouvelles, ne put s'empêcher de dire *que Philippe venoit de rembourser le Douaire de Marie* (*a*). Le Duc de Nevers détaché dans le Luxembourg pour couvrir le véritable dessein du Duc de Guise, prit Yvoy & le Château d'Herbemont dans les Ardennes, place importante qui mettoit en sûreté la frontiere de Champagne, & si-tôt qu'il eut rejoint la grande armée, le Général renvoya ses troupes dans leurs quartiers d'hyver. Ces heureux succès augmenterent les réjouissances des Fêtes qu'on célébroit à la Cour pour le mariage du Dauphin avec Marie Stuard, fille de Jacques V, Roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, sœur du Duc de Guise. On y parla de paix, sans la conclure, & les hostilités se renouvellerent par la petite ville de Nesle que la garnison de S. Quentin réduisit en cendres (*b*).

Autres avantages des François.

Siege de Thionville.

Le Duc de Guise assembloit ses troupes à Metz dans le dessein d'assieger Diedenhoven ou Thionville, la plus forte place du Luxembourg. Bourdillon & la Vieilleville formerent l'investissement sur la fin de Mai; le Duc de Nevers & le Maréchal Strozzi prirent leurs quartiers au-delà de la Moselle; le Duc de Guise se posta à Florenge, & le Duc de Nemours qui commandoit l'armée d'observation, se campa sur le chemin de Metz à Luxembourg. La trenchée fut ouverte le 1 Juin, & le lendemain on battit en brêche avec trente-cinq pieces de gros canon. Le Comte de Hoorn qui voulut faire entrer du secours, fut repoussé avec perte de la moitié de ses gens. Les assiegés se défendirent par des sorties dont le succès étoit partagé, & Mansfeld ne cessoit d'inquieter les assiegeans avec un camp volant qu'il commandoit. Montluc cependant prit l'épée à la main une Tour qui dominoit sur le fossé, & plaça son canon de façon qu'il battoit la

(*a*) Belcar. in Comment. *n.* 6. Le P. Daniel Hist. de France. *Tom.* VI. *pag.* 14

(*b*) De Thou *ubi supra. Liv.* XX. *n.* 6. Belcar. *Liv.* XXVI. *n.* 10. Burnet *ubi supra. Tom.* II. *Liv.* II. *pag.* 543.

muraille par le pied. Strozzi fut tué en établissant le mineur sous la platte-forme. La garnison étoit alors réduite à six cens hommes, dont la plûpart étoient blessés ou malades. Ils soutinrent cependant un assaut ; mais dans la crainte d'être emportés au second, ils demanderent à capituler, sortirent de la Ville le 22 Juin, en laissant leurs armes & leurs enseignes, & se retirerent à Luxembourg ; Montluc sans perdre de tems, se rendit devant Arlon qu'il surprit ; mais le feu s'étant mis dans quelques maisons, consomma les trois quarts de la Ville.

La Place rendue.

Sur ces entrefaites le Duc de Guise rappella l'armée du Luxembourg, sur le bruit que le Duc de Savoye entroit en Picardie à la tête de quarante mille hommes (*a*). Les François venoient de recevoir un échec assez considérable du côté de Calais. Le Maréchal de Termes, nouveau Gouverneur de la place, étant sorti à la tête de douze mille hommes, se rendit maître de Bergh S. Vinox & de Dunkerque, d'où il menaçoit Gravelines. Le Comte d'Egmond, Gouverneur de Flandre, s'étant mis à la tête d'une partie des troupes qu'il rassembloit, courut au secours, & joignant les François dans leur retraite, les obligea de faire tête. Leur cavalerie rompit d'abord les Escadrons espagnols ; mais les Reuters ayant rétabli la bataille, on combattit de part & d'autre avec une valeur égale, lorsque douze vaisseaux anglois que le hazard amena sur la côte, entrerent dans la riviere, & commencerent à canonner la droite des François de toutes leurs bordées. Pour comble de malheur le feu s'étant mis dans leurs poudres, les soldats ne penserent qu'à se sauver, laissant Villebon, d'Annebaut, Senerpont, Chaulné, Morvilliers & le Maréchal de Termes qui furent pris griévement blessés. Le cheval du Comte d'Egmond fut tué sous lui ; le Grand Baillif de Brabant eut un bras emporté, Courrieres, Gouverneur de Lille, y perdit la vie avec douze à quinze cens soldats, & Dunkerque fut le prix de la victoire (*b*).

Défaite des François auprès de Calais.

(*a*) Le P. Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 154, 156. Mém. de Montluc *Liv.* IV. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 13.

(*b*) Meteren Hist. des Pays-Bas. *Liv.* I. *fol.* 19. Hooft *Liv.* I. *pag.* 13 & 14. Le P. Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 157.

1558.

VIII.

Descente des Anglois & des Hollandois sur les côtes de France.

La flotte angloise & la hollandoise réunies inquieterent les côtes de Bretagne & de Normandie, & la Cour étoit dans de grandes inquiétudes pour Brest & pour Dieppe. Le Lord Clinton qui commandoit une flotte de cent vingt voiles, ayant joint trente vaisseaux hollandois & zeelandois sous les ordres d'Adolphe de Bourgogne, Seigneur de Wakkene-Capelle, Lieutenant du Comte de Hoorn, Grand-Amiral des Pays-Bas, descendit au Conquest qui fut saccagé. Le Baron du Kersimont ayant assemblé le Ban & l'Arriere-Ban avec ce qu'il put de troupes, chargea si vivement les Anglois qu'il les repoussa dans leurs vaisseaux (*a*), & sitôt que la flotte hollandoise fut rentrée dans ses ports, les Etats ordonnerent de désarmer, dans la crainte d'être chargés de l'entretien (*b*).

Manquée.

Les armées ennemies en présence.

Philibert de Savoye s'étoit enfin mis en campagne à la tête de la plus belle armée qu'on eût encore vûe dans les Pays-Bas. Le Comte de Schwartzenbourg avoit amené un grand nombre de Reuters, & d'Egmond l'ayant joint à la tête de son armée victorieuse, il s'avança jusques à Dourlans entre l'Authie & la Somme. Henri s'étant rendu à son armée vint camper auprès d'Amiens. L'Europe étoit dans l'attente d'une grande bataille, lorsque les Généraux s'éloignerent de concert. Ceux qui veulent chercher du merveilleux dans les résolutions des Princes, ne manquent pas d'attribuer la retraite des Espagnols à un orage violent qui désola leur armée. Les vents, la grêle & le tonnerre combattirent pour les François: les torrens entraînoient les hommes & les chevaux; la foudre se jouoit des tentes qu'elle enlevoit dans les airs, & les soldats effrayés fuyoient sans ordre & sans guides. Ce désastre, disent-ils, détermina Philippe, qui tenoit les Etats à Arras, d'écouter les propositions qu'on faisoit pour la paix, & le Congrès s'assembla dans l'Abbaye de Cercamp (*c*). Mais sans recourir aux prodiges, on peut trouver dans les

Elles se retirent.

Congrès de Cercamp.

(*a*) Le P. Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 158. Rapin Thoyras Hist. d'Anglet. *Tom.* VI. *Liv.* XI. *pag.* 141.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Octob.* 1558, *pag.* 64.

(*c*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 14.

événemens

événemens qui survinrent, les causes & les motifs de la Treve qui se conclut alors entre les deux Couronnes. Christine, Duchesse de Lorraine, fille d'Elisabeth, Reine de Danemarc & sœur de Charles V, ayant obtenu l'agrément d'Henri II, étoit venue à Peronne voir Charles son fils qui tenoit le parti de la France; l'Evêque d'Arras l'accompagnoit & le Cardinal de Lorraine étoit alors auprès du jeune Prince. Granvelle prit occasion d'une visite, dans laquelle ces deux Ministres se rencontrerent, pour leur découvrir avec quel chagrin il voyoit les plus puissans Souverains de l'Europe acharnés à s'affoiblir, au lieu de joindre leurs forces contre l'ancien ennemi des Chrétiens & contre les Sectaires, peste encore plus dangereuse pour l'Eglise. Il ajouta qu'il croiroit s'immortaliser s'il pouvoit contribuer à conclure une paix solide entre les deux Couronnes; qu'il étoit prêt d'engager son Maître à se réunir avec Henri pour travailler de concert à la destruction des hérétiques en France & dans les Pays-Bas, pourvu qu'on ne confiât ce grand œuvre qu'à des personnes discretes. Le Cardinal goûta la proposition, & les deux Prélats entamerent la négociation dont on fit honneur à la Duchesse de Lorraine & à son fils que nous verrons incessamment jouer le rôle de Médiateurs. Quelques Ecrivains ont prétendu que ce fut dès cette premiere entrevue que ces deux Ministres se jurerent la destruction des ennemis de Rome (*a*). Philippe informé de l'ouverture permit au Prince d'Orange de lier une négociation secrete avec le Connétable & le Maréchal de S. André, qui étoient toujours prisonniers à Bruxelles (*b*). Ceux-ci ayant arrangé les préliminaires, les deux Rois envoyerent leurs Plénipotentiaires qui s'assemblerent dans l'Abbaye de Cercamp, au Comté de S. Pol, dans l'Artois (*c*). Philippe nomma le Prince d'Orange, Ferdinand Alvarez de Tolede, Duc d'Albe, Ruy Gomez de Sylva, Comte de Melito, Antoine Perenot de Granvelle, Evêque d'Arras, & Viglius de Zuichem d'Aytta. Mais ce dernier

Projet secret pour détruire les Hérétiques.

Plénipotentiaires au Congrès.

(*a*) De Thou *Liv.* XX, XXII. *pag.* 672. Wolfingham *Lettr.* XCIX. *pag.* 138.
(*b*) Apolog. de Guill. I. *pag.* 76.
(*c*) Belcar. *Liv.* XXVIII. La Popeliniere *Liv.* V. De Thou *Liv.* XX.

PHILIPPE III.

1558.

étant tombé malade, revint à Bruxelles au mois de Novembre (*a*). Le Cardinal de Lorraine, Anne de Montmorency, Connétable de France, Jacques d'Albon de S. André, Maréchal de France & Marquis de Fronsal, Jean de Morvilliers, Evêque d'Orleans, & Claude de l'Aubespine de Verderonne, Secrétaire d'Etat, s'y rendirent pour Henri. Marie dépécha pour l'Angleterre Thomas Thirleby, Evêque d'Ely, Thomas Houward d'Effingham, Gentilhomme de sa Chambre, & Nicolas Wotton, Doyen de York. Enfin le Duc de Savoye nomma Thomas Langusco, Comte de Stropiana. Dès la premiere Assemblée on convint d'un armistice pour quinze jours qui fut prorogé plus d'une fois (*b*), & ce fut la véritable cause de la séparation des armées qui furent renvoyées dans leurs quartiers pendant les négociations. Il paroît même que tout étoit réglé entre la France & l'Espagne avant l'ouverture du Congrès, & qu'il ne restoit de difficulté que sur la restitution de Calais & le rétablissement du Duc de Savoye dans ses Etats.

Mort de Charles II & de Marie Reine d'Angleterre.

Deux morts arrivées pendant les conférences déterminerent la conclusion. Charles II finit ses jours au Couvent de S. Just en Espagne, le 2 Septembre (*c*); Marie le suivit le 17 Novembre, & fit place à sa sœur Elisabeth qui passa de la prison sur le thrône (*d*). Philippe désiroit depuis long-tems de prendre possession de la Couronne d'Espagne; mais il différoit ce voyage, & l'on soupçonnoit qu'il craignoit la présence de son pere. D'un autre côté le titre de Roi d'Angleterre le retenoit; nous voyons que pour le conserver il

Philippe veut épouser Elisabeth.

proposa à la nouvelle Reine de l'épouser, & que ne doutant point du consentement de la Princesse, il avoit envoyé le Duc de Feria à Rome, pour obtenir la dispense du Pape.

Il est refusé.

Mais Elisabeth résolue de rétablir la religion protestante, n'ignoroit pas qu'en reconnoissant le pouvoir de l'Eglise romaine, elle donnoit atteinte au divorce de son pere, fonde-

(*a*) Viglii Vita *n.* LXIX. *pag.* 32.
(*b*) Du Mont Corps Diplom. *Tom.* V. *Part.* I. *pag.* 27, 29, 34.
(*c*) Anton. di Vera Hist. Car. V. *in fine.*
(*d*) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVI. *pag.* 142.

ment de ſa légitimité. Il faut avouer que la Politique eut beaucoup de part aux viciſſitudes que la religion éprouva ſous les enfans d'Henri VIII. Edouard ſorti d'un lit condamné par l'Egliſe Catholique, ſoutint la réforme : Marie dont elle approuvoit la naiſſance, fit ſes efforts pour rappeller l'ancienne religion ; Eliſabeth qu'elle traitoit de bâtarde adulterine, s'efforça d'anéantir une autorité qui lui donnoit l'excluſion.

Philippe III.

1558.

IX.
Traité de Paix entre l'Angleterre & la France.

Philippe déchu de ſes eſpérances ſe preſſa d'aſſurer la paix des Pays-Bas & de l'Italie pour paſſer en Eſpagne, & ne s'embarraſſant plus des interêts de l'Angleterre qui ne le regardoient pas, il raſſembla les Plénipotentiaires à Cateau-Cambreſis. La nouvelle Reine ſe voyant abandonnée, conclut un Traité particulier par lequel elle laiſſoit Henri II en poſſeſſion pour huit ans de Calais, après leſquels ce Monarque devoit lui payer cinq cens mille Couronnes par forme d'amende. Les *Hiſtoriens* des deux Nations équivoquent ſur les termes de cette Clauſe qui varient ſuivant les différentes éditions (*a*). Les François s'en tenant à celle que *Rymer* même a ſuivie, liſent *qua quidem pœna petita, ſive non ſoluta* &c. (*b*), & prétendent que la reſtitution eſt comminatoire avec le payement. Les Anglois ſuivent les autres Exemplaires *qua quidem pœna petita, ſive ſoluta ſit, ſive non ſoluta* &c. (*c*), d'où ils concluent que les François même en payant la ſomme étoient tenus de la reſtitution au terme convenu. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il n'a jamais été queſtion ni de l'amende ni de la reſtitution, & l'on peut préſumer que la Clauſe ne fut écrite que pour la forme, & pour conſoler les Anglois qui devoient être très-piqués de la perte de Calais.

1559.

Traité de Paix entre Philippe & Henri II.

Les Eſpagnols étant convenus des principaux articles qui les concernoient, ne mirent aucun obſtacle à cet accord, & ſignerent leur Traité le 3 Avril. On confirma ceux que Charles V & François I avoient paſſés ; on arrêta le mariage de

(*a*) Rapin Thoyras Hiſt. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 148.
(*b*) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* XV. *pag.* 505.
(*c*) Fred. Leonard, Recueil des Traités. *Tom.* I. *pag.* 31. Conf. Du Mont Corps Diplom. *Tom.* I. *Part.* I. *pag.* 31.

1559.

Don Carlos, Infant d'Espagne, avec Elisabeth, fille aînée d'Henri II, & celui de Marguerite sa cadette, avec Emanuel-Philibert, Duc de Savoye; on fixa la dot de la premiere à quatre cens mille écus, celle de la seconde à trois cens mille, ausquels on joignit l'usufruit du Duché de Berry. Le Roi de France, en considération de ce mariage, rendit à Philibert le Piedmont & la Savoye, à l'exception de Turin, d'Annecy, de Chivas & d'Ast qu'il devoit garder jusqu'à ce que les contestations qui concernoient la succession de Louise de Savoye, fussent décidées, & les parties s'obligeoient de les faire juger dans trois ans. On restituoit l'Isle de Corse aux Genois; Sienne au Duc de Florence; S. Quentin, Hames & & le Catelet à la France, avec le pouvoir de démanteler Yvoy par represfailles de Terouanne; Thionville, Montmedy, Marienbourg, Hesdin & le Comté de Charolois à Philippe; Bouillon & Bouvines à l'Evêque de Liege; le Montferrat au Duc de Mantoue, & le Comté de S. Pol au Duc de Longueville. Les deux Rois se réunissoient pour détruire l'hérésie, & promettoient de se seconder pour obtenir un Concile, de rétablir le Commerce entre leurs sujets, & par un Article qui fut ajouté, on arrêta qu'Elisabeth destinée à Don Carlos épouseroit le Roi son pere (*a*). On convint d'une amnistie pour tous ceux qui s'étoient déclarés pour ou contre les deux Monarques: ce qui rétablit un grand nombre de Seigneurs dans leurs biens. De ce nombre fut Guillaume de Nassau qui recouvra la Principauté d'Orange, dont il n'avoit pu se mettre en possession depuis la mort de son beau-frere (*b*).

Guillaume rétabli dans la Principauté d'Orange.

Découverte du projet formé contre les Hérétiques.

Aussitôt que Philippe eut signé, il envoya en France le Prince d'Orange, le Duc d'Albe, le Duc d'Aarschot & le Comte d'Egmond comme ôtages de l'exécution. Ce fut pendant ce voyage que le premier découvrit dans une conversation qu'il eut avec le Roi, lé projet d'exterminer les hérétiques que le Duc d'Albe négocioit seul, & nous apprenons

(*a*) Du Mont Corps Diplom. *Tom.* V. *Part.* I. *pag.* 34.
(*b*) Du Mont Corps Diplom. *Tom.* V. *Part.* I. *pag.* 44.

de lui-même que dès-lors il prit la résolution de les défendre de tout son pouvoir, & d'expulser des Pays-Bas les Espagnols qui devoient exécuter ce dessein (*a*).

Mort d'Henri II.

Le Duc d'Albe épousa comme Procureur Elisabeth au nom du Roi, & le Duc de Savoye étoit prêt de consommer son mariage avec Marguerite, lorsqu'un accident imprévu changea l'allegresse publique dans le deuil le plus amer. Le Roi qui se piquoit d'adresse dans les exercices de Chevallerie, convoqua un Tournois, & malgré les remontrances de toute sa Cour, il s'opiniâtra d'être un des Tenans avec le Duc de Guise & le Duc de Ferrare. Il courut le premier jour & le second avec un grand succès; mais sur le soir il lui prit fantaisie d'essayer ses forces contre Gabriel de Lorges, Comte de Montgommery, Capitaine de ses Gardes, qui passoit pour le Cavalier le plus ferme de sa Cour. Le Comte refusa par respect pour son Maître la lance qu'Henri lui envoya; mais le Monarque lui ordonnant de la recevoir, il entra en lice, & dès la seconde passe il atteignit le Roi avec tant de roideur qu'il le renversa sur la croupe de son cheval, & la visiere de son casque s'étant levée du contrecoup, le tronçon du bois porta entre l'œil & la paupiere avec tant de violence que le coup fêla le crâne, & fit perdre connoissance au Prince qu'on emporta dans son Palais des Tournelles, où il mourut le dixiéme jour, âgé d'environ quarante ans, & François II lui succéda (*b*).

Mort de Beveren, Stadhouder de Hollande.

Cet événement & l'envie de régler les affaires des Pays-Bas suspendirent le départ de Philippe pour l'Espagne. Maximilien de Bourgogne, Comte de Beveren, Marquis de Veere & de Vlissingue, venoit de mourir, & la Hollande, la Zeelande & le Pays d'Utrecht étoient sans Stadhouder (*c*). Ce Seigneur ne laissa pas d'héritiers, mais tant de créanciers que ses collatéraux renoncerent à sa succession. Nous verrons dans la suite comment ses Marquisats tomberent dans la Maison de Nassau.

(*a*) Apolog. de Guill. I. *ubi supra. pag.* 77.
(*b*) Le P. Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 171.
(*c*) Suffrid. Petri Append. *ad* Bekam *pag.* 190.

1559.

X.

Nouvel Impot.

Il faut à présent remonter aux Etats que Philippe tenoit à Arras lors des premieres propositions de paix, & reprendre la narration des affaires domestiques. Il y renouvella la la demande du centieme, du cinquantiéme (*a*), & l'établissement d'une augmentation de moitié sur le sel & sur les vins; mais il ne réussit pas mieux que la premiere fois. Il en marqua son mécontentement aux Hollandois qui s'y étoient opposés le plus vivement (*b*). Il ne put cependant les engager à souffrir une imposition dont l'assiette auroit instruit le Gouvernement de la fortune des particuliers & des richesses de la Province, & moins encore les faire consentir à des droits dont la perception nuisoit à la Pêche & au Commerce. Les Villes se voyant menacées, prirent le parti d'intéresser le Duc de Savoye par un présent de dix mille florins (*c*), & ce Prince engagea le Roi à se contenter d'un Don gratuit de deux cens cinquante mille florins (*d*). Mais il fit en même tems aux Etats Généraux une Pétition de cent vingt-cinq mille florins en avance de cent vingt-huit mille sur celles qu'on avoit accordées, & le consentement fut à peine donné (*e*), qu'il retomba sur la Hollande, pour demander une création de quinze mille florins de rente, dont le Capital seroit employé à payer les arrérages dûs aux troupes. On ignore le succès de cette affaire; mais nous voyons qu'elle n'étoit pas encore terminée en Octobre 1560 (*f*).

Refusé.

Don gratuit.

Pétition.

Création de Rentes.

Philippe met ordre au Gouvernement.

Quatre ans de séjour dans les Pays-Bas redoubloient le désir du Roi de passer en Espagne, & la guerre étant terminée, il donna ses ordres pour équiper une flotte. Il falloit cependant mettre ordre au Gouvernement pendant son absence. Le Duc de Savoye en possession de son pays, avoit remis le Stadhoudérat général; plusieurs Provinces étoient sans Gouverneur (*g*), & les Conseils manquoient d'Officiers. Il étoit

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 13 *Septemb.* 1558. *pag.* 84.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 1 *Février* 1559. *pag.* 9.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 18-22 *Février* 1559. *pag.* 23.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Avril* 1559. *pag.* 45.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 5 *Mai* & 17 *Juin* 1559. *pag.* 57, 75.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 17 *Juin* 1559. *pag.* 79. *du* 17 *Octobr.* 1560. *pag.* 90.
(*g*) Strada de Bello Belg. *Dec.* I. *Lib.* I. *pag.* 32.

question de remplir les places vacantes, pour établir la tranquillité, de donner un Chef aux dix-sept Provinces, de régler la forme du Gouvernement & de jetter les fondemens des desseins qu'il avoit formés. Philippe avoit deux projets; l'un d'anéantir l'hérésie; l'autre de se rendre maître de Tripoli pour affranchir la Méditerranée des Saletins qui désoloient le Commerce. Les Turcs dont les forces étoient occupées par les guerres civiles que les fils de Mahomet avoient allumées, n'étoient pas en état de protéger les Africains: l'occasion étoit favorable; mais il falloit avant tout assurer la tranquillité des Pays-Bas, & retourner en Espagne pour faire les préparatifs nécessaires. L'Empereur Ferdinand sollicitoit le Gouvernement des dix-sept Provinces pour un de ses fils; la méfiance naturelle du Roi ne lui permettoit pas de mettre cette place importante entre les mains d'un Prince qui pouvoit s'y maintenir par lui-même. Les peuples souhaitoient le Prince d'Orange ou le Comte d'Egmond; mais l'inclination qu'ils marquoient pour ces Seigneurs, devenoit un titre d'exclusion. Le Roi balançoit entre la Duchesse de Lorraine, sa cousine, & la Duchesse de Parme sa sœur naturelle. Le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond soutenoient la premiere (*a*); le Duc d'Albe & Granvelle s'étoient déclarés pour la seconde (*b*), & l'emporterent.

Marguerite de Parme nommée Gouvernante.

Ce choix piqua les Seigneurs, depuis long-tems indisposés contre le Gouvernement, & le Prince d'Orange ne put s'empêcher de dire: » que la docilité de Philippe pour les » mauvais conseils ruineroit un jour son autorité (*c*). La préférence que le Ministre eut dans cette occasion, fut le germe de la haine dont nous verrons les effets. Granvelle s'étoit servi de la demande que Guillaume avoit faite de Christine de Lorraine, pour rendre sa sollicitation suspecte. Guillaume s'étoit apperçu du refroidissement de Philippe; le refus qu'il fit de la Duchesse de Lorraine, dessilla ses yeux. Il oublia

Source de la haine de Guillaume, Prince d'Orange, contre Granvelle.

(*a*) Bentivogl. Relat. *Liv.* I. *ch.* I. *pag.* 58.
(*b*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 16, 17, 18.
(*c*) Conf. Grot. Annal. I.

PHILIPPE III. 1559.

dans ce moment les obligations qu'il avoit à Perenot de Granvelle, pere de l'Evêque, & le livra tout entier à la haine. La connoissance réciproque que ces deux Politiques avoient de la supériorité de leurs lumieres, les forçant a la dissimulation, augmentoit leur animosité, & en rendit les effets plus dangereux.

Guillaume nommé Stadhouder de Hollande.

Octave Farnese partit pour l'Italie aussitôt que Marguerite sa femme eut été reconnue, & le Roi distribua les Gouvernemens particuliers des Provinces qui lui étoient subordonnées. Il nomma Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande, de Zeelande, d'Utrecht, de Westfrise, de Voorne & de la Brille (*a*), & l'année suivante il y joignit le Gouvernement de Bourgogne, titre inutile, puisque le Prince avoue qu'il n'en a jamais exercé les fonctions ni retiré d'utilité (*b*). Il donna la Flandre & l'Artois à Lamoral d'Egmond; la Frise, l'Overyssel, Groningue & Lingen à Jean de Ligne, Comte d'Aremberg. Charles de Brimeu, Comte de Meghen, eut la Gueldre & le Comté de Zutphen; Pierre Ernest de Mansfeld fut confirmé dans le Luxembourg; Jean, Comte d'Oostfrise, obtint le Duché de Limbourg (*c*); Jean, Marquis de Berghen, le Hainaut, Valenciennes & le Cateau-Cambresis (*d*); le Baron de Barlaimont fut nommé Gouverneur de Namur; Jean de Montmorency fut pourvu du Gouvernement de Lille, de Douay & d'Orchies, & Florent de Montmorency, Baron de Montigny, de celui de Tournay. La plus grande partie de ces Seigneurs étoient Chevaliers de la Toison, & tous avoient signalé leur valeur & leur zéle dans la derniere guerre. Ainsi Philippe trouvoit moyen de récompenser leurs services sans entamer ses Finances. Chaque Stadhouder avoit dans son Gouvernement le commandement des troupes & l'administration de la Justice conjointement avec les Tribunaux, à

Nouveaux Stadhouders des autres Provinces.

(*a*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 94.
(*b*) Apolog. de Guill. I. *ubi supra. pag.* 72.
(*c*) Strada de Bello Belg. *Dec.* I. *Lib.* I. *pag.* 32.
(*d*) Van der Haar Init. Tumult. Belgic. *Lib.* I. *cap.* V. *pag.* 91.

l'exception

l'exception de la Flandre & du Brabant que la Gouvernante régissoit par elle-même (*a*). Philippe III.

Quelques Historiens racontent que le Prince d'Orange sollicitoit le Gouvernement de Flandre, & que le Roi qui ne l'avoit nommé au Stadhoudérat de Hollande que pour acquitter la parole qu'il avoit donnée à Charles, ne voulut pas lui confier une Province si voisine de la France (*b*). Le Roi se flattoit peut-être que les Hollandois le refuseroient, sous prétexte de leur privilege qui n'admet que les Nationnaux dans les charges. Guillaume étoit né à Dillenbourg dans le Comté de Nassau; il avoit été élevé dans les Pays-Bas; il possédoit en Hollande le Comté de Breda & régissoit les biens de la Maison d'Anne de Buuren son épouse, en qualité de tuteur d'un fils & d'une fille qu'il avoit eus de ce mariage (*c*): de façon qu'on le confondoit avec les originaires de la Province. Les Princes de sa Maison avoient été Ducs de Gueldre & Comtes de Zutphen; Guillaume de Nassau son pere étant Luthérien, il avoit été élevé dans cette Religion, & quoiqu'il fît profession de Catholicité, les Protestans qui commençoient à dominer, comptoient sur sa protection (*d*). Ainsi les peuples le reçurent avec empressement. Le Comte de Hoorn s'étoit flatté d'être continué dans le Stadhouderat de Gueldre qu'il exerçoit depuis quelque tems par commission (*e*); mais l'Evêque d'Arras fit entendre au Roi que ce Seigneur devoit se contenter de la charge de Grand-Amiral, & fit nommer le Comte de Meghen (*f*).

1559. Particularités sur Guillaume.

XI. Sieges, Départemens & Membres des Conseils.

La nouvelle Gouvernante choisit le Brabant pour sa résidence, & le Roi transféra les Conseils à Bruxelles, afin qu'elle pût les consulter dans les affaires importantes. Nous

(*a*) J. Hopper *Lib.* I. *cap.* I. *pag.* 19.
(*b*) Hooft *Liv.* Ii *pag.* 21. Apolog. de Guill. I. *ubi supra. pag.* 72.
(*c*) Voyez le Testament d'Anne d'Egmond *dans* le Supplem. au Corps Diplom. *Tom.* III. *Part.* I. *pag.* 156.
(*d*) Strada de Bello Belgico *Dec.* I. *Lib.* II. *pag.* 90. *Lib.* III. *pag.* 137. *Lib.* IV. *pag.* 169.
(*e*) Apolog. du Comte de Hoorn *pag.* 7. *dans* Bor Pieces authent. *Tom.* I. *pag.* 50.
(*f*) Burgund. *Lib.* I. *cap.* 20. Van der Haar Init. Tumult. Belg. *Lib.* I. *cap.* V. *pag.* 90.

1559.

appuyons ſur cette anecdote avec d'autant plus de raiſon, que quelques Auteurs ſemblent rapporter la création des Conſeils à l'époque de leur tranſlation ; mais ces Corps ſubſiſtoient depuis long-tems, & Philippe ne fit alors que leur rendre un droit dont il les avoit privés à ſon inthroniſation (*a*). On conſultoit le Conſeil d'Etat ſur ce qui concernoit la ſureté & la tranquillité des Provinces. Le Conſeil Privé veilloit à l'adminiſtration de la Juſtice & de la Police (*b*), & la Chambre des Finances avoit inſpection ſur la perception & la diſtribution des revenus de l'Etat. La crainte que l'importance de ces fonctions ne donnât trop de crédit à ces Officiers, porta la défiance de Philippe à limiter chacun dans l'exercice de ſa charge, lui défendant l'entrée dans les autres Conſeils, afin de le borner dans le ſeul Corps dont il étoit Membre. Il compoſa le Conſeil d'Etat des plus grands Seigneurs du Pays ; le Prince d'Orange, le Comte d'Egmond, Philippe de Stavele, Seigneur de Glaion, Charles, Baron de Barlaimont, Préſident du Conſeil des Finances, Viglius de Zuichem ab Aytta, Préſident du Conſeil Privé, & l'Evêque d'Arras furent nommés Conſeillers ordinaires. Le Prince d'Orange que les contradictions de Granvelle avoient éloigné depuis quelque tems, eut peine à reprendre ſa place (*c*). Lés Chevaliers de la Toiſon, les Membres des autres Conſeils & ceux du Grand-Conſeil de Malines, avoient auſſi leur entrée, lorſque la Gouvernante les appelloit (*d*).

Mécontentement des Seigneurs.

On ne peut diſconvenir de la prudence du Légiſlateur ; mais le zéle indiſcret des Inquiſiteurs ne lui permit pas d'en recueillir le fruit. Naturellement auſtere & pouſſé par Granvelle à perſécuter les Sectaires, il acheva de ſe rendre odieux à des peuples attachés à leur Souverain, mais idolâtres de la liberté. La paix fit éclater des murmures que le bruit des armes avoit étouffés. La Nobleſſe entraînée par l'honneur ſa-

(*a*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 22.
(*b*) Hopper Mém. des Troubles *in* Anal. Belg. *Tom.* II. *Part.* II. *pag.* 18.
(*c*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* I. *pag.* 4.
(*d*) J. Hopper Mém. des Troubles *ubi ſupra. Tom.* II. *Part.* II. *pag.* 18.

crifioit ses interêts à la défense de l'Etat. Rendue à ses réflexions, elle s'accoûtuma à regarder les bienfaits du Prince comme un salaire acquis à ses services, & l'oubli devint une injure. Le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond se croyoient dignes du Gouvernement général, & regardoient les Stadhoudérats dont ils étoient revêtus, bien au-dessous de leurs mérites: prévention si funeste pour les Rois que *Seneque* lui attribue l'assassinat de Cesar. » Ses Amis, dit-il, » quoique récompensés au-delà de leurs services, prirent » pour une injure de n'avoir pas obtenu tout ce qu'ils espé» roient ». Le crédit des Espagnols aggravoit les mécontentemens. » Les Flamands, disoient-ils, ne servent que d'om» bre dans le Conseil; on les amuse à lire les enveloppes. » Le Duc d'Albe, Ruy Gomez & Granvelle décident dans » le Cabinet ». Si la présence du Roi les retenoit, la contrainte augmentoit la haine, & le choix que Philippe fit de Granvelle pour le Ministre secret de ses volontés & le Conseiller nécessaire de Marguerite, fit éclater les animosités (*a*).

Particularités sur Granvelle.

Antoine Perenot étoit fils de Nicolas, qui de Maréchal à Nozerois en Bourgogne, étoit devenu Procureur à Dole, ensuite Secrétaire de la Duchesse de Parme. Charles ayant connu son adresse & sa capacité pour les affaires, l'avoit approché de sa personne. Il avoit amassé un bien considérable dont il avoit acquis la Terre de Granvelle, & s'étoit servi de son crédit pour obtenir à son fils l'Evêché d'Arras (*b*). Philippe prit Antoine à la recommandation de l'Empereur, & bientôt la subtilité de l'esprit du jeune homme, la souplesse de son caractere, sa prudence, la solidité de son jugement, mériterent la confiance de son nouveau Maître (*c*). Ses ennemis le peignent comme un fourbe rempli d'ambition. Ils l'accusent d'avoir conseillé au Roi de se faire relever du serment de son inthronisation pour renverser sans

(*a*) Strada de Bello Belg. *Dec.* I. *Lib.* II.
(*b*) Meteren *Liv.* I. *fol.* 30.
(*c*) Strada *Dec.* I. *Lib.* II. *pag.* 77.

Philippe III. 1559.

ſcrupule les privileges de ſes ſujets. (*a*). Il eſt au moins avéré qu'il ne ceſſa de travailler à l'avancement du deſpotiſme, & que s'il s'attira la haine générale des Flamands (*b*), il ſçut conſerver toute ſa vie la faveur de ſon Maître, dont il étoit le Conſeil, même après ſon rappel. Elevé par ſon pere dans les principes de la Politique eſpagnole, il mettoit en pratique tout ce qui pouvoit contribuer à l'augmentation de l'autorité royale. Impénétrable dans ſes vûes, ſoumis aux moindres ordres, Philippe le laiſſa auprès de Marguerite plutôt comme un ſurveillant à ſa conduite que comme un Miniſtre ſubordonné. Son crédit lui fit oublier ſa naiſſance; il fit parade de ſon pouvoir: naturellement altier & colere, il offenſa les Grands, & devint l'exécration des peuples (*c*).

Etat des Troupes.

L'abord des Etrangers que le Commerce attiroit de toutes parts, ſervant de véhicule aux nouvelles opinions, le nombre des Proteſtans augmentoit tous les jours, & les ſupplices ne faiſoient qu'irriter le mal (*d*). La fureur d'établir le deſpotiſme redoubloit l'amertume du zéle, & les troupes étrangeres qu'on avoit introduites dans les Provinces pendant la guerre contre la France, appuyoient les exécutions. Depuis Charles I les Etats avoient conſenti à tenir ſur pied un certain nombre de Cavaliers ſous le titre de *Compagnies d'Ordonnance*. Charles II les avoit augmentées juſqu'à trois mille chevaux (*e*); mais il s'en falloit beaucoup qu'elles ne fuſſent complettes (*f*). Philippe eſſaya de les rétablir; mais il ne put y réuſſir. Il ne laiſſa pas de diviſer ce qui reſtoit de cette troupe, en quatorze Compagnies qu'il diſtribua ſous les ordres de chaque Stadhouder, & donna le commandement du Corps entier à Philippe de Croï, Duc d'Aarſchot, qui avoit pour Lieutenans Antoine de Lalain, Comte de Hoogſtraaten, Maximilien de Hennin, Comte de Boſſu,

(*a*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor *pag.* 5, 6. Burgund. *Lib.* I. *pag.* 59.
(*b*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 52.
(*c*) Le Clerc Hiſt. des Pays-Bas *Tom.* I. *pag.* 5.
(*d*) Strada *Dec.* I. *Lib.* II.
(*e*) Strada *Dec.* I, *Lib.* I. *pag.* 34. Guicciard. Deſcript. des Pays-Bas. *pag.* 41.
(*f*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 19.

Jean de Croï, Comte de Roeux, & Henri, Seigneur de Brederode, tous Chevaliers de la Toison (*a*). Le Roi auroit bien voulu congédier l'infanterie allemande ; mais il manquoit d'argent pour la payer, & les Etats étoient d'autant moins disposés à le fournir qu'il se proposoit de laisser les Espagnols, dont il avoit même augmenté le nombre (*b*), & de l'entretien desquels il vouloit les charger. Il avoit commencé par licencier les Nationnaux, & conservoit les Etrangers, parce que ces derniers étoient nécessaires à l'exécution de ses projets.

XII. Projet d'augmenter le nombre des Evêques.

Il falloit en même tems des Surveillans dans le Clergé pour empêcher les progrès de l'erreur, & leur donner un grade qui rendît leurs décisions respectables. Granvelle conseilla à Philippe d'augmenter le nombre des Evêques, & de leur donner séance dans les Etats. François Sonnius étoit chargé de solliciter une Bulle pour l'érection des nouvelles Cathédrales (*c*), & pour parer aux oppositions que le Conseil auroit pû former à la réception du Bref, le Roi autorisa la Gouvernante à rompre toute délibération contraire, & à faire l'arrêté sur l'avis de Granvelle, de Barlaimont & de Viglius (*d*). La plûpart des Auteurs prétendent que l'Arrêt se formoit à la pluralité des voix (*e*) ; mais les mieux-instruits nous apprennent qu'elle n'étoit tenue de consulter que Granvelle en matiere de religion (*f*). C'étoit donc pour forcer les peuples à l'obéissance qu'il s'opiniâtroit à garder les Espagnols dans les Pays-Bas (*g*), & pour y réussir, il proposa au Prince d'Orange de lui donner le commandement au-dessus de Julien Romero & de Jean Mendoze, leurs Capitaines (*h*) ; mais Guillaume eut la générosité de répondre, que » les Flamands auroient sacrifié inutilement leur

Autorité de Granvelle en matiere de religion.

Guillaume refuse le commandement des troupes Espagnoles.

(*a*) Strada *Dec.* I. *Lib.* I. *pag.* 35. Meteren *Liv.* I. *fol.* 24.
(*b*) Lettr. Particul. *du 6 Août* 1558. De Thou *Liv.* XXIII. *pag.* 273.
(*c*) Burgund. *Lib.* I. *pag* 22.
(*d*) Strada *Dec.* I. *Lib.* I. *pag.* 51.
(*e*) Meteren Hist. des Pays-Bas. *Liv.* I. *fol.* 24.
(*f*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 23.
(*g*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* I. *pag.* 5.
(*h*) J. B. de Taffis Comment. *Lib.* I. *in* Anal. Belg. *Tom.* II. *Part.* II. *pag.* 133.

PHILIPPE III. » ſang & leurs biens, s'ils demeuroient ſous un joug étran-
» ger » (*a*). La candeur qui dictoit cette réponſe, & la fermeté qu'elle annonçoit, bleſſerent la fierté de ce Monarque, accoûtumé à voir les hommes ployer au moindre de ſes regards.

1559.

Philippe tient Chapitre de la Toiſon. Aſſemblée des Etats-Généraux.

Prêt à quitter les Pays-Bas il convoqua à Bruxelles un Chapitre de la Toiſon & les Etats Généraux. Il reçut dans le premier François II, Roi de France, le Duc de Feria, le Duc d'Urbin & le Duc de Mantoue, le Prince de Sulmone, Lannoy, le Duc d'Aarſchot, le Marquis de Renti, le Comte de Hoogſtraaten, le Comte de Ligne & le Baron de Montigny (*b*). La ſeconde Aſſemblée ne le flatta pas également. Quelques Seigneurs ayant prévu qu'il n'inſiſtoit à laiſſer les Eſpagnols dans leurs garniſons que dans l'intention de faire exécuter ſes volontés, pouſſerent les Députés des Villes à demander qu'on les rappellât. Le peuple ſe plaignoit des déſordres qu'ils commettoient faute de payement (*c*), & le Prince d'Orange revint exprès de France pour appuyer la demande (*d*). Il appréhendoit ſur l'exemple de Granvelle & ſur la promeſſe que le Roi avoit faite au Duc de Feria, de voir le Conſeil rempli d'Eſpagnols (*e*), & craignoit un Gouvernement dirigé par des Etrangers & ſoutenu par des troupes indépendantes des Provinces. Philippe n'ignoroit pas le mécontentement général, & regardoit de mauvais œil Guillaume qu'il en croyoit l'auteur (*f*).

Diſcours de Granvelle au nom du Roi.

Granvelle portant la parole pour le Roi, repréſenta à l'ouverture des Etats » l'obligation où Sa Majeſté ſe trouvoit de
» conſoler par ſa préſence les Eſpagnols privés depuis ſi long-
» tems de la vûe de leur Souverain ; que la Providence, en
» le mettant à la tête de tant de Nations différentes, l'avoit
» aſſujetti à partager ſes attentions pour leur bonheur ; qu'il

(*a*) Grot. Annal. *Lib.* I. *pag.* 23. Hooft *Liv.* I. *pag.* 23.
(*b*) Van der Haar Init. Tumult. Belg. *ad ann.* 1559.
(*c*) Voyez les Remontrances au Roi *dans* les Réſolut. des Etats *du* 7 *Août*, 1559. *pag.* 96.
(*d*) Apolog. de Guill. I. *ubi ſupra. pag.* 77.
(*e*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 23.
(*f*) Van der Haar Init. Tumult. Belg. *Lib.* I. *cap.* VII. *pag.* 107.

» le devoit même par reconnoiſſance, les Eſpagnols l'ayant aidé de leurs troupes & de leur argent à la défenſe de ſes autres Pays ; que Philippe n'oublieroit jamais les ſervices qu'il avoit reçus des Flamands ; qu'il auroit ſouhaité pouvoir débarraſſer leurs Villes des ſoldats étrangers, & nommément des Allemands ; qu'il lui étoit impoſſible de les payer avant ſon départ, quoiqu'il eût fourni depuis peu pour cet objet ſeul onze cens mille florins en lettres de change tirées ſur l'Eſpagne, & qu'il prioit les Etats de les entretenir juſqu'à ce qu'il ait envoyé de nouveaux fonds ; que l'affection qu'il avoit pour les Pays-Bas, l'avoit engagé à préférer à ſon propre fils une Princeſſe née & élevée chez eux, perſuadé qu'ils obéiroient plus volontiers à leur Compatriote qu'à un Prince Eſpagnol ; qu'il leur recommandoit d'avoir pour elle la même obéiſſance & la même affection que pour lui-même. Il finit enfin ſa harangue par les exhorter à conſerver la religion de leurs Peres, à veiller à l'adminiſtration de la Juſtice, uniques moyens d'aſſurer une paix durable ; qu'au reſte il s'en repoſoit ſur leur fidélité & leur attachement pour ſa perſonne, & leur promit de les viſiter auſſitôt que ſes affaires le permettroient (*a*) ». Le Penſionnaire répondit pour les Etats, » qu'ils éprouvoient la rigueur des adieux avec une douleur dont leur affection redoubloit la vivacité ; qu'ils ſacrifioient leur ſatisfaction particuliere à l'avantage général & aux interêts de Sa Majeſté, inſéparables de ceux de ſes ſujets ; qu'ils la ſupplioient de ne pas oublier leur zéle pour ſon ſervice, de venir les viſiter le plus ſouvent qu'il ſeroit poſſible, & de recevoir les aſſurances du plus parfait dévouement & de l'obéiſſance la plus ſoumiſe.

PHILIPPE III. 1559.

Réponſe des Etats.

La Politique qui dictoit la harangue & la réponſe, empêcha les Orateurs de toucher le point critique ; cependant il étoit facile de comprendre par le diſcours du Roi qu'il avoit intention de chaſſer les Proteſtans de ſes Etats. On ſçavoit qu'il avoit fait le voyage de Malines pour recomman-

Vûes ſecretes de Philippe.

(*a*) Voyez les Réſolut. de Holl. *du* 7 *Août*, 1559. *pag.* 90. Bor *Liv.* I. *pag.* 14. Recueil des Placards *Tom.* III. *pag.* 28.

PHILIPPE III. der au Grand-Conseil de veiller exactement à l'exécution des Edits (*a*).

1559. Requete des Villes.

Aussi les Villes lui présenterent une Requête en langue Wallonne, par laquelle elles demandoient » qu'on rappellât » les Espagnols des places frontieres ; qu'on les remplaçât » par des troupes nationales, & qu'on ne composât le Con» seil que de Flamands ». La demande étoit motivée par les désordres que les soldats ne cessoient de commettre, & par la complaisance du Gouvernement pour leurs fautes (*b*). Le Roi sortit en colere de l'Assemblée ; il lui échappa de dire : *Et moi qui suis Espagnol, voudront-ils bien me souffrir dans leur Pays ?* On ajoute que le Duc de Savoye reprocha vivement aux Etats d'avoir offensé la Majesté Royale (*c*), & l'on raconte qu'un Espagnol voyant le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond jouer aux échecs, leur demanda s'ils se flattoient d'avoir le tems de finir la partie ; que Guillaume ayant réfléchi sur la question, poussa le Comte de s'informer du Seigneur dont il étoit ami, de ce qu'il vouloit dire, & celui-ci l'avertit que le Roi s'étoit fait donner les noms de ceux qui avoient souscrit la Requête, pour les punir à la premiere occasion (*d*). Quoi qu'il en soit, le Roi répondit, lorsque le premier mouvement fut appaisé : » Qu'il n'avoit » jamais eu l'intention de mettre des Etrangers dans le Con» seil ; qu'il en avoit donné la preuve en nommant Margue» rite au lieu de Don Carlos ; qu'il ne pouvoit se passer des » Espagnols pour protéger sa frontiere contre des voisins » aussi remuans que les François ; qu'on devoit attribuer au » défaut de payement les sujets de plaintes que les soldats » avoient donnés à quelques bourgeois ; qu'on n'en avoit pas » moins éprouvé des troupes nationales ; qu'il auroit soin à » l'avenir d'envoyer l'argent de leur paye de trois mois en » trois mois ; que cependant il les auroit emmenés avec lui, » s'il eût sçu que les peuples le souhaitoient ; qu'ils auroient

Le Roi irrité contre les Etats.

Sa Réponse.

(*a*) Burgund. I. *Lib.* I. *pag.* 21. Hopper *Liv.* I. *chap.* II. *pag.* 20.
(*b*) Remontrances au Roi *dans* les Résolut. de Holl. *du 7 Août*, 1559. *pag.* 98.
(*c*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 29.
(*d*) Meteren *Liv.* I. *fol.* 25.

tort

» tort de douter de son affection, lorsqu'il se chargeoit volontairement de l'entretien de ceux qui n'étoient destinés qu'à leur défense; qu'il avoit conservé douze cens hommes des troupes nationales; qu'il les laissoit à la solde des Provinces & qu'avant trois ou quatre mois il rappelleroit les Etrangers, à condition que les Etats se chargeroient de l'entretien des troupes nécessaires pour garder les frontieres (*a*). En effet il ordonna secrétement en partant de retirer les soldats des Provinces, où leur séjour pourroit causer des séditions, mais de ne les congédier qu'à l'extrêmité. Sa réponse prouve clairement la crainte d'indisposer les esprits, mais en même tems l'intention de suivre le premier projet. L'Evêque d'Arras n'osant s'expliquer clairement sur l'entrée des Etrangers dans les Conseils, où lui-même vouloit conserver la place qu'il occupoit, cherche à justifier le Roi par l'exemple de Marguerite qu'il préfére à son fils, parce qu'elle est née dans leur pays, se taît sur les autres (*b*), & le Roi retira la parole qu'il avoit donnée au Duc de Feria (*c*).

XIII. Erection de nouveaux Evêchés.

Philippe ayant congédié les Etats se rendit à Middelbourg, & ce fut en cette ville qu'il reçut le Bref pour l'érection des nouveaux Evêchés (*d*), imaginé par Granvelle, qui se flattoit de le faire accepter, en persuadant aux Flamands que par ce moyen ils s'affranchissoient de la Jurisdiction spirituelle des Métropoles étrangeres. Nous verrons dans la suite la réussite de ce projet. La Flotte mit à la voile de Vlissingue sous le commandement du Comte de Hoorn, Amiral des Pays-Bas; elle étoit de quatre-vingt-dix voiles, & le Roi avoit nommé Charles de Tisnacq, un de ses Conseillers, avec Joost de Corteville & Paul Phintsing, Secretaires, pour l'accompagner & suivre à sa Cour les affaires des Pays-Bas (*e*). Il prit terre à Laredo en Biscaye le 8 Septembre, après avoir essuyé une furieuse tempête en entrant

Philippe part pour l'Espagne.

(*a*) Réponse du Roi *dans* les Résolut. de Holl. *du* 7 *Août*, 1559. *pag.* 98.
(*b*) Strada *Decad.* I. *Lib.* II. *pag.* 77.
(*c*) Burg. *Lib.* I. *pag.* 33. Conf. l'Hist. de la Patr. *Tom.* VI. *Liv.* XXI. *pag.* 54.
(*d*) Hopper *Liv.* I. *chap.* II. *fol.* 24.
(*e*) Hopper *Liv.* I. *chap.* 19. Meteren *Liv.* I. *fol.* 24.

PHILIPPE III. dans le Port. Plusieurs vaisseaux périrent; entre les autres celui qu'on avoit chargé des bijoux & des meubles précieux que le Roi emportoit des Pays-Bas : ce qui fit dire *qu'il avoit dépouillé la terre pour enrichir la mer.* On raconte encore qu'en sortant du vaisseau, *il rendit graces à la Providence qui l'avoit conservé pour extirper l'héréfie.* En effet il signala son arrivée par le supplice de plusieurs Protestans qu'il fit bruler à Seville & à Valladolid. On nomme entr'autres Jean Ponce de Leon, fils du Comte de Baleno, Jean Gonzales, fameux Prédicateur, Marie Viroes, & Cornelie Bohorches (*a*).

1559.

Supplice des Hérétiques.

Mariage de Philippe avec Elisabeth de France.

Elisabeth de France arriva à Madrid au commencement de l'année suivante, & Philippe consomma le mariage (*b*). Les Stadhouders pendant les réjouissances qu'on célébroit dans les Pays-Bas, proposerent aux Etats d'augmenter de mille chevaux les troupes d'Ordonnance qui n'étoient qu'à deux mille, & de les partager en quatorze Compagnies conformément aux ordres que le Roi avoit donnés à son départ (*c*). Les Députés de Hollande étant sollicités par le Prince d'Orange, refuserent de traiter cette affaire en particulier, & demanderent une Assemblée des Etats Généraux (*d*). Marguerite appréhendant de trouver de la contradiction dans ses projets, refusa la convocation, & répondit qu'elle ne pouvoit accorder leur demande sans aller contre les intentions du Roi. Les Etats en consentant à l'entretien de l'ancienne Cavalerie, avoient aussi donné leur agrement pour la levée d'une espece de milice qui montoit à six mille hommes. On leur proposa de mettre à leur place mille chevaux & deux mille cinq cens fantassins, pour remplacer la Garde espagnole sur les frontieres (*e*). Les Députés répondirent que l'entretien des garnisons devoit se prendre sur les Pétitions, & qu'ils ne les avoient portées à cent mille florins

1560.

Débats pour l'augmentation des troupes nationales.

(*a*) De Thou *Liv.* XXII. *ad ann.* 1559. Belcar. *Lib.* XXVIII. *n.* 99.
(*b*) Meteren *Liv.* I. *fol.* 25.
(*c*) Résolut. de Holl. *du 7 Sept.* 1459. *pag.* 108.
(*d*) Résolut. de Holl. *du 9 & 26 Avril*, 1560. *pag.* 33, 40.
(*e*) Résolut. des Etats de Holl. *du 9 Avril*, 1560. *pag.* 33.

qu'à cette condition (*a*) ; que conséquemment on ne pouvoit leur demander d'augmentation pour cet objet. La Gouvernante les pressant sur cette affaire, ils déclarerent nettement qu'on ne devoit rien espérer de leur part jusqu'à ce que les Espagnols eussent vuidé le Pays (*b*). Les mécontens pour échauffer l'esprit du peuple, faisoient courir le bruit que le Ministere ne cherchoit qu'à l'amuser jusqu'à l'arrivée de huit mille Espagnols & de vingt mille Wallons que le Roi envoyoit pour établir l'Inquisition les armes à la main (*c*). La crainte augmenta les murmures : on accusoit hautement Marguerite de perfidie. Les villes poussées par les Stadhouders particuliers redoubloient leurs instances ; il fallut céder, & Romero eut ordre de conduire les Espagnols en Zeelande pour attendre la Flotte qui devoit les ramener dans leur Pays (*d*). On distribua ces soldats dans le Pays de Voorne & dans l'Isle de Walcheren. La Gouvernante, pour remplir ses ordres, retardoit l'armement de la Flotte autant qu'il étoit possible ; mais les Zeelandois refuserent de travailler aux digues, criant *qu'ils aimoient mieux voir leurs Isles ravagées par la mer que par les Espagnols.* Dans cette extrémité Marguerite assembla Granvelle, Barlaimont & Viglius, pour déliberer sur ce qu'elle devoit faire. L'Evêque d'Arras même fut d'avis de céder à la nécessité, & Marguerite écrivit en Espagne pour demander les derniers ordres. Philippe différa sa réponse pour la régler sur le succès de son expédition en Afrique. Mais sur la nouvelle que Piali & Dragut avoient détruit sa Flotte, & que le dernier demeuroit maître de Tripoli (*e*), il se détermina à rappeller ses troupes qui lui devenoient nécessaires (*f*). Les Espagnols mirent à la voile au commencement de l'année suivante : ensorte qu'ils étoient demeurés dans les Pays-Bas une année de plus que le Roi n'avoit promis. Les Hollandois ne sentirent que médio-

La Nation révoltée contre le séjour des Espagnols.

Perte de Philippe en Afrique.

Départ des Espagnols.

(*a*) Résolut. des Etats de Holl. *du* 11 *Sept.* 1560. *pag.* 85.
(*b*) Strada *Dec.* I. *Lib.* III. *pag.* 100.
(*c*) Vie de Guill. I. *Tom.* I. *pag.* 195.
(*d*) Résolut. des Etats de Holl. *du* 13 *Décemb. pag.* 97.
(*e*) De Thou *Liv.* XX. Natalis *Lib.* XII. *ad ann.* 1560. *n.* 28.
(*f*) Strada Dec. I. *Lib.* III. *pag.* 97, 100. Meteren *Liv.* I. *fol.* 24, 26.

Philippe III.

1560.

Rupture avec l'Angleterre.

crement la joye de leur départ; la rupture entre les Couronnes d'Espagne & d'Angleterre leur donnoit de nouvelles inquiétudes. Philippe piqué du refus qu'Elisabeth avoit fait de sa main, lui avoit renvoyé l'Ordre de la Jarretiere, & sollicitoit un Bref d'excommunication contr'elle (*a*). La Reine s'en vengea en doublant les péages sur les cuirs & sur les laines, & en ordonnant à ses Armateurs d'interrompre le Commerce des Pays-Bas (*b*).

Mort du Pensionnaire Adrien Van der Goes.

Dans ces circonstances Adrien Vander Goes étant mort, les Etats s'assemblerent pour lui donner un successeur. Arnoud Coebel, Receveur Général, Adrien Sandelin, Pensionnaire d'Amsterdam, étoient sur les rangs; mais Jaques Van den Einde, Pensionnaire de Delft, eut la préférence.

Van den Einde nommé Pensionnaire.

Ce dernier s'étoit acquitté au gré des villes de plusieurs commissions importantes, & cette place devenant tous les jours plus délicate, les Etats arrêterent de doubler ses appointemens, qui furent portés à huit cens livres (*c*). On augmenta pareillement les gages de tous les Officiers; ce qui prouve que l'or & l'argent du nouveau Monde commençoit à circuler avec plus d'abondance (*d*).

Augmentation des gages des Officiers.

XIV.

Fermentation au sujet de l'érection de nouveaux Evêchés.

Malgré les murmures de tous les Ordres de l'Etat le Ministere n'étoit occupé que de l'établissement des nouveaux Evêques. Les dix-sept Provinces étoient rangées sous trois Métropoles. L'Archevêque de Cambray avoit pour Suffragans les Evêques de S. Omer, d'Arras, de Tournay & de Namur. L'on donnoit à celui de Malines, Anvers, Gand, Bruges, Bois-le-Duc, Ypres & Roermonde. La Métropole d'Utrecht étoit composée de Haarlem, de Deventer, de Middelbourg, de Leuwaarden, de Groningue, & l'Evêque de Boulogne étoit réuni à l'Archevêché de Rheims. Mais la plûpart des villes refusoient de les recevoir. La Gouvernante n'osoit parler en Maîtresse, depuis le départ des Espa-

(*a*) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 182. Meteren *Liv.* I. *fol.* 31.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Décemb.* 1559. *pag.* 127. *du* 5 *Juillet*, *du* 4 *&* *du* 10 *Sept.* 1560. *pag.* 62, 84, 87.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 11 *Novemb.* *&* *du* 15 *Décemb.* 1560. *pag.* 92, 99.

(*d*) Voyez ci-dessus *Tom.* IV. *Liv.* XII. *pag.* 661.

gnols; elle avoit même furcis à l'exécution des Placards pour regagner l'affection des peuples. Les Flamands n'étoient pas dupes de sa modération; ils imputoient sa douceur à sa foiblesse, & la disgrace que Philippe avoit éprouvée devant Tripoli, devenoit un sujet de réjouissance pour eux. Granvelle sans se rebuter, se flattoit de leur persuader que le Roi n'avoit d'autre objet que la liberté de ses sujets, en les délivrant des Jurisdictions étrangeres. Le peuple démêloit que le véritable but étoit l'avancement de l'Inquisition; il regardoit les nouveaux Evêques comme autant de surveillans autorisés à cet établissement, sous prétexte de conserver l'ancienne Religion. Il faut convenir que les Eglises d'Arras, d'Utrecht, de Cambray & de Tournay, qui seules avoient le titre de Cathédrales, ne suffisoient pas pour gouverner un aussi grand nombre de Cures. C'étoit sur cet exposé que la Bulle d'érection étoit fondée, & l'Evêque d'Arras avoit cru réussir dans l'esprit des peuples comme il avoit fait à Rome. Dans les premiers tems, leur disoit-il, les Provinces étoient incultes & vuides d'habitans; la multiplicité des Prélats étoit superflue: aujourd'hui qu'aucun lieu dans l'Europe n'est plus peuplé que les Pays-Bas, il faut augmenter les ouvriers, à proportion que la moisson est devenue plus abondante. Mais les Flamands, loin de penser qu'il eût en vûe la gloire de Dieu & l'utilité des peuples, imaginoient que l'innovation dans le Gouvernement Ecclésiastique leur annonçoit des changemens dans le Civil, & si l'Inquisition les faisoit trembler, ils redoutoient encore plus les malheurs qu'ils prévoyoient. La Bulle en étoit le présage. Un de ses motifs étoit la nécessité de prévenir les pieges des hérétiques leurs voisins: ce qui demandoit un plus grand nombre de Pasteurs éclairés & vigilans (*a*). Ils n'ignoroient pas que ce Tribunal établi en Espagne pour découvrir les Chrétiens qui retournoient au Judaïsme, s'étoit rendu odieux aux Catholiques mêmes par sa façon de procéder & par sa cruauté (*b*). La nomination aux Evêchés que le Pape laissoit au Roi, ne se ré-

(*a*) Onuphrii Vita Pauli IV. De Thou *Liv.* XXII.
(*b*) De Thou *Liv.* III. Mémoir. de Nevers *Tom.* I. *pag.* 472, 603.

1560.

ſervant que le droit de confirmation & d'inſtallation, les faiſoit réfléchir ſur les ſuites de la double dépendance, & tous les Ordres de l'Etat s'étoient réunis pour défendre leurs privileges.

Nomination des nouveaux Evêques.

La Liſte qui parut, donna lieu à des raiſonnemens de toute eſpece. L'Archevêché de Malines étoit porté en faveur de Granvelle à trois mille ducats de revenus, pendant que les autres étoient fixés à quinze cens. Pie IV le décoroit du titre de Primat des Pays-Bas (*a*), & dans cette qualité il lui adjugeoit la préſéance, à l'exception de Cambray, dont la Métropole étoit incorporée à l'Empire (*b*). Philippe Nigri, Chancelier, qui avoit été promû à l'Evêché d'Anvers, céda ſon ſiege à Sonnius; celui de Gand fut donné à Corneille Janſenius; Petrus Curtius remit pareillement à Remigius Drutius la Cathédrale de Bruges; Martinus Rithoven fut Evêque d'Ypres; Franciſcus Sonnius de Bois-le-Duc, qu'il réſigna dans la ſuite à Laurent Metz; Guillaume Damas Lindanus eut Roermonde, avec le titre de Sous-Inquiſiteur pour la Gueldre, la Hollande, la Zeelande, le Pays d'Utrecht, la Friſe, & Groningue (*c*). Robert de Brederode ſollicitoit l'Archevêché de Cambray pour ſon fils; mais Granvelle y fit nommer Maximilien de Berghen. François Richardot eut l'Evêché d'Arras; Charles de Croï celui de Tournay; Gerard de Hamericourt celui de S. Omer, & Antoine Havet celui de Namur. George d'Egmond, Evêque d'Utrecht, étant mort, Frederic Schenk, Comte de Tautenbourg, fut le premier Archevêque de la nouvelle Métropole (*d*). Nicolaus à Nova Terra, autrement Nicolas de Nieuwland, fut Evêque de Haarlem; Gilles Van den Berghen de Deventer, Remigius Drutius de Leuwaarden, & celuici ayant paſſé à Bruges, fut remplacé par Cunerus Petri; Jean Knyf fut à la tête de l'Egliſe de Groningue, & Nicolas

Granvelle nommé Primat des Pays-Bas.

(*a*) Miræi Opera Diplom. *Tom.* I. *Lib.* II. *cap.* CXXXIX. *pag.* 610.
(*b*) Miræi Donat. Belg. *Lib.* I. *cap.* CLVI. *pag.* 472. Oper. Diplom. *Tom.* I. *pag.* 17.
(*c*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 112, 113.
(*d*) Catal. Præpoſit. S. Petri Ultraj. *in* Anal. Belg. *Tom.* III. *P.* I. *pag.* 233.

Philippe III.

1560.

à Castro eut Middelbourg (*a*). Nous avons les Bulles qui fixoient la Jurisdiction de ces Cathédrales (*b*). Le même Bref autorisoit Philippe à créer une nouvelle Université à Douay, pour empêcher les Wallons d'aller à Geneve que l'hérésie commençoit à infecter de son venin (*c*). L'établissement s'en fit malgré les oppositions de celle de Louvain, qui prévoyoit le tort que ce partage alloit lui faire (*d*). Les Bulles réunissoient aux Evêchés les plus riches Abbayes de chaque Province, pour former un revenu convenable à la dignité des Prélats. Chaque Chapitre étoit composé de neuf Prébendés, dont trois Théologiens, trois Canonistes, & trois Jurisconsultes; ils devoient résider auprès de l'Evêque neuf mois de l'année, & personne ne pouvoit posséder de Bénéfice à charge d'ame, sans avoir subi leur examen (*e*). Les Etats n'ayant pas été consultés sur ces innovations, en marquerent leur mécontentement. Le Comte de Hoorn écrivit au Roi pour lui représenter les malheurs qui menaçoient les Pays-Bas, l'avertit des oppositions que les Abbés & les Ordres Religieux formoient à la réunion, & que les Archevêques d'Allemagne & de France revendiquoient les droits de leurs Métropoles.

Nouvelle Université de Douay.

Abbayes réunies aux Evêchés.

Plaintes adressées au Roi.

Sur ces entrefaites le Pape sollicité par Philippe, & voulant encourager le zéle de l'Archevêque de Malines, le décora de la Pourpre romaine. Ce nouvel éclat répandu sur un homme dont les Seigneurs connoissoient la naissance, les indisposa d'autant plus qu'ils s'imaginerent que les deux Puissances se joignoient pour l'élever sur leurs têtes. Ils répandoient dans le peuple » que l'avilissement de la Noblesse » présageoit l'anéantissement des privileges; que les Fla- » mands seroient réduits dans la même servitude que les Na- » politains & les Espagnols; que le nouveau Cardinal par

Granvelle créé Cardinal.

Mécontentement général contre lui.

(*a*) Van der Haar Init. Tumult. Belg. *Lib.* I. *cap.* XI. *pag.* 149. Bor *Liv.* I. *pag.* 19. Burgund. *Lib.* I. *pag.* 33.

(*b*) Vid. *apud* Miræum Opera Diplom. *Tom.* I. *pag.* 476, 482, 618. *Tom.* II. *pag.* 790, 797, 903, 1066, 1077, 1085, 1098, 1102, 1104, 1298.

(*c*) Vid. Bulla Pii IV. *apud* Miræum *ubi supra. Tom.* I. *pag.* 238.

(*d*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 43.

(*e*) Grotii Annal. I. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 355.

PHILIPPE III. 1560.

» reconnoiſſance établiroit l'Inquiſition & le Deſpotiſme ; » qu'en diminuant le nombre des voix dans l'Ordre Eccléſiaſtique par la réunion des Abbayes aux Evêchés, il ſe » rendoit le maître des délibérations, & qu'il ne mettoit en » place que des Etrangers, afin qu'ils fuſſent plus dépendans » de la Cour de Rome. Les Moines & le Clergé menacés d'une réforme dans les mœurs, jettoient les hauts cris ; les Archevêques de Cologne & de Rheims formoient des oppoſitions juridiques ; les Magiſtrats, ſous prétexte de conſerver les Loix fondamentales de l'Etat, faiſoient remontrances ſur remontrances ; le peuple demandoit un Médiateur entre la volonté du Prince & ſes ſujets. Les anciens Evêques & les Moines ſe plaignoient avec le plus d'aigreur ; les uns voyoient partager leurs Juriſdictions, les autres leurs revenus (*a*). Tout le monde s'attendoit à rejetter le blâme ſur Granvelle, qui ſacrifioit l'état à ſon avantage perſonnel. Il venoit de réunir à ſon Archevêché de Malines la riche Abbaye d'Affligem ; celle d'Egmond fut donnée à l'Evêché de Haarlem ; celle de Notre-Dame de Middelbourg à l'Evêché de cette ville, & ainſi des autres (*b*). Le Prince d'Orange aigriſſoit ſous main les eſprits (*c*). Nous en avons la preuve dans la Lettre

1561. que Philippe lui écrivit en Février, 1561, où il lui commande d'un ton ſevere de tenir la main à l'inſtallation des

Ancien état de l'Inquiſition dans ces Pays.

Evêques (*d*). Charles V dans la vûe d'anéantir l'héréſie, avoit créé un Tribunal contre les Sectaires ; il avoit mis à la tête Van Hulſt & Adrien Joſt, & les obligeoit pour prononcer d'appeller des Aſſeſſeurs des Univerſités de Cologne & de Paris. Adrien VI avoit confirmé cet Edit ; mais Clement VII retira les pouvoirs de ſon Prédéceſſeur, & nomma le Cardinal de la Marck pour Juge de la Foi. Ce Prélat étant mort, Philippe créa au commencement de ſon regne trois Inquiſiteurs, l'un pour la Flandre, l'autre pour le Hainaut, & le troiſiéme pour le Brabant ; ce dernier réſidoit à Lou-

(*a*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* I. *pag.* 6.
(*b*) Van der Haar Init. Tumult. Belg. *Lib.* I. *cap.* XI. *pag.* 148.
(*c*) Apolog. de Guill. I. *ubi ſupra. Tom.* I. *pag.* 6.
(*d*) Hooft *Liv.* I. *pag.* 33.

vain.



Mirevelt pinxit J.J. Flipart Sculpsit.

vain. Le peuple quoiqu'étonné de ces établissemens, vit exécuter leurs Jugemens sans y former d'opposition ; mais l'érection de ce grand nombre d'Evêques ouvrit ses yeux : il reconnut qu'on vouloit affermir le joug qu'on essayoit depuis long-tems d'imposer sur leur têtes, & résolut de le rejetter. Quelques villes reçurent les nouveaux Evêques : Ypres, Bruges, Namur, S. Omer, Middelbourg & Malines leur firent des entrées ; les autres les admirent, sans vouloir les installer dans leurs sieges, & le plus grand nombre les exclut, menaçant de les massacrer, s'ils les rencontroient dans la ville. Les troubles augmentoient, & personne ne pensoit au remede. Les Seigneurs, insensibles aux murmures du peuple, & aux menaces de la Cour, affectoient de paroître neutres dans cette affaire. La Gouvernante se reposoit entiérement sur son Ministre, & celui-ci ne songeoit qu'à l'avancement de ses projets, sans en prévoir les suites. Tous les Ordres étoient mécontens. Les Stadhouders souffloient le feu, loin de l'éteindre, & le Prince d'Orange plus politique que les autres, sçut se faire un rôle qui va mériter toute notre attention.

Rébellion des Villes contre les nouveaux Evêques.

XV.
Particularités sur la Maison d'Orange.

La Maison dont il sortoit, l'une des plus anciennes de la Germanie, subsistoit dès le tems de Cesar sous le nom de *Leberti*, qu'elle quitta pour prendre celui de Nassau, ancien Château bâti au confluent de l'Elne & du Rhin, dont la protection fut confiée à ces Seigneurs par les premiers Empereurs. Ils portoient sur leur Ecu un Lion d'or en charge d'azur billetté du même métail, que leurs Descendans gardent encore dans leurs armes. Ces Princes bâtirent les Châteaux de Luremburg & de Nassau, & nous lisons que l'Empereur Severe maria la fille de Theodore à l'un d'eux. Mais pour passer à des époques plus sûres, Adolphe, mari de Cloconde, fille de Wybrecht, Duc de Saxe, & Comte de Nidda, vivoit en 682, & les peuples de Hesse choisirent Didier leur fils pour Avoué. Celui-ci épousa Gertrude, fille d'Engelbrecht, Comte d'Alstorf, & fut la Tige des Landgraves qui finirent en 748 dans la personne de George, marié à Kongestein, fille de Siccard, Comte de Lintzelburg.

Philippe III. 1561.

Walraven, Comte de Lauriberg, son cousin, hérita de ses biens, & prit pour femme Helene, fille de Gosselin, Comte des Ardennes; cette Branche ne subsista que jusqu'en 925. Ses possessions passerent à Otton I, Grand-Oncle du dernier, & Tige de toutes les Branches qui subsistent aujourd'hui. Cet Otton commanda les armées sous Henri l'Oiseleur, & remporta de grandes victoires sur les Huns. Walraven, l'aîné de ses fils, accompagna le grand Otton Empereur dans toutes ses expéditions, & releva la Branche de Nassau. Otton II son puîné eut la Gueldre par son premier mariage, & Zutphen par le second. L'Empereur Henri III lui donna le titre de Comte pour récompense de ses services. Gerard bâtit Beveren, & Weissenburg, prit parti contre Henri V, & secourut Dideric, Comte de Hollande, dans ses guerres contre la Maison de Cuik. Henri, son successeur, s'attacha à Frederic Barberousse qu'il suivit en Italie, & lorsque l'Empereur revint en Allemagne s'opposer à Henri le Lion, Duc de Saxe, que le Pape avoit suscité contre lui, il laissa à Nassau le commandement de son armée. Otton son frere accompagna Frederic dans la Terre Sainte; il se trouva à la journée d'Iconium, fut élû Général par les Princes croisés, après la mort de l'Empereur, & prit Ptolemaïde. A son retour il battit Baudouin, Evêque d'Utrecht, & le chassa de la Betuwe, dont ce Prélat s'étoit emparé pendant son absence. Gerard son fils ayant été pris par le Duc de Brabant, se réconcilia avec son vainqueur en épousant sa fille. Otton leur fils fut un Prince pacifique; mais Henri son cadet, Evêque de Liege, plus propre à porter l'épée que la Crosse, défit trois Evêques que les Papes lui opposerent successivement, & laissa soixante-cinq Bâtards. Renoud fils d'Otton soutint une rude guerre contre Jean I, Duc de Brabant, & fut en Italie avec Henri VI. Arnoud son fils ne pouvant se résoudre à se défaire du Gouvernement, lui tendit une embuscade à son retour, & l'enferma dans un Château, où il le garda tant qu'il vécut. Renoud II, son Successeur, fut toujours en guerre avec Edouard son frere, & l'un & l'autre étant morts sans enfans, Marie leur sœur porta leurs Etats dans la Maison d'Arkel.

Nous avons dit que Walraven, l'aîné des fils d'Otton I, continua la Branche de Naſſau. Ce Prince étant mort dans l'Egypte, l'Empereur créa Henri, ſon héritier, Prince du S. Empire. Otton II lui ſuccéda, & laiſſa Henri II, qui fut le Chef de la premiere Branche de Wisbaden, éteinte dans la perſonne de Louis, petit-fils de Philippe qui le premier de la Maiſon de Naſſau embraſſa la Réforme. Otton III, frere d'Henri II, donna naiſſance à la Branche de Dillenbourg. Walraven ſon fils fut Chef du Conſeil de Rodolphe Empereur; il avoit épouſé Adelaïde, Comteſſe de Catzenellenbogen, dont il eut Didier, Archevêque de Treves, Adolphe élu Empereur, & Walraven, Tige de la ſeconde Branche de Wisbaden, dont nous parlerons plus bas. Albert d'Autriche ayant formé un puiſſant parti contre Adolphe, lui livra bataille dans la Plaine de Worms le 2 Juillet, 1298. Adolphe fut tué, & laiſſa quatre fils, Rupert, Gerlac, Walraven, & Adolphe. Le premier périt comme ſon pere dans une ſeconde bataille; Gerlac, Archevêque de Mayence, mourut à Rome; Adolphe partagea les biens de ſa Maiſon avec Jean fils de Rupert ſon neveu, & fut la Tige de la Branche de Weilburg. Adolphe & Jean fils d'Adolphe, poſſéderent ſucceſſivement l'Archevêché de Mayence, & ceux-ci étant morts, le Chapitre élut Adolphe de la Branche de Wisbaden, qui fut remplacé par Balthazar ſon frere; ce dernier quitta l'Ordre Teutonique pour accepter ſa nomination. Cette Branche de la Maiſon de Naſſau, illuſtrée par des Electorats & par la Couronne Imperiale, fut éteinte en 1568, & celles qui ſortoient de la même Souche, ne ſubſiſterent que quatre générations.

Engelbert fils de Jean I continua la Branche de Dillenbourg par ſon mariage avec Jeanne, fille de Philippe, Comte de la Leck, qui lui donna la Seigneurie de Breda. Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, le nomma Gouverneur de Flandre, & le créa Chevalier de la Toiſon. Jean II ſon frere épouſa Anne de Naſſau, Comteſſe de Catzenellenbogen, dont il eut Henri & Guillaume. Le premier ſe maria d'abord avec Anne de Savoye, fille de Jaques, Comte de

PHILIPPE III.

1561.

Vaux ; il prit en secondes nôces Claude, fille de Jaques de Châlons, Prince d'Orange, & enfin Merue de Mendoze, fille de Jean, Duc de Calabre. René qui sortoit du second lit, réunit du chef de sa mere les riches successions des Maisons de Beaux & de Châlons aux biens patrimoniaux qui lui échurent en partage dans le Luxembourg, dans la Flandre, dans le Brabant & dans la Hollande. Il fut Comte de Vianen, Baron de Breda, de Diest, & de Sichem, Vicomte d'Anvers, Chevalier de la Toison, Premier Conseiller, Chambellan, & Général des Armées de l'Empereur Charles V. Guillaume son frere issu du troisiéme lit, épousa Walbruge, fille de Jean, Comte d'Egmond, & celle-ci étant morte, il prit Julienne, fille d'Otton, Comte de Stolberg. De ces mariages sortirent Jean, Guillaume, Louis, Adolphe & Henri. Ce premier Guillaume fut Luthérien & de la Ligue de Smalcalden, & vraisemblablement Jean son aîné épousa successivement Elisabeth, fille du Landgrave de Lutzelbourg, Cunigonde fille de Frederic, Electeur Palatin, & Jeanne, fille de Louis, Comte de Witgenstein. Il eut de ces trois femmes huit garçons & quatre filles. Guillaume voyant son Aîné chargé d'une famille si nombreuse, lui céda gratuitement les biens situés en Allemagne, dont René l'avoit nommé légataire. Si ce Prince donna des preuves de la bonté de son cœur, son frere fit paroître sa reconnoissance en sacrifiant ces mêmes biens & ses enfans pour le soutenir lorsqu'il fut obligé de quitter les Pays-Bas. Jean mourut à soixante-onze ans avec la satisfaction de voir quatre-vingt-cinq tant fils que petit-fils autour de son lit. Les garçons se nommoient Guillaume, Louis, Jean, George, Philippe, Ernest, Casimir, Louis Gontier, & George Louis. Marguerite, Duchesse de Savoye, Gouvernante Générale des Pays, avoit fait nommer René au Gouvernement de Bourgogne. Il fut blessé d'un éclat de pierre au siege de S. Disier, & mourut à l'âge de trente-deux ans.

Particularités sur Guillaume.

Guillaume son Légataire & son Neveu est celui qui paroît sur la scene. Ce Prince fut élevé dans la Maison de Charles V qui n'épargna rien pour son éducation. L'Empereur lui fit

Philippe III.

1561.

épouser à dix-huit ans Anne, fille unique de Maximilien d'Egmond, qui lui porta la Principauté de Buuren & les biens de la Maison de Lannoy, dont elle étoit héritiere. Il prit en 1555 Glayon, Rocroy, & Sorteuil, fortifia Charlemont, & Philippeville. L'Empereur le recommanda particulierement à Philippe, lorsqu'il abdiqua ses Etats, & lui fit promettre de le nommer Stadhouder de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht. Il se trouva à la journée de S. Quentin, & fut choisi pour porter à Ferdinand les Ornemens Impériaux. Philippe le nomma avec le Duc d'Albe, le Comte d'Egmond & Viglius pour être témoins du serment qu'Henri II devoit prêter d'observer la paix, & pour conduire la Princesse Elisabeth qui lui étoit promise (*a*).

Son Caractere.

Guillaume joignoit aux avantages de la fortune les dons de la Nature qui font les Destructeurs & les Fondateurs des Empires, un génie profond, un jugement solide, une grande mémoire, un courage inébranlable. Il possédoit l'art de gagner les hommes d'autant plus sûrement que naturellement froid & silencieux, ses moindres ouvertures avoient l'air de l'estime & de la confiance. Il étoit doué d'une dextérité singuliere dans la conduite des affaires, & rien n'échappoit à sa vigilance; sa sagacité lui faisoit deviner les desseins de ses ennemis & les événemens. Il sçavoit se concilier les peuples par une affabilité séduisante, une éloquence naturelle, & l'ostentation adroite d'un zéle qui n'avoit que le bien public pour objet. Eloigné de l'avarice & de la cruauté, nous le verrons mourir Pere de la Patrie, Victime de sa Religion, & Fondateur d'une puissante République.

Ses nouveaux motifs de haine contre Granvelle.

Ce fut dans son voyage à la Cour de France qu'il découvrit par l'imprudence de Henri II que la destruction des hérétiques (*b*) étoit le motif de la paix. Il avertit les Huguenots & les Protestans de se tenir sur leurs gardes. Les conférences secretes entre Marguerite & le Cardinal Commendon que Pie IV envoyoit dans toutes les Cours pour établir le Concile de

(*a*) De la Pise Hist. d'Orange. *pag.* 267-270.
(*b*) Grotii Annal. I.

PHILIPPE III.

1561.

Trente (*a*), confirmerent ses soupçons, & le déterminerent à presser la sortie des troupes Espagnoles des dix-sept Provinces. Les mécontentemens particuliers se joignoient aux motifs de Politique & de Religion. Nous avons vû qu'après la mort de sa premiere femme il avoit recherché Christine, Princesse de Lorraine, & que Granvelle avoit déterminé Philippe à refuser son agrément, en lui représentant qu'il étoit dangereux d'honorer de son alliance un Prince déja trop puissant par ses biens & l'affection des peuples. Philippe défendit à sa Cousine d'écouter la proposition, quoiqu'il permit à Guillaume de continuer ses poursuites. Guillaume s'apperçut bientôt de ce jeu, & conçut une haine implacable contre le Ministre. Peu après il épousa Anne, fille de Maurice, Electeur de Saxe, Princesse Luthérienne qui lui attira la confiance des Protestans. Il ne put dissimuler son indignation & son mépris pour Granvelle. Il l'accusa d'abuser des droits qu'il avoit en qualité d'Abbé d'Affligem, pour violer les privileges du Brabant (*b*), & le Cardinal récrimina en lui reprochant une hauteur dont la Majesté Royale étoit offensée (*c*).

Le Comte d'Egmond irrité contre Granvelle.

Le Comte d'Egmond n'étoit pas moins piqué contre le Cardinal qui venoit d'abuser tout récemment de sa franchise. Le Stadhouder avoit droit de présenter trois sujets lorsqu'il s'agissoit de remplir une place vacante ; le Roi choisissoit entr'eux celui qu'il vouloit gratifier. Granvelle dans le dessein d'obtenir le Bailliage de Hesdin pour une de ses Créatures, & sçachant qu'il n'étoit pas du nombre des Présentés, s'avisa de persuader au Gouverneur de le mettre en quatriéme, lui faisant entendre qu'étant surnumeraire il ne seroit d'aucune conséquence pour le choix actuel, & n'obtiendroit qu'une date pour l'avenir. D'Egmond ayant donné dans le panneau, le Ministre se servit de son crédit pour faire tomber le choix sur ce dernier, & le Comte en fut piqué d'autant

(*a*) Pallavic. Hist. Concil. Trident. *cap.* VII. *n.* 5.
(*b*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* I. *pag.* 6.
(*c*) Viglii Vita *n.* LXXIV. *pag.* 35.

plus vivement que fier de sa naissance & de ses services il n'imaginoit pas qu'on osât lui manquer (*a*). Granvelle aussi haut que lui, avoit donné des preuves de sa suffisance au départ du Roi, par le refus qu'il fit d'entrer au Conseil, sur la préférence que Lalain avoit obtenue pour la Lieutenance au Gouvernement Général en l'absence du Duc de Savoye (*b*). Le Prince d'Orange ayant appris le mécontentement du Comte d'Egmond, passa sur les sujets de plaintes que ce Seigneur lui avoit donnés, pour unir leurs vengeances, & se réconcilia (*c*).

Sa réunion avec Guillaume.

XVI. Protestation d'Anvers contre son Evêque.

Anvers étoit alors la ville la plus commerçante des Pays-Bas; la liberté de conscience donnoit entrée à tous les Sectaires, & ces Négocians regardoient un Evêque comme un épouventail pour les Etrangers. Le Magistrat ne doutant point qu'il n'amenât l'Inquisition à sa suite, députa pour représenter à Marguerite que cet établissement tendoit à la ruine de la Ville. La Gouvernante embarrassée de la réponse, congédia brusquement les Envoyés. Les bourgeois s'étant assemblés résolurent de faire présenter leur requête en Espagne, & le Roi après avoir fait valeter leurs Agens pendant cinq mois, les renvoya avec un sursis jusqu'a son arrivée dans les Pays-Bas. La complaisance que le Conseil marqua dans cette occasion, enhardit les autres Villes. Roermonde, Deventer, Leuwaarden & Groningue refuserent nettement de recevoir leurs Pasteurs (*d*). Malines & Bois-le-Duc leur permirent l'entrée comme à des voyageurs, sans souffrir qu'ils exerçassent aucunes fonctions. Utrecht, Haarlem & Middelbourg leur ouvrirent leurs portes (*e*). Mais bientôt la réponse que l'Espagne fit à la requête des Religieux, acheva d'aigrir les esprits. Le Conseil répondant aux moyens que les Moines alleguoient contre les réunions des Bénéfices, soutint qu'elles n'étoient pas contraires aux intentions des Fonda-

Oppositions d'autres Villes.

Réponse de la Cour à la Requête des Religieux.

(*a*) Grotii Ann. I.
(*b*) Strada de Bell. Belg. *Dec.* I. *Lib.* III. *pag.* 146.
(*c*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 33.
(*d*) Bor *Liv.* I. *ch.* V. *pag.* 19, 21.
(*e*) Hopper *Liv.* I. *ch.* V. *pag.* 28. Boxhorn *sur* Reigersb. *Tom.* I. *pag.* 155. Repert. des Placards de Holl. *pag.* 163.

PHILIPPE III. 1561.

teurs, que l'érection des nouvelles Cathédrales n'avoit pour objet que de soutenir l'Eglise & la Foi contre ceux qui osoient attaquer l'une & l'autre, & finissoit par des reproches amers contre ceux qui prétendoient jouir du bénéfice sans s'acquitter des charges (*a*). Les Chapitres séculiers & réguliers jugeant qu'ils ne pouvoient espérer justice de la Cour, résolurent de se pourvoir par les voyes juridiques, persuadés que des Magistrats établis pour maintenir les anciens usages & les loix fondamentales du Gouvernement, ne pouvoient leur être contraires; mais le Conseil de Brabant n'ayant point répondu leurs requêtes, ils s'abonnerent avec les Evêques, & convinrent d'une somme qu'ils s'engageoient de payer.

Ils s'abonnent avec leurs Evêques.

Ecrits contre le Gouvernement.

Ces contestations favorisoient la Réforme, & les Libelles qui couroient de tous côtés, avançoient ses progrès, principalement les productions des Poëtes bannaux connus, sous le nom de *Rederykers*, qui traitoient certains points de Morale avec des satyres violentes, & le peuple ne manquoit gueres de les retenir & de les répéter (*b*). La plûpart de ces Ecrits déchiroient Granvelle, & leurs Auteurs hazardoient une Critique d'autant plus vive qu'ils étoient protégés par les Seigneurs. La Cour défendoit, sous des peines rigoureuses, de parler de la religion, ni de faire imprimer en vers ni en prose sans l'approbation du Pasteur & du Magistrat (*c*). Mais malgré la sévérité qu'on affectoit, les Religionnaires commençoient à tenir des Assemblées nocturnes, dans lesquelles ils chantoient des Pseaumes, & le peuple de Valenciennes arracha deux Ministres qu'on menoit au supplice (*d*). Le Roi écrivit à Marguerite sur la fin de cette année d'exécuter les Placards à la rigueur. Cet ordre effraya Viglius au point qu'il demanda sa démission; mais le Roi l'engagea à force de promesses & de récompenses de conserver sa place de Président du Conseil (*e*).

Défendus.

Assemblées nocturnes des Protestans

(*a*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 29.
(*b*) Hooft *Liv.* I. *pag.* 36.
(*c*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 96.
(*d*) Burgund. *pag.* 39.
(*e*) Viglii Vita *n.* LXXVI. *pag.* 35.

Au

Philippe III.

1561.

Difficulté de tirer de l'argent des Etats.

Au milieu de ces troubles Marguerite avoit peine à tirer des Etats l'argent dont elle avoit besoin. Elle demanda dès le commencement de 1561 soixante mille florins en deux termes, & une augmentation sur la Pétition ordinaire de cent mille. Les Villes consentirent l'augmentation à condition qu'au lieu des soixante mille florins la constitution seroit portée à cent mille pour le compte du Roi; mais quelque modique que fût la nouvelle demande, elle ne put passer qu'au mois d'Août (*a*). Marguerite embarrassée plus que jamais, dépêcha en Espagne le Baron de Montigny pour représenter au Roi l'état violent où se trouvoient les Provinces; » que si le peuple appréhendoit les suites d'une guerre civile, il craignoit encore plus l'oppression; que les Flamands ne pouvoient s'accoutumer au spectacle des buchers; que les Inquisiteurs entretenoient son aversion, en se servant du prétexte de la Religion pour perdre leurs ennemis; que les Seigneurs attisoient le feu loin de concourir à l'éteindre; que le mécontentement de tous les Ordres menaçoit d'une révolution prochaine, & que dans ces circonstances elle avoit besoin de secours d'hommes & d'argent ».

Montigny député en Espagne.

XVII.

Capitulation du Prince avec les Provinces.

Avant d'entrer dans le commencement des Troubles, nous croyons devoir observer que les peuples des Pays-Bas en se donnant des Maîtres n'avoient pas oublié leur ancien amour pour la liberté. Chaque Province avoit sa capitulation particuliere, sur laquelle le Prince juroit à son inauguration. Dans le Brabant le Duc renonçoit » I. à toute violence & s'engageoit à s'opposer à quiconque voudroit en user; II. promettoit de ne reconnoître que l'Archevêque de Cambray dans le spirituel; III. de n'accorder au Clergé la permission d'acquérir qu'après avoir consulté la Noblesse; IV. de ne placer dans les Charges & les emplois que des personnes nées dans le pays & en légitime mariage; V. de recevoir le serment conjointement avec les Etats; VI. de ne faire la paix ou la guerre, de ne lever des

(*a*) Résolut. de Holl. *du 9 Mars, du 20 Août 1561. pag. 17, 61.*

PHILIPPE III. » troupes ou les loger dans le pays que du consentement des

1561. » Villes ; VII. de se contenter du revenu de ses domaines & » de n'établir aucun impôt que par la voye de Pétition ; » VIII. de ne point transférer l'Assemblée des Etats hors de » la Province, sous quelque prétexte & raison que ce puisse » être, & les Etats de leur coté renonçoient à s'assembler » sans sa convocation ; IX. de ne faire emprisonner personne » sans une information en regle devant le Magistrat ordi- » naire, de n'infliger aucune peine sans un Jugement juri- » dique ; X. de n'accorder la grace d'un meurtrier que du » consentement de la partie civile, non plus qu'à celui qui » auroit violé les privileges de la Province sans l'aveu des » Etats ; XI. de ne toucher aux monnoyes qu'avec le con- » cours des Villes ; XII. le Souverain consentoit enfin qu'en » cas de contravention à quelques-uns de ces articles les peu- » ples fussent affranchis du serment d'obéissance & de fidé- » lité & rentrassent *ipso facto* dans leurs libertés & leurs » droits ».

Particuliérement avec la Hollande.

La Hollande outre ces articles qu'on peut regarder comme communs à toutes les Provinces, avoient ajouté au Formulaire particulier de ses Comtes : » I. qu'en cas » que la Souveraineté échût à une Princesse, elle ne pourroit » se donner un époux que du consentement de la Noblesse » & des Villes ; II. que les Etats seroient libres de s'assem- » bler sans attendre la convocation du Prince ; III. qu'il ne » pourroit expliquer ses volontés que dans la langue natio- » nale ; IV. qu'il ne pourroit engager ou vendre ses domai- » nes ; V. & qu'il seroit tenu de faire ses Pétitions en per- » sonne, & de vive voix ». Des peuples accoûtumés à un Gouvernement tempéré par sa Constitution, ne pouvoient supporter le despotisme Espagnol. Charles II avoit voulu restraindre leurs privileges ; mais il trouva des oppositions si vives qu'il cessa de les attaquer de front. Le Conseil de Philippe loin de profiter de l'exemple, crut les anéantir par autorité.

Retour de Montigny.

1562.

Montigny revenant d'Espagne au commencement de 1562, rapporta que Sa Majesté s'inquiettoit peu des Pays-Bas, qu'il n'avoit reçu que des paroles, mais qu'on pouvoit

se flatter de quelques changemens sur les coups qu'il avoit portés contre le Ministre (*a*). Quelques jours après Gaspar Schetz Thrésorier lui donnant un repas où le Prince d'Orange se trouva avec les Comtes d'Egmond & de Buuren, la conversation s'échauffa sur Granvelle, & comme il avoit dit que la Noblesse n'étoit qu'un Composé de Prodigues & de Fols, ils résolurent d'y répondre par une plaisanterie éclatante. Ils tirerent au sort à qui se chargeroit de l'exécution, & le hazard ayant décidé pour le Comte d'Egmond, ce Seigneur fit vêtir tout son domestique de drap d'or, & leur donna des bonnets de Fols en forme de Mitres. La Gouvernante l'ayant prié de supprimer ce dernier ajustement pour l'honneur du Clergé, il lui substitua des faisceaux de fléches en broderie, pour marquer l'intelligence qui regnoit entr'eux (*b*). L'union de la Noblesse, la fermeté des Magistrats, & les progrès de l'hérésie faisoient craindre des liaisons secrettes avec les Calvinistes de France.

Livrée insultante d'Egmond.

Ceux-ci commençoient à lever la tête sous le nom d'Huguenots qu'ils avoient pris d'*Eidgenossen* ou *Eedgenooten* qui chez les Suisses signifie confédérés (*c*), ou peut être d'une porte de Tours appellé *Hugon*, voisine du lieu de leur assemblée (*d*). Le massacre de Vassy, petit village du Diocèse de Châlons, leur mit les armes à la main. Les Huguenots de Champagne avoient appellé Leonard Morel qui tenoit leur prêche dans une maison voisine de l'Eglise. Le Cardinal de Lorraine revenant de Joinville avec le Duc son frere, s'arrêta pour faire célébrer la Messe par son Aumônier dans le moment même que les Calvinistes chantoient leurs Pseaumes, & le bruit interrompant ses prieres, il voulut leur imposer silence. Ceux-ci répondant par des injures, on en vint bientôt aux mains, & le Duc de Guise s'étant

Progrès des Huguenots en France.

(*a*) Vita Viglii *n.* LXXVIII. *pag.* 37.
(*b*) Procès d'Egmond *dans* le Clerc Hist. des Pays-Bas. *Tom.* I. *pag.* 618, 619, 636. Strada *Dec.* I. *Lib.* IV. *pag.* 149. Apolog. de Hoorn *pag.* 48. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* I. *pag.* 62. Petit Chron. de Holl. *Tom.* I. *Liv.* IX. *pag.* 103.
(*c*) Spon. Hist. de Geneve *Liv.* II. *pag.* 183.
(*d*) Mezerai Abrégé de l'Hist. de France. *Tom.* III. *pag.* 71. Le P. Daniel Hist. de France. *Tom.* VI. *pag.* 212.

PHILIPPE III.

1562.

montré pour appaiser le désordre, fut frappé d'une pierre à la joue. Ses domestiques voyant son sang, firent main-basse sur soixante de ces insolens, arrêterent le Ministre qui fut conduit à Saint Disier, & le Duc continua sa route (*a*). Catherine de Medicis qui flottoit entre les deux partis, & dont la Politique faisoit servir l'un de contrepoids à l'autre, tira le Roi de Paris, & le conduisit à Fontainebleau pour le sauver des mains du Triumvirat, nom qu'on donnoit à l'union du Duc de Guise, du Connétable de Montmorency & du Maréchal de S. André, Chefs des Catholiques. Le Prince de Condé & l'Amiral de Chatillon à la tête des Huguenots s'emparerent d'Orleans, de Rouen, du Mans, d'Angers, de Vendosme, de la Charité, de Poitiers, du Pont de Cé, de Beaugency, de Châlens, de Mâcon, d'Angoulesme, de Romans & de plusieurs places en Provence & dans le Languedoc (*b*). Sur ces entrefaites Fabrice Serbellon ayant surpris la ville d'Orange, dont les habitans professoient la Réforme sous la protection du Prince (*c*), la pilla & passa les habitans au fil de l'épée. Nous arrêtons sur ce fait, parce qu'il est contrarié par des Auteurs d'un grand poids, qui veulent que Guillaume eût alors supplié le Roi de France de veiller pour lui à la conservation de la Religion romaine (*d*).

Particularités sur Orange.

Philippe demande du secours contre les Huguenots.

Il est refusé.

Le Roi d'Espagne avoit envoyé des ordres en Italie pour faire passer trois mille hommes au secours des Catholiques, & Marguerite devoit y joindre deux mille chevaux ; mais le Comte d'Egmond & le Prince d'Orange s'opposerent à leur départ, sous prétexte qu'ils en avoient besoin pour la garde de leurs Provinces, & Granvelle fut réduit de payer en argent ce qu'il ne pouvoit fournir en hommes (*e*). Le Prince de Condé voyant le Duc de Guise soutenu par l'Espagne, dépêcha le Vidame de Chartres en Angleterre, & ce Seigneur conclut un Traité, par lequel Elisabeth promettoit

(*a*) De Thou *Liv.* XXIX. *n.* 4. D'Aubigné *Liv.* III. *ch.* I. *Lib.* XXIX. *n.* 79.
(*b*) De Thou *Liv.* XXIX. *n.* 4. Mémoir. de Castelnau *Liv.* III. *ch.* 9.
(*c*) De Thou *Liv.* XXXI. Du Mont Corps Diplomat. *Tom.* V. *Part.* I. *pag.* 99.
(*d*) Grotii Annal. I. Hopper *Liv.* II. *ch.* I. *pag.* 38. Hooft *Liv.* II. *pag* 46.
(*e*) Strada *Dec.* I. *Lib.* III. *pag.* 116, 117.

de donner cent mille écus & six mille fantassins pour garder Rouen, Dieppe & le Havre, à condition que cette derniere place demeureroit entre ses mains en échange de Calais. Marguerite défendit en même tems l'entrée des draps d'Angleterre dans les Pays-Bas. Les uns attribuent ces mouvemens aux inimitiés d'Elisabeth & de la Reine d'Ecosse, Niece des Guises (*a*) : quelques Ecrivains donnent pour motif la colere que Marguerite avoit conçûe contre les Hollandois; les autres la prévoyance de Granvelle qui craignant la guerre civile, vouloit rompre tout commerce avec cette Nation. Mais en examinant les Actes on trouvera que la défense ne fut publiée qu'en 1564 (*b*) depuis le départ du Cardinal, & long-tems après le transport de ces marchandises à Embden (*c*). Le Roi ayant connu pour-lors que la défense portoit à la Hollande un préjudice de douze millions chaque année, mit l'affaire en négociation; Elisabeth nomma ses Commissaires qui s'étant assemblés avec les Députés de Haarlem & d'Amsterdam (*d*), & sur la preuve que les Manufactures de Londres perdoient plus de cinq millions de leur côté, les deux Souverains (*e*) rétablirent le grand Traité conclu en 1496 avec Maximilien, sous le nom d'*Entrecours*.

Défense des draps d'Angleterre.

Levée.

XVIII. Assemblée des Seigneurs à la Cour.

Cependant la Gouvernante appréhendant les étincelles du feu qui s'allumoit chez ses voisins, convoqua au mois de Mai les Chevaliers de la Toison & les Stadhouders (*f*). Viglius, Président du Conseil Privé, leur représenta le danger où l'Etat étoit exposé, & leur donna trois jours pour réfléchir sur les moyens les plus capables de prévenir les malheurs. Le Prince d'Orange saisit l'occasion pour changer le Gouvernement. Il pria les Seigneurs, à l'exception de Granvelle & de Viglius, de se rendre à son Hôtel pour songer en même tems à corriger les abus.

Et chez le Prince d'Orange.

(*a*) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *ch.* XVI. *pag.* 200.
(*b*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 117.
(*c*) Meteren *Liv.* I. *fol.* 31. Résolut. de Holl. *du* 11 *Juill.* 1564. *pag.* 39.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 5 *Février*, 1566, *pag.* 1. *du* 1 *Mai*, 1565, *pag.* 3.
(*e*) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 207.
(*f*) Viglii Vita *n.* LXXVII. *pag.* 36.

PHILIPPE III.

1562.

Tout le monde prévit que le Cardinal seroit l'objet de la délibération. Barlaimont, Bossu, Jean, Comte d'Oostfrise, & Courrieres prétendoient qu'il n'étoit pas question de former un arrêté, mais de proposer le conseil que chacun croiroit le meilleur, & de laisser à la Gouvernante le choix de celui qui lui paroîtroit le plus sûr & le plus facile dans l'exécution. A quoi ils ajouterent qu'en qualité de Stadhouders particuliers ils n'avoient aucun droit de s'immiscer dans ce qui regardoit la Généralité ; les autres soutinrent qu'ils étoient libres d'opiner sur tout ce qui concernoit l'intérêt du Public. Ils disputerent avec aigreur, & résolurent de s'expliquer séparément avec la Gouvernante (*a*).

Débats sur la façon de donner leur avis.

Assemblée des Etats - Généraux.

Marguerite convoqua les Etats-Généraux au mois de Juin suivant, les priant de réfléchir sur la situation des affaires, qu'étant sur le point d'être attaquée au dehors & au dedans, elle avoit besoin d'un secours présent sans attendre les longueurs des délibérations ordinaires ; que dans ces circonstances elle leur demandoit d'être autorisée à lever une somme qui pour la Hollande ne pouvoit pas être moindre que de deux cens mille florins, & congédiant l'Assemblée, elle recommanda aux Députés d'engager les Villes à donner le consentement qu'elle demandoit & de revenir avec les pouvoirs suffisans dans le mois suivant (*b*). Les Etats, & nommément la Hollande, refuserent de donner leurs pouvoirs sans une limitation du tems & de la somme, dans la crainte que les Députés se laissant gagner par la Cour, Marguerite n'abusât de leur complaisance, & quelque tems après elle fut contrainte d'abandonner sa demande (*c*).

Pétition.

Refusée.

Pacification avec les Huguenots en France.

Pendant que les troubles augmentoient dans les Pays-Bas la paix se rétablissoit en France. Le Duc de Guise ayant remporté une grande victoire proche de Dreux, résolut le siege d'Orleans comme le moyen le plus sûr de ruiner les Huguenots ; mais ce Prince ayant été assassiné devant cette place par Jean Poltrot de Merey (*d*), Gentilhomme Angoumois,

(*a*) Hopper. *Liv.* I. *chap.* IV. Vita Viglii *n.* LXXVI. *pag.* 36.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 5 *Août*, 1562, *pag.* 90.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Décemb.* 1562, *pag.* 133.
(*d*) De Thou *Liv.* XXXIV. *n.* 7. Le P. Daniel Hist. de Fr. *Tom.* VI. *pag.* 234.

Medicis qui n'avoit plus à craindre son parti, conclut une treve qui fut suivie d'un Traité de Pacification. (*a*).

1562.

Lettre des Seigneurs mécontens au Roi contre Granvelle.

D'un autre côté le Prince d'Orange, le Comte d'Egmond & le Comte de Hoorn toujours plus opposés au Cardinal, prirent la résolution d'écrire à Philippe pour lui remontrer la nécessité de rappeller ce Ministre, s'il vouloit rétablir la tranquillité dans ses Etats. » Que Granvelle abusant de son » crédit, se rendoit maître des délibérations ; qu'il n'appor- » toit au Conseil que ce qu'il avoit décidé dans son Cabinet ; » que se voyant inutiles, ils supplioient Sa Majesté d'accep- » ter leurs démissions ; que leur retraite n'apporteroit aucun » refroidissement à leur zéle, & qu'ils le serviroient partout » ailleurs avec la même fidélité & la même obéissance ». Philippe après l'éloge de leurs sentimens & les avoir exhorté d'y persévérer, leur ordonna de continuer de remplir leurs offices, leur remontrant que les animosités personnelles ne devoient pas influer sur le service public ; qu'il ne pouvoit révoquer son Ministre sans de bonnes raisons, & qu'il leur permettoit de lui détailler les griefs qu'ils avoient à proposer contre lui. Les Seigneurs après avoir remercié le Roi de la bonne opinion qu'il marquoit de leur probité, lui représenterent » qu'ils s'étoient flattés d'une réponse plus pré- » cise, & qu'ils ne pensoient pas qu'on les crût propres à » jouer le rôle de délateurs ; que cependant le cas étoit si » pressant qu'ils seroient partis en Corps pour se jetter aux » pieds du thrône, si leur absence n'eût exposé leur Patrie à » des maux inévitables ; que pour l'acquit de leur honneur » ils s'étoient cru dans l'obligation d'avertir le Roi que Gran- » velle n'étoit pas capable de gouverner les Flamands ; que » Sa Majesté possédoit assez d'Etats différens pour l'employer » ailleurs ; que le peu de cas qu'on faisoit de leurs avis, les » obligeoit de les supprimer à l'avenir ; qu'ils le supplioient » d'approuver leur retraite ; qu'ils avoient cru qu'il étoit de » leur devoir de l'avertir du mécontentement général ; qu'il » avoit mis un fardeau trop pesant sur les épaules de cet

1563.

Réponse du Roi.

Seconde Lettre des Seigneurs.

(*a*) Voyez le Traité *dans* le Recueil de ce qui s'est passé pour & contre les Protestans de le Fevre. *pag.* 15.

PHILIPPE III.

1563.

» homme ; que Sa Majeſté chercheroit les remedes quand il » ne ſeroit plus tems ; que ſi Elle daignoit s'informer de la » ſituation préſente de l'Etat, Elle connoîtroit qu'ils n'a- » vancent rien que de conforme à la vérité ; que dans ces » circonſtances ils oſoient réïtérer leurs inſtances en lui pro- » teſtant qu'ils ſeront prêts toute leur vie à le ſervir avec le » zele & l'obéiſſance qu'ils lui ont une fois voués.

Nouvelles Remontrances des Seigneurs au Roi.

Le Prince d'Orange confirmé par la réponſe du Roi dans la réſolution d'abbattre l'autorité du Cardinal, aſſembla les mécontens, & tous enſemble ils compoſerent un Mémoire qu'ils envoyerent à Madrid, dans lequel, après avoir proteſté que ne pouvant garder le ſilence ſans expoſer l'Etat & le ſervice du Roi, leur devoir forçoit les Seigneurs à lui repréſenter » que Granvelle trop foible pour porter le fardeau » qui l'accable, uſurpoit encore toute l'autorité & prétendoit » gouverner à ſa fantaiſie ; que les peuples étoient tellement » convaincus de cette vérité qu'on ne pouvoit ſe flatter de la » détruire qu'en le rappellant des Pays-Bas ; que les Fla- » mands ne pouvant s'accoûtumer à ſa Politique étoient prêts » à ſecouer le joug ; qu'en cet état le bien de la Patrie & des » affaires du Roi exigeoit qu'il donnât quelque ſatisfaction à » ſes fideles ſujets, & qu'il ne s'opiniâtrât plus à ſoutenir un » homme tel que Granvelle ; qu'on ne pouvoit ſoupçonner » leurs remontrances d'être dictées par l'ambition, puiſqu'ils » ſupplioient le Roi de reprendre l'autorité qu'il leur avoit « confiée ; qu'ils ne ceſſeront jamais de lui donner des preu- » ves de leur zele & de leur obéiſſance, & le convaincront » que ſa Nobleſſe eſt le bouclier de la Foi & de l'Egliſe, qui » ſans elle ne ſubſiſteroit plus dans la plûpart des Provinces, » & dont le Cardinal prend à tâche de précipiter la ruine » par la diſſolution de ſes mœurs & les maximes rigoureuſes » qu'il met en pratique. »

XIX. Commencement des troubles.

Le Prince d'Orange & les Comtes de Hoorn & d'Egmond ſignerent cet écrit en qualité de Conſeillers d'Etat, les autres Stadhouders n'ayant pas droit de s'immiſcer dans les affaires publiques. Mais ils ne garderent plus de meſures, & maltraiterent hautement leur ennemi & ſes partiſans : enſorte

enſorte que les Politiques prédiſoient que les Pays-Bas ſeroient bientôt au même état que la France (*a*). Philippe trop entêté du deſpotiſme & trop fier pour écouter les conſeils, mépriſa ces remontrances, & manda à la Gouvernante de redoubler de vigilance & de ſévérité ; mais les Inquiſiteurs n'oſoient faire exécuter leurs jugemens en public. Les habitans d'Anvers venoient d'arracher le Miniſtre Fabry des mains des archers qui le traînoient au ſupplice, & les émeutes étoient fréquentes dans les Villes ; on étoit contraint de faire mourir les prétendus coupables dans les priſons, ou d'attendre la nuit. Les ſermons, les préches & les diſputes ne ſervoient plus qu'à troubler les eſprits : le doute & le libertinage enfantoient l'incrédulité ; l'eſprit de ſédition s'élevoit ſur la deſtruction des maximes qui ſont le lien de la Société & le germe des vertus, la débauche dégénéroit en fureur, & le nombre des ſcélérats augmentant dans le peuple, ils s'attrouperent dans la campagne, pillerent le Couvent des Religieuſes d'Ouderghern, mirent le feu dans l'Egliſe, & commirent tous les crimes où la brutalité peut porter des furieux qui ne connoiſſent plus la crainte ni le reſpect des Loix.

Philippe III. 1563.

Emeutes dans les Villes.

Et dans les Campagnes.

Le Cardinal par un aveuglement inſéparable de la faveur dans un homme de ſon eſpece, loin de donner quelque ſatisfaction à la Nobleſſe, s'empara des charges, s'imaginant ſe faire des créatures par leur diſtribution. Marguerite dont il avoit ſubjugué l'eſprit, perſuadée d'ailleurs qu'elle auroit le démenti de ſa réſiſtance, ſe laiſſoit conduire ; Viglius & Barlaimont étoient dévoués au Miniſtre, & ſe livroient aveuglement à ce qu'il avoit réſolu. Les Seigneurs ainſi pouſſés réſolurent d'éclater. Ils repréſenterent à la Gouvernante, » que le Roi n'avoit jamais cru mettre le Gouvernement entre » les mains de trois Etrangers à l'excluſion de la Nobleſſe, à » laquelle les Loix fondamentales & les anciens uſages con» fioient la direction des Finances & l'adminiſtration de la » Juſtice ; qu'il ſeroit facile de prouver le droit des Seigneurs

Les Seigneurs exclus du Conſeil.

Leurs repréſentations à la Gouvernante.

(*a*) Hopper *Liv.* I. *ch.* IV. *pag.* 26.

Philippe III. » par des exemples puisés dans tous les tems & par des Actes » authentiques ». Après cette déclaration ils chercherent ouvertement à se faire des partisans indépendamment de leurs vassaux. Les uns se laissoient gagner par les caresses, les autres par intérêt ; ceux-ci par des motifs de religion, ceux-là par la haine qu'ils portoient au Cardinal, & la plûpart par l'amour de la Patrie. Tout le monde croyant que l'éloignement du Ministre étoit nécessaire à la gloire de Dieu & au service du Roi, la prévention du peuple augmentoit tous les jours. On dépeignoit Granvelle comme un homme avare, ambitieux, voluptueux, vindicatif, qui vouloit introduire l'Inquisition en multipliant les Evêchés, & rendre les Flamands esclaves comme les Espagnols (*a*). Les amis du Ministre lui conseilloient de caler ses voiles & de regagner l'amitié des Seigneurs ; mais les Confédérés ne bornoient plus leurs vûes à l'expulsion du Cardinal, ils se proposoient de changer le Gouvernement (*b*).

1563. Ils cherchent à gagner des Partisans.

Leurs vûes secretes.

Lettre du Roi.

Philippe informé de ce qui se passoit, avoit peine à se déterminer sur le parti qu'il devoit prendre. Il écrivit enfin aux Seigneurs dans le mois de Juin. » Que persuadé du zele » & de la fidélité de sa Noblesse, il se préparoit à passer in- » cessamment en Flandre pour prendre connoissance par lui- » même de l'état des affaires ; qu'il souhaiteroit cependant » que la Noblesse députât quelques Seigneurs pour l'instruire » plus particulierement, une lettre ne s'expliquant jamais » aussi nettement que la parole ; que le Memoire qu'ils lui » avoient envoyé ne contenoit que des reproches vagues & » qu'il ne se détermineroit à renvoyer aucun de ses serviteurs » que sur des accusations solides & bien prouvées ». Cette réponse augmenta les mécontentemens ; les Seigneurs ne pouvoient souffrir qu'on voulût les charger d'une dénonciation dans les formes, & les assujettir aux formalités ordinaires. Après plusieurs conférences qu'ils tinrent à ce sujet, ils dresserent un avertissement à la Gouvernante par lequel ils disoient : » qu'après une mûre délibération sur l'état présent

Remontrances des Seigneurs à la Gouvernante.

(*a*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom. I, pag. 6.*
(*b*) Hopper *Liv. I. ch. 4. pag.* 30. Grot. Annal. I.

» des affaires, les Seigneurs, les Stadhouders & la plus » grande partie des Nobles avoient jugé néceſſaire de l'aver- » tir que les peuples étoient prêts à ſe révolter, ſous pré- » texte de religion & des impôts dont on les accabloit; » qu'on ne pouvoit compter ſur des troupes mal payées ni ſur » des forts mal entretenus qui laiſſoient les frontieres ouver- » tes à l'Etranger; que l'unique remede aux maux qui me- » naçoient l'Etat, dépendoit d'une prompte aſſemblée des » Etats Généraux, afin de réunir les eſprits & de réveiller » dans les cœurs l'amour de la Patrie; que cependant ayant » appris de ſa bouche que le Roi avoit expreſſément défendu » la convocation, ils n'oſoient inſiſter ſur cet article, quoi- » que cette inhibition fût la ſource de la méſintelligence que » certaines perſonnes avoient pris à tâche de ſemer entre les » ſujets & le Souverain; que dans ces circonſtances ils la ſup- » plioient de faire agréer par Sa Majeſté la démiſſion de leurs » Charges, ſous l'aſſurance de continuer le devoir & l'obéiſ- » ſance qu'ils avoient jurée (*a*) ».

Ils en envoyent un double au Roi.

Les trois Seigneurs ceſſerent alors d'entrer dans le Conſeil, & dépêcherent pour Madrid un double de leurs remontrances avec une Lettre, par laquelle, après avoir loué la bonté de Sa Majeſté qui l'empêchoit de diſgracier aucun de ſes Miniſtres ſans une accuſation prouvée, ils la ſupplioient d'obſerver: » qu'ils ne reprochoient à Granvelle que ſon in- » capacité à ſupporter le poids du Gouvernement & le mé- » pris des peuples pour ſa perſonne; qu'ils n'avoient pas cru » qu'on voudroit les compromettre avec un homme de cette » eſpece, en exigeant une accuſation en forme; qu'ils ſe flat- » toient qu'on ajouteroit à leurs lettres la même foi qu'à leurs » diſcours; que nés pour agir, ils n'avoient ni les talens ni » l'étude néceſſaires pour s'engager dans une conteſtation re- » glée; que le ſervice de Sa Majeſté les avoit forcés de l'a- » vertir, & que ſi leur préſence eût été de quelque poids, ils » ſeroient partis en Corps plutôt que d'envoyer une Dépu- » tation (*b*) ». Philippe dans ſa réponſe flattoit le Comte

(*a*) Hopper *Liv.* I. *ch.* VI. *pag.* 32-34.
(*b*) Hopper *Liv.* I. *ch.* IV. *pag.* 34.

PHILIPPE III.

1563.

Fermeté du Comte d'Egmond.

Libelles contre le Cardinal.

d'Egmond dans le dessein de le détacher de la Ligue, & Marguerite lui prodigua ses caresses dans la même vue ; mais ce Seigneur répondit que rien ne seroit capable de le faire changer (*a*).

La Noblesse cessa pour-lors de ménager le Cardinal, & le peuple à son exemple ne chercha qu'à mortifier sa vanité. On lui remit dans les mains une estampe, sur laquelle il étoit représenté couvant des œufs, dont les Evêques sortoient en foule & le diable sur la tête avec la légende. *Hic est filius meus dilectus ; ipsum audite !* » C'est mon fils bien-aimé ; écoutez-» le ! » (*b*) les vers, les pasquinades, les satyres se multiplioient ; on fit courir le bruit qu'un Bourguignon, nommé Villet, avoit juré de l'assassiner (*c*). L'acharnement du peuple découvroit à quel point Granvelle étoit haï, & la sortie du Conseil des Seigneurs les désignant Chefs du Parti contraire, enhardit ses ennemis à se montrer.

XX. Ligue des Seigneurs.

Le Marcgrave de Berghen, les Comtes de Hoogstraaten & de Meghen & le Seigneur de Brederode leverent le masque, & furent suivis de toute la Noblesse. On dressa pour-lors l'Instrument de la Ligue & les Confédérés prêterent serment. On est surpris qu'aucun Ecrivain ne nous ait transmis cet Acte ni la Formule de leur serment. Ils se contentent de dire que la religion & l'autorité du Roi étoient également menagées (*d*). Quelques Seigneurs cependant refuserent d'entrer dans la Confédération : le Duc d'Aarschot, Barlaimont, Courrieres & d'Hachicourt furent de ce nombre ; & ce fut alors, selon quelques-uns, que les Nobles arborerent le faisceau de fleches dont nous avons parlé. La distinction des partis exposa le Cardinal à des insultes plus fréquentes (*e*) ; mais la pétulance monta à son plus haut point à la convocation des Etats pour la prorogation de la Pétition extraordinaire (*f*). Les Députés refuserent de rien entendre tant que

(*a*) Strada *Dec.* I. *Lib.* III. *pag.* 143, 144.
(*b*) Hooft *Liv.* II. *pag.* 42.
(*c*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 54.
(*d*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 53.
(*e*) Hopper *Liv.* I. *chap.* VI. *pag.* 35, 36.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 4 *Decemb.* 1563, *pag.* 40.

1563.

le Cardinal seroit présent. Il fut contraint d'aller à Malines, dont il n'osa sortir pendant les séances des Etats (*a*); & ce ne fut qu'en Juillet de l'année suivante que les Députés de Hollande donnerent leur consentement (*b*). La Gouvernante craignit de voir son autorité compromise (*c*), & pensa sérieusement à se débarrasser d'un Ministre dont les hauteurs la dégoutoient depuis long-tems; elle saisit le prétexte pour écrire au Roi. Quelques Auteurs prétendent qu'il demanda lui-même sa démission (*d*). Quoi qu'il en soit Marguerite dépêcha Armenteros, son Secrétaire, pour porter au Conseil de Madrid les plaintes des Seigneurs, pour rendre compte de ses réponses & représenter le danger où le Cardinal étoit exposé. En effet d'Egmond lui avoit dit en confidence que jusqu'alors les Seigneurs avoient empêché qu'on ne mît la main sur Granvelle; mais qu'ils avoient résolu de ne plus se mêler de ses affaires, & qu'il l'avertissoit que le peuple avoit juré sa mort. Marguerite craignoit en continuant sa protection de courir le même risque; quelques-uns ajoutent qu'elle étoit aussi comprise dans la menace (*e*). Granvelle fit alors l'impossible pour se reconcilier avec le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond; il offrit même de leur demander pardon à genoux (*f*). Ce fait contredit ceux qui prétendent qu'il sollicitoit son congé, & le plus grand nombre des *Historiens* rapporte qu'effrayé des discours qui lui revenoient de tous côtés & rebuté des affronts qu'il essuyoit journellement, il ne pensoit qu'à sa sûreté (*g*).

Le Cardinal obligé d'abandonner la Cour.

La Gouvernante désire son départ.

Il cherche à se réconcilier avec les Seigneurs.

Le recit qu'Armenteros fit à Philippe sur la situation des Pays-Bas, frappa si vivement le Monarque, qu'il promit de faire au plûtôt sçavoir ses volontés au sujet du Cardinal (*h*),

Il quitte le Pays.

1564.

(*a*) Vita Viglii *n.* LXXXII. *pag.* 38.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 12 *Juillet*, 1564, *pag.* 38.
(*c*) Strada *Dec.* I. *Lib.* III. *pag.* 145.
(*d*) Viglii Vita, *ubi supra.*
(*e*) Vita Viglii *n.* LXXXI. *pag.* 38. Strada *Dec.* I. *Lib.* III. *pag.* 145.
(*f*) Reyd. *Lib.* I. *pag.* 2.
(*g*) Burgund. *Lib.* I. *pag.* 54. Hopper. *Lib.* I. *ch.* VI. *pag.* 36.
(*h*) Hopper. *Liv.* I. *chap.* VI. *pag.* 36.

PHILIPPE III. 1563.

& défendit aux Seigneurs de quitter le Conseil. Il chargea cet Envoyé d'une lettre particuliere pour le Prélat qui contenoit une permission de quitter son emploi, pour se retirer en Franche-Comté sa Patrie. Granvelle auroit bien voulu pouvoir passer en Espagne ; mais Armenteros avoit prévenu le Roi que s'il l'appelloit auprès de sa personne, les Flamands imputeroient à ses insinuations tous les ordres qu'il pourroit donner dans la suite, & que cette prévention ne manqueroit pas de compromettre l'autorité royale (*a*). Granvelle partit peu après accompagné de Chantonay son frere qui revenoit de l'Ambassade de France (*b*), sous prétexte de voir sa mere avant qu'elle mourût. Mais l'éloignement ne l'empêchoit pas de se mêler des affaires des Pays-Bas qu'il continuoit de gouverner par le moyen de ses Créatures : ensorte que Marguerite fut contrainte de solliciter Philippe de l'envoyer à Rome. Il revint à Madrid en 1575, & reprit tout son credit qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui arriva en 1586 (*c*).

Vûes de conciliation du Prince d'Orange.

On ne peut exprimer la joye des peuples au départ du Cardinal, & la Gouvernante même ne put dissimuler sa satisfaction (*d*). Elle commençoit à respirer, & son premier soin fut de joindre les caresses aux ordres de la Cour, pour déterminer les Seigneurs à reprendre leur rang dans le Conseil. Le Prince d'Orange, avant de s'y résoudre, écrivit à Philippe pour le prier de fermer ses oreilles aux rapports capables de répandre des soupçons sur sa fidélité. Le Roi répondit qu'il l'avoit toujours regardé comme le plus zelé de ses serviteurs, & que personne n'avoit travaillé à détruire sa confiance. Guillaume étant rentré dans ses places, se proposa d'élever le Conseil d'Etat au-dessus du Conseil Privé, de réunir les Seigneurs pour travailler de concert à faire revivre les privileges & de forcer les Inquisiteurs à se relâcher de la severité des Ordonnances. Marguerite connoissant la

(*a*) Strada *Dec.* I. *Lib.* IV. *pag.* 153.
(*b*) Hopper. *Liv.* I. *chap.* VI. *pag.* 36. Vita Viglii *n.* LXXXIII. *pag.* 38.
(*c*) Strada *Dec.* I. *Lib.* IV. *pag.* 156.
(*d*) Vita Viglii *n.* LXXXIV. *pag.* 38.

Philippe III. 1564.

droiture & la franchise du Prince, écoutoit ses conseils, & les appuyoit auprès du Roi. Guillaume de son côté s'efforçoit de se concilier les Membres du Conseil Privé & de celui des Finances; mais il ne put jamais ramener Barlaimont ni Viglius, qui, s'opiniâtrant à soutenir l'Inquisition, le contrarioient dans toutes les mesures qu'il prenoit pour adoucir la persécution (*a*). Il ménageoit aussi les Députés des Provinces qu'il appelloit souvent à sa table, & qu'il appuyoit de son crédit dans leurs affaires (*b*). Ces attentions à réunir les esprits furent dans la suite l'un des chefs de l'accusation qu'on intenta contre lui & les Comtes d'Egmond & de Hoorn (*c*). On ne peut présumer que Guillaume eût encore formé des projets trop relevés; mais il vouloit introduire la tolérance en matiere de religion & reformer l'administration de la Justice & des Finances (*d*). Barlaimont & Viglius à la tête du parti qu'on appelloit les *Cardinalistes*, s'opposoient à ses efforts; & ce n'étoit que par le nombre de ses Partisans qu'il pouvoit l'emporter sur cette Cabale, toujours animée de l'esprit de Granvelle. Louis de Nassau, son frere, lui conseilla, pour déterminer les voix dans le Conseil, de faire augmenter le nombre des Conseillers, & proposa, pour contrequarrer leurs adversaires, George Baudouin & Louis Cassander; mais il ne put les faire recevoir (*e*).

Il est contrequarré des *Cardinalistes*.

XXI. Accroissement de l'autorité du Conseil d'Etat.

Cependant le Conseil d'Etat prenoit chaque jour plus d'autorité. La Gouvernante souffroit qu'on y revît les affaires sur lesquelles le Conseil Privé avoit prononcé: les requêtes & les demandes des particuliers passoient par les mains des Stadhouders des Provinces; le Conseil d'Etat avoit pris le dessus, & Marguerite ne consultoit plus en particulier Barlaimont ni Viglius (*f*). Les Inquisiteurs n'osoient plus exécuter leurs Arrêts; la Hollande refusa nette-

(*a*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* I. *pag.* 37. Viglii Vita *n.* LXXXVII. *pag.* 40.
(*b*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* I. *pag.* 37.
(*c*) Procès d'Egmond. *pag.* 618, 619.
(*d*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* III. *pag.* 41.
(*e*) Burgund. *Lib.* II. *pag.* 65, 66, 67, 68.
(*f*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* II. *pag.* 39, 40.

PHILIPPE III.

1564.

ment au mois d'Avril (*a*) de recevoir un Placard qui decretoit ceux qui feroient un mois fans fréquenter les Eglifes (*b*), & peu de tems après les Etats s'oppoferent formellement à la tranflation de deux hérétiques emprifonnés (*c*). Le peuple fe réjouiffoit du changement ; mais comme il ne peut jamais être content du Gouvernement, il fe plaignoit de l'adminiftration de la Juftice, & reprochoit trop de molleffe aux Magiftrats. Le Confeil Privé rejettoit la faute fur le Confeil d'Etat ; il accufoit la Nobleffe d'avilir les Tribunaux particuliers par le refus d'exécuter les Jugemens fans une autorifation des Seigneurs ; il leur reprochoit d'introduire la venalité dans les charges, d'abufer de leur crédit pour remplir les Tribunaux de leurs Créatures, de leur faire tomber les emplois lucratifs (*d*), & d'avoir inventé de nouvelles pratiques pour fe paffer du fceau que Viglius refufoit fouvent d'appofer aux Lettres de ces Officiers. On accufoit Armenteros, Secrétaire de Marguerite, d'avoir amaffé des biens immenfes à ce métier (*e*), & l'on renouvelloit les anciennes remontrances fur l'admiffion des Etrangers dans les Offices (*f*)

Conteftations avec les autres Confeils.

Délibérations entre ces Seigneurs.

Le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond attiroient fouvent la Nobleffe par des repas où l'on mêloit des difcours politiques qui furent le germe de la grandeur où nous verrons bientôt Guillaume élever fon autorité. Le vin échauffant la critique & déliant les langues les plus épaiffes, on difoit » que les hérétiques s'étoient multipliés au point qu'il » n'étoit plus poffible de les détruire par le fer & le feu ; qu'il » falloit chercher des moyens plus doux dans la réforme du » Clergé, dans la prédication & l'abrogation des Edits fan» guinaires ; que la rigueur devenoit tous les jours plus dan» gereufe ; qu'on ne pouvoit affurer la tranquillité qu'en ac-

(*a*) Réfolut. de Holl. *du* 17 *Avril*, 1564, *pag.* 27.
(*b*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 116.
(*c*) Réfolut. de Holl. *du* 8 *Janv.* 1565, *pag.* 83.
(*d*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* II. *pag.* 39.
(*e*) Viglii Vita *n.* LXXXIV. *pag.* 38. Burgund. *Lib.* I. *pag.* 60.
(*f*) Réfolut de Holl. *du* 13 *Juillet*, *du* 5 *Novemb.* 1564, *pag.* 42, 53.

» cordant

» cordant le libre exercice des religions, & l'administration » de l'Euchariftie fous les deux efpeces ». De ces propos on tomboit fur le Gouvernement : on fe plaignoit de l'administration des Finances ; on ajoutoit que pour remédier à ces abus, il falloit élever le Confeil d'Etat au-deffus des autres & le rendre plus nombreux (*a*).

Philippe III.

1564.

Délibérations dans le Confeil.

Ces difcours parvinrent jufqu'à Marguerite & firent impreffion fur fon efprit (*b*). Elle affembla le Confeil & mit en déliberation, s'il n'étoit pas à propos d'avertir le Roi des progrès de l'héréfie, de la difpofition des peuples, & de le preffer de venir fur les lieux, pour mettre ordre à l'un & à l'autre. Les *Cardinaliftes* convinrent » que le nombre des » Sectaires étoit fort augmenté ; mais qu'il diminueroit bien- » tôt fi les Inquifiteurs s'acquittoient de leurs devoirs, & » qu'on forçât le peuple de recevoir les décifions du Concile » de Trente ; qu'on ne devoit attribuer la mauvaife admini- » ftration de la Juftice qu'à certaines perfonnes qui faifoient » méprifer les Juges, par le refus d'exécuter les Sentences » fans la confirmation du Confeil ; qu'il falloit prévenir la » diffenfion qui commençoit dans les Confeils de Brabant, » de Luxembourg, de Gueldre & d'Utrecht ; qu'on devoit » imputer la diminution des revenus du Roi à la longueur des » guerres que les Provinces avoient foutenues fous le regne » précédent, autant qu'au défaut d'attention du Confeil des » Finances ; qu'il falloit demander à l'Efpagne des remifes » pour acquitter les anciennes dettes ; que la préfence de » Philippe étoit inutile pour ces opérations ; que de nou- » veaux avis ne feroient pas plus utiles, le Roi étant fuffi- » famment inftruit de l'état actuel des Provinces ». Il étoit aifé de voir que les Partifans de Granvelle craignoient également le coup d'œil du Maître & les inftructions que Marguerite n'auroit pas manqué de donner à fon Envoyé. Le Prince d'Orange repliqua, » que les affaires étoient au point » que les Memoires & les rapports étoient infuffifans ; qu'il » étoit néceffaire d'une peinture vive & circonftanciée, tou-

(*a*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* III. *pag.* 40.
(*b*) Viglii Vita *n.* LXXXIV. *pag.* 40.

PHILIPPE III. 1564.

» jours foible dans un Ecrit ; que les remontrances tiroient » leur force de la bouche qui les prononçoit ; que le Roi » convaincu de la nécessité d'employer des remedes extraor- » dinaires, consulteroit ceux dont il pouvoit attendre un avis » salutaire ; qu'il suffisoit de l'informer exactement de l'état » réel des Provinces ; que s'il plaisoit à la Gouvernante de » nommer le Comte d'Egmond, ce Seigneur dont le zele & » la probité étoient connues, se chargeroit de la commission » & s'en acquitteroit à l'avantage de la religion & du service » du Roi ». Marguerite à l'instant choisit le Proposé qui se rendit à ses instances après quelques difficultés, & l'on présuma de la facilité de la Gouvernante, qu'elle étoit instruite de la proposition avant d'entrer à l'Assemblée (*a*). Viglius chargé de dresser l'Instruction, la conçut dans des termes si vagues & si généraux qu'aucun des partis n'en fut satisfait. Le Prince d'Orange interrompant la lecture, représenta au Conseil, » qu'il étoit question d'apprendre à Sa Majesté la » véritable situation des Pays-Bas, sans préambule & sans » déguisement, afin qu'il comprît que son autorité ne pou- » voit subsister sans un prompt remede ; que la dissolution » des mœurs du Clergé faisoit mépriser l'Inquisition ; que la » division qui regnoit entre les Magistrats, anéantissoit leur » autorité ; que le peuple ne pouvoit se soumettre à des Juges » qui faisoient profession ouverte d'une haine implacable, » tels que Jean Scheyfve, Chancelier de Brabant, & En- » gelbert de Maas, Conseiller ; que le Roi ne seroit jamais » bien servi, tant qu'il confieroit la conduite des affaires à des » Ministres qui se contrequarroient toujours ; qu'il étoit né- » cessaire d'augmenter le nombre & l'autorité de ceux qui » ne pensent qu'au bien de l'Etat ; qu'on ne devoit pas se » flatter de voir accepter les décisions d'un Concile que les » Catholiques Allemands & François ne vouloient pas re- » cevoir ; que quoiqu'il fît lui-même profession de la reli- » gion catholique, & qu'il fût dans la résolution d'y per- » sister, il ne pouvoit approuver que le Roi s'arrogeât un

(*a*) Hopper. *Liv.* II. *ch.* III. *pag.* 41.

» pouvoir despotique sur les consciences, & qu'il prétendît » priver ses sujets de la liberté de croire & de penser (*a*); » que le plus sûr étoit de revoquer les Edits sanguinaires; » qu'il n'étoit plus tems de dissimuler; qu'il falloit découvrir » la profondeur de la playe & appliquer le remede, quoi-» qu'il fût amer; qu'on ne devoit pas s'embarrasser si l'opé-» ration seroit douloureuse, dès qu'elle devenoit nécessaire au » salut; qu'il falloit demander le rappel des Inquisiteurs, la » suppression du Conseil secret, la reforme du Clergé & » l'abdication des nouveaux Evêques (*b*)». Le Conseil se prolongea jusqu'à sept heures, sans qu'on pût former d'arrêté. Viglius piqué du discours du Prince, passa la nuit avec Barlaimont pour préparer sa reponse. Le corps du vieillard succomba sous l'agitation de son esprit, & comme il s'habilloit le lendemain pour aller au Conseil, il fut frappé d'une apoplexie, dont il ne revint qu'avec peine. Joachim Hopperus, dont nous avons souvent emprunté le recit, prit sa place, & ce fut lui qui dressa l'Instruction conformement à l'avis du Prince d'Orange, mais en termes plus doux & plus moderés (*c*); & la Gouvernante ayant donné son approbation (*d*), le Comte d'Egmond partit au commencement de l'année suivante (*e*).

Philippe III.

1564.

Le Comte d'Egmond envoyé en Espagne.

1565.

Complot en France pour exterminer les Huguenots.

Mais la Cour de Madrid étoit occupée de projets bien différens. Catherine de Medicis avoit fait sortir de Paris le jeune Roi sur la fin de 1564, & le promenoit dans les Provinces sous prétexte de lui faire connoître ses sujets & d'autoriser par la présence du Monarque les remedes qu'elle se proposoit d'apporter aux abus. Le bruit se répandoit qu'elle devoit s'aboucher sur la frontiere de Lorraine avec l'Empereur, avec Philippe sur celle de Guyenne, & dans le Lyonnois avec le Duc de Savoye (*f*), pour prendre de concert des mesures convenables à la destruction de l'hérésie. Elle se

(*a*) Viglii Vita *n.* LXXXVIII. *pag.* 41.
(*b*) Grotii Annal. I.
(*c*) Viglii Vita *n.* LXXXIX. *pag.* 42.
(*d*) Burgund. *Lib.* II. *pag.* 76.
(*e*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* III. *pag.* 44.
(*f*) Mémoir. de Castelneau *Liv.* V. *chap.* 9. Le P. Daniel *Tom.* VI. *pag.* 363.

PHILIPPE III. 1565.

rendit à Bayonne, & le Roi d'Espagne s'étant approché de ce côté, envoya Elisabeth accompagnée du Duc d'Albe, sous prétexte de rendre visite à sa Mere & au Roi son frere. Au bruit de son arrivée le Dauphin de Montpensier, le Duc de Guise, le Duc de Longueville & le Duc d'Anville la furent recevoir, & François II s'avança jusqu'à Averny avec la Reine, le Roi de Navarre, le vieux Duc de Montpensier, le Prince de la Roche-sur-Yon, le Duc de Nemours, les Cardinaux de Guise & de Strozzy, le Connétable & tous les Seigneurs de la Cour. Les jours se passoient dans les fêtes & les nuits en négociations. Medicis se rendoit secrétement chez sa fille par une galerie qui réunissoit leurs maisons, & le Duc d'Albe assistoit *incognito* à leurs conférences. Le mystere convainquit les Huguenots qu'on travailloit à les exterminer, & le massacre de la Saint Barthelemy qui suivit, justifia leurs craintes (*a*). Le Prince de Condé & l'Amiral avertirent leurs Eglises de se tenir sur leurs gardes, & communiquerent leurs soupçons au Prince d'Orange. La liaison étroite qui se forma dès-lors entre les Huguenots de France & les Calvinistes des Pays-Bas, nous oblige à quelques écarts que nous abregerons le plus qu'il nous sera possible, & nous n'entrerons dans le détail que lorsqu'il influera sur nos Provinces.

Le Prince d'Orange averti.

XXII. Retour du Comte d'Egmond.

Le Conseil d'Espagne résolu d'employer la sévérité contre les Sectaires, ne pensoit gueres à donner satisfaction au Comte d'Egmond, & peut-être ces Ministres avoient pour but d'engager les Protestans dans une démarche qui pût autoriser la vengeance qu'ils méditoient. On débitoit que Philippe avoit résolu d'envoyer une armée dans les Pays-Bas, pour anéantir ces fameux privileges dont les Flamands faisoient tant de bruit, & pour les traiter comme un pays de conquête. Le Prince d'Orange & son Parti, en faisant nommer ce Seigneur, se proposoient d'obtenir pour les peuples la même liberté que Charles V avoit été contraint d'accorder aux Allemands : ce qui ne pouvoit arriver tant que l'Inquisi-

(*a*) De Thou *Liv.* V. De la Pise Hist. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 331.

tion & les Edits demeureroient en vigueur. Il falloit détruire l'autorité du Conseil Privé, relever celle du Conseil d'Etat ; & ce fut dans cette idée qu'il choisit le Comte d'Egmond, Seigneur dont la naissance & les services devoient en imposer aux Espagnols, & qui d'ailleurs passoit pour un bon Catholique. A son retour il rendit compte de sa mission au Conseil assemblé le 5 de Mai. Après un long détail des distinctions & des honneurs dont le Roi l'avoit comblé, il fit valoir » l'affection qu'il avoit marquée pour ses fideles sujets ; » que quelqu'envie qu'il eût de les visiter, l'inquiétude que » lui causoit la flotte Ottomanne qui menaçoit l'Isle de Malthe, l'en avoit empêché ; qu'il passeroit la mer aussitôt qu'il » seroit tranquille ; qu'il envoyoit en attendant des sommes » considérables pour payer les garnisons & soulager les Provinces ; qu'il écrivoit à la Gouvernante pour l'autoriser à » consulter le Conseil d'Etat, sur les abus introduits dans » l'administration de la Justice, qu'à l'égard de la religion » il consentiroit plutôt à perdre mille vies que de souffrir la » moindre altération dans le Culte & dans la Foi ; qu'il lui ordonnoit d'appeller quelques Evêques, du nombre desquels » il vouloit que fût l'Evêque d'Ypres, deux ou trois Théologiens & des Magistrats, dont la catholicité fût reconnue, » pour délibérer avec le Conseil d'Etat sur les moyens les » plus sûrs d'arrêter la séduction des peuples, d'assurer l'orthodoxie des Prédicateurs, des Professeurs des Universités » & des Maîtres d'Ecole, recommandant au surplus de punir » les hérétiques de façon que leur supplice ne causât point » d'émeute ; l'intention de Sa Majesté n'étant pas de se relâcher à leur égard, mais d'éviter le désordre & d'empêcher » les mauvais effets que la constance des coupables pouvoit » faire sur les esprits foibles. Il enjoignoit à la Gouvernante » d'être présente à ces délibérations, & de lui rendre un » compte exact de tout ce qui se passeroit, afin qu'il fût en » état d'ordonner ce qui conviendroit (*a*) ».

Philippe III. 1565.

Réponse du Roi.

Marguerite écrivit dans l'instant aux Gouverneurs & aux

Exécution des Ordres secrets du Roi.

(*a*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* IV. *pag.* 44.

PHILIPPE III.
1565.

Magiſtrats d'informer tous les trois mois le Conſeil du détail des Villes. Ces informations augmenterent le nombre des mécontens. Le Prince d'Orange ayant appris d'un autre côté que le Roi avoit envoyé des ordres ſecrets pour l'exécution des Edits, ne diſſimula plus ſon chagrin. On accuſa le Comte d'Egmond de s'être laiſſé éblouir par de vains honneurs, de n'avoir penſé qu'à ſes interêts, & d'avoir ſacrifié ceux de ſa Patrie (*a*). Le Comte alleguoit que le Roi l'avoit trompé en lui promettant le contraire des ordres qu'il donnoit par écrit (*b*).

Conſultation pour la réception du Concile de Trente.

La Gouvernante cependant manda pour le 25 Mai Martin Rithove, Evêque d'Ypres, Antoine Havet, Evêque de Namur, & Gerard d'Hamericourt, Evêque de Saint Omer, Jacques Meertens & Hippolyte Perſyn, Préſidens des Conſeils de Juſtice de Flandre & d'Utrecht, Antoine Meulenaar, Conſeiller de Malines, Joſué du Tillet, Prevôt de Walcourt, Corneille Janſenius, élu Evêque de Gand, & Wilmar Bernards, Premier Profeſſeur du Droit Eccléſiaſtique de Louvain, & leur demanda leurs avis ſur la réception du Concile de Trente (*c*). On leur expédia la copie des ordres du Roi, & on leur laiſſa quelques jours pour ſe conſulter, au bout deſquels ils opinerent ſur l'inſtruction des peuples, ſur la reformation des mœurs, ſur l'éducation de la jeuneſſe, & l'on mit enfin ſur le tapis la punition des hérétiques. Ils furent d'avis que la gloire de Dieu & le bien public ne pouvoient ſouffrir aucun palliatif; mais qu'on pouvoit admettre quelque diſtinction dans les peines, ſelon l'exigence des cas & conformement aux Loix de l'Egliſe. Le Prince d'Orange obſerva » que dans une matiere auſſi grave il falloit une déciſion préciſe, & que l'incertitude ne manqueroit pas de donner lieu à de nouvelles difficultés; qu'il falloit préalablement appeller les Réformés; qu'il y auroit de la barbarie à les condamner ſans les entendre; qu'ils étoient prêts de préſenter leur profeſſion de Foi & de la ſoumettre

Avis du Prince d'Orange.

(*a*) Viglii Vita *n.* XCI. *pag.* 43.
(*b*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* IV. *pag.* 44.
(*c*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* IV. *pag.* 46.

» au Jugement des Etats ; que la févérité feroit non-feule- Philippe III.
» ment injufte, mais même dangereufe dans les circonftan-
» ces ; que la tolérance étoit un topique convenable pour 1565.
» prévenir les maux dont l'Etat étoit menacé ; que la rigueur
» précipiteroit les peuples dans le défefpoir ; qu'il falloit main-
» tenir la religion catholique & l'autorité de l'Eglife ; qu'on
» devoit fupprimer l'Inquifition Efpagnole & n'admettre que
» l'Epifcopale ; qu'un Pafteur doit veiller fur fon troupeau
» pour le conferver, pour foutenir la difcipline, & pour tra-
» vailler au falut de fes brebis, par des corrections frater-
» nelles & charitables ; que les Inquifiteurs emportés par un
» zele amer & cruel, ne travaillent qu'à la deftruction des
» ouailles ; qu'on peut s'oppofer à ces derniers fans bleffer
» l'obéïffance dûe au Souverain ; que Sa Majefté a juré à fon
» inauguration qu'elle n'introduiroit jamais ce Tribunal dans
» les Pays-Bas ; qu'elle promet même par fa derniere lettre
» de ne faire aucune innovation dans les anciens ufages ; que
» Charles V avoit penfé à l'établir dans un tems où l'igno-
» rance couvroit les Provinces de fes épaiffes tenebres, pour
» éclairer & non pas pour punir, pour prévenir les erreurs &
» pour corriger les mœurs diffolues du Clergé ; qu'aujour-
« d'hui tout a changé de face ; que la fcience du Médecin
» confifte à fuivre les progrès de la maladie, afin d'appliquer
» les remedes convenables ; qu'il n'a recours aux opérations
» violentes qu'après avoir épuifé les traitemens les plus doux ;
» que la maladie de l'Etat n'eft pas défefpérée ; qu'on peut fe
» flatter de la guérifon fans appliquer les cauftiques ; que le
» peuple outré du mépris de fes repréfentations, en viendroit
» à la révolte ; que pour éviter les funeftes effets de fon dé-
» fefpoir on doit fupprimer jufqu'au nom d'Inquifition, adou-
» cir l'âpreté des Placards, tirer un rideau fur les buchers,
» & menager avec douceur des efprits prêts à s'effarou-
» cher (*a*) ». La Gouvernante inclinoit pour la tolérance ; Avis des Cardinaliftes.
mais les *Cardinaliftes* repliquerent » que les ordres du Roi
» étoient fi formels qu'ils ne permettoient pas d'adouciffe-

(*a*) De la Pife Hift. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 353.

PHILIPPE III. 1565.

» ment ; que la douceur n'étoit pas propre à rompre l'opiniâ-
» treté des hérétiques ; qu'on ne pouvoit la dompter que par
» une résistance vigoureuse, & que les palliatifs aigriroient
» le mal, au lieu de le guérir ». On disputa trois jours sur cet
article ; Marguerite impatientée de ces longueurs enjoignit
aux uns & aux autres de donner des Mémoires qu'elle pût en-
voyer en Espagne. Les Episcopaux arrêterent : » I. que les
» Instructions du Concile de Trente étoient suffisantes ; qu'il
» n'étoit question que d'autoriser le Clergé à faire recevoir
» ses décisions & les Inquisiteurs à veiller à l'exécution ; II.
» Que ce Concile avoit également pourvu à la réforme des
» mœurs ; III. & à la discipline des Ecoles, & qu'on charge-
» roit les mêmes Commissaires de mettre ces réglemens en
» pratique ; IV. Que rien ne seroit plus dangereux que d'a-
» doucir des Edits en vigueur depuis trente-cinq ans & re-
» nouvellés deux fois ; qu'on pouvoit cependant insinuer aux
» Inquisiteurs d'admettre des distinctions pour les peines selon
» l'âge, la condition, l'opiniâtreté de l'accusé & les circons-
» tances, prononcer la mort contre les hérétiques obstinés,
» les relaps, les Prédicans & les Ministres ; les galeres, le
» bannissement, la confiscation &c. contre ceux qui se sont
» laissé séduire par curiosité ou legereté d'esprit, & qui ne
» sont pas attachés à l'erreur ». Ils terminoient leur avis par
ordonner des prieres publiques & des processions, pour sup-
plier le Ciel d'empêcher que la Foi ne reçoive quelque alté-
ration, & qu'il lui plaise de la conserver pure au milieu des
dangers dont elle est menacée en public & en particulier. Le
Prince d'Orange, les Comtes de Hoorn, d'Egmond & de
Mansfeld refuserent de signer, sous prétexte que le Roi n'a-
voit pas demandé l'avis du Conseil, ajoutant qu'ils s'expli-
queroient en tems & lieu. L'on mit ensuite sur le tapis les au-
tres articles de la réponse apportée par le Comte d'Egmond,
& le Conseil se sépara sans conclusion (*a*).

Et des Episcopaux.

Les Seigneurs refusent de signer.

XXIII. *Murmures des Peuples.*

Le peuple éclata en murmures aussitôt qu'il sçut ce qui s'é-
toit passé. Il accusoit Granvelle d'être l'auteur de tout ce dé-
sordre,

(*a*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* V. *pag.* 47.

1565.

Le Concile de Trente établi pour regle de la Foi.

ſordre, & la haine s'aigriſſant, il donna le nom de *Papiſtes* à tous ceux qui tenoient le parti de l'Egliſe, ſans épargner le Roi même (*a*). Sur ces entrefaites on reçut un ordre d'Eſpagne d'établir le Concile de Trente pour Régle de Foi (*b*). Marguerite le fit publier dans toutes les Egliſes avec la reſerve : *ſauf les droits de la Souveraineté* (*c*). Cette clauſe avoit pour objet certains articles qui ſembloient élever la Puiſſance ſpirituelle au-deſſus de la temporelle, & tous les Souverains qui reçurent alors le Concile, y mirent cette reſtriction ; Philippe l'avoit employée en Eſpagne, & la Gouvernante ſuivit ſon exemple (*d*). L'Archevêché de Cambray reçut le Concile après de grandes difficultés. Le Clergé de Malines étant ſans Chef depuis le départ du Cardinal, refuſa de s'aſſembler. Il en fut de même à Utrecht, l'Archevêque étant mal avec ſon Chapitre (*e*).

Mémoire des Tolérans au Roi.

Les Tolérans voyant Marguerite déterminée à faire partir le Mémoire des Epiſcopaux, appellerent *George Balduinus* & *Louis Caſſander*, pour dreſſer un écrit de leur part. Ces Juriſconſultes après avoir établi l'obligation dans laquelle tout ſujet eſt engagé de contribuer de tout ſon pouvoir au bien public & au repos de la Societé, devoir auquel il doit ſacrifier ſes biens & ſa vie, s'excuſent, avant d'entrer en matiere, ſur la néceſſité des tems qui les oblige d'avancer des propoſitions peut-être trop hardies. Ils établiſſent pour fondement » l'amour du Souverain & le zele pour la Patrie. Ils » définiſſent le mot *Religion* l'attention que tout homme doit » avoir pour le ſalut de ſon ame, qui néceſſairement ſe ma- » nifeſte par un Culte extérieur. Ils prouvent que les Réfor- » més n'ont point d'autre but ; qu'ils ne conſultent que l'E- » criture pour regle de leur Foi ; qu'ils tiennent fermement » qu'on doit ſacrifier ſa vie plûtôt que contrevenir aux or- » dres de Dieu ; qu'on ne peut par conſéquent eſpérer de dé-

(*a*) Viglii Vita *n.* XCI. *pag.* 43.
(*b*) Burgund. *Lib.* II. *pag.* 82.
(*c*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 121.
(*d*) Strada de Bello Belg. *Dec.* I. *Lib.* IV. *pag.* 167.
(*e*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* IV. *pag.* 51.

PHILIPPE III. » truire par la crainte des supplices une opinion fondée sur
1565. » la crainte de Dieu & sur le soin du salut ; que les gibets & » les tortures font en pareil cas un effet contraire à celui » qu'on veut opérer ; que le peuple se persuade aisément la » bonté de la cause de celui qu'il voit souffrir avec constance, » braver les tourmens & la mort, & qu'on doit se souvenir » que le sang des Martyrs a cimenté les fondemens de l'E- » glise ; que la persécution, comme le vent qui ranime le » feu, échauffe le zéle des mourans, & forme autant de pro- » sélytes que de spectateurs. Ils soutiennent ensuite que la » persuasion est le seul moyen de retirer un homme vertueux » du chemin de l'erreur, que par conséquent on ne doit pas » rejetter la Confession des Réformés, mais la réfuter par » les Ecritures, & les convaincre qu'ils se trompent ; que les » conférences doivent être publiques, afin qu'il ne reste au- » cun doute dans les esprits. Ils examinent ensuite si la dé- » fense d'exercer le Culte peut être de quelque utilité. Ils » conviennent que toute Assemblée dont la Religion est l'ob- » jet, inspire du respect & sert de frein aux hommes les plus » vicieux ; que les obstacles à l'association des prieres peu- » vent occasionner du mépris pour une Secte, mais qu'ils n'a- » néantissent pas le dogme & qu'ils sont capables de préci- » piter les esprits foibles dans l'Athéisme ; qu'au reste il est » impossible d'empêcher absolument ces Assemblées ; que » Charles le plus puissant des Empereurs, secondé des forces » de l'Espagne & des Pays-Bas, soutenu des richesses du » nouveau Monde, ayant la plus grande partie des Princes » & des Prélats de l'Empire dans son parti, s'est vu con- » traint d'accorder le fameux *Interim*. Par quel miracle le » Roi d'Espagne pourroit-il se flatter de réussir dans un tems » où l'Allemagne, la France & l'Angleterre ouvrent à l'envi » des Temples à tous les Protestans de l'Univers? » De cet exposé ils concluent » qu'on ne peut anéantir la Réforme » que par la séduction ou la violence, moyens également im- » puissans sur un cœur dirigé par une vertu éclairée & con- » vaincu du sentiment qu'il professe ; que quiconque est ca- » pable de sacrifier ce qu'il croit devoir à Dieu, tient mal ce

» qu'il promet aux hommes ; que la persécution ne peut rien » contre le courage, & n'est propre qu'à ruiner le Commerce » & les Manufactures, en mettant en fuite les Négocians & » les Ouvriers, dont les uns transportent l'argent & les au- » tres les Arts chez l'Etranger ; qu'elle énerve l'Etat en obli- » geant la Noblesse de se cacher dans ses terres, pour y jouir » d'une liberté qu'elle ne trouve ni dans les Villes ni dans les » Camps. Qu'on suppose à tort que la diversité des Religions » est incompatible avec le Gouvernement Monarchique ; que » l'Histoire est pleine de preuves du contraire ; que l'Evangile » apprend que le scandale est nécessaire ; que la tolerance, en » remédiant aux inconvéniens, assure la paix ; qu'on peut » cependant restraindre la liberté de conscience, en lui don- » nant des bornes & des regles, à l'observation desquelles » le Magistrat sera tenu de veiller ; que ce moyen peut seul » arrêter le peuple, l'empêcher de courir aux armes, & de » se joindre à la Noblesse prête à tout hazarder pour soutenir » ses droits & sa Religion (*a*) ».

Philippe III.

1565.

Emeute à Amsterdam.

Sur ces entrefaites le mécontentement des peuples éclata à Amsterdam par une émeute, dont la précaution que le Gouvernement prenoit pour remédier à la cherté des bleds, fut la cause. La nuit même qu'on devoit publier l'Ordonnance qui défendoit la sortie des grains de la Ville, quelques Officiers de la Régence en tirerent une assez grande quantité par la barriere de l'eau, & le lendemain la publication fit tomber le prix de quatre-vingt pour cent. Les Négocians accuserent hautement l'avarice des Magistrats, & ranimerent les mécontentemens qui subsistoient depuis vingt ans au sujet de la défense de bâtir hors des murailles de la Ville. Le Gouvernement avoit fait raser en 1543, 1546 & 1552 quelques maisons & chantiers que les Ouvriers avoient construits à l'endroit nommé Lastadie, depuis la réunion de la Gueldre. Le Roi accorda ensuite des permissions de bâtir dans vingt-cinq toises au-delà des murailles ; les propriétaires étendirent peu à peu les bornes prescrites, & le

(*a*) De la Pise Hist. d'Orange, Vie de Guill. I. *pag.* 336.

PHILIPPE III. 1565.

Magiſtrat ordonna la démolition de ces nouveaux bâtimens, ſous prétexte d'augmenter les fortifications. Dans ces circonſtances Gerrit Teeuwszoon, ſelon les uns, ou Henri Dirkszoon, ſelon les autres, voulant forcer un des propriétaires à lui vendre ſa maiſon, le menaça de la comprendre dans celles qu'on devoit démolir. Cet homme ameuta ſes voiſins; & les *Eſcoutiſtes*, anciens ennemis des *Dirkiſtes* (*a*), les Marchands de bled & les Réformés s'étant réunis, ce parti ſe trouva plus fort que celui du Magiſtrat. Les conteſtations s'échauffant, le Conſeil évoqua l'affaire, & leur enjoignit de procéder juridiquement, leur défendant les voyes de fait. La déciſion demeura ſuſpendue juſqu'au tems où les Eſpagnols brûlerent ce fauxbourg, dans la crainte que le Comte de Lumey ne ſurprît la Ville par cet endroit.

Le Commerce d'Angleterre interrompu.

La Ducheſſe de Parme ne cherchant qu'à pallier le mal, conçut que les brouilleries ſurvenues avec les Anglois augmentoient le nombre des mécontens. Eliſabeth piquée d'une augmentation ſur les péages de l'Eſcaut, avoit défendu le Commerce. Les deux Nations en ſouffroient également; Marguerite ſe ſervit des Flamands pour lier une négociation, & le Tarif fut rétabli ſur l'ancien pied (*b*).

Réglement contre la Parenté des Magiſtrats.

La ſatisfaction des Négocians n'appaiſa pas le peuple qui ſe plaignoit de la mauvaiſe adminiſtration de la Juſtice. Il en attribuoit la cauſe aux mariages par le moyen deſquels toute la Magiſtrature ne faiſoit plus qu'une famille. Il demanda par une requête qu'on réprimât l'avarice des Juges & qu'on défendît ces ſortes d'alliances (*c*). Marguerite fit publier le 1 Septembre un Edit qui déchargeoit les Magiſtrats des accuſations intentées contr'eux, mais reſtraignoit en même tems la Parenté pour les réceptions, à certains degrés & à certain nombre dans chaque Tribunal (*d*). La ville d'Amſterdam étoit alors ſi floriſſante que le Magiſtrat ſe trouva des fonds ſuffiſans pour abbattre l'ancienne Balance & conſtruire un

(*a*) Voyez ci-deſſus *Tom.* IV. *Liv.* XII. *pag.* 665.
(*b*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 33.
(*c*) Hooft *Liv.* II. *pag.* 63.
(*d*) Manif. d'Amſterd. *pag.* 75.

beau bâtiment en face de ſon Hôtel-de-Ville. Les Bourgmeſtres cependant firent un emprunt pour cacher au Gouvernement que ſes revenus étoient aſſez conſidérables pour fournir à de pareilles dépenſes (*a*). Philippe III. 1565.

XXIV. Réponſe du Roi.

On reçut alors un Courier d'Eſpagne qui rapportoit la réponſe du Roi aux deux Mémoires qu'on avoit envoyés. Philippe déclaroit nettement » qu'il n'avoit jamais penſé à » rappeller l'Inquiſition ; que ſon intention étoit de la main» tenir ſur le pied qu'elle avoit été établie par ſon pere ; qu'il » vouloit ſeulement qu'on lui indiquât un moyen, non pour » changer les peines prononcées contre les hérétiques, mais » pour examiner s'il ſeroit plus à propos de tenir les exécutions » ſecretes, afin d'empêcher les troubles que la publicité pou» voit occaſionner ; que c'étoit le changement qu'il avoit fait » eſpérer au Comte d'Egmond, mais qu'il vouloit que les » Edits fuſſent obſervés ponctuellement juſqu'à ce qu'il en » eût autrement ordonné ». Il faiſoit enſuite l'éloge du Mémoire des Théologiens, y fit appoſer ſon Scel, leur défendant cependant de porter ſi loin l'adouciſſement des peines, Sa Majeſté & Charles ſon pere n'ayant été que trop moderés dans leurs diſpoſitions (*b*).

Avis du Conſeil Privé pour la rigueur.

Les Seigneurs à cette lecture ne purent diſſimuler leur mécontentement, & refuſerent d'opiner avant le Conſeil Privé. Ce Tribunal décida » qu'en ſe conformant aux ordres de Sa » Majeſté on devoit écrire aux Evêques, aux Abbés, aux » Univerſités, aux Magiſtrats & aux Gouverneurs de main» tenir les Placards à la rigueur, leur enjoindre en conſé» quence de prêcher le peuple, de réformer leur Clergé, de » n'introduire aucune nouveauté dans les Tribunaux de l'In» quiſition, d'examiner la Catholicité des Prédicateurs & » leur conduite, de déclarer que Sa Majeſté n'avoit aucune » intention d'introduire l'Inquiſition Eſpagnole dans les Pro» vinces, mais qu'elle prétendoit ſoutenir le reſpect & l'au» torité de l'Egliſe ». Quelques Conſeillers d'Etat ſe rangerent à cet avis : le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmond,

(*a*) Voyez les Lettres *dans* Hooft *pag.* 444, 595.
(*b*) Hopper. Liv. II. *chap.* VII. *pag.* 55. Bor. *Liv.* I. *pag.* 22.

PHILIPPE III.

1565.

Les Seigneurs mécontens font ſemblant de s'y conformer.

de Hoorn & de Mansfeld s'éleverent hautement contre l'Inquiſition ; ils conſentirent enfin d'envoyer les ordres du Roi aux Tribunaux, ſi l'on en croit les Cardinaliſtes (*a*), pour animer de plus en plus le peuple qui commençoit à parler hardiment contre la ſévérité du Roi. Viglius qui prévoyoit les ſuites, vouloit donner des ordres ſecrets juſqu'à ce qu'on eût informé la Cour de Madrid des conſéquences ; mais les Conſeillers ſoutinrent que l'ordre étoit trop formel & qu'on ne pouvoit en différer l'exécution ſans courir riſque d'être accuſé de déſobéiſſance. Viglius offrit en vain de ſe charger du reproche ; Marguerite ſe détermina par la pluralité des voix (*b*), & les ordres furent expédiés ſur le champ (*c*). Ils portoient injonction de recevoir le Concile de Trente, d'établir l'Inquiſition, & d'exécuter les Placards. Cette publication précipita la révolution dont on vit bientôt le prélude. Viglius rapporte qu'auſſitôt qu'elle fût arrêtée, le Prince d'Orange dit à l'oreille de quelqu'un qui le déclara depuis, que la toile étoit levée, & qu'on verroit commencer une Tragédie dont la Cataſtrophe ſurprendroit les Auteurs (*d*). Ce fait eſt contredit par la lettre que Guillaume écrivit à la Gouvernante au commencement de l'année ſuivante. Il lui déclare l'impoſſibilité où il ſe trouve d'engager les peuples de ſes Gouvernemens à la ſoumiſſion à ſes ordres, & ſe plaint de n'avoir pas été conſulté ſur une matiere auſſi grave (*e*).

Publication des Ordres ſeveres.

Changemens dans le Conſeil.

On peut juger par le ſuccès du Comte d'Egmond ſur l'article de la Religion, qu'il ne réuſſit pas mieux ſur le Gouvernement civil, & Philippe mit encore dans le Conſeil le Duc d'Aarſchot, l'un des plus zélés partiſans de Granvelle. Viglius renouvella ſes inſtances pour obtenir ſon congé ; le Roi lui permit de ſe démettre de la place de Préſident, à condition qu'il demeureroit Conſeiller. Charles de Tiſnacq, Miniſtre pour les Pays-Bas en Eſpagne, fut nommé pour le

(*a*) Viglii Vita *n.* XCIII. *pag.* 45.

(*b*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* VII. *pag.* 58.

(*c*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 123. Voyez Boxhorn *ſur* Reigerſb. *Tom.* I. *pag.* 327. & Bor *Liv.* I. *pag.* 23.

(*d*) Viglii Vita *n.* XCIII. *pag.* 45.

(*e*) Voyez la Lettre *dans* Bor *Liv.* I. *pag.* 23.

remplacer ; mais il paroît qu'il ne fut reçu que quatre ans plus tard, & que Viglius continua ses fonctions dans l'intervalle (*a*). Joachim Hopperus qui succeda à ce dernier (*b*), obtint une gratification de deux cens Réales de banque pour les services qu'il avoit rendus dans cette occasion (*c*).

Philippe III. 1565.

XXV. Confédération des Seigneurs.

Quoi qu'il en soit, le mécontentement des Seigneurs se communiqua bientôt dans la Noblesse, d'où il se répandit dans le peuple. Le Conseil étoit encore occupé des délibérations, que les principaux Nobles se trouvant assemblés à l'occasion du mariage du Baron de Montigny, selon les uns (*d*), ou d'Alexandre Farnese, selon les autres (*e*), invectiverent de leur mieux contre l'Inquisition, contre les Edits, & même contre le Roi (*f*), & finirent par une Association, dont il s'agit de démêler les motifs & les ressorts, que la plûpart de *nos Historiens* ont ignorés. Vingt Seigneurs ou environ s'étant rassemblés le 2 Novembre à l'occasion de ces Fêtes dans la maison du Comte de Cuilembourg, après avoir assisté au prêche de François Junius, Ministre qu'ils avoient appellé d'Anvers, mirent en délibération s'ils demanderoient du secours aux Huguenots & aux Protestans pour se soustraire à l'Inquisition, & deux jours après ils arrêterent de signer une Ligue avec quelques Princes de l'Empire. Ils résolurent ensuite d'attirer les Gentilshommes des Pays-Bas dans leur parti & d'inviter ceux des Provinces d'envoyer des Députés. (*g*). Ce fut alors que fut dressé l'Acte connu sous le nom de *Compromis* qu'on attribue à Marnix de S. Aldegonde, & qu'il signa le premier (*h*). Il fut suivi d'onze Gentilshommes, du nombre desquels étoit Maximilien de Blois, Gentilhomme du Comte d'Egmond, appellé

Leur Compromis.

(*a*) Viglii Vita *n.* XCI. *pag.* 52.
(*b*) Vigli. Vita *n.* XCIV. *pag.* 45. Hopper. *Liv.* II. *chap.* VII. *pag.* 60.
(*c*) Résolut. des Etats de Holl. *du* 12, 18 *Decemb.* 1565. *pag.* 53, 55.
(*d*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* VII. *pag.* 58. Burgund. *Lib.* II. *pag.* 89.
(*e*) Fr. Junii Vita *pag.* 15. *dans* Brandt Hist. de la Réform. *Tom.* I. *pag.* 289.
(*f*) Conf. Grotii Annal. I. *pag.* 19. Strada *Dec.* I. *Lib.* V. *pag.* 194.
(*g*) Vita Fr. Junii *dans* Brandt Hist. de la Réform. *Tom.* I. *pag.* 289. & *dans* les Addit. *pag.* 53.
(*h*) Burgund. *Lib.* II. *pag.* 116.

PHILIPPE III. communément le *Cuisinier de Nerines*, par allusion au grand nombre de signatures qu'il ramassa en courant les Pro-
1565. vinces, dont il fit, pour ainsi dire, une oille, espece de ragoût composé de toutes sortes de viandes. Cette Assemblée se tint dans la maison de Nicolas Hammes, Roi d'Armes de la Toison d'or (*a*), grand Partisan de la Réforme (*b*), & qui fut un des plus puissans ressorts de la Ligue, puisqu'il se vanta d'avoir enrolé plus de deux mille Gentilshommes (*c*). L'Acte portoit en substance : » qu'une troupe d'Etrangers » déguisant leur avarice sous une apparence de religion, » avoient déterminé Philippe, contre ses sentimens & ses » promesses, à aggraver les peines prononcées par les Edits » sanguinaires, à introduire violemment l'Inquisition Espagnole dans les Pays-Bas, quoique contraire au Droit » Ecclésiastique & Civil, tendant à la subversion du Com» merce, de l'autorité du Prince, de la tranquillité des peu» ples, & la source des révoltes & des guerres civiles ; qu'a» près une mûre réflexion sur les maux qui menacent la Pa» trie, ils se croyoient obligés, dans leur qualité de Vassaux » & de fideles sujets, de s'opposer de tout leur pouvoir aux » suites funestes d'une conduite si peu refléchie, & de former » une *Ligue sacrée* pour le maintien de la tranquillité & des » Loix constitutives de l'Etat, jurant & s'engageant par un » serment solemnel de s'opposer à l'établissement de l'Inqui» sition, protestant en tant que de besoin qu'ils n'ont d'autre » intention que de défendre la gloire de Dieu, le service du » Roi & le repos de l'Etat, d'y sacrifier leur fortune & leur » vie ; qu'excités par des motifs si puissans & si légitimes, ils » jurent & promettent de s'assister mutuellement comme fre» res, au cas que quelqu'un d'entr'eux soit attaqué par l'In» quisition ou autrement, quand même ils seroient accusés » de rebellion, à condition cependant qu'ils n'entrepren» dront rien qui n'ait été délibéré par leurs freres, suppliant

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe. *pag.* 77.
(*b*) Viglii Vita *n.* XCII. *pag.* 44. & not. *pag.* 186.
(*c*) Strada de Bello Belg. *Decad.* I. *Lib.* V. *pag.* 195.

» au

» au ſurplus le Seigneur de répandre ſes bénédictions ſur une » Aſſociation qui n'a pour but que ſa gloire, le ſervice du » Roi & le bonheur des peuples » (*a*).

Accroiſſement de la Ligue.

La Confédération augmenta en peu de jours juſqu'à quatre cens Gentilshommes, dont les principaux étoient Henri de Brederode, Louis, Comte de Naſſau, frere de Guillaume, Charles, Comte de Mansfeld, Florent de Palland, Comte de Cuilembourg, deux freres de la Maiſon de Van den Berghen, autant de celle de Batenbourg, Riſſoir, Dolhain, Jean de Caſembrood, Seigneur de Bakkerzeel, Chriſtophe Leefdaale, l'un & l'autre Gentilshommes du Comte d'Egmond, Boiſot, Hautain, Rizembourg, Langerac, les deux Merodes, Louverval, Lumey, Yſſelſtein, Liques, Lierre, Manſart, Philippe de Marnix, Seigneur de S. Aldegonde, Jean de Marnix, Seigneur de Toulouze, Jooſt & Dideric de Sonoy, les deux freres Van der Aa, Tilly, Tſeraats, Obdam, Jean de Blois, dit Treſlong, Crohain, Gentilhomme du Comte de Hoogſtraaten, Longueval, Capres, Sander & Lubbert Turk, Benthink, Droſſard de Woudrichem, Nuinhem, Droſſard de Hoorn, d'Yſſelſtein & de Buuren, Hubert de Raaphorſt, Lancelot de Brederode, Giſelbert de Duivenvoorde, Frederic d'Egmond, Jacques d'Ilpendam, Rutger de Boetzelaar, Seigneur de Karniſſe, Daniel & Otton ſes freres, Jean de Reneſſe, de Wulven, Corneille d'Alkemade, Adrien de Waal, de Vroeneſtein, Berthold Entes (*b*), & pluſieurs autres s'y joignirent dans la ſuite. Le Prince d'Orange, le Comte d'Egmond & le Comte de Hoorn ne parurent pas dans cet Acte, & les deux derniers affirment dans leurs *Défenſes* qu'ils l'ignoroient alors (*c*). Mais quoique le Prince d'Orange avance dans ſa *premiere Défenſe* qu'il s'étoit fait à ſon inſçu (*d*), il convient dans la *Seconde* d'avoir ap-

Particularités ſur le Prince d'Orange.

(*a*) Voyez l'Acte *dans* Bor *Liv.* II. *pag.* 38. Rec. des Placards *Tom.* II. *pag.* 31.

(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 39, 60, 61, 72, 175, 223, 317, 354, &c.

(*c*) Procès d'Egmond *pag.* 638 Défenſe de Hoorn *pag.* 108. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* I. *pag.* 63. Conf. Viglii Vita. *n.* XCVI. *pag.* 46.

(*d*) Défenſe de Guill. I. *dans* Bor *ubi ſupra. pag.* 9.

PHILIPPE III.

1565.

prouvé la Requête qui suivit la Ligue (*a*) ; & si l'on fait attention que Louis de Nassau, son frere, Van den Berghen, son beau-frere, Marnix de S. Aldegonde, son meilleur Ami, & nombre de Gentilhommes de la Maison avoient donné leurs signatures, pourra-t'on présumer qu'il ait ignoré un Acte de si grande conséquence (*b*) ? On lui fait dire « que la » voye de l'Association étoit l'unique moyen de prévenir les » malheurs qui menaçoient l'Etat ; qu'on ne pouvoit regar- » der l'Union de la Noblesse comme une conspiration, puis- » qu'il étoit du devoir du premier Ordre de prendre la dé- » fense des peuples opprimés ; mais qu'il falloit se conduire » avec beaucoup de modération, & songer à maintenir le » Tiers-Etat dans le devoir » (*c*).

Entreprise sur Anvers.

Le Comte de Nassau à la tête de quelques Gentilshommes essaya peu après de surprendre Anvers ; on ajoute qu'ayant communiqué son projet à son frere, celui-ci répondit qu'il se flattoit d'arriver au but sans employer la violence ni la surprise (*d*) ; mais on ne trouve ces particularités dans aucun Auteur, & conséquemment le doute est légitime. Les Emissaires de Brederode & de Nassau divulguerent bientôt cette Ligue. Jean Zeger de Wassenhoven, Louis de Binkhorst, Dideric Sonnoy, Josué d'Alveringen, Seigneur de Hofwegen, Sjoert Beima, Maximilien de Blois, Albert Hugtenbroek, & Jacques d'Ilpendam couroient les Provinces pour ramasser des signatures (*e*). Le peuple assuré de l'appui des Nobles, ne garda plus de mesures ; il éclata contre les Placards & l'Inquisition (*f*). Les Villes étoient inondées de satyres & de pasquinades, où l'on nommoit quelques personnes qu'on accusoit d'en vouloir à la vie des Seigneurs (*g*). Les portes des Eglises, le Palais de la Gouvernante & les Hô-

Fermentation dans le Pays.

(*a*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor *Tom.* II. *pag.* 78.
(*b*) Hist. de la Patrie *Tom.* VI. *Liv.* XXII. *pag.* 127.
(*c*) De la Pise Hist. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 338.
(*d*) Mss. Fr. Junii *dans* Brandt Hist. de la Réform. *Tom.* I. *dans* les Addit. *pag.* 53.
(*e*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 40, 52, 54, 75, 77, 129, 72, &c.
(*f*) Viglii Vita *n.* XCVI. *pag.* 46.
(*g*) Viglii Vita *n.* XCVIII. *pag.* 47. Bor *Liv.* I. *pag.* 25.

tels des Seigneurs étoient couverts d'affiches, par lesquelles les Protestans imploroient leur protection. Marguerite étoit accablée de Placets de leur part, & surtout par les Flamands & les Brabançons. Les Inquisiteurs & les Prêtres l'harcelloient d'un autre côté, & presque tous les Officiers demandoient la démission de leurs emplois (*a*). On trouva à Anvers un Placard dans lequel on soutenoit que la Ville étant un Marquisat du Saint Empire devoit jouir des mêmes libertés que les Villes Impériales; que les citoyens pouvoient défendre leurs privileges, & même ajourner leur Seigneur à la Chambre de Spire sans être taxés de rebellion. Le Bourgmestre envoya à Marguerite un de ces Ecrits, la suppliant d'en prévenir les suites; mais loin d'adoucir l'Ordonnance, elle voulut obliger les Députés de recevoir le Concile au nom du Magistrat; & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'ils s'en excuserent sur le défaut de pouvoirs (*b*). Marguerite fit de vains efforts pour découvrir l'auteur de cet Ecrit, & ses tentatives ne servirent qu'à redoubler l'audace. L'on disoit hautement » que les privileges étoient violés; que le Roi » n'avoit pû sans l'aveu des Etats créer des Evêchés, arra» cher des criminels à leurs Juges naturels, obliger les Dépu» tés des Villes à s'assembler hors de la Province : d'où l'on » concluoit que les peuples étoient affranchis de leur serment, » l'infraction des conditions sous lesquelles l'hommage étoit » rendu & la fidélité jurée, militant contre le Souverain, » comme la forfaiture contre le Vassal; que la seule institu» tion d'un Tribunal qui confisque le corps & les biens sans » égard pour les Loix & sans rendre raison des motifs, est » un acte tyrannique qui délie les sujets de l'obéissance qu'ils » ont promise ».

Philippe III. 1565.

Anvers réclame ses Privileges.

Discours menaçans du Peuple.

Le Calvinisme avoit passé de la France dans les Pays-Bas, & ses progrès étoient si rapides, que dans la Requête dont ils accompagnerent leur profession de Foi, ils faisoient valoir leur obéissance, quoiqu'ils fussent au nombre de cent mille en état de porter les armes. La Cour interprêta mal

Progrès du Calvinisme dans les Pays-Bas.

(*a*) Hopper. *Liv.* II *chap.* VIII. *pag.* 61.
(*b*) Bor *Liv.* I. *pag.* 24. Grotii Annal. I.

PHILIPPE III. l'étalage de ces forces & le prit pour une menace (*a*). Le Prince d'Orange & ses deux Collegues s'efforçoient d'établir la réalité de cette évaluation : les Catholiques faisoient leurs efforts pour diminuer ce prétendu nombre ; les gens sensés prenoient le milieu entre les uns & les autres. Les premiers vouloient persuader à la Gouvernante qu'il étoit impossible de ruiner par la violence des forces si bien établies ; les seconds en démontroient la facilité, en soutenant leur foiblesse. Les Politiques ne croyoient pas le mal incurable ; mais ils imaginoient que les remedes violens pouvoient être dangereux (*b*).

1565.

XXVI. Les Seigneurs ameutent le Peuple.

1566.

La Noblesse voulant se faire des Partisans semoit des propos qui sentoient la revolte. On disoit en public » qu'on avoit » tort de prendre les Flamands pour des esprits grossiers & » stupides ; qu'ils sçavoient ce que le Prince doit a ses Vassaux ; que si l'on continuoit à les maltraiter, ils étoient » assez courageux pour commencer une guerre que l'Espa- » gne auroit de la peine à terminer ». Quelques Stadhouders appuyoient ces discours ; le Prince d'Orange, le Comte de Mansfeld, le Comte de Meghen, le Marquis de Berghen & le Baron de Montigny étoient du nombre. On insinuoit au peuple » que le Roi avoit formé le dessein d'abolir les » privileges & les libertés du pays, pour établir le despotis- » me ; qu'il n'avoit multiplié les Evêques que pour diminuer » l'autorité du second Ordre ; qu'il ne s'opiniâtroit à intro- » duire l'Inquisition, également détestée par les Protestans » & par les Catholiques, que comme un moyen assuré d'op- » primer la liberté des peuples ; qu'il avoit résolu d'extermi- » ner les Réformés & de détruire les Seigneurs, & que pour » faire réussir ces projets, il avoit défendu à la Gouvernante » d'assembler les Etats-Généraux «.

Ils députent à la Diete d'Augsbourg.

La Noblesse plus exposée que les habitans des Villes à la premiere fureur des partis, députa à Augsbourg Antoine de Lalain, pour demander l'appui de l'Empire. La Duchesse de son côté envoya le Comte de Barlaimont,

(*a*) Bor *Liv.* I. *pag.* 30. Hooft *Liv.* II. *pag.* 71.
(*b*) Hopper. *Liv.* II. *Chap.* VIII. *pag.* 61.

Ils se refusent à l'exécution des Placards.

qui ne put empêcher les Proteſtans de faire attention à leur Requête. Les Stadhouders déclarerent » qu'ils n'a» voient ni le pouvoir ni la volonté de prêter main-forte » à l'exécution des Placards, & qu'en cas que Sa Maje» ſté continuât de l'exiger, ils étoient réſolus de remet» tre leurs places » (*a*). Marguerite étourdie de ces complimens, envoya des eſpions de tous côtés, avec ordre de lui rendre compte de ce qui ſe paſſoit, même des noms de ceux qui ne fréquentoient pas les Egliſes; & loin de donner quelque ſatisfaction aux mécontens, elle renouvella la défenſe de rien innover dans les Edits de Charles II & de Philippe, & de preſſer la réception du Concile de Trente. Le Prince d'Orange lui remontra » qu'elle allumeroit un feu » qu'on ne pourroit plus éteindre; qu'avec quelques modifi» cations il ſeroit encore tems d'adoucir les eſprits; qu'il la » ſupplioit de refléchir ſur ce qui s'étoit paſſé à l'arrivée des » nouveaux Evêques, que le peuple prenoit pour un pré» lude de l'Inquiſition; qu'aujourd'hui que tout le monde » étoit convaincu que le Roi vouloit anéantir les privileges, » tous les Ordres étoient au déſeſpoir; que la confiance qu'ils » avoient dans la parole royale, retenoit encore leur reſ» ſentiment; qu'ils ne garderoient plus de meſures, ſi l'on » venoit à la détruire; qu'il étoit d'une extrême importance » de ſurſeoir aux exécutions juſqu'à l'arrivée de Philippe, & » d'attendre que ſa préſence rétablît la ſubordination par la » crainte de ſon autorité » (*b*).

La Gouvernante s'opiniâtre pour la rigueur.

Remontrances de Guillaume.

Aſſemblée des Seigneurs à Breda.

Après cette tentative le Prince & le Comte de Hoorn déſeſperant d'ébranler la réſolution de la Gouvernante, ſe retirerent du Conſeil: le Comte d'Egmond balançoit à les ſuivre; mais le nombre des enfans dont il étoit chargé, le détermina à demeurer, pour leur ménager la faveur de la Cour dont ils ne pouvoient ſe paſſer (*c*). Guillaume fut à Breda,

(*a*) Hopper. *Liv.* II. *ch.* VII. *pag.* 62, 63. Voyez la Lettre de Guill. I. *dans* Bor P[illegible] utent. *Liv.* I. *pag.* 23.

(*b*) De la Piſe Hiſt. d'Orange, Vie de Guill. I. *pag.* 327. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 202.

(*c*) Hopper. *Liv.* II, *ch.* IX. *pag.* 67.

PHILIPPE III. 1566.

où les Chefs de la Noblesse se rendirent. Quelques-uns avancent que le hazard les rassembla (*a*) ; les autres prétendent que le rendez-vous étoit donné & qu'outre le Comte de Schwartzenbourg & Joris de Holl, Généraux Allemands, il s'y trouva plusieurs Officiers François (*b*). Après quelque séjour toute la troupe partit pour Hoogstraaten ; & ce fut dans ce voyage qu'ils prirent la résolution de présenter la Requête que Philippe reçut comme le signal de la révolte (*c*). La présence de Lalain, Comte de Hoogstraaten, qui revenoit d'Augsbourg, rendit cette Assemblée plus suspecte, & quoique ce Seigneur ait soutenu dans ses *Défenses* qu'il n'avoit été question d'aucune affaire dans son Château (*d*), Philippe demeura persuadé qu'on y avoit concerté cet Ecrit avec les Protestans d'Allemagne. Guillaume convint en 1581 qu'il avoit invité les Chevaliers de la Toison, & qu'il ne put les engager dans l'Union. Il ajoute qu'il approuva la Requête comme le moyen le plus doux & le plus légitime pour obtenir la liberté de conscience (*e*). Le Comte d'Egmond affirme qu'il ne fut question dans ce voyage que de faire bonne chere, & des réparations d'une digue dont Brederode lui parla pour mettre leurs terres à couvert des inondations ; qu'à la vérité il avoit appris dans quelques conversations avec le Prince d'Orange & les Comtes de Hoorn, de Meghen & de Hoogstraaten, qu'on avoit résolu de présenter une Requête ; mais qu'il avoit toujours rejetté ce projet (*f*). Il résulte cependant de leurs confessions que Guillaume avoit ménagé l'Assemblée de concert avec ces Seigneurs ; qu'il approuvoit la Requête, & qu'elle fut dressée par Balduinus ou Baudouin qu'il avoit appellé de France (*g*).

A Hoogstraaten.

Discussions sur ces Assemblées.

(*a*) Défense de Hoorn *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 63.
(*b*) Voyez Langueti Epist. IV. *pag.* 12. Hopper. *ubi supra.*
(*c*) H. Grotii Annal. I.
(*d*) Défenses de Hoogstraaten *Art.* IV, V. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 28, 29.
(*e*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 78.
(*f*) Procès d'Egmond *pag.* 63.
(*g*) Niceron Mem. *Tom.* XXVIII. *pag.* 262. Biblioth. Belg. *Tom.* I. *pag.* 284.

1566.

XXVII.

Le Conseil allarmé du nombre des Protestans.

Le Comte de Meghen de retour à Bruxelles répandit dans le Conseil que les Protestans étoient en état d'assembler trente ou trente-cinq mille hommes au premier coup de baguette ; qu'ils devoient se rendre à la Cour au nombre de mille ou quinze cens, & qu'ils éclateroient, si l'on ne leur accordoit le libre exercice de leur religion. Il disoit tenir ces particularités d'un Etranger auquel il avoit juré le secret. Le Comte d'Egmond confirma ce rapport, & remit une copie de la demande qu'ils devoient faire pour constater leur projet. La Gouvernante frappée de ces nouvelles, manda le Conseil. On convint » que pour parer aux malheurs qui menaçoient le Pays, il seroit nécessaire de prendre les armes » au plûtôt ; que cependant on ne pouvoit lever des troupes » sans un ordre du Roi qui traîneroit en longueur & n'arri- » veroit que quand il ne seroit plus tems ; qu'on ne pouvoit » pacifier les esprits qu'en accordant quelque chose à la No- » blesse, ce qui déplairoit sûrement au Roi ; mais qu'on pou- » voit gagner du tems en adoucissant la rigueur des Pla- » cards, en publiant une amnistie générale pour le passé ; » qu'avant de prendre l'un de ces partis, on devoit appeller » les Stadhouders & les Chefs de la Noblesse, prévenir la » Requête, & dépêcher un Courier en Espagne pour infor- » mer le Roi de l'état des Pays, insister sur le remede, & » lui représenter que sa venue seroit trop tardive ». Egmond fut de cet avis, & pour calmer les frayeurs de Marguerite, il ajouta : » qu'il étoit persuadé que les Gentilshommes ne » viendroient qu'au nombre de quatre ou cinq cens, sans » armes, & que leur Requête seroit plus respectueuse qu'on » ne vouloit l'insinuer ». Barlaimont ne pouvant imaginer qu'il fût possible d'assembler en si peu de tems trente ou ou trente-cinq mille hommes, sans que les Gouverneurs des frontieres s'apperçussent de l'entrée des Etrangers, fut d'avis » d'attendre l'événement, de mander les Stadhouders, » les Chevaliers de la Toison, & d'exiger un nouveau ser- » ment qu'ils ne souffriront point de changement dans la re- » ligion ; que par ce moyen son Altesse seroit en état de con- » noître les fauteurs de l'hérésie, & de rassembler ses forces ;

Délibérations à ce sujet.

PHILIPPE III. 1566.

» qu'alors elle écraseroit sans peine une poignée de rebelles ; » qu'il étoit important de ne pas reculer, plus dangereux » encore d'entrer en négociation, & ridicule de parler d'am- » nistie avant que le crime fût commis » (*a*). La Duchesse de Parme prit ce parti ; elle dépêcha un Courier en Espagne, & fit écrire aux Seigneurs & aux Stadhouders de se rendre auprès d'elle. Le Prince d'Orange & le Comte de Hoorn après quelque résistance, se laisserent persuader de rentrer dans leurs places ; mais il n'étoit pas facile d'engager les Vassaux à prendre les armes & à soutenir l'exécution des Placards. Ils regardoient l'Inquisition comme un moyen inventé par Granvelle pour se rendre maître de leurs biens & de leurs vies, & les Seigneurs ne pouvoient rendre leur confiance au Gouvernement sans une amnistie authentique (*b*). Cependant Marguerite assembla le 27 Mars le Prince d'Orange, le Comte d'Egmond, le Duc d'Aarschot, le Marquis de Berghen, les Comtes de Meghen, d'Aremberg, de Hoorn, de Hoogstraaten, de Ligne, de Barlaimont, le Baron de Montigny & de Hachicourt, tous Chevaliers de la Toison (*c*), le Président Viglius, Bruxelles, Conseiller, & les Membres du Conseil Privé, & leur ayant exposé le refus de la Noblesse, elle leur ordonna d'exposer naïvement leur pensée sur ce qu'elle devoit faire dans les circonstances. Guillaume & ses Adhérans » distinguerent deux sortes d'In- » quisition, l'Episcopale & la Papale, ajoutant que la pre- » miere n'employe que la persuasion pour combattre l'er- » reur ; que la seconde use de violence & ne connoît que » les supplices ; que les voyes tyranniques leur paroissoient » dangereuses dans les circonstances ; qu'il n'étoit pas abso- » lument nécessaire de révoquer les Placards ; mais qu'à l'e- » xemple de Charles II (*d*) & de la Duchesse de Parme on » pouvoit adoucir leur rigueur (*e*). Les Cardinalistes con-

(*a*) Burgund. *Lib.* II. *pag.* 122.
(*b*) Hopper. *Liv.* III. *ch.* I. *pag.* 69.
(*c*) Burgund. *Lib.* II. *pag.* 124.
(*d*) Voyez ci-dessus *Tom.* IV. *Liv* XII. *pag.* 632.
(*e*) Hopper. *Liv.* II. *ch.* II. *pag.* 72.

tredirent

tredirent cet avis, & les conteftations confommerent plufieurs féances. Le peuple informé de ces difputes en devint plus hardi, & fe voyant affuré de la protection des Seigneurs, il commençoit à murmurer.

Manœuvres des Catholiques pour effrayer les mutins.

Les Catholiques pour effrayer les mutins, engagerent Eric de Bronfvic à lever des foldats dans le pays de Cleves, & firent courir le bruit qu'il agiffoit par ordre de Philippe qui vouloit établir l'Inquifition à main armée. Ces nouvelles répandirent tant de frayeur dans les Villes que les habitans de Leide fermerent leurs portes, monterent de l'artillerie fur leurs murailles, & veillerent nuit & jour pendant le mois d'Avril (*a*). Marguerite appréhendant un effet contraire à celui qu'elle s'étoit propofée, & craignant tout de la malice des mécontens, fe preffa d'écrire au Duc de Bronfvic qu'il cefsât de fe fervir du nom du Roi, & la crainte fut bientôt diffipée. Cependant les bourgeois d'Amfterdam s'en firent un prétexte pour refufer les munitions de guerre & l'argent qu'on leur demandoit, en cas qu'on fût contraint d'en venir aux armes, alleguant que leur Ville étoit menacée par les Réformés, qui fe vantoient d'être fecourus par les François, & que les Anglois menaçoient l'Ifle de Walcheren (*b*).

XXVIII. La Nobleffe confédérée demande audience à la Gouvernante.

Sur ces entrefaites les Confédérés arriverent à Bruxelles. La Gouvernante dans le premier effroi affembla le Confeil. Barlaimont fut d'avis de leur fermer les portes; mais Guillaume foutint qu'on ne pouvoit refufer l'audience à de fideles Vaffaux qui venoient fans armes demander des remedes aux maux qui menaçoient l'Etat; qu'on devoit tout au plus augmenter la garde du Palais & celle des portes, & fon avis l'emporta. Henri de Brederode fit fon entrée à la tête de deux cens chevaux & de la Nobleffe confédérée. Comme il defcendoit des anciens Comtes de Hollande, la Gouvernante appréhendoit qu'il ne voulût revendiquer fes droits, avec d'autant plus de raifon qu'on faifoit courir une brochure qui prognoftiquoit fa prochaine élévation (*c*). Il ne paroît pas

(*a*) Vieille Chron. *dans* Orlers Defcript. de Leide. *pag.* 554.
(*b*) Burgund. *Lib.* II. *pag.* 124.
(*c*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 265.

PHILIPPE III. 1566.

cependant qu'il ait jamais eu cette penſée. Les mécontentemens dont Granvelle étoit l'auteur, l'avoient jetté dans le parti des Réformés, & les traitemens qu'il éprouva, l'obligerent de s'y tenir attaché. Louis, Comte de Naſſau, frere du Prince d'Orange, & Henri, Comte de Berg, leur Beaufrere, le Comte de Cuilembourg, la plûpart des Gentilshommes & quelques Etrangers le ſuivoient. Cette troupe montoit à trois cens environ, entre leſquels étoient des Officiers du Roi & de la Gouvernante, de Guillaume & du Comte d'Egmond (*d*). Le 5 Avril marqué pour l'audience, ils ſortirent marchant par quatre de la maiſon de Cuilembourg. Marguerite fut effrayée de la longueur des files, & Barlaimont, pour la raſſurer, lui dit à voix baſſe que ce n'étoit qu'un tas de *Gueux*, titre qu'ils adopterent depuis pour leur cri de ralliement & qu'ils rendirent formidable. Brederode qui menoit la tête avec Louis de Naſſau, après une inclination profonde, dit » que la Nobleſſe n'ayant pû comparoître en corps pour des raiſons importantes, l'avoit député vers elle pour préſenter ſa Requête, qu'il ſupplioit ſon Alteſſe de vouloir la répondre favorablement; que ce Corps connu par ſon zele & ſa fidélité n'avoit appris qu'avec la plus vive douleur qu'on l'accuſoit de méditer une révolte, & d'entretenir des liaiſons criminelles avec les Proteſtans d'Allemagne & les Huguenots de France; qu'il la ſupplioit de nommer les Calomniateurs, afin de leur ouvrir le moyen de ſuivre une vengeance légitime; que l'Ecrit qu'il met ſous ſes yeux, ſuffira pour leur juſtification; qu'au ſurplus ils ſe repoſent ſur leur innocence, perſuadés que ſon Alteſſe ne ſouffrira pas que la calomnie triomphe des meilleurs de ſes ſujets » (*b*). Après ce diſcours il préſenta un Mémoire qui commençoit » par l'éloge de l'attachement & de l'affection pour la perſonne des Souverains par leſquels les Flamands ſe ſont diſtingués dans tous les tems; que la Nobleſſe toujours prête à ſacrifier ſes biens & ſon

Diſcours de Brederode.

Requête des Nobles confédérés.

(*a*) Hopper. *Liv.* II. *chap.* II. *pag.* 73.
(*b*) Bor *Liv.* II. *pag.* 41. Strada *Dec.* I. *Lib.* II. Spond. *ad ann.* 1566. *n.* 22. De Thou Hiſt. Univ. *Liv.* XL.

» sang pour le service de l'Etat & du Prince, animée du même motif, s'est réunie pour représenter à son Altesse des choses qui touchent la Majesté royale, le bien de ses sujets & l'intérêt de la Patrie; que des Etrangers leurs ennemis naturels inspiroient au Roi une sévérité qui ne tendoit qu'à troubler la tranquillité de ses Etats; que l'Inquisition qu'ils s'efforçoient d'introduire, avoit pour objet la ruine des Pays-Bas; qu'obligés par leur naissance & leurs sermens à maintenir l'autorité du Prince & le repos des peuples, ils ne peuvent consentir à l'établissement d'un Tribunal qui détruit l'un & l'autre; que l'on propose à Sa Majesté Charles son pere pour modele, mais qu'on lui cache les changemens survenus dans l'Etat; que cependant quelque foible que fût alors la Réforme, cet Empereur fut contraint d'abandonner son projet, dans la crainte d'exciter des émeutes qui dégénereroient aujourd'hui dans une révolte générale; que la Noblesse s'est long-tems flatteé que les Etats-Généraux se chargeroient de faire ces remontrances à Sa Majesté, mais que son Altesse refusant de les assembler, ils se croyent obligés de rompre le silence & de porter aux pieds du Thrône les gémissemens de tous les Ordres; qu'ils s'en chargent avec confiance dans sa bonté; qu'ils la supplient de refléchir que leurs biens étant situés dans les campagnes, sont exposés aux premiers ravages d'une guerre civile, & qu'au moyen de l'Inquisition leur vie, leur honneur & leur fortune dépendroit d'un infâme délateur; qu'ils se flattent que son Altesse réfléchira sur une position si violente, & voudra bien dépêcher en Espagne une personne sûre & capable de découvrir au Roi toute l'étendue du mal & la nécessité d'un prompt remede; qu'en attendant ils la supplient de surseoir aux poursuites des Inquisiteurs, protestant devant Dieu & les hommes qu'ils n'ont d'autre intention que de remplir leur devoir & de prévenir les suites funestes que la négligence ou le refus ne manqueroit pas d'attirer sur leur Patrie » (*a*). Marguerite

Philippe III.
1566.

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 42. Meteren *Liv.* II. *fol.* 40.

PHILIPPE II.

1566.

Réponse de la Gouvernante.

reçut la Requête, & promit d'y répondre. En effet dès le lendemain elle manda leurs Députés, & leur remit leur Mémoire apostillé à la marge. Elle répondoit » qu'elle avoit résolu d'envoyer en Espagne pour supplier Sa Majesté d'adoucir les Placards, & qu'elle avoit pris ce parti avant » même qu'ils eussent présenté leur Requête ; que son pouvoir ne s'étendoit pas jusqu'à suspendre les ordres du Roi ; » & qu'il seroit dangereux d'abandonner le Culte à la fantaisie » du peuple & sans une discipline constante ; mais qu'elle enjoindroit aux Inquisiteurs de se conduire avec prudence & » modération, & qu'elle esperoit de leur part des preuves de » leur zele pour la conservation de la Foi & de la pureté de » la doctrine » (b).

Deuxiéme Requete des Nobles.

Les Députés peu satisfaits de la réponse, présenterent un second Mémoire le 8 du même mois. Après avoir remercié la Duchesse de son exactitude, ils repliquerent » qu'ils avoient » esperé une décision plus précise & des Réglemens plus positifs ; qu'ils apprenoient avec chagrin que son autorité étoit » bornée dans une circonstance aussi pressante ; qu'ils attendroient la réponse du Roi sur l'assurance de la modération » des Tribunaux ; qu'au surplus ils étoient déterminés à suivre ce qu'il lui plairoit d'ordonner conjointement avec les » Etats-Généraux ; qu'ils se flattoient que Sa Majesté approuveroit une démarche qui n'avoit pour but que la paix » publique & son service, étant prêts à monter à cheval contre quiconque entreprendroit d'attaquer l'un ou l'autre ; » que cependant le devoir & l'honneur les forçoient de lui » représenter qu'en refusant leur demande, on s'exposeroit » à des troubles d'autant plus dangereux qu'on les rendoit » nécessaires. Ils terminoient ces remontrances par supplier » son Altesse de faire publier leur Requête par l'Imprimeur » ordinaire de la Cour, ayant appris que des gens mal-intentionnés en faisoient courir des Copies infideles, & qu'il » etoit important d'en prévenir les effets ». Marguerite les ayant fait retirer pour délibérer sur la réponse, les rappella

(a) Bor *Liv.* II. *pag.* 42. De la Pise Hist. d'Orange Vie de Guil. I. *pag.* 245.

presqu'aussitôt, & leur dit » qu'elle étoit assurée de l'obéissance » des Magistrats & des Inquisiteurs, qu'à moins que les Supplians ne provocassent l'animadversion des Tribunaux par » quelqu'éclat, elle répondoit de leur modération, & que » pour empêcher qu'il n'arrivât de nouveaux malheurs, ils devoient suspendre les démarches que quelques-uns faisoient » pour engager la Noblesse dans leur parti » (*a*). Le silence qu'elle affecta sur l'aveu de leur Requête qu'ils demandoient, les allarma. Ils renvoyerent le sieur d'Esguerdes pour supplier son Altesse d'approuver leur conduite, & de reconnoître qu'elle n'avoit pour objet que la gloire de Dieu & le service de Sa Majesté. Marguerite repliqua qu'il ne lui appartenoit pas de juger du cœur des hommes, qu'elle laissoit au tems & à leurs actions à décider des motifs qui les faisoient agir (*b*).

Philippe III. 1566. Réponse de la Gouvernante.

Quelque fut le mécontentement des Confédérés, ils résolurent de se séparer. Les Conseillers qui souhaitoient la paix ou qui favorisoient la Réforme, représenterent à Marguerite qu'elle devoit remédier à leur inquiétude avant leur départ, & de son consentement le Comte de Hoogstraaten & Berti, Secretaire de son Altesse, communiquerent les lettres qu'elle écrivoit aux Inquisiteurs. Elle recommandoit la modération aux Magistrats, à moins que le scandale ne fût public, ou qu'il ne fût question de voye de fait. La Noblesse affectant d'en être satisfaite, promit d'attendre en paix la décision de Sa Majesté approuvée par les Etats-Généraux & de ne rien innover en matiere de religion; mais avant de se séparer elle chargea quatre Seigneurs de la direction de la Ligue, auxquels elle subordonna quatre Lieutenans dans chaque Province pour entretenir la correspondance, sous prétexte de veiller à l'exécution des ordres de la Duchesse (*c*). Ils confirmerent en même tems le choix qu'ils avoient faits du surnom de *Gueux* pour marquer le mépris qu'ils faisoient d'une pareille insulte, quoique quelques-uns prétendent qu'il n'étoit

Les Nobles Confédérés se séparent.

Ils nomment des Directeurs de la Ligue.

Plaisanterie sur le surnom de *Gueux*.

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 42, 60.
(*b*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* II. *pag.* 75.
(*c*) Bor *Liv.* II. *pag.* 43. Strada *Lib.* IV. *pag.* 211.

PHILIPPE III.

1566.

pas mal appliqué, puisque dans le nombre il s'en trouvoit plusieurs qui n'aspiroient au changement que pour réparer les torts que la dissipation avoit apportés dans leurs fortunes (*a*). Ce nouveau titre fut célébré par un festin, dans lequel ils s'écrioient à chaque rasade: *Vivent les Gueux!* & pour désigner la Confédération ils résolurent de porter à leur col un ruban rouge duquel pendoit une écuelle avec le portrait de Philippe d'un côté, & de l'autre deux mains tenant une besace avec la devise, *Fideles au Roi jusqu'à la besace* (*b*), & pour uniforme un habit de couleur de cendre (*c*). Barlaimont traitoit ces saillies d'extravagances, & les plus sensés les regardoient comme le prélude d'une révolution.

XXIX. Remontrances de quelques Provinces.

Les Etats de Brabant, de Flandre & de Namur résolurent de suivre l'exemple de la Noblesse & nommerent des Députés pour faire leurs représentations (*d*). La Gouvernante avoit écrit à toutes les Villes dès le mois de Mars (*e*) de se tenir sur leurs gardes; mais lorsqu'on sçut que la Noblesse avoit fait ses remontrances, les Réformés commencerent à tenir leurs prêches en public (*f*), & les Provinces effrayées de leur nombre, demandoient que l'Inquisition fût abolie & qu'on fît un nouveau Réglement pour autoriser l'exercice de la nouvelle religion (*g*). Le Conseil Privé résolut d'adoucir la sévérité des Placards (*h*); on projetta un nouvel Edit qui fut lu & corrigé par la Gouvernante. Il portoit que les Docteurs, Ministres, Prédicans, en un mot ceux qui se mêloient d'instruction que l'Inquisition condamnoit à la corde, auroient la tête trenchée & leurs biens confisqués, pareillement ceux qui seroient convaincus de les avoir appellés, hébergés & soutenus. On faisoit grace aux simples

Commencemens des Prêches publics.

Modération des Placards.

(*a*) Reyd *Liv.* I. *pag.* 1, 2.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 37, 48, 110, 160. 309. H. Grotii Annal. I. Van Loon Hist. Métall. de Holl. *Tom.* I. *pag.* 83, 85. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 102. &c. Belcar. *Lib.* XXX, XLIII.
(*c*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 48. Bor *Liv.* II. *pag.* 43. Meteren *fol.* 37.
(*d*) Résolut. des Etats de Holl. *du* 5 *Juin*, 1566, *pag.* 22.
(*e*) Voyez la Lettre *dans* Bor *Liv.* II. *pag.* 40.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Avril & du* 6 *Juillet*, 1566, *pag.* 17, 26.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Juillet*, 1566, *pag.* 29.
(*h*) Voyez Viglius *ad* Hopper. *Epist.* VII. *pag.* 359.

Philippe III. 1566.

hérétiques en cas d'abjuration ; sinon, ils étoient bannis ; mais leurs biens passoient à leurs héritiers légitimes, à moins que ceux-ci n'eussent travaillé à répandre la nouvelle doctrine. Les Anabaptistes & les hérétiques relaps étoient bannis & leurs biens confisqués (*a*). Le Comte d'Egmond pressoit la publication provisionnelle du Placard ; mais Barlaimont soutenoit qu'il falloit attendre les ordres du Roi & le consentement des Etats-Généraux, sans lesquels le remede seroit inutile. Le Conseil s'étant déterminé pour son avis, on envoya la minute en Espagne & des Copies dans les Provinces avec ordre aux Stadhouders de les communiquer aux grandes Villes & de prendre leur avis (*b*).

Députés de Hollande pour faire des Remontrances.

Les Hollandois apprirent l'Arrêté du Conseil deux mois avant la réception des ordres, & là-dessus les Députés d'Amsterdam demanderent la communication de l'Arrêté du Conseil, en suppliant la Gouvernante de partager à la Province les graces qu'elle accordoit aux autres ; mais les autres Villes déciderent pour les remontrances. On chargea Otton d'Egmond, Seigneur de Keenenbourg, Adrien, Seigneur de Mathenes, & les Députés des grandes Villes avec le Grand-Pensionnaire de présenter les remontrances à la Gouvernante (*c*). Van den Einde, alors en charge, apprit par Cobel, que leurs remontrances avoient été lûes dans le Conseil, que leur conformité avec celle des *Gueux* déplaisoit, & que le Roi les recevroit si mal qu'il craignoit pour eux la derniere disgrace, s'ils s'obstinoient à les présenter. Entrant ensuite dans l'examen de cet Ecrit, il observa que la liberté qu'on demandoit pour les Sectaires, ouvriroit l'entrée de la Province aux Prédicans de toutes les Sectes, & que les contestations qui s'éleveroient entr'eux, causeroient des émeutes & des séditions ; qu'on accuseroit les Etats d'en être la cause, & que tout l'avantage dont ils pouvoient se flatter, se bornoit à une réponse semblable à celle que la

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 45.
(*b*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* II. *pag.* 75.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 17 *Juillet*, 1566, *pag.* 29, 30.

PHILIPPE III. 1566.

Gouvernante avoit faite à la Nobleſſe (*a*). Ces réflexions intimiderent les Députés de façon qu'ils n'oſerent préſenter leur Requête. Le Comte d'Egmond & Viglius auxquels ils la communiquerent, n'en furent pas contens; ce dernier leur dit qu'au lieu de remédier à l'incendie, ils alloient ſouffler le feu; que depuis leur départ les Préches devenoient publics dans les Campagnes; qu'au ſurplus ils n'avoient pas droit de délibérer ſur les ordres du Roi, & demanda fiérement au Penſionnaire s'il avoit écrit les Lettres de convocation? pourquoi Brederode ſe trouvoit aux Aſſemblées? & ſi le Stadhouder en étoit averti (*b*)? Ces queſtions embarraſſant les Députés, ils réſolurent de retrancher de leur Mémoire tout ce qui concernoit les Placards, la liberté de conſcience, & le Prince d'Orange approuva les changemens en qualité de Stadhouder. On dépêcha à la Haye, & les Etats y conſentirent pour cette fois. Mais l'Aſſemblée ſurpriſe que leur Arrêté fût connu du Conſeil avant l'arrivée de la Députation, enjoignit ſous de grandes peines de tenir les délibérations ſecrettes. On blâma les Députés d'avoir outrepaſſé leurs pouvoirs; on les avertit qu'ils n'étoient que les Repréſentans des Etats & non pas leurs Procureurs, & d'être plus circonſpects à l'avenir (*c*). Au ſurplus il paroît que la réponſe de la Ducheſſe ne ſatisfit pas les Hollandois; & c'eſt tout ce qu'on en peut découvrir (*d*).

Ils altérent leur Requete.

Ils ſont blâmes des Etats.

Berghen & Montigny Députés en Eſpagne.

Jean de Gleines, Marcgrave de Berghen, & Florent de Montmorency, Baron de Montigny, furent choiſis pour porter en Eſpagne les plaintes des Mécontens, & recevoir les ordres de Sa Majeſté (*e*). Le premier étant arrêté par une bleſſure à la jambe qu'il s'étoit fait en jouant à la paulme (*f*), Montigny prit les devants. Il apprit d'Alava, Ambaſſadeur

(*a*) Réſolut. de Holl. *du 25 Juillet*, 1566, *pag.* 30.
(*b*) Conf. l'Hiſt. de la Patrie *Tom.* VI. *Liv.* XXII. *pag.* 154. & *not.* (2).
(*c*) Réſolut. de Holl. *du 23 Août*, 1566, *pag.* 38.
(*d*) Conf. Réſolut. de Holl. *du 5 & du 23 Août*, 1566, *pag.* 36, 39.
(*e*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* II. *pag.* 76.
(*f*) Bor *Liv.* II. *pag.* 44.

d'Eſpagne

Philippe III. 1566.

d'Espagne à la Cour de France, des particularités sur la façon dont Philippe avoit reçu la Requête de la Noblesse, qui le firent repentir de la Commission dont il s'étoit chargé; mais il ne laissa pas de continuer son voyage (*a*). Il arriva à Madrid dans le mois de Juin (*b*), & Berghen le suivit aussitôt qu'il fut en état de soutenir le voyage; mais ni l'un ni l'autre ne revirent leur Patrie. La Gouvernante avoit prévenu le Roi de leur arrivée (*c*). Le Monarque avoit alors résolu de passer dans les Pays-Bas, & mandoit à la Gouvernante de se servir de tous les moyens qu'elle croiroit convenables pour amuser les peuples, sans cependant assembler les Etats Généraux. Il se faisoit un point d'honneur d'imposer des loix sans consulter ses Sujets, & s'imaginoit que sa complaisance auroit avili la Majesté royale. Dans cette idée il mandoit à Marguerite de notifier à toutes les villes qu'il arriveroit bientôt pour mettre ordre avec connoissance de cause aux abus du Gouvernement (*d*).

Philippe annonce son arrivée dans les Pays-Bas.

Les instructions dont les Envoyés étoient chargés, se bornoient à deux articles, la suppression des Inquisiteurs, & l'adoucissement des Edits (*e*). Montigny s'étoit encore chargé des Requêtes de la Flandre, de l'Artois, du Hainaut, de Namur, de Luxembourg & de Tournay, qui contenoient les mêmes choses. La Gueldre, la Hollande, la Zeelande, le Pays d'Utrecht & la Frise demeurerent tranquilles. La Gouvernante leur avoit imposé silence en demandant l'avis des villes les plus foibles, qui dans la crainte d'être abandonnées par les autres n'osoient rompre la glace (*f*). Les grandes voyant le vœu formé, suivoient l'impression que la Cour leur donnoit (*g*). Les Etats ayant démêlé l'artifice, prirent le parti d'attendre la décision de l'Espagne (*h*).

Instructions des deux Députés.

(*a*) Hooft *Liv.* III. *pag.* 80.
(*b*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 38.
(*c*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* III. *pag.* 78.
(*d*) Hopper. *Liv.* III. *ch.* II. *pag.* 76, 77.
(*e*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* III. *pag.* 78.
(*f*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 38.
(*g*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* III. *pag.* 78.
(*h*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 38.

PHILIPPE III.

1566.

Les Envoyés étoient encore chargés de rétablir la confiance entre le Monarque & ses Sujets, d'obtenir le changement de quelques Membres dans les Conseils, & de déterminer Sa Majesté à venir visiter ses Provinces. Dans les Conférences qu'ils eurent avec le Conseil du Roi, ils représenterent

Leurs remontrances au Conseil du Roi.

vivement » que la rigueur que les Lettres de Sa Majesté annonçoient, par rapport à l'Inquisition & à l'exécution des » Placards, étoit l'unique cause des Troubles ; que le mal » deviendroit incurable, si elle s'opiniâtroit à les soutenir, » & qu'elle continuât ses refus pour l'amnistie qu'on deman- » doit ; que la confirmation des Etats Généraux étoit même » nécessaire pour l'efficacité de ces remedes ; que l'amnistie » étoit la sûreté des Seigneurs & des Confédérés ; que par ce » moyen on les engageroit à contenir les peuples dans le de- » voir ; ce qu'ils n'auroient garde de faire, tant qu'ils crain- » droient pour eux-mêmes ; que le voyage de Sa Majesté » dans les Pays-Bas ne pressoit pas ; qu'en se fiant à sa No- » blesse Elle pouvoit demeurer tranquille en Espagne. » On leur répondit » que Sa Majesté n'avoit écrit ses Lettres » qu'après une mûre réflexion ; que ses ordres étoient fondés » sur des raisons solides qui ne pouvoient fournir de prétexte » ni d'excuses aux mécontens ; que ceux qu'on avoit publiés » contre son aveu & l'avis de son Conseil, avoient fait tout » le mal, & qu'on devoit s'en prendre aux auteurs des abus ; » qu'au surplus si les Seigneurs étoient maîtres de finir les » troubles aussi-tôt que le Roi auroit satisfait à leur Requête, » l'Assemblée des Etats Généraux n'étoit pas nécessaire, & » que le Roi ne consentiroit point à leur convocation qu'il ne » fût lui-même dans les Pays-Bas. » Montigny répliqua » que » la suppression de l'Inquisition, l'adoucissement des Pla- » cards, & l'Amnistie, étoient des Préliminaires indispen- » sables pour la paix ; que sans cela les Seigneurs n'auroient » ni le pouvoir ni la volonté de prendre les armes contre » leurs Compatriotes ; qu'ils avoient résolu de se retirer dans » leurs Terres, & de se mettre à l'abri du mépris des Espa- » gnols qui s'étoient rendus les maîtres dans le Conseil, se » croyoient les Tuteurs de la Noblesse Flamande, & vou-

» loient la réduire sous la même servitude que celle de Naples, de Milan & de Sicile, & que la crainte de l'esclavage étoit la véritable cause des troubles (*a*). La franchise de cet aveu, qui se sentoit encore de l'ancienne liberté, blessa la fierté Espagnole, & détermina Philippe à traîner cette affaire en longueur, pendant que pour amuser les Flamands, la Gouvernante faisoit publier un Placard presque conforme aux modifications convenues provisionnellement (*b*). Les habitans d'Anvers refuserent de le publier sans l'aveu de Sa Majesté; mais la Hollande & la Zeelande le reçurent avec empressement (*c*). Marguerite qui ne cherchoit qu'à conserver la tranquillité jusqu'à l'arrivée de Philippe, avoit engagé les Chevaliers de la Toison à promettre par écrit à la Noblesse confédérée, qu'on ne procéderoit contre personne que dans le cas d'une révolte ouverte; elle avoit envoyé des ordres à tous les Tribunaux de se conformer aux Apostilles qu'elle avoit mises à la Requête des Nobles, & ces précautions sembloient lui promettre quelque repos.

1566.

Placard de modération.

Refusé à Anvers.

Reçu & accepté en Hollande & en Zeelande.

XXX.

Continuation des Prêches.

Le peuple se voyant appuyé par les Seigneurs, continuoit l'exercice public de la Religion réformée; la foiblesse du Gouvernement dissimuloit l'entreprise, & l'impunité rendoit les hérétiques plus entreprenans (*d*). On n'avoit prêché jusqu'alors que dans l'intérieur des maisons particulieres; dans le mois de Juin les Ministres s'assemblerent d'abord dans les bois, ensuite dans les campagnes. Ils débuterent dans la Flandre Walonne & dans l'Artois, dans le Tournesis, près de S. Omer, aux environs d'Ypres & de Lille, & le mois suivant ils se montrerent dans la Hollande, dans la Zeelande, dans le Pays d'Utrecht, dans la Frise & dans presque toutes les Provinces (*e*). Chacun croyoit se mettre en possession, en prévenant la réponse qu'on attendoit d'Espa-

En public.

(*a*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* II. *pag.* 79, 80.
(*b*) Voyez l'Edit *dans* Bor *Liv.* II. *pag.* 51.
(*c*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 126.
(*d*) H. Grotii Annal. I.
(*e*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* III. *pag.* 80.

PHILIPPE III.

1566.

gne (*a*), & la Noblesse qui se jugeoit disgraciée, voyoit avec satisfaction une contravention marquée aux ordres de la Cour (*b*). Cependant le Magistrat ayant voulu troubler quelques-unes de ces Assemblées, les Réformés s'armerent d'épées, de fusils, d'hallebardes, & conduisirent enfin du canon pour garder leurs avenues (*c*). Ils affichoient dans les villes l'heure & le lieu où le Prêche devoit tenir (*d*). La Police n'osoit plus inquiéter des Assemblées qui s'étoient rendues formidables, & les sentinelles qu'on posoit d'abord pour leur sûreté, ne servoient plus qu'à inviter les passans à assister à leurs Cérémonies. Leurs Ministres venoient d'Embden, où la Religion réformée dominoit. A leur défaut, les Prêtres apostats (*e*), les Particuliers, & les Artisans mêmes se mêloient d'expliquer l'Evangile (*f*). Le Prédicant montoit sur un charriot (*g*), ou sur une chaire que les plus zelés apportoient sur leurs épaules, lorsqu'ils n'avoient pas de voiture, & l'on tendoit une toile sur sa tête pour le garantir de la pluye ou du soleil (*h*).

Et à main armée.

Assemblée des Seigneurs à S. Tron.

Sur ces entrefaites les Seigneurs avertis que le Roi les regardoit comme les auteurs de ces désordres, convoquerent une Assemblée générale de la Noblesse à S. Tron dans le Pays de Liege. Les Réformés prirent occasion de cette Assemblée pour supplier la Noblesse de les recevoir dans leur Confédération, lui demanderent des Chefs, & la prierent de convoquer les Etats Généraux au refus de la Gouvernante. La Noblesse envoya la Requête à Marguerite ; la Duchesse remercia l'Assemblée, & lui fit dire qu'elle attendoit incessamment la réponse de Berghen & de Montigny, & se flattoit qu'elle seroit favorable. Elle demanda, pour

Proposition hardie des Réformes.

(*a*) Fr. Junii Vita *pag.* 16, 17. *dans* Brandt Hist. de la Réforme *Tom.* I. *pag.* 303.
(*b*) Hooft *Liv.* III. *pag.* 83.
(*c*) Viglius ad Hopper. Epist. X. *pag.* 366.
(*d*) Sentence du Duc d'Albe *pag.* 49, 295.
(*e*) Sentence du Duc d'Albe *pag.* 99, 164, 298, 384, 387, 388.
(*f*) Sentence du Duc d'Albe *pag.* 179, 283.
(*g*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 159.
(*h*) Sentence du Duc d'Albe *pag.* 350, 372. Mém. de Reaal *dans* Brandt Hist. de la Réform. *Tom.* I. *pag.* 335.

Philippe III.

1566.

Remontrances de la Noblesse.

gagner du tems, de nouveaux éclairciſſemens ſur les Préliminaires qu'ils exigeoient. Les Confédérés, après avoir remercié la Ducheſſe du choix de Berghen & de Montigny pour ménager leurs intérêts, répondirent, ſur ce qu'elle rappelloit leur ſerment de ſacrifier leurs biens & leur ſang au ſervice de Sa Majeſté, qu'ils étoient incapables de le démentir, & qu'ils perſiſteroient juſqu'à la mort dans leurs engagemens. La Ducheſſe affirmant qu'elle n'avoit rien innové ſur la Religion depuis leur Requête, ils ſe plaignirent du peu d'exactitude qu'on apportoit dans l'exécution de ſes ordres. Elle leur repréſentoit qu'en qualité de Vaſſaux ils devoient réprimer les mutins; ils repliquerent qu'ils s'étoient acquittés de leurs devoirs, & n'avoient rien épargné pour porter le peuple à la patience; mais que les lenteurs de l'Eſpagne, les menaces du Clergé, & la crainte des Buchers avoient occaſionné quelques Aſſemblées qu'on ne pouvoit empêcher. Marguerite leur remontroit que les François leurs ennemis ne cherchoient qu'à nourrir un feu qui conſumeroit l'Etat. Ils offrirent de monter à cheval contre une Nation ennemie; mais déclarerent qu'ils ne tourneroient pas leurs armes contre leurs Compatriotes, tant qu'ils ne ſeroient pas déclarés rebelles. Elle leur reprochoit la protection qu'ils accordoient à des Aſſemblées illicites; ils ſe défendirent par la négative, ajoutant que leur propre intérêt les obligeoit à ne pas ſouffrir les attroupemens de la bourgeoiſie, & finiſſoient par ſupplier la Gouvernante de leur enſeigner les moyens qu'elle croiroit les plus convenables pour arrêter les déſordres, & leur conſerver les ſentimens dont elle vouloit bien leur donner de nouvelles aſſurances; » qu'au » ſurplus ils ne pouvoient s'empêcher de lui repréſenter que » la défiance que ſon Alteſſe marquoit pour leur Ordre, au- » toriſoit les mal-intentionnés à les traiter de rebelles; qu'ils » avoient mépriſé de vains diſcours; mais que la découverte » de certaines menées effrayoit leur innocence; que quoi- » qu'ils n'euſſent rien à ſe reprocher ſur le reſpect & le ſer- » vice qu'ils devoient à Sa Majeſté, ils avoient beſoin de » ſon aveu pour ſe raſſurer; qu'ils la ſupplioient de leur don-

PHILIPPE III.

1566.

Griefs des Plaintes.

» ner sa parole, & celle des Chevaliers de la Toison, qu'elle » les mettroit à couvert des attentats de leurs ennemis, & » que sans ces furetés ils seroient contraints de chercher un » asyle chez leurs amis. Ils joignirent à ces remontrances quelques griefs sur lesquels ils demandoient justice. Ils se plaignoient » I. De ce que sans égard aux privileges des Fla- » mands on avoit emprisonné plusieurs bourgeois à Tour- » nay, à Mons, à Douay & dans d'autres endroits; II. Qu'on » tenoit des Conseils sans appeller ceux qui devoient s'y » trouver; III. Qu'on avoit refusé à quelques Membres des » Etats les délais nécessaires pour se rendre à la Convoca- » tion; IV. Qu'on avoit tenté d'en corrompre plusieurs; » V. Qu'on arrêtoit les lettres qui venoient d'Espagne; » VI. Qu'ils étoient avertis que Philippe avoit demandé le » passage par la France pour les troupes d'Italie; VII. Qu'il » sollicitoit le Duc de Savoye de se déclarer contre les Ré- » formés; VIII. Que le Clergé devoit lui donner cinq cens » mille florins; IX. Qu'enfin les Chevaliers de la Toison » leur refusoient la sureté dont elle avoit promis la garantie; » que justement allarmés par tant de motifs, ils seroient » pardonnables, s'ils cherchoient des Protecteurs en France » & en Allemagne; qu'ils offroient cependant de demeurer » tranquilles, en cas que le Prince d'Orange, le Comte » d'Egmond & le Comte de Hoorn leur signassent une assu- » rance pour trois semaines, à compter du jour que les or- » dres de Sa Majesté seroient notifiés » (*a*). La Duchesse qui

Politique de Marguerite.

pensoit mieux réussir en temporisant que par la violence, travailloit à diviser les forces de ce Parti, persuadée que la rigueur réunit les cœurs que la douceur divise; que le peuple semblable aux torrens s'éleve contre les obstacles, qu'une molle résistance l'oblige à refluer sur lui-même, le fait refléchir sur l'impuissance de ses Chefs, & qu'alors le mépris succéde à l'estime.

XXXI. Délibérations au Conseil d'Espagne.

Mais Philippe moins habile & trop fier pour céder à propos, auroit cru trahir sa dignité par un peu de complaisance.

(*a*) Petit Chron, de Holl. *Tom*, II. *Liv.* IX. *pag.* 113.

Il tint Conseil au Bois de Segovie avec le Duc d'Albe, le Comte de Feria, Antoine de Tolede, Grand-Maître de S. Jean, Jean Mauriquez de Lara, Grand-Maître de la Maison de la Reine, Ruy Gomez, Prince d'Eboli, Louis de Quichada, Grand-Ecuyer de l'Infant, Tisnacq, nommé pour remplacer Viglius, Hopperus, Garde des Sceaux, & Courteville, Secretaire du Conseil des Pays-Bas (*a*). On y délibera » sur le mal, sur sa cause, & sur le remède. Ou en » rapporta l'origine au mécontentement de deux ou trois » Seigneurs qui vouloient s'emparer du Gouvernement, en » établissant une nouvelle Religion qu'ils faisoient prêcher » dans leurs maisons. On éplucha leur conduite. Ils avoient » commencé par chasser Granvelle; le Comte d'Egmond » étoit ensuite venu en Espagne, pour engager le Roi à chan- » ger le Ministere, & n'ayant pu réussir, ils avoient tra- » vaillé à se former un parti. Pour preuve on alléguoit la » parenté ou l'alliance de tous ceux dont les noms étoient au » pied de la Requête, & la conformité des instructions de » Berghen & de Montigny avec cet Ecrit, qui attribuoit les » désordres aux méfiances que le Roi marquoit depuis quel- » que tems à certaines personnes, & au refus de réformer » le Conseil, ou plutôt le Gouvernement. On insistoit sur- » tout sur leur affectation d'éloigner le voyage du Roi dans » les Pays-Bas, dans la crainte qu'il ne rompît leurs mesu- » res; d'où l'on conclut que les Seigneurs, auteurs de ces » Actes, avoient pour but de s'emparer de l'autorité; que » les remédes qu'ils proposoient, n'avoient aucune réalité; » qu'il étoit dangereux de supprimer l'Inquisition; qu'on » devoit la soutenir malgré les obstacles qui s'opposoient à » son établissement; que la complaisance en pareil cas offen- » soit également la gloire de Dieu, le respect dû à l'Eglise » & la Majesté royale; qu'adoucir les peines portées par les » Edits, c'étoit assurer l'impunité des crimes; qu'une Am- » nistie générale comprendroit les Prédicans, les Ministres

PHILIPPE III.

1566.

(*a*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* IV. *pag.* 87.

PHILIPPE III.

1566.

» & autres Séducteurs ; ce qui tendoit à renverser la Police » de l'Etat ; que la présence du Maître étoit l'unique reméde » aux malheurs qui menaçoient les Pays-Bas ; qu'on ne pou- » voit trop presser son départ ; que son arrivée imposant la » crainte & le respect, anéantiroit les Ligues & les Confé- » dérations, le mettroit en état de juger par ses yeux, s'il » seroit à propos de modérer les Placards, & de faire quel- » ques changemens dans les Conseils ; qu'il falloit avant » tout, supplier le Ciel de protéger sa propre Cause, at- » tirer ses graces par des Prieres & des Processions publi- » ques, & faire marcher du même pas sa Justice avec sa misé- » ricorde (*a*). »

Philippe résolu au voyage des Pays-Bas.

Cet avis l'emporta ; mais les approches de l'hyver obligerent Philippe à remettre l'exécution au printems, & craignant que les mécontens ne s'emparassent de l'Isle de Walcheren pour s'opposer à son débarquement, il résolut de passer par la Méditerrannée, & d'arriver par terre dans les Pays-Bas (*b*). Il écrivit en même-tems à la Duchesse de Parme, qu'elle pouvoit compter sur sa présence l'année suivante, & qu'en attendant son arrivée il trouvoit bon qu'elle suspendît l'Inquisition Papale, en soutenant cependant l'Episcopale ; qu'elle adoucît les Placards, sans compromettre son autorité, non plus que celle de la Religion romaine, & qu'elle promît d'accorder Amnistie aux Confédérés seulement, & dans le cas où ils ne seroient accusés d'aucuns crimes ; mais avant de condescendre à ces accommodemens, il lui ordonnoit de s'assurer du consentement des Seigneurs, & de leur faire jurer de travailler de concert à maintenir le bon ordre ; en conséquence de renoncer aux Confédérations, aux Alliances avec les Etrangers, aux Prêches publics, & autres scandales. Il lui ordonnoit en cas qu'ils parussent indécis, de lever des troupes, d'employer les Compagnies d'Ordonnance, & les Garnisons des Frontieres, l'autorisoit à nommer des Généraux & des Capitaines, & à faire générale-

Il ordonne l'adoucissement des Placards.

Ses lettres aux Villes & aux Seigneurs.

(*a*) Hopper. *Liv.* III. *chap.* IV. *pag.* 81.
(*b*) Hopper. *Liv.* III. *ch.* V. *pag.* 88.

ment

ment ce qu'elle jugeroit le plus convenable pour les forcer à l'obéiſſance (*a*). Il écrivit en même-tems aux grandes villes pour les exhorter d'attendre ſon arrivée, & manda au Prince d'Orange & au Comte de Hoorn, de veiller exactement à conſerver la tranquillité du pays. Ces lettres étoient écrites de ſa main, & celle de Guillaume étoit remplie de careſſes & d'aſſurances d'une entiere confiance, faiſoit l'éloge de la façon dont il s'étoit conduit à Anvers, & l'exhortoit à veiller ſur le Comte Louis ſon frere, dont le Roi craignoit les liaiſons avec les Huguenots (*b*).

Philippe III. 1566.

XXXII. Emeute à Anvers.

Pour entendre ceci, il faut ſçavoir que Brederode & Meghen avoient excité de nouveaux troubles dans Anvers; que le Magiſtrat ayant dépêché Van der Hey à Marguerite pour la prier de venir arrêter le déſordre, Guillaume après s'être fait prier, ſe chargea de la commiſſion, & s'y rendit le 13 Juillet en qualité de Burcgrave (*c*). Il convoqua l'Aſſemblée des bourgeois, & connoiſſant que la méſintelligence provenoit de la méfiance que Brederode & Meghen ſémoient entre les Luthériens & les Calviniſtes, il engagea ces deux Seigneurs à ſortir de la ville, & perſuada aux Catholiques de ſouffrir que les Réformés formaſſent une des quatre Compagnies deſtinées à la garde de la ville. Cet expédient rétablit le calme; mais le Droſſard de Brabant, à la tête de ſa troupe, ayant paſſé le long des murs, & s'étant arrêté dans un village voiſin, les Catholiques & les Réformés coururent aux armes, & Guillaume eut peine à les empêcher de l'attaquer. Le départ du Droſſard ayant rétabli la tranquillité, le Prince propoſa au Magiſtrat de mettre ſur pied douze cens hommes de milice, pour aſſurer le repos, & détermina les Religionnaires à quitter leurs armes pour aller au Prêche, en leur perſuadant que rien n'étoit plus indécent que de prier Dieu l'épée à la main (*d*).

(*a*) Hopper. *Liv.* III. *ch.* V. *pag.* 89.
(*b*) H. Grotii Annal. I. La Piſe Hiſt. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 344. Voyez la Lettre *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 17.
(*c*) Hopper. *Liv.* IV. *ch.* I. *pag.* 90.
(*d*) Bor *Liv.* II. *pag.* 49. 54.

PHILIPPE III.

1566.

Chefs de l'Assemblée de S. Tron.

C'est à cette époque que l'Assemblée de S. Tron se trouve rapportée dans le *Procès du Comte d'Egmond* (*a*), quoique les *Historiens* la fixent au mois d'Août (*b*). Les Chefs de cette Assemblée étoient Louis, Comte de Nassau, Henri de Brederode, les Comtes Van den Berghen & de Cuilembourg (*c*), Josué d'Alveringen, Seigneur de Hofwegen, Jean de Blois, dit Très-Long, Maximilien de Bois, dit le Cuisinier de Nerines, Jean de Casembrood, Seigneur de Bakkerzel (*d*), Bernard Uiteneng, Rutger de Boetselaar, Seigneur de Carnisse, Otton, son frere, Florent de Boetselaar, Seigneur de Langerack, Jean de Renesse de Wulven, Seigneur de Wilp. Ces deux derniers étoient députés par la Noblesse Hollandoise (*e*). Bakkerzeel étoit chargé par le Comte d'Egmond de s'opposer aux partis trop violens (*f*) ; l'on prétend cependant qu'il fut résolu dans ces Conférences de prendre quatre mille Reuters & quarante Compagnies de Lansquenets au service de la Confédération, de fermer au Roi l'entrée des Pays-Bas, en cas qu'il vînt à la tête d'une armée, de chercher les moyens de lever l'argent nécessaire ; & l'on ne doute pas que le pillage des Eglises, qui fut exécuté dans le mois d'Août, n'y eût été conclu (*g*). La Duchesse à la nouvelle de cette Assemblée, chargea le Prince d'Orange de lier une négociation avec le Comte de Nassau son frere, & les Confédérés nommerent douze Députés. Ils s'assemblerent à Aarschot, d'où ils vinrent à Duffel près d'Anvers (*h*), afin que Guillaume pût s'y rendre sans s'éloigner de cette ville, où sa présence étoit encore nécessaire. Dès la premiere séance on arrêta que les Confédérés attendroient vingt-quatre jours la réponse du Roi (*i*),

Objet des Conférences.

Négociations des Confédérés avec Marguerite.

(*a*) Procès d'Egmond *pag.* 622, 623.
(*b*) Hooft *Liv.* III. *pag.* 97.
(*c*) Hopper. *Liv.* IV. *ch.* I. *pag.* 91.
(*d*) Procès d'Egmond *pag.* 622, 641.
(*e*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 53, 73, 77, 108, 111, 134.
(*f*) Procès d'Egmond *pag.* 623.
(*g*) Bor *Liv.* II. *pag.* 56. Hopper *Liv.* IV. *pag.* 93. Procès d'Egmond *pag.* 623; Vigli Vita *n.* XCVIII. *pag.* 47.
(*h*) Bor *Liv.* II. *pag.* 557.
(*i*) Procès d'Egmond *pag.* 642.

Philippe III.

1566.

& Marguerite fit partir à l'inſtant un Courier pour demander l'Aſſemblée des Etats au nom de la Nobleſſe, qui regardoit la Convocation comme l'unique moyen de prévenir les troubles (*a*). Mais Philippe loin d'y conſentir, ordonna à la Gouvernante de prendre trois mille Reuters Allemands, & deux mille hommes d'infanterie à ſon ſervice, ſe réſervant la nomination des Capitaines, & lui remit les fonds néceſſaires (*b*).

Philippe ordonne à la Gouvernante d'armer.

Les Réformés profitoient des délais pour établir le libre exercice de leur Religion. Le Comte de Cuilembourg appella le Miniſtre Gerard, qui prêcha publiquement dans ſa ville. Renier Kant, Franc de Waal, Corneille Jeanzoon Koſter, Albert Heyes, Guillaume Floriszoon, & Laurent Jacobszoon, bourgeois d'Amſterdam, appellerent Jean Arendszoon, qui de Faiſeur de paniers s'étoit fait Miniſtre, & l'établirent près de la Porte S. Antoine; mais le Magiſtrat inquiétant ce Prêche, ils tranſporterent leur Egliſe près de Hoorn (*c*), d'où ils l'établirent dans la Maiſon de Cleves aux portes de Haarlem, ſous la protection du Seigneur de Brederode, qui haſarda depuis de la transférer à Alkmaar; & quelque tems après ayant appris qu'un nommé Gabriel, qui prêchoit le Cathéchiſme de Heidelberg à Amſterdam, avoit abandonné ſon hoſpice, il prit ſa place, revint dans la ville, & r'ouvrit ſon Prêche près la porte de Haarlem, vis-à-vis de la Chartreuſe, dans l'endroit qu'on nomme Rietvink (*d*). Corneille de Teilingen, Diacre, y prononça le premier diſcours, & depuis s'étant établi ſur le bord de l'Y, il en tint pluſieurs autres. Pierre Pieterszoon voulut s'y oppoſer; mais la garde de la porte le repouſſa, & ſa violence fut cauſe que les Réformés ne s'aſſemblerent plus qu'avec des armes. On fit en même-tems différens établiſſemens dans le Waterland. Corneliszoon prêcha publiquement dans Alk-

Prêches publics en Hollande.

(*a*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 186.
(*b*) Hopper. *Liv.* IV. *pag.* 92.
(*c*) Velius Deſcript. de Hoorn *pag.* 295.
(*d*) Mém. de L. J. Reaal *dans* Brandt *Tom.* I. *pag.* 231, 323, 325. Voyez auſſi Adr. P uw *dans* Bor Piec. authent. *Tom.* IV. *pag.* 1.

PHILIPPE III. 1566.

maar & dans Enkhuizen (*a*). Gabriel tenoit ſes Aſſemblées ſous la protection de Dideric de Sonoy, de Gilain Zegers de Waſſenhoven, & d'autres Seigneurs près du pont nommé *Hoornbrug*, entre Delft & la Haye, à l'endroit appellé Ruiterkamp (*b*), & vint enfin dans la derniere ville, où il prêchoit dans le Voorhout, ſur le Vivier & même devant la maiſon de Corneille Suis, Préſident du Conſeil de Hollande, qui voyant de ſa fenêtre qu'il étoit eſcorté par une troupe armée des habitans de Delft, n'oſa l'en empêcher (*c*). L'on commença en même-tems à Utrecht & dans pluſieurs endroits du Haut & du Bas-Evêché. Les Miniſtres prêcherent auſſi dans le voiſinage de Dordrecht & de Goude; mais perſonne ne ſortit pour les entendre (*d*). Le Comte de Hoorn établit des Temples dans ſes terres proche de Gorinchem, ſous la protection d'Adrien Van den Heuvel Dirckzoon, Bourgmeſtre (*e*). Jacques Seigneur de Wyngaarden reçut des Miniſtres auprès de Leide, à Rhinsbourg & à Wadding (*f*), & Guillaume de Hoorn, Miniſtre, obtint le conſentement du Magiſtrat pour bâtir un Prêche ſur la digue d'Arnemuiden, dans une ſaline appartenante à la Veuve de Sebaſtien Mattyszoon: enſorte qu'ils ſe provignerent bientôt à Veere, à Vliſſingue, à Zierikzee, à Thoolen & dans toutes les Iſles de Zeelande (*g*). Ce récit deviendroit ennuyeux, ſi l'on entroit dans le détail des autres Provinces, où le progrès de la Réforme étoit auſſi rapide; nous nous bornerons à celles qui nous touchent le plus.

Les Confédérés refuſent le ſecours des Huguenots.

Cependant ſur le bruit que la Gouvernante levoit des ſoldats en Allemagne, le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny offrirent à l'Aſſemblée de S. Tron leur ſecours à la tête de quatre mille Gentilhommes François. L'affaire miſe en

(*a*) Mémoir. de L. J. Reaal *dans* Brandt *Tom.* I. *pag.* 326, 327, 328, 332.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 37, 52.
(*c*) Mém. de L. J. Reaal *dans* Brandt *Tom.* I. *pag.* 329. Sentence du Duc d'Albe *pag.* 265, 267, 272.
(*d*) Mém. de L. J. Reaal *dans* Brandt *Tom.* I. *pag.* 330.
(*e*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 86, 89, 326, 330.
(*f*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 48, 166.
(*g*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 63, 103, 104, 105, 106, 177, 179, 234.

délibération, le plus grand nombre fut d'avis de les remercier pour éviter le reproche d'avoir levé l'étendard de la révolte (*a*). Mansfeld & les Catholiques tinrent dans cette séance quelques propos qui refroidirent le zéle des Réformés (*b*), & l'on résolut de se séparer sans attendre la réponse d'Espagne. Le Conseil Privé différa sa publication, lorsqu'elle fut arrivée, sous prétexte de l'absence du Prince d'Orange, du Comte d'Egmond, & du Comte de Hoorn; mais quelque attention qu'on eût à la tenir secrette, on apprit que le Roi avoit absolument refusé la Convocation des Etats (*c*). — Philippe III. 1566.

XXXIII. Ravages des Iconoclastes.

Sur ces entrefaites les Iconoclastes donnerent une autre matiere aux réflexions des deux Partis. Une troupe de gens inconnus & de la plus vile populace s'étant rassemblée sans Chef apparent, parcourut sur la fin d'Aout comme un torrent presque toutes les Provinces, pillant les Eglises, abbattant les Statues des Saints, brisant les Images, & ne respectant ni les Reliques ni les Vases Sacrés (*d*). Le Brabant & la Flandre furent les premieres exposées à leur fureur; la Frise ne l'éprouva que dans le mois de Septembre (*e*). Ils commencerent leurs ravages par les Campagnes, & l'exécution fut si subite, & si peu prévûe que les bonnes gens s'imaginoient que ces pillards étoient une troupe de Diables sous la forme de paysans (*f*). Les Politiques soupçonnerent les Catholiques d'avoir suscité ces séditieux, pour avoir droit de condamner les hérétiques, en les accusant d'être les auteurs des désordres (*g*). Le récit circonstancié des excès où ces furieux se porterent dans chaque Province, seroit inépuisable; nous nous contenterons de rapporter la ruine de la grande Eglise d'Anvers, l'un des plus — Pillage de Notre-Dame d'Anvers.

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 69, 98.
(*b*) Hooft *Liv.* III. *pag.* 99.
(*c*) Hopper. *Liv.* IV. *ch.* II. *pag.* 96.
(*d*) Van der Haar Init. Tumult, Belg. *Lib.* VIII. *cap.* VII. *pag.* 351. Hopper. *Liv.* IV. *ch.* II. *pag.* 97.
(*e*) Bor *Liv.* II. *pag.* 64. Strada *Decad.* I. *Lib.* V. *pag.* 235.
(*f*) Strada *Decad.* I. *Lib.* V. *pag.* 242.
(*g*) Grotii Annal. I. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 118.

PHILIPPE III.

1566.

beaux & des plus riches Edifices qui fut dans l'Europe. Les habitans étoient dans l'usage de porter en procession le 15 Août une Statue de la Vierge vétue de drap d'or. Le Prince d'Orange appréhendant les suites de cette pieuse cérémonie, résolut de remettre à quelques jours son départ pour Bruxelles, où la Gouvernante l'avoit mandé. Le jour de la Fête fut assez tranquille; mais le lendemain les Valets de l'Eglise deshabillant la Statue pour la remettre dans sa niche, les Reformés les attaquerent de propos impies, & un Matelot Catholique des paroles en vint aux coups. Les hérétiques plus foibles furent chassés de l'Eglise; mais ils s'ameuterent bientôt au nombre de cent, & la populace augmentant la troupe à chaque moment (*a*), ils pillerent l'Eglise, & briserent tout ce qui leur tomba sous la main, coururent la Ville, saccageant les Couvents & les Chapelles, passerent la nuit ensemble, & le lendemain à l'ouverture des portes se répandirent dans les fauxbourgs & dans les campagnes, où ils commirent les mêmes excès (*b*). Cette frénésie passa dans les autres Provinces, à l'exception du Luxembourg & du Comté de Namur. *Strada* ajoute l'Artois, sans penser que quelques *pages* avant il avoit dépeint la catastrophe des Eglises de S. Omer & des autres villes (*c*). La Hollande & la Zeelande ne furent pas exemptes de ces tragédies sacrileges, & le pays d'Utrecht en souffrit comme les autres.

Conjectures sur les auteurs de ces désordres.

Les *Historiens* s'accordent à représenter ces scélérats comme des misérables sans nom, sans Chef, & sans aveu, & les deux Partis se chargeant mutuellement du reproche s'efforçoient de rejetter l'odieux de ces crimes sur la Secte opposée. Les Espagnols soutenoient, comme nous l'avons dit, que le projet avoit été résolu dans l'Assemblée de S. Tron. Mais peut-on imaginer qu'on eût osé proposer de pareils excès en présence de Mansfeld & des autres Catholiques qui s'y trouvoient? Quelques Ecrivains nomment le Prince d'Oran-

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 58.

(*b*) De la Pise Hist. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 340, 341. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 119.

(*c*) Strada *Decad.* I. *Lib.* V. *pag.* 245, Conf. avec *pag.* 235.

ge (*a*) ; mais un fait si cruel & si violent répugne au caractere qu'il a soutenu tout le tems de sa vie. Porté pour la tolérance, & toujours modéré, dans les tems mêmes où ses conseils étoient des ordres absolus, quelle apparence qu'il fût l'auteur de pareilles barbaries, lorsqu'il ne pensoit qu'à se concilier l'esprit des peuples, & soutenoit qu'on ne doit faire aucun changement dans l'Eglise que par un ordre du Magistrat (*b*) ? Il est donc plus vraisemblable de charger de ces exécutions sacrileges une populace échauffée par les Prédications de Ministres séditieux qui s'imaginoient avancer leur Religion en détruisant les objets de la vénération de leurs Adversaires. Il faut pourtant convenir qu'il paroît par les *Procédures* qui se firent dans la suite, que quelques-uns des Confédérés avoient trempé dans l'iniquité, & que les Stadhouders s'embarrasserent peu de réprimer ces désordres. D'Egmond laissoit prêcher la nouvelle doctrine dans la Flandre ; le nombre des Sectaires étoit monté de son propre aveu à cinquante ou soixante mille (*c*). Les Ministres tenoient leurs Prêches en pleine campagne ; les Magistrats leur refusoient l'entrée des villes ; les approches de l'hyver les déterminerent à se rendre maîtres de quelques Eglises pour leur servir d'asyle ; la facilité qu'ils trouverent à piller celles de la campagne, les enhardit, & l'avidité du pillage augmenta leur troupe, qui bientôt inonda toutes les Provinces. Peut-être quelques Nobles brouillés avec la Cour ne furent pas fâchés d'en imposer par un éclat, & la fureur des Iconoclastes s'alluma dans la Flandre, où s'étoit fait le premier Prêche ; mais on ne peut trouver aucun indice contre Louis de Nassau, & moins encore contre son frere. On accusa seulement Mol, Stadhouder des Fiefs du Brabant, & Van der Meere, l'un & l'autre Gentilhommes du Prince d'Orange, d'avoir excité le peuple de Bruxelles,

PHILIPPE III.

1566.

(*a*) Hopper. *Liv.* IV. *pag.* 99, 99. Strada *Dec.* I. *Lib.* V. *pag.* 235, 247.

(*b*) Apol. de Guill. I. *dans* Bor Piec. Auth. *Tom.* III. *pag.* 79. Conf. la Vie de Guill. I *Liv.* I. *pag.* 496.

(*c*) Procès d'Egmond *pag.* 644.

PHILIPPE III. 1566.

& l'affaire ne fut pas ſuivie faute de preuves (*a*). La Gouvernante intercepta quelques lettres de Tournay, dans leſquelles les Réformés marquoient qu'ils étoient prêts d'exécuter ce dont on étoit convenu, en cas que le Roi ne rendît pas une réponſe favorable (*b*); on ne put pas en ſçavoir davantage.

Les Egliſes pillées.

Une troupe de ces pillards ayant été repouſſée de Bruxelles, tomba ſur la Zeelande. Jean Nicolaszoon, Bourgmeſtre de Middelbourg, ſecondé par André-Jaques Oertszoon, Simon Jeanszoon de Rome, Vincent Laurentszoon, & Hugues Zooſtszoon, alors Echevins, parurent les favoriſer, & l'on crut que des gens d'Egliſe les avoient excités ſecrétement. L'Abbaye de Notre-Dame fut ſaccagée avec l'Egliſe de S. Pierre, & Guillaume Deynoot Notaire qui conduiſoit cette troupe, eut depuis la tête tranchée (*c*). Les Egliſes de Veere, de Vliſſingue & de l'Iſle de Walcheren éprouverent le même ſort, & le déſordre augmentoit par les priſonniers que ces ſéditieux mettoient en liberté dans toutes les villes, & qui ſe joignant à eux, irritoient encore la fureur & la rapacité qui les entraînoit (*d*). On rapporte que Jean Ypenszoon, Baillif d'Arnemuiden, leur ouvrit lui-même les portes de la grande Egliſe (*e*). On ne fit grace à pas une dans l'Iſle de Thoolen (*f*). La ville d'Utrecht reſſentit les mêmes excès. Sur un faux bruit qu'une troupe de huit mille de ces furieux couroit la campagne; le peuple pilla Sainte Gertrude (*g*), courut enſuite à l'Hôtel de Ville, & demanda deux Egliſes au Magiſtrat. Le Sénat s'excuſant ſur ce qu'il n'étoit pas autoriſé, il lui donna huit jours pour écrire en Cour, & de-

A Middelbourg. A Veere & à Vliſſingue. A Arnemuiden. Dans Thoolen. A Utrecht.

(*a*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* III. *pag.* 98, 99.
(*b*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 205.
(*c*) Regiſtr. du Conſeil de Middelb. *du* 23 *Août*, 1566, *fol.* 7. Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 64, 66, 67, 69, 101, 102, 210, 346, 390, 391.
(*d*) Bor *Liv.* II. *pag.* 63.
(*e*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 103, 104, 195, 236.
(*f*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 235, 266.
(*g*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 352, 353.

meura

meura sous les armes dans le Cimetiere de Notre-Dame, d'où ses détachemens pillerent les Eglises de Buur, de S. Jacques, de S. Nicolas, & les Monasteres des Dominicains & des Franciscains (*a*). Jean de Renesse, Seigneur de Wilp, qui s'étoit chargé de la médiation, étoit le premier à les animer au pillage, se chargeant de l'événement, & leur fournissant les instrumens pour briser les portes & les fenêtres. Philippe & Guillaume, deux Bâtards de cette Maison, Etienne de Zuilen, Guillaume de Zuilen, de Nyveld, Corneille de Nyenroode, & plusieurs autres, étoient à leur tête. On prétend même que ces Seigneurs avoient distribué de l'argent aux Gagne-deniers pour les engager à les suivre (*b*). Le Magistrat fut enfin forcé d'abandonner l'Eglise de S. Jacques aux Réformés, & de leur en promettre une seconde aussitôt qu'il auroit réponse (*c*). Le Conseil d'Amsterdam voyant l'orage prêt à fondre sur la Ville, donna ses ordres pour mettre à couvert l'argenterie des Eglises, & les choses les plus précieuses (*d*). Le peuple ayant voulu l'empêcher, Pierre Pieterszoon accourut à la tête de quarante bourgeois, & dissipa les mutins (*e*). Cette émeute cependant effraya si fort les Bourgmestres qu'ils se firent donner chacun six Hallebardiers pour garder leurs maisons (*f*). Arend de Duivenvoorde & Jacques Wyngarden furent accusés d'avoir excité ceux qui saccagerent les Eglises de Leide (*g*). La plûpart de ces brigands portoient des cravates rouges avec une médaille des *Gueux* : ce qui fortifia les habitans dans l'idée qu'ils étoient poussés par les Réformés, & la Prédication publique qui suivit dans toute la Hollande, acheva de confirmer les soupçons. La Haye, quoique sous les yeux du Tribunal Suprême, ne fut pas exempte de ces violences ; les mutins en-

PHILIPPE II

1566.

A Amsterdam.

A Leide.

A la Haye.

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 63.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 29, 110, 251, 253, 349, 352. Voyez aussi deux Sentences *dans* Matth. Fundam. & Fata Eccles. *pag.* 169.
(*c*) Hooft *Liv.* III. *pag.* 106.
(*d*) Adrien Pauw Relat. *dans* Bor Piec. authent. *Tom.* IV. *pag.* 1.
(*e*) Adrien Pauw *ubi supra. pag.* 1.
(*f*) Adrien Pauw *ubi supra.* Addit. *pag.* 11. Hooft *Liv.* III. *pag.* 104.
(*g*) Ancienne Chronique *dans* Orlers Descript. de Leide *pag.* 554. Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 48, 308, 310, 311.

PHILIPPE III. 1566.

foncerent les portes du Couvent des Dominicains, & la Chapelle des Waſſenaar (*a*). Wouter Williemszoon fut accuſé d'avoir excité le peuple, & le Seigneur de Hofwegen d'avoir promis aux rebelles de les ſoutenir à la tête de ſix cens Gentilhommes (*b*). On raconte qu'Adrien Mennink & Dideric Jooſten exigerent du Préſident des Ouvriers pour ôter les Images des Egliſes, & que ce Magiſtrat fut obligé d'en fournir (*c*); mais leur *Proces* ne fait aucune mention de ce fait (*d*). Les Arquebuſiers de Schoonhoven ayant reçu l'ordre de s'aſſembler au Doele le 25 de Juin pour la Proceſſion du S. Sacrement, refuſerent d'obéir, & un nommé de Nes excita le peuple à piller la grande Egliſe (*e*). Les Egliſes de Gorinchem & de Woerden eurent le même ſort; le Magiſtrat avoit fait ôter les Images & l'argenterie, & les troubles appaiſés, Eric de Bronsvic, Seigneur Engagiſte de Woerden, fit conſeiller au Curé de reprendre ſes fonctions; mais la terreur étoit ſi grande qu'il n'oſa l'entreprendre. Eric profita des circonſtances pour mettre une bonne garniſon dans Woerden, malgré les oppoſitions du Magiſtrat qui porta ſes plaintes aux Etats (*f*). Weſſel de Boetzelaar introduiſit par une poterne dans ſa ville d'Asperen Guillaume de Nyel d'Aarsbergen, Droſſard de Cuilembourg, à la tête d'une troupe de *Gueux* qui pillerent les Egliſes & les Couvens. Wouter Jacobszoon oſa publier au milieu du déſordre une défenſe au nom des Seigneurs d'Asperen & de Carniſſe, d'emporter l'argenterie, ſous peine de mort; mais il ne fut gueres écouté, & juſqu'à la boiſerie arrachée des murs fut diſtribuée aux pauvres (*g*). Cuilembourg & Vianen avoient eſſuyé la même fortune dès le commencement (*h*). Dordrecht & Goude furent garantis par la fermeté d'Arend

A Schoonhoven. A Gorinchem. A Woerden. A Aſperen. A Cuilembourg. A Vianen.

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 55, 56, 263. 274, 277, 279.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 54.
(*c*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 41.
(*d*) Voyez la Sentence du Duc d'Albe *pag.* 274.
(*e*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 46, 152, 281, 294, 297.
(*f*) Réſolut. des Etats de Holl. *du* 5, 6, 9 *Octob.* 1566, *pag.* 46, 47, 48.
(*g*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 26, 27. 108, 135, 137, 138, 139, 140, 153.
(*h*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 154, 224.

Van der Myle & de Corneille son fils, qui firent face à la tête des Catholiques (*a*). Il paroît que la Réforme, quoiqu'apportée d'abord dans cette premiere ville, n'avoit pas fait de grands progrès ; les Ministres n'avoient point encore obtenu de Temple ; ce ne fut qu'au mois d'Octobre que les Iconoclastes y commirent quelques désordres (*b*) ; Haarlem (*c*), Delft, & la Brille s'en garantirent alors ; mais dans la suite quelques habitans de ces deux dernieres attirerent ces furieux à force d'argent, & leurs Eglises furent traiteés comme les autres (*d*). Quoique des Auteurs dignes de foi rapportent que Rotterdam en fut entiérement exempte (*e*), la Sentence qui condamne Jacques Franszoon à perdre la tête, est motivée par le pillage d'une Eglise de cette ville (*f*). Alkmaar & les autres villes de la Nordhollande éprouverent le même sort (*g*), à la réserve de Hoorn (*h*), & d'Enkhuizen (*i*). Le Comte de Brederode étoit venu dans ces Cantons accompagné de sa femme, de deux Sœurs du Prince d'Orange, du sieur de Wilp, & de quelques autres, dans le dessein d'attirer ces villes dans son parti, & traitoit souvent les Magistrats. Dans un de ces repas où l'on buvoit la santé des *Gueux*, Brederode passa le Collier de la Confédération au col de Pieterszoon, Bourgmestre d'Enkhuizen, qui s'étoit pris de vin, & cette plaisanterie donna prétexte au Duc d'Albe de confisquer dans la suite la plus grande de ses biens (*k*). Mais alors le séjour de ces Seigneurs, & l'envie qu'ils avoient de gagner ces villes, les garantirent de

Philippe III.

1566.

A Haarlem.
A Delft.
A la Brille.

A Rotterdam.

A Alkmaar, &c.

(*a*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* III. *pag.* 98. Confer. avec Balen Descript. de Dordrecht *pag.* 835. & Walvis Descript. de Goude *pag.* 80.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 275.
(*c*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* III. *pag.* 98. Ampzing Descript de Haarlem *pag.* 460.
(*d*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 57, 58, 153, 159, 168, 286, 313, 314, 315.
(*e*) Hopper. *Liv.* IV. *ch.* III. *pag.* 98. Viglius *ad* Hopper. Epist. XV. *pag.* 377.
(*f*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 146, 359.
(*g*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 142, 235.
(*h*) Velius Descript. de Hoorn *pag.* 299.
(*i*) Brandt Descript. d'Enkhuiz. *pag.* 98.
(*k*) Velius Descript de Hoorn *pag.* 298.

PHILIPPE III.

1566.

Dans la Frise, l'Overyssel, à Groningue.

la fureur des Iconoclastes. L'orage tomba sur la Frise, sur l'Overyssel & sur Groningue (*a*). Le peu de résistance que ces furieux trouvoient, accéleroit leurs courses, & la facilité les rendoit plus entreprenans. Ils réussirent presque partout à l'exception d'Auchin, où Robert de Longueval, Seigneur de la Tour, osa marcher à leur rencontre, & dispersa avec une troupe de paysans quatre cens de ces brigands qui venoient pour piller ses terres (*b*).

XXXIV. Marguerite veut quitter Bruxelles.

Ces nouvelles effrayerent Marguerite (*c*), & dans la crainte que ces pillards ne tombassent sur Bruxelles, elle résolut, par le conseil du Duc d'Aarschot (*d*), de se retirer à Mons, s'y croyant plus en sûreté que dans sa Capitale. Le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmond, de Hoorn, de Hoogstraaten & Viglius s'efforçoient de la rassurer (*e*); mais les bourgeois la déciderent, en s'emparant des portes qu'ils fermerent. La Princesse dans cet embarras écrivit à Phlippe qu'on la tenoit prisonniere dans son Gouvernement; qu'exposée aux violences de la populace, & ayant tout à craindre des Seigneurs, qu'elle accusoit comme auteurs de sa détention, quoique Viglius seul en fut la cause (*f*), son indécision ne faisoit qu'augmenter l'insolence du peuple, & qu'elle ne pouvoit se voir en sûreté qu'en accordant à la Noblesse les Lettres d'assurance qu'elle demandoit depuis long-tems. En effet elle rendit le 24 Août une Ordonnance qui portoit qu'à » la priere & sur les représentations des Chevaliers de la » Toison, des Stadhouders & de la Noblesse : I. Elle or» donnoit aux Inquisiteurs de surseoir à toutes poursuites ; » II. Elle promettoit de travailler incessamment à Assem» bler les Etats Généraux pour dresser de concert un Régle» ment sur l'exercice de la Religion ; III. D'oublier le passé

On la retient de force.

Surfis de l'Inquisition & amnistie.

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 64, 65. Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 97, 118, 215.
(*b*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* III. *pag.* 98.
(*c*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 232.
(*d*) Viglius *ad* Hopper. Epist. XIV. *pag.* 373.
(*e*) Lettre de Hoorn *à la fin* de son Apologie *pag.* 463. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* I. *pag.* 91. Viglii Vita *n.* XCIX. *pag.* 48.
(*f*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* IV. *pag.* 99, 100, 101. Bor *Liv.* II. *pag.* 67. Burgund. *Lib.* III. *pag.* 235.

» à condition qu'à l'avenir on cesseroit d'attenter sur l'autorité royale, & que la Noblesse s'engageroit à se soumettre à la volonté de Philippe aussi-tôt qu'il la feroit connoître (*a*). Le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmond & de Hoorn, d'Hachicourt, & d'Assonville avoient négocié cet accord qui fut signé par les Députés, & la Copie envoyée dans tous les Tribunaux & aux grandes villes (*b*). Mais il fut mal observé, & dès le commencement la Gouvernante empêcha les Réformés de sortir de Bruxelles, pour aller au Prêche à Vilvoorden (*c*).

Philippe III.

1566.

Mal observée.

Le Prince d'Orange en profita pour établir des Ministres dans toutes les villes de ses Gouvernemens, & passa différentes Transactions entre les Catholiques & les Calvinistes. La Gouvernante en fut offensée (*d*), & dans la suite Philippe lui en fit un crime. Le Comte de Hoorn s'attira pareillement l'inimitié du Roi (*e*), quoiqu'il n'eût permis l'exercice de la Religion réformée que hors de Tournay, & qu'il eût exposé sa personne, en s'opiniâtrant à refuser un Temple dans la ville (*f*). Le Comte d'Egmond encourut une pareille disgrace pour avoir souffert quelques Ministres dans les villes où les Sectaires dominoient. Il ne put même regagner les bonnes graces du Roi, quoiqu'il recherchât avec toute la sévérité possible les Iconoclastes, qu'il faisoit pendre sans miséricorde, & que Casembrood l'un de ses Gentilhommes eût taillé en pieces une troupe de ces brigands (*g*). Marguerite annulla le Traité que les Trajectins avoient conclu, & mit une garnison de cinq cens hommes qu'elle obligea la ville d'entretenir (*h*). Mais les Amsteldamois furent plus indociles; les Réformés se maintinrent aux termes de leur

Prêches établis par Guillaume.

Emeute à Amsterdam.

(*a*) Recueil des Placards *Tom.* IV. *pag.* 43, 44, 45. Bor *Liv.* II. *pag.* 67. Meteren *Liv.* II. *fol.* 45.
(*b*) Bor *Liv.* II. *pag.* 68.
(*c*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 245.
(*d*) Bor *Liv.* II. *pag.* 69, 71.
(*e*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 83.
(*f*) Défense de Hoorn *pag.* 162. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 71.
(*g*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 41. Meteren *Liv.* II. *fol.* 42. Procès d'Egmond *pag.* 644.
(*h*) Bor *Liv.* II. *pag.* 72.

PHILIPPE III. 1566.

Transaction, & les efforts que fit la Gouvernante pour les réduire, aboutirent à quelques émeutes. Celle du 26 Septembre pensa devenir funeste ; une troupe de gens de guerre étant entrée pendant que les Calvinistes faisoient un enterrement selon leur Rit (*a*), le peuple courut aux armes, & pilla le Couvent des Franciscains & la Chartreuse, & chassa les Moines qui s'étoient attiré la haine des Réformés par les grands repas qu'ils donnoient souvent aux Magistrats. Laurent Jacobszoon Reaal, Adrien Pauw, & Clement-François Kornhert, Protestans, coururent risque de la vie en appaisant le désordre. Le nouveau Compromis fut signé le 30 Septembre, en présence de Paul Root, & de Regnier Van der Duin, Députés de la Cour de Hollande, & par cet Accord le Magistrat fut contraint de céder aux Calvinistes l'Eglise des Franciscains (*b*).

Duplicité de Marguerite.

D'un autre côté le Baron de Montigny écrivoit d'Espagne que le Roi s'étoit mis dans une grande colere en apprenant la tolérance des Prêches (*c*), & qu'il en avoit écrit vivement à la Gouvernante. Marguerite que la crainte avoit forcée d'y consentir, étoit déterminée de n'exécuter que ce qu'elle ne pourroit refuser. Pendant qu'elle enjoignoit aux Tribunaux la douceur & la modération, elle ordonnoit en secret l'exécution la plus rigide des Edits ; elle accabloit de caresses les deux Comtes & le Prince d'Orange. Mais Guillaume étoit trop politique pour se laisser surprendre. Il n'ignoroit pas que les grandes entreprises sont environnées de grands dangers ; que la dissimulation, la vigilance, & surtout l'union, décident les événemens, & que le succès couronne de gloire, ou couvre d'infamie, fait le grand-homme ou le scélérat, & conduit au Thrône ou sur l'échaffaut. Il avoit les yeux ouverts de tous côtés, & sa sagacité lui mit entre les mains deux lettres que Don Francisco d'Alava, Ambassadeur d'Espagne à la Cour de France, écrivoit à la

Vigilance de Guillaume.

Lettres interceptées.

(*a*) Adrien Pauw Relat. *pag.* 4. *dans* Bor Pieces Authent. *Tom.* IV. *pag.* 4 &c.
(*b*) Hooft *Liv.* III. *pag.* 113. Mémoir. de L. J. Reaal *dans* Brandt Hist. de la Réform. *Tom.* I. *pag.* 379.
(*c*) Procès d'Egmond *pag.* 648.

Philippe III.

1560.

Le secret du Conseil d'Espagne trahi.

Duchesse. Ce Ministre lui conseilloit » de se servir de l'animosité des Catholiques & des Calvinistes pour les détruire » les uns par les autres, afin d'établir le Despotisme sur leur » ruine ; qu'il étoit important d'avoir de bons espions, surtout auprès des Chefs ; que par leur moyen le Conseil de » Madrid avoit découvert les pensées les plus secretes de » Berghen & de Montigny ; que Sa Majesté avoit résolu de » faire un exemple des rebelles ; qu'il n'étoit plus indécis » que sur l'exécution ; que Regiomer conseilloit au Roi de » suspendre sa vengeance jusqu'à son arrivée dans les Pays-» Bas ; que le Duc d'Albe soutenoit au contraire qu'on ne » devoit pas exposer sa personne sacrée ; qu'il suffisoit d'en-» voyer un de ses Capitaines à la tête d'une bonne armée ; » que ce dernier l'emporteroit, & seroit chargé de la Com-» mission par préférence à Don Carlos. Par la seconde il aver-» tissoit Marguerite que le Pape, l'Empereur, la Régente » de France & le Roi d'Espagne avoient arrêté la destruction » des hérétiques ; que Philippe étoit convaincu que le Prince » d'Orange, le Comte d'Egmond & le Comte de Hoorn » étoient les Chefs de ce Parti ; qu'on avoit résolu de se sai-» sir de leurs personnes ; que les occupations qu'on donne-» roit aux Huguenots en France, les empêcheroient d'en-» voyer au secours ; que la dissimulation étoit absolument » nécessaire, jusqu'à l'arrivée du Duc d'Albe (*a*). » Le Prince faisant grand bruit de cette découverte, la Duchesse, pour prévenir les suites de ses plaintes n'imagina pas d'autre moyen que de soutenir que les lettres étoient supposées (*b*). Mais Guillaume appuya leur autenticité avec tant de candeur & de fermeté, qu'on ne peut aujourd'hui les soupçonner de fausseté (*c*).

XXXV.

Assemblée des Confédérés à Dendermonde.

Ce fut à cette occasion que les Confédérés s'assemblerent à Dendermonde, pour déliberer sur le parti qu'ils avoient à prendre ; bien convaincus que Philippe étoit résolu de les

(*a*) De la Pise Hist. d'Orange Vie de Guill. I. *pag*. 497. Petit Chron. de Holl. *Liv*. X. *pag*. 120. Voyez ces Lettres *dans* Bor *Liv*. II. *pag*. 77.

(*b*) Strada *Dec*. I. *Lib*. V. *pah*. 262.

(*c*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom*. I. *pag*. 11.

PHILIPPE III. 1566.

traiter à la rigueur, il ne restoit que trois moyens d'assurer leur salut, la résistance, la fuite ou la soumission (a). Dans la seconde séance qu'ils tinrent à Willebroeck, le Prince d'Orange fut d'avis, selon les Auteurs Catholiques, de lever une armée, & de s'opposer à l'entrée du Duc d'Albe dans les Pays-Bas : Louis de Nassau formoit des projets plus violens (b); mais ces Seigneurs s'accordent à nier le fait. Le Comte de Hoorn qui rapporte avec un grand détail ce qui se passa dans cette Assemblée, dit qu'on y fit lecture des lettres de Montigny & de celles d'Alava, & qu'on arrêta : » I. De presser la Convocation des Etats; II. De demeurer fideles dans le devoir, quoique l'on eût de grands » sujets de méfiance; III. Qu'on s'efforceroit de détourner » lui, Comte de Hoorn, du parti qu'il avoit pris de se retirer; IV. Que le Prince d'Orange étant obligé d'aller en » Hollande, où les Etats l'appelloient depuis long-tems, » la Gouvernante sera suppliée de lui donner pour Lieutenant le Comte de Hoorn ou le Comte de Hoogstraaten; » V. Qu'enfin le Comte d'Egmond sera chargé de présenter » les lettres d'Alava à Marguerite, & d'en demander raison (c). » On ne put retenir le Comte de Hoorn, qui croyant faire oublier le passé, en affectant une vie privée, se retira dans son Château de Weerd (d). Le Comte d'Egmond enyvré de sa naissance, & par la vanité que nourrissoient les deux victoires remportées sur les François, se rendit à Bruxelles, & ses reproches embarrasserent Marguerite. La Duchesse ne pouvant nier les Ecrits qu'on lui présentoit, répondit froidement qu'on ne devoit pas prendre à la lettre les discours d'un Ambassadeur, & moins encore ses conjectures pour des décisions. Elle nomma cependant le Comte de Hoogstraaten pour Lieutenant de Roi d'Anvers, & Guil-

Arrêté de l'Assemblée.

Le Comte de Hoorn se retire.

(a) Meteren *Liv.* II. *fol.* 43. Hopper. *Liv.* IV. *chap.* VI. *pag.* 112.

(b) Défense de Hoogstraaten *n.* XVII. *dans* Bor Piec. authent. *Tom.* I. *pag.* 31. Procès d'Egmond *pag.* 649. Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piec. authent. *Tom.* II. *pag.* 77.

(c) Défenses du Comte de Hoorn *dans* Bor Piec. authent. *Tom.* II. *pag.* 67, 68. Procès d'Egmond *pag.* 649.

(d) Grotii Annal. II. La Pise Hist. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 388.

laume

Philippe III.

1566.

Guillaume part pour la Hollande.

laume partit pour la Hollande (*a*). Il ſemble que le Prince auroit préféré le ſéjour d'Anvers pour être plus à portée des nouvelles, & qu'il auroit voulu qu'on eût envoyé Brederode à ſa place ; mais un Libelle dans lequel ce Seigneur étoit qualifié d'*Héritier & de Succeſſeur légitime du Comté*, ne permit pas à Marguerite de lui confier l'adminiſtration de la Province dans un tems ſi critique (*b*). Les Etats pour déterminer Guillaume à ce voyage, lui offrirent le commandement de trois mille ſoldats, dont la levée étoit conſentie, malgré les oppoſitions d'Amſterdam & de Goude (*c*). La déſunion des Seigneurs fut ſuivie de celle des Confédérés. Les Gentilhommes qui s'étoient flattés du ſecours des Allemands ſur la Parenté & les Alliances que le Prince d'Orange avoit dans l'Empire, le preſſoient de ſe mettre à leur tête ; mais il étoit trop prudent, & connoiſſoit trop les forces de l'Eſpagne pour ſe charger du fardeau, ſans être en état de le ſoutenir, & les remit à un tems plus favorable. A ſon arrivée à la Haye les Hollandois réſolurent de ſuivre l'exemple des Flamands qui venoient de décerner un don gratuit à leur Stadhouder (*d*), & lui préſenterent vingt-cinq mille livres. Guillaume les remercia, ſous prétexte qu'ils pouvoient employer leur argent plus utilement pour la Province, & ne voulut accepter ſur leurs inſtances réiterées que dix mille livres pour les frais de ſon voyage (*e*). Après s'être repoſé quelques jours, il partit pour Utrecht ſous l'eſcorte de deux cens ſoixante hommes de ſa Compagnie d'Ordonnance, & fut loger chez Jean de Reneſſe, Seigneur de Wilp, l'un des Confédérés (*f*). Le Magiſtrat lui porta ſes plaintes contre les Réformés, qui exigeoient une ſeconde Egliſe dans la ville ; Guillaume accorda le différend, en

Il refuſe de prendre les armes.

Il appaiſe les Réformés à Utrecht.

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 74. Réſolut. de Holl. *du* 20 *Novemb. & du* 1 *Décemb.* 1565, *pag.* 38.

(*b*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* IV. *pag.* 111. Burgund. *Lib.* III. *pag.* 250.

(*c*) Réſolut. de Holl. *du* 5, 9 *Octob*, 1566, *pag.* 45, 49.

(*d*) Réſolut. des Etats de Holl. *du* 15 *Juillet & du* 19 *&* 3 *Novemb.* 1566, *pag.* 28, 58, 60.

(*e*) Réſolut. des Etats de Holl. *du* 28 *Janv.* 1567, *pag.* 3.

(*f*) *Apud Nobilem Wulpium.* Adverſ. Canon. Regul. *apud* Matth. Fundam. & Fata Eccleſ. Traject. *pag.* 226.

Philippe III.

1566.

leur cédant un nouveau Prêche dans le fauxbourg, & leur défendit de se troubler réciproquement dans l'exercice de leurs Religions (*a*).

Il assemble les Etats de Hollande.

Il avoit en partant convoqué les Etats de Hollande à Schoonhoven pour le 29 Octobre, pour déliberer sur les moyens d'établir la tranquillité dans le Pays. Il leur annonça que la Cour toléroit les Prêches hors les villes; mais qu'elle vouloit qu'ils fussent fermés au-dedans des murailles (*b*). Les Députés s'ajournerent à la Haye pour délibérer sur ces propositions. La Noblesse, les villes de Delft & de Leide soutinrent » qu'il n'appartenoit qu'au Stadhouder de faire des Réglemens, tant pour maintenir l'ancienne Religion, que » pour tolérer l'exercice de la nouvelle; qu'il devoit lever un certain nombre de Soldats pour prêter main-forte » à la Justice, faire exécuter ses Ordonnances, refrener les » vagabonds, & réprimer les mutins. » Dordrecht prétendit » que le mal ne venoit que du défaut d'autorité qu'on » enlevoit aux Magistrats, exposés tous les jours aux avanies que les Ministres leur faisoient essuyer. Haarlem avisa » qu'il falloit abolir l'Inquisition, modérer la rigueur des » Placards, promettre amnistie pour le passé, & surtout » s'abstenir d'envelopper la Commune dans les fautes des » Particuliers. Amsterdam s'en tint aux moyens proposés » par la Gouvernante, en ajoutant que le Stadhouder cependant sera libre d'appliquer & de modifier selon la disposition actuelle des villes. Ceux de Goude s'excuserent de » donner leur avis sur ce que n'ayant eu nulle part aux troubles, ils espéroient de la sagesse de leur Gouvernement, » d'en être exempts à l'avenir; qu'au surplus ils n'avoient » aucun droit de s'immiscer dans les affaires des autres (*c*). On nomma Van den Einde Avocat de Hollande, & Paul Buis, Pensionnaire de Leide, pour porter la délibération des villes (*d*) au Prince d'Orange, qui étoit arrivé à Amster-

Délibérations pour rétablir la tranquillité.

(*a*) Bor *Liv.* II. *pag.* 74.
(*b*) Résolut. des Etats de Holl. *du* 10 *Octob.* 1566, *pag.* 51, 52.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 20 *Novemb.* 1566. *pag.* 53.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 31 *Dec.* 1566, *pag.* 64.

dam le 15 de ce mois, selon les uns, & selon les autres, le 20 (*a*). Philippe III.

1566.

XXXVI. Compromis des Villes avec les Calvinistes.

Pendant son séjour il termina le différend des Calvinistes & des Catholiques, en obligeant les premiers de restituer l'Eglise des Franciscains, & leur donna permission écrite de sa main de prendre un Hôpital & tels magasins qu'ils voudroient dedans ou dehors la ville, pour y transférer leur Prêche, & célébrer librement l'exercice de leur Religion. Il ordonna en même-tems que pour assurer la tranquillité, le Magistrat prendroit à sa solde deux Compagnies de cent bourgeois chacune; que les clefs des portes seroient portées à l'Hôtel-de-Ville, & qu'elles n'en sortiroient que par ordre des Bourgmestres (*b*). Guillaume Paulszoon Thenesse & Bouwen Reyerszoon furent les premiers Capitaines de cette milice bourgeoise (*c*). Le Magistrat de Leide passa dans le même-tems un Compromis plus singulier avec les Protestans. Ceux-ci déclarerent qu'ils professoient la Confession d'Augsbourg telle qu'elle étoit dressée par Melanchton, s'engagerent à prêter main-forte aux Catholiques pour chasser les autres Sectaires de la ville, & ce Traité fut signé en présence du Prince d'Orange & de Corneille Suis, Seigneur de Ryswyk, Président du Conseil de Hollande (*d*). Le Prince partit ensuite pour Anvers, où il arriva au commencement de Février suivant; & ce fut alors qu'il envoya un Mémoire, pour prouver que la tolérance étoit l'unique moyen de rétablir la paix dans les Provinces (*e*).

Offres des Calvinistes d'Anvers.

Les Calvinistes n'étoient pas plus tranquilles à Anvers. Ils venoient de présenter une Requête au Comte de Hoogstraaten, pour offrir au Roi trente tonnes d'or, s'il vouloit leur accorder le libre exercice de leur Religion (*f*). Ils

(*a*) Adr. Pauw Relat. *pag.* 4.
(*b*) Voyez la Capitulat. du Prince avec les Milices *dans* la Relat. d'Adr. Pauw & *dans* les Addit. aux Piec. Authent. de Bor *Tom.* IV. *pag.* 14.
(*c*) Bor *Liv.* II. *pag.* 75. Hooft *Liv.* IV. *pag.* 127. Reaal *dans* Brandt *Tom.* I. *pag.* 425.
(*d*) Bor *Liv.* II. *pag.* 76.
(*e*) Bor *Liv.* III. *pag.* 92.
(*f*) Voyez la Requête *dans* Bor *Liv.* III. *pag.* 86.

PHILIPPE III. 1566.

avoient encore envoyé des Copies aux Magistrats de Gorinchem, de Middelbourg, de Vlissingue, de Veere & d'Utrecht, & les prioient de les appuyer à la Cour (*a*). Elle étoit signée d'un grand nombre de personnes de toutes conditions qui garantissoient les offres chacun selon leurs facultés. Josué d'Alveringen, Sieur de Hofwegen, s'engageoit pour cinq cens Couronnes, & Maximilien de Blois, dit le Cuisinier de Nerines, pour quatre cens (*b*).

Troubles à Valenciennes.

Valenciennes, Capitale du Hainaut, ne fut pas exempte de la fermentation générale. Philippe de S. Aldegonde, Seigneur de Noirkarmes, Lieutenant du Marquis de Berghen, commandoit dans le Hainaut en l'absence du Gouverneur. Ce Seigneur ayant fait notifier les ordres de la Gouvernante ne put obtenir des Calvinistes la restitution des Eglises, dont ils s'étoient emparés, & manda à Marguerite qu'il ne pouvoit la faire obéir sans en venir à la force (*c*).

Délibérations du Conseil en Espagne.

Philippe ayant reçu ces nouvelles au Bois de Segovie, où la fievre le retenoit au lit, fut outré de ces détails ; mais l'offre des Antverpiens qu'il prit pour une bravade, comme s'ils ne faisoient montre de leur opulence que pour l'avertir qu'ils étoient en état d'appeller les Allemands à leur secours, le mit hors de lui-même (*d*). Malgré sa maladie il manda son Conseil, & fit délibérer en sa présence sur le fond de ces mouvemens, & sur le parti qu'il devoit prendre. Ses Conseillers penserent tous que les Gentilshommes étoient » les chaînons d'une même chaîne dont les Seigneurs se ser- » voient pour faire agir la machine, quoiqu'ils soutinssent » avec opiniâtreté qu'ils n'avoient aucune part à son jeu, & » sur ce principe on arrêta que le Roi devoit passer dans les « Pays-Bas aussi-tôt que sa santé lui permettroit de faire le » voyage, & lui-même s'y détermina. Il écrivit deux lettres à Marguerite ; l'une pour être lûe publiquement ; l'autre

Lettres du Roi à Marguerite.

(*a*) Sentences du Duc d'Albe *pag. 66, 68, 93, 100, 103, 105, 115, 129,* 233, 356.
(*b*) Sentences du Duc d'Abe *pag.* 54, 78.
(*c*) Burgund. *Liv.* III. *pag.* 267. Hooft *Liv.* III. *pag.* 120.
(*d*) Bor *Liv.* III. *pag.* 88.

pour demeurer secrete. Par la premiere il lui apprenoit que la Reine étoit heureusement accouchée d'une Princesse qu'il avoit nommée Isabelle-Claire-Eugenie, que sa fievre l'avoit quitté, & qu'il se préparoit à partir pour Bruxelles ; qu'en conséquence l'Assemblée des Etats qu'on demandoit avec tant d'instance, étoit inutile avant son arrivée. Par la seconde il accordoit à Marguerite le pouvoir de les convoquer, en cas qu'elle ne pût s'en dispenser, en cachant surtout qu'il eût donné son consentement ; & jugeant également dangereux d'approuver ou de condamner ce qui s'étoit passé, il gardoit le silence sur le reste (*a*). Malgré le flegme espagnol il ne put cependant si bien dissimuler, qu'on ne s'apperçût que la perte des Seigneurs étoit résolue, & le refus qu'il fit de la médiation de l'Empereur Maximilien II fit éclater le mystere (*b*). Quelque tems après il récrivit à Marguerite pour l'avertir qu'il arriveroit dans peu avec sa seule Maison, en cas que les Pays-Bas fussent tranquilles ; mais qu'on devoit l'attendre à la tête d'une armée, si les désordres continuoient (*c*). Cette nouvelle abbattit le courage des Calvinistes, & fit monter jusqu'à l'insolence la confiance des Cardinalistes.

Désunion entre les Confédérés.

On se ressentit cependant avant la fin de l'année des ravages des Iconoclastes. Les Catholiques vivement touchés de la ruine de leurs Eglises, craignoient une entiere destruction, si le parti contraire se réunissoit. Ceux de l'ancienne Religion que le mécontentement avoit poussés dans la Confédération, chercherent à se raccommoder avec la Cour ; l'union en souffrit une bréche considérable, & Marguerite profita de l'occasion pour la diviser. Le Comte d'Egmond & le Prince d'Orange se brouillerent ; le premier vantant beaucoup la bonté du Roi, soutint qu'on devoit se confier à sa miséricorde, & ce fut à l'occasion d'une de ces déclamations que d'Egmond dit au Prince d'Orange qui persistoit dans sa résolution de quitter le Pays : *Adieu donc Prince sans*

(*a*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* V. *pag.* 104.
(*b*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* VI. *pag.* 109. *Liv.* VII. *pag.* 113.
(*c*) Hopper. *Liv.* IV. *chap.* VII. *pag.* 115.

PHILIPPE III. *terres*. A quoi ce dernier répondit : *Adieu Comte sans tête* (*a*).

1566. La Gouvernante leve des troupes.

Marguerite voyant la Ligue ébranlée, crut le tems propre à lui porter le dernier coup. Elle fit lever secretement des troupes, dont elle donna le commandement à d'Aremberg, à Meghen, & à Noirkarmes (*b*). Elle affecta de confier cinq Compagnies au Prince d'Orange, dans la crainte de l'effaroucher ; mais elle lui donna pour Lieutenant Walderfinger avec un ordre sécret d'épier sa conduite, & de lui rendre un compte exact de toutes les actions du Prince (*c*).

Sa Politique à l'egard de Guillaume.

Réduction de Valenciennes.

1567.

La premiere entreprise de ces troupes fut le siege de Valenciennes ; cette ville ayant refusé de recevoir garnison, fut déclarée rebelle à la fin de Décembre, & Noirkarmes eut ordre de l'investir au commencement de l'année suivante (*d*). Une troupe de soldats sans Chef & sans discipline qui s'assembloit aux environs de Tournay pour venir au secours, fut aisément dissipée par les Gouverneurs d'Orchies & de Douay. Les Reformés de Tournay étant sortis au nombre de trois mille, furent repoussés jusques dans leur ville, & Noirkarmes profitant de la consternation des habitans, les força d'ouvrir leurs portes, & de recevoir garnison. La terreur se communiquant, ceux de Valenciennes promirent de se rendre, sous parole que la Gouvernante leur feroit grace ; mais Marguerite l'ayant refusée, Noirkarmes fut contraint d'en venir à l'assaut. La bréche fut emportée ; Guide de Brés & Peregrin de la Grange, tous deux Ministres, furent pendus sur le champ avec deux cens de leurs prosélytes, & la ville fut livrée au pillage (*e*).

XXXVII. Marguerite leve le masque.

Un exemple si sévere fit rentrer dans eux-mêmes tous ceux qui s'étoient mêlés des derniers troubles. Les peuples au désespoir présenterent une nouvelle Requête qui fut rejettée ; la Noblesse réclama vainement l'exécution des dernieres

(*a*) La Pise Hist. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 317. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 139.
(*b*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 53.
(*c*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 281.
(*d*) Bor *Liv.* III. *pag.* 94.
(*e*) Bor *Liv.* III. *pag.* 99. Burgund. *Lib.* III. *pag.* 291, 326, 331. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 139.

Philippe III.

1567.

conventions conclues avec la Gouvernante, & ratifiées par le Roi. La Duchesse protesta de violence, & soutint que ce Traité attaquant son honneur & sa conscience ne pouvoit être obligatoire (a). Ce début fit faire de sérieuses reflexions au Prince d'Orange; son crédit sur le peuple n'avoit que trop éclaté dans la pacification d'Anvers, & pendant son séjour en Hollande. Il ne pouvoit douter que Philippe ne le regardât comme le premier mobile du Parti qu'il avoit résolu de détruire; il étoit informé que le Duc d'Albe le pressoit de commencer les exécutions par les Seigneurs que l'Inquisition avoit proscrits depuis long-tems; & si l'on en croit les Réformés, ces Juges reprochoient au Conseil d'Espagne la lenteur de l'exécution de ses Arrêts.

Guillaume craint l'Inquisition.

Les Réformés accusoient de leur côté l'Inquisition d'usurper un pouvoir despotique sur les Rois & sur les Empereurs, sous prétexte de défendre la Foi & d'anéantir l'hérésie, & pour vérifier le reproche, ils rapporterent une Instruction qui fut, disent-ils, donnée à Hessels, lorsqu'il fut nommé Promoteur du Tribunal que l'Empereur Charles vouloit établir en Espagne, & qui fut trouvée dans les papiers de ce Juge, lorsqu'il fut condamné à la corde. Quelques suspects que soient les Auteurs, & quoique la piece porte avec elle des preuves de supposition par la conformité qui s'y rencontre avec les événemens qui suivirent, la vérité historique exige un Extrait, & nous le faisons d'autant plus librement que personne n'imaginera qu'un Corps d'Ecclésiastiques, préposés Juges des consciences, & par conséquent mieux instruits des loix de la Charité que le commun des hommes, ait pu former des projets si contraires à l'humanité, & si pleins de barbarie. Cet Ecrit contient douze Articles:
» I. L'Empereur s'étant rendu indigne de gouverner des » Chrétiens, par sa complaisance pour les Allemands héréti- » ques, on fera ses efforts pour l'engager à céder ses Etats » à son fils; II. L'abdication faite, on lui persuadera de venir » en Espagne, d'où nous aurons soin qu'il ne sorte plus, &

Instruction secrete de ce Tribunal.

(a) La Pise Hist. d'Orange, Vie de Guill. I. pag. 338.

PHILIPPE III. 1567.

» ne nuiſe à perſonne; III. Il ſera néceſſaire de fixer la réſi» dence de ſon Succeſſeur à Madrid, afin qu'il reſte ſous nos » yeux, & n'agiſſe que par nos conſeils; IV. Nous le preſſe» rons d'établir la Sainte Inquiſition dans les Pays-Bas, & » il affermira ce Tribunal par la création d'un bon nombre » d'Evêques qui ſeront affranchis de toute Juriſdiction Sécu» liere, même dans le cas de Léze-Majeſté; V. On échauf» fera la ſtupidité des Flamands, en attaquant leurs privile» ges, pour les pouſſer dans la révolte; VI. Enſuite on re» cherchera à la rigueur les Seigneurs & les Gentilhommes » qui ſe ſeront immiſcés dans les troubles, & l'on aura ſoin « de retrancher du nombre des vivans ceux qui pourroient » faire tort à l'Egliſe; VII. L'on excitera la baſſe populace » & des inconnus à piller les Lieux & les Vaſes Sacrés, & » l'on fera tomber le ſoupçon ſur les hérétiques pour acqué» rir le droit de les condamner; VIII. On arrêtera le Com» merce pour s'aſſurer de la ſoumiſſion des villes par la mi» ſere des peuples; IX. On n'épargnera que le Clergé, les » autres étant infectés du venin de l'héréſie, & dès-lors indi» gnes de vivre; X. On annullera tous contrats, traités, » obligations, promeſſes, donations, ventes, &c. paſſés » au profit des Laïques: attendu qu'ils ſont tous coupables » de Léze-Majeſté divine & humaine; XI. On chargera le » Duc d'Albe de l'exécution par préférence à Don Carlos, » & l'on aura ſoin que le Prince ne prenne pas trop de cré» dit dans le Conſeil; XI. On ſe ſervira de l'animoſité des » deux Partis pour ôter de la Terre une Nation impie & ſacri» lege, & pour lui ſubſtituer un nouveau peuple craignant » Dieu & précieux à ſes regards; XII. Il faudra procéder » avec prudence & diſcrétion dans une affaire de ſi grande » importance. Les Flamands donneront aiſément dans le » piege: car il n'eſt pas de Nation plus folle & plus facile » à tromper: ce que nous regardons comme un ſigne » certain de leur réprobation » (*a*). Si cette Piece eſt viſiblement apocryphe, on ne peut ſe refuſer au témoignage

(*a*) La Piſe Hiſt. d'Orange, Vie de Guill. I. *pag.* 165. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* IX. *pag.* 175.

d'un

Philippe III. 1567.

d'un de nos plus célébres *Historiens* qui rapporte que Philippe ayant assemblé son Conseil au Bois de Segovie, pour consulter sur le parti qu'il devoit prendre, Ruy Gomez de Sylva opina pour la douceur, & s'offrit de passer dans les Pays-Bas, l'assurant qu'il rameneroit les esprits par la clémence & la modération; que Suarez de Figueroa, Duc de Feria, & Frenesda Confesseur du Roi, embrasserent le même avis; mais qu'Alvarez de Tolede, Duc d'Albe, soutint que les Flamands étant en général apostats & hérétiques, les uns pour avoir suivi l'erreur, les autres pour n'avoir pas arrêté ses progrès, & partant coupables de Léze-Majesté divine & humaine, il n'y avoit ni repentir ni satisfaction qui pût expier l'impieté & la rebellion de ce peuple, & que ce seroit manquer à Dieu & à la Majesté royale que de ne pas tirer une vengeance capable d'apprendre à l'Univers ce qu'on doit à la Religion & à son Souverain. Il ajoute que Granvelle appuya fortement un conseil si barbare; qu'il fut secondé par Espinosa & par le Grand Inquisiteur, qui décida que non-seulement il étoit du devoir de Sa Majesté de réprimer les rebelles, mais encore qu'il étoit nécessaire pour sa réputation de punir séverement les auteurs & les complices des troubles; que le Roi naturellement austere & vindicatif se détermina à la rigueur, érigea de nouveaux Evêchés pour introduire l'Inquisition Espagnole, afin d'extirper le venin de l'hérésie, résolut de se faire relever par le Pape du serment qu'il avoit prêté lors de son Inauguration, d'envoyer le Duc d'Albe à la tête d'une armée, de traiter ses Etats héréditaires en Pays de conquête, d'annuller les privileges, d'abroger les anciennes Loix, d'en promulguer de nouvelles, d'établir le Despotisme, d'exterminer les Grands & tous ceux qui refuseroient de se soumettre à l'obéissance passive (*a*).

Avis du Conseil de Philippe.

Don Carlos, Infant d'Espagne, briguoit cette Commission, dans le dessein d'adoucir autant qu'il lui seroit possi-

Le Duc d'Albe chargé de l'exécution.

(*a*) De Thou Hist. Univ. *Tom.* V. *Liv.* XL. *pag.* 209. *Liv.* XLI. *pag.* 186.

PHILIPPE III.

1567.

ble la rigueur des ordres de ſon pere ; mais Philippe connoiſſoit trop l'ambition & la fougue du jeune Prince pour lui mettre les armes à la main. Don Carlos piqué de la préférence qu'on donnoit à Tolede, lui dit en ſortant du Conſeil, *Prends garde à ne pas fouler mon Peuple, ſi tu ne veux que ta tête me réponde des maux qu'ils auront ſoufferts.* Le Duc qui n'avoit pas moins de hauteur, lui répondit : *Je rends graces au Ciel de m'avoir donné un Maître aſſez jeune pour me garantir de la crainte de vous ſervir* (*a*).

XXXVIII. Conſternation des Confédérés.

Ces nouvelles répandirent une conſternation générale dans les Pays-Bas. Les Seigneurs reconnurent trop tard que la Gouvernante les avoit joués, & que les Eſpagnols profitant de leur indéciſion s'étoient mis en état de les réduire par la force. Le Comte d Egmond dans l'eſpérance de couvrir ſes premieres démarches, couroit de ville en ville, pour détruire les Prêches ; Meghen en faiſoit autant dans la Gueldre, & d'Aremberg chaſſoit les Miniſtres de la Friſe, de l'Overyſſel, & de Groningue. Guillaume appella Louis de Naſſau ſon frere, les Comtes de Hoorn, de Hoogſtraaten, & de Brederode, qui d'abord opinerent à ſe préparer à la défenſe, & réſolurent de demander du ſecours aux Allemands (*b*) ; mais les diſputes qui diviſoient les Luthériens & les Calviniſtes, avoient refroidi le zéle des Princes, & les Confédérés manquoient d'argent. Louis de Naſſau propoſa de s'aſſurer des trente tonnes d'or que les Antverpiens avoient offertes pour obtenir la liberté d'établir des Prêches (*c*) ; mais ces bourgeois refuſerent d'avancer une ſomme ſi conſidérable ſans la garantie des Stadhouders pour tous les événemens : encore exigeoient-ils qu'on leur rendît compte de l'emploi (*d*). Les Seigneurs prirent alors le parti de ſe fortifier dans leurs Châteaux. Van den Bergh fit munir celui de

Les Seigneurs fortifient leurs Châteaux.

(*a*) De la Piſe Hiſt. d'Orange, Vie de Guill. I. *pag.* 346. Ferreoli Locrii Chron. Belg. *Tom.* III. *pag.* 646.
(*b*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 125.
(*c*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 78, 89, 94.
(*d*) Hooft *Liv.* III. *pag.* 125.

Heel dansle Bommelerwaard par le secours de Baudouin & Dideric Vander Meulen (*a*). Brederode fit ajouter de nouveaux ouvrages à Vianen & à Ameide, & le Prince d'Orange lui donna trois pieces de canon qu'il avoit fait fondre à Utrecht (*b*). Mais ils ne s'en tinrent pas à la défensive. Brederode rassembla une bonne troupe de soldats (*c*). Maximilien & Robert de Blois, Sioert Beyma, Antoine de Bombergen, Jean de Renesse, Seigneur de Wilp, Philippe son frere, Wynand Augustinszoon, Evert de Sante, Giselbert & Dideric de Batenbourg, Longueval, Dandelot, Nyveld, Otton Mor d'Utrecht, & plusieurs autres, le joignirent avec les milices de Gorinchem, d'Ameide, de Harderwyk, de Rhenen, d'Utrecht, &c. (*d*). Les Réformés de ces villes & ceux d'Amsterdam & d'Utrecht fournissoient les vivres & les munitions au camp qu'il forma près de Vianen (*e*). Bernard d'Uiteneng leur faisoit passer de la poudre à canon dans des tonneaux de farine, en feignant de leur porter des vivres (*f*).

Brederode assemble des troupes.

La Gouvernante fit publier de son côté un nouveau Formulaire d'un serment qu'elle exigeoit des Stadhouders & des Magistrats. Elle vouloit les réunir pour le maintien de l'ancienne Religion, pour la punition des Iconoclastes, pour la destruction de l'hérésie, & faisoit promettre aux Grands-Vassaux de prendre les armes contre tous ceux qu'il plairoit au Roi de déclarer ses ennemis, sans en excepter personne (*g*). Pierre Ernest, Comte de Mansfeld, fut le premier des Conseillers d'Etat qui se soumit au nouveau serment. Il fut suivi des Ducs d'Aarschot, des Comtes d'Egmond, de

La Gouvernante exige un nouveau serment.

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 32, 130. Défens. du Comte de Hoogstr. *dans* Bor Pieces Auth. *Tom.* I. *n.* V. *pag.* 29.

(*b*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 11, 12. Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 31.

(*c*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 298. Hopper. *Liv.* IV. *ch.* VI. *pag.* 111.

(*d*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 26, 32, 34, 55, 76, 79, 97, 98, 109, 110, 111, 116, 117, 128, 130, 139, 155, 165, 174, 175, 204, 225, 227, 234, 251, 252, 287, 351, 358, 370, 382.

(*e*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 26, 30, 92, 98, 111, 155.

(*f*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 111, 342.

(*g*) Voyez ces Formulaires *dans* Brandt Hist. de la Réforme *Tom.* I *pag.* 438.

PHILIPPE III.

1567.

Meghen, & de Barlaimont. Le Prince d'Orange & le Comte de Hoogstraaten répondirent que le serment de leur hommage devoit suffire. Brederode qui étoit alors en son Château de Cleves près de Haarlem, refusa d'obéir au Mandement de la Gouvernante qui cassa sa Compagnie d'Ordonnance. Dideric de Sonoi, Zegers de Wassenhoven & plusieurs autres ayant suivi son exemple (*a*), il écrivit à la Duchesse pour lui demander une audience, & se voyant refusé, il présenta une Requête pour obtenir la permission d'établir des Prêches dans ses Domaines, offrant de congédier les troupes qu'il avoit sur pied, à condition qu'elle licencieroit les nouvelles levées qu'elle faisoit dans les Pays-Bas. Marguerite répondit qu'elle n'écouteroit rien de la part des Seigneurs qu'ils ne commençassent par se remettre sans conditions entre les mains du Roi; & ceux-ci ne pouvant s'y résoudre, se porterent aux résolutions les plus violentes (*b*).

Députation infructueuse des Etats de Hollande.

Les Etats de Hollande ayant eu connoissance du nouveau Formulaire & du refus de la Gouvernante d'assembler les Etats Généraux avant l'arrivée du Roi, députerent pour des représentations sur l'un & l'autre chef. Marguerite répondit que le serment qu'elle exigeoit n'imposoit point de nouvelles charges; qu'elle ne mettoit aucun obstacle aux Assemblées Provinciales; que des raisons dont elle n'étoit pas tenue de rendre compte, l'obligeoient à différer la tenue des Etats Généraux, & que les Particuliers n'avoient aucun droit de s'immiscer des affaires de la Généralité (*c*).

Brederode s'empare de Bois-le-Duc.

Sur ces entrefaites Brederode averti que Meghen avoit dessein de mettre une garnison dans Bois-le-Duc, détacha Antoine de Bombergen, qui le prévint, & en demeura le maître jusqu'au mois d'Avril; mais la Gouvernante ayant confisqué les biens des habitans, il rendit la ville qui reçut garnison Espagnole (*d*). Brederode pensa prendre sa revan-

Il rend la place.

(*a*) Bor *Liv.* III. *pag.* 103. Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 37.
(*b*) Bor *Liv.* III. *pag.* 105, 106.
(*c*) Résolut. des Etats de Holl. *du* 25 *Janv.* 1567, *pag.* 1, 2, 15. *du* 18 *Févr. pag.* 2. *du* 14 *Mars pag.* 10, 12, 13.
(*d*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 44. Bor *Liv.* III. *pag.* 106.

Philippe III.

1567.

che sur Utrecht. Il avoit rassemblé trois mille hommes auprès de Vianen ; mais Meghen informé du complot, se mit à la tête d'une troupe déterminée, passa par Heusden & par Altena, & l'ayant gagné de vîtesse, se jetta dans la ville, avant que les Réformés pussent arriver. Comme il passoit à la vûe de Gorinchem, les Calvinistes coururent aux armes ; mais ils n'oserent s'opposer à son passage, & se contenterent de fermer leurs portes (*a*). Brederode s'étoit fait un parti considérable dans cette ville, & tenoit de fréquentes Assemblées à la Rose-Blanche, dans la Maison de Pierre Janszoon de Grootveld (*b*). Les Réformés piqués d'avoir manqué leur coup sur Utrecht, pillerent le Couvent de Marienweerd (*c*), & saccagerent les Eglises de la campagne (*d*). Arend de Duivenvoorde & Herbert de Raaphorst surprirent l'Abbaye d'Egmond, où ils demeurerent à discrétion, tant qu'ils trouverent des vivres (*e*), & mangerent ensuite le Monastere de Heilo (*f*).

Son dessein sur Utrecht.

Manqué.

Ravages des Calvinistes.

XXXIX.

Emeute à Amsterdam.

Peu après Brederode profita d'une émeute pour se jetter dans Amsterdam. Le Magistrat & les Calvinistes avoient envoyé en Cour pour la confirmation du Compromis, dont nous avons parlé. La Gouvernante ayant promptement expédié les premiers, & ceux-ci étant revenus seuls, les Réformés en conçurent de grandes inquiétudes que Brederode eut soin d'envénimer par un billet qu'il fit rendre aux Ministres, les priant d'envoyer quelqu'un à Vianen, ayant à les avertir de quelque chose qu'il ne pouvoit confier à une lettre. Ils chargerent aussi-tôt Laurent Jacobszoon Reaal, & Corneille Floriszoon de Teilingen de cette commission. Le Sénat qui n'ignoroit pas qu'ils s'étoient trouvés au nombre de mille à la Céne du mois de Décembre (*g*), & craignant quelque entreprise de leur part, augmenta la garde

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 88, 92, 333.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 91, 95.
(*c*) Bor *Liv.* II. *pag.* 107.
(*d*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 46.
(*e*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 349. Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 49.
(*f*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 34, 50, 61, 129.
(*g*) Voyez les Remarqu. de la Diaconie de l'Eglise Réformée d'Amsterd.

PHILIPPE III. 1567.

bourgeoiſe de quatre cens hommes. Jooſt Buik, Bourgmeſtre, auquel on s'informa de cette nouveauté, nia d'abord le fait (*a*) ; mais ſe voyant preſſé, il répondit qu'on agiſſoit en vertu des ordres de la Cour. A ce mot la populace s'attroupa devant ſa porte, criant : *Vivent les Gueux !* & dans l'inſtant la ville fut en armes. Les mutins ſe ſaiſirent de la porte des Réguliers & du Pont-Neuf, établirent quatre Corps de Gardes, annonçant qu'ils n'en vouloient point aux Egliſes ; mais qu'ils maintiendroient juſqu'à la mort l'ordre établi par leur Stadhouder. Les Bourgmeſtres envoyerent le Guet pour garder l'Hôtel-de-Ville, logerent un Corps de ſoldats dans la Balance ſous les ordres de Bouwen Reyerszoon, & ſe ſaiſirent du Dam. Dans ce moment Reaal & Teilingen revenant de Vianen, rapporterent que le Prince d'Orange mandoit à Brederode que les Bourgmeſtres avoient ordre de ſe rendre maîtres de la grande rue appellée Kalwerſtraat, & de la porte des Réguliers, pour recevoir Meghen qui s'avançoit à la tête de deux mille Eſpagnols, & que ſa venue couteroit la tête à quelques centaines de bourgeois. Ce propos répandu dans le peuple fit éclater la révolte. Jean Broek Valentinszoon deſcendit du Pont-Neuf à la tête d'une troupe de bourgeois, marcha tambour battant le long du Zeedyk & du Warmoeſtraat, criant à tous ceux qui vouloient ſauver leurs femmes & leurs enfans, de le ſuivre, & bientôt il ſe vit à la tête de neuf mille hommes. L'animoſité étoit au point que Jean & Corneille Pieterszoon, qui quoique freres étoient de différens partis, ſe jurerent en ſe ſéparant de ne point ſe ménager, s'ils ſe rencontroient dans la mêlée. Cependant les Réformés s'étant ſaiſis des avenues du Dam, roulerent du canon pour attaquer le Marché, & dreſſerent des batteries ſur les maiſons du Warmoeſtraat, pour ſe rendre maîtres du Kalverſtraat. Les Bourgmeſtres craignant d'être forcés, crurent calmer le peuple, en faiſant publier dans les Carrefours, que le déſordre n'étoit cauſé que par un malentendu ; perſonne ne vouloit les entendre. Pierre Pie-

(*a*) Adrien Paauw *ubi ſupra. pag.* 5.

terszoon, Escoutet, & Albert Marcus, attaquerent la porte des Réguliers, & furent repoussés par Jean de Broeck & sa troupe (*a*). Adrien Paauw, fameux Négociant réformé, saisit ce moment pour entrer en pourparler; le Magistrat ayant promis de surseoir aux nouvelles levées, l'accord fut bientôt conclu, & publié à son de trompe, & la tranquillité succéda aux désordres (*b*).

PHILIPPE III.

1567.

Cependant Brederode averti de l'émeute étoit venu secrétement à Ouwerkerk, d'où il se rendit la nuit suivante à pied dans le fauxbourg. Clement Volkaartszoon Kornhert, qui l'attendoit, l'ayant reçu dans sa chaloupe, franchit la barriere de l'eau, sans répondre à la Garde, & le descendit sur le Marché aux Tourbes avec deux Gentilshommes qui l'accompagnoient pour toute escorte. Le Magistrat cependant fut effrayé de sa venue, & du nombre de ceux qui venoient le visiter. Les Seigneurs Frisons (*c*) & Trajectins accouroient en troupes sous l'habit de Marchands, Sioert Beyma, Hartman Galama, Guillaume de Zonnenberg, Lancelot de Brederode, & Maximilien de Blois, ne le quittoient plus (*d*). Le Bourgmestre crut devoir en informer Marguerite, qui dépêcha Jacques de la Torre, Secrétaire du Conseil Privé, pour enjoindre au Magistrat de le faire sortir de gré ou de force. Les Bourgmestres s'excusant sur leur impuissance, le Secrétaire prit le parti de signifier lui-même sa Commission. Brederode lui demanda s'il avoit l'ordre par écrit, & la Torre ayant répondu qu'il pouvoit s'en rapporter à sa parole, ce Seigneur répliqua qu'il n'obéiroit pas à un ordre verbal, & ne partiroit que sur la signature de la Gouvernante. Le Magistrat envoya Martin Blokland, second Pensionnaire, accompagné de deux Echevins, qui furent éconduits pareillement. Enfin les Réformés craignant qu'on ne fît quelque violence à leur Chef, établirent cent hommes

Arrivée de Brederode.

Il y reste malgré la Gouvernante.

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 205, 206, 374.
(*b*) Adrien Paauw Relat. *ubi supra. pag.* 6, 10.
(*c*) Viglius ad Hopper. Epist. 6. *in* Anal. Belg. *Tom.* I. *Part.* II. *pag.* 357.
(*d*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 59, 60, 76, 79, 81.

PHILIPPE III. 1567. de garde à la porte de son Auberge (*a*). Dans cet intervalle Lancelot de Brederode ayant ameuté quelques Frisons força la maison de la Torre, enleva ses papiers (*b*), & le garda tout le jour en ôtage. La frayeur s'empara si bien du Secrétaire qu'aussi-tôt qu'il fut libre, il ne songea qu'à se sauver de la ville (*c*). Sa fuite enhardit les mutins; ils se présenterent devant l'Hôtel-de-Ville, demanderent l'abrogation du nouveau serment, l'augmentation de la garde bourgeoise, & le commandement pour Brederode (*d*). Le Sénat consentit à l'augmentation des troupes, & renvoya la nomination du Capitaine au Stadhouder. On leva quatre cens hommes, dont la paye fut fixée à trois sols deux deniers par jour; le Réal étant de pareille valeur, on leur donna le nom de cette monnoye (*e*); & quoique le Prince d'Orange eût ordonné qu'on nommât deux bourgeois pour Capitaines, Brederode s'opiniâtra à demeurer dans la ville (*f*).

XL. La Gueldre pacifiée. Pendant qu'Amsterdam étoit dans cette agitation, Meghen avoit rétabli la tranquillité dans la Gueldre, en fermant les Prêches, & même avoit conclu un accord, par lequel les villes s'engageoient à dédommager les Eglises & les Monasteres (*g*). Quoique d'Aremberg n'eût que quatre Compagnies & soixante chevaux, il avoit également pacifié la Frise; (Et la Frise.) mais il avoit été contraint de promettre d'abolir l'Inquisition, & d'adoucir les Placards. La Noblesse cependant ne prit aucune confiance dans ses promesses, & l'enlevement de Jaques d'Ilpendam, Secrétaire de Brederode (*h*), qui fut depuis décapité (*i*), effraya les Gentilshommes, dont plus de soixante-dix abandonnerent leurs terres pour se réfugier (Frayeur des Seigneurs.)

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 41.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 42, 60.
(*c*) Van der Haar Init. Tumult. Belg. *Lib.* II. *cap.* XXI. *pag.* 477.
(*d*) Adrien Paauw *ubi supra. pag.* 6.
(*e*) Adrien Paauw *ubi supra. pag.* 7.
(*f*) Hooft *Liv.* IV. *pag.* 134, 141.
(*g*) Bor *Liv.* II. *pag.* 102.
(*h*) Viglius ad Hopper. Epist. I. *in* Anal. Belg. *Tom.* I. *Part.* II. *pag.* 345. Bor *Liv.* III. *pag.* 102.
(*i*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 72.

à

Philippe III.

1567.

Réduction de Groningue.

à Amsterdam. Groningue fut la plus difficile à réduire (*a*) ; ce ne fut qu'à force de promesses qu'Aremberg engagea le Sénat à recevoir quatre Compagnies, à condition qu'elles ne seroient composées que de Réformés, & que Blaise de Vegersheim en seroit le Commandant (*b*).

Entreprise de Thoulouse sur Walcheren.

D'un autre côté Jean de Marnix, dit Thoulouse, forma une entreprise sur l'Isle de Walcheren, dont le Prince d'Orange fut soupçonné d'être l'auteur, quoiqu'on n'ait pu trouver de preuves contre lui (*c*). Si l'entreprise de Brederode, qui ne s'étoit pas faite sans son aveu (*d*), & cette derniere, eussent réussi, ce Prince auroit été maître des Places les plus importantes de son Gouvernement, dans le tems que la Cour y pensoit le moins. Thoulouse entretenoit une relation secréte avec Pierre Haak, ancien Baillif de Middelbourg (*e*), & se ménageoit par son moyen l'occasion de jetter des troupes dans cette ville & dans Vlissingue (*f*). Van der Aa s'étoit chargé de lever en secret des soldats à Anvers ; mais malgré ses précautions le Magistrat en fut informé. Les Bourgmestres prierent le Prince d'Orange de lui défendre ces enrôlemens ; le Gouverneur qui naturellement devoit arrêter des soldats assemblés sans son aveu, se contenta de les chasser de la ville, sous peine de punition corporelle, & leur fournit ainsi le prétexte de sortir ensemble pour se rendre à Dambrugge. À cette nouvelle Marguerite ordonna à Antoine de Bourgogne, Seigneur de Wakkene-Kapelle & de Cattem (*g*), de prendre deux cens hommes pour renforcer les garnisons de Zeeburg & de Rammekens. Cependant Haak étant entré dans l'Escaut avec trois Navires, y reçut Thoulouse avec sa troupe, & vint

(*a*) Viglius ad Hopper. *ubi supra*.
(*b*) Bor *Liv.* III. *pag.* 103.
(*c*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piec. authent. *Tom.* I. *pag.* 12. Conf. Burgund. *Lib.* III. *pag.* 298, 310, 322.
(*d*) Grotii Annal. I. *pag.* 26.
(*e*) Viglius ad Hopper. *Epist.* V. *pag.* 355.
(*f*) Viglii Vita *n.* CIV. *pag.* 50.
(*g*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 311.

PHILIPPE III. 1567.

mouiller devant Rammekens (*a*); mais le Coche d'eau d'Anvers l'ayant devancé, avoit averti les habitans de Vlissingue de sa venue : ensorte qu'il trouva la côte si bien gardée qu'il n'osa descendre (*b*). Thoulouse ayant manqué son coup, avança jusques devant Arnemuiden, où les Réformés de Middelbourg lui porterent des vivres, & s'efforcerent d'exciter une émeute. On rapporte que Jaques Jeanszoon, Gendre de Haak, voulut obliger les Bourgmestres de recevoir son beau-pere dans la ville (*c*). Enfin Thoulouse ne voyant aucune apparence de réussite, fut contraint de remonter le Fleuve, & prit terre à Oosterwaal, où il fit camper sa troupe, pour essayer s'il ne pourroit pas engager ceux d'Anvers dans son parti. Le Sénat étoit d'avis de sortir en force pour le déloger; mais le Prince d'Orange & le Comte de Hoogstraaten leur représenterent qu'une pareille sortie priveroit la ville de ses défenseurs, & l'exposeroit à de plus grands malheurs. La Gouvernante informée de ces manœuvres donna ordre à Philippe de Lannoi, Seigneur de Beauvais, de prendre quatre cens hommes, & d'attaquer le Camp d'Oosterwaal. Ce Capitaine l'ayant forcé avec un grand carnage, obligea Thoulouse & Boetselaar de se réfugier dans une grange avec les débris de leurs troupes, où il les brûla sans miséricorde. Les Réformés d'Anvers avoient pris les armes pendant l'attaque; mais le Prince & son Lieutenant les empêcherent de sortir, dans la crainte de fournir des preuves aux soupçons qui n'étoient déja que trop bien établis. Guillaume courut risque de la vie, en s'opiniâtrant à tenir la porte fermée. Un des mutins lui mit le fusil sur la poitrine, lui criant : *Hors d'ici, Papiste!* Mais enfin les Luthériens & les Catholiques accourant au secours, le tirerent d'embarras (*d*).

Manquée.

Son dessein sur Anvers.

Manqué.

Sa défaite.

Emeute des Réformés à Anvers.

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe. *pag.* 103.
(*b*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 44.
(*c*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 63, 64, 65, 68, 69, 74, 100, 101, 211, 235.
(*d*) Bor *Liv.* III. *pag.* 110. Meteren *Liv.* II. *fol.* 44.

Peu après le Prince d'Orange reçut des lettres d'Espagne qui l'avertissoient que le Duc d'Albe étoit parti pour prendre le commandement de l'armée que Philippe assembloit à Gênes, & qu'il devoit traverser les Alpes pour entrer dans les Pays-Bas par le Luxembourg. Cet avis le détermina à exécuter ce qu'il avoit résolu depuis long-tems. Il connoissoit le caractere austere de Philippe, & la dureté du Minïstre de ses vengeances ; il voyoit la Confédération dissipée : la légereté du peuple, la désertion du Comte d'Egmond qui traînoit après lui le cœur des vieux soldats, le peu de fonds qu'il devoit faire sur la bourgeoisie qui venoit de lui refuser les trente tonnes d'or qu'elle avoit offertes pour la liberté des consciences, la division des Calvinistes & des Luthériens qui fermoit la porte aux secours d'Allemagne (*a*), le déterminerent à renvoyer la démission de ses Charges (*b*). Il écrivit au Comte d'Egmond que ses irrésolutions avoient ruiné la Confédération (*c*), & partit d'Anvers le 11 Avril avec un grand nombre de Gentilshommes qui s'exiloient à sa suite, s'arrêta quelques jours à Breda pour régler ses affaires, & passa en Allemagne avec la Princesse sa femme, dont le caractere aigre & contredisant exerçoit beaucoup sa patience (*d*). Ses ennemis publierent qu'il ne quittoit le pays que dans l'impuissance d'acquitter ses dettes, & qu'il n'avoit embrassé les nouveautés que dans l'espérance de se faire une ressource en troublant l'Etat. Ces discours étant parvenus à ses oreilles, il voulut avant son départ se justifier devant une personne de la premiere distinction, & prouva que malgré les dépenses qu'il avoit été contraint de faire, il lui restoit soixante mille florins de rente, ses créanciers payés, & que si le Roi vouloit donner sa parole qu'il n'attaqueroit ni son honneur ni ses biens, il étoit prêt de renoncer à toute entreprise (*e*). Les Etats de Hollande lui prêterent vingt mille

Philippe III.

1567.

Guillaume abandonne le pays.

Sa déclaration en partant.

(*a*) Hooft *Liv.* IV. *pag.* 143.
(*b*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 325.
(*c*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag* 304. Burgund. *Lib.* III. *pag.* 333.
(*d*) Hooft *Liv.* IV. *pag.* 146. Van der Haar Init. Tumult. Belg. *Lib.* II. *cap.* XXI. *pag.* 480.
(*e*) Reyd. *Liv.* I. *pag.* 1.

PHILIPPE III.

1567.

Les Prêches détruits à Anvers.

Le Comte de Bossu nommé Stadhouder de Hollande &c.

XLI. Emigration des Réformés.

Brederode quitte Amsterdam.

Sa mort.

florins, dont il leur passa une Constitution au denier seize sous l'hypothéque des terres qu'il possédoit dans la Province (*a*). Les Ministres abandonnerent Anvers aussi-tôt qu'il fut parti, & la Gouvernante fit fermer les Prêches. Elle envoya peu après une garnison qui renversa les nouvelles Eglises, donna le gouvernement de la Ville à Mansfeld (*b*) & le Stadhouderat de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht à Maximilien de Hennin, Comte de Bossu (*c*).

Ces changemens déterminerent Hoogstraaten & le Comte de Hoorn à sortir des Pays-Bas (*d*). Les Réformés d'Amsterdam voyant leurs Chefs dispersés & la maniere dont on traitoit leurs Eglises dans la Flandre & dans le Brabant, députerent à la Gouvernante pour offrir de fermer leurs Temples, & même de quitter leur Patrie, à condition qu'on leur donneroit un délai suffisant pour vendre leurs immeubles, & la faculté d'emporter leurs meubles. Marguerite qui ne souhaitoit que de se débarrasser d'eux, leur accorda leur demande; & l'émigration fut si générale qu'on ne trouvoit plus de matelots pour conduire les coches publics. Brederode forcé de quitter la Ville, demanda une somme au Magistrat sous l'hypothéque de ses biens situés dans le Bergermeer & le Kleimeer. Les Bourgmestres, dans la crainte d'indisposer le Gouvernement en retardant son départ, prirent deux mille cinq cens florins dans la Caisse des Accises, & presserent Herman de Rodenbourg & Adrien Pauw de parfournir la somme qu'il demandoit, & la Ville les remboursa dans la suite (*e*). Ce Seigneur fit armer en guerre un bâtiment, & sortit du Vlie la nuit du 27 Avril, passa à Embden, & se refugia en Allemagne. Le vin auquel il se livra, pour oublier ses disgraces, lui causa une fievre aigue qui l'emporta le 15 Février, 1568 (*f*). Il mourut dans le Château de

(*a*) Résolut. de Holl. *du 29 Avril, du 6 Mai, du 16 Décemb.* 1567 *& du* 8 *Janv.* 1568, *pag.* 19, 21, 22, 24, 29, 34.
(*b*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 345.
(*c*) Repert. des Placards de Holl. *pag.* 131.
(*d*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 141,
(*e*) Adrien Paauw *ubi supra. pag.* 7.
(*f*) Viglii Vita *n.* CV. *pag.* 51.

Philippe III.

1567.

Lâcheté des Réformés d'Amsterdam.

Harnhef ou Harenburg dans le Rekelinghuizen & fut enterré à Gemmen dans le pays de Cleves. Le besoin d'argent où se trouva ce Seigneur pour son départ, donna lieu à une remarque que les *Auteurs Contemporains* n'ont pas oubliée. Les Bourgeois avoient promis dans l'ardeur de leur zéle de donner le centiéme de leurs biens pour la défense de la liberté. L'on fit en conséquence un espece de coffre fermant à trois clefs surmonté d'un entonnoir pour recevoir les aumônes, & le Magistrat l'ayant ouvert, n'y trouva que sept cens florins qui ne purent suffire à payer l'hôtesse de Brederode (*a*).

Malheureuse expédition des Freres Batenbourg.

A peine ce Seigneur fut embarqué que Giselbert & Dideric de Batenbourg ayant rassemblé les troupes qu'ils avoient levées, se présenterent aux portes d'Amsterdam; le Magistrat refusa de les recevoir, & les Réformés même se contenterent de leur envoyer quelques sacs de poudre qu'ils firent passer pour du bled, avec lesquels ils s'embarquerent sur la Zuiderzee, pour passer dans la Frise. Ernest Mulart qu'Aremberg envoya à leur rencontre, leur coupa chemin près de Harlingen (*b*), en prit une centaine, dont vingt-quatre furent condamnés aux galeres, sept pendus, & les autres dissipés. Mais on garda en prison les deux freres de Batenbourg, avec Beima & Galama, Gentilshommes Frisons. Le Comte de Meghen ayant rappellé ce détachement, entra dans le Waterland du côté de Slooterdyk auprès d'Amsterdam, & se mit à la poursuite de ceux qui ravageoient les Eglises de la Westfrise (*c*). Ces pillards avertis à propos s'embarquerent à Medenblik, passerent à Ypesloot, prirent terre sur la digue de Muiden, traverserent la Veluwe & la Betuwe, passerent le Rhin sans que Meghen les joignît, briserent leurs enseignes & leurs armes, & se débanderent dans l'Allemagne. Aussitôt que le pays fut délivré des Etrangers, Noirkarmes conduisit une garnison dans Amster-

Les Iconoclastes dispersés.

(*a*) Hooft *Liv.* IV. *pag.* 147.
(*b*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 350.
(*c*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 129, 336, 337, 340. Velius Descript. de Hoorn *pag.* 303.

PHILIPPE III. 1567. La tranquillité rétablie.

dam (*a*), & tout ce pays recouvra la tranquillité. Il s'assura pareillement de Maastricht & de Bois-le-Duc, pendant qu'Eric, Duc de Bronsvic, se rendit maitre de Vianen & d'Ameide (*b*) après avoir dissipé les Compagnies d'Hugtenbroek, de Nyveld & de Renesse qui bloquoient le *Vaard* ou Canal d'Utrecht. Jean de Renesse de Wulven, pere du Seigneur de Wilp, ayant été pris dans cette occasion (*c*), eut la tête trenchée (*d*). On ne doit pas confondre celui-ci avec Gerrit de Renesse, Conseiller d'Utrecht, qui paya pareillement de sa tête, mais beaucoup plus tard (*e*).

Désertion des habitans.

Telle fut la catastrophe de cette fameuse Confédération des *Gueux* qui fit trembler les Pays-Bas. Marguerite en triompha plutôt par sa Politique que par ses armes. Les Calvinistes furent renversés avec la même rapidité qu'ils s'étoient établis, & la charpente de leurs Temples fournit les échaffauts pour leurs supplices (*f*). Les Réformés & tous ceux qui se reprochoient d'avoir trempé dans les derniers troubles, abandonnerent le pays ; les Provinces devinrent desertes, & les malheureux qui demeurerent, attendoient en tremblant l'arrivée du Duc d'Albe. La crainte & l'espérance agitoient tour à tour les esprits, & les peuples frémissoient en prévoyant la destruction de leurs loix & de leurs privileges. Le Souverain avoit juré de ne commettre au Gouvernement général qu'un Prince de son Sang ou quelque Seigneur du Pays ; ils se voyoient cependant livrés à un Espagnol à la tête d'une armée d'Etrangers. Au lieu d'un Pere ils trouvoient un Courtisan façonné à l'esclavage, qui n'écouteroit que sa dureté naturelle pour plaire à un Maître irrité, & pour comble de desespoir leurs Villes inondées d'Espagnols & d'Italiens, alloient perdre cette liberté, pour laquelle elles combattoient depuis tant de siecles.

(*a*) Adrien Paauw *ubi supra. pag.* 8.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 31. Van der Haar Init. Tumul. Belg. *Lib.* II. *cap.* XXI. *pag.* 473.
(*c*) Hooft *Liv.* IV. *pag.* 146-148.
(*d*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 307.
(*e*) Voyez Bor Piec. authent. *Tom.* I. *pag.* 125, 129.
(*f*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 316.

Marguerite déconseille l'envoi des troupes.

Marguerite regardoit de son côté l'entrée du Duc d'Albe comme le terme de son autorité ; elle avoit inutilement essayé de changer la résolution du Roi, ou du moins de restraindre & de diminuer les pouvoirs de son Général. Elle lui représentoit » la dépense excessive que causeroit le transport » d'une armée, dans le moment où la paix étoit rétablie, les » coupables punis, les rebelles en fuite, le peuple soumis, » la Noblesse & la Magistrature engagées par un nouveau » serment ; que dans ces circonstances l'arrivée des Espa» gnols, loin d'être avantageuse, étoit capable de ren» verser l'État (*a*) ; que le Duc d'Albe étoit généralement » haï ; que son nom seul rallumeroit le feu qu'elle avoit » éteint avec tant de peine ; que l'attente des Etrangers » effarouchoit les peuples ; qu'au contraire la présence » de Sa Majesté ranimeroit l'ancienne affection des Fla» mands pour leurs Souverains légitimes, & que sa clé» mence rameneroit les cœurs révoltés par la violence & » les rigueurs (*b*), & rappelleroit ceux qui s'étoient expa» triés volontairement par la crainte des supplices » (*c*). Le Roi demeurant inflexible, elle imagina de rétablir l'ancienne Religion dans son lustre, & d'enjoindre l'exécution des Placards dans toute leur rigueur (*d*). Les vrais Politiques lui conseilloient d'essayer la tolérance, dans la crainte d'exciter une révolte que le retour des exilés rendroit plus opiniâtre & plus dangereuse. Le Conseil d'Espagne étoit partagé ; les uns étoient d'avis d'essayer la persuasion, pour ramener les peuples dans le devoir ; les autres soutenoient qu'on devoit un exemple mémorable au mépris de l'autorité royale. Le Duc de Feria, grand Politique, souhaitoit les négociations, pour faire briller ses talens ; le Duc d'Albe, grand Capitaine, se déclaroit pour la guerre, dans l'espérance de s'immortaliser (*e*), & malheureusement son con-

Dernier Arrêt du Conseil du Roi.

(*a*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 333. Bor *Liv.* III. *pag.* 127.
(*b*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 279.
(*c*) Bor *Liv.* III. *pag.* 121.
(*d*) Bor *Liv.* III. *pag.* 120, 123.
(*e*) Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 136.

PHILIPPE III.

1567.

ſeil eut la préférence, & détermina le Roi non-ſeulement aux voyes les plus rigoureuſes, mais encore à charger de l'exécution celui qu'il croyoit le plus propre à ſuivre le plus exactement la ſévérité de ſes ordres.

Marche des Troupes.

Philippe fit ſur le champ expédier ſes Commiſſions en Italie, pour faire marcher à Gènes les anciennes bandes qui étoient reſtées à Naples, dans la Sicile & dans la Sardaigne, & fit lever de nouvelles Compagnies en Eſpagne, pour les remplacer. Alberic, Comte de Lodron, fut chargé d'aſſembler trois mille Lanſquenets & douze cens Reuters; Martinengo eut ordre d'amener ſix cens chevaux des Ardennes; Sancho d'Avila & Lopez Zapata commandoient la Cavalerie legere Italienne; Pedro Montanez cent chevaux Eſpagnols peſemment armés; les Marquis de Vergy, de Clairaux & Montmartin devoient joindre l'armée dans le Luxembourg avec trois cens Lanciers & deux cens Cuiraſſiers de Franche-Comté. Don Frederic, fils aîné du Duc d'Albe, fut nommé Lieutenant de ſon pere, & Ferdinand, ſon cadet, Commandant de la Cavalerie (*a*).

XLII. Difficulté de la marche.

Cependant la marche de ces troupes cauſa de grands embarras; les difficultés de la route empêchoient les Généraux de déterminer le chemin qu'elles devoient prendre. La hauteur des Alpes, les défilés entre des rochers, & la profondeur des vallées étonnoient les plus intrépides. Une poignée de ſoldats ſuffiſoit pour arrêter l'armée, & la faim pouvoit la faire périr, ſi le moindre convoi venoit à manquer. L'on propoſa de débarquer à Toulon, & de traverſer la Provence, le Lyonnois & la Bourgogne; mais il falloit l'aveu de la France, & la Reine Mere n'accordoit paſſage qu'à la Maiſon du Roi. On réſolut enfin de traverſer la Savoye, & d'entrer dans les Pays-Bas par la Lorraine; ces Souverains, trop foibles pour s'oppoſer à l'Eſpagne, n'oſant refuſer leur conſentement (*b*). Les François avoient poſté un grand nombre de troupes ſur leur frontiere; la République de Gênes, les Griſons & les Suiſſes avoient mis leurs milices ſous

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 128.
(*b*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 282.

les

les armes, & les Espagnols étoient d'autant plus inquiets, qu'il falloit traverser des Pays remplis d'Huguenots (*a*). Quelques Auteurs avancent que ces difficultés déterminerent Philippe à demeurer en Espagne ; mais le plus grand nombre prétendent qu'il n'eut jamais dessein de risquer sa personne aux événemens d'une guerre civile.

Philippe III.

1567.

Le Duc d'Albe joint l'armée.

Le Duc d'Albe apprenant que les troupes étoient en mouvement, s'embarqua à Carthagene sur trente galeres commandées par André Doria, Amiral d'Espagne, & débarqua à Gênes après huit jours de navigation (*b*). Il fit la revûe de son armée le 3 Juin au pied du Mont San Ambrosio. Elle étoit de neuf mille hommes de vieille Infanterie distribuée sous quatre Enseignes : Alphonse d'Ulloa commandoit le Régiment de Naples ; Julien de Romero celui de Sicile ; Sanche de Lordogno étoit à la tête des Compagnies Lombardes, & Gonzague de Braccamonte de celles de Sardaigne. La Cavalerie consistoit en deux Cornettes d'Espagnols pesemment armées, trois de Cavalerie legere Italienne, & douze cens chevaux Albanois. Chiappino Vitelli, Marquis de Cetone, faisoit l'office de Veldmaréchal, & Gabriel Serbellone étoit Grand-Maître de l'Artillerie.

Ordre de la marche.

L'armée se mit en marche par le Piémont. Le Duc d'Albe prit les devants pour saluer le Duc de Savoye, qui lui donna Pacciotto ou Paccecico, l'Ingénieur le plus célébre de son tems (*c*). Lorsqu'il fut au pied du Mont Cenis, il partagea ses troupes sur trois divisions. Il prit l'Avant-garde composée du Régiment de Naples, des Espagnols pesemment armés & de la Cavalerie Italienne ; il donna le Corps de bataille à Don Frederic, son fils & son Lieutenant, avec le Régiment de Lombardie & quatre Cornettes d'Italiens, & le chargea des bagages. Chiappino Vitelli conduisoit l'Arriere-garde, où étoient les Régimens de Sicile & de Sardaigne appuyés des Albanois. Ces trois Corps marchoient sur

(*a*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 282. Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 326.

(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* IV. *pag.* 353. *Epist.* V. *pag.* 355. *Epist.* XXX. *pag.* 418.

(*c*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 334.

Philippe III.

1567.

une ligne à la diſtance d'une journée : enſorte que l'un occupoit la couchée que celui qui le devançoit venoit de quitter. L'armée monta par l'ancien chemin qu'on croit frayé par Annibal, & s'avança du côté d'Aſt. Ce fut dans cette Ville que le Duc reçut une lettre de la Gouvernante des Pays-Bas qui lui marquoit que le calme étoit rétabli dans les Provinces, & qu'elle le prioit de conſulter, s'il étoit à propos de venir avec tant de troupes ; il répondit au Courier qu'il avoit ſes ordres, & continua ſa route. La deſcente du Mont Cenis lui donna d'autant plus d'inquiétude que ſes convois, qu'il avoit reglés à chaque couchée, venant à manquer, l'auroient mis dans une diſette générale, & le moindre obſtacle auroit retardé ſa marche. Lorſqu'il fut arrivé dans la vallée, il ſe vit renfermé à droite par les rochers, à gauche par des torrens, & le ſecond jour il trouva l'Iſer en tête. Il fallut conſtruire un pont, & les ſeuls Vaudois pouvoient interrompre ſon travail ; mais les Suiſſes & les Griſons uniquement occupés à la garde de leur pays, facilitoient ſon paſſage au lieu de l'arrêter, & ſes troupes obſervoient une diſcipline ſi rigide qu'elles ne donnoient aucun ſujet de plainte. Au quatorziéme campement les Eſpagnols entrerent dans la Franche-Comté, où Vergy les joignit avec la Cavalerie du pays (*a*). Le Duc marcha droit à Thionville, & ſe trouvant en sûreté, il laiſſa repoſer ſes ſoldats fatigués d'une route ſi longue & ſi difficile (*b*). Les Comtes Lodron, Overſtein & Schouwenbourg lui amenerent les Allemands dans ce camp ; Noirkarmes & Barlaimont vinrent le complimenter de la part de la Ducheſſe.

Malheureuſe fin de Berghen & de Montigny.

Le Conſeil d'Eſpagne en ſe décidant pour la rigueur, avoit arrêté de ſe défaire de Berghen & de Montigny. Le premier mourut ſubitement peu de jours après le départ du Duc d'Albe, & l'on ſoupçonna le poiſon (*c*), avec d'autant plus de vraiſemblance que Marguerite cacha ſa mort dans le deſſein d'engager ſa Veuve à recevoir garniſon dans Berg-op-zoom.

(*a*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 351.
(*b*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 337.
(*c*) Bor *Liv.* III. *pag.* 120, 182.

Montigny fut arrêté & condamné à perdre la tête ; il ne fut cependant exécuté que l'année ſuivante (*a*), & ſi l'on en croit quelques Auteurs, il vivoit encore en 1570, & n'eut la tête trenchée qu'en 1571, dans la crainte qu'Iſabelle de Portugal qui venoit épouſer Philippe III, ne demandât ſa grace (*b*).

Le Roi de Danemarc enfreint les anciens Traités.

Les préparatifs de la guerre qui va déſoler les Pays-Bas pendant plus de quarante ans, nous ont fait perdre de vûe les affaires du Commerce, que tous les déſordres que nous venons de décrire, n'avoient pu interrompre. Frederic II, Roi de Danemarc, voyant la Gouvernante moins attentive à défendre les privileges dont ſes peuples étoient en poſſeſſion, refuſa la premiere année de ſon regne d'exécuter les Traités conclus avec les Rois ſes Prédéceſſeurs, & voulut augmenter le péage du Détroit du Sond au-delà des Réglemens faits par Chriſtiern III ſon pere. Les Hollandois envoyerent une Ambaſſade en Danemarc en 1561 (*c*), & la ville d'Amſterdam, la plus intereſſée au Commerce du Nord, ſe chargea d'en avancer les frais (*d*). Ils obtinrent une modération ; mais en 1565 le Roi voulut augmenter les droits d'un *Daaler* par chaque tonneau, & les Négocians ſe plaignirent d'une nouveauté d'autant plus dangereuſe qu'ils dépendroient à l'avenir de l'avidité & des beſoins d'un Monarque que les Traités ne pouvoient retenir. Ils s'adreſſerent à Marguerite à la fin de Mai, 1565, pour en prévenir les ſuites (*e*). La Ducheſſe réſolut d'envoyer des Ambaſſadeurs en Danemarc. Ceux d'Amſterdam ſollicitoient la nomination pour quelqu'un du Corps de leurs Négocians ; mais la Princeſſe mécontente des révoltes de cette Ville, chargea de cette Commiſſion le Seigneur de Groesbeck & Joris Rataller, Conſeillers de Malines (*f*). Quelques-uns ont prétendu que le Sénat d'Amſterdam ne laiſſa pas d'envoyer Pierre Vloti-

Ambaſſades infructueuſes.

(*a*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 330.
(*b*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 53.
(*c*) Réſolut. de Holl. *du* 24 *Sept.* 1561, *pag.* 70.
(*d*) Réſolut. de Holl. *du* 24 *Juill.* 1561, *pag.* 28.
(*e*) Réſolut. de Holl. *du* 6 *Févr.* 1564, *pag.* 8. *du* 2 *Mai*, 1565, *pag.* 10.
(*f*) Réſolut de Holl. *du* 1, 2, 3 *Août*, 1566, *pag.* 34, 35, 39.

PHILIPPE III.

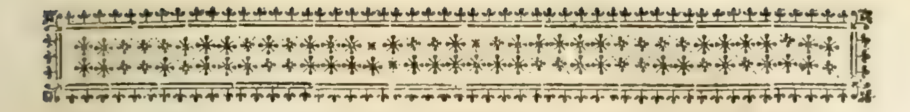
1567.

nus, Secrétaire de la ville de Hoorn, & Jean Corneliszoon Buurman, à la ſuite des Ambaſſadeurs (*a*). Mais on ne trouve pas de Secrétaire de ce nom dans la Liſte des Officiers d'Amſterdam, Pierre Vloots l'étoit en 1553, & la Ville propoſoit Pierre Bikker pour cette Ambaſſade (*b*) : ces deux noms ont peut-être été confondus par *Velius* qui rapporte ſeul le fait. Quoi qu'il en ſoit, les Ambaſſadeurs échouerent pour cette fois, & cette affaire ne fut terminée que ſous le gouvernement du Duc d'Albe (*c*). Les Villes maritimes avoient avancé deux mille cinq cens ſoixante-ſept florins pour cette négociation ; elles ſolliciterent long-tems pour obtenir que cette ſomme fût paſſée dans les charges de l'Etat ; mais elles ne purent jamais l'obtenir (*d*).

(*a*) Velius Deſcript. de Hoorn *pag.* 300.
(*b*) Réſolut. de Holl. *du* 1 *Août*, 1566, *pag.* 24.
(*c*) Velius Deſcript. de Hoorn *pag.* 301.
(*d*) Réſolut. de Holl. *du* 21 *Décemb.* 1568, *pag.* 47. *du* 7 *Sept.* 1569, *pag.* 66.

Fin du treiziéme Livre.





LIVRE XIV.

SOMMAIRE.

I. *ARRIVÉE du Duc d'Albe. Ses Pouvoirs. Mécontentement de Marguerite. Elle demande sa démission. Emprisonnement des Comtes d'Egmond, de Hoorn & d'autres personnes.* II. *Désertion générale dans le Pays. Erection du* Tribunal des Troubles. *Particularités sur Hessels. Cruautés de ce Tribunal. Il est appellé* Conseil de Sang. *Mouvemens infructueux des Confédérés. Départ de Marguerite. Son caractere.* III. *Construction d'une Citadelle à Anvers. Secours des Espagnols en France. Leur retour. Procédures du Conseil des Troubles. Contre les Seigneurs. Chefs d'accusations contre Guillaume. Enlevement du Comte de Buuren. Défense de Guillaume. Sa lettre au Duc d'Albe.* IV. *Députation des Etats de Hollande au Duc d'Albe. Emprisonnement de l'Avocat de Hollande. Chefs d'accusations contre lui. Sa mort. Persécutions terribles. Projets d'ériger les Pays-Bas en Royaume. Ravages des* Gueux Sauvages. V. *Guillaume prend les armes. Projet des opérations. Manqué. Hostilités réciproques. Changement de religion de Guillaume.* VI. *Hostilités dans la Frise. Combat de Wittwerum. Et de Heiligerlee. D'Aremberg tué, Adolphe de Nassau tué. Siege de Groningue. Meghen tué. Projet d'enlever le Duc d'Albe. Manqué.* VII. *Jugemens prononcés contre Guillaume: Contre Berghen, Cuilembourg, Hoogstraaten. Exécutions des Seigneurs, &c. Jugemens des Comtes d'Egmond & de Hoorn. Ils sont exécutés.* VIII. *Le Duc d'Albe marche au secours de Groningue. Défaite de Louis de Nassau. Guillaume assemble des troupes en Allemagne. Ses desseins sur la Nordhollande. Manqués. Il publie un Manifeste. Ecrits contre Guil-*

laume. Nouvelles exécutions. Pyramide infamante contre Cuilembourg. Amnistie publiée par le Duc d'Albe. IX. *Guillaume arrive à la tête d'une armée. Mutinerie de ses troupes. Appaisée. Le Duc d'Albe marche à sa rencontre. Guillaume passe la Meuse. Disette dans son Camp. Mort du Comte de Hoogstraaten. L'armée de Guillaume dispersée. Il marche au secours des Huguenots. Il s'en retourne en Allemagne. Mort d'Isabelle de France & de Don Carlos. La Reine d'Angleterre brouillée avec Philippe.* X. *Triomphe du Duc d'Albe. Il se fait ériger une Statue. Satyres contre lui. Sa Statue détruite par ordre du Roi. Nouvelle Emigration des habitans. Désertion des Artisans. Origine des Fabriques en Angleterre. Le Duc d'Albe ordonne l'apport des Privileges du Pays. Ses Ordonnances criminelles.* XI. *Il met ordre aux Finances. Il veut établir un Centiéme, un Dixiéme & un Vingtiéme. Remontrances des Conseils. Le Duc s'opiniâtre à cet Etablissement. Remontrances des Etats de Hollande. Débats à ce sujet entre les Etats des Provinces. Le Dixiéme évalué à une somme fixe. Les Etats refusent leur consentement. L'affaire remise à un autre tems. Suites funestes de la brouillerie avec l'Angleterre. Mécontentement contre le Duc d'Albe. Ses Espions de* Sept-sols. XII. *Mouvemens du Prince d'Orange. Il donne des Commissions aux Armateurs. Désordres commis par eux. Leur surnom de* Gueux de mer. *Guillaume fait arrêter son Amiral. Ses manœuvres secretes dans ce Pays. Il donne de nouvelles Commissions.* XIII. *Nouveaux débats sur le Dixiéme. Oppositions du Clergé d'Utrecht. Le Duc d'Albe irrité contre le Conseil Privé. Et contre les Trajectins. Leurs Privileges confisqués. Ils en appellent au Roi. Quelques Provinces se rachetent du Dixiéme. Utrecht refusé. Nouvelles exécutions. Nouvelle Amnistie. Plaintes de Viglius contre le Duc d'Albe. Arrivée d'Anne d'Autriche. Attention de Guillaume pour elle. Députations & Présens des Provinces.* XIV. *Nouveau dessein de Guillaume sur la Nordhollande & la Zeelande. Manqués. Réglement sur sa Marine. Création d'un nouvel Amiral. Prises considérables. Inondation. Armateurs arrêtés dans Oostfrise. Loevestein surpris par un Marchand de bœufs. Fausse allarme du*

retour de Granvelle. XV. *Desseins de Guillaume sur plusieurs Places. Fermentation dans Utrecht. Les habitans portés pour Guillaume. Nouveaux succès des Gueux de mer. Leurs pertes. Négociations infructueuses de Guillaume. En Danemarc. En Suede. Fausses apparences de secours de la part de la France. Projet de Ligue avec la Reine d'Angleterre.* XVI. *Débats de ceux de Hollande avec le Duc d'Albe pour des subsides. Il insiste de nouveau sur le Dixiéme. Oppositions du Conseil Privé. Publication de l'Edit. Débats avec Amsterdam. Avec les Etats de Hollande. Leur Arrêté. Oppositions véhémentes contre le Dixiéme. Fermeté de Viglius. Le Duc d'Albe menace d'user de force. Révolte à Bruxelles.* XVII. *Combat de mer entre Treslong & Rol. Les Gueux de Mer congédiés des Ports d'Angleterre. Lumey nommé Amiral. Leur dessein de s'emparer d'un Poste. La Flotte arrive devant la Brille. La Ville sommée. Et emportée. La Brille devenue la pierre fondamentale de la République. Noms des principaux Fondateurs On fortifie la place.* XVIII. *Bossu marche pour reprendre la Ville. Il est repoussé avec perte. Indifférence de Guillaume à la nouvelle de la prise de la Brille. Accroissemens des Gueux de mer. Bossu refusé à Dordrecht. Il surprend Rotterdam. Les Gueux de Mer chassés du Continent.* XIX. *Desseins des Espagnols sur Vlissingue. Manqué. La Ville se déclare pour Guillaume. Fin tragique de Pacheco. La Citadelle de Vlissingue rasée. Réduction de Veere pour le Prince d'Orange. Animosités réciproques. Les Gueux de Mer favorisés par l'Angleterre. Les Espagnols battus par mer.* XX. *Réduction d'Enkhuizen pour le Prince d'Orange. Sonoy nommé Lieutenant de Guillaume pour la Nordhollande. Son Instruction.* XXI. *Réduction de Medenblik pour Guillaume. De Hoorn. D'Alkmaar. D'Edam. De Monnikendam. De Purmerende. Désertion de trois Vaisseaux espagnols. Surprise de Mons. Zierikzee se déclare pour Guillaume. Réduction d'Oudewater. De Goude. De Leide. De Dordrecht. De Gorinchem. De Bommel. De Buuren. De Loevestein. De Haarlem. De la Gueldre. D'Amersfoort. De Naarden. De la Frise. La Cour transférée de Leuwaarden à Franeker. Les Espagnols mécontens du Duc d'Albe.* XXII.

Plaintes des Provinces contre lui portées à la Cour d'Espagne. Il est rappellé. Le Duc de Medina-Celi nommé son Successeur. Sa Flotte battue par les Gueux de Mer. Il demande son rappel. Le Duc d'Albe se désiste du Dixiéme. Il veut faire convoquer les Etats des Provinces. La Hollande refuse de reconnoître son autorité. Les Etats convoqués au nom de Guillaume. Buis nommé Avocat de Hollande. XXIII. *Premiere Assemblée des Etats de la République. Les petites Villes admises aux Etats. Et pourquoi ? Député de Guillaume à l'Assemblée. Ses demandes. Accordées. Lumey installé pour son Lieutenant.* XXIV. *Réduction de Rotterdam. De Schiedam. De Delfshaven. De Delft. La Cour de Hollande transférée de la Haye à Utrecht. Réduction de Woerden. De Schoonhoven. Dessein de Lumey sur Amsterdam. Manqué. Etat chancellant du Gouvernement.* XXV. *Siege de Mons. Secours des François. Refusé. Ils marchent au secours de Guillaume. Leur défaite. Guillaume marche au secours de Mons. Il prend Roermonde d'assaut. Excès contre le Clergé. Guillaume maître de Malines. De Louvain. De Nivelle. De Diest. De Sichem. D'Oudenarde. De Dendermonde. Il arrive devant Mons. Massacre de la Saint Barthelemy.* XXVI. *Tentatives inutiles de Guillaume pour secourir Mons. Il manque d'être enlevé. Il défie le Duc d'Albe au combat. Il repasse le Rhin. Mutinerie de ses troupes. Mons rendu par capitulation. Les Conquêtes de Guillaume dans le Brabant perdues. Son Réglement sur la forme du Gouvernement.* XXVII. *Siege de Tergoes Levé. Soupçons contre Tseeraats. Sa justification. Desseins des Espagnols sur Goude. Sur Enkhuizen. Manqués. Amsterdam bloquée par Sonoy. Mécontentement des Peuples.* XXVIII. *Arrivée de Guillaume dans la Nordhollande. Il convoque les Etats à Haarlem. Nouveaux Réglemens. Autorité de Guillaume. Conseil adjoint au Prince. Impôt de Licentes. Et de Convoi. Bureau de Sauf-conduits à Calais.* XXIX. *Les Espagnols entrent dans la Gueldre. Sac de Zutphen. Ils s'emparent de Lochem & de Doesbourg. Et des autres Places de la Gueldre. De la Frise. Les Espagnols maîtres de la Veluwe. Et d'Amersfoort. Malheureux sort de Naarden. Cruautés inouies des Espagnols.*

Résolution

Résolution des autres Villes. La Zuiderzee fermée par ceux de Nordhollande. Leurs vaisseaux pris dans les glaces. Délivrés merveilleusement. XXX. *Dessein des Espagnols sur Haarlem. Manqué. La Ville sollicitée de se rendre. Différens avis des Citoyens. Ils entrent en négociation avec les Espagnols. Ils se déclarent pour Guillaume. Les Négociateurs punis. Guillaume change le Magistrat.* XXXI. *Commencement du siege. Bravoure des Citoyens. Compagnie de trois cens femmes. Guillaume tente à jetter du secours dans la place. Il est défait. Cruautés réciproques. Vivacité de l'attaque & de la défense. Assaut. Manqué.* XXXII. *Guillaume envoye des secours. Sortie heureuse des Assiegés. Acharnement réciproque. Mine funeste aux Assiegés. Second Assaut. Manqué. Le siege changé en blocus. Tentatives infructueuses pour couper le passage par eau. Autre sortie avantageuse des Assiegés. Les passages fermés par eau & par terre. On se sert de pigeons pour couriers.* XXXIII. *Disette dans la Ville. Compagnie de Sauteurs pour l'approvisionner. Animosités réciproques. Ravages des Eglises. La flotte d'Orange battue. Les ouvrages des Assiegeans détruits par les Assiegés.* XXXIV. *Projet de Guillaume d'affamer le camp des Assiegeans. Grande disette & murmures dans la Ville. Guillaume promet de la secourir. Négociation avec l'ennemi. Rompue. Derniere extrêmité. Nouvelle du secours. Interceptée par l'ennemi. Ses préparatifs pour le recevoir. Le secours battu & le convoi enlevé. Désespoir des Assiegés.* XXXV. *La Ville se rend à discrétion. Convention signée. Perfidie des Espagnols. Pillages. Meurtres. Perte des Espagnols à ce siege. Excès de leur extravagance.* XXXVI. *Lumey & Entes arrêtés. Mort de Lumey. Dessein de Bossu pour enlever Guillaume. Vexations des troupes dans la Nordhollande. Punies.* XXXVII. *La flotte Espagnole insultée à Anvers par les Vlissinguois. Elle sort du Port. Les deux flottes en viennent aux mains. Combat terrible. Les Espagnols battus. Malheureuse expédition sur Thoolen. Prise du Fort de Rammekens.* XXXVIII. *Guillaume veut jetter une garnison dans Alkmaar. L'Abbaye d'Egmond rasée. La garnison reçue dans Alkmaar. Les Espagnols chassés du Fauxbourg. Alkmaar investie. Sonoy garantit les envi-*

rons. Sorties heureuses des Assiegés. Assauts terribles. Manqués. Les Espagnols inondés dans leur camp. Ils levent le siege. XXXIX. *Consternation des Espagnols. Mutinerie des troupes. Etat désespéré de la Nordhollande. Intrigues du Duc d'Albe pour ruiner le Parti de Guillaume. Tentatives infructueuses sur Medenblik & sur Enkhuizen. Quinze mille proces pendans au Conseil des Troubles.* XL. *Surprise de Gertrudenberg. Victoire complette sur les Espagnols par mer. Bossu prisonnier. Leide investie. S. Aldegonde prisonnier.* XLI. *Banqueroute du Duc d'Albe à Amsterdam. Sa demande aux Etats. Avis de ceux de Hollande. Leur Requête au Roi. Le Duc d'Albe se démet du Gouvernement. Arrivée de Requezens. Attention du Duc d'Albe à l'instruire. Il lui remet le Gouvernement. Son départ. Particularités à son sujet. Sa mort. Son caractere.*





HISTOIRE GÉNÉRALE DES *PROVINCES-UNIES.*

LIVRE XIV.

Philippe III. 1567. I. Arrivée du Duc d'Albe.



E Duc d'Albe voyant son armée remise de ses fatigues, marcha vers les Pays-Bas au mois d'Août, mit garnison dans les principales places de la Flandre & du Brabant, & fit son entrée a Bruxelles le 16 du même mois (*a*). Les Comtes d'Egmond & de Hoorn l'attendoient hors des portes; le premier lui offrit deux chevaux d'une rare beauté que l'Espagnol affecta de recevoir avec un grand dédain (*b*). Il présenta ses Lettres à la Duchesse de Parme (*c*), & lui an-

(*a*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 337.
(*b*) Meteren *Liv.* II. *fol.* 47
(*c*) Voyez Strada *dans* Bor *Liv.* IV. *pag.* 129. Recueil des Placards de Holl. *Tom.* IV. *pag.* 46.

PHILIPPE III.

1567.

Ses Pouvoirs.

nonça qu'il étoit chargé d'ordres secrets (*a*). Le Roi lui donnoit le titre de Capitaine-Général des Pays-Bas, & le commandement des troupes avec pouvoir de déposer les Magistrats des Villes, lorsqu'il le jugeroit nécessaire pour le bien de son service. Il laissoit les affaires civiles & de police sous la direction de la Gouvernante, à l'exception de celles de religion qu'il reservoit entiérement au nouveau Gouverneur, l'exhortant cependant à préférer la clémence à la sévérité dans les occasions qui le permettroient.

Mécontentement de Marguerite.

Marguerite comprit aisément que Philippe ne lui laissoit que le titre, & que le Duc ayant la confiance & l'autorité, elle devenoit assujettie à ses caprices. Sa vanité fut choquée de servir de couverture & d'instrument aux volontés d'un homme dont la naissance étoit inférieure à la sienne. Elle écrivit sur le champ en Esgagne pour se plaindre amérement du rôle injurieux dont on la chargeoit & envoya sa démission (*b*). Les Courtisans se trouverent alors dans de grands embarras, & ne sçachant s'ils devoient adresser leurs vœux au soleil levant ou le suivre à son couchant, ils attendoient avec impatience la décision de la Cour (*c*).

Elle demande sa démission.

Emprisonnement des Comtes d'Egmond & de Hoorn.

Mais le Duc d'Albe ne tarda gueres à les instruire de ce qu'ils devoient espérer. Comme il avoit pour maxime qu'il vaut mieux prendre un saumon que pêcher mille grenouilles, il commença l'exécution de ses ordres secrets par les têtes les plus élevées. Il manda au Palais de Cuilembourg qu'il avoit pris pour sa résidence, les Comtes d'Egmond & de Hoorn, sous prétexte de les consulter sur les places qu'il avoit dessein de fortifier. Ce dernier avoit peine à remettre sa tête entre les mains d'un Espagnol; mais Egmond toujours plein de confiance pour ses services passés, le détermina à le suivre. Le Duc les reçut avec la politesse & la déférence dûes à leur naissance (*d*), & Don Ferdinand les invita à dîner (*e*).

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXIX. *pag.* 599.
(*b*) Strada *Dec.* I. *Liv.* VI. *pag.* 338, 342.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XLV. *pag.* 448.
(*d*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 131.
(*e*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 49.

Pendant qu'ils s'entretenoient, le Duc d'Abe averti qu'Alberic de Lodron s'étoit assuré d'Antoine de Straalen, Bourgmestre d'Anvers, & de Jean de Casembrood, Seigneur de Bakkerzeel, Secrétaire du Comte d'Egmond, rompit la conversation, & Ferdinand mena le Comte dans une sale basse, sous prétexte de jouer une partie. Mais au lieu de cartes ce Seigneur trouva en entrant Don Sanche d'Avila, Capitaine des Gardes du Duc, qui lui demanda son épée. Egmond reclamant les privileges de l'Ordres de la Toison, selon lesquels les Chevaliers ne doivent la rendre qu'au Roi, fut désarmé de force par une troupe de satellites. Le Comte de Hoorn qu'on avoit fait passer par un autre côté, fut traité de la même façon par Hieronimo de Salinas, Burcgrave de Portorole; l'un & l'autre furent renfermés dans deux chambres séparées, & dans l'instant le Duc envoya saisir leurs papiers. Le 22 Julien Romero, à la tête de trois mille Espagnols, les conduisit au Château de Gand, où ils demeurerent prisonniers le reste de l'année & la plus grande partie de la suivante. Le Comte de Hoogstraaten qui venoit à Bruxelles, ayant appris ces nouvelles, rebroussa chemin & se mit en sûreté (*a*), & le vieux Mansfeld écrivit à son fils de venir le joindre s'il étoit encore tems (*b*). Granvelle qui étoit à Rome, demanda si le *Silencieux* étoit pris, nom sous lequel il désignoit le Prince d'Orange, & sur ce qu'on lui répondit qu'il s'étoit retiré en Allemagne, *le coup est manqué*, répliqua-t'il, *celui-là valoit seul tous les autres* (*c*).

Philippe III. 1567. Et d'autres Personnes.

II. Désertion générale dans le pays,

Ce fut alors que la frayeur augmenta au point que plus de vingt mille Gentilshommes, ou riches Citoyens, s'exilerent volontairement (*d*), à la suite de plus de cent mille qui s'étoient enfuis dans le mois de Septembre précédent (*e*). Ils se sauvoient par troupes chez l'étranger, abandonnant leurs

(*a*) Hooft *Liv.* IV. *pag.* 163.
(*b*) Grotii Annal. II.
(*c*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 49. Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 341.
(*d*) Hooft *Liv.* IV. *fol.* 164.
(*e*) Strada *Dec.* I. *Liv.* VI. *pag.* 338.

Philippe III.

1567.

biens, leurs femmes, leurs enfans & leur Patrie ; les Ecclésiastiques même quittoient leurs Bénéfices. Thomas de Thielt, Abbé de S. Bernard près d'Anvers, abandonna soixante mille florins de rente, pour passer dans le Pays de Cleves, où il se maria, revint Ministre à Haarlem, & mourut à Delft (*a*). Les refugiés se répandirent dans l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Oostfrise & les Villes Vandales, emportant le secret des fabriques & l'argent des Pays-Bas, dont ils enrichirent leurs retraites.

Erection du Tribunal des Troubles.

L'érection du *Tribunal des Troubles* que le Duc d'Albe établit pour connoître des désordres passés, en augmenta le nombre (*b*). Charles de Barlaimont & Philippe de Noirkarmes étoient à la tête ; mais ces Seigneurs n'y siegerent jamais. Les Conseillers furent Jean de Vargas, Espagnol & Licencié en Droit, Adrien de Nicolai, Chancelier de Gueldre, Jacques Meertenz, Conseiller de Flandre, Pierre Assel, Président d'Artois, Jean de Blasere, Conseiller de Malines, Jacques Hessels, Jean de la Porte, Conseillers de Gand, Louis del Rio, Fiscal de Bourgogne, Belin Biese & Jean du Bois (*c*). Viglius avoit été nommé ; mais il s'excusa sur son âge & sur la dignité de Prêtre, dont il étoit revêtu depuis cinq ans (*d*). Il indiqua cependant ceux qu'il croyoit les plus propres à s'acquitter de cet emploi. Ce Tribunal prononçoit ses Jugemens au nom du Duc d'Albe qui en étoit l'Ame & le Chef. (*e*). Nicolai ne venoit que rarement, sous prétexte de sa santé, & les autres se dégoûterent bientôt de leur assiduité, par le crédit que Jean de Vargas & Louis del Rio avoient usurpé : ensorte que ces deux Conseillers décidoient tout avec Hessels qui faisoit l'office de Procureur Général (*f*). Le premier étoit d'un caractere si dur & si

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 131. Viglius ad Hopper. *Epist.* XL. *pag.* 440.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XLI. *pag.* 441.
(*c*) Not. ad Viglii Vitam *pag.* 190.
(*d*) Viglii Vita *n.* LXXXIX. *pag.* 37. *n.* CX. *pag.* 52. Van der Haer Init. Tumult. Belg. *Lib.* I. *cap.* XX. *pag.* 221.
(*e*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XLI. *pag.* 442.
(*f*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XC. *pag.* 544.

féroce que les Espagnols mêmes rejettent sur lui les barbaries que les Flamands reprochent au Duc d'Albe (*a*) ; mais est-il vraisemblable qu'il eût agi sans les ordres d'un Maitre aussi vain, & qui vouloit connoître de tout par lui-même ? Hessels avoit épousé une cousine de Viglius (*b*) ; sa femme le voyoit avec chagrin chargé de cet emploi, & même elle avoit stipulé par son contrat de mariage, qu'il remettroit sa commission (*c*) ; mais enyvré de son crédit, il fermoit les oreilles aux sollicitations de son épouse, & sa stupidité l'aveugloit sur les suites. Ses ennemis le peignent comme un bloc de graisse endormi sur son siege, & ne s'éveillant que pour crier : *à la potence* (*d*) *;* mais on ne peut croire que le Duc d'Albe eût employé un homme de cette espece pour établir le dixiéme, & qu'il l'eût admis dans le Conseil Privé ? d'ailleurs Viglius en parle bien différemment (*e*), & l'on est certain que le Duc partageoit sa confiance entre ces deux hommes & del Rio & qu'il ne prononçoit que sur leur rapport (*f*).

Particularités sur Hessels.

Ce Tribunal commença par citer tous ceux qu'on soupçonnoit d'avoir trempé dans les derniers troubles, & sur la moindre présomption il les faisoit emprisonner. On prononçoit le bannissement & la confiscation contre ceux qui ne comparoissoient pas ; leurs biens étoient mis en sequestre & régis au nom du Roi. On condamnoit à mort ceux qui se laissoient prendre, & chaque jour étoit marqué par quelque exécution ; la moindre faute étoit punie par les galeres ou le fouet. Les Ministres, les Prédicans, les Membres des Synodes & les rebelles étoient condamnés à mort ; on traitoit de même ceux qui avoient signé les Requêtes, ou parlé contre l'Inquisition, contre la rigueur des Placards & con-

Cruautés de ce Tribunal.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XLVI. *pag.* 450. LXVIII. *pag.* 498. LXXXI. *pag.* 523.
(*b*) Viglii Vita *n.* LXXI. *pag.* 33.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXVIII. *pag.* 495.
(*d*) Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 143.
(*e*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XXXVIII. *pag.* 436. LXVII. *pag.* 495. CCXXXIV. *pag.* 815.
(*f*) Viglius ad Hopper. *Epist.* L. *pag.* 458.

PHILIPPE III.

1567.

tre les nouveaux Evêques. On n'épargnoit aucun de ceux qui avoient toléré les Prêches, qui soutenoient que ce Tribunal devoit se conformer aux privileges & aux Loix du Pays (*a*), qui ne s'étoient pas opposé aux Iconoclastes, ceux qui logeoient les Ministres & les Prédicans, qui chantoient, débitoient & composoient les chansons des *Gueux*, qui avoient assisté aux enterremens des Calvinistes, & qui disoient qu'on devoit obéir à Dieu par préférence au Roi (*b*).

Il est appellé *Conseil de Sang*.

Ces cruautés firent donner à ce Tribunal le nom de *Conseil de Sang*, & la façon d'y procéder le rendoit encore plus formidable. On y taxoit les Magistrats d'avoir traité les hérétiques avec trop de douceur, & là-dessus on instruisoit leur procès (*c*). On les obligeoit pour se justifier d'apporter des preuves de cruauté. On peut consulter sur ce fait le Mémoire du Conseil de Leide qui subsiste encore (*d*). La consternation étoit si grande que personne n'osoit former la moindre opposition.

Mouvemens infructueux des Confédérés.

Quelques-uns des Confédérés s'assemblerent depuis l'emprisonnement des deux Seigneurs, & dresserent un état de ce que chacun offroit de fournir pour la défense commune. Le Seigneur de Brederode promit douze mille florins; Charles-Albert de Hugtenbroeck, Adolphe Van der Aa & Dideric Sonoy, chacun quatre cens florins de Brabant, Christophe de Leefdale deux cens, Dideric de Haaften cent Couronnes d'or, Guillaume de Zevenbergen cent florins de Charles, Crispin d'Albrug, & A. Dombourg cent Couronnes; mais on ne voit pas que personne ait rempli ses offres (*e*).

Départ de Marguerite.

Sur ces entrefaites la Duchesse de Parme reçut un remercîment de Philippe, & la nomination du Duc d'Albe pour la remplacer (*f*). Elle fit ses adieux aux Etats par une lettre,

(*a*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 48. Bor *Liv.* IV. *pag.* 178.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 29, 33, 116, 210, 212, 232, 239, &c.
(*c*) Hooft *Liv.* IV. *pag.* 165.
(*d*) Voyez le *dans* Bor *Liv.* IV. *pag.* 154.
(*e*) Voyez l'Acte *dans* Gargon Arcadie de Walch. *Tom.* I. *pag.* 272.
(*f*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 133.

&

& partit pour l'Italie le 30 Decembre (*a*). Le Brabant lui fit présent de vingt-cinq mille florins (*b*) ; mais son exemple ne fut pas suivi des autres Provinces, & la Hollande rejetta la proposition, s'excusant sur la dureté du tems, sur le surchargement des impôts, & sur le départ précipité de la Princesse qui ôtoit tout moyen de lui marquer sa reconnoissance (*c*). La dureté du Gouvernement qui suivit, fit regretter Marguerite, & les rigueurs barbares du Duc d'Albe lui valurent des éloges. On loua sa pénétration & sa capacité, quoique ces qualités appartinssent plus réellement à son Conseil. Les Seigneurs l'empêcherent souvent de commettre des fautes où sa foiblesse la précipitoit. Nous ne citerons que sa fuite de Bruxelles qui perdoit l'Etat, si le Prince d'Orange, ne pouvant la retenir par ses remontrances, n'eût averti les bourgeois qui l'arrêterent en fermant les portes. On attribuoit même sa modération à la crainte, & quelques-uns l'accusent d'avoir voulu suborner un assassin pour se défaire du Prince d'Orange (*d*) ; mais le fait manque de preuves.

Philippe III. 1567.

Son caractere.

III. Construction d'une Citadelle à Anvers.

Le Duc d'Albe revêtu de toute l'autorité, ne pensa qu'à l'affermir, en bâtissant des Citadelles dans les Villes principales. Il commença par Anvers, dont la richesse excitoit sa convoitise ; il y vint à la tête de son armée, & s'étant rendu maître de tous les postes, il choisit l'endroit le plus avantageux pour construire un Pentagone qui coûta quatorze tonnes d'or dont les habitans fournirent le tiers & deux mille travailleurs (*e*). Ainsi le Duc les forçoit d'élever à leurs dépens l'instrument de leur servitude. Les troubles qui recommencerent, interrompirent son projet dans les autres Villes, & quelques-unes se racheterent de l'esclavage. Amsterdam entr'autres paya deux cens mille florins, pour s'exempter de recevoir une garnison espagnole (*f*).

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 132, 134.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XXII. *pag.* 397. XLV. *pag.* 448.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 16 *Décemb.* 1567, *du* 8 *Janvier*, 1568, *pag.* 35.
(*d*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piec. Auth. *Tom.* II. *pag.* 96.
(*e*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 155. Hooft *Liv.* IV. *pag.* 164.
(*f*) Bor *Liv.* V. *pag.* 157.

PHILIPPE III. Secours des Espagnols en France.

1568.

Le Duc d'Albe croyant les peuples subjugués, envoya deux mille hommes d'infanterie & quinze cens cavaliers sous les ordres du Comte d'Aremberg au secours de Catherine de Medicis (*a*). La Reine, sous prétexte du passage des Espagnols sur la frontiere de France, avoit levé six mille Suisses; mais Coligny avoit pénétré le véritable objet de cet armement, & convaincu qu'elle traiteroit les Huguenots comme Philippe traitoit les Sectaires dans les Pays-Bas, il avertit le Prince de Condé, qui manda aux Eglises de se tenir sur leurs gardes. Les Huguenots conduisoient leurs affaires avec tant de secret que peu s'en fallut que le Roi & la Reine sa mere ne fussent enlevés au retour de Meaux, & la guerre s'étoit renouvellée avec plus de vivacité (*b*). Catherine qui voyoit augmenter l'autorité des Généraux aux dépens de la sienne, en désiroit la fin. Elle assembla un Congrès à Longjumeaux; les Anglois se porterent Médiateurs, la paix fut conclue le 7 Mars suivant (*c*), & d'Aremberg ramena ses troupes dans les Pays-Bas.

Leur retour.

Procédures du Conseil des Troubles.

Philippe ayant envoyé les pouvoirs nécessaires pour l'ouverture du Tribunal que le Duc d'Albe avoit établi l'année précédente, les Juges commencerent à agir avec plus d'autorité & moins de ménagement. Son ressort s'étendoit sans exception sur tous ceux qui donnoient prise aux soupçons d'hérésie, d'apostasie & de rebellion. Sa Majesté les déclaroit coupables de léze-Majesté divine & humaine, enjoignoit à son Procureur de les poursuivre jusqu'à Jugement définitif, sans égard pour le rang, l'âge ou le sexe, de les condamner suivant la rigueur des loix, promettant de n'accorder aucune grace tant en général qu'en particulier. Ces Lettres étoient datées de Madrid du 24 Janvier, 1568, & furent publiées à Bruxelles le 26 Février suivant (*d*). Le premier Acte qui

Contre les Seigneurs.

(*a*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 50. Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 344.
(*b*) De Thou *Liv.* XLII. Mezeray Abrégé Chron. *Tom.* V. *pag.* 152.
(*c*) De Thou *Liv.* XLII. Dupleix Hist. de France *Tom.* III. *pag.* 752. Mezeray *ubi supra. pag.* 765.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XXIV. *pag.* 400.

sortit de ce Conseil, fut une citation décernée le 24 Janvier contre le Prince d'Orange, le Comte de Hoogstraaten, Brederode, Louis de Nassau, Van den Berghen & Cuilembourg. Guillaume, qualifié de Chef des Rebelles, étoit accusé » d'avoir voulu s'emparer du Gouvernement, d'avoir » abusé des bienfaits dont Charles & Philippe l'avoient comblé, pour attaquer l'autorité royale, sans égard pour son » honneur & ses sermens; d'avoir éloigné les sujets de Sa » Majesté de l'affection & du respect qu'ils devoient au Souverain; d'avoir excité la Noblesse à prendre les armes; d'avoir » prêté ses maisons de Breda & de Bruxelles pour tenir des » assemblées illicites; d'avoir donné de l'artillerie à Brederode; d'avoir refusé l'entrée de la Zeelande aux troupes » de Sa Majesté; d'avoir permis aux hérétiques de bâtir des » Temples, & aux rebelles de lever des soldats & de l'argent, & de mettre à contribution les Laïques & les Ecclésiastiques » (*a*). Outre ces griefs on reprochoit aux autres Seigneurs » leur attachement pour Guillaume, & singuliérement à Brederode d'avoir levé les armes contre son Roi, » & d'avoir pillé les Eglises & les Monasteres. » Ces assignations accordoient trois fois quinze jours pour comparoître en personne, & se justifier pardevant le Duc d'Albe, Gouverneur Général des Pays-Bas (*b*).

Philippe III.

1568.

Chefs d'accusations contre Guillaume.

Sur ces entrefaites Romero s'étant transporté à Louvain, enleva Philippe-Guillaume, Comte de Buuren (*c*), fils aîné du Prince d'Orange. Ce Prince n'avoit que treize ans, & son pere l'avoit laissé sur la foi de son innocence & des privileges de l'Université, où il faisoit ses études. Le Duc d'Albe le fit aussitôt embarquer pour l'Espagne sous une bonne escorte (*d*), & le Roi l'y retint vingt-huit ans prisonnier (*e*). L'Université reclama ses immunités; les Espagnols s'en mocquerent, & Vargas répondit au Recteur dans un latin qui fai-

Enlevement du Comte de Buuren.

(*a*) Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 14.
(*b*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 156.
(*c*) Ferreoli Locrii Chron. Belg. *Tom.* III. *pag.* 646.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XXVII. *pag.* 408.
(*e*) Meteren *Liv.* XVIII. *fol.* 337.

PHILIPPE III.

1568.

soit preuve de sa capacité : *Non curamus vestros Privilegios* (*a*). Les biens du jeune Prince furent mis en sequestre, & Barlaimont en eut l'administration (*b*).

Défense de Guillaume.

Après ce coup d'éclat Guillaume se crut dispensé d'obéir à la citation, & se contenta d'écrire au Procureur Général : » qu'authentiquement accusé, il devoit se justifier à la face de » l'Univers ; qu'il étoit prêt de prouver son innocence de- » vant un Tribunal impartial & compétent ; mais qu'il se » garderoit bien de la commettre devant des Juges qui n'a- » voient aucun droit sur sa personne ; que l'exemple d'une » infinité de grands hommes opprimés par l'ingratitude des » Souverains ausquels ils avoient sacrifié leur sang & leur » fortune, le console du mauvais traitement qu'il éprouve de » la part du Roi d'Espagne ; qu'au surplus il ne peut être tenu » par un Acte rempli de vices & de nullités tel que la cita- » tion dont il se plaint : I. Qu'il n'a pas été signifié à domi- » cile : II. Qu'on a passé sur les délais juridiques ; III. Que » n'étant pas né sujet de Philippe, on n'a pu l'ajourner de- » vant un Tribunal Espagnol, dans le tems qu'il est établi » en Allemagne ; IV. Qu'en qualité de Chevalier de la Toi- » son, il n'est tenu de comparoître que devant le Chapitre » général de son Ordre ; V. Que le viol de ce privilege dans » les personnes des Comtes d'Egmond & de Hoorn, lui ap- » prend ce qu'il doit attendre de Juges qui ne respectent » rien ; VI. Que pour ne laisser aucun doute de leur mépris » pour les Loix & le Droit des Gens, ils viennent d'enlever » le jeune Comte de Buuren, quoiqu'à l'abri de tout soupçon » par son âge, & qu'il fût sous la protection des privileges » les plus respectables ; que des vexations si criantes l'auto- » risent à suspendre une obéïssance qu'il a bien voulu promet- » tre contre le droit de sa naissance, jusques à ce que Phi- » lippe mieux informé rappelle le souvenir de ses sermens, » & daigne annuller une procédure tyrannique exercée par » le Duc d'Albe contre les Loix divines & humaines, & » vraisemblablement sans la participation de Sa Majesté ;

(*a*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 79.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Novemb.* 1570, *pag.* 96. *du* 16 *Févr.* 1571, *pag.* 3.

Sa Lettre au Duc d'Albe.

» qu'au reſte il ſera toujours prêt de répondre de ſa conduite » devant la Diete des Princes de l'Empire qu'il reconnoît » pour ſes Juges naturels » (*a*). Cette lettre étoit accompagnée d'une autre adreſſée au Duc d'Albe. Guillaume lui mandoit : » que toutes les actions de ſa vie avoient aſſez prouvé » ſon zéle & ſon attachement pour le ſervice du Roi d'Eſ» pagne ; que ſes affaires domeſtiques l'appellant en Alle» magne, il n'avoit pas voulu partir ſans avertir la Gouver» nante des Pays-Bas ; que ſi l'on jugeoit ſon ſervice néceſ» ſaire, on auroit pu le rappeller d'une façon plus convena» ble ; qu'il avoit appris avec la derniere ſurpriſe qu'on pro» cédoit contre lui avec la même rigueur que contre un ſujet » criminel, & qu'au mépris de ſes ſervices & de ceux de ſes » Ancêtres on avoit abuſé de l'enfance de ſon fils pour le » mettre dans les fers ; qu'il pourroit aiſément démaſquer la » calomnie, forcer ſes ennemis au ſilence, & confondre ſes » accuſateurs ; mais qu'il avoit mieux aimé lui écrire pour » arrêter l'iniquité d'une procédure qui devoit lui paroître » odieuſe contre ſon Confrere. » Guillaume de Nassau. C'eſt ainſi qu'il ſigne la Lettre (*b*).

IV. Députation des Etats de Hollande au Duc d'Albe.

Cependant le Duc d'Albe ayant fait notifier ſes Patentes aux Etats de Hollande, les Villes, à l'exception de Goude, députerent pour le complimenter (*c*), le prier d'accorder ſa protection à la Pêche & au Commerce, & d'armer quelques vaiſſeaux pour donner la chaſſe aux pirates qui recommençoient à ſe montrer ſur les mers. Le Duc les reçut favorablement, & leur promit ce qu'ils demandoient (*d*). Les Députés s'étant apperçus qu'il ignoroit la demande que Marguerite avoit faite de continuer la Pétition de trois ans qui tomboit à l'année ſuivante, garderent un profond ſilence ſur cet article (*e*), & revinrent fort contens de leur Ambaſſade.

(*a*) De la Piſe Hiſt. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 364. Bor Pieces Auth. *Tom.* I. *pag.* 3.

(*b*) De la Piſe Hiſt. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 365. Voyez la *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 19.

(*c*) Réſolut. de Holl. *du* 3 *&* 7 *Févr.* 1568, *pag.* 678.

(*d*) Réſolut. de Holl. *du* 9 *Févr.* 1568, *pag.* 9.

(*e*) Réſolut. de Holl. *du* 16 *Décemb.* 1567, *du* 8 *Janv. & du* 8 *Fév.* 1568. *pag.* 2, 9, 31.

PHILIPPE III.

1568.

Empriſonnement de l'Avocat de Hollande.

Chefs d'accuſations contre lui.

Mais la ſatisfaction des Hollandois fut bientôt troublée par l'empriſonnement de Van den Einde, leur Penſionnaire, qui fut arrêté à la Haye ſur la fin d'un ſouper, où le Comte de Boſſu, qui faiſoit l'office de Stadhouder, l'avoit invité (*a*). Il le fit conduire à Vilvoorden (*b*), d'où le Duc le fit transférer à Bruxelles (*c*). On n'a jamais ſçu le véritable motif de cet enlevement. Van den Einde étoit un Sçavant occupé de ſon étude, d'un caractere modéré, & les Eſpagnols même le croyoient bon Catholique (*d*). Quelques Auteurs ſe ſont perſuadés qu'au départ de Philippe il avoit inſiſté ſur la ſortie des troupes eſpagnoles, ſans commiſſion des Etats, & ſeulement à l'inſtigation du Prince d'Orange (*e*). Mais pour ne pas chercher ſi loin, ne ſuffiſoit-il pas qu'il ſe fût chargé des remontrances dont nous avons parlé, & qui ſe trouvoient trop conformes à celles des *Gueux* (*f*). Il avoit preſſé la Gouvernante de convoquer les Etats Généraux contre l'intention du Roi (*g*) ; il s'étoit chargé de dreſſer la Requête (*h*) pour demander le retour du Prince d'Orange, & ces démarches furent ſi mal interprêtées qu'elles cauſerent vraiſemblablement ſa diſgrace. Eliſabeth de Nieuwland, ſa femme, & ſes enfans intereſſerent les Etats à ſolliciter l'élargiſſement de leur principal Officier, & les Députés arrêterent qu'on demanderoit la reſtitution des papiers de la Province & de ſa perſonne en cas qu'il ne fût détenu que pour s'être acquitté des ordres de ſes Supérieurs. Les Députés en confererent pluſieurs fois avec Vargas & del Rio (*i*) ; Jean de Treſlong, ſon Avocat, parla avec tant de vivacité qu'il fut lui-même arrêté pendant vingt-quatre heures, & les Dé-

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 148.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epiſt.* XLVIII. *pag.* 455.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epiſt.* XXIX, LX. *pag.* 415, 480.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epiſt.* CXLV. *pag.* 629.
(*e*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 148.
(*f*) Voyez ci-deſſus *pag.* 112.
(*g*) Réſolut. de Holl. *du* 23 *Août, du* 19, 30 *Novemb. du* 31 *Décemb.* 1566; *pag.* 39, 57, 60, 63.
(*h*) Réſolut. de Holl. *du* 28, 29, 30 *Août*, 1566, *pag.* 27, 29, 30.
(*i*) Réſolut. de Holl. *du* 12, 21, 27 *Mai, du* 5 *Juin*, 1568, *pag.* 2, 9, 15, 18, 20.

putés en conçurent tant de frayeur qu'ils se sauverent de Bruxelles en habits déguisés (*a*). Cette avanture refroidit les Etats : la Noblesse déclara qu'elle n'entendoit prendre fait & cause du Pensionnaire qu'autant qu'il n'auroit agi qu'en vertu de ses instructions ; les Députés de Dordrecht avancerent qu'il avoit outrepassé ses ordres ; les autres Villes voulurent les faire expliquer avant de dire leur avis (*b*), & l'affaire en resta là. Le Conseil des Troubles ne se pressa pas d'instruire le procès, & le malheureux Van den Einde mourut dans la prison le 12 Mars, 1569 (*c*). Il fut déclaré innocent deux ans après, sa mémoire réhabilitée, & ses biens restitués à ses héritiers (*d*).

Philippe III. 1568.

Sa mort.

La persécution se soutint avec la même violence, & le Duc d'Albe avoit imaginé un moyen pour surprendre tous les Réformés la nuit du Mardi gras au Mercredi des cendres. Mais quelques Escoutets, du nombre desquels étoient Jean de Beerendrecht de Leide, & l'Escoutet de Monnikendam, les avertirent du piege (*e*). On en prit cependant un bon nombre qui furent appliqués à la question, & si violemment que les Espagnols mêmes détestoient la cruauté des Inquisiteurs. Viglius en écrivit au Roi, mais inutilement. Vargas & del Rio lui faisoient espérer des sommes immenses du produit des confiscations, qui cependant se trouverent peu considérables par la misere où les troubles avoient réduit les fortunes des particuliers (*f*). Le Roi avoit consulté l'Inquisition d'Espagne sur les Mémoires envoyés par le Tribunal & sur les lettres qui lui conseilloient plus de douceur ; le Grand Inquisiteur avoit décidé le 16 Février que tous les habitans des Pays-Bas s'étoient rendus coupables de léze-Majesté divine & humaine, & le Roi avoit confirmé le 26 une proposition si barbare par un Jugement jusqu'alors

Persécutions terribles.

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 149.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 29 *Sept.* 1568, *pag.* 38, 39.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LV. *pag.* 469.
(*d*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 149.
(*e*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 163.
(*f*) Meteren *Liv.* III. *pag.* 49, 50.

PHILIPPE III. inoui (*a*). Le bruit couroit que ce Monarque vouloit ériger les dix-sept Provinces en Royaume, afin d'établir son despotisme en changeant la premiere Constitution du Gouvernement, & par le moyen des citadelles, châteaux, forteresses, magasins qu'il vouloit remplir de troupes étrangeres (*b*).

1568. Projet d'ériger les Pays Bas en Royaume.

Ravages des *Gueux Sauvages*.

Ce nouveau projet jetta les Flamands dans le désespoir. La rigueur qu'on exerçoit sur les plus Grands, leur annonçoit ce que les autres devoient attendre. Une troupe de désespérés s'assembla dans la Flandre occidentale, courut les campagnes, pilla les Eglises & les Monasteres, coupant le nez & les oreilles aux Moines qui leur tomboient entre les mains. Leurs excès & leurs cruautés leur acquirent le nom de *Gueux Sauvages* (*c*), & le Duc d'Albe fut obligé d'envoyer des troupes pour les dissiper.

V. Guillaume prend les armes.

La défense de la religion, de l'honneur, de la vie, de la liberté, & le désir de venger ses parens, étoient de puissans aiguillons pour engager Guillaume à prendre les armes : sa prudence lui conseilloit d'attendre un moment favorable ; mais sa proscription & les sollicitations de la Noblesse & des fugitifs le déterminerent. Nous avons dit qu'en sortant des Pays-Bas il avoit déclaré qu'il n'attenteroit point à l'autorité royale que pour la défense de son honneur & de ses biens (*d*). La menace d'une Sentence injurieuse lui parut un motif suffisant pour l'affranchir de sa parole. Il sollicita les Princes Allemands, dont les uns lui prêterent quelqu'argent, & les autres lui permirent de lever des soldats dans leur pays. Jean, Comte de Nassau, son frere aîné, engagea ses terres, vendit ses meubles & ses bijoux, & porta les Luthériens à se déclarer en sa faveur. Arend de Dorp lui prêta dix mille florins, & les Etats de Hollande adjugerent dans la suite cent vingt-quatre arpens des terres de l'Eglise situées

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 160.
(*b*) Pontan. Hist. Gelr. *Lib.* XIV. *pag.* 895.
(*c*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 158.
(*d*) Conf. Reyd *Liv.* I. *pag.* 3.

à

à Leiderdorp (*a*), pour acquitter cette dette. Jean Casimir, Comte Palatin du Rhin, ramenant de France une bonne troupe de Reuters, le pressa par Malberg & Cormaillon, Gentilshommes Flamands, de les retenir à son service; mais le manque d'argent ne permit pas au Prince d'accepter ses offres : il paroît cependant qu'il en retint une partie, par un Traité qui fut signé à Heidelberg (*b*). Le Duc d'Albe informé de ces préparatifs, prit à son service deux mille Wallons & quelque Cavalerie italienne que Charles IX venoit de licencier, & distribua ces troupes sur la frontiere (*c*).

Projet d'opérations.

Cependant Coqueville, ou Coquaville, Gentilhomme Normand, ayant rassemblé sept à huit cens Huguenots, commença les hostilités par ordre du Prince de Condé. Guillaume avoit résolu d'inquiéter les Espagnols de trois côtés. Pendant qu'il entreroit dans le Brabant à la tête de l'armée principale, les François devoient attaquer l'Artois & le Hainaut; Louis, Comte de Nassau, devoit passer dans la Frise ou s'emparer de Groningue; le Comte de Hoogstraaten suivant le Rhin & la Meuse, devoit se jetter sur la Gueldre, & pendant que le Duc d'Albe auroit divisé ses forces pour s'opposer à ses détachemens, le Prince se proposoit de tomber avec son armée sur Bruxelles. Mais un projet si bien concerté manqua par le défaut de Finances & par l'imprudence de quelques-uns de ses Capitaines.

Manqué.

Hostilités réciproques.

Le Roi d'Espagne s'étant plaint à Catherine de Medicis de l'invasion de Coqueville, la Reine ordonna à Cossé qui commandoit en Picardie, de l'investir dans S. Valery, Château situé sur les terres de France, & la place fut prise d'assaut; les Religionnaires furent passés au fil de l'épée, & le Chef n'ayant pu montrer de commission, fut pendu comme un brigand sans aveu (*d*). L'entreprise sur la Meuse débuta plus heureusement. Cuilembourg reprit le Château de Wittem

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Octob.* 1574. *pag.* 156, 157.
(*b*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XXXI. *pag.* 64.
(*c*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 51.
(*d*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 169. Meteren *Liv.* III. *fol.* 56. Le P. Daniel Hist. de France. *Tom.* V. *Tom.* VI. *pag.* 406.

PHILIPPE III.

1568.

près de Valkenbourg, qui lui appartenoit, & en chassa la garnison Espagnole (*a*). Zander Tork & Crispin de Zeltbrugge surprirent Graave (*b*) & le Château de Heerenberg, que Sanche de Lordogno reprit presqu'aussitôt (*c*). Les Réformés cependant s'étant réunis jusqu'au nombre de deux mille, investirent Roermonde contre l'avis du Prince d'Orange qui leur représentoit qu'ils manquoient d'armes & d'artillerie pour une pareille entreprise. Mais pendant qu'ils étoient occupés à ce siege, Philippe, Comte d'Everstein, ayant rassemblé sept ou huit Compagnies & huit cens chevaux, les força de se retirer à Daalhem, où il leur livra le 25 Avril un combat très-vif, & les défit entiérement (*d*); Jean de Montigny, Seigneur de Villers, le Seigneur de Huy & quelques autres resterent prisonniers (*e*), & furent exécutés dans la suite. On bannit & l'on confisqua les biens de ceux qui s'étoient sauvés (*f*). Les garnisons de Graave & de Boxmeer évacuerent ces places, & les exilés furent hors d'état par cette défaite de reparoître dans la Gueldre. Guillaume qui comptoit sur la Frise, avoit donné à Dillenbourg le 5 Avril une Instruction plus détaillée au Comte Louis. Cet écrit qui subsiste encore, fournit la premiere preuve qu'il avoit changé de religion; il y nomme la Réforme de Calvin *Evangélique* & qualifie son Culte de *Véritable* (*g*). Jusqu'alors il avoit professé la Religion romaine (*h*); Jean de Nassau, son frere, chez lequel il étoit, avoit peut-être opéré ce changement.

Changement de religion de Guillaume.

VI. Hostilités dans la Frise.

Louis se rendit à Embden avec peu de troupes, portant pour devise écrite sur ses drapeaux : *Nunc aut nunquam :* » A » présent ou jamais ». Il se flattoit d'augmenter ses forces en entrant en Hollande ; il passa dans le Westwoldingerland

(*a*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XXXI. *pag.* 65.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 28.
(*c*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 166.
(*d*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XXXI. *pag.* 65.
(*e*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LVII. *pag.* 474. LVIII. *pag.* 475.
(*f*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 204, 205.
(*g*) Voyez la Commiss. *dans* Bor Piec. Authent. *pag.* 165.
(*h*) Reyd *Liv.* I. *pag.* 3.

où il prit le Château de Wedde, appartenant au Comte d'Aremberg, & s'ouvrit au moyen de ce poste le chemin de Groningue & la communication avec l'Allemagne, dont il tiroit ses vivres. Les fugitifs & les Réformés le joignant de tous côtés, il se trouva bientôt en état de prendre Applngadam & se logea chez Sebastien Wabbens, Bourgmestre, qui favorisoit son entreprise (*a*). Il écrivit aux Ommelandes pour leur demander de l'argent. Sa petite armée n'étoit que de six ou sept cens fantassins & de cent cavaliers commandés par Adolphe de Nassau son frere. Les Etats du pays consulterent Groesbeek qui faisoit l'office de Stadhouder à Groningue pendant l'absence du Comte d'Aremberg ; & ce fut de son consentement qu'ils payerent une somme à titre de contribution. Le Duc d'Albe informé de la marche de Louis, envoya le Stadhouder avec les troupes qu'il ramenoit de France, ausquelles il joignit mille Espagnols, quatre cens Allemands & la Cavalerie italienne que Martinengo commandoit ; il ordonna en même tems au Comte de Meghen, Stadhouder de Gueldre, de le joindre avec quatre cens chevaux & quinze cens fantassins qu'il avoit dans le Duché. D'Aremberg étant arrivé le premier, se contenta de cottoyer l'armée ennemie, en attendant la jonction ; mais les Espagnols impatientés de sa manœuvre, lui reprocherent qu'il s'entendoit avec le Comte de Nassau, & l'appellerent Luthérien. Le Comte piqué du reproche, leur répondit que puisqu'ils le vouloient, il leur feroit voir les Allemands de près avant qu'il fût peu, & dès le même soir il leur fit attaquer un corps de cavalerie que le Comte Louis avoit jetté en avant, pour assurer son camp. Le combat qui se donna auprès du Couvent de Wittwerum, fut très-vif de part & d'autre, & ne finit qu'à la nuit. Les Espagnols s'attribuerent la victoire avec d'autant plus d'apparence que les Allemands se retirerent à Slogteren, pour se poster plus avantageusement sous le Château de Wedde. D'Aremberg s'imaginant qu'ils étoient en fuite, les poursuivit si vivement qu'il les força de s'arrêter

Philippe III. 1568.

Combat de Wittwerum.

(*c*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 223.

PHILIPPE III. 1568.

Et de Heiligerlee.

D'Aremberg tué.

Adolphe de Nassau tué.

Siege de Groningue.

Meghen tué.

Projet d'enlever le Duc d'Albe.

sous le Couvent de Heiligerlee, & la cavalerie allemande chargea l'avant-garde, pour donner le tems à l'armée de se mettre en bataille ; mais les Espagnols ne purent soutenir le choc. Deux Enseignes que Nassau avoit cachées dans les fossés, les attaquant en flanc, acheverent de les renverser sur leur centre qui prit la fuite ; le Comte d'Aremberg perdit la vie en s'efforçant de les rallier, & de l'autre côté le jeune Adolphe de Nassau fut tué en escaladant le Couvent de Heiligerlee. Les vainqueurs prirent six pieces de canon & tous les équipages (*a*). Meghen à cette nouvelle se jetta dans Groningue avec sa troupe (*b*). Louis l'investit : Joost de Schouwenbourg lui amena devant cette place un bon Corps de Reuters ; les Frisons enhardis par sa victoire accoururent à son camp (*c*), & le mirent en état de presser le siege (*d*). Le Duc d'Albe à cette nouvelle envoya la flotte commandée par l'Amiral de Boshuizen qui jetta l'ancre à Delfzyl pour couper les vivres aux assiegeans, & pour se donner le tems d'assembler ses forces, il engagea l'Empereur d'ordonner au Comte dans sa qualité de Vassal de se retirer ; mais ce Prince répondit au Commissaire Impérial que l'armée qu'il commandoit, lui étoit confiée par le Prince d'Orange, & qu'il ne pouvoit obéir sans un ordre de sa main. Cependant ce mandement fit effet sur la plûpart des Allemands qui refuserent de continuer les attaques (*e*). Meghen averti de la défection, tenta une sortie, dans laquelle il reçut une blessure, dont il mourut peu de jours après (*f*).

Les Calvinistes & les Partisans de Guillaume ne pouvant dissimuler la joye que leur causoit la victoire de Heiligerlee, aigrirent le chagrin que le Duc d'Albe avoit de l'humiliation des Espagnols, & le projet que Risoir & Carlo Van der Noot formerent de l'enlever, fit monter sa colere au plus haut degré. Ces deux freres sçachant qu'il alloit souvent en dévo-

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 167.
(*b*) Grotii Annal. II. Petit Chron. de Holl. *Liv.* X. *pag.* 199.
(*c*) Viglius ad Hopper. Epist. LVII. *pag.* 478.
(*d*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 169.
(*e*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 168.
(*f*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 51.

tion au Convent de Groenendaal auprès de Bruxelles, communiquerent leur dessein au Prince d'Orange, & de son aveu l'un d'eux s'introduisit dans le Monastere sous l'habit de Religieux, & l'autre s'embusqua dans les bois de Soignies avec six ou sept cens Cavaliers. L'un de ces derniers découvrit le projet au Seigneur de Liques, sous lequel il avoit servi dans la Compagnie du Comte d'Egmond; mais il ne connoissoit que celui qui l'avoit engagé dans cette entreprise, & celui-ci soutint la torture & se laissa mener à la mort sans nommer ses complices (*a*).

Philippe III.

1568.

Manqué.

Cette avanture qui réduisoit le Duc d'Albe à n'oser sortir de la Ville, le mit de si mauvaise humeur qu'il résolut de faire prononcer la condamnation du Prince d'Orange. Le Conseil des Troubles l'ayant jugé dûement atteint & convaincu d'avoir pris les armes contre le Roi & d'avoir persévéré dans sa rebellion depuis sa citation, le bannit à perpétuité des Etats de Sa Majesté, avec défense d'y rentrer sous peine de mort, & déclara ses biens acquis & confisqués au profit du Roi (*b*). Le même jour Louis de Nassau, Van den Berghen, Cuilembourg, Hoogstraaten & d'autres furent condamnés à mort par contumace, & l'on comprit dans la Sentence le Seigneur de Brederode, quoique mort depuis quelque tems (*c*). Les prisonniers suivirent, & les Catholiques ne furent pas plus épargnés que les Réformés; on condamnoit les uns comme hérétiques & les autres comme leurs fauteurs.

VII. Jugemens prononcés contre Guillaume.

Contre Berghen, Cuilembourg & Hoogstraaten.

On exécuta le premier jour Giselbert & Jean de Batenbourg, Pierre Dandalot, Philippe de Wingen, Maximilien de Crooftz, Jean de Blois, Arthus Barson, Jacques Banton, Frenim le Pelletier, Louis Carlier, Jean Rhimant & Pierre Walter. Le lendemain on conduisit sur l'échaffaut les Seigneurs de Huy & de Villers, Sjoert Beyma, Hartman Galama, Jacques d'Ilpendam, Jean & Maximilien de Blois de Treslong (*d*), Officiers des Comtes d'Egmond & de

Exécution des Seigneurs.

(*a*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 50.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 70.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXI. *pag.* 48.
(*d*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 70, 72, 73, 75, 77, 80.

1568.

Jugemens des Comtes d'Egmond & de Hoorn.

Hoorn : ce qui préfageoit la mort certaine de ces Seigneurs que le Confeil d'Efpagne avoit réfolue depuis long-tems.

Trois jours après on amena les deux Comtes du Château de Gand. Marie de Montmorency, fœur du Comte de Hoorn, & Sabine de Baviere, époufe du Comte d'Egmond, leurs Parens & leurs Amis, avoient épuifé les follicitations, pour faire valoir leur privilege en qualité de Chevaliers de la Toifon de n'être jugés que par le Chapitre général, & les Etats de Brabant les avoient appuyés de leur mieux (*a*). Le Duc d'Albe muni d'un brevet qui l'autorifoit à décider des caufes des Chevaliers, fut inflexible. Il fit comparoître ces Seigneurs devant le Confeil des Troubles, & refufa même de leur accorder un Confeil : enforte qu'ils furent contraints de fe défendre par écrit. On reprochoit à Egmond » de s'ê- » tre ligué avec le Prince d'Orange & le Comte de Hoorn » pour enlever à Philippe la Souveraineté des dix-fept Pro- » vinces & la partager enfemble ; d'avoir contribué à faire » chaffer Granvelle qui voyoit trop clair dans leurs projets ; » d'avoir foufcrit la Requête contre l'Inquifition ; d'avoir » pris la défenfe des Confédérés ; d'avoir protégé les héréti- » ques ; de ne s'être pas oppofé aux fureurs des Iconoclaftes, » & d'avoir délibéré à Dendermonde fur les moyens d'em- » pêcher que le Roi n'entrât dans les Pays-Bas » (*b*). Quelques Auteurs difent que Villers dans fes interrogatoires accufa d'Egmond d'avoir donné des confeils violens dans cet e cette Affemblée ; mais on ajoute qu'il le déchargea entiérement par fon teftament de mort (*c*). La Sentence contre ces deux Seigneurs, fut rendue le 4 Juin, & fignée le même jour par le Gouverneur Général. Elle les déclaroit » convaincus du crime de léze-Majefté, pour avoir tenu le » parti du Prince d'Orange, favorifé la Confédération, & » n'avoir pas rempli les devoirs de leurs Charges », en conféquence les condamnoit à avoir la tête trenchée, expofée

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 134. Viglius ad Hopper. *Epift.* XXIII- *pag.* 398. *Epift.* XXIV. *pag.* 400. *Epift.* XXV. *pag.* 402.

(*b*) Procès d'Egmond *pag.* 635. Confer. avec Bor *Liv.* IV .*pag.* 139.

(*c*) Van der Haar Init. Tumult. Belgic. *Liv.* II. *pag.* 457.

sur des piques tant qu'il plairoit au Duc, & leurs biens confisqués (*a*). Un de nos *Historiens* affirme sur le témoignage de Simon de Rycke, Conseiller d'Amsterdam, que les Sentences étoient transcrites au-dessus de la signature de Philippe, le Duc d'Albe s'étant muni de plusieurs blancs-seings avant son départ d'Espagne, & ce dernier tenoit le fait de Philippe d'Egmond qui les avoit vûs (*b*). Cependant le nom du Roi ne paroît pas dans l'Exemplaire publié depuis quelques années, & nous trouvons que Viglius insista pour obliger le Gouverneur à communiquer ces Jugemens à Sa Majesté avant leur exécution (*c*).

Ils sont exécutés.

Les Inquisiteurs firent lecture de l'Arrêt aux deux Comtes qui l'écouterent avec une grande fermeté. » Voilà, dit d'Egmond, un traitement bien rigoureux. Je le reçois avec résignation, & je prie Dieu de le prendre pour l'expiation » de mes péchés. Ma chere Compagne & mes enfans ne doi» vent pas participer à mes malheurs ; leur innocence & mes » services passés méritent bien cette grace. Je meurs tran» quille dans cette espérance, puisque Dieu le permet & que » le Roi l'ordonne ». Le Comte de Hoorn lui reprocha, quoiqu'avec beaucoup de douceur, d'être la cause de tout le mal, & d'Egmond, sans lui répondre, demanda une plume, & se mit à écrire la lettre suivante. » SIRE. On m'a lu la » Sentence qu'il vous a plu de prononcer contre moi. Je re» çois avec soumission le châtiment que Dieu m'envoye. Si » pendant les troubles j'ai fait ou toléré des choses qu'on in» terprête en mal, je jure en mourant que je n'ai jamais pensé » à trahir la fidélité que je dois à Votre Majesté. J'ai quel» quefois été contraint de céder aux tems & de m'accommo» der aux circonstances. Au surplus je prie Votre Majesté de » me pardonner, si je l'ai offensée, & d'avoir pitié de ma » femme & de mes enfans, me recommandant pour le reste » à la miséricorde de Dieu. Signé, *Lamoral d'Egmond*, *prêt*

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 82, 85.
(*b*) Hooft *Liv.* V. *pag.* 180. Voyez la Supplique au Roi dans Bor *Liv.* VI, *pag.* 341.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXI. *pag.* 481.

PHILIPPE III. 1568.

» *à mourir* » (*a*). Il remit cette lettre à Martin Rithoven, Evêque d'Ypres, & lui fit promettre de la rendre entre les mains du Roi. Romero le conduisit sur la place avec dix-neuf Enseignes d'Espagnols le 5 Juin, veille de la Pentecôte. On avoit dressé un échaffaut tendu de deuil, il marchoit en liberté & monta sans être soutenu, fit sa priere à genoux, ôta sa robe de chambre, se couvrit le visage avec un mouchoir, tendit le col à l'Exécuteur qui lui trencha la tête du premier coup, & se retira sans le toucher (*b*). Il se trouve des Ecrivains qui prétendent qu'il compta sur sa grace jusqu'au dernier moment ; mais que Romero lui ayant dit qu'il se flattoit envain, il se mit à genoux, baisa le Crucifix que l'Evêque d'Ypres lui présenta, & mourut en disant : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum !* Le Comte de Hoorn le suivit sur l'échaffaut ; mais il ne donna aucune marque de catholicité, & fut exécuté sur le champ. On mit les corps dans deux cercueils qu'on tenoit prêts, & leurs têtes resterent exposées deux heures sur des piques ; on permit ensuite à leurs Parens de les enlever avec les cercueils, & de les enterrer dans leurs Domaines. Le corps du Comte d'Egmond fut porté à Sottinghen en Flandre, & celui du Comte de Hoorn à Kempen dans le Brabant (*c*). Ce spectacle arracha des larmes aux Espagnols mêmes (*d*) ; les Flamands en furent consternés, & ces exécutions redoublerent la haine générale que le Duc d'Albe s'étoit attirée dans les dix-sept Provinces.

VIII. Le Duc d'Albe marche au secours de Groningue.

Après ces exploits le Duc d'Albe résolu de secourir Groningue, fit partir avant lui Chiappino Vitelli avec dix Enseignes Allemandes, le Régiment Wallon du Comte de Hierges & cinq Compagnies des troupes de Billy ; Eric de Bronsvic eut ordre de le joindre avec quinze cens Reuters. Ce Général trouva le Comte Louis de Nassau campé à Jemmingen, village sur l'Ems au-delà de Slogteren, & le Duc d'Albe étant arrivé avec le gros de l'armée, ils attaquerent

(*a*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 200.
(*b*) Grotii Annal. II. *pag.* 29.
(*c*) Grotii Annal. *ubi supra.*
(*d*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 170.

les

les retranchemens le 21 Juillet. Les Allemands étoient occupés à percer une digue pour mettre leur front à couvert. D'Avila, pour interrompre les travailleurs, s'avança avec huit cens arquebusiers soutenus par Lordogno à la tête de mille soldats Espagnols que Gonzague & Martinengo suivoient. Le Comte de Ville, frere de Hoogstraaten, commandoit l'avant-garde composée de quinze Enseignes de Wallons, de six cens lanciers sous les ordres d'Ulloa & de la cavalerie légere commandée par Braccamonte. Louis faisoit ses dispositions pour les recevoir, lorsque les Allemands demanderent leur paye. Le Général leur représentoit qu'il étoit question de combattre & non pas de compter de l'argent; ils refuserent de prendre les armes, & les Espagnols profiterent du désordre pour les attaquer. Les Lansquenets abandonnerent leur poste. Schwartzenbourg ne pouvant les arrêter, se retira en bon ordre avec ses Reuters. Le Général tint ferme à la tête des Hollandois & des François: mais enfin se voyant accablé par le nombre, il traversa l'Ems & se sauva à Embden, où il rassembla les débris de son armée (*a*). Les Frisons qui s'étant mis à son service, avoient suivi son sort, furent depuis bannis par Sentence du Conseil des Troubles, & leurs biens furent confisqués (*b*). La supériorité des Espagnols, mais plus encore le découragement & la mutinerie des Allemands, furent les causes de la défaite, dont la plus grande perte tomba sur les Lansquenets. Le Comte se sauva dans un batteau (*c*) que le hazard lui offrit; mais si l'on en croit le Duc d'Albe, il fut contraint de traverser le fleuve à la nage (*d*); la plûpart de ses troupes furent noyées ou passées au fil de l'épée, & son artillerie, ses munitions & ses bagages furent la proye du vainqueur.

Défaite de Louis de Nassau.

Schwartzenbourg l'ayant rejoint avec sa cavalerie qui n'avoit pas souffert, il se retira en Allemagne pour joindre le

Guillaume assemble des troupes en Allemagne.

(*a*) Grotii Annal II. La Pise Hist. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 366. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 102.

(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 188, 189, 190, 191, 193, 194, 219, 221, 222.

(*c*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 54.

(*d*) Lettr. du Duc d'Albe *dans* Bor *Liv.* IV. *pag.* 175.

PHILIPPE III.

1568.

Prince d'Orange qui rassembloit ses forces aux environs de Treves, & sollicitoit le secours des Princes de l'Empire. L'on avoit appris avec exécration la mort des Comtes d'Egmond & de Hoorn, & cette nouvelle fut un puissant mobile dans ce Pays; mais comme l'Empereur auroit pu condamner ces levées de soldats, le Prince d'Orange eut soin de les justifier, en lui représentant: » la nécessité où la qualité de Chef » de la Maison d'Autriche le constituoit d'avoir compassion » des Pays-Bas, dont il tiroit son origine; que ces Provinces » si florissantes par la sagesse de leurs premiers Souverains, » étoient aujourd'hui saccagées par l'avarice & la cruauté des » Espagnols; que les Flamands, après s'être plaints plus » d'une fois à Philippe de la dureté de ses Ministres, étoient » enfin forcés d'en venir aux armes, pour s'ouvrir une route » aux pieds de son Thrône & pénétrer jusqu'à ses oreilles; » qu'ils étoient prêts de les quitter, aussitôt qu'on soulage» roit leur désespoir, en les délivrant de la servitude affreuse » sous laquelle une domination étrangere les accabloit; qu'ils » supplioient Sa Majesté Impériale d'interposer son autorité « pour pacifier les troubles, rétablir & conserver leurs pri» vileges, & pourvoir au repos des peuples ». L'Empereur touché de ces raisons, chargea Charles son frere, qui étoit alors en Espagne, de parler vivement au Roi; mais le Monarque crut qu'il étoit de son honneur de ne rien changer à ses dispositions & de maintenir le Duc d'Albe dans les pouvoirs qu'il lui avoit donnés. Ainsi l'on se prépara à la guerre des deux côtés (*a*). Frederic de Rollenhem, Grand-Maréchal de Hesse, le Comte de Schomberg & le Général Valck avoient amené à Guillaume sept mille Allemands; Morvilliers, Mouchy & d'Hachicourt douze Compagnies de François & deux mille arquebusiers, Hoogstraaten, Batenbourg, Risoir Van der Noot, Morbais & Lamerval avoient rassemblé les fugitifs & les Réformés: ce qui composoit un Corps de vingt mille combattans. Guillaume avoit formé quelque projet sur Hoorn & sur Alkmaar au moyen des intelligences

Ses desseins sur la Nord-Hollande.

(*a*) Strada de Bell. Belg. *Dec.* I. *Lib.* VII. De Thou Hist. Univ. *Liv.* XLII. *pag.* 462.

qu'il avoit dans ces Villes. Quoique les *Historiens* taisent le fait, les Sentences du Duc d'Albe constatent que Nicolas Koman, Reierszoon d'Oudorp, Jacques Pieterszoon, Jean Corneliszoon, Antoine d'Alkmaar, Antoine de Malines, Egbert Lenfant de Meppelt, Corneille Corneliszoon, Sybrand Teeuwszoon & Thomas Wybrandszoon de Schoorl avoient complotté d'ouvrir les portes à Guillaume aussitôt qu'il paroîtroit, & que l'entreprise étant découverte, ils se sauverent du pays (*a*). Ils avoient tenté de lever des troupes en son nom dans le Waterland & dans la Westfrise; mais le Comte de Bossu les dissipa, & fit pendre ceux qui tomberent entre ses mains (*b*).

PHILIPPE III. 1568.

Manqués.

Il publie un Manifeste.

Le Prince d'Orange voulant justifier sa conduite avant de passer le Rhin, fit distribuer dans toutes les Cours de l'Europe un Manifeste imprimé pour rendre compte des motifs qui l'obligeoient à prendre les armes contre les Espagnols. » Après une plainte très-vive des soupçons que les Espagnols » avoient inspirés à Philippe sur la fidélité des Flamands & » sur l'hérésie dont on les supposoit infectés, il parle de l'In» quisition comme d'un moyen imaginé pour introduire le » pouvoir arbitraire. Il observe que la Noblesse n'avoit op» posé que les Requêtes & les supplications à la violence de » leurs ennemis, qui retenoient Philippe en Espagne pour » l'empêcher de voir les cruautés qu'ils exerçoient sous son » nom; que le Duc d'Albe foulant aux pieds les loix divines » & humaines, est cause de la révolte d'un peuple également » attaché à la défense de la Foi, à la gloire de son Souverain » & au maintien de ses privileges ». Après un court éloge du zéle & de la fidélité de tous les Ordres de l'Etat, & singuliérement des Seigneurs, il pose pour principe que » pour con» noître les auteurs des Troubles, il faut examiner ceux dont » l'intérêt demande une révolution, ou qui les premiers ont » rompu l'union entre les Sujets & le Souverain, & ne pas » les confondre avec ceux qui n'avoient pour but que d'as» surer les droits du Thrône avec les privileges des Sujets ».

(*a*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 185, 187.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXIV. *pag.* 489.

PHILIPPE III. 1568.

Il parcourt ensuite les infractions commises aux privileges de la Nation depuis l'Empereur Charles V, & se faisant l'application de son principe, il rend grace au Ciel de l'avoir placé dans une condition qui ne lui laissoit rien à craindre qu'un changement, » qu'on ne peut le taxer d'ambition, » ayant toujours prouvé par sa conduite que la modération » est sa vertu favorite ; qu'au départ de Sa Majesté il a le » premier conseillé d'augmenter le nombre des Conseillers » d'Etat : manœuvre diamétralement opposée aux maximes » de l'ambitieux qui ne pense qu'à tirer à lui toute l'autorité ; » qu'il a toujours porté la Gouvernante à la douceur qui con- » cilie l'affection des peuples que la rigueur effarouche ; mais » que ses vûes, différentes de celles des Ministres, lui ont » attiré leur inimitié ; qu'on ne doit imputer l'aliénation des » cœurs qu'à l'acharnement de Granvelle contre les privile- » ges du Pays & à la fermeté des trois Ordres pour les main- » tenir ». Il répond au reproche d'avoir favorisé les Confédérés, » qu'ils n'avoient pour objet que la gloire du Roi & » le service de l'Etat ; qu'ils n'en vouloient qu'à l'Inquisition » qui tend à la destruction de l'un & de l'autre ; qu'ils ne de- » mandoient que l'exécution des paroles de Sa Majesté ; qu'ils » n'employoient que les supplications les plus soumises pour » appuyer leurs demandes ; que Philippe même, loin de les » traiter en rebelles, leur écrivoit qu'il étoit content de leurs » services, & que sans écouter les rapports des mal-inten- » tionnés, ils devoient avoir confiance dans sa Justice & ses » bontés ; que dans l'impossibilité d'obtenir un adoucisse- » ment à la rigueur des Placards, il avoit offert la démission » de ses Charges : ce qu'il n'auroit eu garde de faire s'il eût » pensé à s'emparer du Gouvernement ; qu'il seroit injuste de » l'accuser de la mauvaise conduite de quelques Gentils- » hommes ; qu'il lui suffit pour sa justification d'avoir rompu » toute communication avec eux, avant qu'ils eussent pris les » armes ». Il prouve ensuite » que ses liaisons avec les Com- » tes d'Egmond & de Hoorn avoient pour motifs la conci- » liation dont l'esprit a toujours réglé ses démarches ; que » Granvelle au contraire ne songeoit qu'à désunir les Ordres

de l'Etat comme le vrai moyen d'établir sa domination ; qu'il » s'étoit rendu maître de l'esprit de la Gouvernante ; qu'il » avoit subjugué le Conseil, éloigné ceux qui lui résistoient, & » s'étoit attiré une haine si violente que son éloignement n'a» voit pu la détruire ; qu'après avoir établi son innocence aux » yeux des personnes désintéressées, il se flatte que l'Europe » entiere plaindra son malheur & jugera s'il mérite le salaire » dont l'Espagne récompense ses services & ceux de ses An» cêtres ; que la proscription de sa personne, la confiscation » de ses biens, l'emprisonnement d'un fils âgé de treize ans » & la perte de son honneur sont les prix qu'il reçoit ; qu'un » procédé pareil présage les suites les plus funestes ; qu'il » supplie le Ciel d'en préserver le Roi, de lui rendre l'esprit » de justice & d'intelligence, afin qu'il connoisse ses véritа» bles serviteurs & retire sa confiance de ceux qui sont inté» ressés à le tromper ; qu'après avoir averti plusieurs fois Sa » Majesté des malheurs qui menaçoïent sa Couronne, sa com» misération pour les peuples opprimés & son zéle pour le » salut de l'Etat, l'ont déterminé à prendre les armes sans » autre motif que la gloire de Dieu, la défense de l'Evan» gile, de la liberté & des privileges des Pays-Bas contre les » fureurs du Duc d'Albe. Qu'il est prêt de sacrifier ses biens » & sa vie pour arriver à ce but ; que pour cet effet il a mis une » armée sur pied, avec laquelle il s'avance au secours des » Provinces ; qu'il invite tous les bons sujets à seconder ses » vûes pour chasser les Espagnols des Pays-Bas, à rétablir » leurs privileges & l'exercice de la vraie religion, afin que » les Flamands puissent vivre heureux & tranquilles sous la » protection de leurs Loix & se voir rétablis dans l'éclat dont » ils jouissoient sous les regnes précédens » (*a*). Ce Manifeste demeura pour-lors sans réplique. Vargas & del Rio publierent dans la suite une *Défense* du Jugement rendu contre le Prince d'Orange, qui fut désapprouvée par les Espagnols mêmes (*b*). La réfutation de l'Ecrit de Guillaume n'arriva d'Espagne que deux ans plus tard, & Viglius qui

Philippe III.

1568.

Ecrits contre Guillaume.

(*a*) Grotii Annal. II. Bor *Liv.* IV. *pag.* 181.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* L. *pag.* 458.

PHILIPPE III.

1568.

avoit ordre de la faire imprimer, trouva qu'on y faisoit trop valoir la clémence de Philippe, sans alléguer de preuves qui pussent mettre en doute les faits contraires (*a*).

Nouvelles exécutions.

Le Duc d'Albe continuoit cependant ses procédures. Antoine de Straalen, Bourgmestre d'Anvers, & le Seigneur de Bakkerzeel furent décapités en Août, & l'on rasa jusques aux fondemens l'Hôtel de Cuilembourg où les Confédérés s'étoient assemblés pour présenter la fameuse Requête. Le même Arrêt ordonnoit qu'on éleveroit à la place une Pyramide avec l'Inscription suivante en quatre langues sur les quatre côtés : *Regnante Philippo II, Hispaniarum Rege, in suis Germaniæ inferioris Regionibus, gubernante vero Alvarez de Tolede, Albæ Ducis, Florentii de Pallant quondam domum solo æquari sancitum, ob execrandam memoriam repetitæ in ea conjurationis adversus Ecclesiam Catholicam Romanam, Regiam Majestatem & ipsas Regiones. Anno salutis* 1568. *Kalend. Junii* 3. » Philippe II, Roi d'Espagne, re» gnant dans ses Pays de la Basse-Allemagne, Alvarez de » Tolede, Duc d'Albe, étant Gouverneur, il a été résolu de » raser jusques aux fondemens la maison autrefois de Florent » de Pallant, à cause de l'exécrable mémoire des conjurations » réitérées contre l'Eglise Catholique Romaine, contre la » Majesté Royale, & contre les Provinces mêmes &c. » (*b*). Cette Pyramide ne subsista pas long-tems, les Bourgeois la démolirent peu d'années après (*c*). Quelques Ecrivains racontent que le Comte de Cuilembourg mena depuis une vie si privée qu'il échappa aux recherches mêmes de ses amis (*d*); mais ce rapport dépourvu de preuves est détruit par la liste des Assemblées qui se tinrent depuis le retour du Prince d'Orange, dans lesquelles on le trouve au rang de sa naissance par les Commissions dont il fut chargé par les Etats (*e*); & ce ne fut que long-tems après que ce Seigneur se retira du

Pyramide infamante contre Cuilembourg.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXXIX. *pag.* 723.

(*b*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 176. Strada de Bello Belgic. *Dec.* I. *Lib.* VII.

(*c*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 177.

(*d*) Aubery Mémoir. *pag.* 182.

(*e*) Résolut. de Holl. *du* 6, 7, 9 *Juillet*, 1575, *pag.* 473, 474, 482.

monde. Le Duc d'Albe pour découvrir ceux des Confédérés qui se cachoient dans les Provinces, adressa des Lettres aux Magistrats des Villes, par lesquelles il offroit amnistie à tous ceux qui se présenteroient devant lui dans le délai d'un mois; mais personne n'osoit se fier à la foi de l'Espagnol (*a*).

Philippe III. 1568. Amnistie publiée par le Duc d'Albe.

IX. Guillaume arrive à la tête d'une armée.

Le manque d'argent empêchoit cependant le Prince d'Orange de se mettre en marche. Il partit enfin du Couvent de Rommersdorf, dans le Pays de Treves, sur l'assurance que Marc Perez, célébre Négociant d'Anvers, lui donna de trois cens mille Rixdaalers qu'il avoit, disoit-il, en caisse. Son armée étoit de six mille chevaux & de quatorze mille fantassins (*b*). Il entra le 7 Septembre dans le Luxembourg accompagné d'un grand nombre de Seigneurs Allemands, François, Italiens, & surtout des Pays-Bas, dont les principaux étoient Louis de Nassau, son frere, le Comte de Hoogstraaten, Obdam & Sonoy (*c*). Guillaume de Lumey qu'on dit avoir fait vœu de laisser croître sa barbe & ses cheveux jusqu'à ce qu'il eût vengé la mort d'Egmond & de Hoorn (*d*), vint le joindre avec trois cens chevaux. Le Prince avoit fait peindre sur ses drapeaux un Pelican qui se perce l'estomac pour nourrir ses petits, & pour devise: *Pro Lege, Grege & Rege* » pour la Loi, le Peuple & le Roi » (*e*). Les pluyes ayant gâté les chemins, lui faisoient craindre que le débordement de la Meuse ne lui fermât l'entrée du Brabant (*f*). Il s'arrêta à S. Vit, Château qui lui appartenoit dans le Luxembourg, d'où il se rendit maître d'Aremberg, de Kerpen & de quelques places de peu d'importance, & ses soldats ayant massacré dans une émeute Nicolas des Hammes, Roi d'Armes de la Toison (*g*), il fût contraint, ne pouvant les payer, de leur permettre le pillage des Eglises & des Mona-

Mutinerie de ses troupes.

(*a*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 177.
(*b*) Grotii Annal. I. *pag.* 32.
(*c*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 182.
(*d*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VII. *pag.* 385. Bor *Liv.* IV. *pag.* 183.
(*e*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 182.
(*f*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XXXIII. *pag.* 71. *Epist.* XXXIV. *pag.* 74.
(*g*) Voyez les Lettres du Duc d'Albe *dans* Bor *Liv.* IV. *pag.* 184. Langueti Epist. *ubi supra.*

PHILIPPE III. 1568. Appaisée.

ſteres (*a*). Ce fut dans cette occaſion qu'il donna des preuves de l'aſcendant qu'il avoit ſur les cœurs, puiſqu'il vint à bout de rétablir la diſcipline auſſitôt qu'il put diſtribuer une petite ſomme d'argent aux mutins (*b*).

Le Duc d'Albe marche à ſa rencontre.

Le Duc d'Albe jugeant qu'une armée ramaſſée de toutes pieces par un Prince hors d'état de fournir à ſon entretien, ſe diſſiperoit d'elle-même, réſolut de lui laiſſer conſommer ſes vivres ſans riſquer de bataille, & raſſembla toutes ſes forces ſous Maaſtricht, pour lui fermer le paſſage de la Meuſe. Il prit un poſte avantageux & quoique ſon armée fût beaucoup plus forte que celle de l'ennemi, il ne négligea rien pour retrancher ſon camp. Guillaume ayant inutilement demandé le paſſage aux Liegeois, & manquant de matériaux & d'outils propres à conſtruire un pont, ſe trouvoit réduit à l'inaction, lorſque Poyet lui découvrit un guet proche de Stochem, à la faveur duquel il paſſa le fleuve pendant la nuit. Il fit avancer, à l'exemple de Ceſar, quelques Eſcadrons au milieu du fleuve, pour rompre le courant, & paſſa derriere avec ſon infanterie & les bagages (*c*). Les Eſpagnols le voyant ſur l'autre rive à la pointe du jour, ſe diſoient avec effroi que cette armée avoit des aîles. Si le Prince eût pu donner dans ce moment, il auroit forcé les retranchemens ſans beaucoup de réſiſtance; mais ſes ſoldats trop mouillés & trop haraſſés de la marche n'étoient pas en état de combattre, & le lendemain les Eſpagnols étoient remis de la premiere épouvante. Le Duc d'Albe, ferme dans ſa réſolution, ne ſortit point de ſon camp, quelque choſe que pût faire Guillaume pour l'attirer (*d*), & ce Prince fut obligé de ſe retirer faute de ſubſiſtance, comme l'Eſpagnol l'avoit prévu. Tolede détacha Don Ferdinand ſon fils pour le harceller; mais ce Capitaine ayant été repouſſé vivement, en voulant tâter ſon arriere-garde, ſe contenta de l'obſerver & d'haſarder quelques eſcarmouches, dans l'une deſquelles Lamer-

Guillaume paſſe la Meuſe.

Diſette dans ſon camp.

(*a*) Voyez les Lettres du Duc d'Albe *dans* Bor *Liv.* IV. *pag.* 184.
(*b*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VII. *pag.* 390.
(*c*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 55.
(*d*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VII. *pag.* 387, 389.

va

val demeura prisonnier avec Morbais, & les Espagnols perdirent le Marquis d'Onarez, Calis & Henriquez (*a*). Ce fut en cette occasion que le Comte de Hoogstraaten reçut une blessure mortelle suivant le plus grand nombre des Ecrivains (*b*); les autres rapportent sa mort à un accident où il s'exposa par sa faute (*c*). Le projet du Prince étoit de joindre Jenlis & Renti qui lui amenoient deux Cornettes & deux mille arquebusiers François; mais il eut beaucoup à souffrir dans sa marche, les ennemis lui coupant les vivres de tous côtés, & les Villes n'osant ouvrir leurs portes en présence des Espagnols. La saison étoit avancée, les chemins rompus, & l'argent lui manquoit, n'ayant reçu que douze mille Rixdaalers des trois cens mille qu'on avoit promis (*d*). Il traversa le Hainaut suivi du Duc d'Albe jusques à Cambray, où l'Espagnol s'arrêta, & Guillaume continua sa marche vers Soissons. La jonction des François lui étant plus à charge qu'utile, le mit dans la nécessité d'entrer en Picardie pour trouver des vivres, & donna le tems à l'ennemi de lui fermer le retour par les Pays-Bas. Il prit alors la résolution de traverser la France pour joindre les Huguenots. Catherine de Medicis lui envoya Schomberg sous prétexte de se plaindre de son entrée en armes sur les terres de son fils; ce Seigneur avoit un ordre sécret de soulever les soldats, & même de leur offrir de l'argent, pour abandonner le Prince. Le projet réussit. Les Allemands se mutinerent, demanderent leur paye, refuserent de marcher dans un pays inconnu, forcerent Guillaume à les ramener en Alsace (*e*), & de vendre son artillerie & ses munitions pour fournir à leur paye (*f*). Le Prince d'Orange demeurant avec mille ou douze cens Cavaliers qui ne voulurent pas le quitter (*g*), prit le parti

PHILIPPE III.

1568.

Mort du Comte de Hoogstraaten.

L'armée de Guillaume dispersée.

(*a*) Grotii Annal. II. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 202. La Pise Hist. d'Orange Vie de Guill. I. *pag.* 366.
(*b*) Strada *D c.* I. *Lib.* VII. *pag.* 391.
(*c*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 184.
(*d*) Bor *Liv.* IV. *pag.* 184.
(*e*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XXXVIII. *pag.* 83. *Epist.* XXXIX. *pag.* 83, 84.
(*f*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XLI. *pag.* 85.
(*g*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 56.

PHILIPPE III.

1568.

Il marche au secours des Huguenots.

Il s'en retourne en Allemagne.

Mort d'Isabelle de France & de Don Carlos.

La Reine d'Angleterre brouillée avec Philippe.

de joindre le Duc des Deuxponts qui marchoit en France avec un bon Corps de Reuters qu'il amenoit au secours du Prince de Condé (*a*). Il demeura à son armée jusqu'à la défaite des Huguenots près de Jarnac. Condé ayant été pris & tué par Montesquiou (*b*), & le Duc des Deuxponts étant mort, Guillaume revint en Allemagne sous un habit déguisé, en traversant la France, malgré les dangers qui l'environnoient, accompagné de cinq hommes seulement (*c*).

Les morts imprévues & prématurées d'Elisabeth ou Isabelle de France, épouse de Philippe, & de Don Carlos, Infant d'Espagne, faisoient naître d'étranges pensées; les uns accusoient la jalousie du Roi, les autres les regardoient comme des victimes de l'Inquisition, & tout le monde soupçonnoit le poison. Don Carlos n'avoit pu dissimuler l'effet que la beauté d'Isabelle avoit fait sur son cœur, & moins encore le chagrin de la voir passer dans les bras de son pere au moment qu'il comptoit l'épouser. Il avoit encore trop marqué son chagrin du refus qu'on lui avoit fait du commandement de l'armée des Pays-Bas, & ses discours avoient donné de violens soupçons aux Inquisiteurs qui pousserent le Monarque naturellement vindicatif aux dernieres extrémités contre la Reine & son fils (*d*). Sur ces entrefaites Elisabeth, Reine d'Angleterre, se brouilla avec les Espagnols à l'occasion d'un emprunt de huit cens mille Couronnes que le Duc d'Albe avoit négocié avec les Genois. Les vaisseaux qui portoient cette somme, poursuivis par des Corsaires, se sauverent dans les ports de Plymouth, de Falmouth & de Southampton. Elisabeth jugeant d'abord que l'argent appartenoit au Roi d'Espagne, fit défenses aux pirates d'insulter les vaisseaux dans ses ports; mais l'Amiral de Chatillon qui se trouvoit à Londres, l'ayant informée de la destination de l'argent, elle le saisit pour son compte, & donna les caution-

(*a*) Viglius ad Hopper. Epist. LI. *pag.* 463. *Epist.* LXXV. *pag.* 513.
(*b*) De Thou *Liv.* XLV. Mémoir. de l'Etoile. *Tom.* I. *pag.* 15. La Popeliniere *Liv.* XV.
(*c*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 193.
(*d*) Fleury Hist. Eccles. *Tom.* XXXIV. *Liv.* CLXXI. *pag.* 53.

nemens nécessaires aux Marchands (*a*). Le Roi d'Espagne ayant appris qu'elle refusoit de le restituer, fit arrêter les effets appartenans aux Anglois qui se trouvoient dans les ports des Pays-Bas; Elisabeth répondit par une proclamation pareille. Le Duc d'Albe envoya d'Assonville pour lier une négociation; mais ce Ministre ayant distribué des libelles injurieux à l'honneur de la Reine, ne put avoir d'audience (*b*). Quelque tems après le Roi d'Espagne chargea Chiappino Vitelli de cette affaire: la subtilité Italienne échoua pour cette fois; & ce ne fut que quelques années après que les deux Couronnes signerent un accomodement (*c*).

PHILIPPE III.

1568.

X.
Triomphe du Duc d'Albe.

1569.

Le Duc d'Albe ayant dispersé l'armée du Prince d'Orange, se crut au-dessus des événemens; il revint à Bruxelles le 22 Décembre, où il fit une entrée triomphante. Pie V mit le comble à sa vanité par l'envoi de la toque & de l'épée sacrée comme au Défenseur de l'Eglise (*d*). Enyvré de ces éloges il fit fondre le canon qu'il avoit pris à Jemmingen & s'en fit ériger une Statue qu'il plaça sur un Piedestal orné d'inscriptions & de devises, au milieu de la place d'armes de la Citadelle d'Anvers, qu'il crut digne d'éterniser sa gloire. Il étoit représenté dans une attitude menaçante le bras étendu sur la Ville, foulant aux pieds deux Figures, dont l'une représentoit la Noblesse & l'autre le peuple, & l'on lisoit au-dessous.

Il se fait ériger une Statue.

Ferdinando Alvarez de Tolede
Albaniensium Duci.
Hispaniarum Regis apud Belgas Præfecto.
Quod extincta seditione.
Pulsis rebellibus.
Religione procurata.

(*a*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XXXV, XXXVI, *pag.* 76, 77. Tassii Comment. *Lib.* I. *pag.* 145.
(*b*) Bor *Liv.* V. *pag.* 199.
(*c*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 56. Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 270. Bor *Liv.* V. *pag.* 196. Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* VI. *Part.* IV. *pag.* 158.
(*d*) Strada Dec. I. *Liv.* VII. *pag.* 369. Bor *Liv.* IV. *pag.* 194.

PHILIPPE III.

1569.

Justitia culta.
Provincias firmavit Pace.
Regis optimi
Felicissimo Servo.

» A Ferdinand Alvarez de Tolede, Duc d'Albe, Gouver-
» neur des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne, pour avoir
» éteint la révolte, chassé les rebelles, restauré la Religion,
» restitué la Justice & rétabli la tranquillité des Provinces.
» Heureux serviteur du meilleur des Rois !

Et au-dessous *Jonglesii opus ex Ære captivo.* » Ouvrage de » Jongeling de l'airain captif. » (*a*).

Satyres contre lui.

Quoique le seul nom de Tolede fût déja chargé de la haine publique, ce superbe Monument de sa vanité acheva de révolter ses Partisans mêmes, & les peuples le regarderent comme la marque infamante d'une servitude éternelle. Bientôt on afficha quatre Vers bien capables de rabbattre la fumée Espagnole.

Dic mihi, cur Statuam tibi, Dux Albane, dedisti?
An quia defuncto nemo daturus erat?
Non male conjectas: neque enim crudelia laudem
Facta tua, infamem sed meruere crucem.

» Pourquoi, Duc d'Albe, vous faites-vous ériger une Statue?
» Craignez-vous qu'après votre mort personne n'en prendroit
» le soin? Vous concluez juste : car vos actions cruelles ne
» méritent pas d'éloge, mais le gibet infame » (*b*).

Ces Vers & bien d'autres pousserent au dernier période un caractere farouche & glorieux. Sa cruauté naturelle devint une passion d'autant plus violente qu'il ne manquoit pas de prétextes pour l'assouvir, & sa fierté, ses exactions, ses injustices & ses vengeances éleverent la haine des peuples au

(*a*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VII. Grot. Annal. II. *pag.* 52. De Thou Hist. Univers. *Tom.* V. *Liv.* XLVI. *pag.* 671.

(*b*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 168.

dernier point (*a*). Le Roi même fut piqué d'une vanité si démesurée ; & le premier ordre qu'il donna à Requesens qui remplaça le Duc en 1574, fut de détruire jusqu'aux fondemens le trophée d'un orgueil si ridicule (*b*).

La Statue détruite par ordre du Roi.

Nouvelle émigration des habitans.

Le Duc d'Albe aveuglé par la vanité & ne respirant que vengeance, rédoubla l'activité des recherches. Les buchers s'allumoient de tous côtés ; la fuite des habitans se renouvella, & c'est à cette époque qu'on peut rapporter l'émigration des Ouvriers en laine (*c*) qui porterent les Manufactures chez les Etrangers (*d*). La désertion fut si générale que les *Chroniques* la font monter à plus de huit mille Artisans pendant le mois de Novembre seulement. La plûpart se sauverent en Angleterre, & ce fut d'eux que ces Insulaires qui ne connoissoient que l'agriculture & ne s'occupoient qu'à nourrir les bestiaux, apprirent à fabriquer des draps. Cet essain de gens à talens peupla les villes de Norwich, de Colchester, de Maidstone, de Sandwyk & de Hampton qui n'étoient presque pas habitées, & le transport des Arts augmenta les forces des Anglois : de façon qu'Elisabeth qui n'osoit se mêler des affaires des Pays-Bas, devint un des plus fermes appuis des Réformés (*e*).

Désertion des Artisans.

Origine des Fabriques en Angleterre.

Le Gouverneur se trouvoit cependant encore arrêté par les privileges des Villes qui mettoient les biens confisqués à l'abri de son avarice. Résolu d'abbattre tous les obstacles pour gouverner despotiquement, il fit publier un Edit, par lequel il enjoignoit aux Magistrats de déposer au Greffe du Conseil Privé les Manifestes & les Placards sur lesquels ils appuyoient leurs prétendus droits, sous prétexte de dresser une rédaction en forme des usages & coutumes de chaque Province, & la plûpart obéirent (*f*). L'année suivante il publia deux Ordonnances pour le Criminel (*g*), dont l'exé-

Le Duc d'Albe ordonne l'apport des Privileges du Pays.

(*a*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VIII. *pag.* 397. Bor *Liv.* V. *pag.* 184.
(*b*) Méteren *Liv.* III. *fol.* 161. Strada *Dec.* I. *Lib.* VIII. *pag.* 433.
(*c*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 26.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XII. *pag.* 547.
(*e*) DeThou *Tom.* V. *Liv.* XLVI. *pag.* 677.
(*f*) Recueil des Placards d'Utrecht *Tom.* I. *pag.* 425, 426, 431.
(*g*) Recueil des Placards de Holl. *Tom.* II. *col.* 1007; 1046.

PHILIPPE III. cution fut suspendue en 1576 (*a*) ; mais qui parurent si réfléchies qu'on les suit encore aujourdhui dans la Gueldre, dans la Hollande & dans le Pays d'Utrecht. On les attribue à Viglius ; lui-même nous fait entendre qu'elles furent rédigées par le Conseil Privé dont il étoit Président, & qu'il avoit été secondé par Vargas & autres Conseillers du Tribunal des Troubles, qui malgré lui avoient ajouté les articles qui blessent les privileges du Pays (*b*).

1569. Ses Ordonnances criminelles.

XI. Il met ordre aux Finances.

Après ces arrangemens le Duc s'appliqua à régler les Finances. Il n'avoit pas encore fait de Pétition ; il avoit demandé l'année précédente une création de cent cinquante mille florins de rente qui n'avoit été consentie que sous des conditions qu'il avoit refusées (*c*), & qui ne passa qu'à la fin de l'année (*d*). On s'étoit engagé de rembourser le capital en peu de tems ; mais on ne pouvoit s'acquitter que par de nouvelles créations & par la continuation de l'impôt sur les vins (*e*) & de la Pétition ordinaire de cent mille florins (*f*). Malgré toutes ces taxes ordinaires & extraordinaires la recette n'égaloit pas la dépense actuelle. Le cérémonial des Pétitions auquel le Souverain étoit obligé d'avoir recours, offensoit l'orgueil du nouveau Gouverneur. Il résolut de se créer des fonds indépendans des Etats, & se proposa de régler les Finances sur le plan de celles d'Espagne. L'on y levoit un droit sur toutes les ventes des biens fonds, & le Duc avoit éprouvé dans ses propres Domaines que ce revenu étoit très-considérable. Il consulta Barlaimont & Noirkarmes sur les moyens de faire goûter son projet aux Etats (*g*). Il appella Viglius & quelques Conseillers des trois Conseils, & leur exposa qu'il avoit dessein de demander aux Etats le centiéme une fois payé de tous les biens, en

Il veut établir un centiéme, un dixiéme & un vingtiéme.

(*a*) Idem. *Tom.* I. *col.* 4.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXI. *pag.* 586. *Epist.* CXXII. *pag.* 607.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 29 *Sept.* 1568, *pag.* 42, 44.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Décemb.* 1568, *pag.* 46. *Janv.* 1569, *pag.* 104.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 10 *Févr.* 1569, *pag.* 9.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 19 *Juin*, 1568, *pag.* 27, 29.
(*g*) Viglii Comment. de Decim. Denar. *cap.* V, VI, XI, *in* Analect. Belg. *Tom.* I. *Part.* I. *pag.* 288, 290, 291.

outre le dixiéme des biens meubles & le vingtiéme des immeubles à chaque mutation. Ces Officiers lui remontrerent » qu'en 1566 le Roi avoit voulu établir le centiéme & qu'il » avoit été contraint d'y renoncer par la difficulté d'obliger » les particuliers à déclarer leurs biens ; qu'il s'étoit contenté » d'un rachat & qu'avant d'en venir à la propoſition, il » étoit néceſſaire de lever cet obſtacle ». Le Duc d'Albe ayant répondu qu'il ſçauroit bien le franchir, on inſiſta » ſur l'impoſſibilité de forcer le vendeur d'un effet mobilier » à donner le vingtiéme de ſon prix ; qu'un pareil impôt ne » pourroit ſe lever qu'à grands frais ; qu'il augmenteroit le » prix des marchandiſes à proportion de l'impoſition ; qu'il » ouvriroit la porte à la fraude, favoriſeroit la cupidité de » l'étranger à la perte du citoyen, autoriſeroit les premiers » à ſe plaindre de l'infraction des Traités, en vertu deſquels » ils n'étoient tenus qu'aux droits d'entrée & de ſortie, & » rapporteroit peu de choſe dans les coffres du Roi ». Tolede répliqua » que le dixiéme étoit un impôt légitime, une » Province n'étant pas plus grévée que l'autre ; qu'il exemtoit les Villes des créations de rentes, dont même on pourroit rembourſer les fonds par le moyen de la taille réelle » ou de la capitation ; qu'enfin celui qui recevoit *neuf*, auroit » mauvaiſe grace à ſe plaindre de donner *un* pour le bien de » l'Etat ». Quant aux raiſons qui le déterminoient à propoſer cette forme nouvelle de percevoir les deniers royaux, il allégua » qu'il vouloit épargner au Prince le dégoût de fatiguer ſes Etats de demandes qu'il falloit toujours répéter, » & que ſouvent il achetoit par la ceſſion de privileges ridicules & qui bleſſoient ſon autorité ; qu'un impôt fixe & » permanent étoit le ſeul moyen de remédier à ces abus ; que » Sa Majeſté ne pouvoit ſe paſſer d'argent pour la conſtruction & l'entretien des nouvelles citadelles ; que cette façon » de le percevoir étoit la moins onéreuſe, puiſque le fort du » dixiéme tomberoit ſur le gain des Négocians & des Ouvriers, & qu'il ſeroit morcellé en tant de parts qu'à peine » ſeroit-il ſenſible aux particuliers ; que les gens de la campagne, & par conſéquent la Nobleſſe, en ſupporteroient la

Philippe III.
1569.
Remontrances des Conſeils.

PHILIPPE III. 1569.

» plus légere partie ; qu'il aboliroit tout impôt ſur les vivres » auſſitôt que le dixiéme ſeroit établi ; que ce nouveau genre » d'impoſition avoit très-bien réuſſi en Eſpagne & dans d'au- » tres pays ; que quelques-uns s'étoient rachetés par une » ſomme que la Province ſe chargeoit de payer, & dont elle » faiſoit elle-même le recouvrement par des droits qu'elle » établiſſoit ſur les vins & les autres denrées néceſſaires à la » vie ; qu'on pourroit accorder la même grace aux Villes » qui le demanderoient ; qu'au ſurplus cet impôt produiſoit » des ſommes ſi conſidérables, qu'il tiroit quarante à cin- » quante mille ducats du ſeul Duché d'Albe ». Le Conſeil qui connoiſſoit mieux que le Duc la conſtitution du pays & l'eſprit des Flamands, inſiſta ſur leurs différences avec l'Eſpagne ; » que l'étendue de ce Royaume & la bonté de ſon ter- » roir fourniſſoit abondamment aux beſoins de ſes habitans ; » qu'ici l'ingratitude du ſol & le peu de terres propres à la » culture ne pouvoient nourrir un peuple peut-être trop nom- » breux, ſans le ſecours du commerce & des arts ; que les » premiers a couvert des inſultes de leurs voiſins, étoient » gardés par la mer & des montagnes inacceſſibles ; que les » Pays-Bas ouverts de tous côtés étoient entourés de voiſins » commerçans, & qu'il étoit à craindre qu'en augmentant les » impôts on ne portât les étrangers à tranſporter le commerce » chez leurs voiſins ; que Philippe I dont la ſageſſe eſt généra- » lement connue, étoit ſi convaincu de ces vérités qu'il avoit » affranchi le commerce de tous droits & maintenu les vi- » vres à bon marché ; que par ce moyen il avoit rendu ſon » pays le plus floriſſant de l'Europe : ce qu'on peut aiſément » prouver par ſes Traités avec l'Angleterre & les libertés » qu'il accordoit aux Négocians étrangers ; que quant aux » fortifications, il étoit de la prudence de ne point entre- » prendre de nouveaux ouvrages, quand on ne pouvoit les » conſtruire ni les entretenir ; qu'en pareil cas on doit ſe con- » tenter de réparer les anciens qui ſuffiſent pour garder les » frontieres ; que les Flamands ſont accoutumés à voir aug- » menter ou diminuer les impôts ſuivant les beſoins ; qu'é- » tant en pleine paix, on ne doit penſer qu'à ſoulager les gens

Philippe III.

1569.

» gens de la campagne, les Villes & les Négocians, & se » bien garder d'abbattre Saint Pierre pour bâtir Saint Paul; » qu'au surplus quoique surpris du produit de la petite ville » d'Albe, les Etats félicitent le Duc de ses grands reve- » nus (*a*).

Le Duc s'opiniâtre à cet établissement.

Malgré ces remontrances le Duc d'Albe persista dans son sentiment. Il avoit fait un relevé du produit du dixiéme en 1561 (*b*), & muni de cette piece, il convoqua les Etats-Généraux à Bruxelles pour le 30 Mars (*c*). Le Conseiller Bruxelles fut chargé de faire la proposition. Il offrit d'abbroger les deux dernieres Pétitions, & de leur substituer le centiéme une fois payé, le dixiéme des meubles & le vingtiéme des immeubles, à l'exception des étrangers qui seroient affranchis pour la premiere vente : d'où il concluoit que la charge ne tombant que sur les reventes, l'imposition ne pouvoit empêcher l'apport des marchandises dans les Pays-Bas (*d*).

Remontrances des Etats de Hollande.

Les Députés de Hollande consentirent au centiéme une fois payé (*e*). Dordrecht & la Noblesse ouvrirent l'avis, & les autres Villes suivirent quoiqu'avec peine; mais elles persisterent unanimement à rejetter le dixiéme & le vingtiéme (*f*). Elles représenterent » que le terrein de la Province » étant fort bas & voisin de la mer, il en coûtoit des som- » mes considérables pour le garantir des inondations; que » le commerce fournissoit seul à ces frais; que ce motif » avoit engagé les anciens Comtes à protéger les Négocians » & à les encourager par de grands privileges; que la levée » du dixiéme étoit leur ruine; que les Flamands & les Bra- » bançons accoutumés à venir prendre chez eux les marchan- » chandises de la Mer Baltique, les acheteroient de la pre- » miere main, ou chez l'étranger, pour épargner un dixié-

(*a*) Viglii Comment. de Decim. Den. *ubi supra. pag.* 287-291.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 26 *Févr. du* 6 *Mars*, 1569, *pag.* 12, 15.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LI. *pag.* 463.
(*d*) Voyez la Proposition *dans* les Résolut. de Holl. *du* 24 *Mars*, 1569. *pag.* 22, 27. Bor *Liv.* V. *pag.* 201.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Avril*, 1569, *pag.* 32.
(*f*) Viglii Comment. *pag.* 191.

PHILIPPE III. 1560.

» me ; que les droits de revente détruiroient les fabriques & » feroient tomber les Manufactures : que les Ouvriers feroient » obligés d'augmenter le prix de la façon du montant de » l'impôt ou de le défalquer fur leur falaire ; que dans ce cas » leur gain feroit abforbé, l'artifan fe contentant d'un dixié- » me pour fes peines ; que quelquefois il étoit forcé de ven- » dre à perte pour faire de l'argent ; que les Fabricans en- » voyent fouvent leurs marchandifes fans affurance ni efti- » mation pofitive, & comment établir le dixiéme d'un effet » dont le prix n'eft pas réglé & dont la rentrée eft incer- » taine ? que cette impofition eft furtout préjudiciable aux » pauvres qu'on croit foulager, puifqu'elle porte fur les re- » ventes en détail, aufquelles ils font plus fujets que les » Marchands, ce qui multipliera les dixiémes à l'infini ; que » cet impôt ruinera la Pêche, & furtout celle du harang ; que » le vingtiéme fur les immeubles eft une charge infupporta- » ble ; qu'une maifon qui fera vendue une fois chaque année, » auroit payé fix vingtiémes au bout de fix ans que l'impofi- » tion devoit durer ; que les propriétaires hors d'état de fup- » porter une exaction pareille, feroient contraints d'aban- » donner leurs héritages, & que les Villes deviendroient » défertes. Enfin les Etats offrirent de payer un fecond cen- » tiéme, à commencer du jour où le premier feroit acquit- » té » (*a*).

Débats à ce fujet entre les Etats des Provinces.

Le Gouverneur piqué de ces contradictions, chargea les Stadhouders, & nommément le Comte de Boffu, de déterminer les Provinces, & menaça d'agir d'autorité en cas de refus, fon arrangement étant fait fur ce plan. Il ajouta que les Villes feroient bien de racheter par leur complaifance les fautes commifes pendant les troubles. Il chargea Barlaimont & Noirkarmes de faire entendre aux Artefiens, aux Hennuyers & aux habitans de Namur que le Roi étoit moins piqué du refus du dixiéme que du mépris de fon autorité. Par ce moyen il détermina ces peuples à donner leur confentement, & les autres fuivirent leur exemple, en joignant quel-

(*a*) Réfolut. de Holl. *du 26 Avril, 1569, pag.* 37.

ques modifications plus ou moins considérables (*a*). Les Villes de Hollande se laisserent entraîner par le Comte de Boisu, à la reserve d'Amsterdam qui vouloit insérer dans l'Acte qu'elle ne cédoit qu'à la pluralité des voix (*b*). Utrecht s'opiniâtra au refus, offrant de payer soixante-douze mille florins qu'elle augmenta jusqu'à cent cinquante mille (*c*). Mais le Duc exigeoit un consentement pur & simple & vouloit qu'on se contentât de la permission qu'il leur accordoit de présenter des Requêtes & de sa promesse verbale d'y faire attention. Les contestations augmenterent au point qu'il fut contraint de consulter le Conseil d'Etat & celui des Finances : il résolut enfin sur l'avis de Courteville, Secrétaire du Tribunal, de se contenter de deux millions pendant sept ans à la place du dixiéme, & il demanda en outre un centiéme pour les besoins imprévus. Il connut bientôt que la proposition déplaisoit au plus grand nombre, & dans la crainte que les Provinces qui avoient passé le dixiéme ne retirassent leur consentement, il se borna à une somme fixe & pour un terme certain (*d*). Il porta sa prétention à deux millions pendant six ans, & la Hollande fut taxée à deux cens soixante-onze mille florins par an, sans sa part du nouveau centiéme. Mais les Etats prévoyant qu'il rendroit cette taxation permanente, refuserent de fournir leur part (*e*), quoiqu'ils approuvassent le rachat du dixiéme (*f*).

Le dixiéme évalué à une somme fixe.

Les Etats refusent leur consentement.

Le Duc d'Albe résolu d'établir par un consentement unanime la forme qu'il proposoit dans les Finances, crut qu'il étoit à propos de laisser dormir cette affaire, sauf à la reprendre dans un tems moins orageux. Il étoit alors dans le fort des négociations avec l'Angleterre au sujet de l'argent des Génois. Ces brouilleries avoient non-seulement suspendu le commerce (*g*) ; mais les Armateurs enlevoient tous les jours

L'affaire remise à un autre tems.

(*a*) Viglii Comment. *pag.* 291-294.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 17 *Mai*, *du* 1 *Juin*, 1569, *pag.* 49, 52.
(*c*) Bor *Liv.* V. *pag.* 206, 207, 228.
(*d*) Viglii Comment. *pag.* 294.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Novemb.* 1569, *pag.* 79.
(*f*) Viglii Comment. *ubi supra. pag.* 295.
(*g*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXIX. *pag.* 502. *Epist.* LXXIX. *pag.* 519.

PHILIPPE III. 1569. Suites funestes de la brouillerie avec l'Angleterre.

quelques vaisseaux des Pays-Bas, & les Anglois transportoient leurs draps à Hambourg. Une flotte de dix-huit voiles avoit passé ce printems même, sans entrer dans l'Escaut (*a*). Le Pays y perdoit plus d'onze tonnes d'or en argent ou en marchandises, sans aucune indemnité, & si les Espagnols faisoient quelque prise, le Roi s'en emparoit sans vouloir dédommager ses sujets (*b*). Le Duc d'Albe fatigué des plaintes des Négocians, envoya à Londres des Ambassadeurs (*c*) qui ne furent pas plus heureux que d'Assonville. L'accord ne fut consommé qu'en 1573 (*d*) de la façon dont nous rendrons compte à son époque; mais ces négociations, quoiqu'infructueuses, l'occupoient alors entiérement. Le peu succès de ses démarches augmentoit la haine des peuples; les plaintes qu'on faisoit de son Gouvernement parvinrent à ses oreilles, & pour être informé des moindres bagatelles, il mit sur pied un grand nombre d'espions qu'on nomma *Sept-sols* de la paye qu'il leur donnoit.

Mécontentement contre le Duc d'Albe.

Ses Espions de *Sept Sols*.

XII. Mouvemens du Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange, quoiqu'étant en Allemagne, fut informé de tout ce qui se passoit, par Paul Buis, l'un des Députés aux Etats. Celui-ci étoit alors Pensionnaire de Leide; pendant la détention de Van den Einde il remplissoit sa place dans les Assemblées (*e*), & lui succéda après sa mort (*f*). Buis feignant des affaires dans le Brabant, se pressa de partir & se rendit à Dillenbourg en marchant jour & nuit. Il n'y resta que vingt-quatre heures, & fut de retour à la Haye trois jours après les autres Députés (*g*). Il entretint depuis un commerce étroit avec le Prince par le moyen des Seigneurs de Zwieten & de Kalslagen qui s'abouchoient avec lui à Alphen dans la maison de Jacques Koppier (*h*). Guillaume ayant appris la disposition des Etats, résolut de tenter for-

(*a*) Langueti *Epist. Lib.* I. *Epist.* XXXVIII. *pag.* 83. *Epist.* XL. *pag.* 86.
(*b*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 57. Hooft *Liv.* V. *pag* 201.
(*c*) Walsingham *lettr.* XXX. *pag.* 212. *lettr.* XXXVIII. *pag.* 51.
(*d*) Bor *Liv.* V. *pag.* 261.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 4 *Janv.* 1569, *pag.* 5.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 4 *Avril*, 1570, *pag.* 84. *du* 28 *Août*, 1571, *pag.* 66.
(*g*) Bor *Liv.* V. *pag.* 208.
(*h*) Idem, *ibid.*

Il donne des Commissions aux Armateurs.

tune, & Coligny lui conseilla d'essayer si la mer lui seroit plus favorable que la terre (*a*). Il donna dès cette année des commissions à ceux des exilés qui voudroient armer en course, & les Négocians fugitifs firent les fonds. Il nomma Adrien de Berghen, Seigneur de Dolhain, Vice-Amiral, & lui donna pour Capitaines Louis de Berghen son frere, Albert d'Egmond, Lancelot, Bâtard d'Henri de Brederode, Adrien Menning, Jean Broek, Nicolas Ruykhaver (*b*), Berthold Entes de Mentheda, Guillaume d'Imbise, Dideric de Breme (*c*), Corneille Geerlofsz Roobol, Fokke Abelzoon, Egbert & Jurien Wybrandszoon, Jean Nicolaszoon, Spiegel (*d*), Dideric Duivel & Jean de Troye (*e*). Ils avoient défenses d'inquiéter les Villes Impériales, l'Angleterre, le Danemarc, la Suede & la France; mais le Prince ne fut pas bien obéi.

Désordres commis par eux.

Ces nouveaux Pirates avoient abandonné leurs biens & leur pays par zéle pour leur Religion: la vengeance & la nécessité leur mettoient les armes à la main; leurs succès augmentoient leurs forces & leur avidité. Ils n'attaquoient d'abord que les vaisseaux Espagnols; bientôt ils s'hazarderent à faire des descentes dans les Pays-Bas, & leurs ravages firent connoître à leurs Compatriotes que l'intérêt est l'unique lien de la Société, & que l'appas du gain fait oublier la tendresse du sang & l'amour de la Patrie. Ils se retiroient dans les ports d'Angleterre, où la Reine les souffroit; les Huguenots les recevoient à la Rochelle & les Luthériens leur donnoient un asyle dans l'Elbe & dans l'Ems, d'où passant par le Vlie ils enlevoient tout ce qui se montroit sur la Zuiderzee (*f*). La Ville d'Amsterdam fit armer un gros vaisseau & quelques bâtimens plats pour leur donner la chasse, & fit pendre sans miséricorde tous ceux qui furent pris (*g*),

(*a*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 59.
(*b*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 246.
(*c*) Bor *Liv.* V. *pag.* 208.
(*d*) Sentenc. du Duc d'Albe *pag.* 243, 246.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 29 *Juin*, 1570, *pag.* 45.
(*f*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 59.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 19 *Août*, 1569, *pag.* 60.

PHILIPPE III.

1569.

Ils s'en vengerent ſur la Grietenie qui appartenoit au frere de Viglius, & réduiſirent en cendres l'Abbaye de Weerd dans la Friſe. Ils deſcendirent dans l'Iſle d'Ameland, pillerent la maiſon de Pierre de Kamminga, entrerent dans l'Iſle de Ter Schelling, raſerent le Château du Comte d'Aremberg, & prirent le Droſſard & le Curé (*a*). Ces expéditions & les rançons qu'ils exigerent de deux flottes d'Amſterdam, l'une de quarante & l'autre de ſoixante voiles (*b*), leur firent donner le nom de *Gueux de Mer*. Enfin leur Amiral ayant raſſemblé ſes vaiſſeaux, vint aſſieger Delfszyl; mais Gaſper Robles, Seigneur de Billy, Amiral d'Amſterdam (*c*), arrivant avec la flotte Hollandoiſe, le força de de gagner la haute mer (*d*), & Jean de Broeck, l'un de ſes Capitaines, étant tombé entre les mains des Hambourgeois, fut pendu comme Pirate, malgré la Commiſſion de Guillaume, dont on diſputoit la légitimité. On prétendit que dans ſa qualité de Souverain d'Orange il n'avoit aucun droit ſur mer (*e*), quoiqu'il ſoutînt que le titre ſeul l'autoriſoit à faire la guerre ſur les deux élémens (*f*). Indépendamment de cette diſcuſſion il ſe fondoit ſur la réquiſition des principaux du Pays & ſur l'infraction des privileges.

Leur ſurnom de *Gueux de Mer.*

Cependant les Gueux de Mer avoient excité tant de plaintes par les ravages des côtes & les rançons qu'ils exigeoient de tous les vaiſſeaux qu'ils rencontroient ſans égard pour les Nations, que le Prince fut dans la néceſſité de faire arrêter Dolhain qui refuſoit de tenir compte des priſes qu'il faiſoit (*g*). Mais il paroît que ce ne fut qu'après le ravage des côtes de Friſe qui ſe fit au mois de Mars ſuivant, que ce Vice-Amiral perdit ſa Commiſſion. Le Prince n'étoit occupé qu'à pourſuivre ſes premiers avantages, & continuoit ſes

Guillaume fait arrêter ſon Amiral.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epiſt.* LXXXVII. *pag.* 537. *Epiſt.* LXXXIX. *pag.* 542.
(*b*) Bor *Liv.* V. *pag.* 208.
(*c*) Réſolut. de Holl. *du* 15 *Juin*, 1570, *pag.* 45. Grotii Annal. II. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 213.
(*d*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 59.
(*e*) Idem, *ibid.*
(*f*) Hooft *Liv.* V. *pag.* 218.
(*g*) Bor *Liv.* V. *pag.* 208.

correſpondances dans l'eſpérance de s'emparer de quelque place maritime (*a*). Les Négocians commençoient à lui fournir des fonds qu'ils faiſoient paſſer ſous prétexte de leur commerce, & ſe ſervoient d'un chiffre relatif à leurs affaires pour lui donner des nouvelles de tout ce qui ſe paſſoit. Le *Cuivre* déſignoit la Hollande; *l'Acier* la Gueldre; *l'Etaim* l'Overyſſel; Amſterdam étoit déguiſé ſous le nom de *Saturne;* la Haye ſous celui de *Jupiter; Apollon* indiquoit Delft; *Mercure* Leide; *Pluton* Alkmaar; *Titan* le Vlie; *Borée* le Texel; *Bronſvic* Embden; *Dillenbourg* Dantzic; *Weſel* Coppenhague; le Prince d'Orange étoit appellé *Martin Willemszoon;* le Duc d'Albe *Paul d'Alblas;* la Reine d'Angleterre *Henri Philipszoon;* Dideric de Sonoy *Daniel de Zante* ou *Nathanael de Kalkar;* Albert Hugtenbroek *Adolphe de Zon*, & ainſi des autres (*b*). Guillaume annulla dans ce même tems toutes les Commiſſions qu'il avoit données aux Armateurs, commit Jean Baſius, ſon Député, pour en expédier de nouvelles en ſon nom (*c*), & l'argent devenant plus néceſſaire pour l'exécution de ſes deſſeins, il chargea Dideric de Sonoy, par des Lettres datées du 7 Février, d'envoyer des Prédicans en Hollande & dans le Pays d'Utrecht (*d*) pour tirer de leurs Proſélytes les ſecours dont il ne pouvoit ſe paſſer. Le zéle de la religion & l'envie de ſe diſtinguer engagea la plûpart à des avances, mais peu conſidérables; les Négocians furent les plus généreux, dans l'eſpérance d'aſſurer leur navigation, & tous promirent des ſubventions plus fortes auſſitôt que le Prince paroîtroit à la tête d'une armée (*e*).

Marginalia: PHILIPPE III. — 1569. Ses manœuvres ſecretes dans ce Pays. — Il donne de nouvelles Commiſſions. — 1570.

XIII. Nouveaux débats ſur le Dixiéme.

Le Duc d'Albe de ſon côté preſſoit vivement les Etats de ſe déterminer ſur le dixiéme & le vingtiéme. Les Députés réſolurent enfin d'offrir deux cens ſoixante-onze mille florins pendant ſix ans (*f*), & pour en faciliter le recouvrement, ils demanderent la permiſſion d'établir de nouveaux

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epiſt.* LXXIII. *pag.* 509.
(*b*) L'Hiſt. de la Patr. *Tom.* VI. *Liv.* XXIII. *pag.* 311.
(*c*) Bor *Liv.* V. *pag.* 223.
(*d*) Bor *Liv.* V. *pag.* 224.
(*e*) Hooft *Liv.* V. *pag.* 210.
(*f*) Réſolut. de Hollande *en Mai & le 9 Juin*, 1570, *pag.* 35, 43.

PHILIPPE III.

1570.

Oppositions du Clergé d'Utrecht.

impôts : ce qui leur fut accordé (*a*) ; mais les difficultés que faisoient la plus grande partie des Provinces, arrêterent cette affaire. Le Clergé d'Utrecht soutenoit qu'il ne pouvoit consentir la demande sans une autorisation du Pape, & se fondoit sur la Bulle *In Cœna Domini* qui venoit d'être publiée sous l'autorité du Conseil Privé. Le Duc ne sçachant que ré-

Le Duc d'Albe irrité contre le Conseil Privé.

pondre, s'en prit à la Torre, Secrétaire de ce Tribunal, & piqué de la permission qu'il avoit signée d'imprimer la Bulle, le fit arrêter, l'interdit de ses fonctions pendant un an (*b*), & commit un de ses Secrétaires pour veiller à la Librairie, avec défenses de rien imprimer sans sa signature (*c*). On soupçonna Vargas d'être l'Auteur de ce nouvel Edit, & de s'être servi du célébre *Arias Montanus* pour le rédiger ; mais quoiqu'il dépouillât le Conseil Privé d'une partie de sa Jurisdiction, Viglius nous apprend que personne ne fut jaloux de

Et contre les Trajectins.

leur ouvrage (*d*). Les Trajectins cependant éprouverent la mauvaise humeur de Tolede : la garnison espagnole commettoit impunément de nouveaux désordres, & tiroit deux mille quatre cens florins par semaine des bourgeois. Maître Florent Thyn chargé des représentations des habitans, fit un grand nombre de voyages à Bruxelles, & même offrit jusqu'à cent quatre-vingt mille florins, au lieu de cent cinquante que la Ville payoit, pour obtenir que le Duc retirât ces troupes ; mais inutilement (*e*). Il fit au contraire assigner les Etats devant le Conseil Sanguinaire, pour rendre compte de leur conduite pendant les troubles de 1566 (*f*). Il leur reprochoit leur tolérance pour les Réformés, pendant que les Espagnols même faisoient l'éloge de la fermeté que ceux d'Utrecht avoient marquée contre Brederode & le Prince d'Orange (*g*). Les Etats répondirent que leur autorité étant bornée aux délibérations qui concernent les Finances, ils ne pou-

(*a*) Résolut. *du 19 Juin*, 1570, *pag.* 45.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXXII. *pag.* 507.
(*c*) Bor *Liv.* V. *pag.* 225.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXXIII. *pag.* 509.
(*e*) Bor *Liv.* V. *pag.* 208, 223, 229, 235.
(*f*) Viglius ad Hopper. *Epist.* XCII. *pag.* 547.
(*g*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXXII. *pag.* 508. *Epist.* CV. *pag.* 571.

voient

voient s'immiscer dans les émeutes sans empiéter sur les droits du Stadhouder, qu'au surplus ils s'étoient exactement conformés aux ordres & à l'exemple de la Gouvernante. Cependant le Duc d'Albe par une Sentence rendue en Juillet déclara les cinq Eglises d'Utrecht, les Nobles qui avoient signé le Compromis, les Bourgeois & les Citoyens d'Amersfoort, de Wyck-te-Duurstede & de Rhenen déchus du droit de députer aux Etats, & confisqua leurs privileges. Ils en appellerent au Roi, & députerent en Espagne Guillaume Veuzel, Doyen du Chapitre de Saint Pierre, qui soutint leurs droits avec la candeur, la décence & la fermeté qu'ils pouvoient désirer. Le Duc d'Albe permit au Magistrat d'exercer ses fonctions en attendant la décision de la Cour ; mais il lui défendit de convoquer les Etats.

Philippe III.

1570.

Leurs Privileges confisqués.

Ils en appellent au Roi.

Les nouveaux Pays-Bas, nom sous lequel on comprenoit les Provinces que l'Empereur Charles V avoit réunis à ses Pays héréditaires, furent reçus à se racheter du dixiéme & du vingtiéme. La Gueldre en fut quitte pour cinq cens cinquante mille florins ; la Frise pour cent vingt-huit mille ; il n'en coûta que quatre-vingt-quatorze mille à l'Overyssel, soixante mille à Groningue & aux Ommelandes, & dix mille Rixdaalers à Lingen (*a*). Les Trajectins se prétendant dans la même Classe, demanderent un abonnement ; mais le Duc s'opiniâtra à les traiter comme Pays héréditaires (*b*).

Quelques Provinces se rachetent du Dixiéme.

Utrecht refusée.

Le Tribunal Sanguinaire continuoit ses exécutions avec la même rigueur ; on venoit de brûler quatre Prêtres apostats qu'on gardoit depuis long-tems dans les prisons de la Haye (*c*), & ce spectacle avoit effarouché le peuple. Le Duc d'Albe voulant ramener les esprits, fit publier le 16 Juillet une Amnistie en faveur des hérétiques qui renonceroient à leurs erreurs ; mais il excepta les Prédicans, les Ministres, les Diacres, les Anciens des Eglises, ceux qui les auroient logés, qui auroient pris les armes, qui auroient signé la Confédération ou la Requête, les Régens ou Commandans

Nouvelles exécutions.

Nouvelle amnistie.

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 223.
(*b*) Viglii Comment. *pag.* 292.
(*c*) Bor *Liv.* V. *pag.* 225.

PHILIPPE III. des places, s'ils ne se présentoient dans le délai de six mois; mais personne n'osa se fier à sa parole, quoiqu'il renouvellât

1570. les délais à différentes reprises (*a*). Viglius avoit dressé le projet de cet Edit (*b*), & le Duc le limita au point que le

Plaintes de Viglius contre le Duc d'Albe. Président écrivit en Espagne que la dureté du Ministere faisoit regarder le Roi comme un Prince severe, & même cruel, par des peuples accoutumés à plus de douceur (*c*).

Arrivée d'Anne d'Autriche. Sur ces entrefaites Anne d'Autriche, fille de Maximilien II, promise à Philippe, arriva dans les Pays-Bas. Le

Attention de Guillaume pour elle. Prince d'Orange sçachant qu'elle devoit s'embarquer à Vlissingue, défendit à ses Armateurs d'inquiéter sa flotte, & le vent lui fut si favorable qu'elle arriva en quinze jours de

Députations & présens des Provinces. navigation aux côtes d'Espagne (*d*). Les Députés des Provinces la complimenterent à son passage, & chacune lui fit son présent (*e*). Ceux de Hollande qui la joignirent à Nimegue, lui offrirent vingt-neuf mille livres, les autres à proportion. Le Duc d'Albe fit employer cet argent en tapisseries ou autres ameublemens aux armes des Provinces (*f*), & le Roi leur écrivit des lettres de remerciment qu'il leur fit remettre par le Gouverneur (*g*).

XIV. Nouveau dessein de Guillaume sur la Nordhollande, la Zeelande, &c. Le nombre des Réformés augmentoit tous les jours, & surtout dans la Nordhollande. Guillaume qui connoissoit leurs forces, étoit persuadé qu'il n'avoit besoin que d'une place d'armes pour décider la révolution; mais toutes les Villes craignoient également de devenir le théâtre de la guerre & l'objet de la vengeance des Espagnols. Il forma différens projets sur Vlissingue, sur Enkhuizen, sur Hoorn, sur Medenblik, sur Dordrecht, sur la Brille, sur Delft & sur Rotterdam. Sonoy rassembloit des troupes, & faisoit équiper des vaisseaux à Breme dans l'espérance de gagner le Magi-

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 230. Viglius ad Hopper. *Epist.* CIII. *pag.* 567. *Epist.* CVIII. *pag.* 573.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXVIII. *pag.* 498.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* LXXXII. *pag.* 524.
(*d*) Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 143.
(*e*) Bor *Liv.* V. *pag.* 225, 233.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Juill. pag.* 51.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 16 *Février, du* 19 *Avril*, 1571, *pag.* 10, 29.

ſtrat d'Enkhuizen ; mais il ne put y réuſſir, & le Conſeil s'opiniâtra à demeurer neutre (*a*). Celui d'Embden fit manquer une entrepriſe ſur Vliſſingue, en enlevant le canon des vaiſſeaux que Poppon Ufkens avoit aſſemblés dans l'Ems (*b*). Richard Nicolaszoon, Prédicant d'Enkhuizen, & Jean Nicolaszoon Sloot, depuis Bourgmeſtre d'Edam, négocioient avec les habitans de Hoorn & de Medenblik ; mais ils ne purent les déterminer que l'année ſuivante, & cependant le ſecret fut gardé inviolablement. Les deſſeins ſur la Brille & ſur Delft manquerent par l'interception des lettres que Jean Giſelbertszoon Koonig écrivoit à ſon pere & à ſon oncle, & s'étant laiſſé prendre, il fut depuis brûlé à Bruxelles (*c*). Le Prince conduiſoit par lui-même un projet qui devoit le rendre maître de Deventer. Pluſieurs bourgeois avoient promis d'ouvrir les portes pendant une nuit : il s'étoit mis en chemin avec Louis de Naſſau ſon frere ; mais les neiges qui tomberent, & la pluye qui ſuccéda, les forcerent de s'arrêter. Ce contretems donna moyen à Pacheco de ſe ſaiſir de pluſieurs Conjurés ſur de ſimples ſoupçons ; mais quoiqu'il y eût des femmes dans le complot, & que pluſieurs fuſſent appliquées à la torture, il ne put jamais tirer aucune certitude de l'entrepriſe (*d*).

Philippe III. — 1570. — Manqués.

La fortune plus favorable ſur mer ſecondoit les efforts des Armateurs, & les ſuccès augmentoient leurs forces. Guillaume ſe voyant en état d'hazarder des deſcentes, réſolut d'en profiter pour ſe ſaiſir d'une place maritime. Dans ce deſſein il ſongea à diſcipliner ſa Marine, & lui donna un Amiral ſur lequel il pût ſe repoſer. Il jetta les yeux ſur Gilain de Fiennes, Seigneur de Lumbres, & le nomma Capitaine Général à la place de Dolhain (*e*). Il lui défendit d'inquiéter les vaiſſeaux des autres Nations, & ne lui permit d'attaquer que ceux du Duc d'Albe & de ſes Partiſans. Il régla le

Réglement ſur ſa Marine.

Création d'un nouvel Amiral.

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 227.
(*b*) Hiſt. de la Patr. *Tom.* VI. *Liv.* XXII. *pag.* 320.
(*c*) Sentenc. du Duc d'Albe. *pag.* 244.
(*d*) Reyd. *Liv.* I. *pag.* 5.
(*e*) Voyez ſa Commiſſ. *dans* Bor *Liv.* V. *pag.* 233.

PHILIPPE III. 1570.

partage des prises en trois lots, dont le premier devoit être remis à Jean Basius, son Député ; le second au Capitaine pour entretenir & munir son vaisseau ; le troisiéme à l'équipage, & l'Amiral étoit autorisé à prélever un dixiéme sur la totalité. Ce Réglement encouragea si bien les gens de mer que Lancelot de Brederode, Adrien Menning, & Albert Benningerhof enleverent plus de vingt bâtimens dans le Vlie pendant le mois de Septembre. Sonoy se servit du artifice qui ne fait pas honneur à sa probité. Informé du départ d'un bâtiment d'Anvers richement chargé pour l'Italie, il traita avec Gilliszoon, par le ministere de Jean Bethjanszoon & Jean Koenenszoon, Notaire d'Amsterdam, & promit deux mille florins au Capitaine qui s'engagea de lui livrer en mer son bâtiment. Le marché exécuté, celui-ci le conduisit à la Rochelle & le vendit pour la moitié de sa valeur. Louis, Comte de Nassau, s'étant trouvé dans cette Ville, se fit donner la moitié au nom de Guillaume, & le reste fut morcellé en tant de parties que Sonoy ne retira que six cens cinquante florins pour le prix d'un marché si condamnable (*a*). Nicolas Ruikhaver & Jean Jeanszoon Van der Nyenbourg firent un coup plus important entre Anvers & Bois-le-Duc. Ils enleverent le coche d'eau de ces Villes, dans lequel ils trouverent, outre un grand nombre de marchandises de prix, quatre mille cinq cens Rixdaalers en especes (*b*).

Prises considérables.

Inondation.

Ces pertes qui ruinoient le commerce, furent suivies d'un malheur qui causa une consternation générale sur toutes les côtes. Un vent de Nord-ouest éleva la mer avec tant de violence le 1 Novembre, que les Ecluses & les Digues furent emportées en différens endroits. Le Zyp ne pouvant contenir les eaux qui refluoient contre son cours, creva le Diemerdyk en différens endroits ; la campagne fut inondée, & les caves & magasins submergés. Les Isles de Zeelande subirent le même sort : la ville d'Utrecht ne fut pas épargnée ; plus de vingt mille habitans périrent dans la Frise & dans l'Oostfrise. Robles, Seigneur de Billy, qui commandoit à Gro-

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 237.
(*b*) Sentenç. du Duç d'Albe *pag.* 241, 242, 245.

ningue, secourut avec tant de zéle les malheureux qui, refugiés sur des hauteurs, disputoient leur vie contre le froid & la faim, qu'ils furent presque tous sauvés par sa diligence, & ce service important lui acquit le cœur des peuples qui l'avoient méprisé jusqu'alors (*a*). Cette inondation étant arrivée le jour de Tous les Saints, les Moines ne manquerent pas de prêcher qu'ils avoient pris le jour de leur Fête pour venger les injures qu'on avoit faites à leurs Images. Il est certain que les Pays-Bas n'avoient pas souffert de pareille désolation (*b*). La côte septentrionale de l'Océan s'en ressentit jusques dans le Danemarc, & l'on fait monter le nombre des hommes qui périrent, à plus de cent mille (*c*).

Philippe III. 1570.

Des Armateurs arrêtés dans l'Oostfrise.

Les Armateurs ne furent pas à l'abri de ces malheurs; plusieurs de leurs vaisseaux échouerent dans l'Ems, & le Comte d'Embden les arrêta, sous prétexte que le Duc d'Albe l'avoit dénoncé au Ban de l'Empire comme Protecteur des Pirates. Peu après il les rendit à Dideric Volkertszoon Kornhert que le Prince envoya pour les réclamer; mais il retint Guillaume de Blois, dit Treslong, sous prétexte que Roobol, son Lieutenant, avoit commis quelques hostilités dans ses Etats. Ce Seigneur ayant obtenu la liberté de sa personne, sous caution qu'il ne sortiroit pas de la Ville sans une permission du Comte, & ne pouvant obtenir qu'on examinât son affaire en Justice réglée, s'échappa, après avoir protesté par un Acte qu'il laissa, de comparoître à la premiere citation, & rejoignit le Prince d'Orange (*d*).

Louvestein surpris par un Marchand de bœufs.

La valeur féroce d'un simple Marchand de bœufs lui mérite bien une place dans l'Histoire. Herman de Ruiter s'étant muni d'une Commission du Seigneur de Berghen, osa surprendre seul le Château de Louvestein, poste important situé sur la pointe du Bommelerwaard. Il s'introduisit dans la place sous un habit de Moine, se saisit du Gouverneur,

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 238.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CVIII. *pag.* 597.
(*c*) Hooft *Liv.* VI. *pag.* 217.
(*d*) Bor *Liv.* V. *pag.* 238, 246.

PHILIPPE III. & fit entrer vingt-quatre soldats, à l'aide desquels il désarma la garnison. Le Duc d'Albe informé de l'action, chargea Lorenzo Perea de le chasser. L'Espagnol l'ayant investi, le fit sommer à son arrivée ; mais Ruiter ayant fait jurer à sa troupe de se défendre jusqu'à l'extrêmité dans l'espérance du secours que Berghen devoit lui mener, refusa d'ouvrir les portes, & l'obligea de faire jouer le canon. La bréche étant faite, les Espagnols emporterent la place au premier assaut. Ruiter se retira dans une tour intérieure dont il défendit long-tems l'entrée avec une épée à deux mains ; mais enfin accablé de lassitude & du nombre, il mit le feu aux poudres qu'il avoit préparées & se fit sauter avec les assaillans. Les Espagnols ayant trouvé sa tête, la firent clouer à la potence de Bois-le-Duc ; deux ses camarades furent roués, les autres pendus à la grande tour du Château (*a*).

1570.

Fausse allarme du retour de Granvelle.

Sur la fin de l'année on fit courir le bruit que Granvelle revenoit dans les Pays-Bas ; cette nouvelle étoit mandée de tant de côtés que Viglius même en écrivit en Espagne (*b*). Cependant elle s'évanouit d'elle-même, & les Politiques jugerent qu'elle n'avoit été répandue que pour découvrir la disposition des peuples.

XV. Desseins de Guillaume sur plusieurs places.

1571.

Le Prince d'Orange sollicitoit du secours chez tous les Princes, & quel que fût le succès de ses entreprises, il espéroit toujours de se saisir d'une place d'armes. Les Gueux de leur côté cherchoient à se rendre maîtres d'un port sur les côtes des Pays-Bas. C'étoit le seul moyen de contenir leurs matelots & leurs soldats, que la vie errante & licencieuse avoit rendu sauvages. Ils ne connoissoient plus les ordres des Commandans ni du Prince ; la force leur tenoit lieu de loix & fondoit leurs droits. Chaque Officier se détachant de la flotte, faisoit des courses pour son compte, & ne respectoit aucune Nation, pas même les amis, quand il les rencontroit. On ne pouvoit réprimer la licence qu'en les rassemblant dans un lieu où l'autorité pût donner de la vigueur à la discipline.

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 239. Meteren *Liv.* III. *fol.* 67.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXX. *pag.* 601.

Guillaume tentoit tous les moyens qu'il imaginoit pour parvenir à son but (*a*). Il traitoit avec Jacques de Duivenvoorde, Seigneur de Warmond, avec Otton d'Egmond, Seigneur de Keenenbourg, avec celui de Benthuizen & quelques autres Nobles, pour les engager à lui livrer leurs Châteaux ; il s'efforçoit de gagner les principaux habitans des Villes. Reignier Kent sollicitoit le Magistrat d'Amsterdam de se déclarer pour le Prince ; Sonoy & Hugtenbroek faisoient leurs efforts auprès des Trajectins, & le premier travailloit avec d'autant plus de zéle qu'il étoit piqué personnellement contre le Duc d'Albe qui avoit voulu s'assurer de sa personne par le ministere du Duc de Cleves (*b*). Les Trajectins long-tems molestés par une garnison nombreuse qui s'étoit logée dans le Château de Vredenbourg, avoient enfin obtenu à force d'instances d'être délivrés d'une partie, que le Duc d'Albe avoit distribuée dans Alkmaar, dans Delft, dans Leide & dans la Brille : ensorte que l'occasion paroissoit favorable pour commencer une révolte : mais le Sénat s'étant opposé à l'établissement du dixiéme, le Duc prit le prétexte de dix-huit mois de paye qu'on devoit aux Espagnols pour les renvoyer dans la Ville, & les loger à discrétion. Le retour des troupes obligea les bourgeois de dissimuler : le Magistrat ne cessoit de présenter requête sur requête pour s'en débarrasser ; mais le Duc, loin de se prêter à leur demande, enjoignit de rapporter les Manifestes & privileges de la Ville, & donna ses ordres aux soldats pour contraindre les Bourgmestres en cas de refus (*c*). Un procédé si dur augmentoit la haine contre le Gouverneur, & redoubloit l'affection pour Guillaume ; mais l'impuissance & la crainte étouffoient leurs sentimens. Les émissaires du Prince s'efforçoient d'envenimer les esprits par leurs discours & par les libelles dont ils inondoient la Ville : le désespoir étoit poussé au point que quelques citoyens avoient résolu de mettre le feu à leurs propres maisons, pour favoriser l'entrée de

Fermentation dans Utrecht.

Les habitans portés pour Guillaume.

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 241.
(*b*) Bor *Liv.* V. *pag.* 242.
(*c*) Bor *Liv.* V. *pag.* 243, 246, 252. *Liv.* VI. *pag.* 259.

Philippe III. 1571.

Guillaume, en cas qu'il vînt à paroître ; mais il n'étoit pas en état de rien entreprendre, & les bourgeois n'osoient se déclarer sans lui (*a*).

Nouveaux succès des Gueux de mer.

Les Gueux de Mer enleverent dans le mois de Mars une escadre de trente vaisseaux marchands aux environs du Texel, & les rançonnerent, sans excepter ceux qui montroient des sauvegardes de Louis de Nassau (*b*). Une autre escadre surprit Monnikendam, pilla la ville & l'abandonna (*c*). On craignoit pour l'Isle de Walcheren menacée par cinquante bâtimens qui se tenoient dans les Dunes. Les Magistrats effrayés du voisinage, solliciterent le Seigneur de Wakkene, Gouverneur de Zeelande de la part du Roi, de veiller à la sûreté des Isles (*d*) ; mais leur frayeur se dissipa par le départ des Pirates, & d'un autre côté l'Amiral Boshuizen surprit dans l'Ems quelques vaisseaux du Prince.

Leurs pertes.

Négociations infructueuses de Guillaume.

Ces pertes, quoique légeres, & plus encore le défaut de réussite de ses différens projets, persuadoient à Guillaume qu'il ne pouvoit avec ses forces seules résister au Duc d'Albe, soutenu par la puissance de l'Espagne. Il envoya dans le Nord Dideric Sonoy, Herman de Meere, & Jean de l'Ecluse, avec ordre de concerter leurs démarches avec l'Ambassadeur de France à la Cour de Danemarc. Ces Envoyés furent bien reçus en apparence ; mais le Monarque venoit de conclure un Traité de Commerce avec les Espagnols. Il faisoit équiper une flotte pour assurer la navigation de la Mer Baltique contre les Pirates, & le Roi leur répondit qu'il ne pouvoit, dans les circonstances où se trouvoit sa Couronne, prendre aucun engagement avec le Prince d'Orange. Ils passerent delà à la Cour de Stockholm, où ils eurent la même réponse, sous prétexte des anciens Traités avec l'Espagne qu'on ne pouvoit violer (*e*).

En Danemarc.

En Suede.

Fausses appa-

La Reine Mere de France donnoit quelque espérance à

(*a*) Hooft *Liv.* VI. *pag.* 223.
(*b*) Bor *Liv.* V. *pag.* 242.
(*c*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 59.
(*d*) Registr. du Conseil de Middelb. *du* 21 *Avril*, 1571, *fol.* 88.
(*e*) Bor *Liv.* V. *pag.* 241.

Louis

Louis de Nassau qui se trouvoit alors à la Rochelle. Les bruits qui couroient qu'Isabelle, sa fille, étoit morte empoisonnée, l'avoient indisposée contre Philippe. Elle manda le Comte à la Cour, & lui promit d'envoyer une armée dans les Pays-Bas sous les ordres de Coligny ; mais la suite fit voir que ce n'étoit qu'un leure pour attirer à Paris ce Chef des Huguenots, dans le dessein de s'en défaire (*a*). Nassau profita cependant de son séjour pour lier une intrigue avec l'Angleterre qui porta ses fruits dans la suite. Elisabeth avoit envoyé en France François Walsingham pour négocier son mariage avec Henri, Duc d'Anjou, frere de Charles IX, & Medicis paroissoit s'y prêter ; mais les deux Reines ne cherchoient qu'à s'amuser sans intention de conclure. La premiere se proposoit de suspendre les instances de ses sujets qui la pressoient de choisir un Mari ; la seconde vouloit tromper les Huguenots, & toutes les deux se réservoient le prétexte de la différence des religions, pour rompre la négociation quand il seroit tems (*b*). Le Comte de Nassau saisit l'occasion pour sonder les intentions d'Elisabeth, & l'engager à s'allier avec les Allemands, pour chasser les Espagnols des Pays-Bas. Il offroit de partager leurs dépouilles entre la France, l'Angleterre & Guillaume (*c*). On cédoit à Medicis la Flandre & l'Artois ; on promettoit aux Anglois la Hollande & la Zeelande, & Guillaume se contentoit du Brabant & des Provinces qui dépendoient autrefois de l'Empire (*d*) ; mais Elisabeth n'osoit encore se déclarer contre l'Espagne, quoiqu'elle fût informée des intelligences que le Duc d'Albe entretenoit avec ses ennemis dans l'Ecosse (*e*).

PHILIPPE III.

1571.

...rences de secours de la part de la France.

Projet de Ligue avec la Reine d'Angleterre.

XVI.

Débats de ceux de Hollande avec le Duc d'Albe pour des subsides.

La Hollande étoit alors occupée à réparer les dommages qu'elle avoit soufferts de l'inondation précédente, ce qui ne pouvoit s'exécuter sans de grandes dépenses. Les Etats présenterent une Requête pour obtenir un délai des deux

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 258. Discours sur la Vie de Catherine de Medicis *pag.* 75.
(*b*) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 303.
(*c*) Walsingham Lettr. XCVIII, XCIX, C. *pag.* 136, 140, 143.
(*d*) Walsingham Lettr. C. *pag.* 143.
(*e*) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. *Tom.* VI. *Liv.* XVII, *pag.* 314.

PHILIPPE III.

1571.

cens soixante-douze mille florins qu'ils avoient promis (*a*). Non-seulement le Duc la rejetta; mais même il refusa d'entendre les représentations de ceux qui avoient le plus souffert (*b*), & demanda soixante-douze mille florins d'augmentation pour armer contre les Pirates. Les Villes le refuserent à leur tour : ensorte qu'il fut contraint de se contenter de neuf mille deux cens quarante-sept florins, & d'armer un vaisseau & deux chaloupes (*c*) ; il obtint cependant peu après dix-huit mille florins qu'il extorqua pour le payement des matelots (*d*).

Il insiste de nouveau sur le Dixiéme.

La difficulté de ces recouvremens le fit appercevoir que les abonnemens produisoient moins que le dixiéme, & lui firent prendre la résolution de profiter de l'échéance des deux ans qu'il avoit accordés, pour l'établir en nature du consentement des Etats-Généraux. Il assembla le Conseil, & pour le mettre de son côté, il lui représenta le danger des abonnemens qui mettoient le peuple au fait des sommes qu'il payoit, déclara que le Roi vouloit établir ses Finances sur le même pied qu'elles étoient en Espagne, & qu'il lui reprochoit de n'avoir pas encore assis le dixiéme & le vingtiéme. Il ajouta qu'il supprimeroit en même tems les droits établis sur les denrées & les assises, sauf à s'indemniser du produit par une taxe sur les terres & sur les maisons (*e*). Le Conseil observa d'abord qu'il seroit imprudent d'abolir les impôts ausquels le peuple étoit accoutumé, avant d'assurer aux Etats un autre moyen de retirer les sommes qu'ils étoient obligés de payer annuellement, & se déclara nettement contre l'introduction du dixiéme. Viglius allegua qu'il étoit à craindre que les Villes importunées par tant d'instances, ne refusassent de payer le second centiéme, qui n'avoit été consenti que sous la condition du rachat, objet qui montoit à plus de quatre millions. Ce terme de condition révolta

Oppositions du Conseil.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 12 *Décemb.* 1570, *pag.* 99.
(*b*) Résolut. de Holl. *de* 1571, *pag.* 10.
(*c*) Résolut. de Holl. *de* 1571, *pag.* 23, 27, 35, 38.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 11 *Septemb.* 1571, *pag.* 70, 72.
(*e*) Viglii Comment. *pag.* 295, 296.

la fierté de l'Espagnol, qui d'ailleurs étoit outré de ce que le Président osoit le contredire (*a*). Il le tira à part & lui avoua qu'il pensoit comme lui ; mais qu'il étoit important pour des raisons particulieres que le Public l'ignorât. Un discours pareil surprit Viglius, qui soupçonna bientôt que le Duc vouloit l'empêcher de combattre ouvertement son avis, dans le dessein de faire passer le dixiéme & le vingtiéme, sans parler du second centiéme & se réserver le droit de faire valoir l'ancien consentement, quand l'un & l'autre seroient établis (*b*). Cependant le Gouverneur s'imagina de déterminer le Conseil, en ajoutant quelques modifications dans l'Edit, & le fit publier le 31 Juillet, sans le consulter davantage (*c*). Le Magistrat d'Amsterdam protesta contre la signification qui lui fut faite, & le Duc d'Albe en conçut tant d'indignation qu'il cita la Ville devant la Cour de Hollande, & fit condamner les Bourgmestres à une amende de vingt-cinq mille florins (*d*). La Ville répondit par un appel au Conseil de Malines qui renvoya l'affaire devant le Duc ; mais il n'osa se charger de la décider, & pour-lors elle demeura dans ces termes (*e*). Les Provinces quoique pressées par leurs Stadhouders, différoient la publication sous plusieurs prétextes (*f*). Les Etats de Hollande firent une Députation pour demander instamment d'être autorisés à continuer la perception des impôts ordinaires, sans lesquels la Province ne pouvoit acquitter les rentes dont elle étoit chargée, & requérir l'abolition du dixiéme. Le Duc répondit qu'ayant une fois consenti le dixiéme, ils ne pouvoient reculer (*g*). Ils répliquerent » que leur consentement n'étoit que conditionnel, » & que le Duc avoit promis de n'en faire usage que lorsque » les autres Provinces auroient acquiescé à sa demande ; que » la Gueldre, l'Overyssel & quelques autres jouissoient en-

Publication de l'Edit.

Débats avec Amsterdam.

Avec les Etats de Hollande.

(*a*) Viglii Comment. *pag.* 297, 298.
(*b*) Viglii Comment. *pag.* 299, 300.
(*c*) Viglii Comment. *pag* 301, 302, 303. Bor *Liv.* VI. *pag.* 248.
(*d*) Apolog. de Guill. I. *pag.* 84.
(*e*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 250.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 11, 29 *Août*, 1571, *pag.* 60, 63, 68.
(*g*) Résolut. de Holl. *de* 1571, *pag.* 83, 98. Bor *Liv.* VI. *pag.* 251.

PHILIPPE III. 1571.

» core de leurs abonnemens, & qu'ils se flattoient qu'il n'a» buseroit pas d'une complaisance à laquelle ils s'étoient li» vrés sur sa parole » (*a*). Le Duc d'Albe résolu de l'emporter, répondit avec colere qu'il ne leur auroit pas donné d'audience, s'il eût sçu que les ordres du Roi n'étoient pas exécutés (*b*), & leur ordonna de se retirer. Les Etats, sur le rapport de leurs Députés, craignant la sévérité du Duc, formerent un Arrêté, dont nous rapporterons les termes. » Les » Etats, après avoir fait attention aux circonstances des tems » & à la maniere d'agir & de procéder de son Excellence, » au sujet du dixiéme & du vingtiéme, & ne sçachant plus » de moyen d'en arreter l'exécution, n'ont par la pluralité » de voix sçu prendre d'autre résolution à cet égard » (*c*). Depuis cet Arrêté on ne parla plus de cette affaire; mais elle occupa vivement la Cour jusqu'au printems suivant (*d*). Non-seulement les Provinces, mais leurs Stadhouders & les Officiers du Conseil d'Etat & des Finances, s'opposerent à l'enregistrement de l'Edit & les emportemens du Duc ne gagnerent rien sur leur fermeté. Tolede de son côté persista opiniâtrement dans son sentiment, & refusa un délai de deux mois que Viglius demandoit avec empressement (*e*). Il répondit aux instances du Président qu'il avoit déclaré que le Roi ne vouloit plus entendre parler de cette affaire, lui reprocha qu'il manquoit de respect, & le menaça d'informer Sa Majesté de sa conduite. Viglius fut assez ferme pour lui répondre : » que si le Roi prêtoit une oreille à ses plaintes, » il écouteroit sa justification de l'autre, & qu'après tout sa » vieille tête ne valoit pas la peine qu'il la rachetât au prix » de son honneur & de son devoir ». Le Duc d'Albe répliqua que le commandement lui appartenoit, à lui l'exécution, & qu'il sçauroit trouver le moyen de se faire obéir. Le Conseil s'étant séparé, Tolede appella Don Frederic son fils, Vargas

Leur Arrêté.

Oppositions véhémentes contre le Dixiéme.

Fermeté de Viglius.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 5, 24 *Novemb.* 1571, *pag.* 92, 100.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 24 *Novemb.* 1571, *pag.* 101.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 7 *Décemb.* 1571, *pag.* 103.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLIV. *pag.* 643. *Epist.* CXLIX. *pag.* 652.
(*e*) Viglii Comment. *pag.* 304, 305, 306. Viglius ad Hopper. *Epist.* CXLVI. *pag.* 649.

& quelques autres qui lui étoient dévoués, & se plaignit amérement du Président ; mais la dispute devenue publique, confirma les Députés dans leurs oppositions (*a*), & le Duc désesperant de réduire le Conseil, chargea le Baron de Noirkarmes d'ajouter des adoucissemens capables de faire passer le dixiéme. Ce travail fut encore corrigé par le Conseil qui le réduisit de façon qu'il ne portoit plus que sur les marchandises qui subsistent jusqu'à ce qu'elles soient employées ; & malgré ces modifications les Députés des Etats-Généraux qui se trouvoient encore à Bruxelles, rejetterent l'Edit.

Philippe III.

1571.

Le Duc d'Albe menace d'user de force.

Le Duc furieux de se voir ainsi ballotté, menaça d'employer la force pour faire valoir l'autorité royale, & en cas de refus de nommer des Receveurs, & délivrer des commissions aux Espagnols & aux Italiens. Ce coup jetta tout le monde dans la consternation. Non-seulement Viglius, Barlaimont & le Duc d'Aarschot redoublerent leurs instances ; mais Don Frederic même se joignit à leurs prieres pour parer le coup. Rien ne put changer la résolution du fier Espagnol (*b*), & les ordres furent expédiés en conséquence. Sur ces entrefaites les Spéculateurs, espece d'oisifs, dont les réflexions enveniment souvent les idées des Ministres, & leur fournissent des expédiens qu'ils n'auroient osé concevoir, répandirent le bruit que le Duc avoit résolu d'établir le dixiéme à Bruxelles, bien assuré que les Provinces ne pourroient refuser de suivre l'exemple de la Capitale. Le Gouverneur profita de l'ouverture, & se servant d'une lettre où le Roi lui mandoit qu'il vouloit qu'on établît le dixiéme (*c*), il envoya chercher le Magistrat, & lui enjoignit de l'exiger au commencement de l'année suivante. Les Officiers de Ville obéirent ; mais les Bouchers, les Boulangers, les Brasseurs & tous les Marchands nécessaires fermerent boutique (*d*). Le murmure devint général : on crioit hautement que l'Espagnol avoit juré la ruine de la Ville. Tolede s'imaginant en

Révolte à Bruxelles.

1572.

(*a*) Viglii Comment. *pag.* 307, 308.
(*b*) Viglii Comment. *pag.* 309, 314.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXXIX. *pag.* 616. *Epist.* CXXXI. *pag.* 619.
(*d*) Viglii Comment. *ubi supra. pag.* 312.

imposer par la terreur, ordonna d'arrêter les plus mutins, commanda au bourreau de planter dans les rues des potences de douze pieds de hauteur & fit prendre les armes à la garnison. Pendant que Don Frederic son fils dressoit les Sentences chez Viglius (*a*), l'arrivée d'un courier lui apprit que les *Gueux de Mer* avoient surpris la Brille. Ce coup important qui sauva la liberté des Pays-Bas, & fut la pierre fondamentale de la République, demande un détail plus circonstancié.

XVII. Combat de mer entre Treslong & Rol.

Guillaume de Blois de Treslong étoit en croisiere aux bouches de la Zuiderzee, & les glaces l'obligerent de ranger la côte de Wieringen, où il fut arrêté jusques au mois de Mars. Les habitans tuerent dans une nuit dix-sept de ses soldats, qui étant descendus à terre avoient commis quelque désordre dans l'Isle, & l'impossibilité de s'éloigner le porta à accommoder cette affaire en promettant aux Ilotes qu'il ne chercheroit pas à venger la mort de ses gens. Mais cette avanture ayant fait du bruit, le Comte de Bossu envoya Jean Simonszoon Rol avec quatre Compagnies pour attaquer le vaisseau à la faveur des glaces. Ce Capitaine somma Treslong de se rendre, & celui-ci répondant qu'il n'avoit que de la poudre & du plomb à lui donner, le salua de ses bordées. Rol se préparant à l'attaque, rassembla des traînaux, & postant ses soldats derriere, à mesure qu'ils avançoient, fit un feu terrible sur le vaisseau qui lui répondit de tout son canon chargé à cartouche, & le força de se retirer après avoir perdu bien du monde. Mais Treslong réfléchissant que les Espagnols reviendroient mieux accompagnés, fit travailler son équipage à rompre les glaces, & passa en Angleterre.

Les Gueux de Mer congédiés des ports d'Angleterre.

Il trouva la flotte rassemblée sur un ordre d'Elisabeth qui, dans la crainte de fournir au Duc d'Albe un prétexte de secourir Marie, Reine d'Ecosse, avoit interdit ses ports aux Gueux de Mer (*b*). Jacques Simonszoon de Ryk arriva le lendemain. Cet homme, l'un des plus riches Négocians

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 262. Apolog. de Guill. I. *pag.* 86.
(*b*) Walsingham Lettr. CXXXVII. *pag.* 203. Lettr. CXXXVIII. *pag.* 212. Lettr. CXXXIX. *pag.* 213. Grotii Annal. II. Petit *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 213.

d'Amsterdam, ayant été banni à l'occasion des derniers troubles, avoit armé à ses frais le vaisseau qu'il montoit, & dédaignant le métier de Pirate, il représenta à l'Amiral qu'il n'étoit pas né pour écumer la mer & qu'il devoit former quelque entreprise plus glorieuse & plus utile à sa Patrie (*a*).

Lumey nommé Amiral.

Guillaume, Comte de la Mark, Seigneur de Lumey, avoit été pourvu de cette place (*c*), quoiqu'Allemand du chef de Jean de la Mark son pere; mais le Prince le réputoit Hollandois à cause de Marguerite de Wassenaar sa mere (*b*).

Leur dessein de s'emparer d'un port.

Les discours de Simonszoon releverent le courage de ces Avanturiers qui résolurent dans un Conseil général de se procurer une retraite indépendante, & jetterent les yeux sur Enkhuizen ou quelqu'autre Ville du Quartier du Nord. La flotte étoit de vingt-quatre vaisseaux de différentes grandeurs, & tira droit au Texel, dans le dessein de combattre la flotte espagnole, en cas qu'elle se présentât. Lumey prit sur la route deux bâtimens de cette Nation, dont il augmenta ses forces; mais le vent qui le portoit au Nord, ayant changé, & la mer augmentant, il fut contraint d'entrer dans la Meuse pour éviter la tempête, & sur la nouvelle que la Brille étoit sans garnison, il résolut de tenter fortune. Marinus Brandt & Daam qui connoissoient ces mouillages prirent la tête; les vaisseaux suivirent, & le 1 Avril à deux heures après midi ils carguerent les voiles & jetterent les ancres à la tête de la Brille.

La flotte arrive devant la Brille.

Les habitans surpris de voir ce grand nombre de bâtimens, les prirent pour une flotte marchande; Jean Pieterszoon Koppestok, Maître du Bacq de la Brille, qui revenoit de Maaslandsluis, les reconnut le premier. Les passagers effrayés du seul nom des *Gueux de Mer*, forcerent le Pilote de rebrousser chemin; mais Koppestok qui n'avoit rien à perdre, monta dans son esquif, & vint à bord du vaisseau de Treslong. Ce Capitaine dont le pere avoit été Baillif de la Brille, le connoissoit & le présenta à l'Amiral, en l'assurant qu'il étoit homme à leur rendre service. Lumey

(*a*) Hooft *Liv.* VI. *pag.* 228.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 264.
(*c*) Goudhoev. Chron. *pag.* 138.

PHILIPPE III.

1572.

l'envoya dans l'instant à la Ville pour annoncer sa venue, & Treslong lui donna son anneau que le Magistrat connoissoit, pour garant des propositions dont il étoit chargé. L'Envoyé étant introduit, assembla le Conseil, exposa qu'il arrivoit de la part de Lumey & de Treslong, pour les assurer qu'ils venoient les affranchir du dixiéme & de la tyrannie d'Espagne, & les prier de députer à la flotte, sous parole de ne faire ni mal ni violence à personne. Jean Pieterszoon Nikker, premier Bourgmestre, lui ayant demandé le nombre des soldats qui montoient la flotte, Koppestok répondit sans réflexion qu'ils étoient cinq mille, & ce mot dit au hazard détermina pour la députation; mais personne n'osoit accepter la commission. Enfin l'Envoyé persuada à deux citoyens de le suivre. Cependant Lumey s'impatientant s'étoit avancé à une maison entre la Ville & le risban, d'où il fit sommer le Conseil de le recevoir de gré, s'il vouloit éviter qu'il entrât de force. Le Magistrat reprit la délibération: Nikker opina le premier pour ouvrir les portes; Nicolas Jeanszoon Koekebakker fut de même avis, & le reste suivit. Cependant les bourgeois ne pensoient qu'à se sauver du côté du Sud, & Lumey s'en étant apperçu, détacha Treslong avec une troupe déterminée pour s'emparer de cette porte. Celui-ci rencontrant Jean de Duivenvoorde, Receveur, le força de rentrer, rompit la porte à coup de haches & s'en rendit maître. Lumey de son côté ayant mis le feu à celle du Nord avec des fagots & des cables goudronnés, & Roobol ayant achevé de l'enfoncer avec le mat d'un vaisseau, entra dans la Ville. Ainsi les Gueux de Mer au nombre de deux cens cinquante surprirent l'une des plus importantes places des Pays-Bas, & s'y fortifierent de façon qu'il ne fut plus possible de les déloger. L'on regrette avec raison la négligence des *Auteurs Contemporains* qui ne nous ont pas laissé une liste exacte de ces braves Fondateurs de la République; on trouve seulement les noms de Guillaume, Comte de la Mark, Seigneur de Lumey, de Bertold Entes de Mentheda, Sous-Amiral, de Guillaume de Blois de Treslong, de Corneille Gerlofszoon Roobol, de Jacques Simonszoon de Ryk,

La Ville sommée.

Et emportée.

La Brille devenue la pierre fondamentale de la République.

Noms des principaux Fondateurrs.

Philippe III.

1572.

Ryk, de Manricus Brand, du Capitaine Daam, de Dideric Duivel, de Jacques Cabeliau, de Guillaume le Comte de Gand, de Wouter Franszoon, de Foppe & Jean Abelszoon, du Capitaine Loï ou Eloi, du Capitaine Gilain, du Capitaine Jelmer, de Martin Merous, de Gillis Steltman, de Jacques Hennebert, d'Henri Thomaszoon, d'Ellert Vlierhop, de Bruin d'Utrecht, de Corneille Louwszoon d'Everdingen, de Jacques Antoniszoon, de Salomon Van der Hoeve, Baillif de Schiedam, & dans la suite de la Haye (*a*), & nous trouvons qu'Oom Hedding Dovelens d'Anvers commandoit un des vaisseaux espagnols enlevés sur la route (*b*). Le lendemain les Eglises furent livrées au soldat; mais on excepta les maisons bourgeoises sans distinction de secte. Le Comte de Lumey étoit d'avis de piller la Ville & de l'abandonner. Les Capitaines Treslong, Entes, Ryk & Duivel s'opposerent à ce dessein: ils soutinrent qu'on devoit attendre les ordres du Prince, & l'on résolut de travailler en diligence à se fortifier (*c*).

On fortifie la place.

XVIII.

Bossu marche pour reprendre la Ville.

La surprise arrêta la vengeance du Duc d'Albe sur les habitans de Bruxelles (*d*): quoiqu'il affectât une grande tranquillité (*e*), il jugea qu'il étoit important d'empêcher ces Avanturiers de prendre racine dans la Province, & donna ses ordres à Bossu qui pour-lors étoit à la Haye, de tirer d'Utrecht le Régiment de Lombardie, & d'y marcher sans perdre de tems. Le Comte qui connoissoit l'importance du poste, l'avoit prévenu; il avoit écrit à Don Ferdinand de Tolede qui commandoit ce corps, de l'amener en diligence, & s'avança à Maaslandsluis pour l'attendre (*f*). Ce Seigneur saisit volontiers l'occasion pour tirer ses soldats d'une Ville qu'ils avoient résolu de piller, & qu'il n'avoit sauvée qu'en punissant les plus mutins (*g*). Le Comte à leur arrivée les fit pas-

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 265. Hooft *Liv.* VI. *pag.* 228. Alkemade Descript. de la Brille *pag.* 123. & les Additions *pag.* 374.

(*b*) Meteren *Liv.* III. *fol.* 63.

(*c*) Hooft *Liv.* VI. *pag.* 230.

(*d*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VII. *pag.* 407. Viglius ad Hopp. *Ep.* CLXVIII. *p.* 684.

(*e*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 266.

(*f*) Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 147, 148.

(*g*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 266.

Philippe III.

1572.

ser à Geervliet dans le pays de Putten, d'où l'entrée du pays de Voorne étoit plus facile. Il laissa ses vaisseaux dans l'eau de Bornisse, & quoique sans canon, il marcha droit à la Brille, dans l'idée que ces Corsaires n'oseroient attendre des troupes réglées; mais il fut détrompé par la salve d'un détachement qui s'étoit posté dans les vergers voisins, & qui l'obligea de s'arrêter. En même tems Rochus Meuwszoon, Charpentier de la Ville, sauta dans l'eau, & leva la petite écluse de Nieuwland qui couvrit le chemin de terre & contraignit les soldats de monter sur la Digue, où l'artillerie des remparts les foudroyoit. Pendant qu'on les amusoit de ce côté, Tresslong & Roobol étant sortis de l'autre, brûlerent les vaisseaux qu'ils avoient laissés dans la Bornisse: ensorte qu'ils furent contraints par l'accroissement des eaux d'en traverser une partie à la nage pour se sauver à Putten & dans le Beyerland. Lumey se méfiant des bourgeois, n'osa se livrer à la poursuite, & sa crainte sauva les Espagnols d'une entiere défaite. Le 5 Avril il fit la revue des habitans du Pays de Voorne, & leur fit prêter serment au nom du Prince d'Orange dans sa qualité de Stadhouder pour le Roi (*a*).

Il est repoussé avec perte.

Indifférence de Guillaume à la nouvelle de la prise de la Brille.

Guillaume reçut assez froidement la nouvelle de cette conquête. Il auroit souhaité que le Duc d'Albe eût eu le tems d'en venir aux violences pour l'établissement du dixiéme, afin d'augmenter le nombre de ses ennemis; & d'ailleurs il craignoit que cet événement ne fît manquer des projets presque sûrs qu'il avoit formés sur plusieurs Villes de la Nordhollande. Cependant la chose faite, il avoua ses Capitaines & résolut de les soutenir de tout son pouvoir. La Noblesse qui n'avoit plus d'asyle dans sa Patrie, accouroit de tous côtés; les soldats & les peuples dénués de toute subsistance, s'y refugioient pour pirater dans les canaux de la Zeelande, & vivoient de vols & des brigandages qu'ils exerçoient sur mer & sur les côtes voisines (*b*).

Accroissemens des Gueux de Mer.

Bossu refusé à Dordrecht.

Leur nombre augmentant tous les jours, & Bossu n'osant

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 266.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 266.

Philippe III.

1527.

plus approcher de l'Isle, traversa les Beyerlandes & se présenta devant Dordrecht qui se contenta de lui fournir des vivres & quelques barques. Il auroit essuyé la même fortune à Rotterdam ; mais instruit par l'expérience, il ne demanda que le passage, & la Ville y consentit, à condition que les Espagnols n'entreroient que vingt-cinq à la fois, qu'ils marcheroient sans mêche & que la troupe qui devoit suivre, attendroit que la premiere fût sortie. Bossu qui menoit la tête, la vit à peine entre les portes qu'il passa son épée au travers du corps de Jean le Noir, Capitaine de jour : à ce signal ses gens égorgerent le Corps de Garde, & le reste entrant en foule, ils firent main-basse sur tout ce qui fit résistance (*a*). Un trait si perfide redoubla la haine générale au point que les partisans même de l'Espagne mettent en doute si la prise de Rotterdam ne leur fut pas plus nuisible qu'avantageuse (*b*). Le premier soin des Espagnols sitôt qu'ils furent établis, fut de repousser les Gueux de Mer du Continent, & bientôt ils les forcerent d'abandonner Schiedam, Delfshaven & Maaslandsluis, dont ils s'étoient emparés (*c*).

Il surprend Rotterdam.

Les Gueux de Mer chassés du Continent.

Le Duc d'Albe instruit de la nécessité de veiller à la conservation des Villes maritimes, dépêcha à Dordrecht Pierre de Kwarebbe, Gouverneur de Breda, & Jean-Baptiste de Tassis, son parent, pour engager les bourgeois à recevoir garnison, & à fournir des vivres à Bossu qu'il croyoit encore dans l'Isle de Voorne. Ces Envoyés débuterent par armer cinq vaisseaux, pour garder l'embouchure de la Meuse, & se proposerent de faire entrer dans Vlissingue trois mille hommes que le Duc envoyoit sous les ordres d'Osorio d'Angelo (*d*). Cet Italien voulant s'introduire par finesse se rendit à la Ville en petite compagnie, se disant Ingénieur envoyé par le Roi pour rétablir les fortifications aux dépens du Fisc. Il visita les dehors ; sous prétexte de réparation nécessaire, il

XIX. Desseins des Espagnols sur Vlissingue.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 267. Gerrisz. Chron. Mss. de Rotterdam dans l'Hist. de la Patrie *Tom.* VI. *Liv.* XXIII. *pag.* 349.
(*b*) Bentivoglio Hist. des Pays Bas *Liv.* V. *pag.* 126, 128.
(*c*) Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 147, 148.
(*d*) Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 148.

PHILIPPE III.

1572.

ouvrit des bréches considérables en plusieurs endroits, & fit enclouer le canon des remparts pendant la nuit. Ses troupes cependant avoient ordre de s'embarquer à Berg-op-zoom & d'entrer dans le port à la pointe du jour ; mais le vent & la marée firent avorter un projet si bien conçu, & repousserent les vaisseaux dans le port. Le lendemain les fouriers Espagnols les croyant dans la Ville, arriverent pour marquer leurs logis ; le Magistrat leur répondit qu'il n'avoit pas besoin de tant de monde. Le peuple apprenant ce qui se passoit, gagna les remparts ; trouvant l'artillerie hors d'état de servir, courut à l'Arsenal, & monta les canons de reserve du côté du port. La flotte paroissant alors, fut saluée par la nouvelle artillerie ; le Commandant qui ne s'attendoit pas à pareille réception, & que la marée empêchoit de débouquer, envoya un nageur pour demander permission d'attendre le montant, & le lendemain voyant les batteries prêtes à couler ses bâtimens à fond, il ne pensa qu'à se refugier à Middelbourg. Jean de Kuik, Seigneur d'Erpt, profita du moment pour engager ce peuple à se déclarer pour le Prince. Il représenta à la Bourgeoisie, « qu'il étoit tems de recouvrer une liberté, » dont ils ne jouiroient jamais sous la tyrannie espagnole ; » qu'ils venoient de se rendre coupables de léze-Majesté ; » qu'ils ne devoient pas s'arrêter en chemin ; que Guillaume » arrivoit à la tête d'une armée, & que bientôt ils ne crain- » droient plus la vengeance du Duc d'Albe ». Sur ces entrefaites le Seigneur de Wakkene-Kapelle, Amiral de Zeelande, parut à la rade dans le dessein de ramener les esprits par la douceur. Jean de Kuik gagna un yvrogne qui pour deux écus tira le premier coup de canon sur les vaisseaux ; il fut suivi d'une salve générale, & l'Amiral se crut trop heureux de regagner Middelbourg. Kuik ayant enfin déterminé le Conseil, courut à la Brille, d'où il amena quelques soldats, & Treslong le suivit avec deux cens hommes habillés en Prêtres, qui ne furent armés qu'en arrivant devant la Ville (*a*). La manœuvre de ce Gentilhomme, & la diligence avec la-

Manqué.

La Ville se déclare pour Guillaume.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 268.

quelle il amena la garnison, fit croire que ce coup avoit été préparé de longue main, & qu'il partoit de la tête de Guillaume. Philippe III. 1527.

Une révolution si subite couta la vie à Alvarez Pedro de Pacheco ou Pacciotto, Capitaine de Cavalerie, & parent du Duc d'Albe. Cet Officier envoyé à Vlissingue pour maintenir la Ville dans le devoir (*a*), tomba entre les mains de Jacques Simonszoon de Ryk qui ramenoit d'Angleterre trois vaisseaux chargés d'armes & de munitions de guerre, & qui avoit appris en route par des fuyards la révolution de Vlissingue (*b*). Pacheco fut condamné à être pendu avec deux Gentilshommes Espagnols qui l'accompagnoient. Il demanda inutilement qu'on lui trenchât la tête, protestant qu'il étoit de meilleure Maison que les Comtes d'Egmond & de Hoorn; il fut attaché au gibet entre ses deux Compagnons (*c*). Le Duc d'Albe punissoit par la corde les prisonniers, & les rebelles usoient de repressailles. Cependant pour autoriser en quelque façon l'infamie du supplice, ceux de Vlissingue publierent qu'on avoit trouvé dans les papiers du Patient une liste d'un grand nombre de citoyens prisonniers chez les Espagnols qui devoient subir la même peine (*d*). Le Magistrat fit raser jusques aux fondemens la Citadelle que le Duc faisoit bâtir (*e*): sur quoi nous observerons que les habitans d'Amsterdam avoient donné deux tonnes d'or pour la construction, & s'étoient ainsi rachetés de celle qu'on avoit eu dessein d'élever sur leurs têtes (*f*).

Fin tragique de Pacheco.

La Citadelle de Vlissingue rasée.

Les rebelles étoient encouragés par les secours secrets qui leur venoient de la France & de l'Angleterre & par l'espérance d'engager les Villes voisines dans leur parti. Le Prince avoit envoyé Jerôme de Tseeraats, son Ecuyer, pour commander dans la place, & cet Officier s'étant joint avec Kuik, se présenta devant Veere avec soixante-dix hommes seule-

Réduction de Veere pour le Prince d'Orange.

(*a*) Taffis Comment. *Lib.* I. *pag.* 149.
(*b*) Hooft *Liv.* V. *pag.* 234.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 268. Taffis Comment. *Lib.* I. *pag.* 149.
(*d*) Voyez la Supplique au Roi *dans* Bor *Liv.* VI. *pag.* 346.
(*e*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 64.
(*f*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXXXVIII. *pag.* 633.

PHILIPPE III. 1572.

ment ; la populace étoit ameutée depuis quelque tems par Eyn Taayen & Koejevleesch, Pêcheurs de leur métier, que Kuik avoit gagnés, en les renvoyant sans rançon des prisons de la Brille. La Bourgeoisie balançoit à leur ouvrir les portes ; mais le Magistrat tint ferme, & Tseeraats fut contraint de retourner à Vlissingue chercher du renfort, pendant que Kuik, habile à soulever les peuples, excitoit une émeute (*a*). On prit en effet les armes ; le peuple maître d'une porte, l'ouvrit à Jeannin, François de nation, qui se logea dans l'Eglise avec cinquante soldats. Jerôme de Rollé, Baillif de la Ville, l'investit aussitôt & dépêcha à Middelbourg pour demander du secours ; mais de Ryk ayant rencontré ce secours près de Zandwyk, le tailla en pieces, & le lendemain 4 Mai il reçut le serment des habitans de Veere au nom de Guillaume. Rollé même s'y soumit sur la parole qu'on lui donna de lui conserver sa charge.

Animosités reciproques.

L'opiniâtreté des Espagnols à chasser ces nouveaux-venus, la fermeté de ceux-ci à garder leurs conquêtes, & le voisinage des postes rendoit cette guerre plus vive & plus cruelle. Les garnisons de Middelbourg & d'Arnemuiden étoient tous les jours aux mains avec celles de Vlissingue & de la Brille, & l'on pendoit sans miséricorde les prisonniers de part & d'autre: L'animosité étoit si grande que les freres se servoient réciproquement de bourreaux. De Ryk ayant battu sept cens Espagnols dans une de ces rencontres, un Chirurgien de Vlissingue arracha le cœur d'un Espagnol vivant & l'ayant planté au bout d'une longue épée, la populace en fureur accouroit pour y donner des coups de dent. On lioit dos à dos ceux qu'on vouloit traiter avec plus de douceur : on les jettoit à la mer, & le peuple appelloit ce supplice *laver les pieds* (*b*). Vlissingue devenoit la place d'armes du parti, & les Anglois s'y rendoient par troupes. Elisabeth n'étoit pas fâchée de voir de l'occupation au Duc d'Albe pour l'empêcher de secourir la Reine d'Ecosse qu'elle retenoit prisonniere, & les Politiques commençoient à craindre qu'en s'in-

Les Gueux de Mer favorisés par l'Angleterre.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 269.
(*b*) Hist. de la Patr. *Tom.* VI. *Liv.* XXIII. *pag.* 355.

Philippe III. 1572.

téressant à leur liberté, elle ne pensât à l'opprimer elle-même (*a*) Le Prince avoit chargé Ewout Pieterszoon Worst, Amiral de la flotte de Vlissingue, d'acheter des munitions & & des armes de Gillis Hoofdman, Négociant d'Anvers (*b*), & les magasins étant remplis, il arma sept vaisseaux, avec lesquels il attaqua une escadre de quarante bâtimens espagnols, la plûpart armés en guerre, coula à fond ceux qui résisterent, enleva un grand nombre des autres & dissipa le reste. Un de ses Capitaines se voyant abordé par quatre navires ennemis, & ne pouvant échapper, se fit sauter avec ceux qui le tenoient accroché (*c*). Ces prises qui se renouvelloient tous les jours, augmentoient le nombre des Armateurs; les François & les Anglois arboroient le Pavillon d'Orange, & se retiroient à Vlissingue. Les Partisans du Prince commençoient à se montrer en Hollande, & bientôt les Gueux de Mer s'établirent sur le Continent (*d*).

Les Espagnols battus par mer.

XX. Réduction d'Enkhuizen pour le Prince d'Orange.

La Nordhollande éclata la premiere. Le Duc d'Albe ayant chargé Boshuizen, son Amiral, d'armer vingt vaisseaux dans les ports d'Amsterdam & d'Enkhuizen (*e*), les habitans de cette derniere Ville s'imaginerent qu'il avoit dessein de leur donner des garnisons, & quelques mots que Schulenbourg, l'un des Capitaines, laissa échapper en disputant contre un Boulanger qui refusoit de lui fournir du pain, confirmerent les soupçons. Les Bourgeois d'Enkhuizen s'étant assemblés, résolurent unanimement de fermer leurs portes. Les Bourgmestres, amis des Espagnols (*f*), chercherent à calmer les esprits; mais ils ne purent empêcher le peuple de chasser le Capitaine Kwikkel & sa Compagnie, & d'arrêter Boshuisen qu'on retint dans l'Hôtel-de-Ville sous bonne garde. Le lendemain, 3 Mai, le peuple se mit à crier qu'il falloit appeller

(*a*) Walsingham *lettr.* CXLIII. *pag.* 219.
(*b*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 64.
(*c*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 223. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 382.
(*d*) Hooft *Liv.* VI. *pag.* 237, 238, 239.
(*e*) Tassis Comment. *Liv.* I. *pag.* 151.
(*f*) Velius Descript. de Hoorn *pag.* 327.

PHILIPPE III. le Prince d'Orange. Volkert Harkszoon, l'un des Bourgmeſtres, dit hautement que le pays ne ſeroit en ſureté que

1572. ſous un Gouverneur uniquement attentif à procurer le bien & la liberté des peuples. Jean Arendszoon Miniſtre que Sonoy avoit envoyé pour ſolliciter le rappel des bannis, en avoit fait revenir pluſieurs qui n'attendoient que le moment de rentrer. Pierre Luitgez Buiskes que le Prince avoit muni d'une Commiſſion en date du 20 Avril (*a*), qui l'autoriſoit à ſaiſir les vaiſſeaux, & même à changer le Magiſtrat, s'étant joint à Corneille Jeanszoon Brouwer, fit refuſer l'entrée du port à Paul de Loo, Droſſard de Muiden, qui ſe préſenta à la barriere de l'eau avec une barque longue remplie de ſoldats, & s'étant rendu à l'Hôtel-de-Ville, il obligea le Conſeil de ſigner qu'on ne recevroit de garniſon d'aucun côté, & qu'on leveroit quatre Compagnies Bourgeoiſes pour la garde de la Ville. Frederic Simonszoon le Vieux, l'un de ces Capitaines, homme dévoué aux Eſpagnols, voulut perſuader aux Bourgeois de ſe réconcilier avec le Duc d'Albe & de demander amniſtie du paſſé ; mais loin de réuſſir, ſes tentatives déterminerent les habitans à forcer les vaiſſeaux qui étoient en rade, à rentrer ſous le feu des remparts. Les Bourgmeſtres feignant d'être de leur ſentiment, ſçurent ſi bien tourner les eſprits qu'ils conſentirent à les laiſſer partir, Boshuizen qu'on tira de l'Hôtel-de-Ville, les joignit ſecrétement ; mais un Vlibot ſortant avec précipitation échoua ſur les bas-fonds, & fut brûlé par les Gueux de Mer qui étoient dans le Vlie. Les Bourgmeſtres, pour réparer le dommage, voulurent envoyer le vaiſſeau d'un des habitans qu'ils trouverent au Sud du Pont ; le peuple étant accouru baiſſa le pont-levis au moment qu'il ſortoit : de façon que le vaiſſeau fut pris entre les deux mâts. Le Magiſtrat ne voulant pas avoir le démenti, conduiſit une Compagnie à ſa ſolde, & marcha à la tête pour forcer le paſſage ; Brouwer qui gardoit le pont, s'oppoſa à ſes efforts, & la Bourgeoiſie courut aux armes. Les Bourgmeſtres firent amener du canon, menaçant de tirer ; cependant on entra en négociation, & l'on convint d'attendre les ordres de Boſſu qui ſe trouvoit alors



M^R. PAUL BUIS
Avocat de Hollande.

Schouman del. du Cabinet de M. Beddart Echevin de Middelbourg *J. J. Fliparl sculp.*

alors à Amsterdam. Hans Kolterman que Guillaume envoyoit pour débaucher ceux de Haarlem, étant dans le voisinage, envoya des avis qui furent affichés sur le champ. Il avertissoit les habitans que le Duc d'Albe avoit résolu de faire un exemple, & de punir à la rigueur la détention de son Amiral. Il n'en fallut pas davantage pour commencer l'émeute. Dideric Jeanszoon Brouwer, Jacques Ericszoon, & Pierre Buiskes monterent à l'Hôtel-de-Ville, & demanderent qu'on ramenât le canon sur les remparts où il devoit être, pour empêcher qu'on ne mît une garnison dans la Ville. Le Magistrat qui venoit de recevoir la réponse de Bossu, fier du secours qu'il promettoit, répondit, qu'il n'étoit pas question du canon, mais de jurer fidélité au Duc d'Albe, ou de sortir de la Ville. Buiskes répliqua qu'il ne feroit ni l'un ni l'autre, & s'écria qu'il étoit tems d'exécuter les ordres du Prince & de mettre le peuple en liberté. Brouwer fit à l'instant publier au son du tambour » que tous ceux qui aimoient » le Roi & le Prince d'Orange, eussent à se rendre en armes » sur les Quais du Sud & du Nord ». Le Magistrat manda les Compagnies à l'Hôtel-de-Ville ; mais aussitôt Brouwer & Buiskes à la tête de leurs Partisans, firent rouler deux pieces de canon, & sans s'embarrasser des lamentations des femmes qui se jettoient au-devant, les pointerent contre la porte. Jean Fredericszoon Flutske tira le premier sur Albert Reinertzoon, l'un des plus zélés Espagnols, & quoique le coup n'eût pas porté, il causa tant de frayeur à ces Marchands que chacun se sauva dans sa maison. Brouwer fit mettre le feu aux canons : la porte de l'Hôtel-de-Ville fut bientôt enfoncée ; les séditieux arrêterent les Bourgmestres, & l'on arbora le drapeau d'Orange sur le dongeon, sur les clochers & sur les ramparts. Buiskes prit alors le commandement de trois cens cinquante Bourgeois qu'il solda de sa bourse, n'ayant pas trouvé d'argent dans la caisse publique (*a*) ; mais à l'arrivée des Gueux de Mer qui se tenoient dans le Vlie, il congédia cette troupe. Il changea le Magistrat, se fit nommer

(*a*) Voyez les Remarques d'un Témoin oculaire *dans* Brandt Descript. d'Enkhuiz. *pag.* 121.

premier Bourgmestre, & les autres furent choisis entre les Partisans de sa Faction. Ils prêterent serment au nom de Philippe, Comte de Hollande, à Guillaume, en qualité de son Stadhouder; ils jurerent en même tems fidélité a la Ville, & promirent de la garantir de l'oppression & de la tyrannie du Duc d'Albe, du dixiéme, du vingtiéme, & de l'Inquisition. On nomma vingt nouveaux Conseillers pour remplacer ceux qui soutenoient le Gouvernement Espagnol (*a*).

Sonoy nommé Lieutenant de Guillaume pour la Nord-hollande.

Guillaume informé de la fermentation des esprits, & se flattant de faire révolter le Kennemerland, avoit donné dès le 20 Avril Commission de son Lieutenant à Sonoy. Ce Capitaine étoit à Breme, où il levoit dix Compagnies sur le territoire de cette Ville & sur celui de Hambourg (*b*). La nouvelle de cette révolution hâta son retour, & malgré les dangers de la route, il partit pour Enkhuizen, où il fut unanimement reconnu. Il étoit chargé par son Instruction » de rétablir le Waterland dans son ancienne liberté, d'introduire » l'exercice de la religion réformée, de veiller à la sûreté des » Catholiques, de visiter les fortifications & les mettre en » état de défense, de rappeller les bannis, de s'opposer aux » violences, de maintenir les Magistrats attachés au service » du Prince, de réformer les autres, de dresser un inventaire » des ornemens & des bijoux des Eglises, & de recevoir les » revenus royaux par un Officier commis pour les garder, jusqu'à ce qu'il en fût ordonné par le Prince » (*c*). Guillaume parloit en son nom; l'Acte étoit scellé de ses Armes, & la date étoit du Château de Dillenbourg.

Son Instruction.

XXI. Réduction de Medenblik pour Guillaume.

Sonoy n'eut pas plûtôt pourvu à la sûreté d'Enkhuizen qu'il travailla à gagner les autres Villes. Medenblik fut la premiere. Le Duc d'Albe avoit essayé d'y loger quelques Compagnies de Wallons, & les habitans les avoient refusés. Le nouveau Gouverneur leur envoya les Capitaines Ruikhaver, Cabeliau & Dideric Brouwer; mais leur négociation fut retardée par les artifices de Corneille de Ryswyk qui

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 269-271. Meteren *Liv.* IV. *fol.* 66.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 271.
(*c*) Voyez l'Instruction *dans* Bor *Liv.* VI. *pag.* 272.

commandoit dans le Château. Cependant ils prirent si bien leurs mesures qu'un détachement de la garnison d'Enkhuizen surprit la Ville de deux côtés, & força les Partisans d'Espagne à se refugier dans la Citadelle. Les Réformés imaginerent de se faire une espece de rempart des femmes & des enfans des assiégés, en les forçant de marcher à leur tête, & ces Bourgeois n'osant tirer, forcerent la garnison de capituler au commencement de Juin (*a*).

Philippe III. 1572.

De Hoorn.

Guillaume avoit écrit au Magistrat de Hoorn, & sa lettre avoit causé de grands mouvemens. Le Magistrat vouloit appeller les Espagnols; la Bourgeoisie s'opposoit à la délibération. Les premiers prirent trois Compagnies à leur solde: ceux d'Enkhuizen gagnerent deux Capitaines qui devoient leur ouvrir les portes; mais ils n'oserent agir sans l'aveu des Bourgeois, & ceux-ci refuserent leur consentement. Le Sénat cependant ayant appellé le 18 Juin les Corps des Métiers & les Arquebusiers, la pluralité l'emporta pour le Prince, & le lendemain Jacques Hennebert, Commandant de ses troupes, fut unanimement reçu, & y laissa Josue d'Alveringen, Seigneur de Hofwegen, avec une bonne garnison. Alkmaar, Edam, Monnikendam & Purmerende secouerent le joug dans le même mois; la conformité qui se trouve dans ces relations particulieres, nous dispensera du détail. Bozhuisen qui croisoit dans la Zuiderzee, eut le malheur de voir trois de ses Capitaines avec leurs vaisseaux & leurs équipages passer à Enkhuisen du côté du Prince, & lui prêter serment (*b*).

D'Alkmaar, d'Edam, de Monnikendam, de Purmerende.

Désertion de trois vaisseaux Espagnols.

Surprise de Mons.

Mais la surprise de Mons, place la plus forte du Hainaut, & la clef du Brabant du côté de la France, frappa plus vivement le Duc d'Albe. Louis de Nassau en forma le projet pendant son séjour à Paris. Genlis & la Noue ayant rassemblé une brave troupe de soldats dans les Ardennes, avertirent le Comte qui partit en poste pour se mettre à leur tête. A son arrivée il détacha douze soldats qui déguisés en Marchands entrerent dans la Ville à la chûte du jour. Ils s'informerent en soupant de l'heure à laquelle on ouvroit les portes, sous

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 274.
(*b*) Velius Descript. de Hoorn *pag.* 331.

Philippe III.

1572.

pretexte d'affaires qui demandoient une grande diligence, & l'hôte leur ayant répondu qu'avec de l'argent ils pourroient avancer l'horloge, ils le chargerent du marché. Ils monterent à cheval une heure avant le jour; la porte ouverte, ils poignarderent le porte-clef, égorgerent le Corps de garde, & reçurent le Comte accompagné de quarante Cavaliers. Mais bientôt Nassau se trouva dans un grand embarras, ne voyant point arriver les troupes qui le suivoient; il laissa son escorte pour garder la barriere, & piqua au-devant. Il trouva ses gens dans un bois, où leurs guides les avoient égarés. Il choisit à la hâte cinq cens Cavaliers qui prirent chacun un Arquebusier en croupe, ordonnant aux autres de le suivre en diligence. Il partit au galop, & fut encore à tems pour s'emparer de l'Hôtel-de-Ville & de la Balance. Sa Cavalerie étant en bataille sur la place, il fit publier à son de trompe défense aux habitans de sortir de leurs maisons, pendant qu'il distribuoit aux endroits nécessaires sa petite troupe, à mesure qu'elle avançoit, & se rendit ainsi maître de la Ville sans effusion de sang (*a*). Un autre Corps de troupes s'étoit en même tems emparé de Valenciennes; mais n'ayant pu emporter le Château, il fut contraint d'abandonner la Ville (*b*). A la premiere nouvelle le Duc rappella les troupes qu'il assembloit à Berg-op-zoom, dans le dessein d'assieger Vlissingue, & résolut de reprendre Mons à quelque prix que ce fût. Mais avant de passer à ce siege, nous croyons qu'il est à propos d'achever le récit de ce qui se passoit en Hollande & en Zeelande, où cet événement donnoit le tems de respirer.

Zierikzee se déclare pour Guillaume.

Zierikzee fut la troisiéme ville de la Zeelande qui se déclara pour Guillaume; de Ryk se présenta devant les portes qu'on lui ouvrit le 25 Juin (*c*). Tseeraats envoya sommer Ter Goes, Capitale du Sudbeveland, qui tira sur le tambour, & refusa de se rendre (*d*). Mais en Hollande d'où le

(*a*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 224. Bor *Liv.* VI. *pag.* 274. Walsingham *lettr.* CLIII. *pag.* 335. *lettr.* CLVI. *pag.* 237. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 390.

(*b*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 70.

(*c*) Hooft *Liv.* IV. *pag.* 252. Meteren *Liv.* IV. *fol.* 65.

(*d*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 65.

Duc d'Albe étoit plus éloigné, les Villes se souleverent presqu'en même tems. Adrien Van Zwieten s'empara d'Oudewater le 19 Juin ; deux jours après il entra dans Goude avec une poignée de soldats ; Corneille Van der Myle qui tenoit le Château, le rendit par capitulation (*a*). Paul Buis, Pensionnaire de Leide, persuada aux habitans d'ouvrir leurs portes à Jean Eilof avec sa Compagnie (*b*). Adrien de Blyenbourg, ancien Echevin, & Jacques Muis de Holy déterminerent le Conseil de Dordrecht à recevoir dans le port Berthold Entes qui s'étoit présenté avec trente vaisseaux & deux galeres (*c*). Jean-Baptiste de Tassis venoit de sortir de la Ville, & Kwarebbe qui se laissa prendre, fut gardé jusqu'à sa mort dans les prisons de Gorinchem (*d*). Cette Ville s'étoit pareillement rendue à Marinus Brandt à la tête de seize vaisseaux ; Gaspre Turc qui gardoit le Château, le remit le second jour. Le Clergé fut enlevé & conduit à la Brille, où Lumey en fit exécuter quelques-uns. Peu de jours après Vogelenzang se rendit maître de l'Isle de Bommel & des Châteaux de Buuren (*e*), de Loevestein & de Lisveld. Haarlem fit son Traité le 5 Juillet par le ministere de Gerrit de Berkenrode, de Pierre Kies & de Hans Kolterman, Députés du Prince. Il y fut stipulé qu'on ne molesteroit en rien le Clergé, ni les Catholiques (*f*) ; mais la Convention fut mal exécutée. L'attachement du Clergé aux Espagnols causoit une haine enracinée qui se renouvelloit à toute occasion, & la religion réformée devenant la dominante dans les Villes qui se déclaroient pour Guillaume, il n'étoit pas possible d'empêcher que les Prêtres ne fussent exposés aux insultes du peuple & des soldats. Guillaume Van den Berghe travailloit de son côté à débaucher la Gueldre & l'Overyssel. Il gagna Zutphen, Deu-

PHILIPPE III.

1572.

Réduction d'Oudewater.

De Goude.

De Leide.

De Dordrecht.

De Gorinchem.

De Bommel, de Buuren, de Loevestein.

De Haarlem.

De la Gueldre.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 275. Viglius ad Hoppen. *Epist.* CLXIX. *pag.* 686. *Epist.* CLXX. *pag.* 687. *Epist.* CLVI. *pag.* 666.

(*b*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 66.

(*c*) Bor *Liv.* V. *pag.* 276.

(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXVI. *pag.* 697. Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 149, 150.

(*e*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 66.

(*f*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 279. Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXX. *pag.* 687.

PHILIPPE III. 1572.

tichom, Doesburg, Harderwyk, Hattum, Campen, Zwol, Hasselt, Steenwyk, Genemuiden, Vollenhoven, & contraignit Guillaume de Lieuweszoon que Sonoy avoit envoyé devant le Château de Tautenburg, de lever le siege & de lui céder la place comme dépendante de son Gouvernement (*a*). Il s'empara ensuite d'Amersfoort, & la garnison qu'il y mit, plus heureuse que Paul de Loo, Drossard de Muiden, qui s'étoit fait refuser, trouva moyen de s'introduire dans Naarden (*b*).

D'Amersfoort.

De Naarden.

De la Frise.

L'esprit de révolte se communiquoit dans la Frise. La Noblesse avoit écrit à Sonoy pour lui demander quatre ou cinq Compagnies, au moyen desquelles elle promettoit de faire déclarer la Province. Ce Général ne pouvant en détacher qu'une, engagea le Comte de Berghe d'y joindre quatre cens hommes des nouvelles levées sous les ordres de Nederwormter, qui se rendit maître d'un Château très-fort dans le Kuinden. La Cour de Frise appella sur le champ Billy de Groningue : le Comte de Meghen, Stadhouder de la Province, étoit mort (*c*) ; Hierges qui commandoit à sa place, ne trouvoit pas les chemins assez sûrs pour risquer le passage, & pendant qu'il délibéroit, Sneek, Franeker & Bolswaard arborerent l'étendard d'Orange ; Staveren & Dokkum suivirent leur exemple. Le Prince envoya Joost de Schouwenbourg pour prendre le gouvernement du pays, & l'ancienne Cour qui siegeoit à Leuwaarden, s'opiniâtrant à demeurer dans le devoir, il en établit une autre à Franeker (*d*). La révolution n'y fut pas moins rapide qu'en Hollande ; sur quoi l'Evêque de Namur écrivit à l'ancienne Gouvernante » que le Duc d'Albe ne s'étoit opi» niâtré à lever le dixiéme que pour acquérir des Principau» tés à Guillaume ». Les Espagnols mêmes lui reprochoient comme une grande faute de n'avoir point mis de bonnes gar-

La Cour transférée à Franeker.

Les Seigneurs mécontens du Duc d'Albe.

(*a*) Hist. de la Patr. *Tom.* VI. *Liv.* XXIII. *pag.* 369.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 277.
(*c*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 65.
(*d*) Srrada *Decad.* I. *Lib.* VII. *pag.* 412.

nisons dans les places maritimes (*a*). Ils l'accusoient encore de s'être brouillé mal-à-propos avec l'Angleterre, & d'avoir donné prétexte à la Reine d'ouvrir ses ports aux fugitifs (*b*).

XXII. Plaintes des Provinces contre lui portées à la Cour d'Espagne.

Alvarez reconnut trop tard le tort qu'il s'étoit fait en traitant trop durement un peuple ennemi de la tyrannie. Albert de Loo qu'il avoit envoyé à Amsterdam pour faire passer le dixiéme, courut risque de la vie (*c*). Le Brabant, la Flandre, l'Artois & le Hainaut n'étoient pas moins mécontens ; mais ils se conduisirent avec plus de modération : ces Provinces se contenterent de députer en Espagne pour représenter leurs griefs que le Duc avoit méprisés (*d*). Le Roi se laissa persuader que la dureté de son Lieutenant étoit cause de tous les désordres, & résolut de le rappeller. Le Duc sçachant que Jean de la Cerda, Duc de Medina-Celi, étoit nommé pour son Successeur (*e*), en fut d'autant plus affligé que le bruit qui s'en répandit, acheva de lui enlever le peu de Partisans qui lui restoient. Le peuple entendant vanter la douceur & l'affabilité de ce Seigneur, ne pouvoit cacher son impatience, & sa satisfaction aigrissoit encore le caractere féroce du Gouverneur (*f*). Medina partit sur une flotte de vingt vaisseaux de guerre, & fut joint par plus de trente bâtimens marchands qui faisoient la traversée sous son escorte (*g*). Baudouin Ewoutszoon, Amiral de Vlissingue, eut à peine appris son départ qu'il rassembla douze navires, fit voile au-devant, & donna par le travers de la flotte. Le combat fut long & sanglant ; mais enfin la fierté Espagnole fut contrainte de ployer sous la valeur des Avanturiers. Les vaisseaux furent dispersés, vingt des marchands enlevés, & le Duc même forcé de se sauver à l'Ecluse, où il prit terre le

Il est rappellé.

Le Duc de Medina-Celi nommé son Successeur.

Sa flotte battue par les Gueux de Mer.

(*a*) Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 142.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXVIII. *pag.* 703.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXXVIII. *pag.* 615. *Epist-* CXLVIII. *pag.* 684.
(*d*) Viglii Comment. *ubi supra. pag.* 315.
(*e*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXXXIX. *pag.* 635.
(*f*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXXXIX. *pag.* 635. Confer. *Ep.* CLXXXIV. *pag.* 714.
(*g*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXII. *pag.* 689.

20 Juin (*a*). Ce prélude dégouta Medina d'un Gouvernement dont il falloit prendre possession l'épée à la main, & les limitations que le Roi avoit mises à son autorité, le rebuterent. Il écrivit sur le champ pour demander son congé, & fit dire au Duc d'Albe qu'en attendant la réponse de la Cour il étoit déterminé à servir sous ses ordres en qualité de Volontaire (*b*). Ce Seigneur étoit piqué de la condition que le Roi avoit apposée à la Commission, de ne prendre le Gouvernement que quand le Duc d'Albe le remettroit (*c*); mais sa santé qui ne s'accommodoit pas de l'air du pays, étoit le prétexte de sa demande (*d*).

Il demande son rappel.

Le Duc d'Albe se désiste du dixiéme.

Tolede se flattant de regagner l'affection des Flamands, fit courir le bruit qu'il se démettroit de sa place au mois de Juin, & promit de ne plus parler du dixiéme, à condition qu'on payeroit les deux millions promis pour l'année courante. D'un autre côté Philippe écouta favorablement les Députés des Provinces, & leur fit dire par Hopperus qu'il étoit persuadé que leurs oppositions n'avoient eu pour objet que le bien de son service (*e*). Le Duc d'Albe reçut des ordres, en conséquence desquels il écrivit à tous les Stadhouders d'assembler les Etats de leurs Provinces, & de leur annoncer qu'il se désistoit du dixiéme. Le Comte de Bossu appella ceux de Hollande à la Haye pour le 15 Juillet (*f*); mais les Villes ne reconnoissoient plus son autorité: personne ne s'y rendit; la Noblesse étoit occupée à donner une forme au nouveau Gouvernement, & les Députés sourds à la voix du Gouverneur Général, accoururent au premier signal du Prince d'Orange, malgré les défenses réitérées au nom du Roi. Il paroît par les Registres que l'Assemblée des Etats de Hollande n'avoit pas tenu depuis la révolte de Dordrecht, de Haar-

Il veut faire convoquer les Etats des Provinces.

La Hollande refuse de reconnoitre son autorité.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXXXIX. *pag.* 695.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXIII. *pag.* 691. Bor *Liv.* VI. *pag.* 286. Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 153, 181. Grotii Annal. II. De Thou *Tom.* VI. *Liv.* X. *pag.* 323.
(*c*) Viglii Vita *n.* CXIII. *pag.* 53.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXLVIII. *pag.* 743.
(*e*) Voyez *in* Notis ad Viglii Comment. *pag.* 334.
(*f*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 280.

lem,

lem, de Leide & de Goude. Paul Buis, Penſionnaire de Leide, prit ſur lui d'écrire les Lettres de Convocation au nom de Guillaume (*a*), & les Villes, à la réſerve d'Amſterdam, députerent à Dordrecht. Les Etats pour ſe donner une forme réguliere, commencerent par nommer Paul Buis Grand-Penſionnaire (*b*), & jetterent, quoiqu'imparfaitement, le premier plan de la nouvelle République. Cette circonſtance nous oblige d'entrer dans un détail exact de ce qui ſe paſſa pour-lors.

PHILIPPE III.

1572.

Les Etats convoqués au nom de Guillaume.

Buis nommé Avocat de Hollande.

XXIII.

Premiere Aſſemblée des Etats de la République.

La Nobleſſe députa Jacques, Seigneur de Wyngaarden, & Aert de Duivenvoorde que le Comte de Lumey avoit chargé de ſes pouvoirs. Les Villes de Dordrecht, Haarlem, Leide, Goude, Gorinchem, Alkmaar, Oudewater, Hoorn, Enkhuizen, Medenblik, Edam & Monnikendam envoyerent leurs repréſentans. Ces dernieres qu'on nommoit les petites Villes, n'avoient plus depuis long-tems de ſéance aux Etats, & pour-lors on leur rendit leur entrée. Guillaume qui faiſoit agir le Penſionnaire de Leide, vouloit par ce moyen augmenter le nombre des voix, dont il étoit le maître, & ſe concilier l'amitié des Villes dont il rétabliſſoit les droits. Il réuſſit ſi bien dans ſes vûes que nous verrons bientôt ce peuple révolté à l'idée du dixiéme, fournir volontairement plus des trois quarts de ſes revenus. L'Aſſemblée étant formée, le Prince envoya Marnix de S. Aldegonde qui préſenta ſes Lettres le 18 Juillet, & commença par l'éloge du parti qu'ils avoient pris de renoncer à la tyrannie du Duc d'Albe, leur repréſenta » que Guillaume avoit ſacrifié la plus » grande partie de ſes biens à la défenſe de leur liberté ; qu'il » avoit emprunté de grandes ſommes en Allemagne pour lever une armée qu'il tenoit prête à marcher à leur ſecours ; » qu'il avoit promis aux ſoldats un mois de paye en partant, » & l'aſſurance de deux autres ; qu'étant épuiſé par les dépenſes précédentes, il avoit recours aux Etats pour acquitter ſa parole, & ſe mettre en état d'agir ; qu'il n'étoit queſtion que de cent mille Couronnes comptant & d'un cau-

Les petites Villes admiſes aux Etats. Et pourquoi ?

Député de Guillaume à l'Aſſemblée.

Ses demandes.

(*a*) Réſolut. de Holl. *du* 14 *Sept.* 1574, *pag.* 93.
(*b*) Voyez les Réſolut. de Holl. *du* 14 *Sept.* 1574, *pag.* 93.

PHILIPPE III. 1572.

» tionnement pour le reste ». Les Etats emportés par la premiere ferveur, accorderent unanimement ses demandes, & l'on résolut, pour avoir plûtôt la somme nécessaire, de fondre l'argenterie des Eglises & de vendre les ornemens. Après ce début S. Aldegonde déclara que le Prince exigeoit qu'on » le reconnût en qualité de légitime Stadhouder de la Hol- » lande, de la Zeelande, de la Frise & d'Utrecht, pour » exercer ses fonctions sur tous les Pays-Bas au nom & dans » l'absence de Philippe, Comte & Souverain des susdites Pro- » vinces; de lui donner le droit de nommer un Amiral, & » de choisir des Conseillers dans les Villes maritimes, pour » diriger les opérations qui concernent la mer; d'en charger » le Comte de Lumey avec ceux qu'il plairoit aux villes de » Dordrecht, de Leide & d'Enkhuizen d'envoyer; de ré- » gler pareillement la guerre qu'on feroit par terre; que ce » Seigneur prêteroit serment aux Etats de veiller exactement » à la conservation des Manifestes, Registres & Comptes dé- » posés à la Haye, comme aussi aux privileges de la Pro- » vince, qu'on avoit transférés depuis quelques années au » Château de Goude (*a*), & qu'on pourroit en dresser un » état & des copies authentiques, pour être délivrées aux » Villes de son consentement ». Les Etats accepterent ces propositions avec vivacité, & jurerent entre les mains de S. Aldegonde » qu'ils ne feroient aucun accommodement ou » traité avec qui que ce fût sans le consentement du Prince, » qu'ils demeureroient réunis sous ses ordres sans pouvoir » s'en détacher, qu'ils recevroient les Provinces & Villes qui » demanderoient à entrer dans l'Union; qu'on solliciteroit » même tant celles du dedans que du dehors; qu'on bloque- » roit la ville de Delft qui s'opiniâtroit à tenir pour le Duc » d'Albe; que le Prince envoyeroit une Ambassade en Da- » nemarc, pour obtenir le transport du Commerce de la Mer » Baltique d'Amsterdam à Enkhuizen & à Hoorn; qu'on » chercheroit tous les moyens possibles pour mettre la pre- » miere à la raison. Quant à la Religion, on arrêta que l'e-

Accordées.

(*a*) Voyez les Résolut. de Holl. *du* 17 *Octob.* 1561, *pag.* 79.



PHILIPPE DE MARNIX
S.r de S. Aldegonde.

De Gheyn pinx.

J. Elcart sculp

» xercice seroit libre pour les Catholiques & les Réformés, » & qu'on ne molesteroit point le Clergé tant qu'il seroit » obéissant & tranquille (*a*). L'Arrêté conclu on introduisit La Mark, Comte de Lumey, qui présenta sa Commission de Lieutenant du Prince, ensemble son instruction; il fit serment aux Etats d'observer ponctuellement ses articles, & les Députés lui joignant la main, selon l'usage hollandois, s'obligerent de lui rendre obéissance & respect dans sa qualité de Lieutenant du Stadhouder Général (*b*). Ce Seigneur écrivit depuis » que lors de cette Assemblée les Etats avoient » en caisse vingt-quatre mille florins dont il n'avoit demandé » que six mille écus pour lever des troupes; que Dordrecht » avoit donné son consentement; mais que pendant que les » autres Villes délibéroient, un des Députés s'étoit saisi de » l'argent, & l'avoit emporté chez l'ennemi » (*c*).

Philippe III.

1572.

Lumey installé Lieutenant de Guillaume.

XXIV.

Réduction de Rotterdam, de Schiedam, de Delfshaven.

De Delft.

Le Duc d'Albe avoit rappellé pour le Siége de Mons les garnisons de Rotterdam, de Schiedam & de Delfshaven, & pour coup d'éssai Lumey s'empara de ces trois Villes. Delft que le voisinage des Espagnols avoit empêché de parler, se déclara alors pour le Prince. Le Conseil, appellé la Cour de Hollande, dont la plûpart des Membres étoient dévoués à l'Espagne, quitta la Haye, sitôt qu'il vit la Meuse abandonnée, & transporta son Siege à Utrecht. Il ne resta qu'Adrien Van der Hoef, & Arnoud Nicolai, Conseillers ordinaires, Reinoud Moens, Conseiller extraordinaire & Berthold Ernest, Greffier (*d*). Ce Tribunal voulut ouvrir ses Séances dans sa nouvelle résidence; mais il ne fut reconnu que par Amsterdam (*e*).

La Cour de Hollande transférée de la Haye à Utrecht.

Réduction de Woerden.

La garnison de Woerden voyant la Hollande abandonnée, se rendit par capitulation au commencement d'Août, & Van Zwieten Commandant à Goude, y logea une bonne troupe de soldats. On stipula qu'on ne feroit aucun change-

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 281.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 283.
(*c*) Voyez la Lettre de la Mark *dans* Bor *Liv.* VI. *pag.* 311.
(*d*) Voyez la Not. (*a*) sur les Decis. & Résolut. de la Cour imprim. *en* 1571. *n.* 30. *pag.* 185.
(*e*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 288.

PHILIPPE III.

1572.

ment dans l'administration de la Justice, & qu'on conserveroit les droits & le Receveur d'Eric, Duc de Bronsvic, qui percevoit les revenus en qualité d'hypothécaire (*a*). Lumey mit le siege devant Schoonhoven, qui capitula le 1 Octobre. Le Clergé n'y fut pas bien traité; le Moine Dideric de Goude fut percé à coups d'épée, & deux autres pendus à un noyer devant l'Hôtel de Ville (*b*). Le Général désaprouva ces violences, & les Auteurs furent punis (*c*).

De Schoonhoven.

Dessein de Lumey sur Amsterdam.

Ce Seigneur résolut alors d'essayer sur Amsterdam une entreprise qu'il méditoit depuis long-tems, & pour l'exécution de laquelle les Etats assemblés à Haarlem lui avoient accordé quarante mille florins, avec promesse de l'aider de tout leur pouvoir. Il marcha pendant la nuit, surprit la Chartreuse, & s'y retrancha; Mais le Comte de Bossu étant à portée, jetta dans la Ville quatre Compagnies, & la garnison se trouvant assez forte, fit des sorties si fréquentes & si vigoureuses qu'elle le força de décamper: il rejetta la faute sur ce qu'on avoit négligé de lui fournir l'artillerie dont il avoit besoin (*d*). Ce fut pendant cette espece de siege que le Magistrat fit brûler le Quartier de Lastadie, plus par haine pour les propriétaires, que par crainte que l'ennemi ne s'y logeât, comme nous l'avons dit ailleurs (*e*). Sonoy soutenoit qu'on ne pouvoit prendre Amsterdam que par mer; mais la chose n'étoit pas facile à exécuter, tant que Boshuizen étoit dans la Zuiderzee. Le Prince avoit inutilement tenté par le moyen de Guillaume Bardes d'attirer cet Amiral dans son parti, & n'avoit pû l'ébranler, quelqu'avantage qu'il lui promît (*f*).

Manqué.

Etat chancelant du Gouvernement.

Les Etats avoient arrêté à Haarlem de lever le douziéme des revenus des terres & des maisons, & les termes du Placard prouvent que le Gouvernement étoit encore chancelant. Nous le rapporterons en entier: » Les Nobles,

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 296.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 277.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 312.
(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 312.
(*e*) Voyez ci-dessus *Liv.* XIII. *pag.* 92. Bor *Liv.* VI. *pag.* 294.
(*f*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 294.

» les grandes & les petites Villes de Hollande étant assem-
» blés par forme d'Etats, & représentant les Etats du
» Pays, ayant fait attention aux troubles & désordres cau-
» sés par les pillages des soldats & autres gens mal-inten-
» tionnés, dans un tems où le Pays est *destitué de son Ma-
» gistrat suprême, du Conseil de la Cour, des autres Chefs de
» Justice* & Officiers Royaux, déclarent après une mûre
» délibération, de n'avoir pû s'empêcher, sans diminution
» ni préjudice de l'autorité & de la Majesté du Roi, mais
» plûtôt pour son honneur & son service, autant qu'il leur est
» possible, de mettre la main à cet ouvrage, de garantir les
» Pays de révoltes & de pillages, & de rétablir l'union,
» l'administration de la Justice & le bon gouvernement; &
» comme il faut de l'argent pour cet effet, ils concluent à
» lever le douziéme des loyers des maisons & des revenus
» des terres (*a*).

XXV. Siege de Mons.

La nécessité de continuer le récit d'une révolution si subite nous a forcé de laisser les Espagnols devant Mons: il est tems de voir la réussite de ce siege célébre. Le Duc d'Albe allarmé de la perte d'un poste de si grande importance, négligea tout pour en déloger les Rébelles. Il ordonna à Don Frederic son fils de prendre les devants avec quatre mille Espagnols, cinq mille Wallons & deux mille chevaux. Il sçavoit que la place manquoit de bled: la moisson approchoit; il étoit important d'empêcher l'ennemi de faire entrer la nouvelle récolte. Le besoin des assiegés, & l'attention des assiegeans à leur couper les vivres, donnoient lieu à de fréquentes escarmouches, dont les succès étoient partagés (*b*). Genlis & Jumelle revinrent dans ces circonstances à la tête de cinq mille Huguenots qu'ils amenoient au secours. Le Comte de Nassau dépêcha sur la frontiere, & fit dire à ces Capitaines que le nombre des soldats augmentant la disette lui seroit plus nuisible que profitable, qu'il avoit assez de monde pour se défendre, & qu'il les prioit de joindre le Prince d'Orange qui venoit pour combattre les Espagnols. Genlis se dispo-

Secours des François.

Refusé.

Ils marchent au secours de Guillaume.

(*a*) Résolut. des Etats de Holl. de l'ann. 1572, *pag.* 1.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 279.

PHILIPPE III.

1572.

ſant à traverſer le pays ennemi, deſſina ſa marche de façon à ſe mettre aiſément en bataille; Renty & Jumelle menoient l'avant-garde; il étoit au centre, & le Rhingrave commandoit l'arriere garde. Don Frederic réſolut de marcher au-devant avec l'élite de ſes troupes; l'infidélité des guides & le peu de connoiſſance du pays précipiterent les François à ſa rencontre. Noirkarmes à la tête des Chevaux Legers chargea Renty qu'il renverſa, & ſon Infanterie ſe voyant abandonnée, prit la fuite. Genlis ſoutint long-tems l'effort des Eſpagnols; mais ce Général étant fait Priſonnier, & le Rhingrave tué, les ſoldats ne ſongerent qu'à ſe ſauver: les Eſpagnols après la victoire eurent la barbarie de maſſacrer de ſang froid ſoixante Gentilshommes qu'ils avoient pris, & Genlis qu'on avoit conduit au Château d'Anvers, fut trouvé mort dans ſon lit ſans avoir été malade (*a*).

Leur défaite.

Le Duc d'Albe arrive au ſiege.

Don Frederic rentrant en triomphe dans ſon Camp fit ſommer Naſſau de ſe rendre; le Comte répondit froidement qu'il ſe preſſoit un peu trop, & lui demanda quelques mois pour ſe déterminer. Cependant le Duc d'Albe étant arrivé à la tête de l'armée, fit attaquer l'Abbaye de Crêpin qui fut défendue long-tems par cent cinquante François, & la bréche étant faite, ils ſe retirerent avec tant de fierté que les Eſpagnols n'oſerent les couper. Alvarez, maître de ce poſte, fit élever trois batteries qui tiroient jour & nuit ſur la porte S. André & ſur le ravelin; les ouvrages étant preſque détruits, les aſſiegeans ſe préparoient à l'aſſaut lorſqu'ils apprirent que le Prince d'Orange approchoit (*b*).

Guillaume marche au ſecour de Mons.

Quoique le Roi de France eût prêté à Guillaume deux cens mille Couronnes qu'il ne redemanda jamais, (*c*) il n'avoit pu ſe mettre en marche par le défaut d'argent; il avoit écrit à Charles Beaulieu, riche négociant d'Anvers, pour emprunter ſoixante mille Couronnes que celui-ci refuſa (*d*).

(*a*) Walſingham Lettr. CLXXVI. *pag.* 263. Lettr. CLXXVII. *pag.* 264. De Thou *Tom.* VI. *Liv.* LIV. *pag.* 510. Grotii Ann. II.

(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 289.

(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 262, 264.

(*d*) Reyd *Liv.* I. *pag.* 7.

Enfin les Hollandois presserent si fort leurs levées qu'ils lui firent tenir une somme, avec laquelle il sortit de son camp (*a*). Il fit publier un Manifeste pour justifier ses armes (*b*), & passa le Rhin à Duisberg avec vingt-quatre mille Allemands ou François ; les bannis, les fugitifs des Pays-Bas & la Noblesse Huguenote le joignirent de tous côtés, pour prendre part à la gloire de cette expédition. Il pénétra par le Haut-Quartier de la Gueldre, prit d'assaut Roermonde qui lui refusa des vivres. La fureur du soldat tomba sur le Clergé ; les Eglises & les Monasteres furent pillés, & un grand nombre d'Ecclésiastiques égorgés. Guillaume pour arrêter ces violences, fit publier au camp de Hellenrade proche de la Ville, une Ordonnance qui défendoit de pareils excès sous des peines très-séveres (*c*) ; mais elle fut mal exécutée, quelque soin que prit le Prince d'Orange pour maintenir le bon ordre (*d*). Les Députés des Etats de Hollande vinrent dans ce Camp apporter le reste de l'argent qu'ils avoient promis, & des assurances pour le surplus, & le Prince leur marqua sa reconnoissance par une Ordonnance, dont nous rendrons compte dans la suite.

Philippe III. 1572.

Il prend Roermonde d'assaut.

Excès contre le Clergé.

Avec ce secours il passa la Meuse & entra dans le Brabant. Arend de Dorp s'étant emparé des clefs de Malines, le reçut dans cette Ville (*e*) ; le 1 Septembre il se rendit maître de Louvain, qui, quoique sans défense, avoit refusé d'ouvrir ses portes à la premiere sommation, & fut obligée de donner trente mille florins pour se racheter du pillage. Nivelle, Dieft, Sichem & Tienen se rendirent (*f*). Oudenarde & Dendermonde l'obligerent d'en venir à l'assaut, & le Clergé porta la peine de leur résistance ; seize Prêtres furent liés dos à dos, & jettés dans la riviere. La crainte d'affoiblir son armée arrêta le cours de ses conquêtes ; il marcha droit à Mons, & parut à la vûe des assiégeans le 8 Septem-

Guillaume maître de Malines.

De Louvain.

De Nivelle, Dieft, Sichem. D'Oudenarde & de Dendermonde.

Il arrive devant Mons.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXVI. *pag.* 697.
(*b*) Voyez le Manif. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 131.
(*c*) Voyez le Placard *dans* Bor *Liv.* VI. *pag.* 290.
(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 290.
(*e*) Walsingham Lettr. CXCI. *pag.* 283.
(*f*) Strada *Decad.* I. *Liv.* VII. *pag.* 416.

PHILIPPE III.

1572.

Massacre de la Saint Barthelemy.

bre (*a*). Il apprit dans sa marche le massacre de la S. Barthelemy, & cette nouvelle l'affligea d'autant plus qu'elle faisoit évanouir les projets qu'il avoit formés avec l'Amiral de Coligny. Cette affreuse exécution n'est pas de notre sujet, & nous en abandonnons volontiers la peinture aux *Historiens François*. On sçait que Medicis avoit attiré à la Cour les Chefs des Huguenots, sous prétexte des nôces de Henri, Roi de Navarre, avec Marguerite sa fille, qu'ils y furent presque tous assassinés, & que la fureur des Parisiens passa dans les grandes Villes (*b*). Quelques-uns ajoutent qu'elle avoit sollicité le sieur de Schomberg & Ernest de Mandesloo, qui commandoient un Corps d'Allemands dans l'armée du Prince d'Orange, de se défaire de leur Général, & que ce dernier l'en avertit (*c*).

XXVI. Tentatives inutiles de Guillaume pour secourir Mons.

Au bruit de sa marche Alvarez avoit fortifié son camp & garni de canon toutes les avenues. Il envoya cinq cens chevaux à la découverte, qui furent défaits par Henri de Nassau & poursuivis si vivement que les assiégeans croyant avoir toute l'armée sur les bras, se préparoient à la fuite; le Duc d'Albe fut contraint de se porter de ce côté pour les retenir. Le Prince approcha le lendemain à la portée du canon, dont il envoya quelques volées dans le camp pour attirer le Duc au combat; mais l'Espagnol demeura dans ses retranchemens, & se contenta d'envoyer quelque Cavalerie escarmoucher (*d*), avec ordre de se retirer aussitôt. Le Prince désespérant d'engager la bataille, attaqua les retranchemens, dont il fut repoussé avec perte. Romero lui donna l'allarme pendant la nuit; elle fut si vive, que le Prince auroit été surpris dans son lit, si son chien ne l'eût éveillé (*e*). Cet événement lui fit passer le Genep le lendemain, pour essayer s'il pourroit pénétrer de l'autre côté. Le Duc d'Albe qui l'avoit prévu, détacha douze cens chevaux pour s'opposer

Il manque d'être enlevé.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 292. Hooft *Liv.* VII. *pag.* 271.
(*b*) Voyez le P. Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 91, 92, 93, 94, 495.
(*c*) Reyd *Liv.* I. *pag.* 8. Discours sur la Vie de Catherine de Medicis *dans* la Vie de Guill. I. *Tom.* II. *pag.* 310.
(*d*) Walsingham Lettr. CXCIV. *pag.* 288.
(*e*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VII. *pag.* 429. Reyd *Liv.* I. *pag.* 8.

au

au passage. Guillaume outré des obstacles qu'il trouvoit de tous côtés, envoya un Trompette défier Alvarez au combat; mais celui-ci répondit *qu'il étoit venu pour prendre Mons, & non pas pour se battre*, & fit pendre le Héraut. Le Prince voyant qu'il étoit impossible de réchauffer le flegme espagnol, manda à son frere que ne pouvant pénétrer jusqu'à lui, il lui conseilloit de se ménager une bonne capitulation, & craignant quelque émeute de ses Allemands qui demandoient leur paye, il ramena son armée à Malines (*a*); il s'y reposa trois jours, & repassa le Rhin à Orsoy. Les Allemands se mutinerent en cet endroit, menaçant de le livrer au Duc d'Albe: ensorte qu'il fut contraint de vendre ses munitions & son artillerie pour les appaiser, & pour les congédier, il leur remit les promesses que les Hollandois lui avoient apportées (*b*). Mons capitula le 19 Septembre. Le Duc d'Albe satisfait de la retraite du Prince & d'avoir retiré la Ville des mains de Nassau, ne fut pas difficile sur les conditions. Les François sortirent avec leurs chevaux, leurs enseignes, leurs armes, & ce qu'ils pouvoient emporter, tambour battant & mêche allumée; les Wallons avec l'épée & le poignard, & le Comte exigea qu'on fît grace aux habitans, & qu'on lui fournît une escorte jusques sur la frontiere (*c*).

Il défie le Duc d'Albe au combat.

Guillaume repasse le Rhin.

Mutinerie de ses troupes.

Mons rendu par capitulation.

Les Villes de Brabant dont le Prince s'étoit emparé, rentrerent sous la domination espagnole. Malines fut livrée au pillage pendant trois jours; les habitans racheterent leurs vies par de grosses amendes, & les privileges furent confisqués (*d*). Un traitement si dur excita un murmure général; les Espagnols même blâmerent la sévérité du Duc, & l'année suivante le Conseil des Troubles rétablit la Ville dans ses droits (*e*). Le Duc d'Albe pour se justifier, fit publier un Ecrit, par lequel il reprochoit à ces malheureux d'avoir

Les conquêtes de Guillaume perdues.

(*a*) Walsingham *Lettr.* CCIX. *pag.* 316.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 298.
X (*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 298. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 402. Petit *Tom.* II. *Liv.* *pag.* 336.
(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 299, 301. Voyez Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 140.
(*e*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXXIII. *pag.* 712. *Epist.* CLXXXIV. *pag.* 713.

PHILIPPE III. tiré le canon sur son armée, & de ne l'avoir pas averti de sa retraite du Prince d'Orange (*a*); mais ces prétextes ne purent empêcher le redoublement de la haine que tout le Pays lui portoit (*b*).

1572.

Son Réglement sur la forme du Gouvernement.

La Déclaration que Guillaume accorda aux Députés de Hollande le 25 Août, portoit un réglement sur la forme du Gouvernement qu'il vouloit établir. Le début annonçoit : » qu'il n'avoit d'autre intention que de rétablir les Villes » dans leurs anciens privileges, qu'en conséquence il autori- » soit les Etats à dresser un état & des copies des Manifestes » déposés à Goude, comme ils l'avoient désiré dans l'Af- » semblée de Dordrecht. Il ordonnoit le rétablissement de » la Chambre des Comptes à la Haye, laissoit aux Etats le » choix des Officiers & Receveurs, sauf à prendre sa con- » firmation; pareillement la nomination du Thrésorier, de » trois Commissaires de guerre & des Conseillers de la Cour; » se réservoit le serment des Militaires dans sa qualité de Stad- » houder général, chargeoit les Etats de répartir l'argent qu'il » demanderoit & de proposer les moyens qu'ils croiroient » les plus convenables pour en faire la levée, annulloit toute » Commission expédiée avant la date des présentes, enjoi- » gnoit enfin aux pourvus de les rapporter pour en prendre de « nouvelles, & de prêter serment en son nom (*c*) «. Les Etats reçurent ces réglemens avec des transports qu'on ne peut exprimer, & mirent sur le champ la main à l'exécution.

XXVII. Siege de Tergoes.

Les affaires n'alloient pas si vîte en Zeelande depuis la levée du siege de Ter Goes. Beauvois, Gouverneur de Middelbourg, avoit été vivement repoussé du camp de Tseeraarts qu'il avoit attaqué avec une partie de sa garnison. Sa défaite parut une occasion favorable pour renouveller l'attaque de Ter Goes, & les Vlissinguois donnerent des troupes à leur Gouverneur. Ce Capitaine voulut tenter l'escalade sans s'informer si les murailles étoient gardées; sa témérité

(*a*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 85.
(*b*) Tassis Commentar. *Lib.* I. *pag.* 163.
(*c*) Voyez le Grand Recueil des Placards de Holl. *Tom.* III. *pag.* 32. Bor *Liv.* VI. *pag.* 291.

fut payée par une salve des habitans, au moment que les gens arrivoient au niveau des murs. La perte & la surprise leur fit abandonner leurs échelles; mais Berthold Entes leur ayant amené deux mille hommes par ordre du Prince, ils continuerent le siege. Sur cette nouvelle le Duc d'Albe détacha Mondragon avec trois mille hommes qui passant par Berg-op-zoom, fit deux lieues à travers les pays submergés, où souvent les soldats étoient obligés de franchir les courans à la nage, & parvint enfin à l'Isle de Sudbeveland. Tseeraarts au lieu d'attaquer le soir même cette troupe harrassée, lui laissa la nuit pour se reposer, & le lendemain Mondragon marcha droit à la Ville. Les assiégés ayant reconnu les signaux, firent une sortie générale pour faciliter l'entrée, & bientôt les assiégeans attaqués de deux côtés, furent contraints de livrer le passage, après avoir perdu sept cens hommes; cet échec força Tseeraarts à regagner la flotte, se croyant trop heureux de sauver son artillerie.

Philippe III. 1572.

Levé.

Soupçons contre Tseeraarts.

Son malheur causa de violens soupçons sur sa conduite. Il avoit un frere au service des Espagnols, & toute sa famille tenoit leur parti (*a*); Lumey refusa de le recevoir dans Vlissingue. Dans cette extrêmité il se jetta dans un village, où il se retrancha pour passer la nuit. Beauvois en étant averti, vint l'attaquer a la pointe du jour, & força d'abord le premier retranchement; mais Tseeraarts ayant fait rouler une piece de canon chargée à cartouches, & voyant les Espagnols ébranlés de la décharge, sauta le fossé à la tête de sa troupe, & les mit en fuite. Les Vlissinguois accourus au bruit du combat, se joignirent à la poursuite, tuerent un grand nombre de fuyards, & ramenerent cette brave troupe avec eux (*b*). Cependant Tseeraarts s'appercevant qu'on le regardoit de mauvais œil, remit son commandement a Jacques Smid, Seigneur de Baarland, & partit pour joindre le Prince d'Orange, dans le dessein de se justifier dans son esprit; il se plaignit de la calomnie, cita ses accusateurs, offrit de

(*a*) Voyez Reyd *Liv.* I. *pag.* 9. Walsingham *Lettr.* CLIV. *pag.* 236. *Lettr.* CLXXXVIII. *pag.* 280.

(*b*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 222.

Philippe III. 1572. Sa justification.

prouver son innocence en Justice ou par le duel : ce qui prouve que cet usage n'étoit pas encore entiérement aboli ; & personne n'ayant comparu (*a*), Guillaume lui donna un autre commandement pour mettre son honneur à couvert.

Desseins des Espagnols sur Goude.

Le Comte de Bossu qui pour-lors étoit à Utrecht, persuada à Martin Schets d'exécuter une entreprise qu'il avoit imaginée pour prendre Goude par trahison. Ce Capitaine se présenta devant la porte de la part du Comte Van den Berg, sous prétexte d'être envoyé pour renforcer la garnison d'une Compagnie qu'il amenoit, & que Zwieten avoit en effet demandée au Comte. Son dessein étoit de massacrer les Réformés, & de n'épargner que les Catholiques ; mais le Magistrat ayant reconnu que la Commission qu'il présentoit, étoit fausse, l'envoya dans la prison, où il se pendit, pour éviter un plus grand supplice (*b*). Boshuizen qui croisoit sur la Zuiderzee, donna une allarme assez vive à Enkhuizen par une descente qu'il fit dans le voisinage ; mais elle se borna à brûler quelques maisons au Nord de la Ville.

Sur Enkhuizen. Manqués.

Amsterdam bloqué par Sonoy.

D'un autre côté Sonoy voulant resserrer Amsterdam, fit tirer une ligne le long des écluses de Zaandam, de Nieuwendam & des autres lieux de ce Canton, pour fermer la communication avec le Waterland. Les habitans armerent dix vaisseaux & six chaloupes, pour arrêter cet ouvrage ; mais Sonoy ayant rassemblé les Galeres de Hoorn, d'Edam & de Monnikendam, les reçut si mal qu'ils s'en retournerent sans rien faire. Cette victoire enflant le courage des Nordhollandois, ils formerent le dessein de se rendre maîtres de la Zuiderzee, pour ôter aux Amsteldammois le Commerce de la Mer Baltique (*c*).

Mécontentement des peuples.

Cependant la nécessité où Guillaume s'étoit trouvé de congédier son armée & la prise de Mons décourageoit ses plus zélés Partisans. La Hollande plus foulée qu'elle n'étoit sous le Gouvernement espagnol, plaignoit un argent qu'elle jugeoit inutile pour sa défense. La férocité du Comte de Lu-

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 286.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 299.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 301.

mey l'effrayoit, & les vexations de ses soldats qu'il n'avoit ni le pouvoir ni la volonté de contenir, dégoûtoient le peuple d'une liberté qui se faisoit acheter si cher. Les Westfrisons se plaignoient aussi de Sonoy, & lui avoient adjoint Jean de Vliet & Reinier Kant.

XXVIII. Arrivée de Guillaume dans la Nord-hollande.

Ces Provinces sollicitoient le Prince de venir pour donner une forme au Gouvernement. Guillaume se trouva dans un grand embarras : il ne pouvoit lever une troisiéme armée ; mais convaincu de la nécessité de sa présence, il se mit en route accompagné de sa Cour & de soixante-dix chevaux seulement, s'embarqua à Campen, traversa la Zuiderzee sur les galeres d'Enkhuizen commandées par Pierre Buiskes, & arriva dans cette Ville le 20 Octobre (*a*). Le peuple le reçut avec une joye qu'on ne peut exprimer. Pendant le séjour qu'il y fit, il donna ses ordres pour armer un certain nombre de vaisseaux, & construire de nouvelles fortifications. La bourgeoisie s'y porta avec tant de zéle que le bastion de Willigenbourg fut achevé en dix-sept jours, malgré le froid terrible de cet hyver.

Il convoque les Etats à Haarlem.

Guillaume, après avoir visité le Quartier du Nord, se rendit à Haarlem, où les Etats étoient convoqués (*b*). Le Duc d'Albe opposa vainement les défenses les plus severes ; les Villes y députerent unanimement, à la réserve d'Amsterdam. Les Etats, après avoir remercié le Prince de son affection, dont son voyage au milieu de tant de dangers leur donnoit une preuve convaincante, représenterent la témérité qu'il y avoit de s'opposer seuls aux forces formidables de la Monarchie d'Espagne, & le supplierent de leur enseigner les moyens qu'il imaginoit pour leur salut. La réponse de Guillaume fut ensevelie sous un profond secret ; mais les suites font présumer qu'elle leur parut solide, puisqu'ils persévererent constamment dans la révolte. Il rétablit de leur consentement la Chambre des Comptes & la Cour de Hollande, dont il fixa la résidence à la Haye (*c*). Il fut obligé

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 302.
(*b*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 74.
(*c*) VII Mémorial d'Ernest. *fol.* 9.

PHILIPPE III. le mois de Février suivant de transférer ce Tribunal à Delft pendant le siege de Haarlem (*a*) ; & ce fut dans cette Ville qu'il publia les Arrêtés de cette premiere Assemblée. On

1572.
Nouveaux Réglemens.

défendoit tout commerce avec l'ennemi, & pour prévenir la disette qui menaçoit, on y comprit jusques au transport des vivres sous les peines les plus severes. On fit plusieurs Réglemens sur les monnoyes ; on enjoignoit aux Grands Vassaux, sous peine de confiscation de leurs Fiefs, de renouveller leur serment aux Etats, & d'en prêter un nouveau entre les mains du Prince, dans sa qualité de Stadhouder général, aux Etats du Pays & à la République ; on convint enfin que l'Edit seroit publié au nom du Prince, & terminé par la formule : *Car ainsi est notre intention & notre demande.* On arrêta par un second Placard qu'on feroit un dénombrement des biens qui avoient appartenu à l'ennemi & de ceux de l'Eglise, & qu'on continueroit à lever le douziéme. On confirma l'Ordonnance qui doubloit l'imposition de sept *groots* sur l'argent des terres, & l'accise sur la bierre & le vin. Au moyen de cette augmentation on abolit les impôts sur les grains, sur le beurre, sur le fromage, sur les bestiaux, sur les draps, sur l'huile, & sur le harang, & l'on ordonnoit à tous *Gouverneurs, Commandans, Officiers, Bourgmestres & Régens des Villes & Villages de tenir la main à l'exécution des Présentes* (*b*). En conséquence le Prince nomma des Commissaires pour affermer l'impôt de quatre sols par tonneau de bierre (*c*).

Autorité de Guillaume.

Il est aisé de conclure que Guillaume jouissoit dès-lors de l'autorité des anciens Comtes, dont il ne refusa le titre que pour en assurer l'effet. En qualité de Stadhouder général il disposoit des offices civils & militaires ; il avoit droit d'abroger & de promulguer les Loix ; il étoit Chef du Conseil de guerre de terre & de mer ; il convoquoit les Etats, ausquels il présidoit ; mais l'affectation de ne rien faire sans les consul-

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 302.
(*b*) Voyez ces Placards *dans* les Résolut. de Holl. de 1572 & 1573. *pag.* 13, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 26.
(*c*) Résolut. de Holl. *de* 1572. *pag.* 2.

ter, & ſon déſintéreſſement perſonnel lui donnoient la confiance d'un peuple ennemi du deſpotiſme, & qu'il amuſoit par une idée de démocratie, quoiqu'il gouvernât arbitrairement. Par ces moyens il fondoit ſon empire ſur les cœurs, & les intéreſſoit à l'obéiſſance, en perſuadant à ſes nouveaux ſujets qu'ils avoient part au commandement. Cependant les Etats le prierent de ſe joindre un Conſeil, ſous prétexte de le ſoulager, & pour-lors il réſolut de rétablir le nom du Roi à la tête des Ordonnances. La Formule ordinaire étoit : *de l'avis du Prince d'Orange Stadhouder, du Conſeil ſéant avec lui, & du Conſeil Provincial de Hollande, de Zeelande & de Weſtfriſe ;* mais bientôt les derniers n'ayant que rarement paru dans les délibérations, on ne mettoit plus que *ſur le rapport du Stadhouder & des Conſeillers ſéans avec lui* (*a*). Au ſurplus on ne ſe faiſoit point difficulté de ſe ſervir du nom du Roi contre ſes propres Ordonnances. (*b*). Guillaume nomma pour ſon Conſeil Jacques Van der Does, M. Paul Buis, M. Pierre Waſteel, Jacques Muis, Henri Duiſt, Guillaume-Jean Reïerszoon, M. Jean Jacobszoon, M. Sebaſtien Loiſen, M. Levin Jeanszoon Kaarsmaker, & pour Secrétaires Antoine Genieſt & Henri Perſyn (*c*). Le Prince avoit envoyé en Zeelande Guillaume de Bronkhorſt, Seigneur de Batenbourg, pour y établir ces nouveaux Réglemens & les Licentes pour le tranſport des marchandiſes qui des Villes réunies étoient tranſportées chez l'ennemi, & la Hollande les reçut au mois d'Avril ſuivant. Le nouveau droit rapporta dès la premiere année huit cens ſoixante mille florins (*d*). Cette impoſition avantageuſe au Commerce, aux particuliers & à l'Etat, a toujours ſubſiſté depuis ; & quoique dans les guerres les Etats défendent ſous des peines rigoureuſes le tranſport des marchandiſes chez la Nation ennemie, on ne fait pas de difficulté d'accorder des paſſeports à ceux qui veulent les acheter (*e*). On établit peu après un

Conſeil adjoint au Prince.

Impôt de Licentes.

(*a*) Réſolut. de Holl. *de* 1573, 1574. *pag.* 26-46.
(*b*) Grotii Ann. II. *pag.* 40, 41. Aubery Mém. *pag.* 45, 46.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 331.
(*d*) Reyd *Liv.* I. *pag.* 9.
(*e*) Grotii Ann. II. *pag.* 46.

PHILIPPE III. autre impôt sous le nom de *Convoi*, qui se levoit sur les marchandises & les denrées qui sortent & qui rentrent dans le pays ; les fonds en furent destinés à l'armement des vaisseaux qui devoient garder les côtes. L'on accorda aux Villes le droit d'augmenter ou de baisser ces droits selon les besoins (*a*). Le Bureau des Saufconduits que le Prince établit à Calais, de concert avec le Roi de France, fut d'un plus grand rapport dans les commencemens. Charles Beaulieu que Guillaume avoit établi pour les délivrer, exigeoit dix pour cent des Flamands, des Espagnols & des Italiens, huit des Portugais & cinq des François ; mais les Hollandois & les Zeelandois frustrés des prises les plus considérables, commencerent à ne plus respecter ces sauvegardes, & les Marchands les voyant inutiles, cesserent de les acheter (*b*). Cependant la levée de cet impôt est restée en usage jusqu'à ce jour (*c*).

1572.

Et de Convoi.

Bureau des Saufconduits à Calais.

XXIX.

Les Espagnols entrent dans la Gueldre.

D'un autre côté le Duc d'Albe après avoir repris les Villes du Brabant, avoit envoyé Don Frederic son fils avec la meilleure partie de son armée, pour réduire la Gueldre, & s'étoit avancé à Nimegue, où il demeura quelque tems (*d*). Il se présenta devant Zutphen que sa garnison avoit abandonnée, à l'occasion d'une dispute survenue entre les bourgeois & les soldats. Le Conseil de la Ville résolut d'ouvrir les portes, après avoir obtenu grace ; mais quoique Romero eût signé l'accord, les Espagnols piqués de ce qu'on les eut fait attendre, se jetterent tumultuairement dans la Ville, mirent le feu dans sept ou huit endroits, & sans respect d'âge, de sexe, ni de rang, ils exercerent, malgré la foi donnée, tout ce que la vengeance & la brutalité peuvent inspirer aux plus barbares (*e*). Lochem & Doesburg effrayés du malheur de leurs voisins, envoyerent en diligence à Nimegue, & le Duc d'Albe leur accorda leur pardon. Le Prince d'Orange

Sac de Zutphen.

Ils s'emparent de Lochem & de Doesbourg.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 5 *Sept. du* 2 *Octobre*, 1574. *pag.* 70, 124.
(*b*) Reyd. *Liv.* I. *pag.* 13. Grotii *Ann.* II. Meteren *Liv.* IV. *fol.* 84.
(*c*) Hist. de la Patrie *Tom.* VI. *Liv.* XXIV. *pag.* 400.
(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 301. Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXXV. *pag.* 716.
(*e*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 87.

d'Orange craignant que le fort de Zutphen ne répandît la consternation dans les Villes de son parti, assembla ce qu'il put de troupes, résolu de passer dans l'Overyssel, pour arrêter l'ennemi sur la frontiere. Il avoit déja quarante Compagnies, lorsqu'il apprit que le Comte Van den Berghe qui commandoit dans la Province, s'étoit sauvé avec sa femme & ses enfans (*a*), que les garnisons avoient suivi son exemple, à la réserve de celle de Bommel, & que toutes les Villes se rendoient à Don Frederic ou à Gillis de Barlaimont, Seigneur de Hierges, sitôt qu'ils paroissoient (*b*).

Philippe III. 1572.

Et des autres places de la Gueldre.

La défection se communiquoit dans la Frise. Billy avoit attaqué & battu six mille hommes proche de Staveren, & cette Ville avoit ouvert ses portes; son exemple avoit entraîné les autres, & les Espagnols après en avoir pris possession, faisoient sauter les portes & les murailles. Joost, Comte de Schouwenberg, fut contraint d'abandonner le fort qu'il faisoit construire proche de Makkum & d'évacuer le pays (*c*). La reddition de Harderwyk, de Hattum & d'Elburg mit Don Frederic en possession de la Veluwe. Les Amsteldammois députerent alors pour le solliciter de faire le siege de Naarden. Amersfoort l'auroit empêché d'entrer dans la Hollande; mais Bossu s'en étoit emparé avec une Compagnie qu'il avoit tirée de la garnison d'Utrecht.

De la Frise.

Les Espagnols maitres de la Veluwe.

Et d'Amersfoort.

Celle de Naarden étoit de cent vingt Allemands, commandés par Jean de Kruisbergen, Prêtre renégat. Il venoit de changer le Magistrat, mettant les Réformés en charge à la place des Catholiques. Ces citoyens se flattant que Don Frederic plûtôt que de penser à leur Ville, attaqueroit Buuren, pour être maître du Cours du Rhin, avoient répondu à la sommation que Bossu leur fit de recevoir garnison, qu'ils se suffisoient pour garder leur Ville; mais ils perdirent courage en voyant arriver l'armée devant leurs murailles. Ils députerent le 30 Novembre pour demander pardon; le Gé-

Malheureux sort de Naarden.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 303.
(*b*) Revii Daventria *Liv.* IV. *pag.* 475.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 304.

néral leur refusa l'audience, & fit défendre aux Envoyés de quitter l'armée. Martin Laurentzoon, Bourgmestre, profita du moment pour se sauver; Gerrit Pierre Aartszoon obéit. Don Frederic ayant investi la Ville, prit son quartier à Laangbussen, où le Député fut entendu par le Comte de Bossu à la sollicitation de Paul de Loo, Drossard de Muiden. Le Stadhouder lui ayant demandé si les bourgeois avoient renvoyé leur garnison, & celui-ci l'affirmant, Van Loo lui soutint qu'il n'étoit sorti que quelques Reuters, & que le Magistrat avoit retenu les autres, bouchant les portes avec du fumier. Bossu le renvoya avec ordre de faire une députation plus nombreuse, afin que la soumission fût plus solemnelle. La Ville nomma six ou sept bourgeois, à la tête desquels étoit Van der Hove, plus connu sous le nom d'Hortensius, Prêtre & Recteur de l'Ecole Latine. Ils rencontrerent Romero, & ce Perfide les assurant que Don Frederic l'avoit chargé de leur capitulation, ils le crurent sur sa parole, sans demander ses pouvoirs, & lui présenterent leurs clefs. Mais l'Espagnol les refusant leur dit, qu'il ne les recevroit que devant leurs portes; ce fut en cet endroit qu'il leur jura, en leur serrant la main, qu'il épargneroit la vie & les biens des habitans. Ceux-ci le reçurent avec quatre cens hommes & le regalerent de leur mieux. Après le dîner l'Espagnol fit publier au son du tambour que les bourgeois & la garnison eussent à se rendre sans armes dans l'Eglise de l'Hôpital, qui servoit alors d'Hôtel-de-Ville, pour prêter un nouveau serment. Cet ordre fut exécuté, à la reserve de quelques-uns qui se méfioient de la trahison. Lorsqu'ils furent rassemblés, un Prêtre qui se promenoit devant la porte avec les Officiers, vint leur annoncer qu'il falloit se préparer à la mort. Toute la Ville retentit alors de lamentations & de gémissemens, & les Espagnols entrant le poignard à la main, égorgerent ces malheureuses victimes, mirent le feu à l'Eglise, & brûlerent impitoyablement les morts & les mourans; Gerrit Pierre Aaartszoon, chez lequel Romero venoit de dîner, ne fut pas épargné. Il ne put refuser la vie

d'Hortensius aux instances d'un jeune Espagnol, son écolier (*a*); mais ces barbares lui firent essuyer un supplice plus cruel que la mort. Ils égorgerent tout son domestique à ses yeux, ouvrirent le ventre de son fils & lui arracherent le cœur (*b*). Les maisons furent livrées au pillage. L'on ne peut imaginer les horreurs & les infamies qui se commirent alors; les soldats violoient par ordre de leurs Capitaines les femmes & les filles, sans épargner celles qui n'avoient que treize ans, & les égorgeoient ensuite; on enfiloit leurs corps sur de grandes épées qu'on plantoit dans les rues; on coupoit les hommes par quartiers avec des couperets de bouchers, on en fendoit quelques-uns par le dos à la maniere des poissons; on ouvroit le ventre des femmes enceintes pour arracher leur fruit. Ces furieux recevoient dans des tasses le sang des victimes & l'avaloient; on pendit plusieurs filles par les mammelles & l'on leur faisoit souffrir des tourmens recherchés. Huibert Williemszoon Van der Eiken fut le seul qui défendit l'entrée de sa maison, & tua plusieurs Espagnols; mais enfin étant tombé épuisé du sang qu'il perdoit par un grand nombre de blessures, il fut percé, & son meurtrier recevant son sang dans une tasse, le jetta au visage de sa fille qui demandoit à genou la vie de son pere (*c*). On poursuivit dans la campagne ceux qui s'étoient échappés; on les pendit aux arbres: six seulement se sauverent, en promettant de grosses rançons. Henri Lamfertszoon, Bourgmestre, l'un d'eux, ne pouvant payer la somme qu'il avoit promise, fut pendu à sa porte par Sentence de Don Frederic, & son corps coupé par quartiers fut exposé aux portes de la Ville. Il semble que l'horreur de ces exécutions & l'envie de complaire aux vainqueurs avoit étouffé tout sentiment d'humanité dans les Villes du voisinage. La satisfaction secrete d'échapper au même traitement, dicta des injures & des pasquinades à leurs Compatriotes, & la crainte de subir un même sort les portoit à insulter la misere de leurs freres.

Cruautés inouies des Espagnols.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXXXVII. *pag.* 719.
(*b*) Hist. de la Patrie *Tom.* VI. *Liv.* XXIV. *pag.* 406.
(*c*) Boxhorn Theatr. Urb. Holl. *pag.* 343.

Philippe III. 1572.

Ceux de Muiden & de Weesp accoururent pour avoir part au pillage, & les paysans travaillerent à raser les murs & les fondemens des maisons (*a*). Cette horrible tragédie fut terminée par la confiscation des Manifestes qui furent brûlés par une Sentence que Don Frederic prononça du haut d'un échaffaut. Un châtiment si terrible contre la parole positive de Romero, fit dans toute la Hollande un effet contraire à ce que les Espagnols s'étoient imaginé. Les Villes s'étant assemblées, firent serment de se défendre jusqu'à l'extrêmité, & les citoyens jurerent de se faire enterrer sous leurs murailles plûtôt que de se fier aux promesses des Espagnols (*b*). Le Duc d'Albe éprouva que la clémence seule a des droits sur les cœurs généreux, que la rigueur augmente l'opiniâtreté, & que la cruauté précipite les hommes dans le désespoir.

Résolution des autres Villes.

Les habitans d'Enkhuizen & de Hoorn loin d'écouter les sollicitations de ceux de Campen qui les pressoient de rentrer sous la domination d'Espagne, envoyerent leurs vaisseaux pour fermer la Zuiderzee, dans l'embouchure de laquelle ils coulerent à fond des bâtimens chargés de bois & de pierres; mais la gelée les surprit dans une nuit, & les arrêta dans les glaces à un quart de lieue du Diemerdyk. Les soldats & les matelots qui voyoient journellement les Espagnols passer sur la digue, menaçoient d'abandonner leurs vaisseaux, dans la crainte d'être attaqués, & Joachim Nieuwvink, Prevôt de la flotte, ne pouvoit les contenir. Dans cet embarras il manda les paysans du Waterland, & ce fut avec des peines infinies qu'ils ramenerent les galeres dans le port de Monnikendam; mais il fut impossible de monter les vaisseaux au-dessus des bas-fonds, & Sonoy avoit donné ordre d'y mettre le feu, lorsque le vent tournant au Nord-ouest, enfla les eaux qui firent sauter les glaces; les vaisseaux surmonterent les bancs de sable, & gagnerent les ports de Hoorn & d'Enkhuizen. Cet événement fut

La Zuiderzee fermée par ceux de Nordhollande.

Leurs vaisseaux pris dans les glaces.

Délivrés merveilleusement.

(*a*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 227.

(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 303, 305. Hooft *Liv.* VIII. *pag.* 286. Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 165. Meteren *Liv.* IV. *fol.* 87.

d'autant plus remarquable que la nuit même la gelée reprit avec plus de vigueur. Les Ministres crierent au miracle, & le Prince s'en servit pour ranimer son parti, que les avantures de Zutphen & de Naarden avoient étourdi (*a*). Philippe III. 1572.

XXX. Dessein des Espagnols sur Haarlem.

Le Comte de Bossu entreprit dans le mois de Juillet de surprendre Haarlem par le moyen d'Adrien Jeanszoon de Dort, Escoutet, avec lequel il entretenoit une intelligence secrete. Cette tentative ne servit qu'à renouveller la vigilance des citoyens, & Lazare Muller augmenta la garnison d'une Compagnie (*b*). Bossu avoit écrit depuis au Magistrat pour le presser de se reconcilier avec le Duc (*c*), & le Sénat d'Amsterdam sollicitoit le Conseil de se mettre à l'abri du sort de Naarden. Les bourgeois s'assemblerent pour délibérer sur ce qu'ils avoient à faire : les uns vouloient députer vers Guillaume & lui demander du secours ; les autres disoient que le projet de s'opposer à la puissance formidable de l'Espagne étoit extravagant, après les exemples de Malines, de Zutphen & de Naarden que le Prince n'avoit pu sauver, & concluoient que la soumission étoit le seul parti raisonnable. Cet avis l'emportant, on résolut de lier la négociation, & l'on choisit Christophe de Schagen, Dideric le Frison, ancien Bourgmestre, & Adrien d'Assendelft, Pensionnaire, pour aller trouver Don Frederic à Amsterdam, & lui demander cinq jours pour dresser la capitulation. Wybout de Ripperda, Commandant pour le Prince, ayant appris le résultat, assembla les bourgeois & les arquebusiers au nouveau Doele. Après la peinture la plus effrayante des cruautés & des perfidies des Espagnols, il leur représenta » le danger de se fier à des hommes qui méprisoient les sermens les plus sacrés & les Traités les plus authentiques ; » que cependant le Sénat, sans prendre l'avis de la bourgeoisie, & sacrifiant les engagemens contractés avec le » Prince, les Etats & la Patrie, vouloit livrer la Ville au

Manqué.

La Ville sollicitée de se rendre.

Différens avis des Citoyens.

Ils entrent en négociation.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 307. Velius Descript. de Hoorn. *pag.* 354.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 288.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 304.

PHILIPPE III.

1572.

» Duc d'Albe ; que les exemples de Malines, de Zutphen » & de Naarden leur apprenoient ce qu'ils devoient attendre ; que le Prince avoit pris des mesures certaines pour ne » les laisser manquer de rien pendant le siege, & pour forcer » l'ennemi à se retirer ; qu'il n'abandonneroit jamais des citoyens aussi fideles à la barbarie des Espagnols ; qu'enfin » s'ils préféroient de combattre courageusement pour leur » salut à se perdre honteusement par leur lâcheté, il s'offroit » d'être leur Chef & leur guide & de mourir en défendant » leur liberté ». Ce discours enleva tous les suffrages & chacun jura de se faire enterrer sous les ruines de sa maison.

Ils se déclarent pour Guillaume.

Guillaume informé de leur résolution, ordonna à Lazare Mutler, qui campoit à Nieuwendam, de jetter dans la Ville les Compagnies de Jacques de Steenbach, de Christophe Vader, de Lambert de Wurtemberg & de Martin Pruis, & de marcher à Leide ; depuis il arriva tant de volontaires dans cette Ville que la garnison montoit à plus de quatre mille hommes, lorsqu'elle fut investie (*a*). Les Députés du Sénat furent arrêtés à leur retour, & envoyés au Prince qui leur fit faire leur procès. Assendelft eut la tête trenchée, sur ce qu'il s'étoit chargé d'un ordre contraire à son serment, dont le Sénat n'avoit pu le dispenser. Schagen mourut dans les prisons ; Dideric le Frison s'étoit sauvé au lieu de revenir à la Ville. Guillaume ayant connu par les procédures que la plûpart des Officiers de Ville inclinoient pour l'accommodement, envoya S. Aldegonde avec ordre de changer le Magistrat, & ce Seigneur ayant protesté qu'il ne prétendoit donner aucune atteinte aux privileges des citoyens, mais seulement obéir aux circonstances, nomma Jean de Vliet, Nicolas Van der Laan, Gerrit Stuiver & Pierre Klaas, Bourgmestres ; Jacques de Heussen, Corneille Ryken, Pierre Bal, Nicolas Mathenszoon, Adrien de Berckenrode & Mathieu Augustinszoon, Echevins, & changea dix Conseillers. (*b*). Sur ces entrefaites Dideric le Frison

Les Négociateurs punis.

Guillaume change le Magistrat.

(*a*) Memoir. *dans* Ampzing Descript. de Haarlem *pag.* 177.
(*b*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 78.

& les autres fugitifs ayant écrit au Sénat pour l'exhorter à reconnoître le Duc d'Albe, les nouveaux Officiers firent pendre le porteur de la lettre.

Philippe III.

1572.

XXXI.

Commencement du siege.

Malgré les obstacles que l'hyver devoit opposer au succès, Don Frederic résolut de commencer le siege ; la prise de Zutphen & celle de Naarden lui donnoient une confiance téméraire. Il disoit communément que ces bourgeois n'entendoient pas la guerre, qu'en général les Hollandois étoient mauvais soldats, & qu'au premier coup de canon ils abandonneroient la place, comme avoient fait les autres. Il s'avança le 8 Décembre jusqu'à Sparendam le long de la grande digue. Le nouveau Magistrat avoit envoyé des travailleurs pour percer la chaussée, dans le dessein d'inonder la Ville de ce côté. Elle étoit couverte par deux bastions qui n'étoient pas encore achevés. Romero chargé d'interrompre le travail, prit par un sentier que des paysans lui montrerent, attaqua les bastions du côté de l'Ouest, & les emporta. Martin Pruis y fut tué avec trois cens hommes, & le reste se sauva avec Gerrit de Laan. Cette déroute fut causée par la négligence de l'ancien Magistrat qui songeant à un accommodement, avoit perdu le moment de rompre les chemins. L'avant-garde de l'armée ennemie parut le 11 à la vûe des murailles, & se logea dans la maladrerie. Don Frederic ayant laissé deux Compagnies à la garde de Sparendam, la suivit avec le Corps de bataille. Il avoit trente mille fantassins, quinze cens chevaux, trois mille mineurs qu'il avoit fait venir de Liege, & quatorze canons de quarante livres de balle qu'Amsterdam avoit fourni. Il distribua trente-six Compagnies d'Espagnols vis-à-vis la porte de Sainte-Croix. Le Comte d'Overstein à la tête des Allemands prit son poste à la porte du Bois, & les Wallons commandés par Noirkarmes, Capres & Liques, occuperent le côté des Dunes. La cavalerie étoit logée dans les villages des environs. Haarlem étoit mal fortifiée ; mais en revanche elle étoit munie de braves défenseurs ; les femmes mêmes disputoient de courage avec les hommes. Kenau Simons Hasselaar, Veuve âgée de quarante-six ans & d'une des meilleures

Bravoure des citoyens.

Compagnie de trois cens femmes.

PHILIPPE III. 1572.

familles de la Ville, forma une Compagnie de trois cens femmes qui combattirent pendant ce siege avec la lance & l'épée, & quelques-unes apprirent à manier les armes à feu. Le Prince d'Orange dans la suite récompensa une valeur si singuliere, en donnant à cette Héroïne en 1574 la Balance & la recette des impôts sur les tourbes à Arnemuiden (*a*). La Ville manquoit de munitions; mais Guillaume les fournit abondamment par la Mer de Haarlem & par la Sparne, tant que les eaux furent ouvertes. Il envoya même par cette voye aux assiégés mille mineurs qui manquoient à leur défense. Avec ce secours ils éleverent en peu de jours un ravelin formidable devant la porte de Sainte Croix, & différens forts du côté de la Mer. Don Frederic ayant établi son quartier à la Maison de Cleves, ouvrit l'attaque de ce côté & fit une batterie de tous ses canons.

Guillaume tente à jetter du secours dans la place.

Le Prince d'Orange ayant rassemblé quinze Compagnies & quatre Cornettes auprès de Leide, chargea Lumey, Comte de la Mark, auquel il donna six pieces de campagne, de jetter du secours dans la Ville. Bossu, Noirkarmes & Romero informés de sa marche, s'embusquerent sur sa route,

Il est défait.

lui tuerent mille soldats, prirent quatre pieces de canon, plusieurs drapeaux, le mirent en fuite, & Don Frederic traita avec la derniere cruauté les prisonniers qu'ils ramenerent. Baptiste de Treves & Hans Keller furent pendus par les pieds, quoique La Mark offrit deux mille couronnes & quinze Espagnols pour leur rançon, & ce Général par re-

Cruautés réciproques.

présailles fit subir le même supplice à dix-neuf prisonniers qu'il avoit faits.

Vivacité de l'attaque & de la défense.

La circonvallation achevée, les Espagnols firent jouer leur artillerie sur la porte de Sainte-Croix & sur le ravelin, avec tant de fureur qu'ils tirerent six cens quatre-vingt boulets le premier jour, & le lendemain autant sur la porte de Saint Jean. Les assiégés pendant la nuit réparerent les brêches, & leurs pionniers éleverent un nouveau retranchement depuis la porte de Saint Jean jusqu'au Pont de Sainte

(*a*) Résolut. de Holl. *du 2 Sept.* 1574. *pag.* 72.

Catherine.

1572.

Catherine. Les Espagnols redoublerent leur feu, & sur le midi du 21 ils monterent à l'assaut du ravelin. Don Frederic avoit ordonné à sa cavalerie de masquer les portes, pour que personne ne s'échappât. Les Espagnols avancerent lentement : le canon chargé à cartouche & le feu des ouvrages qui les prenoit en flanc, les arrêta ; mais bientôt la honte surmontant la crainte, ils donnerent avec fureur, & furent reçus avec intrépidité : le combat fut des plus vifs ; enfin les assaillans furent repoussés avec des pertes considérables (*a*). Don Frederic connut alors qu'il n'auroit pas si bon marché qu'il avoit cru de ces bourgeois, & résolut d'employer la sappe pour miner le ravelin (*b*).

Assaut.

Manqué.

XXXII. Guillaume envoye du secours.

Guillaume qui s'étoit avancé à Leide, envoyoit tous les jours de nouveaux secours d'hommes, de munitions & de vivres par la Mer de Haarlem, dont il étoit le maître. Le succès de la derniere attaque & ces raffraichissemens releverent le courage des assiégés, & le 13 Janvier, ou selon d'autres le 17, ils firent une sortie sur le Quartier des Allemands, taillerent en pieces plus de six cens hommes, & rentrerent dans la Ville avec onze drapeaux, trois pieces de canon & beaucoup de butin. La fortune n'étoit pas toujours si favorable. Philippe de Koning, dit le Roi, qui leur amenoit deux mille hommes, tomba dans une embuscade, où sa troupe fut dispersée, & lui-même perdit la vie. Les Espagnols ayant trouvé son corps, couperent la tête & la jetterent dans la Ville avec un écrit qui marquoit qu'ils leur envoyoient la tête qui commandoit le secours qu'ils attendoient. Les habitans outrés d'une insulte si cruelle, pendirent la nuit même douze de leurs prisonniers, mirent onze têtes dans un tonneau, & le roulerent dans le camp ennemi avec un billet au Duc d'Albe qui portoit que les assiégés lui payoient le dixiéme avec les intérêts, pour l'indemniser du retard (*c*).

1573.

Sortie heureuse des assiégés.

Acharnement réciproque.

Les travailleurs avançoient cependant de part & d'autre. Les assiégeans firent sauter une mine dont ils espéroient de

Mine funeste aux assiégeans.

(*a*) Tassis *Liv.* I. *pag.* 170.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 307.
(*c*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 90.

grands effets ; mais elle étoit contreminée, & l'effort se fit de leur côté ; le Régiment Wallon de Capres en fut enterré. Ils approcherent enfin du ravelin par une gallerie couverte, pour forcer les Hollandois de l'abandonner ; & ces derniers prévoyant qu'ils ne pouvoient long-tems le garder, travailloient à construire une demi-lune avec tant d'ardeur que les Bourgmestres mêmes mirent la main à l'ouvrage, & dès qu'elle fut en état, ils abandonnerent le ravelin. Le froid excessif causoit une désertion générale dans l'armée ennemie ; la rigueur étoit si grande qu'on trouvoit des sentinelles mortes en faction. Les soldats ne cessoient de se plaindre, &

Second assaut.

leurs cris déterminerent le Général à tenter un second assaut la nuit du 30 au 31 Janvier. Mondragon à la tête de l'élite des Espagnols s'avança, soutenu par deux mille Wallons & du Régiment de Polweiler, Allemand. Il détacha pendant la nuit une troupe de soldats déterminés qui se glissant dans les broussailles aux deux côtés de la brêche, monterent dans un grand silence, & les sentinelles ne les apperçurent que quand ils furent au haut. L'allarme donnée, le Corps de Garde courut aux armes, & les chargea si vivement qu'il les renversa dans le fossé. Mondragon s'avançant alors, les assiégés firent sauter une mine pour donner le tems au secours d'arriver. Billi d'un autre côté à la tête d'une troupe de Wallons qu'il avoit ramenée de Frise, s'efforçoit d'escalader la muraille ; mais il ne fut pas plus heureux que les autres : exposés au jeu des mines, à la vio-

Manqué.

lence du canon & au feu des assiégés, ils furent contraints de se retirer après avoir perdu bien du monde. Rodrigue de Tolede y fut dangereusement blessé ; Perez, Etienne d'Yllanes, Laurent Perca, Portugais, & Alphonse Magi furent tués avec plus de vingt Officiers de marque, & quinze cens de leurs plus braves soldats ; les assiégés n'y perdirent que Lambert de Wurtemberg, Capitaine d'une grande réputation, & sept ou huit bourgeois (*a*).

Don Frederic désespérant d'emporter la place de force,

(*a*) De Thou *Tom.* VI. *Liv.* LV. *pag.* 569.

résolut de l'avoir par famine ; la plûpart des Généraux lui conseilloient de se retirer, & lui-même étoit de leur avis ; mais le Duc d'Albe alors malade à Bruxelles lui manda, *qu'il feroit venir sa Mere d'Espagne pour continuer le siege* (*a*). Le reproche aigrissant sa bile, il se proposa de couper exactement le passage aux secours. Le dégel qui survint, priva les assiégés de l'usage des traînaux. Le Prince qui l'avoit prévu, fit alors paroître les galeres qu'il avoit fait construire, & se rendit maître de la mer de Haarlem (*b*). Ceux d'Amsterdam firent entrer dans le Sparne par Sparendam cinq vaisseaux & une galere, & commencerent à fouiller un canal par le chemin bas pour pénétrer dans la grande eau ; mais les assiégés sortirent sur les travailleurs, & les repousserent. Le Comte de Bossu imagina de passer l'Overtom ; mais il ne put faire entrer que de petits bâtimens que les galeres de Haarlem chasserent toutes les fois qu'ils oserent paroître. Pendant que les Espagnols étoient occupés de ces vaines tentatives, la garnison sortit au nombre de mille soldats déterminés, ballaya la trenchée, passa huit cens hommes au fil de l'épée, enleva cinq canons, deux couleuvrines, neuf étendarts & beaucoup de butin. Enfin le Comte de Bossu fit percer une digue près du Château de Ter Haart & fit passer par l'ouverture trente-trois vaisseaux & sept galeres, & l'on éleva des forts de tous côtés : ensorte que les convois ne purent plus approcher par eau, & le dégel avoit rompu toute communication par terre. Dans l'impossibilité de recevoir ni de donner de leurs nouvelles, les assiégés eurent recours au moyen dont Decius Brutus se servit pendant le siege de Modene. Ils firent porter dans des cages des pigeons nourris dans la Ville, & lorsque le Prince vouloit leur donner quelque nouvelle, il en lâchoit un avec un billet attaché sous l'aîle. Les habitans attentifs au colombier où il ne manquoit pas de revenir, détachoient le papier & le portoient au Conseil ; & s'il falloit donner quelqu'avis au

PHILIPPE III.

1573.

Le siege changé en blocus.

Tentatives infructueuses pour couper le passage par eau.

Autre sortie avantageuse des assiégés.

Les passages fermés par terre & par eau.

On se sert de pigeons pour couriers.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 315.
(*b*) Ampzing Descript. de Haarlem, *pag.* 203.

PHILIPPE III. Prince, ils se servoient pareillement de pigeons apportés de Delft.

1573.

XXXIII. Disette dans la Ville.

Guillaume essaya plusieurs fois de déboucher quelque passage, mais il fut toujours repoussé. Cependant Balfour, Capitaine des Ecossois, avoit emporté le fort de Rustenbourg, & passé au fil de l'épée les Allemands qui le gardoient (*a*). Cette conquête apporta quelque soulagement aux assiégés en leur donnant la liberté de mettre leurs bestiaux à la pâture par la porte de Schalkwyk (*b*). Les vivres devenoient si rares qu'on fut contraint de distribuer le pain par jour, par tête & au poids. L'argent n'étoit pas plus commun, & quoique la Ville n'eût pas droit de battre monnoye, elle fit frapper de la monnoye, dont la valeur étoit portée beaucoup au-dessus du titre ; exemple que le Prince, autorisé par les Etats, venoit de donner, en portant leurs especes de sept à huit (*c*). La disette devint si pressante qu'on forma une Compagnie de gens déterminés qui, vêtus à la légere un sac au col & de grands bâtons à la main, sautoient les fossés & les fondrieres, passoient entre les sentinelles & revenoient avec quelques mesures de farine, ou de la poudre à canon ; & quoique les Espagnols pendissent sur le champ ceux qu'ils surprenoient, ils ne purent intimider les autres. Ces exécutions aigrissoient les esprits sans abbattre le courage, & la misere ne faisoit qu'irriter la vengeance. Le traitement fait au corps d'Olivier la porta dans l'excès. Ce Capitaine qui avoit été à la surprise de Mons, fut tué dans une sortie sur le Diemerdyk. Les Espagnols l'ayant reconnu lui couperent la tête qu'ils envoyerent dans la Ville avec une sentence infame. Les citoyens en fureur coururent aux prisons, arracherent Quirin Dirckszoon & Lambert Jacobszoon, anciens Bourgmestres, Adrien de Groeneveen, cinq soldats prisonniers & un Prêtre, éleverent une potence sur le rempart, les pendirent à la vûe des assiégeans & les laiſ-

Compagnie de Sauteurs pour approvisionner la Ville.

Animosités de part & d'autre.

(*a*) De Thou *Tom.* V. *Liv.* LV. *pag.* 573.
(*b*) Ampzing Descript. de Haarlem. *pag.* 196.
(*c*) Résolut. de Holl. *do* 1573. *pag.* 18.

ſerent expoſés à la même fourche. La femme & la fille de Quirin qui le ſuivoient en pleurant, furent livrées à la plus vile populace, qui les noya dans les foſſés après leur avoir fait tous les outrages que la rage peut imaginer ; la tragédie finit par un pillage général des Egliſes, dont on enleva les ſtatues pour s'en ſervir à réparer les ouvertures que le canon avoit faites aux murailles.

Philippe III.

1573.

Ravages des Egliſes.

Ces impiétés reçurent leur châtiment le 28 de Mai. Marinus Brandt & Batenbourg qui commandoient la flotte d'Orange, étant entrés dans la Mer de Haarlem, furent battus par le Comte de Boſſu qui prit vingt-deux vaiſſeaux, & depuis les Réformés n'oſerent ſe montrer ſur ces eaux : Don Frederic ſe flattoit que ſa victoire humilieroit la fierté des rebelles ; mais il fut bientôt détrompé. Ils avoient reçu quelques pieces d'artillerie de Dordrecht & de Leide, dont ils recommencerent à tirer avec tant de fureur qu'ils démonterent la batterie des aſſiégeans, & renverſerent deux machines qu'ils avoient élevées pour tirer ſur les remparts. Etienne Quexada, Sanche de Londegno & Barthelemy Campacaſſa, célébre Ingénieur, auteur de ces édifices, y furent tués. Jean de Vargas, Noirkarmes & Goignies, Seigneurs Flamands, & Jean d'Ayala furent dangereuſement bleſſés (*a*). Mais ces pertes étoient bientôt réparées par les ſecours continuels que le Duc d'Albe envoyoit à ſon fils.

La flotte d'Orange battue.

Les ouvrages des aſſiégeans détruits par les aſſiégés.

XXXIV.

Dans cette extrêmité Guillaume imagina d'affamer ſon camp. Sonoy s'étoit retranché ſur le Diemerdyk proche de Jaaphaanes, entre Amſterdam & Muiden, & s'étendant entre l'Y & l'Amſtel, coupoit le chemin d'Utrecht & les convois qui venoient par terre & par eau. Les Eſpagnols connoiſſant l'importance du poſte, l'avoient délogé ; mais ce Capitaine avoit depuis coupé la digue & conſtruit ſix forts, dont il fut impoſſible de le chaſſer. Batenbourg à ſon exemple ſe fortifia dans Ouwerkerk ; mais il ne pouvoit empêcher le paſſage du Diemermeer, dont ceux d'Amſterdam étoient maîtres. Adrien Vyg qui commandoit à Go-

Projet de Guillaume d'affamer le camp des Eſpagnols.

(*a*) De Thou *Tom.* VI. *Liv.* LV. *pag.* 572.

rinchem, essaya de fermer le Vegt au-dessus du Canal; il s'empara du Château de Gunterstein, & s'y retrancha avec cinq cens hommes. Jean-Baptiste Tassis sortit d'Utrecht avec deux Compagnies d'infanterie & de la cavalerie, l'obligea de se retirer & rasa le château. Don Francisco Baldes s'étant saisi des postes voisins, obligea aussi Batenbourg d'abandonner Ouwerkerk (*a*), & pour-lors il ne fut plus question de fermer le Vegt. La garnison de Buuren entreprit de rompre la digue de la Leck, pour inonder le Bas-Evêché; mais Hierges fit avorter ce projet en se postant de ce côté.

Grande disette & murmure dans la Ville.

Tous ces desseins, dont on flattoit le peuple, étant renversés, les bourgeois commencerent à murmurer. Ils se plaignoient hautement que le Sénat les trompoit, & pour prévenir les suites, le Magistrat consentit à n'ouvrir les paquets que les pigeons continuoient d'apporter, qu'en présence de six Députés du Corps de la bourgeoisie. Le mécontentement cependant croissoit à mesure que les vivres diminuoient. La famine étoit au point que le peuple ne mangeoit que des galettes qu'on faisoit avec le chenevis & la graine de raves; les chevaux étoient consommés, on étoit réduit à tuer les chiens & les chats. Dans cette triste situation, on fit sortir par une nuit très-noire le *Yagd* le plus léger, pendant qu'on faisoit dans la Ville un grand bruit de tambours & de trompettes. Il perça la flotte ennemie sans être apperçu, & rendit compte à Guillaume de l'état où la Ville étoit réduite.

Guillaume promet de la secourir.

Le Prince l'avoit jugé perdue, au moment que les Espagnols s'étoient rendus maîtres de la Mer de Haarlem; mais n'ignorant pas que le peuple impute toujours aux Chefs les malheurs qui l'affligent, & voulant ménager la confiance de ceux qui contribuoient au secours, il résolut de faire encore un effort pour ne laisser aucun lieu aux reproches. Il assembla pour cet effet à Sassem un grand nombre de volontaires des garnisons voisines.

Négociation avec l'ennemi.

Cependant le Magistrat de Haarlem réduit aux abois avoit

(*a*) Ampzing Descript. de Haarlem *pag.* 24.

demandé une conférence le 1 Juillet ; mais soit que Don Frederic proposât des conditions trop dures, ou qu'on n'eût pris ce parti que pour gagner du tems, la négociation fut rompue presqu'aussitôt qu'entamée, & les Espagnols recommencerent à tirer le 3 avec plus de fureur. Ils envoyerent dans ce jour plus de mille boulets dans la Ville ; les tours, les clochers & tous les édifices élevés en furent endommagés, & dès le lendemain ils parurent en bataille, & menacerent de l'assaut ; mais ils n'avoient aucune envie de le donner, ayant appris par un transfuge que la Ville n'avoit que pour six jours de vivres. La faim en effet força les habitans d'arborer le drapeau noir, pour annoncer au Prince qu'ils ne pouvoient plus tenir. La garnison se révolta, pilla le Lombard & quantité de boutiques : le peuple étoit réduit à faire bouillir les vieux cuirs & les semelles de souliers pour se substanter ; la confiance qu'il avoit dans la parole du Prince, le soutenoit encore. Un pigeon avoit appris aux assiégés que la flotte s'approcheroit en faisant un feu terrible sur les forts des Espagnols & que pendant qu'elle occuperoit l'attention de l'ennemi, le convoi arriveroit du côté du Bois. Batenbourg sortit de Sassem le 8 Juillet à la tête de quatre mille hommes, la plûpart bourgeois de Goude & de Delft (*a*). Oldenbarneveld, que nous verrons jouer le rôle du plus parfait Républicain, étoit de cette expédition. L'avant-garde étoit formée de six cens cavaliers commandés par Gaspar Van der Noot, & faisoit marcher sept pieces de campagne à sa tête. Le convoi étoit de quatre cens charriots chargés de munitions de guerre & de bouche ; ils traînoient sur des roues des mantelets de planches garnies de laine à l'épreuve de la bale. Malheureusement un des pigeons qui portoit la nouvelle, reçut un coup de fusil en volant sur le Camp, & découvrit le secret. Don Frederic apprit que les assiégés avoient ordre de faire une sortie générale, afin de faciliter l'entrée ; & pour empêcher qu'ils ne vissent les si-

Rompue.

Derniere extrêmité.

Nouvelle du secours.

Interceptée par l'ennemi.

Ses préparatifs pour le recevoir.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *dans* les Additions.

PHILIPPE III. 1573.

gnaux, il fit amasser un grand monceau de paille mouillée de ce côté auquel il fit mettre le feu, afin de leur ôter la vûe. Il mit en bataille derriere cet endroit cinq mille hommes de sa meilleure infanterie ; il envoya un pareil nombre & cinq cens cavaliers du côté des Dunes, & ce détachement commandé par del Monte avoit ordre d'attaquer le convoi par le flanc. Romero à la tête de six Régimens devoit le prendre de l'autre côté, & le reste de l'armée l'attendoit en bataille. Batenbourg avoit fait halte dans le Bois de Nordwyk, dont il ne sortit qu'à trois heures du matin pour gagner le Mannepad ; & comme il préparoit ses mantelets, il se vit attaqué de tous côtés. Son avant-garde cependant perça dans le camp ; mais trouvant l'armée qui l'attendoit sous les armes, elle recula, & voyant son infanterie en fuite, elle ne pensa plus qu'à se sauver. Il demeura sept cens hommes sur la place, du nombre desquels étoient deux Batenbourg & Carlo. Pendant le combat les voituriers s'étoient sauvés avec leurs chevaux ; les charriots furent la proye du vainqueur avec treize ou quatorze drapeaux. Les assiégés n'ayant pas vu les signaux, demeurerent dans l'attente, & s'imaginerent que le bruit du combat étoit un artifice pour les attirer dans quelqu'embuscade ; ils apprirent la défaite par un transfuge auquel les Espagnols avoient coupé le nez & les oreilles, & sa confirmation par les têtes des Chefs qu'on leur jetta par dessus les murailles. Peu après un de leurs couriers aîlés leur apporta une lettre du Prince qui leur conseilloit de songer eux-mêmes à leur salut.

Le secours battu & le convoi enlevé.

Désespoir des assiégés.

La consternation devint générale ; on assembla le Conseil où l'on arrêta de sortir l'épée à la main, de donner tête baissée à travers le Camp, & de s'ouvrir un passage, ou de mourir en combattant. A cette nouvelle la Ville retentit des cris & des hurlemens des femmes, des enfans & des vieillards, qui se voyoient abandonnés à la merci d'un ennemi barbare. Leur désespoir toucha le cœur de ces guerriers généreux ; ils résolurent de les emmener. Dix Compagnies des plus vigoureux devoient prendre la tête ; le bataillon inutile devoit les

suivre,

suivre, & le reste de la garnison qui formoit soixante-dix Compagnies, se chargea de l'arriere-garde (*a*).

Philippe III.

1573.

XXXV. La Ville se rend à discrétion.

Don Frederic frémit en apprenant le désespoir d'un peuple, dont il avoit tant de fois éprouvé la valeur, & voyant tout à craindre de ses derniers efforts, il fit écrire par Everstein qu'on feroit grace à la Ville, si elle se rendoit sur le champ. Les Allemands refuserent les premiers de sortir; les Ecossois se rangerent de leur parti, les François & les Wallons persisterent dans leur résolution. Les bourgeois étoient partagés, & la Régence étoit d'avis de capituler. Le pourparler commença le 12 à la porte de Zyl, & l'on convint » que la Ville se rendroit à discrétion, & que les habitans » pourroient racheter le pillage en payant deux cens qua-» rante mille florins ». L'accord étant signé, on donna le choix aux Allemands, aux Ecossois & aux Wallons de sortir sans armes, ou d'attendre les ordres du Duc d'Albe; ils prirent ce dernier parti. Le seul Bordet, Gentilhomme François, qui avoit juré, en sortant de Mons, de ne pas servir contre les Espagnols, désespérant de sa grace, se fit tuer par son valet, ou se tua lui-même à son refus (*b*).

Convention signée.

Perfidie des Espagnols.

On ordonna aux bourgeois & aux soldats de porter leurs armes & leurs Enseignes à l'Hôtel-de-Ville, à l'exception des Allemands & des Ecossois qu'on commit à la garde des murailles. On cria ensuite à son de trompe que les bourgeois eussent à se rendre au Couvent de Zyl, les femmes, les enfans à la grande Eglise, & les Militaires dans celle de Bakkenes. Les Espagnols entrerent alors en bataille; on releva les Allemands & les Ecossois, on leur fit déposer leurs armes à l'Hôtel-de-Ville, & on les fit entrer dans les Eglises de Sainte Catherine & de Sainte Ursule. Les vainqueurs sans égard pour la capitulation, pillerent alors les maisons les plus apparentes; l'arrivée de Don Frederic suivi du Comte de Bossu & des autres Seigneurs les arrêta, pour commencer le meurtre. On s'assura des Officiers qu'on renferma dans la Maison de Cleves. On exécuta tous ceux qui s'étoient sau-

Pillages.

Et meurtres.

(*a*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 80.
(*b*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 80. Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 176.

PHILIPPE III. 1573. vés des troubles de 1566, & qui depuis étoient rentrés au service du Prince. Les Réformés périrent par la corde ; les Catholiques par le fer. Le nombre étoit si grand que cinq bourreaux & leurs valets y furent employés plusieurs jours. Enfin Don Frederic ennuyé de ces spectacles, en fit lier trois cens dos à dos, & les fit jetter dans le canal de la Mer de Haarlem. Wybout de Ripperda, Commandant, Lancelot de Brederode, Seigneur de Veenhuizen, Jean de Duivenvoorde, Colonel de la Ville, & plusieurs autres furent décollés. Il se trouva entre ces malheureux un Bâtard du Cardinal de Granvelle qui préféra la mort à la honte de déclarer sa naissance. Balfour obtint sa grace sur la parole qu'il donna d'assassiner le Prince d'Orange ; mais loin de penser à la tenir, il courut l'avertir aussitôt qu'il fut en liberté. Adrien de Dort, Escoutet, Vliet, Kies & Stuiver, Bourgmestres, demeurerent en prison, & la moitié de dix-huit cens hommes, reste de la garnison, périt par la main des bourreaux. Les assiégeans perdirent pendant le siege trois mille hommes de tués & sept mille par le froid, la faim & les maladies. Le dommage de la Ville fut évalué à douze cens quatre-vingt mille florins (*a*). Les Allemands après avoir abjuré le service du Prince d'Orange, furent escortés par soixante cavaliers jusqu'aux frontieres de la Gueldre. Sonoy qui tenoit encore son poste sur le Diemerdyk, envoya trois galeres à leur suite sous les ordres de Walter Heegeman. Ce Capitaine chargea cette cavalerie près de Nieuwkerk & la mit en fuite. Les Allemands seroient volontiers revenus avec lui ; mais Don Frederic qui tenoit leurs Officiers, les menaça de la mort, & ce fut à la sollicitation de ceux-ci que Sonoy les renvoya. Les habitans de Haarlem ne purent rassembler que cent mille florins de la somme qu'ils avoient promise (*b*), & l'on ne voit pas qu'ils ayent rien payé depuis ; mais ils furent contraints de nourrir quatre mille soldats pendant six semaines. Tel fut le sort de ces braves guerriers qui se livrerent à la perfidie des Espagnols par leur propre magnanimité,

Perte des Espagnols à ce siege.

(*a*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 80.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 330. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 254.

& qui sensibles aux pleurs & aux cris de leurs femmes & de leurs enfans, aimerent mieux risquer leur salut que de les abandonner ! La longueur de la défense de Haarlem sauva la République ; elle donna le tems aux autres Villes de se fortifier, & la perfide cruauté des Espagnols fit prendre à tous leurs habitans la résolution de préférer la mort à la honte d'une capitulation qui ne servoit qu'à surprendre leur crédulité (*a*). Les Espagnols & leurs Partisans exprimerent la joye de se voir les maîtres de cette importante place par des transports extravagans. On traîna par les rues d'Utrecht un fantôme de paille sous le nom de Guillaume. On l'exposa sur la roue & on le brûla sur le marché (*b*). Don Frederic entra en triomphe dans Haarlem au commencement d'Août, & Godefroy de Mierlo, Evêque de cette Ville, bénit de nouveau la Cathédrale, & célébra la Messe en sa présence. Il fit en même tems publier une amnistie générale, dont il excepta cinquante-sept bourgeois, entre lesquels étoit l'Escoutet, les Bourgmestres, les Echevins & les Commandans des Compagnies bourgeoises. L'Escoutet & neuf des autres moururent dans leurs prisons ; les autres y demeurerent bien des années ; Vliet relâché sur sa parole, se sauva de la Ville sous un habit de valet (*c*). Nous avons cru ne devoir laisser échapper aucune circonstance d'un siege si mémorable. Il dura sept mois & deux jours, & sembla terminer la fortune de l'Espagne. Le détail que nous n'avons pas voulu interrompre, nous a distrait des autres événemens ; il est tems de les reprendre.

Philippe III.

1573.

Excès de leur extravagance.

XXXVI. Lumey & Entes arrêtés.

Pendant ce siege Guillaume fut contraint contre son caractere de donner un exemple de sévérité pour conserver son autorité & rétablir la discipline dans son parti. La férocité du caractere du Comte de Lumey avoit révolté les Etats ; il se vit forcé de le sacrifier avec Berthold Entes qui commandoit sous son Lieutenant. Ces deux Officiers abusant de leurs

(*a*) De la Pise Hist. d'Orange *pag.* 403.
(*b*) Vie de Jean Uitenbogaard *ch.* XVI. *pag.* 357.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 316, 320, 330. Hooft *Liv.* VII. *pag.* 293, 301, 308, 314, 316.

PHILIPPE III.

1573.

places, commettoient tous les jours de nouvelles violences contre les Prêtres. La mort de Corneille de Muis, vieillard âgé de soixante-douze ans, & depuis long-tems Directeur des Religieuses de Sainte Agathe à Delft, acheva de révolter tout le monde. Lumey le fit conduire à Leide, sur le soupçon qu'il avoit dessein de se retirer avec son bien sur les terres des Espagnols (*a*), le fit appliquer à la question, & le condamna à être pendu, sans preuve ni procès, & contre la volonté du Prince (*b*). D'un autre côté les gens de son Lieutenant n'étant pas payés, s'en prirent aux Etats, & dans leurs murmures ils taxerent les Députés de trahir la Patrie. L'Avocat de Hollande ayant mandé ces Seigneurs, Entes répondit à l'Assemblée avec tant d'insolence qu'elle le fit arrêter. Lumey en vint à la force, & voulut emmener son Lieutenant. Le Prince fit des efforts inutiles pour lui faire entendre raison; il fut contraint d'ordonner le 5 Janvier aux arquebusiers de prendre les armes, de s'assurer de ces deux Officiers, & de les conduire au Château de Goude. Les Etats leur envoyerent par écrit les griefs qu'on leur reprochoit; Lumey se défendit en militaire, rejettant ses cruautés contre les Ecclésiastiques sur son zéle pour la Religion. Le Gouvernement étoit encore si foible qu'on n'osoit hazarder de punir un homme de cette importance, & que la République ne pouvoit s'empêcher de regarder comme son Fondateur par la prise de la Brille. On se contenta de lui demander sa démission; on le renferma une seconde fois dans le Château de Honingen, près de Rotterdam, sur l'accusation qu'il entretenoit des intelligences avec les Wallons; mais il trouva moyen de se sauver, & donna de grandes inquiétudes à Guillaume & aux Etats jusques au mois de Mai de

Mort de Lumey.

l'année suivante qu'il se retira à Liege (*c*), où il mourut trois ou quatre ans après de la morsure d'un chien enragé, selon les uns, & selon les autres de poison (*d*). Le Prince

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 313.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 309.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 310.
(*d*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VI. *pag.* 4. Meteren *Liv.* V. *fol.* 89.

annulla toutes les Commissions que cet Officier avoit expédiées en qualité de son Lieutenant (*a*). Guillaume de Bronkhorst, Seigneur de Batenbourg, son successeur, fut tué presqu'aussitôt, en conduisant du secours à Haarlem. Entes sortit de prison au bout de quelque tems (*b*), & continua de servir le Prince, comme nous verrons dans la suite.

Dessein de Bossu pour enlever Guillaume.

Sur la nouvelle de ces emprisonnemens le Comte de Bossu imagina que la division se mettoit entre les Villes & Guillaume, & dans cette idée il écrivit à Hugues Jeanszoon de Groenewegen, Bourgmestre de Delft, » qu'il le complimentoit d'avoir si bien débuté, qu'il falloit achever l'ouvrage, en arrêtant le Prince, & que s'il l'amenoit au Camp » des Espagnols, il seroit récompensé selon le mérite de » l'action ». Cette lettre tomba entre les mains de Batenbourg qui la remit au Prince. Le Bourgmestre protesta de son innocence, alléguant qu'il ne pouvoit arrêter la plume de Bossu ; Guillaume exigeant pour preuve qu'il l'aidât à faire donner le Comte dans un piege qu'il lui tendroit, ce Magistrat eut la fermeté de répondre qu'il se sentoit incapable de pareilles manœuvres, & là-dessus il eut ordre de garder les arrêts dans sa maison (*c*).

Vexations des troupes dans la Nordhollande.

Ces agitations domestiques n'étoient pas les seules. Le Prince étoit accablé des plaintes que le Quartier du Nord ne cessoit de lui porter contre les troupes de Sonoy. Les Officiers donnoient l'exemple des vexations aux soldats, & le Général sembloit les autoriser. Guillaume avoit écrit plusieurs lettres à ce sujet, & Sonoy n'y faisoit gueres d'attention. Enfin Michel Krok, l'un des Capitaines, accusé de plusieurs forfaits dont ses soldats mêmes étoient indignés jusqu'à refuser de lui obéir, ayant dans l'yvresse coupé le nez & les oreilles d'un Prêtre à Langendyk, fut condamné à perdre la tête, & fut exécuté dans le Château de Schagen par ordre de Sonoy (*d*). Cet exemple en imposa pour

Punies.

(*a*) Résolut. de Holl. *de* 1573. *pag.* 17.
(*b*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 167.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 315.
(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 318.

PHILIPPE III. quelque tems, & rétablit la tranquillité dans le pays.

1573.

XXXVII. La flotte espagnole insultée à Anvers par les Vlissingois.

Les Zeelandois étoient tous les jours aux mains avec les Espagnols. Ceux-ci se maintenoient dans Middelbourg, quoique l'ennemi eût percé les digues, & que les Armateurs de Nassau enlevassent les convois qu'on leur envoyoit (a). Sanchio d'Avila, Gouverneur d'Anvers, armoit une flotte pour secourir cette ville; les Vlissingois eurent la témérité de remonter l'Escaut, d'entrer dans le port, d'en brûler cinq vaisseaux sur les chantiers : ils rompirent les chaînes de ceux qu'on avoit amarrés au Quai, & les emmenerent en triomphe. Enfin d'Avila ayant réparé le dommage, mit à la voile au commencement de Mai, descendit l'Escaut, franchit l'embouchure à la faveur du vent & de la marée, quoique les Vlissinguois eussent coulé à fond plusieurs bâtimens chargés de pierres, pour embarrasser le passage. Il trouva la flotte Zeelandoise qui l'attendoit; elle avoit pris son poste sur les bas-fonds des côtes de Flandre. Les deux Amiraux demeurerent trois jours à se canonner; mais avec un succès bien différent. Les Armateurs dont les bâtimens étoient plus légers, s'avançoient hors des bancs, lâchoient leurs bordées à coup portant, & se retiroient dans les Canaux, où les vaisseaux du Roi ne pouvoient les suivre. Les Espagnols rebutés d'une manœuvre si désavantageuse, prirent le parti d'aller droit à Middelbourg, & les Zeelandois les suivant, il s'engagea à la vûe de Vlissingue un des plus furieux combats qui se soit donné dans ces mers. Les Vlissinguois, dont l'artillerie étoit la plus foible, s'efforçoient de venir à l'abordage, & les Espagnols évitoient leurs approches, pour conserver l'avantage du canon. Enfin l'Elephant, l'un des plus grands vaisseaux, fut accroché par deux Armateurs qui lui jetterent les crampons en même tems, & fut enlevé après une vigoureuse résistance; deux autres qui vinrent à son secours eurent le même sort. D'Avila étoit prêt à fondre sur l'Amiral avec l'avantage du vent, lorsque le feu s'étant mis à son bord, l'obligea de s'arrêter, & pendant le désordre les Vlissinguois

Elle sort du Port.

Les deux flottes en viennent aux mains.

Combat terrible.

(a) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 77.

ayant regagné le dessus, le foudroyerent de tant de bordées, qu'ils le coulerent à fond avec cinq autres. La plûpart des équipages qui s'étoient sauvés dans les chaloupes, périrent par les vaisseaux qui leur passoient dessus. D'Avila se sauva avec peu de monde dans une Isle, où il eut beaucoup à souffrir avant de regagner Anvers ; le reste de la flotte se refugia sous le canon du Fort de Rammekens. Les Vlissinguois rentrerent en triomphe dans leurs ports, après avoir brûlé deux vaisseaux qu'ils trouverent échoués sur la côte de Walcheren. La perte des Espagnols monta à plus de huit cens hommes (*a*), & le vainqueur pour immortaliser cette grande victoire, fit frapper une Médaille qui représente un Combat naval, avec ces mots : *Vincit Vim Virtus*, » la valeur » surmonte la force » (*b*).

Philippe III.

1573.

Les Espagnols battus.

Ce succès releva le courage des Zeelandois qui résolurent, sur la sollicitation de quelques Gentilshommes, de tenter une entreprise sur Thoolen. Ils débarquerent au nombre de quinze cens entre cette ville & Berg-op-zoom, percerent la digue, & l'ouverture s'appelle encore *Gueusen-gat* » le Trou » des Gueux ». Mais Mondragon étant accouru avec des forces supérieures, les obligea de se rembarquer après un combat assez vif, où Schoonewal, Rolle, Steeland & Courteville demeurerent. De Ryk resta prisonnier, & ce fut le premier ausquels les Espagnols accorderent la vie, dans l'espérance d'en tirer quelque secret (*c*). Cette disgrace fut compensée par la prise du Fort de Rammekens que Charles & Louis de Boisot, l'un Commandant & l'autre Amiral de Zeelande, exécuterent dans le mois d'Août. Quoique cette conquête resserrât de plus en plus Middelbourg, Philippe de Lannoi, Seigneur de Bauvois, trouva le secret d'y faire entrer quelques provisions. En passant devant le Roompot, il mouilla au Vrouwen-Polder, & s'introduisit par les derrieres de la place (*d*). Peu de jours après Antoine de

Malheureuse expédition sur Thoolen.

Prise du Fort de Rammekens.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 317. Meteren *Liv.* IV. *pag.* 177. De Thou *Tom.* VI. *Liv.* LV. *pag.* 582.
(*b*) Bizot Hist. Métall. *Tom.* I. *pag.* 18.
(*c*) Hooft *Liv.* VIII. *pag.* 315.
(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 330.

PHILIPPE III.

1573.

Bourgogne, Seigneur de Wakkene-Kapelle, Amiral des Pays-Bas pour le Roi, fut emporté d'un boulet de canon, en voulant reconnoître la flotte des Vlissinguois (*a*). Il étoit en même tems Stadhouder de Zeelande, & cette place fut donnée à Christophe de Mondragon (*b*).

XXXVIII. Guillaume veut jetter une garnison dans Alkmaar.

Le Prince d'Orange cependant étoit dans de grandes inquiétudes. Il avoit prévu qu'après la prise de Haarlem les Espagnols tomberoient sur Alkmaar, & pour mettre la ville en état de défense, il avoit envoyé Cabeliau avec une bonne garnison; mais les bourgeois ayant refusé de le recevoir, ce Capitaine se retira dans l'Abbaye d'Egmond qu'il rasa, à la réserve de deux tours (*c*), & s'y fortifia, pour demeurer à portée de la ville, en cas que le Magistrat changeât d'avis. Enfin sur la nouvelle que l'armée espagnole étoit en marche, il se présenta une seconde fois à la vûe des murailles, & dépêcha Ruikhaver au Sénat. La Régence & les bourgeois étoient partagés. Le Député fatigué des longueurs de la délibération, s'écria qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, qu'il falloit un *oui* ou un *non;* & là-dessus Florent de Teilingen, Bourgmestre, répondit en se levant, *qu'il vouloit vivre & mourir avec le Prince.* Il courut du même pas à la porte de Frise qu'il fit enfoncer, & reçut Cabeliau à la tête de la garnison. Celui-ci n'eut que le tems de traverser la ville pour sortir par la porte des Kennemers sur deux mille hommes & trois cens chevaux qui se logeoient dans le fauxbourg opposé, dont il les chassa, & les Espagnols, en se retirant, brûlerent le Camp d'Egmond (*d*). Les soldats & les bourgeois commencerent à l'envi à travailler à fortifier les endroits les plus foibles, & les Magistrats même y mettoient la main. Les Espagnols ne reparurent que le 21 Août. Don Frederic investit la ville avec seize mille hommes, & prit son quartier à Ouddorp. Dès le lendemain il fit couler bas un vaisseau rempli de pierres, de bois & de terre, dans le

L'Abbaye d'Egmond rasée.

La garnison reçue dans Alkmaar.

Les Espagnols chassés du Fauxbourg.

Alkmaar investie.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 321.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCII. *pag.* 752.
(*c*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 83.
(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 326.

dessein

dessein de fermer le port & de couper la communication avec Bewerwyk, où les assiégés avoient logé quarante cavaliers pour assurer leurs convois. La garnison étoit de huit cens soldats, de treize cens bourgeois & de quelques paysans en état de porter les armes; mais ils étoient déterminés à se défendre jusqu'à l'extrêmité, & d'un commun accord ils écrivirent à Sonoy, pour le prier de percer les digues & d'inonder la campagne. Ce Général fit lever les écluses; mais les autres Villes s'y opposerent, dans la crainte de perdre leurs pâturages. Sonoy fit bâtir quatre Forts: à Rustenbourg sur le Huigendyk, à Broek sur le Langendyk, à Schoorldam & à Krabbendam, & par ce moyen il arrêta les progrès que Bossu faisoit dans le Waterland, où il s'étoit rendu maître de Landsmeer, de Zunderdorp, de Zuiderwoude, & s'étoit retranché le long de l'Y depuis Zaandam jusques à Nieuwendam.

Sonoy garantit les environs.

Les assiégés défendoient leurs dehors par de fréquentes sorties, dont ils se retiroient presque toujours avec avantage. Ils prirent le 15 Septembre un Espagnol qui pour sauver sa vie leur découvrit bien des choses sur la direction des attaques & sur la position du Camp qui leur furent d'une grande utilité; mais il ne put échapper la potence. Don Frederic fit venir trois cens bourgeois de Haarlem, & les força de travailler aux approches. Le 18 il commença à battre la ville de deux côtés, & le même jour il monta à l'assaut à la faveur de deux ponts qu'il fit jetter sur le fossé. Les Espagnols attaquerent la porte de Frise avec des hurlemens effroyables; mais ils furent repoussés à trois reprises; ils éprouverent la même fortune à la Tour rouge, malgré l'artillerie des Salines qui prenoit le rempart à revers. Les femmes & les enfans accourus au secours, jettoient des murailles des cercles de fer rouge & des cables enduits de goudron embrâsé, de la chaux vive, de l'huile bouillante & du plomb fondu. L'assaut fut opiniâtre pendant quatre heures, & pendant tout ce tems aucun des assiégés n'abandonna son poste que mort ou blessé mortellement. Ils ne perdirent que quarante-quatre soldats avec douze ou treize bourgeois, & les Espa-

Sorties heureuses des assiégés.

Assauts terribles.

Manqués.

PHILIPPE III. gnols y laisserent plus de mille de leurs meilleurs combattans. Cette terrible action fut suivie de deux jours de repos, & depuis il ne fut plus possible de ramener ces troupes à l'assaut ; mais le troisiéme jour les batteries recommencerent à jouer avec plus de fureur. On fit cependant faire quelques ouvertures dans l'Oosterdyk, & les flots poussés par le vent & les marées, inonderent le camp : de façon que les Espagnols étoient obligés de se servir de batteaux pour aller d'un quartier à l'autre & pour monter leurs postes. Sur ces entrefaites Don Frederic intercepta une lettre, par laquelle Guillaume mandoit aux habitans que les Etats avoient arrêté de faire percer les digues, & de noyer les Espagnols dans leur camp, si la ville étoit réduite à ne pouvoir se défendre. Cette lettre fit réfléchir Frederic sur le danger où son armée se trouvoit exposée, & dès-lors il commença à retirer son artillerie, & leva le siege le 8 d'Octobre. La retraite se fit dans un si grand désordre que les assiégés qui sortirent sur l'arriere-garde, en tuerent un grand nombre sans aucune perte de leur part, & sitôt que le Général se vit en sûreté, il sépara son armée, & mit ses soldats en quartier d'hyver dans les villages voisins de Haarlem & de Lelde (*a*).

1573.

Les Espagnols inondés dans leur camp.

Ils levent le siege.

XXXIX. Consternation des Espagnols.

Le Duc d'Albe s'étoit imaginé qu'Alkmaar ne tiendroit que peu de jours, & le peu de succès de cette entreprise répandit une consternation générale dans son parti. Elle étoit d'autant plus grande qu'il craignoit un changement dans les villes d'Amsterdam, d'Utrecht, & même dans Haarlem. Il manquoit d'argent, & ses soldats commençoient à se mutiner (*b*). Ils reprirent avec plus d'aigreur la demande qu'ils avoient faite peu après la reddition de Haarlem de vingt-huit mois de paye qui leur étoient dûs, & de la gratification ordinaire après la prise des villes. Ils sortirent de cette derniere au nombre de quatre cens, emmenant pour nantissement l'artillerie des remparts. Chiappino Vitelli, mal-

Mutinerie des troupes.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 331. De Thou *Tom.* VI. *Liv.* LV. *pag.* 587.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCVI. *pag.* 762. *Epist.* CCVIII. *pag.* 764. *Epist.* CCXI. *pag.* 768.

gré l'adresse Italienne, eut bien de la peine à les calmer, & fut contraint de leur compter trente couronnes, dont quatorze devoient être imputées sur leurs soldes, & le restant sur la récompense (*a*). Le mécontentement étoit au point qu'nn *Historien* raconte que douze Espagnols s'étant déguisés en Marchands, vinrent trouver le Prince d'Orange à Delft, & lui offrirent de livrer Amsterdam pour quarante mille florins; mais que Guillaume ne sçachant lui-même où prendre cette somme, avoit été forcé de refuser leurs offres (*b*).

Etat désespéré de la Nord-hollande.

Ce manque d'especes causoit de grands inconvéniens des deux côtés. Sonoy se plaignoit que depuis la prise de Haarlem les habitans du Quartier du Nord abandonnant tous les jours le pays, transportoient leurs biens avec eux, que les habitans, les soldats, les vivres & l'argent y devenoient également rares, que le peu de monde qui restoit, étoit prêt à se mutiner. Il conseilloit en même tems de bâtir un Fort dans l'Isle de Texel, pour conserver la communication avec la Meuse par mer, puisqu'elle n'étoit plus praticable par terre. Il concluoit enfin que le parti ne pouvoit se maintenir sans une alliance étrangere qui fût en état de le secourir d'hommes & d'argent. La Politique refusant au Prince tout moyen de répondre, il se jetta sur les motifs de religion, les assurant que Dieu dont ils défendoient la cause, ne permettroit pas qu'ils fussent confondus, & que le Roi des Rois méritoit seul toute leur confiance (*c*). Soit que Guillaume ne pût encore se flatter du secours d'aucun Souverain, soit qu'il voulût cacher le sécret de ses négociations, il s'en tint aux discours généraux.

Intrigues du Duc d'Albe pour ruiner le parti de Guillaume.

Le Duc d'Albe informé de son impuissance, aiguisoit sa subtilité pour regagner les peuples de son côté. Il fit publier à Amsterdam dans le mois de Juillet une Amnistie pour tous ceux qui quitteroient le parti du Prince, avec des menaces d'exterminer par le fer & le feu ceux qui persisteroient dans

(*a*) Bor *Liv.* I. *pag.* 330. Tassis Comment. *Lib.* I. *pag.* 181.
(*b*) Hooft Liv. VIII. *pag.* 327.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 328.

PHILIPPE III.

1573.

Tentatives infructueuses sur Medenblik & Enkhuizen.

la révolte (*a*). Il écrivit à toutes les Villes en particulier des lettres affectueuses & pleines de promesses (*b*). La Régence d'Amsterdam le secondoit de son mieux (*c*), & Bossu croyant profiter d'une contestation survenue entre les bourgeois de Medenblik & la garnison, sollicitoit fortement Corneille de Ryswyck de lui livrer la place ; mais ses offres échouerent contre la probité de ce Gentilhomme (*d*), & Billy qui tenta de surprendre Enkhuizen, en fut vivement repoussé (*e*). Ces tentatives ne faisoient qu'augmenter la haine générale pour le Gouvernement Espagnol. Le Conseil des Troubles étoit chargé de plus de quinze mille procès, dont personne ne poursuivoit le jugement (*f*), & la méfiance étoit au point qu'on méprisoit également les promesses & les menaces du Gouverneur.

Quinze mille procès pendans au Conseil des Troubles.

XL.
Surprise de Gertrudenberg.

La surprise de Gertrudenberg, exécutée par Poyet, releva le courage des Républicains. Poyet, Capitaine François, ayant rassemblé quelques bâtimens à Dordrecht & à Workum, s'embarqua le 28 d'Août avec une troupe déterminée, surprit le Château, passa la garnison au fil de l'épée, & se rendit maître de lo Ville. Il n'en coûta la vie qu'à un Prêtre qui fut massacré, en voulant s'opposer au pillage de son Eglise, & à un Cordelier qui fut pendu. Draak, Capitaine Espagnol, qui venoit d'apporter la paye de la garnison, se sauva par la fenêtre de sa chambre, laissant l'argent sur sa table. Jerôme Tseeraarts que le Prince nomma Commandant du Château, fut massacré peu de jours après par des soldats qu'il vouloit empêcher de briser les images ; Guillaume punit les criminels par la corde, & cassa la Compagnie (*g*).

Victoire complette sur les Espagnols par mer.

Sa flotte quatre jours après la levée du siege d'Alkmaar avoit remporté une victoire qui releva bien ses affaires. Le

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 227.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 348.
(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 318.
(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 305.
(*e*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 330.
(*f*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CLXIII. *pag.* 677.
(*g*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 331.

Comte de Bossu par ordre du Duc d'Albe avoit armé dix-huit gros vaisseaux, & s'étoit embarqué avec treize cens soldats. Billy qui devoit le joindre avec les escadres de Frise & de Groningue, fut contraint par une tempête furieuse qu'il essuya le 20 d'Août, de relâcher dans ses ports (*a*). Le Comte de Bossu ayant Boshuizen pour Contre-Amiral, mit à la voile le 12 de Septembre, & passa pardessus les vaisseaux que Sonoy avoit coulés à fond à l'embouchure de l'Y, dont la tempête avoit emporté une grande partie. Il s'empara d'abord des Forts dont nous avons parlé (*b*), & répandit la terreur dans toutes les places de la Nordhollande. Corneille Dirkszoon de Monnikendam, Amiral de Westfrise, osa cependant l'attendre, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre vaisseaux beaucoup plus petits que ceux de Bossu, dont la flotte étoit en tout de trente voiles. Le combat se donna le 11 d'Octobre. L'Amiral Espagnol qui se nommoit l'*Inquisition*, nom funeste dans les Pays-Bas, fut accroché dès le commencement par trois Armateurs qui le remorquerent hors de la ligne, & le firent échouer sur les bas-fonds, dont cette mer est remplie; trois autres bâtimens qui voulurent le secourir, eurent le même sort. Les deux flottes cependant se battoient avec un égal avantage; mais Dideric Sonoy survenant avec l'escadre de Zeelande, décida la victoire. Un des vaisseaux de Roi & cinq plus petits furent coulés à fond. Simonszoon Rol demeuré Commandant, fut contraint de reculer jusqu'au Pampus, & pendant la nuit la flotte rentra dans l'Y. Dirkszoon ne voyant plus de voiles ennemies, vint retrouver le vaisseau échoué qui se défendit avec la derniere vigueur. Pendant le fort du combat Jean Haring de Hoorn ayant sauté dans le vaisseau Espagnol, monta sur le perroquet à travers les mousquetades, arracha le Pavillon-Amiral; mais en descendant il reçut une bale dans la poitrine dont il fut tué sur le champ. Enfin Bossu ne voyant plus que quinze Espagnols autour de lui, se rendit, en stipulant la vie sauve

PHILIPPE III. 1573.

Bossu prisonnier.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 336.
(*b*) Voyez ci-dessus *pag.* 289.

PHILIPPE III. 1573.

pour lui & pour les siens (*a*). Cet accord fut ensuite confirmé par Sonoy & par les Etats du Quartier du Nord, qui depuis quelque tems résidoient à Hoorn (*a*). Bossu fut amené dans la maison des Orphelins de cette Ville, où il demeura sous bonne garde pendant trois ans ; les autres prisonniers qui montoient à plus de trois cens, furent conduits à Enkhuizen, où la plus grande partie fut échangée contre ceux que les Espagnols retenoient : du nombre de ceux-ci furent quelques bourgeois de Haarlem & le Bourgmestre Kies (*c*). Les matelots Hollandois demanderent alors leur paye ; l'Amiral n'ayant point d'argent à leur compter, fut contraint pour arrêter l'émeute, de se donner pour ôtage avec les Commissaires des guerres, & les mutins les garderent jusqu'à ce qu'on leur eût payé trois mois (*d*).

Leide investie.

Le malheur de S. Aldegonde tempéra la satisfaction du Prince. Don Frederic étant venu le 30 Octobre reconnoître la ville de Leide, les bourgeois avoient abbattu les arbres qui l'environnoient, rasé ses fauxbourgs, & Poyet y étoit entré avec huit ou neuf cens hommes (*e*). Les habitans de la Haye effrayés de l'approche de l'ennemi, s'étoient réfugiés à Delft, & les Espagnols s'étoient emparés de Maaslandsluis, où S. Aldegonde, pour-lors Commandant de Delft, de Rotterdam & de Schiedam, fut pris par un de leurs détachemens (*f*), conduit à Utrecht & renfermé dans le Fort de Vredenbourg. Le Prince écrivit sur le champ au Duc d'Albe qu'il feroit subir à Bossu le même traitement qu'on feroit à son Officier, & sur la menace les Espagnols en userent avec plus d'honnêteté qu'on n'osoit espérer. Cependant Don Frederic ayant résolu le siege de Leide, s'emparoit de tous les postes du voisinage, & pour ménager ses soldats,

S. Aldegonde prisonnier.

(*a*) De Thou *Tom.* VI. *Liv.* LV. *pag.* 585. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II, *Liv.* X. *pag.* 528. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 408.

(*b*) Velius Descript. de Hoorn *pag.* 373.

(*c*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 334. Hooft *Liv.* VIII. *pag.* 338.

(*d*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 348.

(*e*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 329.

(*f*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXV. *pag.* 778.

il se proposoit de la réduire par famine (*a*). Mais le rappel de son Pere qu'il fut obligé de suivre, ne lui permit pas d'en venir à son honneur, & le siege qu'il avoit commencé, fut continué par le nouveau Gouverneur.

Philippe III. 1573.

XLI. Banqueroute du Duc d'Albe à Amsterdam.

Pendant que le Duc d'Albe étoit à Amsterdam pour faire armer la flotte de Bossu, il apprit que Requezens étoit parti & prêt à se rendre à Bruxelles (*b*). Cette nouvelle le mit dans un grand embarras. Il s'étoit attiré la haine & le mépris des habitans, en les pressant de recevoir une garnison étrangere, & par les dettes qu'il avoit contractées dans la Ville. Il craignoit d'exciter à son départ une émeute, & sa présence étoit nécessaire dans le Brabant. Il imagina pour se tirer d'affaire, de faire publier à son de trompe que ceux qui se prétendoient ses créanciers, eussent à se rendre le lendemain à son Hôtel, & la nuit même il partit pour Utrecht, d'où il se rendit en diligence à Bruxelles. Le lendemain ses créanciers ne trouverent personne pour répondre pour lui. Une pareille banqueroute mit à l'aumône un grand nombre des meilleurs Négocians qui avoient avancé leurs fonds & engagé leur crédit pour fournir à ses dépenses (*c*). Il avoit demandé en Septembre deux millions aux Etats-Généraux, & ceux de Hollande avoient écrit à toutes les Provinces » de se bien garder de fournir au Tyran des moyens de s'affermir, & d'allumer un feu destiné à forger des fers pour » leurs compatriotes; qu'ils devoient plûtot soutenir ceux » qui combattoient pour la liberté, qu'il ne leur en coûteroit » pas le quart de ce qu'on demandoit, & qu'ils auroient la » gloire de rétablir leur Patrie dans son ancien lustre » (*d*).

Sa demande aux Etats.

Avis de ceux de Hollande.

Il couroit en même tems une Requête au Roi sous le nom des Etats de Hollande & de Zeelande, où l'on reprochoit au Duc d'Albe » d'être l'auteur de toutes les cruautés exercées par les Espagnols, d'avoir conseillé à Charles V de » traiter à la rigueur la ville de Gand, d'avoir allumé par » des rapports perfides & calomnieux la haine de Philippe » contre son malheureux fils. On le chargeoit d'avoir poussé

Leur Requête au Roi.

(*a*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 348.
(*b*) Vigli Comment. *ubi supra. pag.* 317.
(*c*) Hooft *Liv.* VIII. *pag.* 339.
(*d*) Voyez la Lettre *dans* Bor *Liv.* VI. *pag.* 338.

PHILIPPE III.

1573.

» les Flamands à la révolte par ses exécutions & ses exac» tions ; on l'accusoit de se vanter d'avoir fait périr dix-huit » mille six cens innocens par la main des bourreaux, de » n'avoir pas épargné les premieres Maisons du Pays, d'a» voir commis à leur jugement des misérables sans naissance, » sans capacité & vendus à ses caprices, d'avoir anéanti les » privileges des Villes & de la Noblesse, & foulé les Etats » aux pieds, d'avoir enfin violé les Traités les plus authen» tiques & les sermens les plus sacrés pour laisser un cours « libre à toute sa barbarie » (*a*). On finissoit par une supplique au Roi pour obtenir le rappel des troupes étrangeres, & par demander aux Princes Chrétiens de s'intéresser à faire passer leur Requête dans les mains du Roi, sans qu'elle fût changée sur la route, comme il étoit arrivé à toutes celles qu'ils avoient présentées jusqu'ici. Quoique cet Ecrit ne fut pas appuyé des Etats, on ne peut exprimer l'effet qu'il fit sur des peuples ennemis du Gouvernement Espagnol, autant qu'idolâtres de la liberté que le Prince d'Orange leur promettoit.

Le Duc d'Albe se démet du Gouvernement.

Le chagrin que ces libelles donnoient au Duc d'Albe, fut encore augmenté par la nouvelle qu'un convoi de poudres qu'il faisoit venir d'Allemagne, avoit été enlevé & brûlé par Jean Casimir & Christophe, fils de Frederic III, Comte Palatin du Rhin, Alliés de Guillaume (*b*). Tant de malheurs qui se succédoient, déterminerent Alvarez à se démettre du Gouvernement, sous prétexte de son âge & de ses infirmités. Il le remit à Don Louis de Requezens de Cuninga, Grand-Commandeur de Castille, & ci-devant Lieutenant au Gouvernement du Milanois. Hopperus avoit annoncé son arrivée par un éloge magnifique de son mérite & de ses vertus (*c*), dont on eut grand soin de répandre des copies. Il arriva à Bruxelles le 17 de Novembre ; on lui fit une entrée, & les peuples le reçurent avec de grandes acclamations. Il apportoit des Lettres du Roi écrites de sa main & adressées

Arrivée de Requezens.

(*a*) Voyez la *dans* Bor *Liv.* VI. *pag.* 342. Meteren *Liv.* IV. *fol.* 95.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 349.
(*c*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 3. Viglius Epist. Select. *Epist.* CLXXIV. *pag.* 399.

aux

aux Etats particuliers de chaque Province, par lesquelles il les assuroit de son estime & de son désir de travailler au bien public (*a*). Le Duc d'Albe fut recevoir le nouveau Gouverneur sur la frontiere, & lui rendit compte de l'état & des affaires des Pays-Bas, & des mesures qu'il avoit prises pour rétablir l'autorité royale. Requesens étoit toujours accompagné de Don Frederic, de Vargas, de Roda & d'Albernot qui ne cessoient de l'obséder. Dans ses entretiens le Duc lui faisoit un portrait odieux des Magistrats & de tous ceux que le Roi avoit revêtus de quelqu'autorité, à l'exception de ses Créatures. Il peignoit le peuple comme une Nation mutine, hérétique, opiniâtre & rebelle. Il cherchoit à lui persuader qu'il n'avoit voulu imposer le dixiéme que du consentement des Etats : d'où il concluoit qu'on devoit rejetter sur eux l'origine des Troubles. Il ajouta qu'à son arrivée il s'étoit apperçu de grands abus dans l'administration de la Justice, que ne pouvant y remédier par le concours des Juges du Pays, il avoit été forcé d'introduire des Espagnols dans les Tribunaux, & que de-là étoit venue la haine implacable d'un peuple ignorant & jaloux (*b*).

Attention du Duc d'Albe à l'instruire.

Alvarez cependant ne se pressoit pas d'effectuer la démission de son autorité, & l'on commençoit à craindre qu'il n'en usât avec Requezens, comme il avoit fait avec le Duc de Medina-Celi (*c*) ; il se résolut enfin à convoquer le Conseil Privé le 20 Novembre. Ce Tribunal n'étoit alors composé que du Duc d'Aarschot, de Barlaimont, de Viglius & de Noirkarmes ; mais ce dernier commandoit en Hollande pendant l'absence du Comte de Bossu (*d*). Ce fut en présence de ces Seigneurs que le Duc d'Albe remit les affaires de la guerre & celles du Gouvernement entre les mains du Commandeur. Il demeura cependant à Bruxelles jusqu'à la moitié de Décembre, & disposa de plusieurs Offices, dont il eut soin d'antidater les Provisions. Les peuples se flattoient de voir anéantir le Conseil des Troubles ; mais le Duc avoit dé-

Il lui remet le Gouvernement.

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 2..
(*b*) Viglii Comment. *ubi supra. pag.* 317.
(*c*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXVI. *pag.* 779.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXV. *pag.* 777.

PHILIPPE III. 1573.

terminé son Successeur à le conserver ; Vargas même y garda la place de Procureur Général jusqu'au tems qu'il fut rejoindre son ancien maître.

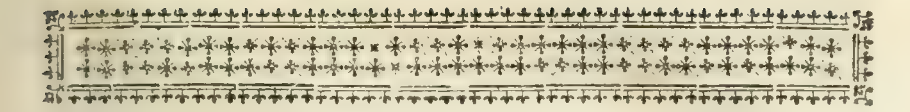
Son départ.

Le Duc d'Albe partit le 18 Décembre accompagné de Don Frederic, qui remit à Baldes la conduite du siege de Leide (*a*). Il étoit escorté par cinq Cornettes de cavalerie ; il prit son chemin par la Lorraine, traversa la Bourgogne, la Savoye, la Lombardie, & s'embarqua à Génes. Philippe surprit tout le monde par l'accueil favorable (*b*) qu'il fit à celui qui venoit d'arracher un des plus brillans fleurons de sa Couronne. ; mais il essuya peu après la disgrace de son Maître, & fut renfermé dans le Château d'Uzeda : ce fut une punition de la témérité avec laquelle il avoit conseillé à son fils de consommer un mariage auquel le Roi lui avoit défendu de penser. Elle ne fut pas de longue durée, & Philippe lui donna le commandement de l'armée qu'il envoyoit en Portugal pour s'assurer de cette Couronne. Il y rendit de grands services à son Roi, & contribua beaucoup à remplir ses vûes. Il mourut à Lisbonne le 12 Décembre, 1582, dans un âge fort avancé. Ses amis & ses ennemis s'accordent à le représenter comme un grand Capitaine, & qui n'ignoroit aucune des ruses de son métier ; ils le taxent également d'un orgueil insupportable ; mais ces derniers l'accusent d'un mépris général pour tout le monde & d'une cruauté qui ne connoissoit ni bornes ni mesures (*c*). Ils lui reprochent de s'être vanté en présence du Comte de Konigstein d'avoir fait périr plus de dix-huit mille six cens personnes dans les Pays-Bas (*d*). Ses Partisans ne pouvant nier son inflexible dureté, en rejettent l'odieux sur Vargas & vantent sa douceur naturelle (*e*) ; il semble qu'on doit attribuer & l'excuse & l'éloge à la flatterie du Courtisan qui craint de déplaire à celui qui gouverne.

Particularités à son sujet. Sa Mort. Son caractere.

(*a*) Viglii Comm. *ubi supra. pag.* 318. Viglii ad Hopp. *Ep.* CCXIX *pag.* 781.
(*b*) Vigl. ad Hopp. *Ep.* CCXXVII. *pag.* 799. *Epist.* CCXXXVI. *pag.* 818.
(*c*) Burgund. *Lib.* III. *pag.* 278. 346. Vigl. ad Hopp. *Epist.* CCVIII. *pag.* 764. *Epist.* CCXXIX. *pag.* 805.
(*d*) Reyd *Liv.* I. *pag.* 10. Bor *Liv.* VI. *pag.* 349.
(*e*) Viglii Epist. Select. *Epist.* CLXXIV. *pag.* 399. Viglius ad Hopper. *Epist.* XLVI. *pag.* 451.

Fin du quatorziéme Livre.



LIVRE XV.

SOMMAIRE.

I. *MAUVAIS état des Pays-Bas Espagnols. Préparatifs de Requesens pour secourir Middelbourg. Guillaume assemble sa Flotte. Marche de la Flotte Espagnole. Combat de Mer. Défaite des Espagnols. Glimes tué. Middelbourg & Arnemuiden rendues par capitulation. Nouveaux Privileges accordés à Vlissingue, à Veere & à Arnemuiden. Origine de l'indisposition de Middelbourg contre Guillaume. S. Aldegonde relâché.* II. *Dessein de Guillaume sur Anvers. Manqué. Dessein des Espagnols sur Goude. Manqué. Négociations infructueuses de Guillaume en Angleterre, Ses négociations en France. Interrompues par la mort du Roi. Louis de Nassau assemble une armée. Le blocus de Leide levé. Louis marche pour joindre Guillaume. Bataille de Mook. Défaite & mort de Louis & d'Henri de Nassau.* III. *Mutinerie des troupes Espagnoles à Anvers. Vaisseaux Espagnols brûlés & enlevés par les Zeelandois. Entreprises infructueuses des Espagnols contre différentes Villes. Ils s'emparent de Woudrichem, de Leerdam & d'Asperen. Leur dessein sur le Waterland. Manqué. Philippe médite une expédition par mer contre les Pays-Bas. Préparatifs de Guillaume pour le recevoir. Philippe renonce à l'entreprise.* IV. *Requesens fait publier une Amnistie générale. Elle ne produit aucun effet. Il fait une Pétition aux Etats. Elle est contestée. Disette d'argent chez les Espagnols. Négociations de Paix. Délibération des Etats de Hollande pour la défense du Pays. Conférences des Députés pour la Paix. Difficultés sur la forme de traiter. Supplique au Roi. Les Conférences rompues. Premier Synode des Reformés.* V. *Second siege*

de Leide. Etat de la garnison. Van der Does nommé Commandant. La Ville investie. Elle refuse de recevoir les Anglois. Ils passent à l'ennemi. Soixante-deux Forts construits par les Espagnols. Disette des vivres dans la Ville. Et des Monnoyes. Sorties heureuses des assiégés. Les Etats font percer les Digues. Armement de Guillaume pour secourir la Ville. Il tombe dangereusement malade. Débats inutiles pour un successeur. VI. *La Flotte se met en route pour secourir Leide. Etat effrayant des Matelots. On perce les digues intérieures. Cruauté d'un Matelot. Tentatives infructueuses de Boisot pour approcher de la Ville. Les eaux augmentent. La Flotte avance. Elle est arrétée par les eaux basses. La Ville entre en négociation. Emeute. Discours courageux du Bourgmestre au Peuple. Et du Peuple aux Ennemis.* VII. *Extrémité de la Ville. Famine. Peste. Accroissement considerable des eaux. La Flotte s'approche sous trois Escadres. Les Espagnols saisis d'épouvante. Ils abandonnent la Ville. Ils ravagent le Pays d'Utrecht. Guillaume arrive à Leide. Il change le Magistrat. Fondation de l'Université de Leide.* VIII. *Débats sur la forme du Gouvernement. Autorité du Prince. Jalousie des Etats. Accroissement de l'autorité des Villes. Nouveau Réglement pour la tenue des Etats. Contestations dans la Nordhollande. Contestations entre la Noblesse & les Villes. Siege incertain de la Souveraineté. Représentations du Prince aux Etats. Réponse des Etats. Ils lui conferent le pouvoir absolu pendant la guerre. Contestations sur les subsides.* IX. *Dessein de Guillaume sur Anvers. Manqué. Union projettée de la Hollande & de la Zeelande. Edit pour la forme du Gouvernement. Motif de l'érection du Conseil des Provinces. Acceptation du Prince. Approbation des Etats. Erection du Conseil des Provinces. Ses Départemens. Oppositions de Guillaume contre ce Conseil. Réponse des Etats. L'état du Gouvernement reste chancellant.* X. *Nouvelles négociations de Paix. Convocation des Etats de Hollande & de Zeelande. Bommel & Buuren députent aux Etats. Proposition du Comte de Bossu à Guillaume. Refusée. Arrivée des Médiateurs Impériaux. Ils assistent aux Conférences des Etats. Guillaume déconseille la négociation. Plénipotentiaires de part & d'autre. Lieu du Con-*

grès. Otages des Espagnols. Précaution des Etats pour garantir leurs Villes de Gouverneurs. Instruction des Plénipotentiaires Hollandois. XI. *Conférences. Griefs & prétentions des Etats. Réponse des Royalistes. Réplique des Etats. Protestation des Lutheriens de Woerden. Duplique des Espagnols.* XII. *Les Etats prennent l'avis des Villes. Départ des Médiateurs Impériaux. Présens des Etats.* Conclusum *des Conseils des Villes. Rejetté par les Espagnols. Déclaration des Etats par écrit. Ecrit présenté par les Royalistes. Plaintes des Confédérés. Dernieres Conférences. Le Congrès rompu. Protestations des Etats par écrit. Manœuvres de Requesens. Avis du Conseil d'Etat. Arrêté des Etats de Brabant. Récrimination de Requesens contre Guillaume. Il est justifié par le Public.* XIII. *Haarlem resserrée par les Hollandois. Délivrée par ceux d'Amsterdam. Dessein de Requesens sur la Westfrise. Procédures inouies contre de prétendus Incendiaires. Erection d'un Tribunal pour les recherches. Cruautés énormes de ces Juges. La ville de Hoorn s'éleve contre ce Tribunal. Guillaume & les Etats arrêtent les Procédures. Ils sont mal obéis. Les Juges pris à partie par les Accusés. L'affaire assoupie.* XIV. *Hierges s'empare de Buuren. Mondragon du Klundert, &c. Siege d'Oudewater. La ville prise d'assaut, saccagée & brûlée. Siege de Schoonhoven. La place rendue par capitulation. Hierges s'empare de Krimpen & de Papendrecht. Guillaume arrête ses progrès. Siege de Woerden.* XV. *Mariage de Guillaume avec Charlotte de Bourbon. Calomnies des Espagnols. Députation & présent des Etats à la Princesse. Guillaume passe en Zeelande. Douze vaisseaux Espagnols brûlés. Dessein des Espagnols sur la Zeelande. Leur expédition hardie sur l'Isle de Schouwen. Ils se rendent maîtres de Duiveland. Charles de Boisot tué. Ils entrent dans l'Isle de Schouwen. Ils se rendent maîtres de Brouwershaven. Zierikzee sauvée par la ruse de son Baillif. Siege du Fort de Bommenede. Il est pris d'assaut. Siege de Zierikzee. Changé en blocus.* XVI. *Entreprises des Espagnols sur la Hollande. Epuisement de leurs Finances. Et de celles de la Hollande & de la Zeelande. Délibérations pour chercher du secours étranger. Pour abjurer la Couronne d'Espagne. Pour se mettre sous la protection*

d'une Puissance étrangere. XVII. *Députation en Angleterre. Elisabeth refuse l'asyle aux Fugitifs des Pays-Bas. Elle les favorise sous main. Députation en France. Manœuvres des deux Couronnes en Hollande. Nouvelle Députation à Elisabeth. On lui offre la Souveraineté sous des conditions. Mouvemens de Requesens auprès d'Elisabeth. La Reine pressée par les Hollandois de se déclarer. Délibérations en Hollande sur le transport de la Souveraineté. Indécision d'Elisabeth. Elle leur accorde quelque secours. Elle écrit en leur faveur en Espagne.* XVIII. *Ils se tournent du côté de la France. Disposition de cette Cour en leur faveur. Et d'Henri, Roi de Navarre. Indécision d'Henri III. Embarras de Guillaume. Son Conseil désespéré. Ses vues. Mort de Requesens. Sujets de ses chagrins. Son caractere. Sa réforme du Calendrier. Le Conseil d'Etat s'empare du Gouvernement. Il est confirmé par le Roi. Nouveau Conseil de Guerre. Effet de ce changement sur Guillaume. Sur Elisabeth. Le Conseil d'Etat suit les traces du Gouverneur.* XIX. *L'Union de la Hollande & de la Zeelande arrêtée. Acte de l'Union. Mécontentement des Villes. Et nommément de Middelbourg. Guillaume travaille à augmenter les Finances.* XX. *Entreprises de Guillaume. Manquées. Ses tentatives inutiles pour secourir Zierikzee. Mort de Boisot, Amiral de Zeelande. Zierikzee rendue par capitulation. Entreprises des Espagnols sur Gertrudenberg. Et sur Goude. Manquées. Contestations entre les deux Provinces-Unies & les Anglois. Ecrit de la Reine contre le Prince & les Etats. Réponse de Guillaume. Accommodement entre les deux Nations. Elisabeth désire de protéger les deux Provinces.* XXI. *Mutinerie des soldats Espagnols. Ils se rendent maîtres d'Alost. Ils sont déclarés ennemis du Pays. Accroissement des mutins. Le blocus de Woerden levé. Etat critique des Pays-Bas. Manœuvres de Guillaume pour grossir son Parti. Le Conseil d'Etat emprisonné. Roda s'empare de l'autorité. Siege du Château de Gand. Les* Patriotes *s'élevent contre les Espagnols. Et contre Roda.* XXII. *Le Duc d'Aarschot nommé Gouverneur par les Etats-Généraux. Guillaume envoye du secours aux Flamands. Conditions du secours. Refusé par les Flamands. Le secours arrive malgré eux. Nieuport & le Sas*

de Gand donnés à Guillaume pour ôtages. Négociations entre les Provinces. Congrès général à Gand. Suspension d'armes. XXIII. *Sac de Maastricht. Sac d'Anvers.* Pacification de Gand. *Précautions des Réformés contre les Catholiques fugitifs. Déclaration des Etats-Généraux contre les Espagnols.* XXIV. *Reddition du Château de Gand. De Zierikzee. D'Oudewater. Le Comte de Bossu élargi. Places évacuées par les Espagnols. D'autres places sollicitées par Guillaume. Position avantageuse des Provinces pacifiées. Don Juan d'Autriche nommé Gouverneur Général. Vues ambitieuses de ce Prince. Son arrivée dans les Pays-Bas. Sa déclaration. Soupçons & précautions contre lui.* XXV. *Groningue sollicitée par Guillaume. Son Envoyé maltraité. Billy arrêté par la garnison. Elle prête serment aux Etats-Généraux. Insultes faites aux Espagnols. La Frise & Groningue acceptent la Pacification de Gand. Billy relâché. Lettre de Guillaume aux Etats contre Don Juan. Ils exigent des conditions pour recevoir le nouveau Gouverneur. Réponse de Don Juan. Guillaume persiste dans la méfiance. Don Juan veut faire partir les Espagnols par mer. Ses vûes secretes sur l'Angleterre. Les Etats exigent leur départ par terre. Altercations à ce sujet. Décret des Théologiens en faveur de la Pacification de Gand. Approuvé par le Conseil d'Etat. Don Juan forcé de l'accepter. Guillaume favorisé par Elisabeth.* XXVI. *Amsterdam & Haarlem sollicitées par les Etats de Hollande. Réduction de Muiden. De Weesp. De Haarlem. La garnison Espagnole assiegée dans Utrecht. Et expulsée. Vianen & Cuilembourg évacuées. Trois Stadhouders d'Utrecht. Emeute dans la ville. Elle secoue le joug des Etrangers. Accession de Schoonhoven & d'autres lieux. Opiniâtreté d'Amsterdam. Les Etats des deux Provinces menacent de la réduire. Modération de Guillaume. Précautions des Etats des deux Provinces contre Don Juan.* XXVII. *Négociations du Comte de Bossu.* Union de Bruxelles. *Les deux Provinces refusent d'y accéder. Députation des Etats-Généraux à Don Juan. Il insiste sur le départ des troupes par mer.* Edit perpétuel. *Les deux Provinces refusent de l'accepter. Députation des Etats-Généraux à Guillaume. Sa réponse. Sa protestation. Fermeté de Guillaume & des*

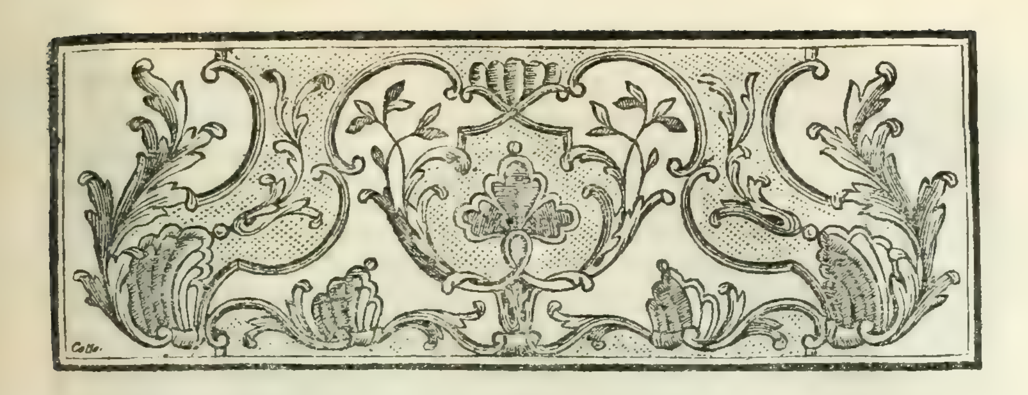
Etats. Fausse accusation de Don Juan contre Guillaume. Départ des troupes Espagnoles. Don Juan fait son entrée dans Bruxelles. Mort de Viglius. XXVIII. *Négociations des Etats-Généraux avec ceux des deux Provinces. Griefs du Prince d'Orange. La négociation rompue. Les Etats Généraux forcés de payer les troupes. Manœuvres de Don Juan. Il est contre-quarré par le Conseil d'Etat. Escovedo envoyé en Espagne. Sa fin tragique.* XXIX. *Voyage de la Reine de Navarre dans les Pays-Bas. But de ce voyage. Don Juan surprend la Citadelle de Namur. Il veut subjuguer les Pays-Bas. Motif du voyage d'Escovedo en Espagne. Lettres interceptées de Don Juan. Son ambition démesurée. Son dessein sur Anvers. Manqué. La garnison Allemande se retranche dans la ville. Elle capitule pour évacuer la place. La Flotte d'Orange arrive au secours de la ville. Les Allemands s'enfuyent. Lettre plaintive de Don Juan aux Etats. Il offre de se démettre du Gouvernement. Plaintes des Etats au Roi contre lui.* XXX. *Réparation des Digues. Réduction des troupes. Guillaume parcourt les villes de Hollande. Sa réception dans la Westfrise. Il arrive à Utrecht. Fausse allarme de la Princesse. Traité des Trajectins avec le Prince. Opposition de Bommel. Les Etats Généraux travaillent à la réduction des places. Réduction de Mons. De Wouw. De Tholen. De Steenbergen. De Bois-le-Duc. Surprise de Breda par Guillaume. Les Etats des deux Provinces obtiennent voix & séance aux Etats-Généraux. Démolition des Châteaux. Surprise de Leuwaarden par les Espagnols. La ville se rachete. Démolition du Château. Forts des environs rasés.* XXXI. *Armée & mouvemens des Etats-Généraux. Ils députent aux Etats de Hollande. Leurs propositions à Guillaume. Sa réponse par écrit. Son départ pour le Brabant. Son entrée à Bruxelles.* XXXII. *Nouvelle députation des Etats-Généraux à Don Juan. Sa lettre menaçante aux Etats. Son départ pour le Luxembourg. Guillaume nommé* Ruwaard *de Brabant. Particularités sur cette Dignité. Manifeste des Etats contre Don Juan. Sa réponse. Aarschot nommé Stadhouder de Flandre. Ses manœuvres contre Guillaume. Matthias, Archiduc d'Autriche, appellé pour Gouverneur Général. Guillaume y consent.*

Arrivée

Arrivée de Matthias. Complot des Seigneurs pour s'emparer du Gouvernement. Division entre les Etats Généraux. Conciliées par Guillaume. L'Archiduc reçu à Anvers. XXXIII. *Emeute à Gand. Complot contre Aarschot. Ryhove à la tête. Si Guillaume y a trempé. Aarschot & d'autres arrêtés par Ryhove. Chefs d'accusation contr'eux. Aarschot élargi. Arrivée de Guillaume à Gand. Son départ précipité. Placard des Etats généraux contre Don Juan. Et pour rappeller les Fugitifs. Confédération entre les Provinces des deux religions. Capitulation de l'Archiduc. Manœuvres des Seigneurs contre Guillaume. Il est nommé Lieutenant de Matthias. Son Autorité.* XXXIV. *Les Etats de Hollande veulent soumettre Amsterdam. Dessein pour surprendre la Ville. Manqué. Guillaume mécontent de l'entreprise. La Ville bloquée étroitement. Disette d'argent & de vivres. Médiation de ceux d'Utrecht. Leurs représentations aux Etats de Hollande. Accord. Siege de Roermonde. Levé. Don Juan assemble une armée.* XXXV. *Arrivée d'Alexandre Farneze, Prince de Parme. Don Juan s'empare de quelques places. L'armée des Etats commandée par Goignies. Sa défaite. Goignies prisonnier. Epouvante générale dans le Brabant. Don Juan maître de quantité de places. Nouvelles Négociations. Rompues. Edit de Don Juan. Les Etats déterminés à la guerre offensive. Etat de guerre pour la campagne suivante. Desseins de Don Juan sur plusieurs places. Manqués. Il prend Philippeville. Sa maladie. Prise de Limbourg &c.* XXXVI. *Traité des Etats avec la Reine d'Angleterre. Le Duc d'Anjou leur offre du secours. Intrigues des Provinces Catholiques. Le Duc assemble des troupes sur la frontiere. Mauvaise discipline. Députés des Etats généraux en Allemagne. Leur Discours à la Diete de Worms. L'Empereur nomme des Médiateurs. Intrigues d'Henri III & d'Elisabeth. Dessein pour enlever la Flotille. Manqué. L'armée des Etats attaquée par Don Juan. Il est repoussé. Sac de la ville d'Aarschot.* XXXVII. *Edit des Etats pour contenir le Clergé. Les Jesuites & les Franciscains chassés d'Anvers. Suppression des Annates. Triomphe des Réformés. Leurs manœuvres à Amsterdam. Le Magistrat enlevé. Et changé. Le Prêche établi.*

Les autres Religions tolérées. Emeute à Haarlem. Pillage des Couvens. La grande Eglise donnée aux Réformés. Les Anabaptistes persécutés en Zeelande. Guillaume les protége. Et pourquoi ? XXXVIII. *Les Prêches ouverts à Anvers & à Gand. Requête des Reformés à l'Archiduc. Projet de Réglement pour les deux Religions. Il est rejetté des deux Partis. Le Prêche établi à Leuwaarden. Dans la Gueldre. A Ter Goes en Zeelande. Prêches séditieux à Gand. Le Clergé chassé de la Ville. Les Gantois pillent les Villes voisines. Leur insolence.* XXXIX. *Ligue des Wallons. Ils courent sur les Gantois. Leur surnom de* Mécontens. *Leurs ravages. Leurs prétentions. Celles des Gantois. Emeute à Bruxelles. Requête contre les Reformés. Les Auteurs arrêtés. Manœuvres d'Elisabeth en France. Elle veut traverser la négociation des Etats avec le Duc d'Anjou. Les Wallons pressent la conclusion. Traité avec le Duc d'Anjou.* XL. *Jean Casimir arrive à la tête d'une armée. Sa jonction avec celle des Etats. Mauvais état des Finances. Dessein sur Louvain. Manqué. Les armées en présence. Etat de celle des Espagnols. Bataille. Défaite des Espagnols. Mort de Don Juan. Soupçon de poison. Le Prince de Parme prend le commandement. Son Caractere.*





HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.

LIVRE XV.



DON Louis de Requesens trouva les Pays-Bas dans la position la plus embarrassante, les troupes mal payées, les coffres épuisés, & les Etats refusans de les remplir. Le peuple ne dissimuloit plus sa haine contre les Espagnols : le petit nombre de leurs Partisans avoit perdu courage ; les Officiers accablés de misere & de dettes croupissoient dans leurs garnisons ; la recette étoit devenue si difficile que personne ne vouloit se charger du recouvrement des deniers royaux. L'argent même étoit si rare, que Viglius & Hopperus écrivirent en Espagne qu'ils ne sçavoient où prendre des fonds pour payer les appointemens du nouveau Gouverneur (*a*). On avoit persuadé à Philippe que les confis-

PHILIPPE III.

1574.
I.
Mauvais état des Pays-Bas Espagnols.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXIII. *pag.* 773.

1574.

cations produiroient des sommes considérables (*a*) ; mais les immeubles étoient chargés de tant d'impositions que personne ne pensoit à les acquérir, & les particuliers trouvoient le moyen de soustraire le mobilier à la vigilance des Juges. Le nouveau Gouverneur se voyoit cependant chargé d'une guerre domestique avec les Zeelandois & les Hollandois, d'autant plus onéreuse que les rebelles étoient maîtres des deux Provinces. Il avoit en tête le Prince le plus sage, le plus prudent & le plus délié de son tems. La communication de la Sudhollande & de la Westfrise étoit à la vérité coupée par Haarlem, par Amsterdam, & Leide étoit investie ; mais son armée fatiguée & bien endommagée par le siege de Haarlem manquoit des choses les plus nécessaires, & suffisoit à peine à garder les passages. Dans la Zeelande Middelbourg tenoit encore pour les Espagnols ; mais Mondragon qui la défendoit, étoit aux abois, & sans un prompt secours il étoit impossible de résister plus long-tems (*b*). Cet objet parut le plus pressant. Don Louis se rendit à Anvers pour presser l'armement que son Prédécesseur avoit ordonné (*c*).

Préparatifs de Requesens pour secourir Middelbourg.

Guillaume assemble sa flotte.

A cette nouvelle Guillaume se pressa de venir à Vlissingen, & donna ses ordres à Louis de Boisot, Amiral de Zeelande, pour rassembler sa flotte qui se trouva de soixante-quatre vaisseaux, grands ou petits, avec lesquels il prit son poste aux bouches de l'Escaut. Requesens de son côté partagea ses forces en deux escadres : Sanchio d'Avila avec trente vaisseaux de Roi passa par le Honte avec le convoi qu'il devoit faire entrer dans Middelbourg ; Jean de Glimes, qui n'avoit que le titre d'Amiral, pendant que Romero avoit le commandement, descendit par l'Escaut jusques à Berg-op-zoom avec soixante-dix voiles de toutes grandeurs. Ils avoient ordre de combattre les Zeelandois, pour faciliter l'abord du convoi ; & ils trouverent Boisot qui les attendoit devant Reimerswale. Glimes voyant

Marche de la flotte espagnole.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXXII. *pag.* 793.
(*b*) Bor *Liv.* VI. *pag.* 3.
(*c*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* CXIX. *pag.* 220.



LOUIS DE BOISOT

Amiral de Zeelande.

[illegible]   J. J. Fuzart sculp.

le reflux tomber, vouloit louvoyer en attendant le retour de la marée; mais Romero ayant le vent sur l'ennemi, résolut de ne pas différer. Après une canonnade de deux heures Boisot forçant de voiles à travers le feu des Espagnols, vint à l'abordage, & ses capitaines le suivant jetterent le grapin à dix vaisseaux: l'on commença alors à combattre de la main, & Boisot plus foible en équipage, voyant soixante Espagnols entrés sur son bord, mit le feu au vaisseau & le fit sauter. Romero n'eut que le tems de s'éloigner, & fut échouer sur l'Isle de Thoolen, où son équipage se sauva, partie à la nage, & partie dans ses chaloupes. Glimes ayant été tué & son vaisseau brûlé (*a*), les huit autres furent pris & conduits à Veere & à Vlissingue avec trente canons de fonte & plus de quatre-vingt de fer; on jetta les Espagnols à la mer. Requesens monté sur la digue de Reimerswaale pour voir le combat, fut témoin de la défaite. On raconte que Schot, Capitaine de l'Amiral, quoique fort mal, s'étant fait porter à son bord, au premier coup de canon perdit un bras; que Claes qui le remplaçoit, eut les deux jambes emportées, & Boisot un œil de crevé (*b*). Cependant d'Avila ayant paru devant Vlissingue du côté de Ter-Neuze, jetta le Prince d'Orange dans une inquiétude d'autant plus vive qu'il n'avoit pas un vaisseau pour disputer l'entrée du port; mais la lenteur des Espagnols le tira d'embarras. La flotte ayant manqué la marée, ils s'arrêterent à Breskens pour attendre le flux, & dans l'intervalle ils apprirent la défaite de Romero, qui les obligea de regagner Anvers.

PHILIPPE III. 1574. Combat de mer. Défaite des Espagnols. Glimes tué.

Le secours manqué, Mondragon fut contraint de capituler. Middelbourg n'avoit plus de vivres depuis le mois de Décembre. Le Magistrat avoit acheté de la graine de lin huit escalins le sac; les Boulangers la mêloient avec la farine, & ce foible secours étoit consommé. Il en étoit de même des provisions qu'il avoit faites de capres, de limons & de

Middelbourg & Arnemuiden rendues par capitulation.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist* CXCII. *pag.* 729.
(*b*) Meteren *Liv.* V. *fol.* 99. La Pise *pag.* 419.

PHILIPPE III. poiſſons ſalés (*a*). Le Prince exigea d'abord qu'on remît Arnemuiden en même-tems, & que les deux places ſe rendiſſent à diſcrétion (*b*); mais Mondragon ayant déclaré qu'il aimeroit mieux mettre le feu à la ville, & s'ouvrir un chemin l'épée à la main, Guillaume ſe radoucit, & le 18 de Février on convint, » I. Que le Gouverneur ſortiroit » de Middelbourg & de l'Iſle de Walcheren à la tête de ſa » garniſon avec ſes bagages, en promettant ſur ſon hon- » neur d'obtenir la liberté de S. Aldegonde, celle de Ryck » & de trois autres priſonniers, à faute de quoi il juroit de » ſe remettre entre les mains du Prince dans le délai de » deux mois; II. Qu'Arnemuiden & Middelbourg ſeroient » remiſes dans l'état où elles étoient, enſemble l'artillerie » qu'on trouveroit ſur les ouvrages, & les vaiſſeaux qui » ſeroient dans les ports; III. Qu'il ſeroit libre aux habi- » tans de ſe retirer en Flandre, ou de demeurer, en prêtant » ſerment au Prince & au Roi d'être fideles à la Patrie; » IV. Qu'entre ceux qui préféreroient la retraite, le Prince » pourroit en choiſir dix pour échanger contre pareil nom- » bre des priſonniers de Haarlem; V. Que ceux qui ſorti- » roient emporteroient leurs effets mobiliers, & vendroient » les immeubles; VI. Que la ville recevroit en garniſon » des milices de Veere, de Zierikzee & de Vliſſingue; » VII. Que le Prince ſeroit maître d'accorder aux habitans » de ces villes les privileges & les droits qu'il jugeroit à pro- » pos, pour récompenſer leur zéle & leur fidélité; VIII. Que » Middelbourg payeroit trois cens mille florins par forme » d'amende, & promettroit de contribuer aux frais de la » guerre comme les autres «. Par un article ſéparé il étoit permis aux Eccléſiaſtiques de ſortir avec leurs habits ſeulement, & le Prince s'engageoit à ne diſpoſer de leurs biens que ſuivant la juſtice & l'équité (*c*). Mondragon mit à la

1574.

(*a*) Regiſtr. du Conſeil de Middelb. *du* 19 *Décembr.* 1573, *du* 18 *Janv.* 1574. Conf. Viglius ad Hopper. *Epiſt.* CXCIII. *pag.* 732.

(*b*) Regiſtr. du Conſeil de Middelb. *du* 13, 15, 17, 18, 20 *Fevr.* 1574.

(*c*) Capitul. de Middelb. *du* 19 *Fevr.* 1574, MSC. Conf. l'Hiſt. de la Patrie. *Tom.* VI. *Liv.* XXIV. *pag.* 462.

voile le 21, & fut conduit à Ter-Neuze. Le Prince touché de la misere de ces malheureux habitans, leur remit deux tonnes d'or des trois qu'ils devoient payer (*a*). Le Sénat s'étant assemblé, emprunta trente mille florins qui furent délivrés à Adrien Manmaaker, Trésorier : l'on promit d'en payer trente autres à deux termes égaux, & pour le surplus on implora la miséricorde du Prince (*b*) ; mais on ignore ce qu'il régla sur ce point. Les bourgeois prêterent serment le 3 Avril (*c*), & Guillaume affranchit en même-tems les villes de Vlissingue & de Veere de toute vassalité, les réunit au Comté de Zeelande, leur donna droit de voter aux Etats, leur créa une Jurisdiction sur une partie de l'Isle (*d*), donna le droit de ville à Arnemuiden, & lui soumit les villages de Nieuwkerke & de Mortiere (*e*). Ces distractions des Domaines de Middelbourg indisposerent les habitans qui ne furent jamais affectionnés à son Gouvernement, & qui ne tarderent pas à lui donner des preuves de leur mauvaise volonté. Mondragon ne réussit que long-tems après à faire rendre S. Aldegonde & les autres prisonniers, & de Ryck eut la hardiesse d'aller à Bruxelles pour le sommer de remplir l'alternative à laquelle il s'étoit engagé (*f*).

PHILIPPE III.

1574.

Nouveaux Privileges de Vlissingue, de Veere & d'Arnemuiden.

Origine de l'indisposition de Middelbourg contre Guillaume.

S. Aldegonde relâché.

II.

Dessein de Guillaume sur Anvers.

Cependant Guillaume voulant profiter de la supériorité que sa Marine avoit acquise par la derniere victoire, essaya de surprendre Anvers. Il entretenoit un commerce sécret avec Alonzo, Soldat de la Citadelle, qui devoit la livrer pour vingt mille ducats. Le Prince avoit envoyé Jean de Vos & Pierre Torqueau pour régler les conditions, & l'exécution étoit fixée au 5 de Mars. Ils avoient fait entrer quatre ou cinq cens soldats des Gueux Sauvages du bois d'Ypres qui se cachoient en différens quartiers ; mais l'entreprise fut découverte : Alonzo & ses complices furent pendus ; de

Manqué.

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 4. Meteren *Liv.* V. *fol.* 87, 88, 89.
(*b*) Regiftr. du Conf. de Middelb. *du* 24 *Mars* 1574.
(*c*) Regiftr. du Conf. de Middelb. *du* 3 *Avril* 1574. *fol.* 169.
(*d*) Boxhorn *sur* Reigersb. *Tom.* I. *pag.* 195, 228.
(*e*) Boxhorn *sur* Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 557. Meteren *Liv.* V. *fol.* 89.
(*f*) Hooft *Liv.* IX. *pag.* 350, 397.

PHILIPPE III.

1574.

Vos, Torqueau & la plûpart des soldats se sauverent (*a*). Guillaume avoit formé d'autres projets ; mais le peu de succès qu'ils eurent, a vraisemblablement causé la négligence des *Historiens* qui n'entrent dans aucun détail (*b*).

Dessein des Espagnols sur Goude.

Les Royalistes n'étoient pas plus tranquilles. Noirkarmes qui commandoit en l'absence du Comte de Bossu, essaya de surprendre Goude. Jean Hei, bourgeois de cette ville, qui s'étoit réfugié à Utrecht, conduisoit cette intrigue, avec une vingtaine de Catholiques. L'un d'eux, Serrurier de son Métier, avoit dans sa boutique une vieille clef de la porte de Vlaming qu'il devoit ouvrir aux Espagnols, & ce projet manquant, les Conjurés devoient déboucher un trou à la tour de la maison des Arquebusiers. On avoit fixé le 5 ou 6 de Fevrier pour l'exécution ; mais Albert d'Egmond étant entré le 3 dans la ville à la tête de cent cinquante Cavaliers, les Conjurés se crurent découverts. Adrien Pieterszoon fit partir un Paysan, pour faire part de ses soupçons à Jean Hei, son beau-pere ; mais la lettre étant tombée entre les mains du Magistrat, Adrien & ses complices furent arrêtés ; les uns eurent la tête trenchée, les autres furent écartelés, & l'on fit grace à quelques-uns à cause de leur jeunesse (*c*). Il paroît que Reigners Dirkszoon fut de ce nombre, si l'on en juge par la Requête que sa mere présenta au Prince pour obtenir sa grace (*d*).

Manqué.

Négociations infructueuses de Guillaume en Angleterre.

Guillaume sentoit cependant le besoin qu'il avoit d'un appui solide pour se soutenir contre la puissance de Philippe, & ne négligeoit rien pour l'acquérir. Il ne pouvoit se passer d'une alliance étrangere pour donner du poids à ses armes, & pour se procurer les moyens d'assembler une nouvelle armée. Il auroit préféré le Roi de France ; mais le massacre de la S. Barthelemy lui avoit ôté toute confiance. Il se retourna du côté de l'Angleterre. Il avoit envoyé dès 1572

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 7.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXCIII. *pag.* 732.
(*c*) Bor *Liv.* VII. 8.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 18 *Octob.* 1574. *pag.* 146.

une

une Ambassade, tant en son nom qu'en celui des Etats de Hollande, de Westfrise, & de Zeelande. Jean Van der Does, Seigneur de Noordwyk, Guillaume de Nyveld, Seigneur d'Arendsberg, M. Lieuwen Keersmaaker, Bourgmestre de Zierikzee, le Docteur Adrien Junius, & Dideric Bronkhorst avoient ordre d'expliquer à la Reine Elisabeth les raisons qui déterminoient les Provinces à prendre les armes, & de lui demander un secours d'hommes & d'argent (*a*). Ces Envoyés conclurent au mois d'Avril suivant un Traité avec les Négocians de Londres, par lequel ces derniers étoient autorisés à envoyer quatre Vaisseaux marchands à la fois à Anvers, à condition de laisser leur canon en Zeelande, & de ne rapporter que des étoffes de laine, & les Anglois de leur côté leur permettoient d'acheter des armes & des munitions de guerre dans leurs ports (*b*); mais Elisabeth ayant refusé de le ratifier, il demeura sans exécution.

Philippe III. 1574.

Les refus de la Reine obligerent le Prince de retourner à la France. Le Comte Louis de Nassau entama la négociation à Francfort avec Schomberg en Septembre 1573. Il offroit à Charles IX la Hollande & la Zeelande, ou les villes que leurs armées prendroient sur les Espagnols, à condition que cette Couronne avanceroit trois cens mille florins (*c*). Ces pourparlers recommencerent à Mets, où le Prince d'Orange avoit envoyé ses Commissaires. Catherine de Medicis avoit chargé Schomberg de demander pour Henri, Duc d'Anjou, qui venoit d'être élû Roi de Pologne, le titre de Protecteur des Pays-Bas. Le Prince d'Orange panchoit pour François, Duc d'Alençon frere d'Henri, parce qu'il étoit lié avec l'Amiral de Coligny, & qu'il en espéroit plus de faveur pour les Réformés. Le Comte Louis eut sur ce point une entrevûe secrette à Blamont avec François (*d*); mais la mort de Charles IX rompit toutes leurs mesures.

Ses négociations en France.

Interrompues par la mort du Roi.

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 810.
(*b*) Meteren *Liv.* V. *fol.* 89.
(*c*) De Thou *Tom.* VI. *Liv.* LV. *pag.* 593.
(*d*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LVII. *pag.* 37.

PHILIPPE III.

1574.

Louis de Nassau assemble une armée.

Nassau ayant cependant tiré quelqu'argent de la France (a), assembla vis-à-vis de Maastricht six mille fantassins & trois mille chevaux. Christophe de Baviere, fils du Palatin du Rhin, lui amena un bon corps de Lansquenets, & Henri de Nassau, son frere, une Cornette de Reuters. Requesens à cette nouvelle leva à la hâte huit mille chevaux Allemands & quatre mille Suisses, & manda les troupes qui étoient en Hollande; ce fut alors que le blocus de Leide fut levé. Les Espagnols évacuerent même les Forts qu'Henri de Vienne, Baron de Chevreaux, avoit pris dans le Waterland. Sanchio d'Avila se jetta dans Maastricht avec une partie de ces troupes, commença à harceller l'armée, & la força d'abandonner Bemele. Le Comte Louis attendoit que le Prince d'Orange qui venoit de son côté à la tête de six mille hommes, fût entré dans le Bommelerwaard, lorsqu'il apprit qu'il avoit pris & rasé le Château de Waardenbourg (b).

Le blocus de Leide levé.

Louis marche pour joindre Guillaume.

A cette nouvelle il décampa, suivant la rive droite de la Meuse, qui pour-lors étoit fort enflée, pour joindre son frere en marchant entre le Waal & la Meuse; mais d'Avila dont les forces étoient réunies, profita des détours que la Meuse fait sur sa gauche, pour gagner les devants, passa la riviere proche de Graave sur un pont de batteaux, & vint camper à Over-Asselt: le lendemain les deux armées se trouverent à une lieue de distance, & le Comte se voyant coupé, s'arrêta auprès de Mowyk ou Mook. D'Avila ayant obtenu de Requesens la permission de combattre, se mit en bataille sur la bruyere à un quart de lieue du village, & le 14 Avril les Espagnols donnerent aux retranchemens avec tant de vigueur que ceux qui les gardoient, prirent la fuite. Louis s'avança avec sa cavalerie, renversa la cornette de Schenck, & la poussa si vivement qu'elle courut jusqu'à Graave, où elle porta la nouvelle de la défaite des Espagnols. Leur Infanterie cependant marchant en bon ordre, délogea la Cavalerie de Nassau d'une hauteur dont elle s'étoit emparée, & les Lansquenets, troupes toujours mer-

Bataille de Mook.

(a) Meteren Liv. V. pag. 90.
(b) Viglius ad Hopper. Epist. CCXXVIII, pag. 801.

1574.

cenaires, refusant d'avancer sans argent, les trois Princes s'opiniâtrerent à soutenir l'effort des ennemis avec les François & deux cens Gentilshommes qui ne les quitterent jamais (*a*). Louis & Henri de Nassau furent tués, sans qu'on ait pu retrouver leurs corps, & si l'on en croit les Partisans d'Espagne, la perte des Hollandois monta à trois mille hommes, cinq cens chevaux (*b*), trente drapeaux, tous les équipages, & deux pieces de campagne qui composoient toute l'artillerie. Les habitans de Rhenen sur le faux rapport des cavaliers de Schenck avoient déja forcé le Gouverneur de leur remettre les clefs; mais la nouvelle de la victoire dissipa l'émeute. Le Prince d'Orange sembloit prévoir la défaite de son frere, lorsqu'apprenant qu'il venoit à lui, il s'écria, *que n'est-il à cent lieues avec son armée!* Ce sage Capitaine jugeoit que des troupes nouvellement levées ne pourroient tenir contre les vieilles bandes d'Italie. Il fut touché vivement de cette perte, & son parti fut dans une consternation d'autant plus grande qu'il regardoit Louis comme le bras droit de son frere, & que ce Prince se faisoit aimer de tout le monde. Plus hardi que Guillaume dans ses entreprises, il n'avoit pas la même prudence dans l'execution; mais il n'étoit pas moins éloquent, affable, & généreux (*c*). Cette armée étant entierement dissipée, les François se jetterent dans le Château de Krempen, d'où ils ravagerent long-tems le Pays, & le Prince d'Orange se retira en Hollande (*d*).

Défaite & mort de Louis & Henri de Nassau.

III.
Mutinerie des troupes espagnoles à Anvers.

Cette affaire auroit eu des suites plus funestes sans la mutinerie des Espagnols qui demanderent leur paye au sortir du combat. Ils quitterent leurs Officiers & marcherent à Anvers. La présence du Gouverneur ne les empêcha pas de piller en arrivant la maison de Frederic Perenot de Granvelle, Seigneur de Champigny, qui commandoit dans la place;

(*a*) Grotii *Ann.* II. *pag.* 43.
(*b*) Meteren *Liv.* V. *fol.* 100, 101. La Pise *pag.* 418, 419. Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXXX. *pag.* 805.
(*c*) Walsingham *Lettr.* CXXXIV. *pag.* 222.
(*d*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 11.

ils ſe logerent à diſcrétion chez les bourgeois, courant les rues pendant la nuit, frapant aux portes, & menaçant tout le monde, ſi l'on ne leur donnoit de l'argent. Quelques bourgeois abandonnerent la ville; les autres ſe cottiſerent pour fournir une ſomme qu'on leur perſuada d'accepter à compte, avec promeſſe de parfournir le reſtant en draps & autres marchandiſes (*a*), & l'émeute fut appaiſée pour quelque tems. Cependant les Officiers de la flotte appréhendant qu'il ne prît fantaiſie aux mutins d'entrer dans leurs vaiſſeaux, ſe retirerent ſous le Fort de Lillo: ce qui donna aux Zeelandois le moyen de les attaquer. Ceux-ci entrerent ſans bruit dans le fleuve, les ſurprirent au moment qu'ils y penſoient le moins, brulerent trois bâtimens qui s'échouerent, & ramenerent un pareil nombre à Vliſſingue. Adolphe de Haamſtede, Vice-Amiral, ſe trouva parmi les priſonniers, & le Prince le fit conduire à Delft où il fut gardé longtems. Les Eſpagnols étoient accourus le long de la digue, où ils étoient dans la vaſe juſques aux genoux; mais leurs décharges répétées ne purent empêcher les Zeelandois d'enlever encore un grand nombre de bâtimens de toute grandeur (*b*).

Vaiſſeaux eſpagnols brulés & enlevés par les Zeelandois.

Entrepriſes infructueuſes des Eſpagnols contre différentes Villes.

Mais ces avantages étoient de foibles compenſations de la défaite de Mook, & ſi la Marine du Prince étoit ſupérieure, les Eſpagnols étoient les maîtres ſur terre. Quelques-uns de leurs projets échouerent cependant en différens endroits. Baldes tenta de ſurprendre Delft, & fut contraint de ſe retirer honteuſement (*c*). Billy ne put engager le Gouverneur du Château de Medenblik à lui livrer la ville (*d*). Eric de Bronſvic ſomma inutilement les villes d'Enkhuizen & de Hoorn (*e*); mais Chiappino Vitelli, que le Gouverneur avoit envoyé en Hollande avec un détachement de Suiſſes & d'Eſpagnols, ayant paſſé devant Bommel & Gorinchem, ſur-

(*a*) Meteren *Liv.* V. *fol.* 101. Bor *Liv.* VII. *pag.* 15. Langueti Epiſt. *Lib.* I. *Epiſt.* IV. *pag.* 18.
(*b*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 16.
(*c*) Bor *Liv.* VII. *pag* 42.
(*d*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 14.
(*e*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 18.

1574.

prit Woudrichem, en chassa la garnison, s'empara de Leerdam, fit pendre le Maître d'Ecole & les deux Ministres (*a*), & la ville d'Asperen ouvrit ses portes, à condition que la garnison sortiroit librement (*b*). Le Baron de Chevreaux rentra dans le Waterland, prit Ilpendam, & se présenta devant Purmerende; mais les habitans de Hoorn & d'Enkhuizen ayant envoyé un bon corps de leurs milices, il fut contraint de se retirer après avoir perdu deux mille hommes (*c*).

Ils s'emparent de Woudrichem, de Leerdam & d'Asperen.

Leur dessein sur le Waterland.

Manqué.

Requesens ne cessoit cependant de solliciter Philippe d'envoyer une flotte dans les Pays-Bas pour reprendre l'empire de la mer. Le Monarque qui sentoit l'importance d'ôter aux rebelles le commerce & la piraterie, dont ils tiroient leurs forces, fit arrêter pour quelques mois les vaisseaux d'Embden & des Oosterlingues. Il prit à loyer des navires Hollandois & Zeelandois qui se trouverent dans les Ports d'Espagne (*d*), & les ayant joints à sa flotte, il la rendit bientôt formidable. Guillaume informé de ces préparatifs, fit armer de son côté tous les bâtimens qu'il put rassembler, & rendit une Ordonnance pour ôter les fanaux & les balises qui servoient au pilotage des côtes (*e*). Déja Philippe avoit fait la revûe de sa flotte & de quinze mille soldats qui devoient la monter, lorsque la dissenterie attaqua ses équipages avec tant de fureur qu'elle emporta plus de la moitié de son monde, sans épargner Don Pedro Melanda son Amiral (*f*). Cet événement & la destruction de la flotte d'Anvers firent avorter le projet. Le Roi congédia les bâtimens étrangers, & renvoya sa flotte dans ses ports (*g*).

Philippe médite une expédition par mer contre les Pays-Bas.

Préparatifs de Guillaume pour la recevoir.

Philippe renonce à l'entreprise.

IV.

Dans l'attente de cet armement Don Louis de Requesens avoit fait publier une amnistie plus ample que celles de son

Requesens fait publier une amnistie générale.

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 41.
(*b*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 41.
(*c*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 17.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CXCIII. *pag.* 733.
(*e*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXXXIII. *pag.* 812.
(*f*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 36.
(*g*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXXXI. *pag.* 808.

Prédéceſſeur, qui fut confirmée par Gregoire XIII (*a*). Il ſuffiſoit de rentrer dans la Communion romaine pour obtenir grace; les déſerteurs même qui s'étoient déclarés contre l'Eſpagne, étoient admis en ſe préſentant dans le délai de deux mois, & le Roi promettoit d'annuller les confiſcations prononcées contre ceux qui rapporteroient des preuves de Catholicité (*b*). Le Curé de Caſtrikom ayant envoyé un de ces Brefs à Alkmaar, fut arrêté par ordre du Magiſtrat; mais les Juges ayant connu la ſimplicité de ce Prêtre, & bien informés qu'il avoit toujours uſé de douceur & de modération avec les Réformés, lui rendirent la liberté (*c*). Requeſens s'étoit imaginé de rappeller par ce moyen quelques villes; mais les peuples étoient dans la défiance ſur tout ce qui venoit au nom du Roi, & pas une ne fut ébranlée (*d*).

Elle ne produit aucun effet.

Il fait une Pétition aux Etats.

Il avoit encore intention de déterminer les Etats, alors aſſemblés à Bruxelles, à donner leur conſentement à la demande que le Roi faiſoit depuis quatre ans de deux millions pendant ſix années, au bout deſquelles il exigeoit encore un centiéme. Les Députés reſtraignant la Pétition à la moitié, exigeoient encore que les fonds demeuraſſent entre les mains de Commiſſaires nationaux, & les ſéances s'étant conſommées dans ces conteſtations, ils ſe ſéparerent ſans concluſion (*e*). Le Gouverneur fruſtré de ſes eſpérances, & ne pouvant ſe paſſer de fonds, imagina de trouver de l'argent par la voye des emprunts; mais les peuples criant hautement qu'il violoit les privileges du Pays, il fut encore contraint de retirer ſa déclaration (*f*). Il ſe trouvoit cependant dans le plus grand embarras, & ne ſçavoit comment payer les troupes, auſquelles on devoit près de deux ans de ſolde (*g*). Philippe à qui cette guerre coûtoit plus de vingt

Elle eſt conteſtée.

Diſette d'argent chez les Eſpagnols.

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 29.
(*b*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 27.
(*c*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 53.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epiſt.* CCXXXII. *pag.* 812.
(*e*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 30.
(*f*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 63.
(*g*) Taſſis *Lib.* II. *pag.* 187.

millions (*a*), ne faisoit plus de remises, & d'un autre côté les Etats de Brabant ayant mis en délibération d'annuller tout ce qui s'étoit fait pendant le Ministere précédent, effrayoient un Gouverneur, moins opiniâtre & moins entreprenant que le Duc d'Albe (*b*). Les villes lassées des désordres de la guerre civile, ne vouloient plus fournir d'argent, & croyoient forcer les Espagnols à conclure un accommodement en leur retranchant les moyens de la continuer.

Négociations de Paix.

Dans ces circonstances Noirkarmes proposa quelques préliminaires à S. Aldegonde, & ce dernier le fit sçavoir au Prince d'Orange (*c*). Noirkarmes étant mort le 4 Mars de cette année, Ferdinand de Lannoi, Comte de la Roche, son Successeur au Stadhouderat de Hollande & d'Utrecht, & le Seigneur de Champigny continuerent la négociation, qu'ils conduisirent au point qu'on députa à Rotterdam le Sieur de Mathenes de Riviere & M. Jean de Treslong, qui vinrent en Hollande sous prétexte de leurs affaires particulieres (*d*).

Délibérations des Etats de Hollande pour la défense du Pays.

Les Etats y étoient assemblés depuis le 1 Juin, pour délibérer sur la défense de la Province & sur le secours de Leide. Ils demeurerent dans cette ville jusqu'au 22 Septembre, & se transférerent à Delft (*e*). L'Assemblée approuva un Plan proposé par le Prince de l'aveu du Conseil & de la Chambre des Comptes. Il étoit question de lever cent mille florins par forme d'emprunt. L'action devoit être de cinq cens livres portant intérêt, & pour déterminer à l'acquisition, on y joignit des exemptions. Guillaume vouloit encore sonder les esprits sur une espece de Don gratuit qui devoit se payer par mois pour l'entretien des troupes de terre, de mer & des garnisons ; on faisoit en même-tems entendre que l'on forceroit au payement ceux qui ne s'y soumet-

(*a*) Lettr. des Etats de Holl. *dans* Bor *Liv.* V. *pag.* 340.
(*b*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 63, 71. Conf. Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXXXIX, *pag.* 823.
(*c*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 42. Langueti *Epist. Lib.* I. *Epist.* XV. *pag.* 37.
(*d*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 43.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 22, 23 *Septembre* 1574, *pag.* 106.

PHILIPPE III.

1574.

troient pas de bonne grace (*a*). On autorisoit encore Simon Leeuwenharder, riche Négociant de Cologne, à faire des emprunts en Allemagne, dont il devoit remettre les fonds sur les lettres d'Henri de Nispen de Dordrecht (*b*). Quant aux délibérations qui concernent Leide, nous remettrons à en rendre compte, lorsque nous parlerons de ce siege.

Conférences des Députés pour la paix.

Mathenes & Treslong profiterent des circonstances pour entrer en pourparler avec quelques-uns des Députés ; mais ceux-ci exigerent pour Préliminaires que le Roi rappellât les troupes étrangeres des Pays-Bas, qu'il promît de les gouverner selon l'avis des Etats Généraux légitimement assemblés, & qu'en ce cas ils promettroient de se conduire en bons & fideles Sujets. Champigny avoit en même-tems envoyé S. Aldegonde, sous prétexte de l'échange des prisonniers, & nommément de Bossu ; mais en effet pour s'informer des sentimens du Prince, & son instruction l'obligeoit à bien ménager le respect de la Majesté Royale, & surtout à empêcher qu'on ne parlât de Religion. La forme de traiter fut le premier obstacle : les Espagnols soutenant qu'un Roi ne devoit pas entrer en pourparlers avec ses Sujets ; qu'il ne pouvoit les entendre que par la voye d'une Supplique, & leur répondre que par apostille. Guillaume ne vouloit pas se soumettre à ce Formulaire, & soutenoit » que les Hollandois n'ayant jamais offensé Philippe, ne » devoient pas recourir à la supplication, mais à sa bonté, » pour obtenir le rétablissement de leur tranquillité que des » gens mal-intentionnés avoient troublée contre ses inten- » tions ; qu'au surplus les pourparlers étoient inutiles, si » l'on ne purgeoit les Provinces des Etrangers dont l'intérêt « est de perpétuer les troubles ; qu'il supplioit Sa Majesté de » penser que le bruit des armes endurcit les peuples sur leurs » devoirs, & qu'il suffit pour le faire cesser d'une déclaration » qui reconnoisse que ses Sujets n'ont jamais pensé à se ré- » volter contre l'autorité légitime ; mais que la nécessité » de la défense leur a mis les armes à la main contre l'in-

Difficultés sur la forme de traiter.

(*a*) Bor *ubi supra.*
(*b*) Résolut. de Holl. *du 6 Août*, 1574, *pag.* 49.

» justice

1574.

Supplique au Roi.

» justice & la cruauté du Duc d'Albe ». Ces contestations continuant, & Guillaume craignant qu'on ne l'accusât de perpétuer la guerre pour ses intérêts particuliers, consentit à présenter une Requête que S. Aldegonde se chargea de dresser. » Après une longue énumération des services rendus » par les peuples des Pays-Bas, il les excusoit de s'être op- » posés aux violences d'un particulier qui vouloit sans les » ordres & le consentement de Sa Majesté, les réduire « sous la plus dure servitude; qu'en conséquence ils la sup- » plioient de jetter un regard de compassion sur un peuple » malheureux, mais non pas coupable, de le délivrer de ses » ennemis, & de lui donner une forme de Gouvernement » qui le garantisse de sa ruine totale » (*a*). Cette Requête ne fut pas du goût de la Cour d'Espagne, & Champigny fut disgracié pour avoir envoyé S. Aldegonde en Hollande. Le Roi fit remettre l'écrit sans réponse à Junius qui commandoit à Veere, & l'on rompit les conférences (*b*).

Les Conférences rompues.

Premier Synode des Réformés.

Ce fut alors que se tint le premier Synode des Eglises réformées. Les Ministres députés se rendirent à Dordrecht au commencement de Juin. On y dressa quatre-vingt-onze Articles pour servir de réglement aux Eglises de Hollande & de Zeelande; mais quelques-uns, par exemple, l'abolition des Fêtes & des Orgues, ne furent pas suivis. On y prononça sur quelques points de Doctrine, entr'autres sur le mariage, qui fut déclaré un contrat purement civil, & l'on priva de la Cêne les Lombards, ou Monts de Pieté (*c*). On arrêta dans une seconde Assemblée tenue en Hollande que l'on asseyeroit les honoraires des Prédicans sur le revenu le plus clair du lieu de leur résidence; que les Magistrats seroient libres de faire les conventions les plus avantageuses qu'ils pourroient, mais on fixa les appointemens à trois cens florins pour les Villes, & à deux cens pour les Villages (*d*).

V. Second siege de Leide.

Pendant que le Prince s'occupoit de la Police ecclésias-

(*a*) Petit *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 281.

(*b*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 42. Reyd *Liv.* I. *pag.* 12.

(*c*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 50.

(*d*) Résolut. de Holl. *du* 26 *Novemb.* 1574, *pag.* 211.

PHILIPPE III.

1574.

tique & civile des Provinces, les Espagnols avoient recommencé le siege de Leide. Nous avons vu que l'arrivée du Comte de Nassau sur la Meuse (*a*) les avoit obligés d'abandonner cette Ville. Les habitans avoient négligé de profiter de leur départ pour se pourvoir de vivres, & raser les Forts qu'ils avoient construits pendant le blocus. L'émeute d'Anvers fut à peine appaisée que Baldes reçut ordre de recommencer le siege. Ce Capitaine étoit alors aux environs d'Utrecht. Quoique le Gouverneur Général eût rétabli la Ville dans ses privileges & qu'il eût relevé les habitans de l'amende prononcée par le Duc d'Albe (*b*), il s'étoit présenté devant la place après avoir ravagé la campagne ; mais la vigilance du Magistrat l'empêcha d'entrer. Le nouvel ordre qu'il reçut, l'obligea de décamper avec son armée composée de six à sept mille Espagnols, Allemands & Wallons. Il passa près d'Amsterdam, s'embarqua sur la Mer de Haarlem, & vint camper à Leiderdorp la nuit du 25 au 26 de Mai. La Ville n'avoit alors qu'un petit nombre de soldats, la plûpart Volontaires, accoutumés à courir la campagne, cinq compagnies de milice bourgeoise & quelques arquebusiers qui n'avoient ni paye ni engagement. André Allertszoon y commandoit, & sur le bruit de l'arrivée des Espagnols étant sorti pour les reconnoître, il fut tué dans une escarmouche, avec quatre ou cinq de ceux qui l'avoient suivi. Le Sénat élut à sa place Jean Van der Does, Seigneur de Noordwyk, au refus de Jacques Van der Does, son cousin, qui s'étoit excusé sur son grand âge. Baldes occupa dès le lendemain les canaux & les avenues qui conduisent à la Ville. Don Louis Gaetano, après avoir établi de bons détachemens à Zoeterwoude & au Dam de Leide, força le Pont de Geest que Ruikhaver gardoit avec sa Compagnie, & se rendit maître de la Haye. Edouard Chester étoit avec cinq Compagnies Angloises à Valkenbourg à la garde d'un Fort que Guillaume y faisoit construire ; mais aux approches de l'ennemi il revint à la Ville. Les habitans soupçon-

Etat de la garnison.

Van der Does nommé Commandant.

La ville investie.

Elle refuse de recevoir les Anglois.

(*a*) Voyez ci-dessus *pag.* 314.
(*b*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 17.



JEAN VAN DERDOES S.R DE NOORDWYK.

Command. de Leide pendant le Siege.

d'après l'Original de C. Visscher. *J. J. Flipart Sculp.*

nant la fidélité de ces Etrangers, refuserent de les recevoir, leur donnerent des vivres & leur dirent de se loger dans les dehors; aussitôt cette troupe marcha tambour battant droit aux Espagnols & prit leur service, à l'exception de trente-deux qui s'opiniâtrerent à demeurer sous les murailles, & qu'on reçut dans la Ville. Cinq autres Compagnies du même Régiment défendirent bravement Alphen & l'écluse de Goude, & ne les rendirent à Don Martin d'Ayala qu'après avoir soutenu trois assauts. Gaetano s'empara de Maaslandsluis, où il reçut une blessure dont il mourut en peu de jours, & Vlaardingen se rendit par capitulation. Baldes ne se contentoit pas de fortifier ces places; il élevoit encore des retranchemens dans tous les endroits qu'il jugeoit propres à fermer les passages: ensorte qu'on comptoit jusqu'à soixante-deux Forts. Par ce moyen la Ville se trouva si bien fermée qu'il étoit également impossible d'entrer & de sortir.

Philippe III. 1574. Ils passent à l'ennemi.

Soixante-deux Forts construis par les Espagnols.

Le Magistrat fit alors la visite des vivres, régla les rations, & défendit de brasser la bierre plus forte qu'à vingt-cinq sols le tonneau. Dès le second mois l'approvisionnement n'étant plus que de cent dix tonneaux de bled, l'impossibilité de remplacer ce qui se consommoit journellement l'obligea de retrancher encore; chaque personne fut alors réduite à une demie livre de pain par jour, & l'on donnoit une livre à ceux qui veilloient. On défendit d'employer le lait à d'autre usage qu'à faire des fromages, & la disette des monnoyes obligea le Sénat à donner cours à une monnoye de papier (a) sur laquelle on lisoit d'un côté: *Hoc libertatis ergo*, & de l'autre, *Nummus obsessæ Urbis Lugdunensis sub gub. Illustr. Princip. Aurac. cusus*, & sur les plus petites: *Lugdunum Batavorum* (b). Les bourgeois fugitifs qu'on nommoit *Glippers* ne cessoient d'exhorter par lettres leurs Concitoyens de négocier un accommodement; mais ces braves Patriotes ne répondoient que par le silence ou des injures. Les milices devenues de vrais soldats, faisoient de tems en tems des sorties pour enlever les vivres des assiegeans; ils

Disette des vivres dans la ville.

Et des Monnoyes.

Sorties heureuses des assiegés.

(a) Bor *Liv.* VII. *pag.* 20.
(b) Bizot Histor. Metall. *Tom.* I. *pag.* 27.

PHILIPPE III. 1574.

emporterent l'épée à la main deux Forts, dont l'un couvroit la porte de Rhinsbourg, & l'autre celle de Boshuizen, & par ce moyen ils recouvrerent l'usage des marais qui fournissoient des herbages, des légumes & des paturages pour leurs bestiaux (*a*).

Les Etats font percer les digues.

Après deux mois de siege Guillaume désespérant de secourir la Ville, proposa de lâcher les écluses, de percer les digues, & d'inonder le camp des Espagnols (*b*). Quoique le dommage fût évalué à six ou sept tonnes d'or, les Députés résolurent ce sacrifice pour le salut de ces généreux Citoyens; mais la réussite dépendoit du vent. On commença dans le mois d'Août de percer l'Ysseldyk auprès de Kapelle, on y fit seize ouvertures: la plus grande étoit entre Rotterdam & Delfshaven (*c*); les Villes & les Villages de la Sudhollande fournissoient à l'envi des travailleurs (*d*). Les assiegés se trouvoient réduits à l'extrémité; le bled & les bestiaux étoient consommés, & les eaux contrariées par le vent, faisoient peu de progrès. Le Prince équipoit à Delft & à Goude un grand nombre de galeres & de vaisseaux plats (*e*), & l'avis qu'il en avoit donné augmentoit la constance des habitans. Cependant les Volontaires de la garnison ne trouvant plus de subsistance, s'hazarderent à sortir de la Ville; mais une partie voulut demeurer jusqu'à la fin du siege sous les ordres de Van der Laan. Dans ces circonstances Guillaume accablé de fatigues & de chagrin tomba dans une maladie si dangereuse que les Médecins la jugerent mortelle, & ses domestiques croyant qu'elle étoit pestilentielle, n'osoient entrer dans sa chambre; Corneille Mierop, Receveur des Finances, ayant à lui parler pour une affaire indispensable, arriva jusqu'à son lit sans trouver personne (*f*). Les Espagnols attentifs à profiter de l'occasion,

Armement de Guillaume pour secourir la ville.

Il tombe dangereusement malade.

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 41.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Juillet*, 1574, *pag.* 10.
(*c*) Voyez les Résolut. de Holl. *du* 31 *Août*, *du* 2, 4 *Septemb.* 1574, *pag.* 65, 72, 75.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 29 *Août*, *du* 11 *Sept.* 1574, *pag.* 65, 88.
(*e*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 53. Résolut. de Holl. *du* 29 *Aout*, *du* 8 *Septemb.* 1574, *pag.* 66, 69.
(*f*) Hooft *Liv.* IX. *pag.* 382.

1574.

répandirent le bruit de sa mort. Le Sénat de Leide ne pouvant ajouter foi a un rapport si suspect, députa deux habitans pour s'assurer du fait ; ceux-ci ayant pénétré à travers les Forts, se présenterent aux Etats assemblés à Delft. Les Députés après les avoir promenés sur les digues, pour leur montrer ce qu'on sacrifioit pour leur salut, les firent conduire au Prince ; il conçut tant de joye de l'assurance qu'ils lui donnerent de tenir encore un mois, que sa santé se rétablit (*a*). Le danger qu'il avoit couru & ceux ausquels il s'exposoit tous les jours, avoient effrayé les Etats de Zeelande : ils avoient écrit à ceux de Hollande de songer à nommer un Chef capable de veiller à leur sûreté ; ces derniers répondirent qu'une affaire de cette importance demandoit une Assemblée générale & la présence du Prince (*b*). La Cour de Hollande & la Chambre des Comptes avoient proposé long-tems auparavant de lui désigner un successeur (*c*) ; mais ce projet n'avoit point eu de suite, & sa convalescence rassura les esprits.

Débats inutiles pour un successeur.

VI.
La flotte se met en route pour secourir Leide.

Sa santé ne lui permettant pas de sortir de sa chambre, il chargea Louis de Boisot, Amiral de Zeelande, & Adrien Williemszoon, Amiral de Hollande, de conduire à Rotterdam les provisions de guerre & de bouche qu'ils avoient chargées dans l'Isle de Walcheren, & les bâtimens construits à Goude avoient ordre de les joindre pour tenter le secours de Leide. Toutes les Villes fournirent les rameurs (*d*), & la flotte fut abondamment pourvue de vivres (*e*). Les matelots Zeelandois offroient un spectacle aussi respectable qu'attendrissant : l'un n'avoit qu'un bras ; celui-la qu'une jambe ; tous les autres portoient les cicatrices glorieuses des blessures reçues dans les derniers com-

Etat effrayant des matelots.

(*a*) Meteren *Liv.* V. *fol.* 105. Conf. Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XIX. *pag.* 48. Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXXXIX. *pag.* 822.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 17 *Sept.* 1574, *pag.* 98.

(*c*) VII Mémorial d'Ernest *dans* les Décis. & Résolut. de la Cour de Holl. imprim. en 1571, *n.* 282. *pag.* 154.

(*d*) Résolut. de Holl. *du* 9 *Sept.* 1574. *pag.* 81.

(*e*) Résolut. de Holl. *du* 1, 10, 15, 23, 29 *Sept.* 1574. *pag.* 69, 84, 94, 106, 119.

PHILIPPE III. 1574.

bats, & ſur leur chapeau un croiſſant avec ces mots : *Plutôt Turcs que Papiſtes* (*a*). La flotte étant raſſemblée, on commença à percer les digues intérieures. Au commencement de Septembre la crue des eaux étoit d'un pied & demi; on réſolut d'ouvrir la digue qui ſépare le Delfland du Rhinland. Trois cens cinquante arquebuſiers ſe retrancherent ſur la levée, & leurs flancs étoient couverts par deux barques armées en guerre. Les Eſpagnols s'avancerent pour les reconnoître ; mais le feu des barques & des arquebuſiers les empêcha d'approcher des travailleurs ; un matelot Zeelandois ayant arraché le cœur d'un Eſpagnol vivant, le porta ſous ſa dent & le jetta contre terre, en diſant : *il eſt trop amer* (*b*).

On perce les digues intérieures.

Cruauté d'un matelot.

Tentatives infructueuſes de Boiſot pour approcher de la Ville.

Boiſot s'étoit flatté de pénétrer par le Lac de Zoetermeer, & le Prince trompé par un plan fautif qu'on lui avoit remis, avoit ordonné de tenter cette voye. Il avança juſqu'au chemin verd qu'il fallut encore percer ; cet obſtacle levé, il ſe trouva dans les fondrieres, dont on avoit tiré les tourbes, ſans autre iſſue qu'un foſſé, & les Eſpagnols étoient retranchés ſur le pont qu'ils avoient muni de canon. Boiſot réſolu de l'attaquer, fit venir de l'artillerie de Delft avec un bâtiment d'une forme nouvelle. Il étoit compoſé de deux barques, & recevoit ſon mouvement par des roues que des hommes faiſoient jouer en dedans. Il étoit fermé par des planches à l'épreuve de l'arquebuſe, & pouvoit contenir cinquante ſoldats (*c*) ; l'artillerie fit un grand feu ſur le pont pendant douze heures : les Eſpagnols en ſouffrirent beaucoup ; mais la machine ayant crevé & les barques n'ayant pas aſſez d'eau, on fut contraint de ſe retirer. Le vent contraire empêchoit la crue, & l'inondation ſe perdoit dans un pays trop vaſte. Ces obſtacles furent le ſalut des Hollandois. S'il eût été poſſible de prendre terre, ils ſeroient tombés ſous le feu de trente Compagnies qui les attendoient à couvert du pont & d'un bon retranchement. Boiſot commen-

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 56.
(*b*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 57.
(*c*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LIX. *pag.* 197.

çoit à désespérer du succès, lorsque le Capitaine La Garde découvrit un autre passage par le Lac au-dessus du chemin de Zegwaard entre Soetermeer & Benthuizen. L'Amiral fut le reconnoître avec huit galliotes; l'eau étoit plus haute de ce côté, & le 18 de Septembre le vent s'étant rangé au Nord-ouest, favorisa l'accroissement. Les Espagnols avoient abandonné l'écluse, pour défendre le pont de Soetermeer, & les Hollandois eurent le tems de se loger sur la levée sans être découverts. Boisot demeura sur la digue avec ses arquebusiers prêt à sauter dans ses barques en cas d'attaque, & renvoya La Garde pour amener la flotte. Les Espagnols dont l'attention étoit fixée du côté du pont, se trouverent dans une si grande surprise de voir les Hollandois maîtres de l'écluse qu'ils abandonnerent Zoetermeer & Benthuizen, traînant leur canon à leur suite. L'ennemi les poursuivit par le canal jusques au petit Lac de Nord-Aa, où ils avoient crénelé une Cense, sous le feu de laquelle il falloit passer. Ils l'abandonnerent pendant la nuit sans penser à s'assurer de la bouche de cette eau qu'ils auroient pu défendre aussi facilement que le pont de Zoetermeer. La flotte étant entrée dans le Lac qui va à Zwieten, fit une décharge pour avertir les assiegés qui répondirent par une autre; mais au sortir du Lac les eaux se trouverent si basses qu'il fut impossible d'approcher plus près.

Les eaux augmentent.

La flotte avance.

Elle est arrêtée par les eaux basses.

Les Espagnols pendant ces retards n'épargnoient rien pour engager les assiegés à se rendre, & leur faisoient les offres les plus avantageuses. On entra même en négociation avec le Comte de la Roche; le Magistrat ne s'y prêtoit que dans l'espérance de trouver l'occasion de donner ou recevoir quelque nouvelle du secours. Cependant la rupture de ces conférences excita une émeute dans le peuple; on commença à déclamer contre le Sénat. La nourriture ordinaire étoit consommée : on réservoit pour les malades le peu qui restoit; les chevaux, les chiens, les chats étoient mangés. Pierre Adrienszoon Van der Werf, premier Bourgmestre, voyant la populace s'attrouper sur la place & demander du pain, fit ouvrer les portes, & paroissant sur le perron;

La Ville entre en négociation.

Émeute.

1574.

Discours courageux du Bourgmestre au Peuple.

» Ecoutez, Freres & Compagnons, leur cria-t'il, j'ai juré » de mourir fidéle aux Etats & au Prince. J'espere que Dieu » me fera la grace de garder ma parole. Vos peines me pé» nétrent l'ame : si ce misérable corps peut les soulager, je » vous l'abandonne, dépecez-le ; qu'il vous serve de nour» riture : puisqu'il faut mourir, que m'importe que ce soit » par vos mains ou par celles de l'ennemi ! « La résolution de ce Patriote effraya le peuple : il s'appaisa sur le champ, se retira les larmes aux yeux, & le plus grand nombre se détermina à souffrir la mort plutôt que de parler de capitulation. Le Sénat résolut d'armer ces véritables Citoyens, pour maintenir ceux qui se laissoient abbattre par les souffrances. Le courage des Magistrats se communiquoit au peuple qui crioit du haut des murailles : » qu'ils se mangeroient » le bras gauche, pourvu que le droit leur demeurât pour se » défendre, & pour mettre le feu à leurs maisons, quand ils » verroient la résistance inutile «. Les femmes qui préféroient les horreurs de la famine & la mort à la perte de leur honneur, étoient les premieres à ranimer leurs maris.

Et du Peuple aux ennemis.

VII. Extrémité de la Ville.

Le vent demeuroit au Nord-Est & retenoit la flotte dans le Nord-Aa, dont elle ne pouvoit débouquer : l'Amiral se désespéroit ; il écrivit au Prince que l'eau n'ayant que neuf pieds dans les endroits les plus profonds, il étoit impossible d'approcher de plus près. Les assiegés se montroient les barques du haut de leurs murailles, & ce spectacle augmentoit leurs douleurs. Le mois de Septembre passa dans cette affreuse position : il y avoit sept semaines qu'il n'étoit plus question de pain dans la Ville ; on faisoit une espece de bouillie avec les vieux cuirs qu'on ramassoit avec soin & des feuilles de toutes especes. Les femmes enceintes n'avoient qu'une demi livre de biscuit par jour : on nourrissoit les enfans avec les boyaux à moitié pourris des animaux qu'on avoit mangés ; ceux qui étoient encore au maillot, périssoient sur le sein desséché de leurs meres. La peste suivit tant de maux, & pour-lors les vivans ne suffisoient plus pour enterrer les morts ; elle emporta six mille habitans en peu de jours. La garde qui étoit de dix hommes, n'étoit plus que de

Famine.

Peste.

PLAN DU SIEGE DE LEIDE

le premier commencé le 31. d'Octobre, 1573. et levé le 21. Mars, 1574. le second commencé le 26. Mai, et levé le 3. d'Octobre, 1574.

Dessiné par Jooft Janffen Bilhamer *Ingénieur des Espagnols aux dits Sieges.*

LEQUAKEL
200 Verges
11 Verges
200 Verges
Fort de l'Eau de traverse
16 V.
l'Eau de traverse
Poelburg
250 Verges
250 Verges
400 Verges
Verges
300 Verges
VOSKUIL
300 Verg
300 Verges
Pont du Zyl
le Zyl
500
Verges
le Rhin
le Rhin
le Zyl Hof
LEIDERDORP
200 Verg
10 V.
Roonburg
Verges
Verg
250
250
Roonburg
Verges
Fossé de Roonburg
500
Rhin
le
1 V.
Fort de Wadding
400 Verges
12 Verges
48
49
LAMMEN

Les Chiffres marqués dans les Forts ou auprès en indiquent la grandeur. Les autres marquent leurs distances reciproques ou de la Ville.

EXPLICATION des Chiffres marqués dans la Ville et aux environs

1 le Marengat
2
3 l'Hop.l S. Elisabeth
4 Abaïe S. Schagen.
6 Sœurs grises
7 Pierre Adrians.z.
8 Couv.t de S. Jean.
9 Porte de Rhinsbourg
10 Eglise Notre Dame.
11
12 Hopit.l N. Dame.
13 Porte de Zyl
14 Nouveau Rhin
15 Hop.l S. Catherine
16 P.t de Borstel
17 la Grue.
18 le Bourg.
19 Eglise S. Pancrace.
20 le Hooy graft
21 le Canal moien.
22 le Canal de dehors
23 le nouveau Rhin.
24 le vieux Rhin
26 Porte Hoogewoert.
26* l'Hotel de Ville.
27 la Porte blanche.
28 S.te Barbe.
29 La rue large
30 les Doeles
31 Lokhorst.
32 Eglise S. Pierre.
33 Canal des Foulons.
34 le Rapenbourg
35 les Thuileries
36 Couvent de S. Catherine
37 Les Nonnes
38 Les Beguines
39 le Braak
40 Couv.t des Jerusalem
41 les Freres Cloitre
42 le Vliet
43 Canal P.te au Vaches
44 les Draperies
45 Porte aux vaches
46 Maison de Brem
47 le Haut côté
48 Eaux Forces
49 Canal de Soeterwoude et de Soetermeer

quatre ; les rues étoient jonchées de morts & de mourans, lorſque le vent ſautant au Nord-Oueſt, éleva tout à coup une violente tempête. La mer pouſſant ſes vagues avec fureur par les ouvertures des digues, pénétra dans le milieu des terres, & bientôt le vent tombant au Sud mit les galeres à flot.

Accroiſſement conſidérable des eaux.

La nuit du 1 au 2 Octobre Boiſot, avare des momens, partagea ſes bâtimens en trois eſcadres, & ſe mettant à la premiere diviſion, il tira à Zoetermeer, où les Eſpagnols étoient revenus ; la ſeconde manœuvroit ſur Benthuizen, & La Garde avec l'élite des ſoldats qu'on avoit mis ſur la troiſiéme, s'étoit chargé d'attaquer la digue ; mais les Eſpagnols l'abandonnerent, & les travailleurs ayant percé trois ouvertures, le convoi paſſa dans le canal de Kerkweg, & pendant que le feu des barques arrêtoit l'ennemi de droite & de gauche, il parvint à la bouche du Polder de Meerburg. Alors l'Amiral, au lieu d'aller droit à la Ville, rabattit ſur le pont appellé Vrouwenbrug, pour gagner le Lac de Papenmeer. Les Eſpagnols qui s'étoient fortifiés dans l'Egliſe & dans les redoutes autour de Soetermeer, s'imaginerent qu'il vouloit les couper, & voyant la crue des eaux montée d'un pied, la crainte d'être ſubmergés les ſaiſit au point qu'ils ſe ſauverent en déſordre à Voorſchoten & le long du chemin de Stompwyk vers le Dam de Leide & Voorburg : les Zeelandois les pourſuivirent juſques à Voorſchoten, & l'épouvante ſe communiqua à Leiderdorp. On ne pouvoit cependant arriver à la Ville que par le Vliet, dont les Eſpagnols avoient embarraſſé le Canal par un grand nombre de pilotis, & gardoient encore le Fort de Lammen qui en défendoit l'entrée. On renouvella les couriers de Haarlem pour mander aux habitans de faire une ſortie pendant l'attaque ; le pigeon tomba entre les mains des Eſpagnols, & la nuit même le vacarme de la chûte de vingt-ſix toiſes de murailles qui tomberent, leur cauſa tant de frayeur qu'après avoir jetté leur canon dans le Vliet, ils ſe ſauverent avant le jour. Un jeune homme qui avoit vu le feu des mêches ſortir du Fort, & ne l'avoit pas vu rentrer, avertit le Sé-

La flotte approche ſous trois eſcadres.

Les Eſpagnols ſaiſis d'épouvante.

Ils abandonnent la Ville.

nat qu'il le croyoit abandonné. Van der Werf promit six florins s'il vouloit aller le reconnoître, & l'Envoyé lui faisant signe qu'il ne s'étoit pas trompé : » *Enfans*, s'écria-t'il au peuple, en montrant la flotte, *voilà votre pain, n'aurez-vous point de mains pour le prendre ?* L'Amiral ayant appris la retraite des Espagnols par un espion, fit avancer deux galeres, & Van der Laan sorti de la Ville avec ses Volontaires, les reçut à Lammen ; le convoi qui les suivoit, entra dans le Vliet, & le 3 Octobre il arriva à Leide à huit heures du matin. On ne peut exprimer la joye des habitans. Ces squelettes ressuscités trouvoient des forces pour courir sur les quais & sur le pont qui traverse le Vliet : ils dévoroient des yeux ces batteaux chargés de pain, de froment, de fromage & de harangs. Les vieillards, les enfans, les femmes & les hommes tendoient les mains pour recevoir ce que les soldats leur jettoient ; quelques-uns venoient à la nage, & montoient sur les barques. Ceux qui avoient attrappé quelques morceaux, couroient à leurs maisons, pour les porter à leur famille. On entendoit de tous côtés : *Dieu soit beni ! Leide est delivrée ! Loué soit le Prince qui nous arrache à la mort !* L'avidité cependant en étrangla plusieurs ; ces estomacs retrécis par une longue inanition ne pouvoient supporter le poids des alimens, & le Sénat fut contraint de renouveller les réglemens pour la distribution des vivres. Boisot accompagné du Magistrat & de ses Capitaines, courut au Temple en descendant de sa barque, pour rendre graces à Dieu d'une délivrance qui tenoit du miracle. Le *Te Deum* fut interrompu à plusieurs reprises par les sanglots que la reconnoissance & l'attendrissement arrachoient du cœur de ce malheureux peuple, & le Sénat ordonna qu'on célébreroit tous les ans une Fête solemnelle à pareil jour. On remarque que le lendemain le vent étant remonté au Nord, fit baisser les eaux, & qu'un second orage acheva de les repousser dans la mer. Baldes abandonna tous les Forts, à l'exception de Wadding ; mais les soldats s'étant mutinés faute de payement, obligerent le Commandant à se retirer : ensorte qu'il ne demeura pas un Espagnol dans toute la Hol-

lande. On trouva dans la chambre de ce Général un plan du blocus, dont nous donnons ici la copie, & lui-même avoit écrit au bas. *Vale civitas! valete castelli! quia relicti estis propter aquam, non propter vim inimicorum*, c'est-à-dire: » Adieu la ville, adieu les châteaux, que je quitte, non par » la force des ennemis, mais par la crainte des eaux » (*a*). Cette armée passa devant Haarlem & Amsterdam, & s'étant débandée, la plus grande partie se jetta sur le Bas-Evêché qu'elle ravagea cruellement. Elle essaya de surprendre Utrecht, dont elle fut repoussée; enfin les bourgeois fournirent quelqu'argent, avec lequel on appaisa ces soldats que leurs Capitaines ramenerent à Maastricht, & les mirent en quartier d'hyver (*b*).

Ils ravagent le Pays d'Utrecht.

Le Prince étoit au préche, lorsqu'il reçut cette nouvelle; il envoya la lettre au Ministre qui la lut de la Chaire, & le Temple retentit d'acclamations aussi vives que celles de Leide. Les Etats firent donner à Hans de Bruges, l'un de ses Hallebardiers qui l'avoit apportée, vingt-cinq livres de quarante *groots* pour son voyage (*c*), & Guillaume s'étant rendu à Leide le lendemain au soir, caressa les habitans, les remercia au nom des Etats, & fit l'éloge de leur constance (*d*). Quelques jours après il changea le Magistrat, dont il réduisit le nombre de quarante à vingt-huit. Il nomma, sans égard au tems ordinaire, les Bourgmestres, les Echevins, & le Thrésorier; il y fit entrer des personnes qui n'étoient pas de la Ville. Ces nouveautés mécontenterent le Conseil, qui lui représenta par écrit qu'il blessoit les privileges qu'il avoit jurés de maintenir; il leur répondit qu'il avoit eu de bonnes raisons pour en user ainsi, & que cet exemple ne devoit point tirer à conséquence, ni paroître contraire au droit ordinaire, attendu les circonstances (*e*).

Guillaume arrive à Leide.

Il change le Magistrat.

(*a*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* X. *pag.* 297. Bor, Meteren, *ubi supra.*
(*b*) Bor *Liv.* III. *pag.* 78.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 3 *Octobr.* 1574. *pag.* 125.
(*d*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 58. Orlers Descript. de Leide. *pag.* 444.
(*e*) Ancien. Chron. *dans* Orlers Descript. de Leide. *pag.* 572. Confer. avec *pag.* 588.

PHILIPPE III.

1574.

Fondation de l'Université de Leide.

Le Prince offrit au nom de la Noblesse & des Etats d'exempter les habitans des péages (*a*), ou d'établir dans leur Ville le siege de l'Université qu'il vouloit fonder dans la Province. Ces généreux habitans se déclarerent pour la seconde proposition, & le 6 Janvier suivant ils obtinrent au nom du Roi les Lettres d'érection d'une Université, devenue depuis la pépiniere d'un grand nombre de Sçavans célébres dans toute l'Europe (*b*). S. Aldegonde que les Espagnols avoient relâché en conséquence du Traité de Middelbourg (*c*), passa le printems suivant en Allemagne, & principalement à Heidelberg, d'où il amena les premiers Professeurs (*d*).

VIII. Débats sur la forme du Gouvernement.

Autorité du Prince.

Les Etats s'occuperent le reste de cette année à donner une forme solide au Gouvernement, qui, comme nous avons dit, étoit encore fort chancellant. Le Prince d'Orange jouissoit d'une autorité sans bornes depuis le commencement des troubles; il ordonnoit en son nom du civil & du militaire, & presque toutes les déclarations portoient son scel, en y joignant quelquefois la qualité de Stadhouder, représentant le Roi. La plûpart des Villes en étoient blessées; les Magistrats qui reconnoissoient le Roi pour Souverain, avoient peine à se soumettre au Prince d'Orange.

Jalousie des Etats.

Les Etats ne pouvoient digérer qu'il les obligeât de promettre obéissance & respect à ses Lieutenans, qu'il donnât des commissions aux Officiers de terre & de mer, qu'il nommât les Commandans des Villes, qu'il disposât des garnisons & qu'il ordonnât des monnoyes. Il jouissoit en effet sous le titre de Stadhouder de la même autorité que le Roi en qualité de Comte de Hollande & de Zeelande: les Etats depuis les derniers Regnes n'étoient plus consultés sur les affaires d'Etat; on ne les convoquoit que pour les Pétitions, ou lorsqu'il étoit question de quelque impôt pour assurer la

(*a*) Hooft *Liv.* IX. *pag.* 398.

(*b*) Resolut. de Holl *du* 14 *Janvier* 1575, *pag.* 37. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 88. Voyez aussi le Grand Recueil des Placards. *Tom.* III. *pag.* 538.

(*c*) Voyez ci-dessus *pag.* 310.

(*d*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XXIX. *pag.* 75.

Pêche & le Commerce. Tout ce qui concernoit la Police & le Gouvernement étoit entre les mains du Stadhouder & du Conseil ; mais le Prince ayant résolu de pousser vivement une guerre qui commençoit à réussir, les Villes s'apperçurent que le succès dépendoit de l'argent qu'on leur demandoit, & résolurent de profiter des circonstances pour changer la forme du Gouvernement. L'augmentation des impôts fut, comme sous les anciens Comtes, l'accroissement de l'autorité des Villes. Les contributions étoient au point que la même Province qui se plaignoit de supporter tous les ans deux cens soixante-onze mille florins sous le commandement du Duc d'Albe, payoit alors deux cens dix mille florins par mois (*a*), quoique Haarlem & Amsterdam fussent encore unies à l'Espagne : ce qui fait dire à l'un des plus grands Politiques du pays, *que les Hollandois donnoient les deux tiers de leurs revenus pour s'exempter du dixieme* (*b*). C'est à ce prix qu'ils acheterent une part dans le Gouvernement ; Guillaume s'engagea de consulter leurs Députés sur les opérations de la guerre de terre & de mer, & d'obliger les soldats & les Officiers à prêter serment aux Etats, & son Lieutenant à les appeller aux délibérations. Ils avoient même le droit de nommer certains Officiers, sauf la confirmation du Stadhouder. Les Etats de Hollande avoient projetté un nouveau Plan qui fut approuvé dans le mois de Février suivant. Ce Réglement portoit que les Etats de la Province seroient composés par provision & pendant la guerre des Députés de la Noblesse & des villes de Dordrecht, de Delft, de Leide, de Goude, de Rotterdam, de Schiedam, de Gorinchem, de Schoonhoven, d'Oudewater & de Woerden. Le Quartier du Nord avoit alors ses Etats particuliers, & les villes d'Amsterdam & Haarlem n'étoient pas comprises dans la Ligue. On ordonnoit que cette » Assemblée tiendroit ses séances toutes les fois qu'elle seroit convoquée par le Prince, & une fois en six semaines » sans convocation ; qu'elle délibéreroit & concluroit sur les

Accroissement de l'autorité des Villes.

Nouveau Réglement pour la tenue des Etats.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 15 & 17 *Mars*, 1576. *pag.* 16, 19.
(*b*) Grotii *Ann.* II. *pag.* 42.

PHILIPPE III.

1574.

» affaires générales, que le Stadhouder décideroit dans le » cas où les Députés seroient partagés; qu'après avoir expédié les affaires de la Généralité, on travailleroit à celles » des Villes, des Villages, des Colleges, & même des » particuliers; que ceux qui seroient cités devant les Etats, » seroient tenus de comparoître, & que les résolutions de » l'Assemblée seroient exécutées par ses Membres, chacun » dans son district » (*a*). Il est aisé de voir que les Etats tiroient à eux la plus grande partie de l'autorité, & quoique les Villes sentissent qu'elles ne pouvoient se passer de Guillaume, & qu'elles déférassent à ses avis, elles ne vouloient pas qu'il put agir sans elles. Les Etats du Quartier du Nord prétendirent encore s'arroger plus d'autorité : les Villes avoient de grandes contestations avec Dideric Sonoy, & se plaignoient de ce qu'il prétendoit gouverner sans les consulter. Le Gouverneur les accusoit de mal penser sur la religion & de chercher tous les moyens de faire mépriser son pouvoir. Ces plaintes réciproquement portées devant le Stadhouder, il envoya ses Députés avec des lettres, par lesquelles il mandoit aux Etats qu'il étoit résolu de rappeller Sonoy, & de lui donner Van den Berghe, son beau-frere, pour successeur. Il n'ignoroit pas que ce dernier étoit haï généralement depuis qu'il avoit abandonné la Gueldre (*b*): aussi les Députés ayant entendu son nom, se presserent de se raccommoder avec Sonoy, & le Prince en le conservant dans sa dignité, en marqua sa satisfaction aux Villes (*c*).

Contestations dans la Nord-hollande.

Contestations entre la Noblesse & les Villes.

Cependant la Noblesse se piqua des prétentions des Villes, & représenta au Prince » que la protection du plat-pays, » celle des privileges, des immunités, & du commerce, » avoit toujours appartenu à son Corps. Elle demanda en » conséquence à être employée par préférence aux bour- » geois & aux Etrangers, n'être justiciable que de la » Cour, & d'empêcher les Magistrats de citer les Nobles » devant eux. Guillaume qui possédoit un grand nombre de

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 7.
(*b*) Voyez ci dessus *pag.* 265.
(*c*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 70.

Philippe III.

1574.

» Seigneuries en Hollande, ne fut pas fâché de voir les Seigneurs revendiquer leurs droits ; il se proposoit de les protéger, & de se servir de leur Ordre pour former un contrepoids qui pût le maintenir dans l'équilibre contre l'usurpation des droits que les Villes vouloient s'arroger. Il reçut favorablement la Requête ; mais il leur représenta » que les » circonstances ne lui permettoient pas d'attaquer les pré» tentions des bourgeois ; qu'il seroit dangéreux de s'oppo» ser aux Officiers dans leurs fonctions, & qu'il les prioit » d'attendre un tems plus favorable ». Pour leur donner cependant une espece de satisfaction, il en nomma quelques-uns pour siéger au Procès qu'on instruisoit contre des prisonniers ausquels leur Ordre s'intéressoit (*a*), & dont les Villes pressoient le Jugement (*b*). La Noblesse de Westfrise éleva la même contestation : elle représenta » que les sept » Villes du Quartier du Nord s'étoient emparées du Gouver» nement, pendant que la campagne payoit les deux tiers » des Impôts, & requit qu'on accordât aux villages une » voix dans les Etats ». Le Prince nomma trois Commissaires de la Commune, ausquels il donna droit d'assister aux Délibérations ; mais les Villes refuserent de les recevoir. Il se réduisit à un : elles persisterent encore dans leur refus (*c*), & la situation des affaires l'empêcha d'user de contrainte ; il obtint cependant le droit de députer en faveur de Grootebroek, bourgade ouverte proche d'Enkhuizen. La sévérité de Sonoy renouvella les plaintes en 1576 ; mais elles furent encore appaisées du consentement des Villes. Ce fut à cette occasion que S. Aldegonde écrivit à ce Commandant que la Commune avoit droit au Gouvernement, & qu'il devoit se régler là-dessus (*d*).

Siege incertain de la Souveraineté.

Les efforts que chaque Corps faisoit pour s'emparer de l'autorité, diminuoient celle de l'Etat, & tout le monde

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Octobr.*, *du* 1 *Nov.* 1574, *pag.* 169, 182. Bor *Liv.* VII. *pag.* 70.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 16 *Dec.* 1574, *pag.* 249.

(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 131.

(*d*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Aoust*, 1576, *pag.* 139. Bor *Liv.* IX. *pag.* 167.

PHILIPPE III.

1574.

s'en apperçut. Les particuliers ne sçavoient à qui s'adresser, lorsqu'ils avoient des affaires : on ignoroit où résidoit la Souveraineté ; enfin le Prince ayant convoqué une Assemblée générale le 20 Octobre, 1574, représenta le désordre & les suites d'une pareille position, & requit un Réglement qui fixât l'état du Gouvernement. Il se plaignit amérement » qu'on parût le soupçonner de détourner les deniers publics » pour son usage personnel : ce qui paroissoit clairement par » les lenteurs qu'on apportoit à remplir les contributions, & » les difficultés à recevoir les garnisons ; que le mal prove- » noit de l'idée qu'on inculquoit au peuple qu'il se servoit des » intérêts de la cause commune pour établir son autorité par- » ticuliere ; qu'il étoit résolu pour anéantir ce fantôme, de » prier les Etats d'accepter sa démission, & de le débarrasser » d'un fardeau dont son amour pour la Patrie l'avoit chargé, » sans que l'ambition eût aucune part aux motifs qui le fai- » soient agir. Il finit par exhorter tous les Ordres à l'Union, » & conclut par les assurer qu'il ne pensoit à se retirer que » parce qu'il se voyoit inutile à la défense de la Liberté : » qu'au surplus il leur offroit jusqu'à la derniere goute de son » sang pour les délivrer de la tyrannie espagnole (*a*) ».

Représentations du Prince aux Etats.

Réponse des Etats.

Les Etats se trouverent dans un grand embarras. D'un côté ils ne pouvoient se passer d'un Chef, & de l'autre ils vouloient se gouverner par eux-mêmes. Après bien des contestations, ils résolurent de le revêtir de l'autorité suprême pendant la guerre, & le 12 Novembre s'étant assemblés à Delft, ils supplierent le Prince de » vouloir continuer, avec » le Conseil, l'heureux Gouvernement qu'ils lui avoient » confié sous le titre de Stahouder ou Régent, avec un pou- » voir absolu, lui cédant expressément l'autorité souveraine » sur les armées de terre & de mer, à condition qu'il n'alie- » neroit aucun des vaisseaux, ni ne les éloigneroit pas des » côtes sans le consentement des Etats ; qu'il employeroit à » l'entretien de la flotte le produit des Licentes & les prises » qu'on feroit sur l'ennemi, & qu'il disposeroit des revenus

Ils lui conférent le pouvoir absolu pendant la guerre.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 20 *Octobre*, *du* 1 *Novembr.* 1574, *pag.* 148, 176.

des

» des Domaines. Ils consentirent en même-tems que les Magistrats, les Compagnies d'Arquebusiers, les Corps de » Métiers, & les Communes s'obligeassent à lui payer les » Impositions consenties, & à recevoir garnison toutes les » fois qu'il le jugeroit nécessaire; qu'il promettroit de convoquer la Noblesse & les Villes pour l'établissement des Pétitions & autres charges publiques; que les Magistrats, » les principaux Officiers, les Conseillers de la Cour & de » la Chambre des Comptes ne seroient installés que sur la » nomination des Etats & de leur consentement; qu'en cas » de besoin il seroit libre au Stadhouder de lever sur le crédit » de la Province jusqu'à la somme de quinze mille florins, » sans qu'il fût nécessaire de les prévenir de l'emprunt; que » ces deniers seroient remboursés, un tiers par la Zeelande, les deux autres par la Hollande, & pour assurer un » fonds sur lequel le Prince pût compter, ils s'engageoient » de fournir incessamment leur part de soixante mille Couronnes une fois payées, vingt-trois mille six cens livres » par mois (*a*), & d'entretenir une Compagnie de cent » Hallebardiers pour la garde de sa personne, à raison de dix » florins par mois pour chaque soldat (*b*) ». A ces conditions Guillaume parut prêt à reprendre ses fonctions; mais il demanda quarante-cinq mille florins par mois, & les Députés s'excuserent sur leur impuissance. Le Prince piqué du refus, se plaignit amérement du peu de zéle & de la légereté des Villes, & leur déclara qu'il aimoit mieux quitter leur Pays avec honneur que d'en sortir avec infamie (*c*). La menace fit effet; les Députés consentirent à payer les quarante-cinq mille florins pendant six mois, & l'on fut contraint de chercher cette somme dans l'augmentation des Impôts (*d*).

PHILIPPE III. 1574.

Contestations sur les subsides.

IX. Dessein de Guillaume sur Anvers.

La Délibération fut à peine arrêtée que Guillaume passa en Zeelande, sous prétexte de déterminer la Province à recevoir la nouvelle forme du Gouvernement; mais en effet

(*a*) Résolut. de Holl. *de Novemb.* 1574, *pag.* 178.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 23 *Novembr. du* 2 *Décembr.* 1574, *pag.* 201, 211.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 13, 25 *Novembr.* 1574, *pag.* 196, 207.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Novembr. du* 10 *Décembr.* 1574, *pag.* 208, 227.

PHILIPPE III.

1574.

pour exécuter un projet qu'il avoit formé sur Anvers. Il s'étoit ménagé une intelligence avec Martin Neyen, Clerc Juré & Greffier de la Chambre des Comptes, & par son moyen il avoit fait entrer dans la Ville un bon nombre de soldats que ce dernier cachoit dans différens quartiers. Il avoit assemblé soixante vaisseaux à Vlissingue, & cette flotte remonta l'Escaut jusqu'au Fort de Lillo. Le jour de la descente étoit pris, & les Conjurés devoient ouvrir les portes à l'heure marquée; Requesens ayant eu vent du complot, fit arrêter tous ceux qu'il soupçonnoit, & dans le nombre quelques Magistrats & les plus riches Négocians se trouverent impliqués; mais ils vinrent à bout de se tirer d'affaire en supprimant les preuves (*a*). Martin Neyen se sauva en Zeelande, & l'entreprise échoua encore pour cette fois.

Manqué.

Union projettée de la Hollande & de la Zeelande.

La Souveraineté de la Hollande étoit demeurée entre les mains du Conseil d'Etat, de celui des Finances, & de l'Amirauté pendant l'absence de Guillaume (*b*), & l'on avoit nommé un Député de la Noblesse & deux Conseillers pour l'exécution des Arrêtés (*c*). Le Prince travailloit cependant à réunir les deux Provinces; mais il ne put gagner toutes les Villes de la Zeelande. Il convoqua au mois de Mars suivant les Etats des deux Provinces à Dordrecht (*d*), & l'on projetta en Avril le Plan d'*Union sous l'obéissance du Prince d'Orange* (*e*). Jacques Van der Does, Charles de Boisot, Arend de Dorp, Nicolas Van der Laan, Henri Duist, & l'Avocat Général Buis, dresserent le Formulaire de l'Edit pour la forme du Gouvernement, & les Etats l'approuverent (*f*). Il contenoit différens Articles » par lesquels on donnoit à Guillaume, Prince d'Orange, Stadhouder pour les Comtés de Hollande & Zeelande, le » pouvoir absolu pendant la guerre en qualité de Chef & » Prince des deux Provinces, & dans ces qualités, d'ordon-

1575.

Edit pour la forme du Gouvernement.

(*a*) Bor *Liv.* VII. *pag.* 80. Hooft *Liv.* X. *pag.* 404.
(*b*) Résolut. de Holl. *du 9 Décemb.* 1574, *pag.* 231.
(*c*) Résolut. de Holl. *du 3 Sept. du 3 Octob.* 1574, *pag.* 73, 125.
(*d*) Résolut. de Holl. *du 9 Mars*, 1575, *pag.* 131.
(*e*) Résolut. de Holl. *du 20 Avril*, 1575, *pag.* 245.
(*f*) Résolut. de Holl. *du 17 Mai*, 1575, *pag.* 291.

» ner & défendre tout ce qu'il jugeroit convenable pour la sureté & défense du Pays ; de disposer de tout ce qui concerne la guerre, des Charges & des Offices ; d'établir & changer les garnisons ; de juger & punir les coupables selon les Loix militaires ; de disposer des deniers accordés pour les frais de la guerre, même de lever jusqu'à la concurrence de vingt mille florins, sans consulter les Etats ; d'administrer la Justice au nom du Roi ; d'exercer sa Jurisdiction au-dessus des Escoutets & du Conseil des Provinces ; de nommer sauf la présentation & la confirmation des Etats aux Offices, dont la réception ne dépend pas de la Chambre des Comptes ; de faire grace aux coupables ; de légitimer les bâtards ; d'accorder des délais aux débiteurs, &c. en avertissant le Magistrat des Villes interessées ; de nommer & changer le Magistrat dans les tems ordinaires, & même, s'il est nécessaire, dans les tems extraordinaires, sauf toutefois les usages & privileges, & sans tirer à conséquence ; de choisir & de nommer son Conseil, à condition cependant de prendre des Nationnaux le plus grand nombre Hollandois ou Zeelandois ». Guillaume de son côté devoit jurer » de conserver & maintenir les privileges, libertés, Immunités & droits tant généraux que particuliers ; d'établir & d'autoriser l'exercice public de la Religion évangélique-réformée ; de faire cesser celui de la Religion romaine, sans cependant souffrir qu'on recherchât qui que ce soit sur l'article de la Foi ; & les Etats se réservoient le droit d'établir un Conseil général, pour administrer les affaires concernant l'Union, & qui pourroit assister le Prince de ses avis lorsqu'il seroit appellé, sauf à S. E. de convoquer les Etats particuliers ou généraux (*a*). Il étoit en outre porté que les Officiers, les Magistrats, les Compagnies d'Arquebusiers, les Corps de métiers & les Communes prêteroient serment d'observer les présentes, & jureroient *obeissance & soumission au Prince d'Orange* ».

Philippe III.

1574.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 18 *Mai*, 1575, *pag.* 249.

PHILIPPE III.

1575.

Motifs de l'érection du Conseil des Provinces.

Le but des Villes en créant le Conſeil dont nous venons de parler, étoit de ſe conſerver la connoiſſance des affaires du Gouvernement, ſous prétexte de débarraſſer le Prince d'une partie du fardeau, & dans l'Inſtruction qu'elles avoient minutée, elles chargeoient ces Conſeillers de veiller à la levée des Impôts, de maintenir le Traité d'Union, & d'aſſiſter aux Conſeils du Prince (*a*). On remit ces projets aux Députés des Etats pour avoir leurs concluſions, & l'on préſenta le double au Prince d'Orange. Guillaume approuva le Plan du Gouvernement, remercia les Etats de la confiance qu'ils lui marquoient, & déclara » qu'il acceptoit leurs offres par pro- » viſion, & en attendant un Réglement plus convenable & » plus avantageux aux Provinces; que les Villes ſeroient » toujours maîtreſſes de lui attribuer l'autorité qu'elles juge- » roient à propos, & qu'il n'avoit pour but que la ſûreté & » le bien public, en ſe faiſant autoriſer au commandement; » qu'il conſeilloit cependant aux Etats de faire examiner le » Réglement Eccléſiaſtique projetté depuis peu (*b*), & d'en « retrancher ce qui regarde le civil: qu'il s'en rapportoit à » leur prudence ſur l'érection du nouveau Conſeil, & les con- » juroit de définir ſi préciſément les fonctions de ſes Mem- » bres qu'il n'en pût naître aucun ſujet de diviſion; qu'il les » prioit d'augmenter le nombre des Nobles juſqu'à ſix, & de » faire approuver ces projets par les Magiſtrats, les Corps » & les Communautés ». Les Etats firent de grandes difficultés ſur ce dernier article, alléguant qu'on avoit quelquefois appellé les Chefs des Compagnies & les Doyens des Corps; mais qu'on n'avoit jamais conſulté les Communes, & le Prince ſe contenta de l'ancien uſage (*c*). Le projet fut confirmé avec quelques changemens de peu d'importance, à l'exception de Gorinchem & de Schoonhoven qui le rejetterent, & de Leide qui ſe déclara contre l'érection du Conſeil; mais ces villes furent entraînées par la pluralité (*d*). Les

Acceptation du Prince.

Approbation des Etats.

(*a*) Réſolut. de Holl. *du 19 Mai*, 1575, *pag.* 300.
(*b*) Voyez ci-deſſus *pag.* 321.
(*c*) Réſolut. de Holl. *du 21 Mai*, 1575, *pag.* 211.
(*d*) Réſolut. de Holl. *du 4 Juin*, 1575, *pag.* 356, 357.

Députés des Etats de Hollande & de Zeelande signerent le même jour, 4 de Juin, à Dordrecht l'Acte par lequel ils s'engageoient » à se secourir & protéger mutuellement » *sous le Gouvernement & l'obeissance du Prince d'Oran-» ge*, & d'employer toutes leurs forces pour se défendre » contre l'ennemi commun, avec lequel ils renonçoient à » tout accommodement sans un consentement réciproque, » & sans l'avis du Prince; que les dépenses militaires seroient » réparties également; que chacun feroit son possible pour » hâter les levées; qu'on envoyeroit des Députés aux Con» vocations, sitôt qu'elles seroient signifiées; que les anciens » démêlés entre les Provinces seroient assoupis sans préjudice » des droits respectifs; que le Prince jugeroit ceux qui sur» viendroient dans la suite; que le commerce seroit libre; » qu'on ne pourroit recevoir les bourgeois d'un Pays dans » l'autre sans en donner avis au Magistrat de la Ville dont » ils étoient citoyens; que l'explication des présens Arti» cles en cas de contestation seroit soumise à la pluralité des » voix; que la présente disposition subsisteroit autant que la » guerre, & qu'il conviendroit de part & d'autre ». Cet Acte fut souscrit par cinq Députés de la Noblesse Hollandoise & par les Villes de Dordrecht, Delft, Goude, Rotterdam, Gorinchem, Schiedam, la Brille, Schoonhoven, Oudewater, & Woerden, par celles du Quartier du Nord, du Waterland, par les Villes de Middelbourg, Zierikzee, Vlissingue, & Veere (*a*); & quoiqu'on ne trouve pas le seing des Députés de Leide, il n'est pas moins certain que cette Ville accéda à l'Union (*b*). *L'Historien moderne de la Republique* place cet événement à l'année 1575 (*c*), quoique tous les autres le rapportent plus tard, & véritablement les Villes de Zeelande & du Quartier du Nord n'avoient pas encore ratifié la signature de leurs Bourgmestres, & la levée des Impôts n'étoit pas encore réglée d'une maniere unifor-

Philippe III. 1575.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 4 *Juin*, 1575, *pag*. 353.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 4 *Juin*, 1575, *pag*. 356.
(*c*) Hist. de la Patrie. *Tom*. VII. *Liv*. XXV. *pag*. 27.

PHILIPPE III. 1575.

me (*a*) : ce ne fut que dans le mois d'Avril de l'année suivante que cette grande affaire fut entiérement terminée ; mais pour-lors elle fut unanimement arrétée. Les Etats des deux Provinces s'assemblerent encore à Dordrecht au mois de Juillet, & consentirent, à la réserve de Zierikzee, à nommer des Députés pour offrir le Gouvernement au Prince d'Orange (*b*). Guillaume fit des difficultés sur ce qu'on exigeoit qu'il défendît nommément l'exercice de la *Religion romaine*, & vouloit qu'on se servît des termes généraux de *Religions contraires à la Religion évangelique* (*c*). On nomma quatre Commissaires pour régler la Police ecclésiastique conjointement avec les Magistrats des Villes (*d*), & depuis ce tems les Etats ont envoyé deux Commissaires civils à tous les Synodes. Sonoy avoit introduit cet usage dans le Quartier du Nord dès le mois d'Avril ; il députa au Synode de Nordhollande qui se tint à Alkmaar, Philippe Corneliszoon, Bourgmestre de cette Ville (*e*). On passa ensuite à l'érection du Conseil des Provinces qui déplaisoit beaucoup à Guillaume ; les Etats nommerent vingt-un Candidats entre lesquels il devoit choisir quatorze Conseillers pour la Hollande. La Noblesse refusa son approbation, parce qu'on n'en avoit tiré que deux de son Ordre, au lieu de quatre qu'on avoit promis, & le Prince, pour terminer le différend, nomma le Comte de Cuilembourg, Jean Van der Does, Jean de Woerden de Vliet, Maître Adrien Van der Myle, Corneille de Beveren, ancien Bourgmestre de Dordrecht, M. Nicolas Camerling, M. Corneille Koning, M. Henri Duist, Nicolas Van der Laan, Paul Vos, Jean Jacobszoon, Dideric Jeanszoon Lonk, Adrien Robertszoon Helmduinen, M. Sebastien Loosen, M. Henri Meister, M. Scipion Bovetis, M. François de Blokhuizen &

Erection du Conseil des Provinces.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 10, 21, 23 *Juin*; 1575, *pag*. 381, 414. 420.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 12, 15, 18, 19, 20 *Juill*. 1575, *pag*. 487, 501, 514, 516, 520. Voyez Bor *Liv*. VII. *pag*. 118.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 22, 30 *Juill*. 1575, *pag*. 528, 542.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Juill*. 1575, *pag*. 542.
(*e*) Bor *Liv*. VII. *pag*. 103.

Adrien Duist. Les Etats donnerent leur confirmation, & l'on arrêta leurs fonctions sur le plan projetté. On destina trois d'entr'eux aux affaires du Gouvernement; on en chargea six du soin des Finances, trois des affaires de l'Amirauté, trois autres furent repartis pour les fortifications & les munitions de guerre, & trois pour les vivres des armées de terre & de mer (*a*). Mais ce fut avec bien des peines qu'ils entrerent en fonction, & le Prince ne tarda gueres à travailler à leur suppression (*b*). Il ne cessoit de représenter aux Etats » que ce Conseil, en suivant son institution, » ne pouvoit manquer de se rendre maître des délibéra- » tions; qu'il falloit y remédier d'avance; que la Zeelande » n'avoit pas encore donné sa confirmation; que l'opposi- » tion des Communes & des Compagnies d'Arquebusiers » subsistoit encore, & qu'on feroit bien de profiter des » circonstances pour l'abolir pendant que la volonté des » Etats étoit libre; que les Magistrats des Villes repren- » droient l'ancienne administration; qu'on pourroit leur » joindre des Députés de l'Ordre de la Noblesse, & du Con- » seil des Provinces, pour former un Corps qui représente- » roit les Etats, & qui changeroit tous les ans, & qu'on » pourroit l'autoriser à lever jusqu'à la valeur de cinquante » mille florins sans convoquer l'Assemblée des Villes ». Les Etats comprirent facilement que Guillaume n'étoit pas content qu'on mît des bornes à son autorité, & qu'il avoit dessein de l'augmenter en mettant en place un grand nombre de personnes qui lui devoient leur élevation; que par leur moyen il se rendroit maître de la partie du Gouvernement qu'ils vouloient se réserver, & qui les intéressoit d'autant plus qu'elle regardoit les Impositions. Ils répondirent en conséquence » qu'ils vouloient lui conférer le Gouverne- » ment sous tel titre qu'il le souhaiteroit, même sous celui de » Comte, sauf les droits des Etats & du peuple; qu'ils n'a- » voient pensé à créer un Conseil que sur le refus qu'il avoit

PHILIPPE III.

1575.

Ses déportemens.

Oppositions de Guillaume contre ce Conseil.

Réponse des Etats.

(*a*) Résolut. de Holl. *du 29 Juill. du 9, 12, 25, 27, 29 Aout, 1575, pag.* 536, 553, 564, 598, 601, 609.
(*b*) Résolut. de Holl. *du 20 Septemb. 1575, pag. 647.*

PHILIPPE III.

1575.

» fait d'accepter le Gouvernement avant qu'on eût réglé sa » forme ; qu'ils le supplioient de se contenter du pouvoir » d'imposer vingt-quatre mille florins sans les consulter, & » de permettre au Conseil de le soulager dans ses occupa- » tions (*a*) ». Les Etats furent encore convoqués à Rotterdam pour délibérer sur la même matiere (*b*), & il paroît que le Prince obtint alors ce qu'il désiroit (*c*), ou du moins il empêcha la confirmation du Conseil : par ce moyen il ruina son autorité, & le Gouvernement demeura chancellant jusqu'au Printems de l'année suivante ; mais avant de passer à cette époque il faut rendre compte des événemens qui la prévinrent.

L'état du Gouvernement reste chancellant.

X.

Nouvelles négociations de Paix.

Les Etats furent encore occupés dans le commencement de l'année des négociations pour la paix avec l'Espagne. Le Gouverneur Général avoit envoyé à Delft, dès le mois de Decembre précédent (*d*), Elbert Leonius ou Leoninus, Professeur en Droit à Louvain, avec Hugues Bout, ancien Pensionnaire de Middelbourg (*e*). Ils avoient ordre de renouer les séances, sous prétexte de la réponse que le Roi venoit de faire à la requête des Etats (*f*). Les deux Commissaires ayant notifié leur venue au Prince, déclarerent aux Etats » que Philippe cédant aux sollicitations de l'Em- » pereur & des autres Souverains, avoit résolu de se récon- » cilier avec le Prince d'Orange, & de pardonner à ses Su- » jets, à condition qu'ils ne traiteroient qu'en leur nom & con- » jointement avec Guillaume & les Etats. » Ceux-ci dépêcherent sur le champ en Zeelande pour en donner avis au Prince (*g*), & l'on convoqua à Dordrecht l'Assemblée générale de la Noblesse & des Députés des grandes & des petites Villes de Hollande, de Westfrise & de Zeelande pour le

Convocation des Etats de Hollande & de Zeelande.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 20 *Sept.* 1575; *pag.* 648.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Sept.* 1575, *pag.* 654.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 13 *Octobr.* 1575, *pag.* 698.
(*d*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 84.
(*e*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCXXIII. *pag.* 794.
(*f*) Voyez ci-dessus *pag.* 327.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 20, 21, 22, 23, 25 *Décemb.* 1574, *pag.* 253, 254, 258, 260, 264.

mois

mois de Janvier suivant (*a*). Toutes députerent avec empressement, & nous trouvons dans les Pieces authentiques que ceux de Bommel & Buuren, quoique comprises dans la Gueldre, y furent reçus sous le nom d'Associés. La Ville de Bommel s'étoit déclarée pour le Prince; & les Etats pour l'attacher, lui avoient accordé en 1572 le droit d'exporter les marchandises pour l'usage de ses habitans, sans payer les Licentes (*b*) ; mais s'étant apperçus dans la suite que sous ce prétexte les habitans en enlevoient plus qu'ils n'en pouvoient consommer, ils avoient annullé l'Octroi (*c*). Quant à la Ville de Buuren, elle appartenoit au fils aîné de Guillaume, alors prisonnier à Madrid.

PHILIPPE III.

1575.

Bommel & Buuren députent aux Etats.

Sur ces entrefaites le Prince reçut une lettre par laquelle le Comte de Bossu, toujours détenu à Hoorn, lui demandoit la liberté d'aller à Bruxelles sur sa parole, lui promettant d'obtenir l'échange de son fils contre sa personne. Guillaume répondit que les circonstances ne lui permettoient pas de le satisfaire, & que l'échange qu'il proposoit, lui paroissoit une pure chimere dénuée de tous fondemens (*d*).

Proposition de Bossu à Guillaume.

Refusée.

Cependant Gunther, Comte de Schwarzenbourg, & Wolf, Comte de Hohenlo, arriverent à Delft le 2 de Fevrier avec une suite de Seigneurs Allemands. Ils étoient envoyés par Maximilien II pour travailler à la reconciliation, & s'offrir en qualité de Médiateurs entre le Roi d'Espagne & ses Sujets. Après la communication de leurs pouvoirs ils dirent aux Etats » que l'Empereur voyoit avec douleur les » troubles des Pays-Bas ; qu'il souhaitoit d'autant plus ar« demment de les terminer par une paix solide, que le voi« sinage lui faisoit craindre la contagion, & que pour » mieux réussir, il avoit choisi deux Alliés du Prince d'O» range, & dépêché à Madrid Wolfgang Rumpf, pour » engager Philippe à leur accorder des conditions favora-

Arrivée des Médiateurs Impériaux.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 6, 8 *Janvier*, 1575, *pag.* 5, 7, 13.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 3 *Décembr.* 1574.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Aout*, 1579, *pag.* 596.
(*d*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 84.

1575.

Ils assistent aux Conférences des Etats.

bles (*a*) ». L'Empereur se flattoit que ces Seigneurs, étant Beau-freres de Guillaume, auroient du crédit sur son esprit, & les Etats en effet les prierent d'assister aux Conférences (*b*).

Guillaume déconseille la negociation.

Le Prince étoit cependant convaincu que dans la position actuelle des affaires, l'Espagne n'avanceroit pas des propositions qui pussent convenir, & d'un autre côté il n'ignoroit pas que quelques-uns des Députés étoient capables de conclure à quelque prix que ce fût. Dans cette idée il représenta aux Etats « qu'à ne considerer la paix qu'en général, on ne » pouvoit disconvenir que le repos ne fut le premier des » biens; mais que dans certaines circonstances la guerre » étoit préférable; que la gloire de Dieu, l'amour de la » liberté, & l'intérêt de la Patrie l'emportoient sur toute » autre considération; que pour obtenir une paix avanta- » geuse il falloit se mettre en état de faire une guerre vi- » goureuse; qu'il ne pouvoit trop exhorter les Villes à se » tenir en garde contre des négociations insidieuses, & » loin de se laisser endormir, de se préparer pendant les » Conférences à repousser vertement l'ennemi, en cas de » rupture (*c*) ». Quoique Guillaume comptât sur la solidité de ces représentations, il travailloit à se rendre maître des Arrêtés, & pour y parvenir, il persuada aux Etats de réduire la totalité des voix sous quatre vœux; que la Noblesse & les grandes Villes formeroient le premier; la Zeelande le second; les petites Villes le troisiéme; Bommel & les Pays alliés le quatriéme. Par ce moyen la préponderance qu'il emportoit par sa voix (*d*), formoit le cinquiéme, qui joint à ceux des petites Villes & des Alliés, qui lui devant le droit de sieger dans les Etats, n'oseroient lui manquer de complaisance, le rendoit maître des décisions. L'effet se fit sentir dans l'élection des Commissaires, tous amis ou créatures du Stadhouder.

(*a*) Résolut. de Holl. *du 2 Févr.* 1575, *pag.* 45. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 87.

(*b*) Résolut. de Holl. *du 5 Févr.* 1575, *pag.* 47.

(*c*) Résolut. de Holl. *du 6 Févr.* 1575, *pag.* 49. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 86.

(*d*) Résolut. de Holl. *du 5, 6, 9 Févr.* 1575; *pag.* 47, 51, 52.

On choisit Jacques Van der Does, Charles de Boisot, Guillaume de Zuilen de Nyveld, Philippe de Marnix de S. Aldegonde, Jean Junius le jeune, Adrien Van der Myle, Paul Buis, Arend de Dorp, Nannings Foreest, & Corneille Adrienszoon Bakker, Avocat de Zierikzee (*a*). Philippe avoit nommé pour ses Plénipotentiaires Leonius ou Leoninus, Maximilien Vilain de Gand, Seigneur de Rassinghem, Stadhouder de Lille, de Douay & d'Orchies, Corneille Suis, & Arnold Sasbout (*b*). Quelques-uns ajoutent Ferdinand de Lannoy, Comte de la Roche (*c*); mais son nom ne se trouvant pas dans les *Piéces Authentiques*, on peut présumer qu'on l'a confondu avec Rassinghem que ces mêmes Actes qualifient Stadhouder d'Artois, en l'absence de Lannoy (*d*). On indiqua d'abord le lieu des Conférences entre Gertrudenberg & Breda, d'où elles furent transferées dans la derniere Ville; & comme elle étoit au pouvoir des Espagnols, Requesens nomma pour la sûreté des Députés Christophe de Mondragon, Julien Romero, Philippe de Mendoze, Michel d'Alentour, Guillaume de San Clemente, Michel de Cruillas, & les sieurs d'Auchy & de Waardenbourg, qui devoient à tour de rôle demeurer à Dordrecht en qualité d'ôtages (*e*). Quelques-uns des Députés étant Gouverneurs de différentes Villes les Etats leur défendirent d'en prendre le titre, dans la crainte que les Espagnols ne s'en fissent un exemple pour en établir (*f*): ce que le Duc d'Albe avoit tenté inutilement. Ils n'étoient autorisés par leur Instruction qu'à recevoir & rendre compte aux Etats de la réponse de Sa Majesté (*g*). Un de nos *Historiens* (*h*) sur l'exactitude duquel on peut compter, en rapporte cependant une plus ample & plus détaillée; mais aucun de nos

Plénipotentiaires de part & d'autre.

Lieu du Congrès.

Otages des Espagnols.

Précaution des Etats pour garantir leurs villes des Gouverneurs.

Instruction des Plénipotentiaires Hollandois.

(*a*) Résolut. de Holl. *du 6 Févr.* 1575, *pag.* 50.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 5, 13 *Févr.* 1575, *pag.* 49, 59.
(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 88.
(*d*) Résolut. *du* 5 *Mars*, 1575, *pag.* 120.
(*e*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 88.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 12 *Févr.* 1575, *pag.* 60.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Févr.* 1575, *pag.* 63.
(*h*) Meteren *Liv.* V. *fol.* 96.

PHILIPPE III. Auteurs n'en faisant mention, on doit la regarder comme un simple projet (*a*).

1575.

XI. Conférences.

Jean Borne, Conseiller du Comte de Schwartzenbourg, ouvrit la premiere séance le 3 de Mars, & termina son discours par offrir la médiation de son Maître. Les Royalistes demanderent un détail par écrit des griefs, avec promesse de faire leur possible pour y remédier. Les Députés répondirent qu'ils étoient commis pour recevoir la réponse du Roi à la Requête présentée l'année précédente. Les Espagnols la remirent à l'instant sur le Bureau; mais elle étoit conçue en termes si vagues & si généraux qu'ils ne sçavoient eux-mêmes comment les interpréter (*b*). Les Etats après avoir entendu le rapport de leurs Députés, les renvoyerent avec une Instruction plus étendue; ils étoient autorisés des Etats à changer l'expression, sans cependant altérer le sens: on leur confia de plus trois blancs seings, pour en faire usage sous la même condition (*c*). Ils avoient ordre d'exiger une réponse nette & claire sur le rappel des troupes étrangeres, sur la convocation des Etats & sur la réformation du Gouvernement. Les Royalistes demanderent ce qu'ils entendoient sous la dénomination d'*Etrangers;* ils repliquerent qu'ils y comprenoient ceux qui n'étoient pas nés dans les Pays-Bas, & nommément les Espagnols; qu'ils souhaitoient une Convocation générale de toutes les Provinces, telle » que celle de 1555, lorsque l'Empereur Charles V » transféra la Souveraineté à Philippe, & la pleine liberté » de discuter leurs griefs & de délibérer sur le reméde » (*d*). Guillaume appuyant ces propositions entra dans le détail des plaintes, & les Espagnols repliquerent » qu'il étoit dur » pour Sa Majesté qu'on l'obligeât de rappeller d'une partie » de ses Etats ses Sujets les plus naturels, après l'avoir servi » fidélement, pendant que les Hollandois recevoient les

Griefs & prétentions des Etats.

Réponse des Royalistes.

(*a*) Hist. de la Patrie. *Tom.* VIII. *Liv.* XXV. *pag.* 31. *not.* 3.

(*b*) Résolut. de Holl. *du 7 Mars*, 1575, *pag.* 121, 122, 123, 125. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 88.

(*c*) Résolut. de Holl. *du 7 Mars*, 1575, *pag.* 117, 130, 131.

(*d*) Résolut. de Holl. *du 17 Mars*, 1575, *pag.* 158, &c.

» François, les Anglois, les Ecossois & les Allemands ; » que le Roi promettoit cependant de retirer les Espagnols, » sitôt qu'ils ne seroient plus nécessaires ; qu'en exiger da- » vantage, ce seroit violer le respect dû à la Majesté roya- » le ; qu'il consentiroit à l'Assemblée telle qu'on la deman- » doit, quand les troubles seroient cessés ; qu'il consulte- » roit volontiers les Etats sur les affaires de leur compéten- » ce, sans cependant souffrir qu'on donnât la moindre at- » teinte à sa Souveraineté ; qu'il rétabliroit la Hollande, la » Zeelande, la Frise, la Seigneurie d'Utrecht, Bommel » & Buuren dans les privileges dont ils jouissoient avant les » troubles ; qu'il donneroit amnistie pour tout ce qui s'étoit » passé dans ces tems malheureux ; qu'il annulleroit les Sen- » tences & les confiscations, restitueroit les biens saisis, & » relâcheroit les prisonniers ; que le Prince & les Etats ren- » droient pareillement ceux qu'ils détenoient, & nommé- » ment le Comte de Bossu ; qu'ils remettroient pareillement » les Villes, les Châteaux, l'artillerie & les vaisseaux qu'ils » possédoient, les terres, les maisons, & les biens tant sé- » culiers qu'écclésiastiques, dont ils s'étoient emparés, & » qu'ils rétabliroient la Religion catholique, apostolique & » romaine sur le pied qu'elle étoit lors de l'inauguration de » S. M. que de son côté il permettroit aux Reformés, pour » cette fois seulement, & sans tirer à conséquence, de sortir » du Pays, d'emporter leurs meubles, & de vendre leurs » immeubles ; que pour sûreté de l'exécution des présentes, » il engageroit sa parole royale, munie de son scel & de » son seing (*g*).

Philippe III. 1575.

Replique des Etats.

A ces conditions rapportées aux Etats, ils répondirent, après une mûre délibération, & par le conseil du Prince d'Orange » que Sa Majesté ne devoit pas s'étonner qu'on » insistât sur le rappel des Espagnols, puisqu'elle l'avoit con- » senti en 1559 ; qu'ils étoient ses Sujets naturels en Espagne, » & non dans les Pays-Bas, où leur haine s'étoit signalée par » les effets les plus barbares ; qu'on pouvoit consulter sur ce

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 17 *Mars*, 1575, *pag.* 161. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 88. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LX. *pag.* 215.

1575.

» fait les habitans de Gand, de Tournay, de Malines, » d'Anvers, de Lier, de Bois-le-Duc, de Deventer, &c; » qu'ils avoient accompli par leur conduite la prédiction faite » aux Flamands, lorsqu'ils reconnurent un Prince de cette » Nation; que si les Espagnols avoient servi leur Maitre, » les Belges n'avoient pas moins signalé leur zéle en Fran- » ce, en Afrique & en Italie; que l'esclavage où l'on s'est » efforcé de les réduire, leur a mis les armes à la main, non » contre leur Souverain, mais contre des Ministres mal-in- » tentionnés; que forcés à la défense de la Liberté, si pré- » cieuse aux hommes, & se trouvant trop foibles par eux- » mêmes, ils ont appellé les François, les Anglois, les » Ecossois, les Allemands qui les ont généreusement secon- » dés; mais qu'aucun de ces peuples n'a prétendu s'immiscer » dans leur Gouvernement; qu'on ne devoit pas confondre » les derniers sous le nom d'Etrangers, la Hollande & la » Zeelande relevant de l'Empire à titre de Comté; qu'ils » étoient cependant déterminés à les congédier avec les au- » tres, quand ils ne seroient plus nécessaires à leur défense; » qu'on avoit tort de vanter les services rendus par les Espa- » gnols, puisqu'ils ne pouvoient compenser les dommages » qu'ils avoient apportés dans les Provinces; que la rapa- » cité de cette Nation étoit généralement connue, & qu'Am- » sterdam même n'avoit pas épargné l'argent pour se rache- » ter de la nécessité de recevoir de pareils hôtes; que le Roi » en promettant de les rappeller, quand ils ne seroient » plus nécessaires, ne cherchoit qu'à couvrir son refus par » une attente trompeuse; que la Convocation des Etats Géné- » raux seroit inutile avec les limitations qu'on propose, qui » même sont contraires aux privileges du Pays; que la Nation » a toujours eu le droit de conseiller ses Souverains dans les » affaires qui concernent la Généralité; qu'étant mieux ins- » truite que les Ministres des forces & des besoins des Pro- » vinces, elle est plus en état de décider ce qui convient au » bien de l'Etat; que la France avoit éprouvé en 1558 & » 1559 la vigueur de leurs délibérations; qu'il est ridicule » de ne prendre leur avis que pour tirer le sang des peuples,

» & d'affecter le Despotisme, lorsqu'il s'agit de dissiper le » fruit de ses travaux. Ils démontroient ensuite la nécessité » de convoquer les Députés de toutes les Provinces, pour » remédier à l'administration pernicieuse des Ministres d'Es- » pagne qui n'avoient d'autres vûes que la ruine entiere des » Pays-Bas; qu'on avoit la preuve de leur complot dans les » lettres interceptées de Don Francisco d'Alava; que depuis » ils avoient déguisé leur marche sans abandonner le pro- » jet; que l'offre de rétablir les anciens privileges, d'accor- » der l'amnistie du passé, de rendre les prisonniers, d'anéan- » tir les confiscations, &c. avoit quelque chose de spécieux; » mais que l'illusion s'évanouissoit lorsqu'ils demandoient la » livraison des places, des châteaux, de l'artillerie & des » vaisseaux; que les Hollandois avoient lu *l'Apologue du* » *Berger & du Loup*, & n'étoient pas d'humeur à livrer » leurs chiens, avant d'avoir un Traité bien cimenté; qu'a- » près avoir taxé le Prince & les Etats de rebellion & d'hé- » résie, on ne manqueroit pas de prétexte pour renouveller » les exemples du Comte d'Egmond, du Comte de Hoorn, » du Baron de Montigny & de tant d'autres victimes de la » perfidie espagnole qui méritoient plûtôt des récompenses » pour avoir sauvé les Sujets de Sa Majesté de la tyrannie » du Duc d'Albe; que les Hollandois n'ont jamais formé le » dessein de se soustraire à l'obéissance légitime, & qu'ils sont » prêts de poser les armes, sitôt que S. M. voudra mettre leur » conscience & leur liberté en sûreté; qu'on les réduit à » l'option d'abjurer leur Foi ou de quitter leur Patrie; que » c'est les impliquer tacitement dans l'accusation d'hérésie, » quoiqu'ils professent la Religion apostolique-évangélique; » mais dépouillée des abus & des erreurs dont la Cour ro- » maine cherche à l'envelopper; que par ces raisons ils osent » représenter à S. M. qu'il est plus naturel de rappeller qua- » tre ou cinq mille Espagnols engraissés depuis dix ans du » sang des Provinces, que d'expulser de leurs foyers tant de » braves citoyens qui n'ont d'autre crime que de suivre la » Reforme; que leur exil entraîne la ruine des Pays-Bas, » celle du Commerce, des Manufactures, des Arts, & de

» la Marine; que la grace qu'on propose aux Emigrans, devient illusoire par l'impossibilité de trouver un prix convenable & des acquéreurs; qu'on pouvoit croire que sa limitation annonçoit le renouvellement des persécutions; » qu'avec une Politique pareille les Ministres de Sa Majesté » l'exposoient à perdre un des plus beaux fleurons de sa Couronne; qu'il ne leur restoit plus qu'à déclarer hautement » qu'ils ne peuvent accepter la paix qu'on leur offre, qu'à » supplier Sa Majesté de prendre leurs remontrances en » bonne part, & se persuader qu'elles partent de leur affection pour son service & de leur amour pour la Patrie; » qu'ils ne cesseront de faire des vœux & des prieres au Ciel » de répandre ses bénédictions sur ses fidéles Sujets & sur la » Personne Sacrée de S. M. » (*a*) La présentation de cet Ecrit fut arrêtée par la protestation de Corneille Francszoon, Bourgmestre de Woerden. Le Luthéranisme dominoit dans cette Ville; il se faisoit un scrupule de donner à la Secte de Calvin les qualifications d'Apostolique & d'Evangélique. L'Avocat des Etats ne put lui faire comprendre qu'on ne pouvoit expliquer son engagement que relativement à ses pouvoirs; il fallut lui délivrer un Acte, par lequel les Etats affirmoient qu'il n'avoit signé la réponse que conformément à sa croyance & aux usages reçus par ses Concitoyens (*b*).

Protestations des Luthériens de Woerden.

Duplique des Espagnols.

Les Espagnols publierent le 1 Avril une ample réfutation de cet Ecrit. Ils se plaignirent avec aigreur » de *l'Apologue* » *du Loup* qui caractérisoit une défiance injurieuse à la Majesté royale. Ils offroient de rappeller les Espagnols le » même jour que les Etats congédieroient les Etrangers. » Ils promettoient de convoquer les Etats Généraux après » la signature du Traité; mais ils refusoient le moindre » adoucissement sur l'Article de la Religion; alléguant que » les mal-intentionnés, sous prétexte des Prêches, s'assembleroient pour cabaler contre le Gouvernement. Ils accordoient six mois à ceux qui quitteroient le Pays, pour ar-

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Mars*, 1575, *pag.* 166. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 89.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Mars*, 1575, *pag.* 172.

» ranger

» ranger leurs affaires, & huit ou dix ans pour vendre leurs » fonds, avec pouvoir de les faire valoir dans l'intervalle, à » condition de ne passer leurs procurations qu'à des Catho- » liques-romains ; que pendant leur séjour ils s'abstien- » droient de tout Culte extérieur, éviteroient de donner au- » cun scandale, & que s'il arrivoit malheur à ceux qui n'ob- » serveroient pas ces Réglemens, ils ne pourroient l'imputer » qu'à leurs fautes; que le Roi avoit résolu de ne souffrir qu'une » Religion dans ses Etats ; qu'en bannissant toute doctrine » étrangere il assuroit la Religion de leurs peres, & qu'il se » flattoit que devenus fideles Sujets, ils ne seroient attachés » qu'à leur Commerce, à leurs métiers, à leurs femmes, à » leurs enfans, & au bonheur de la Patrie ; qu'alors loin de » les tourmenter par l'Inquisition espagnole, qu'il n'avoit » jamais pensé d'introduire, il se feroit un devoir de main- » tenir la tranquillité & le bien-être des familles (*a*) ».

PHILIPPE III. 1575.

XII. Les Etats prennent l'avis des Villes.

La Cour se flattoit que Guillaume seroit content de ces conditions : il obtenoit en effet toutes ses demandes, à la réserve de la Religion, sur laquelle il n'avoit pas encore insisté bien vivement ; il se voyoit au pied du mur, & devoit craindre le reproche de perpétuer la guerre pour son intérêt personnel. Dans cet embarras il ne pensa qu'à gagner du tems, & prit prétexte du dernier Mémoire des Espagnols, dans lequel on avoit avancé que la réponse étoit l'ouvrage d'un particulier, & non celui des Etats, pour demander que le Mémoire fût envoyé aux Villes, afin de se justifier par leurs Arrêtés, qu'il promettoit de communiquer au Congrès ; mais qu'avant d'entreprendre une démarche si pénible il prioit les Plénipotentiaires de déclarer s'ils s'étoient ouverts sur tout le contenu de leurs Instructions, ou si le Roi les avoit chargés d'ajouter quelque chose. La demande les surprit, ils protesterent de n'avoir jamais donné sujet de douter de la bonne-foi d'une négociation entamée avec tant d'authenticité ; qu'ils étoient prêts de la continuer sur le même pied ; qu'au reste ils ne pouvoient s'ouvrir sur cer-

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 2 *Avril*, 1575, *pag.* 202. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 91; De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LX. *pag.* 217.

tains articles sans leur réponse, & sans l'avoir communiquée à Sa Majesté (*a*). La Requête des Etats étoit dressée au nom du Prince, des Etats de Hollande, de Zeelande & des Villes de Bommel & de Buuren, leurs Associés. Les Royalistes à leur tour demanderent ce que signifioit ce mot d'Associés, & les Etats répondirent sans balancer, qu'ils désignoient sous ce terme ceux qui s'étoient expatriés depuis 1566 (*b*).

Départ des Médiateurs Impériaux.

Le Comte de Schwartzenbourg redoubloit d'activité pour presser la conclusion. Il ne cessoit de tourmenter le Prince & les Députés; & trouvant un obstacle invincible dans l'Article de la Religion, il proposa une Treve de six mois, pendant laquelle les deux Partis demeureroient dans l'état où ils étoient alors. Les Confédérés ne s'éloignoient pas d'y consentir; mais Requesens le refusa, & le Comte jugeant sa présence inutile, repartit pour l'Allemagne (*c*). Les

Présens des Etats.

Etats lui présenterent un écrain de diamans de la valeur de trois mille cinq cens florins (*d*); ils offrirent au Comte de Hohenlo un vase d'argent & sa cuvette qui pesoient mille à douze cens florins, & donnerent au Secretaire de Schwartzenbourg une chaîne d'or qui valoit cent Couronnes (*e*).

Conclusum des Conseils des Villes.

Pendant que les Villes délibéroient sur les offres des Espagnols, la Torre, Secretaire du Roi, arriva à Gertrudenberg. Il étoit muni d'un passeport & chargé de recevoir le *Conclusum* des Villes. Guillaume le remit tant en son nom, qu'en celui de la Noblesse, des Magistrats, des Conseils, des Compagnies, & des Corps de Métiers de Hollande, de Zeelande, de Bommel & de Buuren (*f*).

Rejetté par les Espagnols.

Les Espagnols le rejetterent comme captieux, rempli d'équivoques, & demanderent une réponse plus claire & plus décisive. Les Confédérés offrirent l'explication des endroits

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 4 *Avril*, 1575, *pag.* 210. *du* 13 *Avril*, 1575, *pag.* 223.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 19 *Avril*, 1575, *pag.* 243.

(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 93, 94.

(*d*) Résolut. de Holl. *du* 4, 5 *Mars*, 1575, *pag.* 115, 116.

(*e*) Résolut. de Holl. *du* 13, 17 *Avril*, 1575, *pag.* 232, 237.

(*f*) Résolut. de Holl. *du* 19 *Avril*, 1575, *pag.* 240.

1575.

Déclaration des Etats par écrit.

obſcurs (*a*) ; les Royaliſtes les indiquerent (*b*), & les Etats publierent le 1 Juin un Mémoire par lequel ils déclaroient » qu'ils acceptoient le rétabliſſement des privileges, pourvu » qu'on ajoutât la liberté de conſcience, la premiere grace » étant inutile à ceux qu'on forçoit de s'expatrier ; que ſi » S. M. arrêtoit la perſécution, elle trouveroit dans leurs » Villes la même ſoumiſſion que ſes Ancêtres avoient éprou- » vée ; mais qu'ils ne pouvoient ſe fier à des paroles, lorſ- » qu'on exigeoit des ſacrifices réels ; qu'ils ne remettroient » pas leurs Châteaux & leurs Citadelles entre les mains de » leurs ennemis avant d'avoir en main des aſſurances ſolides » ſur l'Article de la Religion, & ſur la ſortie des Etrangers ; » que le Prince d'Orange avoit aſſez fait connoître qu'il dé- » ſiroit la paix, & que pour en donner une preuve irréfra- » gable, il conſentoit de s'en rapporter ſur ces deux Articles » à la déciſion des Etats Généraux légitimement aſſemblés » avec une liberté ſuffiſante ; qu'au ſurplus ſi l'on trouvoit le » moyen de garantir l'obſervation de la Treve juſqu'au dé- » part des Eſpagnols, il ceſſeroit les hoſtilités, & ſe prê- » teroit à tout ce qui pourroit hâter la concluſion, autant » que la prudence pouvoit le permettre (*c*) ».

Ecrit préſenté par les Royaliſtes.

Le Congrès paroiſſant rompu, les Otages partirent de Dordrecht. Cependant quelques-uns des Commiſſaires revinrent à Breda le 23 de Juin, pour recevoir un Ecrit que les Royaliſtes leur remirent. Il portoit que le Roi n'avoit été » que trop indulgent ſur la Religion ; que cependant il vou- » loit bien attendre la déciſion des Etats Généraux, pour » ordonner enſuite ce qu'il jugeroit de plus convenable ; » qu'il n'étoit pas poſſible de licencier ſi promptement les » troupes étrangeres, ni de rappeller les Eſpagnols ; qu'il » n'avoit garde d'affoiblir ſi conſidérablement ſon armée » avant que d'être aſſuré de la paix ; que ſi cependant les Con- » fédérés lui donnoient des ſûretés ſuffiſantes pour l'exécution

(*a*) Réſolut. de Holl. *du* 23 *Mai*, 1575, *pag.* 305.
(*b*) Réſolut. de Holl. *du* 23 *Mai*, 1575, *pag.* 314.
(*c*) Réſolut. de Holl. *du* 23 *Mai*, *du* 3 *Juin*, 1575, *pag.* 316, 355. Bor Liv. VIII. *pag.* 94.

PHILIPPE III.

1575.

Plaintes des Confédérés.

» des ordres de Sa Majesté, après avoir entendu les » Etats-Généraux, elle se prêteroit volontiers à leurs de- » mandes » (*a*). Les Confédérés rebutés de l'opiniâtreté avec laquelle le Roi refusoit la liberté de conscience, & convaincus qu'il n'auroit égard à la décision des Etats-Généraux qu'autant qu'elle s'accorderoit à sa volonté, se plaignirent hautement » du peu de sincérité des Espagnols qui » n'avoient cherché qu'à les amuser, en les flattant d'une » Assemblée dont on anéantissoit les droits, & qu'on rédui- » soit à la simple consultation ; de la cruauté avec laquelle » on chassoit du pays tant de braves compatriotes, dont la » fuite entraînoit le Commerce, les Manufactures & la Na- » vigation (*b*), & supplierent encore Sa Majesté de leur » accorder le libre exercice de leur Religion, ou du moins » de s'en remettre entiérement à la décision des Etats-Gé- » néraux ; de renvoyer dès-à-présent les troupes étrange- » res, lui représentant qu'il ne couroit aucun risque, puis- » qu'en cas de rupture Sa Majesté avoit plus de moyens que » les Confédérés d'assembler de nouvelles armées ; que quant » à la cessation des hostilités, ils se prêteroient à tout ce qui » seroit d'équité & de raison » (*c*). Les Plénipotentiaires déclarerent alors qu'ils n'avoient point de pouvoir sur cet article, & demanderent jusqu'au 1 de Novembre pour écrire en Espagne. Les Députés exigerent en attendant qu'on rendît les rivieres libres, qu'on arrêtât les courses des garnisons, & que les Catholiques ne pussent revenir dans les Provinces où l'on ne souffroit que la Réforme, sans une permission du Magistrat, & là-dessus les Commissaires se séparerent (*d*).

Dernieres Conférences.

Ces contrarietés disposoient les Confédérés à la rupture du Congrès ; mais les Villes du Quartier du Nord opinerent pour la continuation (*e*) : leur avis l'emporta, &

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Juin*, 1575, *pag*. 448. Bor *Liv*. VIII. *pag*. 95.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist*. CCXLIX. *pag*. 841.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Juin*, 1575, *pag*. 450. Bor *Liv*. VIII. *pag*. 95.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 29 *Juin*. 1575, *pag*. 433.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 1 *Juill*. 1575, *pag*. 455.

l'on renvoya les Députés à Breda avec de nouvelles instructions (*a*). Les Royalistes demanderent d'abord s'ils prétendoient que les Etats-Généraux entrassent dans la discussion de leurs dogmes, ou s'il étoit simplement question de conserver les Réformés dans le pays ou de les obliger d'en sortir? Ils répondirent qu'ils ne demandoient que la liberté de conscience. On remit la treve sur le tapis; mais on ne réussit pas mieux: ensorte qu'il paroissoit que les deux Partis ne songeoient qu'à prolonger la négociation, pour chercher le tems de se surprendre mutuellement (*b*). Les Espagnols insistoient sur les sûretés; les Confédérés les prioient d'expliquer leurs prétentions. Les Royalistes répondirent » que le » Roi engageroit sa parole royale par un écrit scellé de ses » Armes, qu'il le feroit confirmer par l'Empereur & les » autres Princes de la Maison d'Autriche, & qu'il exigeoit » que les Etats, outre la promesse, le serment & les lettres » en forme, remissent entre les mains des Commissaires non » suspects dont on conviendroit, des ôtages, & en outre la » Brille pour la Hollande, Enkhuizen pour la Westfrise, » Vlissingue & Arnemuiden pour la Zeelande (*c*). Ces prétentions choquerent le Prince d'Orange qui répondit, » que » les ôtages étoient inutiles, & la demande ridicule, puis» que les Villes qu'on exigeoit, étoient Parties dans le Traité » & en droit de demander elles-mêmes des sûretés; que » celles qu'on proposoit de la part du Roi n'avoient point » de solidité, puisque le Pape s'arrogeoit le droit de relever » de leurs sermens les Princes de sa Communion; que bien » loin de détruire la méfiance, de pareilles propositions n'é» toient propres qu'à la fortifier, & qu'il préféroit sans ba» lancer les hazards de la guerre à la paix insidieuse qu'on » proposoit » (*d*). Cette réponse termina le Congrès. Les Députés des Etats laisserent en partant un écrit par lequel

Philippe III.

1575.

Le Congrès rompu.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 2 *Juill.* 1575, *pag.* 456, 460, 462.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 6, 8 *Juill.* 1575, *pag.* 468, 469, 470, 471, 472 à 476, 479.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 8 *Juill.* 1575, *pag.* 476.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 8, 16 *Juill.* 1575, *pag.* 478, 505.

PHILIPPE III. 1575. Protestations des Etats par écrit.

après avoir récapitulé tout ce qui s'étoit passé pendant la négociation, ils se plaignirent » de ce que les Royalistes » avoient insisté opiniâtrement sur l'émigration des Réformés, comme s'ils eussent formé le dessein de ne souffrir » dans les Pays-Bas qu'un petit nombre de Catholiques, » pour en faire plus facilement des esclaves. Ils s'étonnoient » qu'on n'eût ni reçu ni refusé l'offre de s'en rapporter aux » Etats-Généraux sur la liberté de conscience, & concluoient » qu'on n'avoit cherché qu'à les amuser, pour les affoiblir & » pour recommencer la guerre avec plus d'avantage. Ils » protestoient devant Dieu & devant les hommes qu'ils » avoient fait leurs efforts pour conclure la paix, & que la » guerre étoit l'ouvrage de ceux qui non-contens d'opprimer » les sujets de Sa Majesté, avoient résolu de les accabler » sous un joug insupportable ; que si cependant le Roi ré» pondoit plus favorablement la derniere Requête, le Prince » & les siens seroient disposés à renouer les Conférences, » dans l'espérance qu'on y traiteroit avec plus de sincéri» té » (*a*). Les Espagnols repliquerent le lendemain, & se plaignirent amerement » des termes dans lesquels on leur » reprochoit leur duplicité, déclarant qu'ils ne recevoient » l'Ecrit qu'en attendant les ordres du Roi, & qu'ils pro» testoient devant Dieu & devant les hommes que si l'on » refusoit de renouer les Conférences après la réponse » d'Espagne, on ne pourroit imputer qu'au Prince & aux » Etats la rupture & les suites de la guerre » (*b*).

Manœuvres de Requesens.

Pendant le Congrès Requesens faisoit courir le bruit que les Confédérés étoient maîtres de la paix ; que le Roi consentoit à toutes leurs demandes, à l'exception de la Religion, sur laquelle un Monarque ne pouvoit consentir que ses sujets voulussent lui faire la loi (*c*) ; mais le peuple n'avoit plus de confiance dans ses discours, & l'on rejetta sur les Espagnols le mauvais succès de cette affaire. Les Provinces qui souhaitoient ardemment la liberté, la restitution des

(*a*) Résolut. de Holl. *du 16 Juill.* 1575, *pag.* 506. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 96.
(*b*) Résolut. de Holl. *du 16 Juill.* 1575, *pag.* 512. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 98.
(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 94.

privileges, le départ des troupes étrangeres & le rétablissement des Etats, & qui voyoient Guillaume parler hautement en leur faveur, le regardoient comme le Restaurateur des Pays-Bas & le Protecteur de leurs Manifestes. Le Conseil d'Etat que Requesens avoit consulté, étoit d'avis de » renvoyer les Etrangers, d'assembler les Etats-Géné» raux, de leur accorder le pouvoir de délibérer sur le Gou» vernement, puisque le Roi n'étant point assujetti à leur » décision, demeuroit le maître, & pourroit n'accorder que » la tolérance ou la liberté de conscience, sans exercice pu» blic de la Religion réformée; qu'il étoit à craindre que » Guillaume se voyant à bout, ne se jettât entre les bras » d'une Puissance étrangere, & qu'il s'étoit déja vanté, *que » la Belle qu'il avoit en mains, ne manqueroit pas de Galans.* » Ce détail devenu public chargeoit Requesens de la rupture & de la haine générale. Là-dessus les Etats de Brabant arrêterent qu'on demanderoit le rappel des Espagnols, & qu'on prieroit le Gouverneur de ne se relâcher en rien de ce qui pourroit préjudicier à l'ancienne Religion, l'assurant que tel étoit le vœu des autres Provinces. Si la premiere partie de cette délibération favorisoit les demandes du Prince, la seconde les contrarioit dans le projet le plus essentiel, & Requesens se repentoit de n'avoir pas accepté l'offre qu'il faisoit de s'en rapporter aux Etats; mais il falloit attendre la réponse du Roi, & demeurer dans l'indécision jusqu'au retour du Courier (*a*). Il faisoit son possible pour persuader au peuple que le Prince d'Orange n'avoit écouté aucune proposition, & qu'il exigeoit des conditions contraires au serment de Sa Majesté. Les Catholiques romains mêmes avouoient que Guillaume s'étoit prêté autant qu'il pouvoit, en se soumettant à la décision des Etats-Généraux, & le Public étoit persuadé que l'Article de la Religion l'occupoit moins que le rétablissement des privileges & le départ des troupes étrangeres que les Provinces Catholiques

PHILIPPE II.

1575.

Avis du Conseil d'Etat.

Arrêté des Etats de Brabant.

Récrimination de Requesens contre Guillaume.

Il est justifié par le Public.

(*a*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCLI. *pag.* 844.

ne souhaitoient pas avec moins d'ardeur que les Réformées (*a*).

1575. XIII. Haarlem resserrée par les Hollandois.

Cependant les deux Partis cherchoient à signaler la rupture par de nouveaux projets. Les Confédérés entreprirent de forcer Haarlem à se déclarer pour eux. Sonoy eut ordre de s'emparer du Barndegat, Anse de l'Y, vis-a-vis d'Amsterdam. Ceux de la Sudhollande devoient en même tems attaquer Sparendam, & se rendre maîtres du Château de Ter Hart. Par ce moyen ils ôtoient toute communication entre les deux Villes. Sonoy exécuta sa commission le 7 d'Avril (*b*), & s'étant bien fortifié, il perça la digue du Waterland, & fit entrer dans l'Y les galeres de Hollande; mais ceux de Hoorn ne se presserent pas d'envoyer les vaisseaux qui devoient nettoyer cette mer, & les troupes de Sudhollande, malgré les instances du Prince, différerent trop long-tems d'attaquer la digue de Sparendam. Les Amsteldammois profiterent de ces retards pour harceller Sonoy par mer & par terre, & l'obligerent enfin le 24 d'abandonner sa conquête, après avoir écrit au Prince qu'on perdoit le moment de réduire à la fois les deux Villes (*c*).

Délivrée par ceux d'Amsterdam.

Dessein de Requesens sur la Westfrise.

Requesens de son côté avoit ordonné à Barlaimont, Comte de Hierges, de rassembler son armée. Ce Général passa avec un Corps de cinq à six mille hommes par Amsterdam & par Utrecht, & se rendit dans la Westfrise par la digue de Sparendam. Il laissa son Infanterie à Schoorl, & s'avança à la tête de sa Cavalerie jusques au Slaaper; mais il trouva tous les Châteaux si bien munis qu'il fut contraint de se retirer à Beverwyk, après avoir pillé la campagne pendant quinze jours (*d*).

Procédures inouies contre de prétendus incendiaires.

Le bruit se répandit alors que les Espagnols avoient loué une troupe de vagabonds pour mettre le feu dans les principaux villages du Quartier du Nord, & que ce Capitaine

(*a*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 98, 99, 100.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 11 *Avril*, 1575, *pag.* 221.
(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 102.
(*d*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 106.

s'arrêtoit

s'arrêtoit dans le voisinage pour profiter du désordre. Les Etats & Sonoy même en furent persuadés (*a*). Celui-ci naturellement sévere, manda aux Escoutets d'arrêter toutes les personnes qui leur paroîtroient suspectes, & bientôt les prisons furent pleines de tous les misérables sans aveu. Le Gouverneur résolu de faire les informations à la rigueur, érigea un Tribunal qui par sa cruauté égala les horreurs du Duc d'Albe, & mérita de renouveller le titre de *Tribunal de sang*. Il étoit composé de Jean de Foreest, Escoutet d'Alkmaar, de Jean Huikesloot, Escoutet de Hoorn, de Guillaume Martinszoon Kalf, Baillif du Waterland & du Zeevang, & de Guillaume de Zonnenberg, Baillif de Brederode & de Bergen, ausquels on joignit peu après Guillaume de Roon, Escoutet de Nieuwdorp, & Guillaume Mostard. Mais ces derniers eurent peu d'emploi, encore moins Foreest, à la place duquel on mit Michel Vermertlen, Grand-Prevôt du Quartier du Nord. Ce Tribunal fut d'abord établi dans Alkmaar, d'où il fut transféré au Château de Schagen. Ces Juges arrachoient des Patiens par la violence des tortures les noms de Villageois de leur connoissance; ils leur promettoient la vie, s'ils déclaroient ceux qui les avoient poussés à porter le feu dans la campagne, & ces misérables pour se dérober aux douleurs, accusoient un grand nombre d'honnêtes gens qu'ils ne connoissoient que par les aumônes qu'ils en avoient reçûes. L'un d'eux, appellé Jean Driemunt de Hoorn, résista long-tems aux tourmens; le Juge le fit suspendre au haut d'une échelle, les bras tournés vers le dos, & fit attacher un poids de cent livres au gros doigt de chaque pied. Il demeura trois heures en cet état; l'effort de la douleur lui faisoit couler la sueur de tous les membres. Sa constance se démentit enfin: il chargea plusieurs personnes qui furent bientôt emprisonnées; mais il ne fut pas moins condamné au feu. Tous ces misérables désavouerent leurs accusations à la mort. Les bourreaux les empêchoient de parler, & les arrachoient des mains du Ministre pour les forcer au si-

PHILIPPE III.

1575.

Erection d'un Tribunal pour les recherches.

Cruautés énormes de ces Juges.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 1 *Juin*, 1575.

PHILIPPE III. lence. Ils arrêterent sur ces dépositions Jacques ou Koppe
1575. Corneliszoon, Pierre Nannings de Wognum, son fils, & Nanningszoon de Benninbroek, tous trois catholiques-romains, & de-là suspects. On auroit peine à croire les tourmens que ces hommes iniques inventerent pour tirer leur aveu. On les étendit sur des chevalets jusqu'à la dislocation des articles ; on les battit avec des verges de bouleau qu'on avoit amollies dans l'eau ; on leur brûla la peau depuis la tête jusques aux pieds avec des linges trempés dans de l'eau-de-vie, ausquels on mettoit le feu : ensorte que les nerfs demeuroient à découvert ; on leur appliqua sous les aisselles & sous la plante des pieds du suif & du soufre qu'on allumoit ; on les jetta sur la terre où on les laissa sans couverture, & l'on avoit soin de les réveiller à coups de verges, sitôt qu'ils vouloient s'endormir ; on leur donnoit du harang-pec pour toute nourriture, & on leur refusoit à boire. Dans cet état on leur appliqua sur le ventre des escarbots de terre, & lorsque l'insecte avoit lancé son dard, on l'arrachoit avec la chair qu'il emportoit. Sonoy même envoya de gros rats qu'on leur mettoit sur l'estomac enfermés sous des cloches de fer, qu'on chauffoit avec des charbons ardens, afin de forcer l'animal à s'ouvrir un passage avec les griffes & les dents ; on couloit ensuite de l'huile bouillante & du plomb fondu dans les playes qu'ils avoient faites ; on poussa la rage jusqu'à inventer des tourmens dont la pudeur nous force à supprimer le détail (*a*). Koppe rendit enfin les derniers soupirs aux pieds de son Juge, & celui-ci, pour se disculper, débita que le Diable l'avoit étranglé. Nannings effrayé de la mort de son pere, & ne pouvant supporter ces supplices, avoua tout ce qu'on voulut, & ce Tribunal le condamna à avoir le cœur arraché & son corps écartelé. L'exécution se fit à Hoorn : on avoit eu soin de l'enyvrer, & le Ministre Julien Epeszoon qui le conduisoit au supplice, l'interrompit toutes les fois qu'il voulut parler ; mais il ne put l'empêcher de protester de son innocence & de rétracter ses révélations.

(*a*) Voyez l'Hist. de la Patrie *Tom.* VII. *Liv.* XXV. *pag.* 57.

On rapporte que le Patient cita le Prédicant à comparoître dans trois jours devant le Tribunal de Dieu, & que ce dernier mourut à peu près dans ce tems (*a*). Nannings avoit compris dans ces dépositions plusieurs bourgeois, & même des Magistrats, des Villages & des Bailliages entiers.

La ville de Hoorn s'éleve contre ce Tribunal.

Ceux de Hoorn ouvrirent enfin les yeux sur les manœuvres de ce Tribunal, & refuserent de livrer Jean Jeroenszoon qu'il avoit décreté ; intimidés par les menaces de Sonoy, ils consentirent qu'on l'amenât, à condition qu'ils envoyeroient deux citoyens pour assister à la procédure. Mais les Juges, sans égard à la convention, l'appliquerent quatre fois à la question, sans appeller les témoins nécessaires. Le Magistrat de Hoorn s'en plaignit aigrement, & reprocha à Sonoy d'avoir violé sa parole ; le Gouverneur pour arrêter ses cris, lui fit entendre que tous leurs habitans étoient dans le même cas : il comptoit refroidir le zele de ces bourgeois, en leur inspirant de la crainte pour eux-mêmes ; mais il se trompa. Le Conseil dressa une Requête au nom de Jeroenszoon, & députa pour la présenter au Prince. Guillaume défendit au Tribunal de procéder en l'absence des Commissaires qu'il nomma. Sonoy s'opposa aux ordres des Etats, commanda aux Juges de passer outre à l'instruction ; mais pas un n'osa désobéir. Sur ces entrefaites Mostard, un des Juges, ayant été nommé Receveur du Clergé, personne ne voulut le remplacer ; le Gouverneur offrit des appointemens à Oldenbarneveld, alors Avocat à la Cour de Hollande, qui les refusa (*b*). On relâcha les prisonniers qui étoient détenus à Alkmaar ; mais ceux qu'on gardoit à Schagen, ne sortirent qu'en vertu de la Pacification de Gand, dont nous parlerons plus bas ; & dans ce nombre étoit Jeroenszoon & Pierre Nanningszoon. Quoiqu'on leur ouvrit les portes de la prison, ils refuserent de sortir sans un Jugement. Les Etats ordonnerent leur élargissement sous caution ; Sonoy se mocqua de l'ordre, & prétendit ne les relâcher qu'à titre de grace. Le Prince renvoya cette affaire devant le Procureur Géné-

Guillaume & les Etats arrêtent les procédures.

Ils sont mal obéis.

(*a*) Velius Descript. de Hoorn. *pag.* 440.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 2 *Mai*, 1575, *pag.* 109.

PHILIPPE III.

1575.

ral, qui, s'étant transporté à Schagen, fit enfoncer les portes du Château, & ramena les prisonniers à Delft. Sybout Jeanszoon n'étant pas en état de soutenir une procédure trop couteuse, profita de la Pacification; mais Jean Jeroenszoon, Pierre Nanningszoon & Pierre El soutinrent le procès, & par le Jugement ils furent élargis sous caution. Ils leverent des Lettres de Prise-à-Partie, en vertu desquelles ils citerent Sonoy devant la Cour de Hollande. Mais ce Gouverneur se donna tant de mouvement que l'affaire fut étouffée. D'ailleurs les Etats, dans la crainte de réveiller des contestations que la Pacification avoit assoupies, jugerent que la poursuite étoit inutile dans les circonstances, & ne laisserent aux Parties que la liberté de suivre leurs dédommagemens; les Accusés craignant alors que Sonoy n'eût gagné les Villes, crurent en avoir assez fait pour rétablir leur honneur. Ainsi le Tribunal que ce Gouverneur avoit érigé pour obliger les Catholiques-romains de quitter le pays, acquit aux Hollandois un soupçon de cruauté qui cependant ne devoit tomber que sur celui qui le faisoit agir. Sonoy s'excusoit sur la nécessité de maintenir les peuples par la crainte; mais la Politique n'est pas une excuse contre la barbarie (*a*).

Les Juges pris à partie par les Accusés.

L'affaire assoupie.

XIV. Hierges s'empare de Buuren.

Le Comte de Hierges étant enfin décampé de Beverwyk, s'avança dans la Gueldre, & tomba sur Buuren au moment qu'on l'attendoit le moins. Il éleva une batterie de quinze canons, battit la place avec tant de fureur qu'il força le Gouverneur de la rendre dès le second jour, & le Château capitula le lendemain. Les Etats soupçonnerent leur Officier de trahison; il fut envoyé dans la Tour de Goude: il se justifia cependant dans la suite sur le défaut de garnison & le manque de munitions (*b*). Dans le même tems Mondragon surprit le Klundert, le Fynaard & Ruigenhil, trois Polders sur le Diep de Hollande; il y bâtit un Fort pour s'y maintenir & gêner le passage dans la Zeelande (*c*). Les Députés

Mondragon du Klundert, &c.

(*a*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 106-118.

(*b*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LX. *pag.* 222. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 120. Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XLV. *pag.* 212.

(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 120.

avoient averti les Etats de ce dessein dès le tems qu'ils étoient à Breda (*a*) ; mais ils ne purent parer le coup. Philippe III. 1575.

Hierges après la prise de Buuren ayant reçu de nouveaux renforts d'Infanterie & de Cavalerie, partagea ses troupes en trois Colomnes, & marcha sur Woudrichem, sur Bommel & sur Schoonhoven. Le Comte de Meghen & Charles Foker Verdugo l'ayant joint avec trois mille fantassins, quatre cens chevaux & quinze Compagnies de pionniers, il continua sa route comme s'il en vouloit à Goude, & rabbattit sur Oudewater qu'il investit le 19 de Juillet. La garnison n'étoit que de sept cens hommes, moitié soldats & moitié milice bourgeoise. Les Espagnols s'emparerent en arrivant du Fort qui couvroit l'écluse de l'Yssel : le Prince avoit ordonné de la lever pour inonder les approches ; mais le désir de sauver les foins avoit engagé les bourgeois à différer l'exécution. Hierges marcha de suite au Fort du côté de Goude qui fut abandonné par Willemken d'Angeren & les Allemands qui le gardoient. Ainsi les assiegeans étant maîtres de l'Yssel, couperent les vivres à la Ville dès le premier jour. Les batteries étant montées, Hierges fit sommer les habitans le 6 d'Août : le Conseil répondit qu'il gardoit la place au nom de Philippe sous les ordres du Prince d'Orange, & demanda trois jours pour délibérer. Le Général ne leur accorda que deux heures, après lesquelles il commença à tirer sans discontinuation avec vingt-huit pieces de canon ; les batteries recommencerent à la pointe du jour, & l'après-midi il donna l'assaut. Il trouva plus de résistance qu'il n'avoit présumé d'une garnison si foible ; cependant ses soldats ne se rebutant pas, monterent sur le rempart, & se répandant dans la Ville, passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontrerent, sans épargner ni l'âge ni le sexe, mirent le feu dans la plus grande partie des maisons, & n'épargnerent que le Couvent & la grande Eglise. Gerrit de Crayestein, Escoutet de la Ville, trouva moyen de se sauver, en se faisant porter enveloppé dans des couvertures

Siege d'Oudewater.

La ville prise d'assaut, saccagée & brûlée.

(*a*) Resolut. de Holl. *du* 24 *Juin*, 1575, *pag.* 421.

PHILIPPE III. comme un ballot de marchandiſes ; ce qui reſtoit de bourgeois ſe racheta en payant de groſſes rançons, à l'exception d'une vingtaine qui ne pouvant fournir leur taxe, furent maſſacrés de ſang froid. On vendit les femmes & les filles quatre rixdaalers, & le Prédicant des troupes Wallones ſe ſauva pour cent couronnes, en ſe faiſant paſſer pour un Officier. Le Miniſtre Hollandois, qui ſe nommoit Jean Jeanszoon, fut pendu, quoiqu'il eût payé cinq cens florins. On raconte que ſon corps étant demeuré ſeize mois expoſé au gibet, fut trouvé auſſi ſain que s'il eût été exécuté depuis peu de jours. Ce fait fut atteſté aux Etats par le Bourgmeſtre de Goude, aſſiſté d'un grand nombre de témoins oculaires, & ſa ſingularité mérita qu'on en fît regiſtre (*a*). Les Eſpagnols ne perdirent que cent hommes ; mais ils eurent un grand nombre de bleſſés. Oudewater fut ainſi détruite par l'avarice qui lui ferma les oreilles ſur les conſeils de Guillaume, quoiqu'elle eût elle-même averti Goude de ſe tenir ſur ſes gardes (*b*).

1575.

Siege de Schoonhoven.

Le Comte de Hierges ſe rendit ſans perdre de tems devant Schoonhoven qu'il inveſtit le 12 du même mois. La crainte de perdre la moiſſon avoit également empêché les habitans de lever leurs écluſes, & la Ville ſe trouvoit dénuée de ſoldats. Le Capitaine La Garde que Guillaume envoya avec cinq vaiſſeaux chargés de troupes & de vivres, entra heureuſement avec quatre, les Eſpagnols ayant coupé le cinquiéme. Les Etats, par le conſeil du Prince, firent percer les écluſes ; mais les eaux étoient ſi baſſes qu'elles n'empêcherent pas l'inveſtiſſement, & des déſerteurs montrerent à l'ennemi les endroits les plus foibles. Ainſi l'artillerie ayant renverſé trois cens pas de muraille dès le premier jour, & La Garde ayant reconnu la mauvaiſe intention des habitans par le refus de réparer la bréche, aſſembla le Conſeil de guerre, & d'un avis unanime il ſe rendit le 24 d'Août. Il ſortit à la tête de ſa garniſon avec les honneurs

La place rendue par capitulation.

(*a*) Réſolut. de Holl. *du* 16 *Juil.* 1582, *pag.* 344.
(*b*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 121. Conf. Réſol. de Holl. *du* 8 *Août*, 1575, *pag.* 551.

PHILIPPE III

1575.

de la guerre. (*a*). Le dessein des Espagnols étant de se rendre maîtres des rivieres, ils attaquerent les Forts qu'on avoit construits sur les passages. Hierges commença par Krimpen situé sur la digue, & prit ensuite Papendrecht : ce qui lui livroit la Leck, l'Yssel & la Merwede : s'il eût passé le Waard de Zwyndrecht, Dordrecht auroit été investie de tous côtés. Guillaume voulant parer le coup, persuada aux Etats d'ouvrir la digue d'Ablasserwaard au-dessus du petit Fort, & celle de Krimpenerwaard au-dessous (*b*) ; mais les ordres arriverent trop tard. On perça cependant celle de Riederwaard, & l'on bâtit un Fort à l'ouverture, dans lequel on logea trois cens cavaliers, & l'on mit huit Compagnies d'Infanterie dans Zwyndrecht (*c*).

Hierges s'empare de Krimpen & de Papendrecht.

Guillaume arrête ses progrès.

Sur ces entrefaites Requesens rappella une partie des troupes de Hierges pour une expédition qu'il méditoit sur la Zeelande. Ce Capitaine remit le commandement au Comte de Meghen, son beau-frere, qui marcha vers Woerden le 8 de Septembre : la garnison de cette place venoit d'être renforcée ; elle étoit bien pourvue de vivres, & les écluses ayant été levées à tems, les environs étoient sous l'eau. Les Espagnols construisirent sept Forts aux environs, & résolurent de former un blocus. Il y eut quelques escarmouches assez vives pour disputer le passage aux convois ; mais les assiegeans ne pouvoient empêcher les barques plattes d'aller à Goude à travers l'inondation près de Bulwyk, de Waarder, & de Langeweide, d'où elles entroient dans le canal défendu par un Fort, où les Etats avoient jetté une forte garnison. On remarqua que pendant ce siege les eaux du Rhin étant enflées, on pêcha dans la Ville une plus grande quantité de brochets qu'on n'eût jamais vue. Cependant l'argent étant très-rare, les Etats autoriserent le Conseil (*d*) à battre une monnoye d'étaim, dont la forme étoit quarrée,

Siege de Woerden.

(*a*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 122.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 13, 15 *Aout*, 1575, *pag.* 568, 569.
(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 123.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Sept.* 1575 : *pag.* 613.

PHILIPPE III. — 1575.

& qu'on évalua au tau de l'argent (*a*). Meghen s'opiniâtra devant la place jusques en Août de l'année suivante, qu'il fut rappellé dans le Brabant, à l'occasion d'une émeute que la Cavalerie espagnole avoit excitée faute de payement (*b*).

XV. Guillaume épouse Charlotte de Bourbon.

Les soins dont Guillaume étoit accablé ne l'empêcherent pas de prendre une troisiéme femme. Il venoit de répudier Anne, fille de Maurice, Electeur de Saxe, pour sa mauvaise conduite; elle vivoit renfermée à Dresde auprès d'Auguste, son Grand-Oncle (*c*). Il épousa à la Brille Charlotte de Bourbon, fille de Louis, Duc de Montpensier, Princesse également distinguée par son esprit & par sa beauté. Elle avoit été Religieuse, & devenue Abbesse de Jouarre, elle se sauva en Allemagne en 1572, où elle embrassa la Réforme. Elle demeura trois ans à la Cour Palatine, où S. Aldegonde vint la chercher, la conduisit à Embden, & par mer à la Brille (*d*), où le Prince se rendit dans le mois de Juin (*e*). Les Espagnols traiterent ce mariage d'adultere sacrilege (*f*); la Princesse alléguoit la violence & la jeunesse, son pere l'ayant forcée de prononcer ses vœux avant l'âge fixé par les Canons (*g*). Les Etats la firent complimenter par les sieurs de Keenenburg & de Zwieten, à la tête des Députés de Dordrecht, d'Alkmaar, de Vlissingue & de la Brille, qui lui présenterent six mille livres de quarante *groots* qu'on leva avec le centiéme (*h*). Le Duc de Montpensier refusa son consentement; & ce ne fut qu'en 1580 qu'il se reconcilia avec le Prince & sa fille (*i*).

Calomnies des Espagnols.

Députation & présent des Etats à la Princesse.

Guillaume passe en Zeelande.

Au milieu des Fêtes qui suivirent la célébration, Guillaume étoit occupé du Gouvernement. Il fut averti que Re-

(*a*) Coster. Relat. Hist. *Addit.* L. M. N. O. P. Q. R. S. *pag.* 407, 408, 410, 411, 412, 413, 414, 421.
(*b*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 123. *Liv.* IX. *pag.* 145.
(*c*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LX. *pag.* 221.
(*d*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* XLI. *pag.* 486.
(*e*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 120.
(*f*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCL. *Epist.* CCLV. *pag.* 482, 484.
(*g*) De Thou *ibid.* Apolog. de Guill. I. *ubi supra. pag.* 78.
(*h*) Résolut. de Holl. *du* 4, 6, 10 *Juin*, *du* 1 *Juill.* 1575, *pag.* 358, 362, 381, 384, 454.
(*i*) De Thou *ubi supr.*

quesens

quesens préparoit une entreprise sur l'Isle de Walcheren : il s'arracha des bras de sa nouvelle épouse, pour voler à la défense de la Zeelande (*a*). La flotte qui l'avoit porté, surprit pendant son séjour dans une Anse près de Nieuwgastet douze vaisseaux espagnols qui furent brûlés (*b*). Les Etats, ausquels Guillaume manda sa victoire, envoyerent sa lettre datée d'Oltgensplaate (*c*) à Goude, pour la communiquer aux autres Villes, les consoler du sac d'Oudewater, & soulager leurs inquiétudes sur la Zeelande. On découvrit que le Commandeur avoit des intelligences dans Middelbourg & dans le Château de Rammekens ; & les coupables reçurent la récompense de leur trahison (*d*). Ce fait n'est assuré que par un de nos Auteurs, & les autres prétendent que l'expédition des Espagnols avoit pour but Zierikzee & l'Isle de Schouwen (*e*). Ils l'attaquerent en effet dans le mois de Septembre, & cet événement mérite d'être rapporté dans toutes ses circonstances.

PHILIPPE III. 1575.

Douze vaisseaux Espagnols brûlés.

Dessein des Espagnols sur la Zeelande.

Les Catholiques refugiés ne cessoient de représenter à Requesens » qu'on pouvoit facilement passer du pays de » Thoolen au Philipsland, petite Isle qui demeuroit en fri- » che depuis l'inondation de 1522 ; qu'il regnoit de cette » côte à celle de Duiveland un banc de sable guéable par la » basse marée ; qu'on traverseroit la Zype par une cri- » que jusqu'à l'Isle de Schouwen ; que quand même la flotte » de Zeelande seroit postée sur les flancs, on la forceroit de » reculer d'un côté ou d'autre, & que si l'on pouvoit seule- » ment s'emparer du Fort de Vianen, ceux qui seroient au » Moggershil sur la pointe de Thoolen passeroient aisément » au secours ». Requesens comprit le projet, & donna ses ordres à Anvers pour équiper trente galeres & un grand nombre de bâtimens plus petits ; il assembla trois mille hommes à Thoolen avec quatre cens Cavaliers & deux cens Mineurs.

Leur expédition hardie sur l'Isle de Schouwen.

(*a*) De Thou *ubi supra*.
(*b*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 123.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Juillet*, 1575, *pag.* 525.
(*d*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XLIV. *pag.* 108.
(*e*) Hist. de la Patrie *Tom.* VII. *Liv.* XXV. *pag.* 70.

PHILIPPE III.

1575.

L'Infanterie marcha au village de S. Anneland, & le Général s'étant rendu sur la côte, il fit sonder la profondeur de l'eau jusques à Philipsland. Il choisit alors quinze cens soldats des plus déterminés, & leur ayant fait prendre dans un sac pendu à leur col deux livres de poudre, des souliers, & pour trois jours de biscuit, il leur ordonna d'entrer dans la Zype, & d'avancer jusqu'à Duiveland, pendant que les deux cens Mineurs passoient en batteau. Il choisit la nuit du 28 Septembre, la lune étant alors dans le dernier quartier, se levoit à onze heures, & continuoit jusqu'au matin. Jean Osorio d'Ulloa conduisoit cette troupe mêlée d'Espagnols, d'Allemands & de Wallons, & l'arriere-garde étoit sous les ordres de Gabriel de Peralta; les soldats ayant souvent l'eau jusqu'au col, portoient leurs fusils & leurs sabres sur la tête. La flotte Zeelandoise occupant les deux côtés du banc, faisoit un feu continuel; mais les bas-fonds l'empêchant d'approcher, elle faisoit plus de bruit que de mal. Quelques barques qui s'étoient laissé échouer, atteignoient cependant cette troupe à la clarté des éclairs qui continuerent toute la nuit; mais la vibration de leur lumiere empêchoit les Zeelandois d'ajuster leurs coups, quand les soldats n'avoient l'eau que jusqu'aux genoux: car alors la réflection de l'ombre n'étoit pas si marquée. Quelques matelots s'hazardoient à sauter dans l'eau avec de longues perches, & tiroient les passans avec des crocs. Isidore Pacheco périt ainsi dans les eaux. Cependant la tête arriva dans l'Isle; mais le reflux ayant surpris l'arriere-garde, l'obligea de reculer, & Requesens voyant de la côte de Thoolen le danger du passage, envoya commander à Peralta de revenir: ce qu'il fit avec bien de la peine, après avoir perdu une grande partie de son monde. Ulloa se voyant alors sur le Duiveland avec si peu de troupes, après s'être recommandé à la Vierge & à S. Jacques, monta sur la digue la lance à la main, & trouva derriere six Compagnies de François, d'Anglois & d'Ecossois, commandées par Charles de Boisot; mais cet Officier ayant été tué à la premiere décharge, par hazard ou par trahison, ses gens prirent la fuite, & gagnerent, les uns

Ils se rendent maîtres de Duiveland.

Charles de Boisot tué.

leurs vaisseaux, & les autres les Forts qu'on avoit élevés dans l'Isle, & qui ne purent tenir contre l'épouvante générale. Cependant d'Avila qui commandoit les galeres, approchoit de la côte, & mettant ses troupes dans l'eau, il entreprit de passer à gué l'eau qui sépare le Duiveland de Schouwen. C'étoit un terrein marécageux rempli de fosses & couvert de roseaux; il le traversa cependant, & s'étant mis en bataille sur la côte de Schouwen, il fit prendre la fuite à cinq cens hommes par la seule apparition de ses soldats. Les Espagnols se trouvant alors les maîtres de la campagne, emporterent Brouwershaven (*a*), & la garnison abandonna le Fort entre Borndam & Zierikzee, après y avoir mis le feu.

Ils entrent dans l'Isle de Schouwen.

Ils se rendent maîtres de Brouwershaven.

Gaspre de Vosbergen, Grand-Baillif de Zierikzee, voyant alors les ennemis établis dans l'Isle, se rendit à leur camp avec cinq ou six des principaux bourgeois, s'offrit à passer sur la flotte, pour l'engager à se rendre en même tems que la Ville. Mondragon qui devoit commander le siege, ayant donné dans le panneau, lui fit expédier un sauf-conduit; mais le Zeelandois au lieu de parler de capitulation, montra aux Capitaines les digues qu'il falloit percer pour retarder le siege, convint des signaux par lesquels ils seroient avertis de l'état de la place, & des mesures qu'il falloit prendre pour introduire la nuit même un renfort de troupes & de munitions qui fut d'un grand secours aux assiegés. A son retour il feignit d'avoir lié une double négociation, dont il falloit qu'il rendît compte au Magistrat pour hâter l'exécution; mais à peine fut-il rentré dans la place, que les Espagnols s'apperçurent qu'ils étoient joués, & résolurent d'attaquer le Fort de Bommenede (*b*), pour s'assurer contre les secours. Bientôt le Château fut étroitement investi & battu par douze canons, qui firent une bréche considérable. Les assiegés feignirent encore d'entrer en négociation; pendant qu'on étoit en pour-parler, un Enseigne de Pacheco s'avisa, quoique sans ordre, de monter à l'assaut par

Zierikzee sauvée par la ruse de son Baillif.

Siege du Fort de Bommenede.

(*a*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 123.
(*b*) Hooft *Liv.* X. *pag.* 436-440.

PHILIPPE III. 1575.

un endroit qu'il imagina ſans défenſe : ſa mort & la perte de quarante ſoldats qui l'avoient ſuivi, fut la récompenſe de ſa témérité ; mais cette affaire fit perdre toute eſpérance de traiter à l'amiable, & les habitans ayant perdu toute confiance, ne penſerent plus qu'à ſe défendre. Les Eſpagnols donnerent le 25 Octobre un aſſaut général à Bommenede qui dura cinq heures, avec un carnage égal de part & d'autre ; les aſſaillans ayant enfin gagné la bréche, paſſerent au fil de l'épée tout ce qu'ils trouverent : enſorte qu'il ne demeura que vingt perſonnes en vie des ſoldats & des habitans (*a*). Le Vainqueur tourna ſes attaques contre la Ville. Arend de Dorp qui s'étoit chargé de la défenſe, l'avoit abondamment pourvue des choſes néceſſaires. Le Gouverneur Général ſe rendit au camp, auſſitôt qu'il fut aſſuré, & viſita les dehors avec Chiappino Vitelli qui l'accompagna malgré ſon grand âge. Ce dernier ayant verſé avec ſa voiture au retour, fut bleſſé ſi griévement de ſa chûte qu'il mourut en repaſſant à Anvers (*b*). Les aſſiegés avoient levé leurs écluſes, & les environs de la Ville étoient inondés. Mondragon ne pouvant l'aſſieger dans les formes, réſolut de la prendre par famine, & forma le blocus. Il y reſta juſqu'au printems, & nous verrons l'année ſuivante le ſuccès de ce ſiege.

Il eſt pris d'aſſaut.

Siege de Zierikzee.

Changé en blocus.

XVI. Entrepriſe des Eſpagnols ſur la Hollande.

Les Eſpagnols attaquoient en même tems la Hollande de différens côtés, & ces diverſions empêcherent les Etats d'envoyer au ſecours de l'Iſle de Schouwen. Sonoy ayant brûlé le village de Belk dans la Friſe (*c*), attira la flotte ennemie dans la Zuiderzee. Billy qui la commandoit, ſe préſenta devant le Texel dont il fut repouſſé, manqua pareillement Wieringen, & pilla le Vlieland (*d*). L'armée de terre tenta de s'emparer du Waard de Dordrecht ; mais Guillaume prévoyant ſon deſſein, avoit envoyé vingt-une Compagnies, cent Cavaliers & trois mille payſans qui le mirent hors

(*a*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 125.

(*b*) Viglii Epiſt. ſelect. *Epiſt.* CLXXVI. *pag.* 403. Strada *Decad.* I. *Lib.* VIII. *pag.* 459. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LX. *pag.* 229.

(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 122.

(*d*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 124.

Philippe III.

1575.

Leurs Finances épuisées.

d'insulte (*a*). Ces tentatives épuisoient les Finances de part d'autre (*b*) ; les fonds manquoient, & Requesens ne pouvoit arracher le consentement des Etats pour la Pétition qu'il faisoit depuis un an. Il imagina d'emprunter sur son crédit douze cens mille florins, & ne put trouver d'argent. Il essaya de faire les répartitions d'autorité, força le Brabant, & ensuite les autres Provinces, à lui prêter l'argent qu'il cherchoit ; mais ces sommes rentrerent si lentement qu'elles devinrent inutiles (*c*).

De même que celles des deux Provinces.

Guillaume n'étoit pas dans un moindre embarras. La défense des deux Provinces consommoit des sommes immenses, & les meilleures terres étoient inondées ; dans le commencement de l'hyver une tempête avoit causé plus de deux cens cinquante mille florins de dommage dans le Quartier du Nord (*d*). Les Etats avoient arrêté la dépense militaire à cent quatre mille florins par mois (*e*) : le Prince étoit maître de la répartition (*f*) ; mais pour trouver cet argent, il fut obligé d'imposer un nouveau Centiéme sur les biens fonds (*g*). On consentit en Juillet un emprunt de cinquante mille livres sur les habitans les plus aisés (*h*) ; on mit en vente une grande partie des biens des Communautés & du Clergé fugitif, & pour faciliter l'aliénation, on consentit que les acquéreurs retinssent la moitié du prix en payement des avances qu'ils avoient faites à la Province (*i*). Ces expédiens annoncent par eux-mêmes l'épuisement de la caisse publique ; mais les retranchemens & les détails où les Etats se porterent, en fournissent la preuve complette. Ils furent poussés jusques aux appointemens du Prince, auquel on donnoit vingt-six mille livres par an, & l'on ordonna qu'ils

(*a*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 127.
(*b*) Viglii Epist. select. *Epist.* CLXXVI. *pag.* 403.
(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 124, 129.
(*d*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 131.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 16 *Avril*, 1575.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 10 *Avril*, *du* 29 *Juill.* *du* 15 *Octob.* 1575, *pag.* 244, 538, 692.
(*g*) Résolut de Holl. *du* 10 *Juin*, 1575, *pag.* 385. *du* 4, 7 *Juin*, 1576, *pag.* 85, 86.
(*h*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Juill.* 1575, *pag.* 529.
(*i*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Juill.* 1575, *pag.* 533, Bor *Liv.* VIII. *pag.* 131.

PHILIPPE III

1575.

Délibérations pour chercher du secours étranger.

seroient payés par semaine sur un ordre particulier des Etats (*a*).

La défense de Zierikzee, celle de Woerden & les autres entreprises des Espagnols augmentant encore les frais indispensables, les Etats résolurent de chercher du secours chez leurs voisins. Dès la rupture du Congrès de Breda le Prince leur avoit représenté l'épuisement des Provinces & la nécessité de faire une bonne alliance pour continuer la guerre ; l'embarras étoit de décider la Puissance à laquelle on devoit avoir recours. On avoit délibéré dès le mois de Juin si on donneroit la préférence à l'Allemagne, à la France ou à l'Angleterre : la plûpart panchoient à s'incorporer avec l'Empire, en conservant les privileges & les immunités du pays (*b*) ; on avoit même résolu d'envoyer des Députés avec le Comte de Schwartzenbourg pour entamer la négociation (*c*) ; mais Requesens avoit refusé des passeports (*d*) : ce qui joint à d'autres raisons avoit empêché leur départ (*e*). Les Etats chargerent enfin Leonard Caasembrood, Conseiller de la Cour, & Adrien Kromhout d'aller vers les Princes d'Allemagne & dans les Cours du Nord (*f*) ; mais ils ne partirent qu'au commencement de l'année suivante. Le Prince étoit d'avis d'engager le Duc Jean Casimir à faire des levées, en lui promettant cent vingt-cinq mille livres, & ce sentiment l'emporta (*g*). Il falloit se désaisir de la Souveraineté pour déterminer une Puissance étrangere à prendre ouvertement le parti des Provinces, & les Etats n'en avoient aucune envie. On proposa en Juillet, avant la dissolution du Congrès, d'abjurer la domination d'Espagne, qui n'avoit jamais travaillé qu'à l'oppression de ses plus fideles sujets, & de choisir un Défenseur capable de lui faire tête ; mais ceux du Quartier du Nord trouverent la démarche pré-

Pour abjurer la Couronne d'Espagne.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 10, 28 *Août*, 1575, *pag.* 557, 607, *du* 31 *Décembr.* 1576, *pag.* 214.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 6 *Juin*, 1575, *pag.* 363.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Fevr* 1575, *pag.* 92.

(*d*) Résolut de Holl. *du* 3 *Avril*, 1575, *pag.* 226.

(*e*) Résolut. de Holl. *du* 19 *Avril*, 1575, *pag.* 580.

(*f*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 132.

(*g*) Registr. du Conf. de Middelb. *du* 3 *Janv.* 1576, *fol.* 227.

maturée, & proposerent de tenter encore une fois la médiation de l'Empereur (*a*). Les Etats nommerent alors le Comte de Cuilembourg, Arend de Dorp, Jacques Pauli, Corneille Koning, François Maalzon, Adrien Kromhout, André Jacobszoon Junius & Paul Buis, Avocat de Hollande, pour délibérer avec le Prince sur le parti le plus avantageux dans les circonstances (*b*). Quelque tems après Guillaume convoqua les Etats à Rotterdam : la Noblesse, Dordrecht, Rotterdam, Gorinchem & la Brille furent d'avis de secouer le joug des Espagnols ; Delft, Leide, Goude & Schiedam vouloient temporiser, & le Prince consulté sur ce point, répondit que l'affaire étoit d'une si grande importance qu'il falloit entendre les Conseils de toutes les Villes, afin d'éviter le reproche de les avoir engagées dans un mauvais parti (*c*). Toutes les Villes, à l'exception de Goude, répondirent qu'il étoit tems de renoncer à Philippe, & de choisir un autre Protecteur, qui seroit tenu de consulter les Etats sur le Gouvernement, d'observer les Loix fondamentales & de maintenir les Privileges (*d*). On mit alors en délibération, si l'on s'adresseroit à l'Empire, à la France, ou à l'Angleterre (*e*). Les longueurs que les Allemands font essuyer dans leurs Traités, rebutoient les Etats : les Troubles de la France ne permettoient pas d'en espérer de grands secours ; l'uniformité des Religions & le voisinage par mer déterminerent les Etats en faveur d'Elisabeth. Le Prince cependant panchoit pour Henri III, soit qu'il y fût déterminé par l'alliance qu'il avoit contractée avec la Maison de Bourbon, soit qu'il craignît que les Anglois n'abusassent du besoin qu'on avoit d'eux, pour usurper le Commerce, & ne détruisissent le Bureau des Licentes qui subsistoit encore à Calais (*f*) ; mais, selon sa coûtume, il mé-

Et pour se mettre sous la protection d'une Puissance étrangere.

(*a*) Résolut. de Holl. *du 7 juill.* 1575, *pag.* 474.
(*b*) Résolut. de Holl. *du 9 Juill.* 1575, *pag.* 482.
(*c*) Résolut. de Holl. *du 3 Octob.* 1575, *pag.* 668, 669. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 125.
(*d*) Résolut. de Holl. *du 13 Octob.* 1575, *pag.* 392.
(*e*) Meteren *Liv.* V. *fol.* 100.
(*f*) Reyd *Liv.* I. *pag.* 13.

nageoit les deux Puissences, & traitoit des deux côtés pour obtenir des conditions plus favorables.

1575.

XVII.

Députation en Angleterre.

On résolut cependant d'envoyer d'abord en Angleterre. On venoit d'appaiser les contestations qui s'étoient élevées entre les deux Nations au sujet de quelques arrérages que les Hollandois devoient aux Anglois qui les avoient servis dans la guerre, & la Reine avoit donné des marques d'affection qui relevoient leur espérance; mais elle étoit obligée à de grands ménagemens avec l'Espagne, dans la crainte que cette Couronne ne se déclarât pour la Reine d'Ecosse. Elle venoit de rendre à la sollicitation de l'Ambassadeur de Philippe un Edit qui défendoit de recevoir les fugitifs des Pays-Bas, & nommément le Prince d'Orange, Van den Berghe, Van der Mark, Lumbres, Merode, Boisot, S. Aldegonde, Mathenes, Dorp, Jurieu, Wyngaarden, Nyveld, Mansart, &c. (*a*). La Reine en conséquence avoit écrit aux Commandans de ses Ports de ne recevoir aucun de ceux qui portoient les armes contre l'Espagne, & venoit de rompre un marché que le Prince avoit conclu avec des Négocians pour l'achat d'un certain nombre de canons (*b*); mais elle avoit en même-tems fait sçavoir aux Etats que cette Ordonnance partoit de sa Politique & contre son gré; le Prince avoit dépêché le Colonel Chester, pour démêler ses véritables sentimens, & pour lui demander la permission d'emprunter quelque somme de ses Sujets (*c*).

Elisabeth refuse asyle aux Fugitifs des Pays-Bas.

Elle les favorise sous main.

Députation en France.

Manœuvres des deux Couronnes en Hollande.

Guillaume avoit d'un autre côté dépêché S. Aldegonde & Junius en France (*d*). La Reine informée de leurs démarches, & craignant qu'ils ne s'engageassent trop avant avec cette Couronne, envoya Daniel Rogers en Hollande, pour lier une négociation. Les Etats nommerent huit Commissaires pour conférer avec lui (*e*). Elisabeth agissoit en même-tems auprès de Philippe pour le porter à se réconcilier avec le

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Juill.* 1575, *pag.* 492.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 16 *Juill.* 1575, *pag.* 473.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 29 *Juill.* 1575, *pag.* 540.
(*d*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 118.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Novemb.* 1575, *pag.* 730.

le Prince d'Orange, de crainte que celui-ci ne se jettât dans les bras de la France, & elle détournoit Guillaume de ce dessein. Quelques-uns rapportent que Pierre Villers, Ministre de la Chapelle du Prince, étoit gagné par les François pour l'empêcher de se livrer aux Anglois, & pour lui représenter que le Comte de Suffex, seul Général auquel la Reine pût confier ses armées, ne favorisoit pas les Protestans, & par conséquent les serviroit mal (*a*).

Nouvelle Députation à Elisabeth.

Cependant Buis & Maalzon furent envoyés en Angleterre dans le mois de Novembre (*b*), & le Prince leur joignit S. Aldegonde; ils eurent audience dans les Fêtes de Noel. Après avoir dépeint avec les couleurs les plus vives l'infidélité des Espagnols dans les Conférences de Breda, ils firent ressouvenir Sa Majesté » que descendant de Guillaume le Bon, Comte de Hollande, par Philippine sa » fille, femme d'Edouard III, Roi d'Angleterre (*c*), elle » avoit sur ces Pays des droits mieux établis que la Maison » d'Autriche, & qu'ils étoient prêts de la reconnoître sous » les conditions dont on conviendroit dans la suite ». Elisabeth les écouta favorablement, & nomma des Commissaires pour entrer en négociation.

On lui offre la Souveraineté sous des conditions.

Mouvemens de Requesens auprès d'Elisabeth.

Requesens soupçonnant ces manœuvres, dépêcha Champigny pour traverser le Traité (*d*), & faire entendre à la Reine qu'elle s'attireroit une guerre d'autant plus dangereuse que les Espagnols, pour lui donner de l'occupation dans son Isle, ne manqueroient pas de relever le parti de la Reine d'Ecosse. L'Ambassadeur débuta par exiger un refus d'audience pour des Sujets rebelles à leur Souverain, & leur expulsion du Pays. Elisabeth allégua le droit des gens qui l'obligeoit d'écouter les plaintes des malheureux.

La Reine pressée par les Hollandois de se déclarer.

Les Hollandois de leur côté pressoient une réponse décisive, & sollicitoient quelque secours d'argent, en cas

(*a*) Cambden Hist. Elisabethæ *Part.* II. *pag.* 265.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Nov.* 1575, *pag.* 731.
(*c*) Voyez ci-dessus *Tom.* III. *Liv.* VII. *pag.* 285. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 425.
(*d*) Viglii Epist. select. *Epist.* CLXXVII. *pag.* 407.

PHILIPPE III.

1576.

qu'elle refusât de les prendre entiérement sous sa protection (*a*). La Reine les écoutoit assez volontiers; mais ses Ministres lui représentoient qu'en prenant leur défense sans réserve, elle se chargeroit d'un fardeau difficile à porter, & lui conseilloient de demander la distraction de l'Isle de Walcheren, dont la situation étoit commode pour sa flotte, & d'abandonner le reste du Pays au Prince d'Orange. Pour gagner du tems, elle répondit qu'elle ne pouvoit entreprendre une affaire de si grande importance sans consulter son Parlement, & les Envoyés communiquerent la réponse aux Etats (*b*). On nomma de nouveau des Commissaires pour délibérer avec Guillaume sur le transport de la Souveraineté. Goude & Woerden y formerent opposition, & les Villes du Quartier du Nord demanderent un délai pour en référer à leurs Commettans (*c*). Les Ambassadeurs attendoient cependant la décision du Parlement, & faisoient entendre bien clairement qu'un refus opiniâtre précipiteroit les deux Provinces dans le désespoir, & qu'il étoit à craindre que le Prince ne les soumît à la France. Quoiqu'Elisabeth appréhendât beaucoup l'aggrandissement d'une Puissance ennemie, elle n'osa faire la proposition aux Anglois, & ne voulut jamais permettre aux Ambassadeurs de s'en charger. Ceux-ci s'étant apperçus qu'elle craignoit d'irriter Philippe, & qu'elle les amusoit, pour les empêcher de traiter avec Henri III, demanderent leur congé, & pour-lors Elisabeth leur declara qu'elle étoit flattée de la préférence qu'ils lui offroient; mais qu'avant de se décider, l'honneur l'obligeoit de tenter tous les moyens de les réconcilier avec leur Souverain; qu'elle y feroit tous ses efforts, & qu'en attendant sa réponse elle exigeoit leur parole qu'ils ne prendroient aucun parti (*d*). Elle leur avoit déja promis sa protection, en cas qu'elle ne pût obtenir ce qu'ils souhaitoient

Délibérations en Hollande sur le transport de la Souveraineté.

Indécision d'Elisabeth.

(*a*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 132.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 11 *Mars*, 1576, *pag.* 10.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 15, 23 *Mars*, 1576, *pag.* 15, 30.
(*d*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* XI. *pag.* 309. La Pise Hist. d'Orange. *pag.* 426.

de Philippe, & se flattoit de les réconcilier, s'ils vouloient rétablir l'exercice de la Religion romaine; mais les Ambassadeurs l'assurerent que les Etats des deux Provinces n'y donneroient jamais leur consentement, lui demanderent la permission de faire quelqu'emprunt, & là-dessus elle leur permit de lever quelques Soldats, & d'acheter trente-deux pieces de canon (*a*). Au surplus elle leur donna tous les témoignages d'affection qu'ils pouvoient désirer, leur promit de protéger la Religion réformée dans les Traités qu'elle se proposoit, & leur fit donner si peu d'argent que sa modicité le rendit plus nuisible que profitable (*b*). Elle écrivit en Espagne qu'elle avoit refusé les offres des Hollandois, & leur avoit accordé sa médiation; que cependant ses intérêts propres l'obligeroient à les secourir, dans la crainte que les François n'eussent pas la même délicatesse (*c*).

Elle leur accorde quelques secours.

Et écrit en leur faveur en Espagne.

XVIII.

Ils se tournent du côté de la France.

Disposition de cette Cour en leur faveur.

Les Ambassadeurs ayant rendu compte de leur négociation le 19 Avril (*d*), les Etats rebutés par les Anglois résolurent de tenter Henri III. Catherine de Medicis avoit fait connoître au Prince d'Orange que si l'on faisoit une proposition raisonnable pour un de ses fils, il répondroit plus favorablement (*e*). Henri, aussi politique que Philippe, avoit jusqu'alors déguisé les secours qu'il donnoit aux Provinces révoltées; il laissoit subsister le Bureau des Licentes à Calais, dont elles tiroient des sommes considérables, & son Amirauté avoit ordre de différer le Jugement des Prises que les Zeelandois conduisoient dans leurs ports (*f*). Henri, Roi de Navarre, souhaitoit également l'élection: il avoit même offert d'envoyer vingt Compagnies d'Huguenots au secours; mais Guillaume les refusa avec de grands ménagemens (*g*). Le Roi de France s'excusa sur les troubles dont son Royau-

Et d'Henri, Roi de Navarre.

Indécision d'Henri III.

(*a*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 133.
(*b*) Grotii *Ann.* II. *pag.* 46.
(*c*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LX. *pag.* 239.
(*d*) Résol. de Holl. *du* 19 *Avril*, 1576, *pag.* 42.
(*e*) Reyd. *Liv.* I. *pag.* 12.
(*f*) Grotii *Ann.* II. *pag.* 46.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Mars*, 1576, *pag.* 19. Bor *Liv.* IX. *pag.* 1[illegible].

PHILIPPE III. 1576.

me étoit agité ; & ce fut en effet ce qui retarda la négociation (*a*).

Embarras de Guillaume.

Ces Ambassades découvroient l'embarras où le Prince se trouvoit, & Requesens recommençoit la guerre avec plus de vivacité. Guillaume avoit repris le 21 de Fevrier le Château de Krimpen, & débarrassé la Brille (*b*). Philippe, frere de Wolf, Comte de Hohenlo, que les Etats avoient pris à leur service (*c*), en lui donnant cinq mille florins d'appointemens (*d*), avoit conduit ce siege; mais cette conquête ne pouvoit faire oublier la perte de Zierikzee, qui coupoit la communication de la Hollande & de la Zeelande. Le refus de l'Angleterre ne lui laissoit plus d'espérance de secourir Walcheren, & dans cette extrémité il proposa aux Etats d'embarquer les habitans des Isles, pour chercher une autre demeure (*e*), de brûler les moulins, & de percer les digues pour les submerger & les rendre inutiles à l'ennemi ; mais il paroît que son intention étoit de déterminer les Etats à se défaisir de la Souveraineté, en leur montrant la nécessité de la transporter à une Puissance étrangere.

Son conseil desesperé.

Ses vûes.

Mort de Requesens.

Sujets de ses chagrins.

Sur ces entrefaites Don Louis Zuniga de Requesens, Gouverneur Général, mourut à Bruxelles le 5 de Mars (*f*). La longueur de cette guerre qui coutoit plus de quarante millions d'or à l'Espagne, épuisoit les Finances : la révolte des troupes à laquelle il étoit impossible de remédier sans argent, le refus des Etats Généraux qui loin de se prêter aux Petitions du Gouverneur, demandoient avec instance la sortie des Etrangers, le rétablissement des privileges, la suppression des Inquisiteurs, la restitution des biens confisqués, & l'abolition du dixiéme causoient des chagrins cuisans à Requesens, qui d'ailleurs accablé de fatigues fut

(*a*) Le P. Daniel *Tom.* VI. *pag.* 602.
(*b*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 133.
(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 101.
(*d*) Résol. de Holl. *du* 2 *Novembr.* 1575, *pag.* 729.
(*e*) Hooft *Liv.* XI. *pag.* 452.
(*f*) Viglii Epist. Select. *Epist.* CLXXVIII. *pag.* 407. Bor *Liv.* VIII. *pag.* 134.

1576.

attaqué d'une fievre ardente qui l'emporta en peu de jours (*a*). Sa modération & son expérience dans le Gouvernement l'auroit fait chérir des Flamands, s'il n'eût pas marché sur les traces de son Prédécesseur. Habile dans le Conseil, mais attaché à sa religion, il regardoit les peuples des Pays-Bas comme des hérétiques & des rebelles (*b*). Aussi prudent que son Prédécesseur, il n'avoit pas la même science dans l'Art militaire, & ses projets manquoient presque toujours par la conduite. C'est à son attention que les Pays-Bas sont redevables de la Reforme du Calendrier. Il rendit le 16 de Juin une Ordonnance qui fixoit le commencement de l'année au 1 de Janvier, défendant de suivre le style de la Cour, qui comptoit le premier jour à Pacques (*c*). Les Etats de Hollande avoient établi, long-tems auparavant, cette nouvelle façon de supputer le tems, & nous voyons qu'ils travailloient à l'introduire dès 1532 (*d*).

Son caractere.

Sa réforme du Calendrier.

Le Roi avoit autorisé Requesens à se donner un Successeur, & ce Seigneur avoit jetté les yeux sur Mansfeld qu'il vouloit charger du Militaire, & sur Barlaimont auquel il avoit dessein de confier le civil (*e*); mais sa mort précipitée l'empêcha d'exécuter ses desseins (*f*). Le Conseil d'Etat s'empara de l'autorité, & peu après on reçut des Lettres de Madrid, par lesquelles le Roi le confirmoit jusqu'à ce qu'il en eût autrement ordonné (*g*). Il écrivit en conséquence à toutes les Villes pour leur enjoindre d'obéir à ses Arrêtés comme à sa personne même. Le peuple se persuada que ces Lettres étoient supposées (*h*); mais il est certain que Philippe vouloit essayer si cette espece de Gouvernement pourroit ramener les esprits. Ce Conseil consistoit alors dans le

Le Conseil d'Etat s'empare du Gouvernement.

Il est confirmé par le Roi.

(*a*) La Pise Hist. d'Orange *pag.* 426. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* XI. *pag.* 309.
(*b*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCLXIV. *pag.* 860.
(*c*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 120.
(*d*) Regiſtr. de M. Aert Van der Goes, *pag.* 187.
(*e*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* LXX. *pag.* 177.
(*f*) Strada *Dec.* I. *Lib.* VIII. *pag.* 464. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXII. *pag.* 364.
(*g*) Bor *Liv.* VIII. *pag.* 134.
(*h*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* LXXIV. *pag.* 185.

PHILIPPE III.

1576.

Duc d'Aarschot, Barlaimont & Viglius; le Roi leur joignit Jerôme Roda, Espagnol, Christophe d'Assonville, Maximilien Vilain de Gand, Seigneur de Rassinghem, & Arnold Sasbout, Président du Conseil Privé. Ils furent reçus d'assez bon œil, à l'exception de l'Espagnol, & l'on craignoit que ce dernier remplaçant Vargas, ne voulût maintenir le Conseil des Troubles. Philippe nommoit en même-tems un Conseil de Guerre qui n'étoit composé que d'Espagnols. Il paroît cependant que le Comte de Mansfeld que quelques-uns placent aussi dans le Conseil d'Etat (*a*), en fut créé Président & Gouverneur de Bruxelles (*b*); & c'est peut-être ce qui fait dire à ces Auteurs qu'il étoit à la tête de la guerre (*c*).

Nouveau Conseil de Guerre.

Effet de ce changement sur Guillaume.

Ce changement releva le courage du Prince d'Orange. Il se flattoit qu'un Conseil où les Nationnaux dominoient, ne pousseroit pas la guerre si vivement, n'insisteroit pas avec le même zele pour le rétablissement du Culte romain, & ce changement lui faisoit espérer de renouer la négociation avec plus de faveur. La Reine d'Angleterre fit les mêmes reflexions : elle écrivit au Prince & aux Etats de mettre à profit la circonstance, qu'elle écriroit à Philippe pour le porter à des sentimens pacifiques, & leur demandoit, pendant qu'elle travailleroit à leur réconciliation, de ne rien faire qui pût la troubler dans ses vûes (*d*). Les Etats arrêterent d'attendre les suites du nouveau Gouvernement; mais ce Conseil résolut de suivre les anciens projets. On continua les sieges de Zierikzee & de Woerden; on renouvella la défense du Commerce avec les Provinces rebelles (*e*), & l'on chargea le Comte de Hierges & le Conseil d'Hollande qui siegeoit à Utrecht, de faire leurs efforts pour engager les Villes à se soumettre au Roi (*f*).

Sur Elisabeth.

Le Conseil d'Etat suit les traces du Gouverneur.

XIX.
L'Union des deux Provinces arrêtée.

Guillaume de son côté renouvella ses soins pour faire passer l'Union de la Hollande & de Zeelande qu'il propo-

(*a*) Tassis *Lib.* III. *pag.* 100.
(*b*) Viglii Epist. Select. *Epist.* CLXXIX. *pag.* 409.
(*c*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 137.
(*d*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 137.
(*e*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 147.
(*f*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 147.

soit depuis si long-tems. Il avoit convoqué à Delft les Etats des deux Provinces pour le 11 de Mars. Il leur peignit leur état avec des couleurs si vives, & leur prouva si clairement la nécessité de se réunir, que les Députés commencerent à travailler sérieusement à cet ouvrage. La crainte de rebuter le Prince leur fit abbréger les délais : il leur avoit marqué dans plus d'une occasion qu'il n'étoit pas satisfait du peu d'empressement qu'on montroit à suivre ses avis ; qu'il ne pouvoit se charger du Gouvernement sans leur confiance ; qu'il les prieroit de choisir un autre Chef, si l'on ne convenoit pas d'une Union intime, si l'on ne régloit la levée des subsides d'une maniere uniforme, & si l'on ne payoit pas les troupes régulierement (*a*). La proposition fut portée dans toutes les Villes, & Guillaume envoya partout des Députés, pour solliciter les suffrages (*b*). L'Acte fut enfin signé à Delft par le Prince d'Orange & par les Députés de Dordrecht, de Delft, de Leide, de Goude, de Rotterdam, de Gorinchem, de Schiedam, de la Brille, de Gertrudenberg, d'Alkmaar, de Hoorn, d'Enkhuizen, d'Edam, de Monnikendam, de Medenblik, de Purmerende, de Middelbourg, de Zierikzee, de Vlissingue & de Veere. Bommel prétendit aussi y être comprise ; mais on ne voulut pas l'admettre (*c*). On conféroit à Guillaume » le Gouvernement » sous le titre de *Chef & Suprême Magistrat*, avec plein pou» voir d'ordonner tout ce qui concernoit la défense des Pro» vinces, tant qu'elles seroient en guerre. On obligeoit les » Etats, les Magistrats, les Officiers civils & militaires, les » Compagnies, les Corps de Ville & les Communes à prê» ter ferment entre ses mains, à lui jurer l'exacte observa» tion de tous les Articles portés par l'Union, l'obéissance » & la fidélité. Il promettoit de son côté de maintenir leurs » privileges & libertés. On autorisoit le Quartier du Nord » & la Zeelande à nommer trois Députés pour demeurer en » Hollande, & réciproquement la Hollande à tenir un pa-

PHILIPPE III. 1576.

Acte de cette Union.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 13 *Mars*, 1576, *pag.* 11.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Avril*, 1576, *pag.* 48.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 23 *Mars*, 1576, *pag.* 28.

PHILIPPE III. 1576.

» reil nombre de Députés dans chacune des deux Provinces, on lui transportoit le droit d'élection sur la nomination des Provinces qui devoient présenter trois Sujets ou davantage (*a*), & nous trouvons des Baux passés par ces Commissaires pour les Octrois & autres droits qui se percevoient dans l'Isle de Thoolen (*b*) ». Guillaume cependant inséra dans l'Instruction de ces Députés quelques clauses qui blessoient les privileges des Villes: quoiqu'il eût protesté de la droiture de ses intentions, de la nécessité des circonstances, & qu'elles ne pourroient tirer à conséquence pour l'avenir, les Villes en marquerent leur mécontentement; & dans le Sénat de Middelbourg on dit nettement, que sous prétexte de rétablir la liberté, on travailloit à l'opprimer tout-à-fait (*c*). On ne changea rien cependant pendant la vie de Guillaume; mais sitôt qu'il eut les yeux fermés, les deux Provinces se séparerent, & rentrerent dans leur premier état.

Mécontentement des Villes.

Et nommément de Middelbourg.

Guillaume travaille à augmenter les Finances.

Le Gouvernement se trouvant établi plus solidement, Guillaume se proposa d'augmenter les Finances, sous prétexte de secourir les Villes assiegées, & de mener les opérations de la guerre avec plus de vivacité. La plûpart des Villes avoient consenti dès le mois de Mars à faire un fonds de cinquante-cinq mille livres une fois payées (*d*); mais le Prince demandoit aux deux Provinces deux cens dix mille florins par mois, pour entretenir cent dix Compagnies & cent Vaisseaux de guerre. Il proposoit d'imposer des Octrois sur les denrées & les marchandises qui se consomment journellement. La Hollande s'y prêta facilement; mais la Westfrise fit de grandes difficultés (*e*). Il demanda encore dès le mois de Juin à la Hollande seule cent mille florins qui furent accordés (*f*); & malgré ces secours nouveaux la Caisse publique

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Avril*, 1576, *pag.* 59. Bor *Liv.* IX. *pag.* 138, 140. Grand Recueil des Placards *Tom.* II. *col.* 2124.
(*b*) Registr. du Conseil de Middelbourg *du* 7 *Sept.* 1577, *fol.* 303.
(*c*) Vie de Guill. I. *Tom.* II. *pag.* 620.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 1 *Mars*, 1576. *pag.* 8.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 15, 17 *Mars*, *du* 24 *Avril*, 1576, *pag.* 16, 19, 42.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 10, 14 *Juin*, 1576, *pag.* 87, 88.

publiq e ne pouvoit fournir aux dépenses. On eut recours aux mo ndres expédiens : on résolut de vendre le Bois de la Haye & le terrein qu'il occupoit ; mais le Magistrat du lieu racheta l'ornement de l'ancienne habitation de ses Comtes, en payant mille florins, & remettant à la Province quinze cens florins dûs à la Ville pour le remboursement de ses cloches dont on avoit fondu du canon (*a*).

XX. Entreprises de Guillaume. Manquées.

Guillaume fit alors différentes entreprises, dont pas une ne réussit. Berthold Entes que les Etats avoient congédié, s'étoit fait donner une Commission du Prince (*b*), pour lever des Soldats à Breme, sous la promesse de s'emparer de l'Isle de Terschelling. Il passa dans la Frise, & se retrancha à Oostmerhoorn ; mais Billy le contraignit bientôt d'abandonner son Fort, & ses troupes se dissiperent (*c*). Les Etats avoient formé deux projets, l'un sur Harlingen, l'autre sur Amsterdam, qui tous deux échouerent (*d*). Sonoy s'étant embarqué à Edam au commencement de Mai, entra dans le Vegt, & s'empara de Muiden, dont la garnison n'étoit que de vingt hommes ; mais n'ayant point de grosse artillerie pour prendre le Château, les milices d'Amsterdam soutenues par les Compagnies réglées que Hierges envoya, le forcerent à la retraite (*e*). Un de nos *Historiens* fait honneur de la défense de cette Citadelle à Paul de Loo (*f*) ; il est cependant certain que ce Capitaine étoit prisonnier depuis le mois d'Octobre précédent (*g*), & qu'il ne se sauva de Delft que dans le mois d'Août de cette année (*h*).

Ses tentatives inutiles pour secourir Zierikzee.

Les Espagnols continuoient de presser Zierikzee & Woerden. Le Prince avoit fait différentes tentatives pour jetter du secours dans la premiere ; mais toujours inutilement. Il passa dans l'Isle de Walcheren dans le mois de

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Janvier* 1576, *pag.* 1. Bor *Liv.* IX. *pag.* 141, 143.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 8 *Aoust*, *du* 2 *Octob.* 1575, *pag.* 551, 567.
(*c*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 144.
(*d*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCLXV. *pag.* 863.
(*e*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 144.
(*f*) Hooft *Liv.* XI. *pag.* 448.
(*g*) Viglius ad Hopper. *Epist.* CCLVI. *pag.* 850.
(*h*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Juin*, *du* 26 *Juill.* *du* 30 *Aout* 1576, *p.* 98, 123, 144.

PHILIPPE III.

1576.

Mai (*a*), & se trouvant à portée, il résolut le 10 d'attaquer par mer le Fort que les ennemis avoient élevé sur la digue de Borndam. Il avoit assemblé un grand nombre de barques chargées de munitions qu'il comptoit faire entrer dans le Canal après avoir chassé les Espagnols. Mondragon informé du dessein s'y porta lui-même, soutint l'escalade qui fut tentée pendant deux jours à plusieurs reprises, & força les Confédérés de se retirer après avoir perdu bien du monde. Ils se rejetterent du côté de Dreischor, & brûlerent une galere; mais la marée devenant contraire, ils regagnerent l'Isle de Walcheren, sans avoir pû s'approcher de la Ville. Boisot, Amiral de Zeelande, tenta le 12 de Juin un dernier effort avec deux Corps de Vaisseaux qu'il avoit réunis, & sur lesquels il avoit construit un Château, dans lequel il avoit logé six cens hommes de débarquement avec du canon; le reflux ayant laissé cette énorme machine sur le sable, il fut impossible de la relever, & les Espagnols la percerent de tant de boulets qu'elle coula à fond avec trois cens hommes que la flotte ne put secourir. Boisot même après avoir long-tems luté contre les flots sur une planche dont il s'étoit saisi, subit le même sort, & le Prince qui se trouvoit en personne à cette expédition, fut contraint de se retirer avec la douleur de n'avoir pu sauver son Amiral (*b*). Les assiegés désespérant enfin du secours, demanderent à capituler le 29 de Juin. Les Espagnols exigerent deux cens mille florins pour le rachat du pillage & pour la conservation des privileges. La garnison sortit avec armes & bagages, mais sans les honneurs de la guerre; Dorp qui commandoit, obtint sa liberté sur la parole de se faire échanger contre Haamstede, ou de se remettre en prison. Vosbergen, Grand-Baillif de Zeelande, qui comme nous avons vû, avoit joué Mondragon au commencement du siege (*c*), fut nommément excepté de la capitulation (*d*); mais ayant été

Mort de Boisot, Amiral de Zeelande.

Zierikzee rendue par capitulation.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 3 *Mai*, 1576, *pag*. 70.
(*b*) De Thou *Tom*. VII. *Liv*. LXII. *pag*. 367.
(*c*) Voyez ci-dessus *pag*. 371.
(*d*) Bor *Liv*. IX. *pag*. 137, 145.

trouvé & conduit à Mondragon, il lui pardonna sa supercherie, lui donna la Ville pour prison, dont il s'échappa dans la suite, & n'y rentra plus qu'avec le Prince.

Entreprises des Espagnols sur Gertrudenberg.

Peu de tems auparavant les Royalistes avoient formé une entreprise sur Gertrudenberg par le moyen d'Enzenberg, dont la Compagnie étoit en garnison dans la Ville (*a*); mais elle échoua par la découverte du complot (*b*). Il en fut de même de celle de Goude, dont les Etats augmenterent la garnison, & la firent fortifier de nouveau (*c*).

Et sur Goude.

Manquées.

Contestation entre les deux Provinces & les Anglois.

Sur ces entrefaites il s'éleva une contestation très-vive avec les Anglois qui pensa causer la guerre entre les deux Nations. Les dépenses nécessaires avoient obligé les Etats d'augmenter les péages. Les Négocians transporterent leurs Comptoirs à Dunkerque, d'où ils faisoient passer leurs marchandises par terre. D'un autre côté les Zeelandois ayant découvert que les Brabançons faisoient le Commerce sous le Pavillon d'Angleterre, commencerent à courir sur tous les Vaisseaux qu'ils rencontroient. On n'adjugeoit cependant les prises qu'après un Jugement de l'Amirauté, & & le Prince avoit fait un nouveau Réglement à cette occasion (*d*). Les quatre cinquiémes appartenoient à l'Armateur, & les Etats gardoient le restant, quand le Vaisseau étoit jugé de bonne prise, & lorsqu'on le rendoit, on ne payoit aucun dédommagement pour le retard. Les Anglois prirent occasion de crier à l'injustice, & l'animosité que l'augmentation des droits de péages nourrissoit, éclata par des prises réciproques. Il parut même un Ecrit au nom de la Reine, qui taxoit les Hollandois & les Zeelandois de Pirates, & l'on soutint que le Prince ni les Etats n'avoient pas droit de faire la guerre. Le Prince se sentant insulté, crut devoir y répondre par la lettre suivante adressée à la Reine. » Mes armes n'ayant pas réussi par terre, j'ai voulu » tenter fortune sur mer. Je m'étois flatté d'être appuyé par

Ecrit de la Reine contre le Prince & les Etats.

Réponse de Guillaume.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Juin*, 1576, *pag*. 89.
(*b*) Bor *Liv*. IX. *pag*. 143.
(*c*) Bor *Liv*. IX. *pag*. 153.
(*d*) Voyez Bor *Liv*. IX. *pag*. 164, 166.

PHILIPPE III.

1576.

» des voisins, anciens Alliés de nos Provinces. Le Massacre » de la S. Barthelemy m'a appris ce que je devois attendre » de la France, & la paix que Votre Majesté a conclue avec » l'Espagne, ne m'a laissé que très-peu d'espérance de votre » côté. Mon Ennemi ayant défendu le Commerce entre ses » Sujets & les Provinces maritimes, j'ai cru devoir suivre » son exemple. J'ai augmenté les péages, non sur vos Su- » jets qui sont les vendeurs, mais sur les acheteurs qui sont » les Espagnols. Je suis fondé sur le droit des Gens, & sur » les Traités particuliers : on veut disputer aux Etats le droit » de paix & de guerre. Eh ! ne sçait-on pas que c'est la cau- » se, & non la personne, qui justifie les armes ? Est-il des » motifs plus légitimes, que la défense des Autels, de la » vie & des biens ? Les Etats mêmes ont plus de droit que » leur Comte, puisque celui-ci est assujetti à prendre leur » avis avant de se déclarer. Les Anglois en ont fait une heu- » reuse épreuve, lorsque ces mêmes Etats refuserent de se- » conder l'invasion de leur Isle que Philippe se proposoit. » Le Traité de Commerce porte en termes formels que les » Anglois n'entreroient leurs marchandises que par l'Escaut, » & par conséquent il est libre aux Hollandois d'établir & » d'augmenter les péages sur les autres rivieres. Quant à » moi, je suis né grace à Dieu Prince Souverain sous la pro- » tection de l'Empire. Je ne dois compte de mes actions » qu'à Dieu & au Conseil Aulique. J'ose donc supplier Vo- » tre Majesté de ne rien innover dans les anciens Traités ; » ils sont la base de l'amitié qui regne depuis tant de siecles » entre les deux Nations, & qui leur assure l'Empire de la » Mer que leurs dissensions pourroient ébranler. (*a*) ». Un début si vif aboutit bientôt à la négociation. Elisabeth nomma dans le mois de Juillet des Commissaires ; les Etats députerent, & le Traité fut signé à Middelbourg. On se rendit réciproquement les Vaisseaux enlevés, & l'on rétablit les choses sur l'ancien pied ; mais les Armateurs Anglois recommencerent leurs courses dès le mois d'Août. Le Prince

Accommodement entre les deux Nations.

(*a*) La Pise Hist. d'Orange *pag.* 427.

envoya à Londres d'Assendelft & Caasembrood (*a*), qui terminerent solidement cette affaire, au grand regret des Espagnols qui se promettoient de tirer avantage de la rupture (*b*). Il semble que le dessein de se ménager la protection qui lui étoit offerte, détermina la Reine à conclure ce Traité : il est du moins assuré qu'elle marqua depuis plus d'affection, & les Confédérés auroient été contraints de se donner aux conditions qu'elle auroit exigées, si la mutinerie des troupes espagnoles ne leur eût donné le tems de respirer.

Elisabeth désire de protéger les deux Provinces.

XXI. Mutinerie des soldats Espagnols.

Il étoit dû vingt-deux mois de paye aux Soldats qui sortoient du siege de Zierikzee, & Mondragon leur avoit promis de l'argent, aussitôt que la Ville auroit capitulé. Les cent mille florins dont les bourgeois s'étoient rachetés, ne suffisoient pas à beaucoup près pour acquitter cette dette. Ils s'ameuterent avant de sortir de Schouwen, menacerent de mettre l'Isle à feu & à sang, si l'on ne les payoit en entier, & pour donner un échantillon, ils réduisirent en cendres le Village de Nieuwkerk le 13 de Juillet. La garnison Wallonne de Zierikzee suivit leur exemple, & pilla les environs, sans que Mondragon put les arrêter (*c*). Ils passerent enfin dans le Brabant, où le Comte de Mansfeld vint les haranguer à Heerentals, avec aussi peu de fruit que Mondragon ; il n'avoit point d'argent, & les Soldats ne se repaissoient plus de paroles. Ils auroient bien voulu se faire recevoir dans Bruxelles ou dans Malines ; mais les habitans leur fermerent les portes. Ils passerent en Flandre, surprirent Alost, & s'y étant établis le 26 de Juillet, ils mirent à contribution cent soixante-dix Villages (*d*).

Ils se rendent maîtres d'Alost &c.

Ils sont déclarés ennemis du Pays.

A cette nouvelle ceux de Bruxelles chasserent trois Compagnies de leur garnison, & courant tumultuairement à l'Hôtel-de-Ville, arracherent les clefs au Gouverneur, forcerent le Conseil d'Etat de déclarer les Espagnols rebelles

(*a*) Résolut de Holl. *du* 4, 12 *Sept.*, 1576, *pag.* 151, 156.
(*b*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 137, 154. Meteren *Liv.* V. *fol.* 103.
(*c*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 147.
(*d*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 154.

PHILIPPE III.

1576.

Accroissemens des mutins.

au Roi, ennemis de la Patrie, & d'enjoindre à la Province d'armer contr'eux. Le Brabant, la Flandre & le Hainaut obéirent à l'instant. Les Compagnies espagnoles qui ne s'étoient pas déclarées, s'imaginant que les Belges en vouloient à la Nation, abandonnerent leurs drapeaux, & joignirent les révoltés. Mansfeld, quoique contre l'avis du Conseil, manda la Cavalerie Espagnole & Italienne; & ce fut à cette occasion que Meghen abandonna le blocus de Woerden, pour marcher contre les mutins (*a*).

Le blocus de Woerden levé.

Etat critique des Pays-Bas.

Les Pays Bas se trouvoient alors dans une étrange confusion: le Conseil d'Etat rejettoit la faute sur les Militaires, & les peuples s'en prenoient au Conseil, sans en excepter les Seigneurs du Pays. La défense d'admettre aucun Etranger dans les Charges de la Province avoit aigri les Espagnols contre les Etats (*b*), & Guillaume cherchant à tirer parti des circonstances, avoit écrit dans le Brabant, dans la Gueldre, dans la Flandre, à Utrecht & à Amsterdam des lettres, par lesquelles il exhortoit les Villes à penser sérieusement à recouvrer leur liberté, à ne plus confondre leur interêt avec celui de leurs Tyrans. Il leur représentoit » que » l'avarice & l'ambition des Espagnols étoient les causes de » tous les désordres, qui ne pouvoient finir qu'en les chassant de leurs Provinces; qu'il étoit tems de se lier avec » leurs Concitoyens, pour rentrer dans l'état florissant ou » leurs Ancêtres les avoient laissés, & repousser les Etrangers interessés à leur ruine; que l'occasion se présentoit; » qu'il n'étoit question que de la saisir; qu'il les assuroit de ne » faire aucun changement dans la Religion, de s'en rapporter » aux Etats Généraux, & d'employer les forces des Provinces maritimes pour les aider à rentrer dans leurs privileges » qu'on fouloit aux pieds depuis si long-tems ». Il écrivit dans le même sens au Comte de Lalain & aux autres Seigneurs des Pays-Bas (*c*).

Manœuvres de Guillaume pour grossir son parti.

Le Conseil d'Etat emprisonné.

Ces lettres firent leur effet sur des esprits amoureux de la

(*a*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 163, 167.
(*b*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 141.
(*c*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 156.

liberté, & dégoutés des longueurs d'une guerre qui devenoit tous les jours plus ruineuse. Glimes qui commandoit les Wallons à Bruxelles, investit avec deux Compagnies la Sale où tenoit le Conseil, arrêta les Membres qu'il soupçonnoit d'être trop attachés aux Espagnols, & les conduisit en prison (*a*). On soupçonna le Prince d'Orange d'avoir donné ce conseil (*b*), & l'on prétend que les Etats de Hollande & de Zeelande étoient du complot (*c*). Glimes se servit pour couvrir une démarche aussi vive, d'un ordre qu'il disoit des Etats de Brabant, & que ceux-ci démentoient. Il laissa en liberté les Conseillers qu'on nommoit *Patriotes*; mais Del Rio, Espagnol, Mansfeld, Barlaimont, Viglius, d'Assonville, qu'on appelloit *Espagnolisés*, furent resserrés très-étroitement avec les deux Secretaires Berti, & Schaarenberg; ils demeurerent long-tems en prison (*d*), à l'exception de Viglius qui fut relâché à cause de son grand âge (*e*). Jerôme Roda dont le fils étoit prisonnier à Treurenberg (*f*), se trouvoit alors à Anvers : ce qui le sauva du même sort, & cet Espagnol rejettant le désordre sur le Duc d'Aarschot, & se disant seul fidele au Roi, s'empara de l'autorité, donnant ses ordres en qualité de Gouverneur Général, & les faisant exécuter par le Magistrat d'Anvers (*g*). Les Flamands avoient investi le Château de Gand pour empêcher la garnison d'appeller les rebelles, & tous les jours on étoit aux mains. Ceux qui restoient du Conseil d'Etat, renouvellerent le 22 Decembre la condamnation contre les Espagnols, avec injonction de prendre les armes & de courir dessus. Le même Arrêt déclaroit illégitime l'autorité que Roda avoit usurpée, faisoit défense de lui obéir, exhortoit

Philippe III. 1576.

Roda s'empare de l'autorité.

Siege du Château de Gand.

Les Patriotes s'élevent contre les Espagnols.

Et contre Roda.

(*a*) Tassis *Liv.* III. *pag.* 208.
(*b*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* LXXXIII. *pag.* 230.
(*c*) Voyez Bor *Liv.* XIX. *pag.* 20.
(*d*) Strada *Dec.* I. *Liv.* VIII. *pag.* 468. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXII. *pag.* 322.
(*e*) Langueti Epist. *Lib.* I. *Epist.* XCII. *pag.* 239.
(*f*) Tassis *Liv.* III. *pag.* 209.
(*g*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 169.

Philippe III. les troupes fideles à se déclarer pour les Etats, & leur promettoit leur paye en entier.

1576.

XXII.

Le Duc d'Aarschot nommé Gouverneur par les Etats-Généraux.

Sur ces entrefaites les Etats Généraux s'étant assemblés à Bruxelles, déférerent le Gouvernement au Duc d'Aarschot, nommerent Lalain son Lieutenant, & Goignies Veldmaréchal. Ils leur donnerent en même-tems un Conseil composé des Seigneurs du Pays, & leur ordonnerent de rassembler les forces des Provinces, pour réduire les mutins (*a*). D'Auchy arrivoit de Delft, où il avoit été pour traiter de la rançon du Comte de Bossu son frere, & Guillaume lui avoit offert de secourir les Flamands. Ce Seigneur à son retour détermina le Comte de Rœux, Stadhouder de Flandre, qui faisoit le siege du Château de Gand, à s'adresser au Prince, & à le renvoyer auprès de lui pour effectuer le secours. Guillaume fit partir dans l'instant douze pieces de canon & six Enseignes, avec promesses de les faire suivre de vingt-deux autres. On convint en même-tems qu'il n'inquiéteroit en rien les Catholiques romains; qu'on permettroit à ses Soldats d'exercer en particulier la religion reformée, & que pour sûreté on remettroit l'Ecluse entre ses mains, à condition qu'il renonceroit à s'emparer d'aucune autre place dans la Province. Ce Traité étoit à peine conclu que les Flamands écrivirent à d'Auchy qu'il leur venoit d'arriver deux Compagnies de Cavalerie, & qu'ils n'avoient plus besoin de secours. Quelques Auteurs ont prétendu que le motif du refus étoit fondé sur ce que ce Seigneur avoit passé ses pouvoirs, en accordant l'Ecluse; mais celui-ci persuadé qu'il feroit plaisir à la plus grande partie des Seigneurs, détermina Guillaume qui de son côté souhaitoit ardemment d'avoir un pied dans la Flandre, à faire partir ses troupes, qui furent bientôt suivies de neuf autres Compagnies sous les ordres de Temple, & on leur donna Nieuwport & le Sas-de Gand, à la place de l'Ecluse. Les Etats de Brabant, de Flandre & de Hainaut écrivirent cepen-

Guillaume envoye du secours aux Flamands.

Conditions du secours.

Refusé par les Flamands.

Le secours arrive malgré eux.

Nieuwport & le Sas de Gand donnés à Guillaume pour ôtages.

(*a*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 170.

dant

dant à d'Auchy d'engager les Hollandois à se retirer, & d'assurer le Prince qu'ils étoient dans l'intention de renouer le Congrès de Breda, de conclure en attendant une suspension d'armes dans les Pays-Bas, & de proposer la Ville de Gand pour le lieu des Conférences (*a*). Il semble que les Flamands craignoient que le Prince ne s'établît dans leur Province; mais ce dernier n'écouta rien, & crut donner plus de chaleur à la négociation, en conservant les places qu'il occupoit.

Négociations entre les Provinces.

Guillaume Oom l'avoit entamée dès le mois de Juillet; le Prince l'avoit dépêché à Utrecht avec un sauf-conduit: il devoit aller en Brabant & ailleurs; mais la revolte des troupes survenue dans l'Isle de Schouwen l'avoit retenu à Rotterdam (*b*). Les pourparlers recommencerent en Septembre; le peuple désirant passionnément la paix, le Prince & les Etats des deux Provinces n'oserent refuser la proposition de renouer les Conférences, & commencerent à délibérer sérieusement sur cette affaire (*c*). On nomma des Députés, à la tête desquels étoit Jacques Van der Does, qui cependant ne put partir à cause de son grand âge: les autres furent Guillaume de Zuilen de Nyveld, Adrien Van der Myle, le Pensionnaire Buis, & l'on régla leurs pouvoirs, de façon qu'ils n'étoient plus obligés de recourir à leurs Commettans, que pour ce qui concernoit la Religion & la sûreté des Provinces (*d*). On envoya dans la Gueldre, à Amsterdam & à Utrecht, pour les déterminer à l'union, & les Etats députerent à Goude pour traiter avec ces Provinces & Villes (*e*). La menace que firent les Hollandois, de casser les Sauve-Gardes du Bas-Evêché, détermina les Trajectins; la Gueldre & Zutphen demanderent pour préliminaire qu'on retirât les troupes qui mangeoient la campagne: la Frise & Groningue étoient prêtes à suivre le torrent; mais

(*a*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 172.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 6, 17 *Juill.* 1576, *pag.* 107, 114.
(*c*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 173.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 12, 13 *Sept.* 1576, *pag.* 156, 157.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 3, 4 *Octobre*, 1576, *pag.* 163, 166.

PHILIPPE III.

1576.

Billy étant maître des Citadelles & des Châteaux, maintint ces Villes dans le devoir; les autres Provinces se réunirent les unes après les autres (*a*). Le Congrès général fut enfin ouvert dans la Ville de Gand : la Hollande & la Zeelande nommerent Marnix de S. Aldegonde, de Dorp, Nyveld, Buis, Van der Myle, Corneille de Koning, Antoine Zikkele, & André Junius pour Plénipotentiaires. Ils y arriverent dans le mois d'Octobre; la premiere Séance ouvrit le 19, & l'on commença par signer une suspension d'armes (*b*).

Congrès général à Gand.

Suspension d'armes.

XXIII.

Sac de Maastricht.

Les Espagnols qui cherchoient à rompre ces négociations, étoient tous les jours aux mains avec les troupes des Etats, & les premiers avoient presque toujours l'avantage. Maastricht éprouva la premiere les cruels effets de leur rage & de leur vengeance. La garnison étoit composée d'Espagnols & d'Allemands. Le Magistrat travailloit à gagner ceux-ci, pour chasser les autres, & croyant s'en être assuré, il fit arrêter Montesdocha, qui commandoit dans la place. Mais les Espagnols ayant reçu du secours de Bruxelles, & la garnison de Wyk les ayant joints, ils se saisirent d'une porte le 20 d'Octobre, & se répandirent dans tous les Quartiers, massacrant par les ordres de Martin d'Ayala tout ce qu'ils rencontroient : les Allemands se contenterent de les regarder, sans donner le moindre secours aux misérables habitans. La prison forcée, Montesdocha en liberté commanda le pillage. On ne peut exprimer les horreurs qui se commirent : le sacrilege, le viol, & tout ce qu'un Soldat en fureur peut imaginer, furent exercés sans resistance, & & la lassitude seule arrêta le désordre (*c*).

Sac d'Anvers.

Roda d'un autre côté ayant gagné Otton, Comte d'Owerstein, Commandant des Allemands à Anvers, & l'ayant déterminé à ne reconnoître ni les ordres du Magistrat ni ceux des Etats Généraux, entreprit de désarmer les habitans. Son dessein, après avoir exécuté ce projet, étoit

(*a*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 175.
(*b*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 173.
(*c*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 178.

de chasser Owerstein & les Allemands, en faisant entrer les mutins d'Alost dans la Citadelle. Les Etats ayant pénétré ces menées, envoyerent Charles de Croï, Marquis d'Havrey, frere du Duc d'Aarschot avec vingt-un Enseignes d'Infanterie (*a*). Roda fit de grandes difficultés pour le recevoir; mais les bourgeois ayant ouvert les portes, la garnison du Château fit une sortie le 3 de Novembre, & quoique d'Havrey eût fait retrancher la tête de toutes les rues qui aboutissoient à la Citadelle, les Espagnols secondés des renforts qui leur arrivoient de Lier, de Breda & de Maastricht, les attaquerent avec tant d'opiniâtreté qu'ils les emporterent le lendemain, & mirent le feu aux maisons voisines. Champigny qui commandoit dans la Ville, fit alors tirer le canon sur la Citadelle; mais les mutins d'Alost accourus au bruit, mirent en fuite les Wallons & les Allemands, & se rendirent maîtres de la Ville. Champigny, d'Havrey & les autres Capitaines se sauverent par l'Escaut sur des Vaisseaux Hollandois; Owerstein fut noyé en passant sur la planche. Le Comte d'Egmond, Capres, & Goignies furent pris & renfermés dans le Château; les Espagnols firent main-basse sur tout le reste, sans épargner la condition, l'âge, ni le sexe: la plûpart des Magistrats furent égorgés de sang froid; ils n'excepterent pas même ceux qui tenoient leur parti. On raconte que ces furieux étant entrés dans une maison où l'on célébroit des Nopces, enleverent la Mariée, la conduisirent au Château, la dépouillerent, & l'ayant fustigée, la conduisirent nue hors la porte, & la poignarderent. On compta dans les rues deux mille cinq cens cadavres, sans ceux qui furent massacrés dans les maisons, noyés dans l'Escaut, ou qui périrent dans les flammes. Le pillage succéda au carnage; on donnoit la torture à ceux qu'on soupçonnoit d'avoir caché leur argent; les Magasins, les Bureaux, les Eglises & les Couvens ne furent pas épargnés, on ne respecta ni les Ornemens ni les

(*a*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 163.

PHILIPPE III. 1576.

Vases Sacrés. Le sac de la Ville fut évalué à plus de quarante tonnes d'or : ce qui monte à huit millions de France. Les soldats s'étoient enrichis au point qu'on les voyoit passer les jours dans la débauche & le jeu, & perdre jusqu'à dix mille Couronnes dans une partie. Les plus sages, pour assurer leur gain, faisoient faire des cuirasses & des armes de pur or : afin de les emporter sûrement, ils les faisoient brunir ; & les Orfévres trouverent moyen de se reparer de leurs pertes, en mêlant beaucoup d'alliage dans la fabrique. Romero & les autres faisoient leurs efforts pour appaiser l'insolence du Soldat, qu'on nomma depuis *la Fureur espagnole ;* Roda au contraire cherchoit à l'exciter de plus en plus, & fit même l'éloge de ces cruautés dans une lettre écrite au Roi, parlant de ce brigandage comme d'une victoire qui faisoit honneur à sa Couronne (*a*).

Pacification de Gand.

Le malheur d'Anvers avança la conclusion du Traité. Les Etats convaincus que les mutins n'agissoient qu'en vertu des ordres secrets de leurs Chefs, signerent le 8 de Novembre un Accord connu sous le nom de *Pacification de Gand* qui contient vingt-six Articles, dont nous donnerons le sommaire.

» Les Etats de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Valenciennes, de Lille, de Douay, d'Orchies, de Namur, de Tournay, d'Utrecht & de Malines, d'une part, & le Prince d'Orange avec les Etats de Hollande, de Zeelande & leurs Confédérés, de l'autre, promettent d'entretenir entr'eux une paix solide & une correspondance mutuelle, d'unir leurs forces pour chasser des Pays-Bas les Etrangers, & nommément les Espagnols, de convoquer ensuite les Etats-Généraux pour terminer les troubles, régler le Gouvernement, & ce qui concerne la Religion, spécialement en Hollande, en Zeelande, à Bommel & autres leurs Associés, de rétablir la liberté du commerce entre toutes les Provinces, d'assurer l'exercice de la Re-

(*a*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 180. Strada *Decad.* I. *Lib.* VIII. *pag.* 479. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 429.

» ligion sur le pied où elle est établie dans chaque Ville jusqu'à ce que les Etats-Généraux en ayent ordonné, de » maintenir le Prince d'Orange dans ses titres, prééminen- » ces & dignités, de surseoir à l'exécution des présens Ar- » ticles par rapport aux Villes qui ne voudront pas les rece- » voir, de rendre la liberté aux prisonniers, & nommément » au Comte de Bossu, de n'afficher ou publier aucun Edit ou » Ordonnance que de l'aveu du Magistrat des Villes, d'an- » nuller les condamnations & jugemens prononcés sous le » gouvernement du Duc d'Albe, & renvoyer chacun en » possession des biens alors confisqués, nommément la Prin- » cesse Palatine, Veuve du Seigneur de Brederode, & le » Comte de Buuren ; d'obliger les Fermiers & Receveurs de » payer les arrérages qui n'auront pas été perçus par le Fisc, » de les décharger de ceux qu'ils justifieront avoir déli- » vrés par ordre du Roi, de remonter leur recette à 1556, » sans être tenus des effets mobiliers ; de nommer des Com- » missaires pour estimer les réparations & améliorations fai- » tes pendant leur régie, & la liquidation du fonds & des » revenus ; de restituer les biens du Clergé, à la réserve de » ceux qui sont situés en Hollande & en Zeelande, dont les » détenteurs seront tenus de payer des pensions viageres aux » Bénéficiers ou Religieux fugitifs ou bannis, de déclarer » comme nulle & non avenue toute exhérédation, donation » ou autre acte de spoliation, fait en haine des Partis ; que la » nécessité de fournir aux frais de la guerre ayant obligé de » porter la monnoye au-dessus de sa valeur, elle sera remise » au tau des autres Provinces, pour empêcher le mal que la sur- » value des especes apporte dans le Commerce ; que ceux qui » resteront attachés aux Espagnols, seront privés des avan- » tages résultans du présent Traité, mais les partageront en » y accédant ; que les Villes & Provinces feront jurer par » leurs Députés d'observer les Présentes, & tout ce qui sera » ordonné par les Etats-Généraux ; que les Trophées & Mo- » numens élevés par le Duc d'Albe seront rasés jusques aux » fondemens ; qu'enfin les Etats examineront si les dépenses

PHILIPPE III. » des deux dernieres campagnes doivent être supportées par » la Généralité » (*a*).

1576.

Précautions des Réformés contre les Catholiques fugitifs.

Les Peuples reçurent cet Edit avec des transports de joye qu'on ne peut exprimer (*b*), & l'Acte fut enregistré dans toutes les Villes (*c*); mais comme les Provinces réformées craignoient que les Catholiques romains ne prétendissent en profiter pour rentrer dans le pays, les Etats se presserent de dresser un Formulaire dont ils exigerent la signature avant de recevoir les fugitifs. Ils juroient & promettoient » de ne rien tenter ou conseiller qui pût porter préjudice à » la Réforme, de ne rien innover avant la décision des Etats-» Généraux & tant que les Espagnols seroient dans les Pays-» Bas » ; mais Guillaume ne voulut pas qu'on ajoutât à la Pacification, & le Formulaire fut réduit à jurer simplement de se conformer à l'Edit, sans parler de la religion (*d*). Quelques *Historiens* cependant soutiennent que l'on suivit ce Formulaire (*e*). Les Etats-Généraux publierent ensuite un Placard qui défendoit tout commerce avec les Espagnols & leurs Partisans, & commandoit à tous les habitans des Pays-Bas de courir sus à main armée (*f*).

Déclaration des Etats-Généraux contre les Espagnols.

XXVI.

Reddition du Château de Gand.

De Zierikzee.

D'Oudewater.

Le Château de Gand se rendit le même jour que la Pacification fut signée, & les Etats y mirent deux Compagnies, l'une du Comte de Rœux, l'autre du Prince d'Orange. Le Comte de Hohenlo avoit repris depuis peu de jours Zierikzee que Mondragon avoit évacuée ; la garnison d'Oudewater qui n'étoit que de soixante-dix Espagnols, se dissipa d'elle-même, & les Hollandois s'en emparerent (*g*). On fit passer en Zeelande le Comte de Bossu sous une bonne escorte, & Guillaume après avoir tenté de le débaucher du

Bossu élargi.

(*a*) Meteren *Liv.* VI. *fol.* 126. Bor *Liv.* IX. *pag.* 190. Grand Recueil des Placards *Tom.* I *col.* 1. Tassis *Lib.* III. *pag.* 224. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 431. Grotii *Ann.* I. *pag.* 48. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXII. *pag.* 394.

(*b*) Apolog. de Guill. I. *pag.* 87.

(*c*) Résolut de Holl. *du* 27 *Novembr.* 1571, *pag.* 194.

(*d*) Grand Recueil des Placards *Tom.* II. *col.* 2141.

(*e*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 191.

(*f*) Gr. Recueil des Placards *Tom.* II. *col.* 2141.

(*g*) Résolut. de Holl. *du* 4 *Janvier*, 1577, *pag.* 4. Bor *Liv.* IX. *pag.* 180.

service d'Espagne, lui rendit enfin sa liberté (*a*). Les Espagnols abandonnerent Beverwyk & le Château d'Assumburg, dont Sonoy prit possession. Il envoya le Capitaine Halling se saisir de Sparendam, que Mergelle avoit abandonné, dans le dessein de piller le Westland & la Haye en se retirant; mais le Prince avoit posté à Noordwyk un Corps de troupes qui l'en empêcha (*b*). Ces heureux succès l'encouragerent à gagner Haarlem & Amsterdam qui tenoient encore le parti d'Espagne. Il écrivit aux Conseils de ces Villes pour les presser d'accéder à la Pacification (*c*); il ne croyoit pas violer ses conventions en les exhortant à se soumettre à son Stadhoudérat, parce que, disoit-il, il étoit de droit qu'elles reconnussent la Hollande avant de signer le Traité général (*d*).

Places évacuées par les Espagnols.

D'autres sollicitées par Guillaume.

Les Provinces maritimes commençoient à respirer. La révolte des Espagnols & leur éloignement retenoient leurs Chefs dans l'inaction, & ce fut le premier avantage que leur procura la mort de Requesens. Guillaume débarrassé des soins de la guerre, ne s'occupa qu'à gagner ses voisins, & forma bientôt une Ligue qui le mit en état de tenir tête à Philippe. Il auroit assuré dès-lors l'état de la République, s'il eût pû déraciner les jalousies des Seigneurs, & diminuer le zéle des Flamands pour la Religion qu'ils professoient; mais ces motifs qu'il ne put éteindre, joints à la légereté des peuples, penserent renverser son édifice. Le défunt Gouverneur avoit achevé de ruiner l'autorité; le Roi crut la réhabiliter, en laissant le Gouvernement entre les mains d'un Conseil où les Nationnaux dominoient, & voyant les désordres se multiplier, il avoit jetté les yeux sur Don Juan d'Autriche, son frere naturel, & le Comte d'Havrey en avoit apporté la nouvelle dans les Pays-Bas (*e*). Ce Prince, Bâtard de l'Empereur Charles V, avoit donné des preuves

Position avantag. use des Provinces pacifiées.

Don Juan d'Autriche nommé Gouverneur Général.

(*a*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 179.
(*b*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 180.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 3, 4 *Octob. du* 10 *Decemb.* 1576, *pag.* 163, 164, 202.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Decembr.* 1576, *pag.* 202.
(*e*) Langueti Epist. *Liv.* I. *Epist.* LXXV. *pag.* 187. Bor *Liv.* IX. *pag.* 163.

PHILIPPE III.

1576.

Vûes ambitieuses de ce Prince.

de sa valeur à la journée de Lepante (*a*), & si l'on en croit les *Historiens*, il méditoit la conquête de Tunis, pour se fonder un Royaume en Afrique (*b*) ; mais il paroît que ses vûes étoient plus élevées, & qu'il ne se proposoit pas moins que de déthrôner Elisabeth.

Son arrivée dans les Pays-Bas.

Il étoit alors à Milan, d'où il partit à la suite d'Octave Ferdinand Gonzague sous un habit de Page, & pour mieux se déguiser, il avoit fait teindre ses cheveux & sa barbe en noir. Il se rendit en France, prit ses instructions de Diego de Zuniga, Ambassadeur d'Espagne en cette Cour, & sçachant que le Luxembourg avoit refusé de s'unir aux autres Provinces, il s'y rendit le 4 de Novembre (*c*), se fit connoître au sieur de Naves, Lieutenant du Comte de Mansfeld, Gouverneur de la Province, & dépêcha Louis del Rio aux Etats-Généraux pour annoncer son arrivée, & les assurer » qu'il » venoit pour châtier les auteurs des cruautés exercées par » les Espagnols révoltés, pour rétablir les Villes dans » leurs privileges ; que le Roi n'exigeoit que la soumission » le maintien de la Religion romaine, & conclut par de» mander des otages pour la sûreté de sa personne, avant de » se rendre à Bruxelles ». Cette demande, qui marquoit sa méfiance, renouvella les soupçons que les peuples avoient conçus dès le premier moment, & l'on résolut de lui faire une Députation pour approfondir ses véritables intentions (*d*). Les Etats prirent en même tems les mesures nécessaires pour lui fermer l'entrée des Pays-Bas, en cas qu'il voulût employer la force ; & pour s'assurer la communication avec la Zeelande & la Hollande, ils firent percer les digues vis-à-vis d'Osterweel, & s'ouvrirent un passage par l'Escaut, en cas que les Espagnols gardassent celui d'Anvers. Baudouin de Gaveren de Juchy eut ordre en même tems de s'emparer de Cambray, & Joris de Lalain s'assura de la Ville & du Château de Valenciennes (*e*).

Sa Déclaration.

Soupçons & précautions contre lui.

(*a*) Bor *Liv.* V. *pag.* 255.
(*b*) Reyd *Liv.* II. *pag.* 21.
(*c*) Strada *Decad.* I. *Lib.* IX. *p.* 482. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXII. *p.* 391.
(*d*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 195.
(*e*) Bor *Liv.* IX. *pag.* 196.

D'un

1576.

XXV.

Groningue sollicitée par Guillaume.

D'un autre côté le Prince d'Orange voulant déterminer le Sénat de Groningue à signer la Pacification, y avoit envoyé François Martini Stella, homme de lettres & de main. Gaspre Robles de Billy persuadé que le Roi ne pouvoit approuver cette Union, maintenoit la Frise dans le devoir par le moyen des Châteaux & des Citadelles dont il étoit le maître, & voulant s'assurer des Officiers qu'il avoit sous ses ordres, il s'avisa d'exiger un nouveau serment en son nom, jusqu'à ce que Philippe eût fait connoître sa volonté. Dans ces circonstances l'arrivée de Stella redoublant ses méfiances, il le fit arrêter, & lui fit donner la question : le Patient soutint qu'il n'étoit venu que pour engager le Conseil à députer aux Etats-Généraux ; mais de sa prison même il se servit de ses Gardes & de son Chirurgien (*a*), pour gagner la garnison, en lui promettant double paye. Lassy, l'un des Capitaines, ayant refusé de prêter le serment que le Gouverneur exigeoit, fit prendre les armes à ses gens à la pointe du jour, & bien averti que Billy avoit fait braquer le canon sur les rues voisines, il prit par un chemin détourné, & s'y rendit par les derrieres. La Compagnie de Villiers le joignit en chemin, & les soldats de Lopez les suivirent, après avoir déchiré leurs drapeaux. Se trouvant alors au nombre de quatre cens cinquante, ils saisirent le Gouverneur qui les haranguoit, forcerent la prison de Stella, lui prêterent serment au nom des Etats, se nommerent de nouveaux Officiers, & dans l'instant on arrêta dans la Ville tous ceux qu'on soupçonnoit de favoriser les Espagnols. Le peuple détacha un Portrait du Duc d'Albe qu'il trouva chez un bourgeois, le pendit au gibet avec celui de Billy & celui d'Antoine de Sarda, Wagtmestre. Dans le moment toute la Ville retentit des cris de *Vivent le Prince d'Orange & les Etats !* & l'on força le Sénat à se charger des arrérages dûs aux soldats qui montoient à quinze mille florins (*b*). Les garnisons de Delfzyl & d'Appingadam suivirent l'e-

Son Envoyé maltraité.

Billy arrêté par la garnison.

Elle prête serment aux Etats Généraux.

Insultes faites aux Espagnols.

(*a*) Dumbar Analect. *Tom.* III. *pag.* 488.
(*b*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXII. *pag.* 396. Bor Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 5.

PHILIPPE III. 1576.

La Frise & Groningue acceptent la Pacification de Gand.

Billy relâché.

xemple de la Capitale, où ils conduisirent leurs Officiers avec escorte, & Stella ayant porté l'accession de la Ville & de la Province à Bruxelles, les Etats donnerent le Gouvernement à Joris de Lalain, Comte de Ville, qui partit dans l'instant & fit son entrée sur la fin de Décembre (*a*). Son premier soin fut de payer la garnison & de la congédier ; il fit ensuite démolir le Château & la Citadelle, & renvoya Billy sur la sollicitation du Seigneur de Hierges.

Lettre de Guillaume aux Etats contre Don Juan.

Le Prince d'Orange reçut à Middelbourg la nouvelle de l'arrivée de Don Juan, & écrivit sur le champ aux Etats : » qu'il leur conseilloit de ne faire aucun accord sans avoir » assuré leur autorité & les privileges des Provinces ; qu'ils » devoient produire au nouveau Gouverneur des Copies » authentiques de leurs Manifestes, & lui faire promettre » par écrit de les maintenir, avant de le recevoir ; qu'en cas » de refus il falloit protester, pour parer à l'accusation de » révolte, & lui déclarer nettement qu'ils vouloient être » régis par leurs loix & leurs coutumes, afin de l'obliger à » répondre de même ; qu'il étoit aisé de pénétrer ses inten- » tions en réfléchissant sur sa demande ; que les Otages qu'il » vouloit, n'étoient pas pour sa sûreté, mais pour assurer » leur esclavage ; que la fidélité dont ils avoient donné des » preuves dans les tems les plus difficiles, méritoit un autre » traitement ; qu'au surplus il leur représentoit qu'ils étoient » liés plus étroitement à leurs Compatriotes qu'à des Etran- » gers qui ne cherchoient qu'à les opprimer ; qu'ils éprouve- » roient le sort des habitans de Maastricht & d'Anvers s'il » en trouvoit l'occasion ; que pour éviter de pareils mal- » heurs il étoit d'avis d'ouvrir les Citadelles du côté des » Villes ou de les raser ; qu'ils devoient penser que la contra- » rieté la plus légere est une offense qu'un Souverain ne par- » donne pas, & qu'il s'en venge dès qu'il en a le pouvoir ; » qu'il leur conseille avant tout d'insister sur la sortie des Es- » pagnols, sur la convocation libre des Etats-Généraux, sur » le droit de consultation dans les affaires d'Etat, & sur celui

(*a*) Fresingha Memor. *in* G. Dumbar Anal *Tom.* III. *pag.* 9. Bor Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 5. Idem *Liv.* X. *pag.* 197, 220. Meteren *Liv.* VI. *fol.* 126.

» de nommer leurs Gouverneurs & leurs Magiſtrats. Il proteſtoit, en finiſſant, que loin d'avoir intention de perpétuer » les troubles, il ne ſongeoit qu'à rétablir l'ancienne forme » du Gouvernement ſous l'obéiſſance du légitime Souverain, » & qu'il étoit prêt de ſacrifier ſes biens & juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang pour aſſurer le bonheur & la liberté de la Patrie » (*a*).

Philippe II.

1576.

Cette lettre fit l'effet que le Prince ſe propoſoit : il ferma la bouche à ceux qui parloient de recevoir le Gouverneur ſans conditions ; on demanda pour Préliminaire le départ des Eſpagnols, la confirmation du Traité de Gand, & la Convocation des Etats-Généraux. Don Juan répondit : » qu'il renvoyeroit les troupes étrangeres quand les Etats auroient » congédié celles qu'ils avoient à leur ſervice; qu'il les tiendroit » cependant ſur pied pour les rappeller en cas de néceſſité ; » qu'il approuveroit la Pacification, pourvu que la Religion » romaine & la Majeſté royale n'en fuſſent point offenſées, » & qu'en aſſurant ces deux conditions il permettroit aux » Etats de s'aſſembler » (*b*). La réponſe communiquée à Guillaume, il repréſenta aux Etats-Généraux & à ceux de Hollande & de Zeelande, qu'elle n'avoit rien que de captieux, & qu'il avoit découvert par des lettres du Roi, de Don Juan, de Roda & d'autres, qu'il avoit interceptées, que l'intention de Sa Majeſté étoit d'augmenter ſes troupes & de continuer la guerre (*c*).

Ils exigent des conditions pour recevoir le nouveau Gouverneur.

Réponſe de Don Juan.

Guillaume perſiſte dans ſa méfiance.

Cependant le nouveau Gouverneur cherchant à perſuader qu'il penſoit ſérieuſement à renvoyer les Eſpagnols, envoya à Anvers Jean d'Eſcovedo ſon Secrétaire, & Octave Gonzague, pour déterminer Roda & Monteſdocha à évacuer la Ville, & leur fit dire en ſecret de demander des vaiſſeaux ſous prétexte de repaſſer par mer en Eſpagne, au lieu d'aller par terre. Cet ordre étoit un myſtére de la Politique la plus rafinée. Nous avons dit que Don Juan portoit

Don Juan veut faire partir les Eſpagnols par mer.

Ses vûes ſecretes ſur l'Angleterre.

(*a*) Voyez la Lettr. de Guill. I. *du* 30 *Novemb.* 1576, *dans* Bor *Liv. X. pag.* 195. La Piſe *pag.* 432.
(*b*) Bor *Liv. X. pag.* 204.
(*c*) Bor *Liv. X. pag.* 210.

PHILIPPE III.

1576.

ſes vûes ſur la Couronne d'Angleterre, & de concert avec Gregoire XIII qui lui avoit donné l'inveſtiture comme d'un Fief mouvant du S. Siege (*a*), & du conſentement de Philippe, il devoit ſe ſervir de ces troupes pour envahir cette Iſle, ſurprendre Eliſabeth qui ne penſeroit pas à ſe tenir ſur ſes gardes; & pour donner une couleur à ſon uſurpation, il devoit épouſer Marie, Reine d'Ecoſſe (*b*), fille de Jacques V, né d'une ſœur d'Henri VIII, Roi d'Angleterre, & par conſéquent héritiere de la Couronne, au préjudice d'Eliſabeth, dont la naiſſance étoit condamnée par l'Egliſe. Les Eſpagnols déclarerent aux Etats qu'ils étoient diſpoſés à partir, pourvu qu'on les payât, & qu'on les tranſportât par mer, la Savoye étant fermée à cauſe de la peſte. La flotte ne pouvoit être prête que dans trois mois, & les Finances manquoient: ainſi l'une & l'autre condition fut refuſée; Don Juan ayant récrit qu'il n'étoit pas maître de les renvoyer par terre, les Etats repliquerent qu'ils ne le reconnoîtroient pour Gouverneur qu'après la ſortie des troupes, & cette difficulté arrêta la négociation (*c*).

Les Etats exigent leur départ par terre.

Altercations à ce ſujet.

Cependant les Docteurs de Louvain que les Etats avoient conſultés ſur la Pacification, donnerent un Décret qui décidoit que ce Traité étoit non-ſeulement avantageux à la Religion, mais encore néceſſaire dans les circonſtances. La déciſion étoit ſouſcrite par les Théologiens de l'Univerſité, les Abbés, Doyens & Chapitres des Pays-Bas, & le Conſeil d'Etat jugea en même tems qu'il ne bleſſoit en rien la Majeſté royale (*d*). Les Etats munis de ces deux Pieces, preſſerent Don Juan d'accéder au Traité, ce qu'il n'oſa refuſer; mais on n'ignoroit pas qu'il cherchoit en même tems les moyens de continuer la guerre. Eliſabeth ayant pénétré les deſſeins des Eſpagnols, étoit devenue plus traitable; elle donna permiſſion au Prince d'emprunter de ſes ſujets qua-

Décret des Théologiens en faveur de la Pacification de Gand.

Approuvée par le Conſeil d'Etat.

Don Juan forcé de l'accepter.

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 207. *Liv.* XI, *pag.* 263. Strada *Decad.* I. *Lib.* IX. *pag.* 501. *Decad.* II *Lib.* VIII. *pag.* 472.

(*b*) Grot. *Ann.* III. *pag.* 53.

(*c*) Bor *Liv.* X. *pag.* 207.

(*d*) Bor *Liv.* X. *pag.* 208, 209. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXII. *pag.* 404.

rante mille Angelottes en lingots, & promit de les aider de cent mille livres *sterlings* (*a*). Le Prince d'Orange, selon quelques-uns, l'avoit avertie des desseins de Don Juan, & pour-lors elle sentit qu'il étoit de son intérêt de l'occuper de façon dans les Pays-Bas qu'il fût obligé de laisser son Royaume en répos.

Philippe III.

1576.

Guillaume favorisé par Elisabeth.

XXVI.

Amsterdam & Haarlem sollicités par les Etats de Hollande.

Les Etats de Hollande ne négligeoient rien de leur côté pour gagner les Villes dans leur parti. Ils ordonnerent le 28 de Novembre la vente publique des effets appartenans aux Négocians d'Amsterdam, si leur Conseil ne se réunissoit à la Province avant le 20 de Décembre, & le Quartier du Nord défendit tout commerce avec Haarlem (*b*). Le Placard en fut renouvellé en Décembre, & l'on y comprit Amsterdam & les autres Royalistes (*c*). Le Fort de Sparendam, dont le Prince s'étoit rendu maître, coupoit la communication entre ces deux Villes, & leurs Sénats appréhendant qu'on n'arrêtât le débit de la Pêche (*d*), résolurent d'envoyer à Delft pour entrer en négociation (*e*). Ceux de Muiden avoient écrit à Sonoy pour être reçus dans la Pacification (*f*); leur Traité fut signé le 1 de Janvier de l'année suivante à condition qu'on accorderoit le libre exercice de la Religion romaine; qu'on maintiendroit la Ville dans ses privileges, & que Paul de Loo conserveroit la place de Baillif du Gooiland & le Gouvernement du Château, en prêtant un nouveau serment; mais il ne put garder long-tems ces places, & sur une contestation qu'il eut avec les Etats, on le dépouilla sur d'anciens soupçons (*g*), & on les donna à Guillaume de Zuilen de Nyveld pour récompense de ses services (*h*). Le Prince pourvut de Loo d'un Office de Receveur extraordinaire des Finances de Hollande sans appointemens; mais il eut ordre peu après de sortir du Gooiland &

Réduction de Muiden.

1577.

(*a*) Hooft *Liv.* XI. *pag.* 490.
(*b*) Bor *Liv.* X. *pag.* 200, 202.
(*c*) Résolut de Holl. *du* 28 *Décembr.* 1576, *pag.* 212.
(*d*) Voyez les Lettres *du* 28 *Novembr. dans* Bor *Liv.* X. *pag.* 200.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 31 *Décemb.* 1576, *pag.* 213.
(*f*) Bor *Liv.* X. *pag.* 200.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Juill.* 1579, *pag.* 167.
(*h*) Résolut. de Holl. *du* 21, 27 *Décemb.* 1580, *pag.* 277, 281.

PHILIPPE III.

1577.
De Weesp.
De Haarlem.

vint s'établir à la Haye (*a*). Weesp suivit de près Muiden (*b*). Les Députés de Haarlem arriverent à la suite avec des lettres de recommandation des Etats (*c*), & le 21 ils signerent leur Traité, à condition qu'on leur laisseroit la liberté d'exercer la Religion romaine ; qu'on ne donneroit qu'une Eglise aux Réformés ; qu'on ne changeroit le Magistrat que dans les tems ordinaires ; que l'élection se feroit dans la maniere accoutumée, & qu'on ne mettroit garnison dans la Ville qu'en cas de nécessité (*d*). Les Etats confirmerent ces conventions, & les Députés de la Ville reprirent pour la premiere fois leur séance à Dordrecht dans le mois de Mars suivant (*e*).

La garnison espagnole assiegée dans Utrecht.

Les Trajectins sollicités depuis long-tems de se réunir sous le Stadhoudérat du Prince d'Orange (*f*), faisoient leurs efforts pour être débarrassés de la garnison des Espagnols qui les empêchoit de se décider, & ces derniers fournirent l'occasion de l'exécuter. Informés de l'intention des bourgeois, ils sortirent du Château de Vredenbourg le 21 de Décembre, & mirent le feu à quelques maisons. Les bourgeois coururent aux armes, firent marcher à leur tête les Moines mendians, dans l'idée que les Espagnols respecteroient leur habit (*g*), & les Allemands de la garnison s'étant déclarés pour eux, ils repousserent l'ennemi dans la Citadelle, se retrancherent à la tête des rues & crénélerent les maisons voisines, où ils placerent du canon que les Hollandois leur prêterent (*h*) : ensorte que Vredenbourg fut investi dans les formes (*i*) ; les Espagnols se défendirent jusqu'au 11 de Février. Les Etats-Généraux envoyerent Bossu aussitôt qu'ils eurent capitulé, pour établir le Gouvernement. Ce Général

Et expulsée.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 5 *janv.* 20 *Sept.* 1581, *pag.* 3, 498. *du* 23 *Févr. du* 10 *Septembre*, 1582, *pag.* 82, 435.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 1 *janv.* 1577, *pag.* 1. Hooft *Liv.* XI. *pag.* 490, 491.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 8 *janv.* 1577, *pag.* 7.
(*d*) Bor *Liv.* X. *pag.* 201.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Mars*, 1577, *pag.* 31.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 10 *Décembr.* 1576, *pag.* 202.
(*g*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXIV. *pag.* 544.
(*h*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Dec.* 1576, *pag.* 214.
(*i*) Bor *Liv.* X. *pag.* 217.

Philippe III.

1577.

mit l'autorité entre les mains de l'Escoutet & des Bourgmestres, leur laissa un Capitaine pour commander les armes, & leur fit prêter serment de garder la Ville & le Château au nom du Roi, pour le Sénat & les Etats-Généraux. Les garnisons de Vianen & de Cuilembourg évacuerent ces places, rejoignirent celle de Vredenbourg, & l'on sçut depuis qu'elles avoient ordre de marcher à Anvers (*a*). L'Evêché d'Utrecht etoit alors dans une étrange confusion. Trois Stadhouders y commandoient ensemble : le Prince d'Orange avoit été pourvu par le Roi avant la naissance des Troubles; le Comte de Bossu tenoit sa nomination des Etats-Généraux, & le Comte de Hierges avoit ses provisions de Don Juan. Guillaume ne cessoit de presser les Etats du Diocese de rentrer dans le devoir ; la Noblesse & la plus grande partie du peuple s'y seroit portée volontiers; mais les Catholiques préféroient Bossu, parce qu'il étoit de leur Communion, & le dernier occupoit un bon nombre de villages avec vingt-trois Compagnies de troupes nationales ou Wallonnes. Le Sénat cependant avoit projetté quelques articles avec le Prince; mais le Conseil d'Etat arrêta la négociation. Sur ces entrefaites la Compagnie de Tambergen investit l'Hôtel-de-Ville, demandant sa solde de plusieurs mois, & menaçant de se payer par ses mains. Les bourgeois prirent les armes, & le reste des Allemands accourut au secours de leurs camarades : le nombre des habitans s'augmentant, Tambergen & Vinkenbourg coururent aux portes pour appeller les troupes de dehors ; mais ils furent coupés par les bourgeois, & renfermés dans Vredenbourg. Les soldats découragés par la prise de leurs Capitaines, commencerent à se retirer. L'Escoutet profitant de la nuit, enleva presque tous les Officiers dans leurs lits ; le lendemain à la pointe du jour on délogea la Compagnie de la place de Neude, dont elle s'étoit emparée, & les habitans la poussant de rue en rue, la forcerent de sortir par la porte de Ste Catherine. Les Allemands se voyant hors la Ville, commencerent à parlementer pour ravoir leurs Of-

Vianen & Cuilembourg évacuées.

Trois Stadhouders d'Utrecht.

Emeute dans la Ville.

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 226.

PHILIPPE III. 1577.

ficiers, se contentant d'une partie de leur paye; mais pendant ces pour-parlers quelques soldats ayant mis le feu à des maisons près la porte de Tolsteeg, les bourgeois sortirent en fureur, & les attaquerent si vivement qu'ils les mirent en fuite. Six de ces Compagnies surprirent Wyk-te-Duurstede: les autres échouerent devant Vreeswyk & Amersfoort (*a*), & pour-lors les Trajectins secouerent entiérement le joug qui les opprimoit depuis dix ans; mais ce ne fut qu'en Octobre qu'ils se réunirent à la Hollande.

Elle secoue le joug des Etrangers.

Accession de Schoonhoven & d'autres places.

Schoonhoven avoit conclu son Traité dès le 20 de Février (*b*), & le 9 Avril le Baillif & la bourgeoisie prêterent serment aux Etats de Hollande (*c*). Nieuwport, Thoolen (*d*), Goes, & l'Isle de Sudbeveland (*e*) suivirent dans le même mois: ensorte qu'il ne restoit dans la Hollande & la Zeelande que la ville d'Amsterdam qui fut séparée de la Province. Le Magistrat attaché à l'ancienne Religion vouloit exclure tout autre exercice, & le Prince n'y pouvoit consentir (*f*). Son opiniâtreté piqua les Etats des deux Provinces qui résolurent de l'assieger; mais Guillaume leur représenta qu'ils ne pouvoient recommencer les hostilités sans violer la Pacification (*g*), & leur conseilla de supprimer les Sentences de confiscation prononcées sur les effets de leurs Négocians, afin de les ramener par la douceur (*h*).

Opiniâtreté d'Amsterdam.

Les Etats menacent de la réduire.

Modération de Guillaume.

Précautions des Etats des deux Provinces contre Don Juan.

Les deux Provinces ayant assemblé leurs Députés à Middelbourg, ordonnerent le rétablissement des fortifications d'Oudewater, de Woudrichem, de Vlissingue, de Veere & des autres places, dont la dépense montoit à cent vingt-six mille florins (*i*), & consentirent à fournir cent mille florins par mois pour l'entretien de cinquante Compagnies d'in-

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 226.
(*b*) Bor *Liv.* X. *pag.* 216.
(*c*) Résolut. de Holl. *du 9 Avril*, 1577, *pag.* 41.
(*d*) Bor *Liv.* X. *pag.* 338.
(*e*) Privil. de Goes *fol.* 61. MSS. *dans* l'Hist. de la Patr. *Tom.* VII. *Liv.* XXVI. *pag.* 138. Vie de Guill. I. *Tom.* III. *pag.* 16.
(*f*) Bor *Liv.* X. *pag.* 239.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 14 *janv.* 1577, *pag.* 1, 2.
(*h*) Idem, *ibid.*
(*i*) Bor *Liv.* X. *pag.* 199.

fanterie,

fanterie, de deux cens chevaux, de trois cens Mineurs & de quarante-cinq vaisseaux de guerre pour la garde des côtes, en outre à cinquante mille florins pour soutenir les Etats-Généraux contre les Espagnols ; & la reconnoissance les engagea à porter les appointemens de Guillaume de vingt-six mille florins à quarante (*a*) : preuves certaines qu'ils faisoient peu de fond sur les promesses de Don Juan.

XXVII. Négociations du Comte de Bossu.

Le Comte de Bossu avoit été envoyé à cette Assemblée pour engager les villes de Haarlem, Schoonhoven, Amsterdam & quelques autres, à accepter la Pacification de Gand, & à payer leur part des arrérages dûs aux garnisons, sous promesse de les retirer. Il obtint vingt mille florins du Quartier du Nord, & quinze mille de la Sudhollande (*b*), à condition que ces deniers seroient imputés sur les impôts ordinaires (*c*). Ce Seigneur avant de passer en Hollande, avoit proposé aux Etats-Généraux de jurer une nouvelle *Union* » pour le maintien de la Religion catholique, pour » chasser les Espagnols, sauf l'obéissance dûe à Sa Majesté, » & pour conserver la tranquillité & défendre les privileges « des Provinces ». Jean de Linden, Abbé de Sainte Gertrude, les Comtes de Lalain & de Bossu, Perenot, Comte de Champigny, & le sieur d'Oignies la signerent les premiers : les Etats-Généraux & le Conseil d'Etat la confirmerent ; les Stadhouders particuliers, les Corps des Magistrats & la plûpart des Villes l'accepterent (*d*). Les Députés de Hollande & de Zeelande assisterent à cette Assemblée qui se tint à Bruxelles (*e*) ; mais on ne voit pas qu'ils ayent souscrit ce nouvel Acte.

Nouvelle *Union de Bruxelles.*

Les deux Provinces refusent d'y accéder.

Députation des Etats-Généraux à Don Juan.

Cependant Don Juan s'impatientant des délais que les Etats affectoient, s'avança du Luxembourg à Marche en Famine, où les Ambassadeurs de Rodolphe II qui venoit de succéder à Maximilien, le joignirent, & les Etats-Géné-

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 203, 214. Résolut. de Holl. *du* 31 *Dec.* 1576, *pag.* 214. *du* 10 *janv.* 1577, *pag.* 8.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 18, 22 *Févr.* 1577, *pag.* 19, 25.
(*c*) Bor *Liv.* X. *pag.* 199, 216.
(*d*) Bor *Liv.* X. *pag.* 210.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 31 *Decembr.* 1576, *pag.* 214.

Philippe III.

1577.

raux envoyerent une nombreuse Députation pour régler en leur présence les conditions sous lesquelles ils offroient de le reconnoître en qualité de Gouverneur Général. Ils insisterent fortement sur l'acceptation de l'Edit de Pacification & sur le départ des Espagnols. Don Juan s'opiniâtra de son coté à les renvoyer par mer, & s'emporta jusqu'à menacer de punir le refus comme une révolte ; là-dessus les Députés rompirent la séance. Don Juan se repentit bientôt de s'être démasqué, & fit dire à minuit aux Députés qu'il étoit prêt de prendre la Pacification pour base du Traité, en ce qu'elle ne blessoit ni la Religion ni la Majesté royale. Cependant son projet sur l'Angleterre l'obligeoit à tenir ferme sur le départ des troupes par mer (*a*) ; mais les Médiateurs lui prouverent si clairement l'impossibilité de rassembler le nombre de bâtimens nécessaires pour le transport, qu'il se rendit, & l'on commença à dresser un projet qui fut envoyé à Bruxelles, où les Députés le signerent, à l'exception de ceux de Hollande & de Zeelande. Il fut publié à Marche en Famine le 12 de Février, & le 17 à Bruxelles sous le titre d'*Edit perpétuel.* » Le Roi accordoit Amnistie générale du » passé, ratifioit & confirmoit la Pacification de Gand, or» donnoit aux Espagnols de vuider les Pays-Bas dans qua» rante jours, & aux Allemands aussitôt que les Provinces » les auroient payés des arrérages qui leur étoient dûs, pro» mettoit de ne plus appeller d'étrangers, sauf le consente» ment des Etats-Généraux ; consentoit que l'Artillerie & » les munitions de guerre fussent déposées entre les mains des » Commissaires nommés par les Etats. On stipuloit que les » prisonniers seroient mis en liberté de part & d'autre, à la » réserve du Comte de Buuren, qui ne seroit relâché qu'après » que le Prince d'Orange son Pere auroit accepté le Traité. » Le Roi s'engageoit à maintenir les anciens usages, privi» leges & libertés des Villes & des Provinces, & à ne confé» rer les charges & les offices qu'aux Nationnaux. Les Etats » promettoient de leur côté de persister dans l'ancienne Re-

Il insiste sur le départ des troupes par mer.

Edit perpétuel.

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 211.

» ligion & dans l'obéissance de Sa Majesté, de renoncer à » toute Alliance ou Ligue avec les Etrangers, de donner six » cens mille livres de quarante *groots* pour le départ des Espagnols, de payer en entier ce qu'ils devoient aux Allemands, de reconnoître Don Juan pour Gouverneur Général immédiatement après le départ des Espagnols, des » Italiens & des Bourguignons, & d'enregistrer sa Commission après les sermens réciproques, sans que sa réception » puisse nuire ni préjudicier à la Pacification qui demeurera » dans sa force & valeur. Le Roi sous ces conditions se chargeoit des deniers levés pendant les Troubles, & prometoit d'acquitter les Provinces des sommes qu'elles devoient » aux Anglois, sans cependant qu'on pût prétendre aucun » dédommagement pour les exactions & vexations commises par les soldats qu'autant que Sa Majesté en seroit tenue » par les loix & le droit; que les auteurs des désordres seroient punis selon les anciennes Ordonnances. Il enjoignoit enfin aux Stadhouders particuliers & aux Officiers » de faire serment en prenant possession de leurs charges » d'observer exactement le présent Edit, qui pour plus d'authenticité seroit signé par le Gouverneur Général, par le » Conseil de Brabant, par les Députés des Provinces, confirmé par le Roi, & guaranti par l'Empereur & les Princes » de l'Empire » (*a*).

Les deux Provinces refusent de l'accepter.

Quoique la Hollande & la Zeelande eussent accepté la Pacification de Gand, elles refusoient l'Edit Perpétuel, & l'on ne pouvoit obliger le Prince d'Orange à reconnoître Don Juan pour Supérieur sans un Arrêté des Etats-Généraux assemblés à cet effet. Pour se tirer d'embarras, on prit le parti de lui envoyer des Députés, pour le prier de ne point se séparer des autres. Le Prince ayant assemblé ses Etats, nomma des Commissaires pour examiner l'Edit, qui répondirent : » que ce Traité conclu trop précipitemment ne » remplissoit pas les vûes des Provinces maritimes, & les » engageoit à prêter des sermens inusités ; qu'il les dépouil-

Députation des Etats-Généraux à Guillaume.

Sa réponse.

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 222.

PHILIPPE III. » loit du droit de convoquer l'Assemblée des Villes ; qu'on » ne donnoit aucune assurance aux Réformés ; qu'il n'étoit » point parlé de la démolition des Citadelles ; que la pro- » messe de garder la Pacification n'étoit que conditionnelle, » & dès-lors exposée aux chicannes ; qu'on accordoit beau- » coup moins qu'on n'avoit offert aux Conférences de Breda ; » que cependant ils seroient prêts de l'accepter, si les Etats » leur donnoient des sûretés convenables de n'entrer dans » aucune négociation avec Don Juan, tant que les Espagnols » seroient dans les Pays-Bas, & qu'il ne seroit installé dans » le Stadhoudérat général qu'après avoir rétabli les privile- » ges des Provinces » (*a*). Cette réponse fut accompagnée d'une Protestation du Prince d'Orange, par laquelle, après avoir exhorté les Etats-Généraux à maintenir la tranquillité & l'Union, il se plaignoit » du nouveau serment qu'on » exigeoit, de la détention injuste de son fils, du peu d'é- » gards qu'on avoit marqué pour la France & pour l'An- » gleterre, pour les sûretés de la Hollande & de la Zee- » lande ; & après leur avoir représenté que la précipitation » étoit toujours dangereuse dans les Traités, il souhaitoit » que celui qu'ils venoient de conclure, remplît leurs espé- » rances ; que pour ce qui le regardoit, il étoit résolu de ne » reconnoître Don Juan que quand il ne verroit plus d'E- » trangers dans les Pays-Bas, & de ne traiter avec lui que » les armes à la main, jusqu'à ce que le moindre des privi- » leges fût rétabli » (*b*). Les Députés déclarerent que les Etats-Généraux avoient résolu d'employer la force pour chasser les Espagnols en cas de besoin, & de n'écouter rien sur cet Article (*c*) ; mais le Prince & les Etats persisterent dans leurs réponses.

1577.

Sa Protestation.

Fermeté de Guillaume & des Etats.

Fausse accusation de Don Juan contre Guillaume.

Don Juan se rendit cependant à Louvain, où il s'efforçoit de gagner des Partisans par une franchise & une affabilité affectée, & s'imaginant éteindre l'affection des peuples pour Guillaume, il l'accusa d'avoir formé un projet con-

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 225.
(*b*) La Pise Hist. d'Orange *pag.* 433.
(*c*) Bor *Liv.* X. *pag.* 226.

1577.

tre sa vie. Les informations & l'examen des indices prouverent la calomnie (*a*), & la haine retomba sur lui : cependant les Espagnols se disposant à partir, remirent la Citadelle d'Anvers au Duc d'Aarschot, que Don Juan avoit nommé Gouverneur sur la présentation des Etats, & partirent pour Maastricht, leur rendez-vous général (*b*) ; ils sortirent enfin des Pays-Bas avec les Italiens & les Bourguignons, sous la conduite du Comte de Mansfeld. La joye des peuples éclata par des Vaudevilles qui coururent de tous côtés ; mais on y reconnoissoit la crainte de leur retour (*c*). Don Juan fit son entrée à Bruxelles le 1 de Mai, & prêta serment le 4 sur la Pacification de Gand, sur l'Edit perpétuel, & sur les privileges des Pays-Bas. Il distribua des pensions aux principaux Seigneurs ; mais la plûpart les refuserent : on dit que Viglius prédit alors que cette paix ne seroit pas de durée (*d*) ; mais il n'eut pas le tems de voir son oracle accompli, & mourut le 8 du même mois (*e*).

Départ des troupes espagnoles.

Don Juan fait son entrée dans Bruxelles.

Mort de Viglius.

XXVIII.

Négociations des Etats-Généraux avec ceux des deux Provinces.

Les Etats de Hollande & de Zeelande étoient assemblés à Dordrecht dès le mois de Mars, & les Etats-Généraux y avoient envoyé le Docteur Leoninus pour demander un Réglement uniforme sur les monnoyes, sur le rappel des vaisseaux qui croisoient à l'embouchure de l'Escaut, & sur la levée des Licentes (*f*). Il obtint facilement les deux derniers Articles ; mais ils remirent de répondre au premier (*g*) à Gertrudenberg, où les Députés s'étoient ajournés, pour délibérer sur cet Article, sur l'accession à l'Edit perpétuel, & sur la demande de cent mille florins par mois. Ils premirent d'abolir les Licentes, en se réservant le droit de percevoir une somme dont on conviendroit, pour pourvoir à la sûreté de la Navigation ; de nommer des Commissaires pour travailler à l'égalisation des monnoyes ;

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 235.
(*b*) Bor *Liv.* X. *pag.* 236.
(*c*) Bor *Liv.* X. *pag.* 237.
(*d*) Bor *Liv.* X. *pag.* 241.
(*e*) Bor *Liv.* X. *pag.* 243.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 31 *Mars*, 1577, *pag.* 32.
(*g*) Bor *Liv.* X *pag.* 238.

Philippe III.

1577.

de délibérer incessamment sur les cent cinquante mille florins, ausquels on vouloit les imposer ; mais ils rejetterent l'Edit perpétuel comme contraire à leur religion (*a*). Pendant ces Conférences Philippe de Croï, Duc d'Aarschot, le Baron de Hierges & André Gail, l'un des Envoyés de l'Empereur, arriverent à Gertrudenberg, & demanderent au nom de Don Juan qu'on fît publier l'Edit perpétuel en Hollande & en Zeelande ; qu'on s'abstînt de tout ce qui pouvoit renouveller les méfiances ; qu'en conséquence on eût à congédier les troupes, qu'on cessât de travailler aux fortifications, de fondre des canons &c. & finirent par interpeller le Prince d'Orange, si, maintenant qu'il étoit rétabli dans son honneur & dans ses biens, il lui restoit quelque autre prétention ? Les Etats répondirent qu'il n'étoit pas tems d'exiger des assurances avant l'exécution de l'Edit de Pacification, & que les Allemands étoient encore dans les Provinces. Quant au Prince, il demanda qu'on lui rendît son fils, & qu'on lui restituât ses Gouvernemens. Il se plaignit » que la partie du Conseil qui demeuroit à Utrecht, avoit » empêché de le reconnoître, quoiqu'il tînt ses provisions » de Philippe, & que les Trajectins l'appellassent. Qu'on re» fusoit de recevoir les Réformés dans quelques Provinces, » quoique Don Juan y fût reconnu aussi bien que par les » Etats-Généraux ; que le nouveau Gouverneur étoit tou» jours entouré d'Espagnols & d'Italiens, contre la conven» tion expresse ; que l'acceptation de la seconde Union com» prenoit un examen de foi, pire que l'Inquisition espa» gnole ; que celle-ci n'attaquoit que les personnes suspectes, » que l'autre obligeoit tout le monde à soutenir la Religion » romaine ». Le Prince remit cette réponse par écrit, & Leoninus mit en avant, que l'enlevement du Comte de Buuren étoit une infraction violente des privileges de l'Université de Louvain. Il pressa Guillaume de s'arrêter à cet objet, & essaya de le tenter par l'offre de quelques avantages personnels ; mais celui-ci répondit : » qu'avant tout il falloit

Griefs du Prince d'Orange.

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 244.

» remplir la Pacification de Gand, & le rétablir dans la possession de Breda (*a*) ; que si le Roi le jugeoit dans la suite » digne de quelques récompenses, il les recevroit avec re» connoissance, pourvû qu'elles ne portassent aucun préju» dice au Bien public, qu'il désiroit plus que ses avantages » particuliers », & la négociation fut ainsi terminée (*b*).

La négociation rompue.

Les Etats-Généraux étoient occupés du départ des Etrangers. Escovedo exigeoit le payement entier des Allemands : les Députés refuserent d'y comprendre ceux qui s'étoient joints aux mutins ; mais il fallut enfin s'y résoudre. Cependant Don Juan s'étant rendu à Malines, traitoit secrétement avec leurs Chefs pour les attirer dans son parti, & les arrêter dans le pays (*c*). Ce Prince avoit formé un projet qui causa bientôt un mouvement général dans toutes les Provinces. Il avoit déja donné l'éveil à la plûpart, en proposant de déclarer la guerre au Prince d'Orange, sous prétexte qu'il violoit la Pacification de Gand, par le blocus d'Amsterdam (*d*), & sa proposition détermina le Conseil d'Etat à congédier plus promptement les soldats qu'ils avoient levés pour la défense du pays. Les troupes qui gardoient Utrecht, y furent comprises ; le Comte de Bossu eut ordre de les licencier, & les Trajectins emprunterent des Hollandois vingt-six mille florins par mois (*e*). Les Flamands perdirent dès-lors toute leur confiance ; & quoique Don Juan dépêchât d'Escovedo de concert avec les Etats pour demander en Espagne des secours d'argent, & que l'Assemblée eût assuré à ce Secrétaire deux mille Couronnes à son retour (*f*), les cœurs resterent toujours alienés du nouveau Gouverneur. Ce Secrétaire s'étoit rendu suspect à la Cour d'Espagne par les intrigues qu'il avoit eues avec les Guises dans le tems qu'il ménageoit le mariage de son Maître avec la

Les Etats-Généraux forcés de payer les troupes.

Manœuvres de Don Juan.

Il est contrequarré par le Conseil d'Etat.

Escovedo envoyé en Espagne.

(*a*) Voyez Bor *Liv.* X. *pag.* 239.
(*b*) Bor *Liv.* X. *pag.* 245.
(*c*) Bor *Liv.* X. *pag.* 243, 247, 248, 252.
(*d*) Bor *Liv.* X. *pag.* 248.
(*e*) Bor *Liv.* X. *pag.* 255.
(*f*) Bor *Liv.* X. *pag.* 250.

1577.

Sa fin tragique.

Reine d'Ecosse, leur Niece. Don Juan Vargas de Mesia, Ambassadeur d'Espagne en France, ayant informé Philippe de ces menées, Escovedo fut assassiné à Madrid par ordre du Roi (*a*), & si l'on en croit certains Auteurs, la mort de Don Juan en fut la suite.

XXIX.

Voyage de la Reine de Navarre dans les Pays-Bas.

Ce Prince ne tarda guere à découvrir ce qu'il méditoit. Marguerite, Reine de Navarre, & sœur d'Henri III, passant par le Hainaut, sous prétexte d'aller aux Eaux de Spa, mais en effet pour gagner des Partisans au Duc d'Alençon son frere (*b*), Duc d'Anjou depuis le dernier Traité conclu avec les Huguenots (*c*), lui donna l'occasion de se démasquer. Nous avons vu que la Noblesse du Hainaut & de l'Artois avoit demandé du secours à la France; Catherine de Medicis occupée de l'établissement de ses fils, & désespérant du mariage de ce dernier avec la Reine d'Angleterre, s'imagina déterminer Elisabeth, en procurant au Duc la protection des Pays-Bas, & dans ce dessein elle jetta les yeux sur sa fille, la Princesse la plus séduisante de son tems (*d*). En effet elle vint à bout d'engager le Comte de Lalain, Gouverneur du Hainaut, par le moyen de Marguerite de Ligny, son épouse, à se déclarer pour son frere aussitôt qu'il seroit maître de Cambray (*e*). Don Juan prenant prétexte de saluer la Reine à son passage, se rendit à Namur avec sa Cour, la regala avec une magnificence royale, la reconduisit avec toute sa suite, & surprit la Citadelle de Namur au retour. Il entra le 24 Juillet dans le Château, sous prétexte de le visiter, avec Barlaimont, Hierges, Meghen, Floyon & Hautepenne, ses fils, qui s'étant saisis de la porte, reçurent une troupe de cavaliers qu'ils avoient cachés dans un bois voisin, mirent dehors la garnison, & Jean de Bourgogne, Seigneur de Froymont, qui

But de ce voyage.

Don Juan surprend la Citadelle de Namur.

(*a*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXIV. *pag.* 551.
(*b*) Hooft *Liv.* XII. *pag.* 519.
(*c*) Du Mont Corps Diplom. *Tom.* V. *Part.* I. *pag.* 266.
(*d*) Mém. de Sully *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 67.
(*e*) Le P. Daniel *Tom.* VI. *pag.* 603, 604.

la

1577.

la commandoit (*a*). Ce fut alors que ce Prince transporté de la réussite, s'écria *qu'il falloit dater son Gouvernement de ce jour seulement*. Il fit assembler les habitans, leur donna l'option de se retirer ou de demeurer avec lui, & fit écrire des lettres circulaires à toutes les Provinces pour justifier sa conduite (*b*). Il envoya en même tems à Bruxelles le Seigneur de Rassinghem, pour insinuer aux Etats qu'ayant découvert qu'on attentoit à sa personne, il avoit été forcé de pourvoir à sa sûreté; qu'il s'étoit assuré de la Citadelle de Namur, les prioit de nommer Guillaume de Hoorn, Seigneur de Heeze, Gouverneur de leur Ville, de désarmer les bourgeois, & leur annoncer qu'il avoit chargé le Comte de Hierges de se rendre maître de Charlemont (*c*). Il avoit résolu de subjuguer les Pays-Bas par la force des armes: le véritable motif du voyage d'Escovedo étoit de prouver au Conseil d'Espagne qu'il ne restoit que ce moyen pour rétablir l'autorité du Roi, & lui-même avoit écrit à ce sujet des lettres en chiffre qui furent interceptées par des gens que le Roi de Navarre avoit postés sur les bruyeres de Bourdeaux. Henri les envoya par Du Plessis au Prince d'Orange qui les communiqua aux Etats, & ceux-ci les rendirent publiques (*d*). Quelques-uns ne mettent point de bornes à l'ambition de ce jeune Prince, & le Vainqueur de Lepante se proposoit, après avoir conquis l'Angleterre & soumis les Pays-Bas, de mener toutes ses forces en Espagne pour déthrôner Philippe (*e*).

Il veut subjuguer les Pays-Bas.

Motif du voyage d'Escovedo en Espagne.

Lettres interceptées de Don Juan.

Son ambition démesurée.

Les Etats-Généraux après avoir entendu Rassinghem, envoyerent l'Abbé de Marolles à Namur, pour représenter à Don Juan que sa crainte n'avoit aucun fondement, & pour l'exhorter de revenir à Bruxelles. Dans la conversation particuliere Don Juan qui se flattoit d'être bientôt maître d'Anvers, s'échappa jusqu'à dire *qu'avant peu il ne manqueroit ni*

Son dessein sur Anvers.

(*a*) Hooft *Liv.* XII. *pag.* 515.
(*b*) Bor *Liv.* X. *pag.* 255.
(*c*) Bor *Liv.* X. *pag.* 256.
(*d*) Voyez ces Lettres *dans* Bor *Liv.* XI. *pag.* 264.
(*e*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 263.

PHILIPPE III. 1577.

d'hommes ni d'argent, qu'il pouvoit l'annoncer aux Etats (*a*), *& qu'il prétendoit jouir de tous les droits attachés à sa Commission.* Cette déclaration suffisoit pour avertir les Etats de veiller sur les Citadelles & pour s'assurer des garnisons : ce qu'ils firent par le moyen de Bours qu'ils envoyerent promettre double paye aux soldats. Peu de jours avant De Vers, cousin de Champigny, défit la Compagnie de Corneille d'End, que le Gouverneur Général envoyoit à Anvers. Ce Prince travailloit depuis long-tems à s'emparer de la Citadelle par le moyen de la garnison, & la défaite de cette troupe fit craindre aux Allemands que le projet ne fût découvert, & qu'on n'eût résolu leur perte. Dans cette idée, ils se retrancherent sur la Ville neuve avec les poutres, les charriots, & même les ballots de marchandises qu'ils purent rassembler. Les bourgeois dans la crainte du pillage, coururent aux armes, & les Commerçans entrerent en négociation, leur offrant de l'argent, pour les engager à sortir de la Ville. Ils demandoient trois tonnes d'or ; mais la vûe de cent cinquante mille florins qu'on leur offrit dans des sacs, tentant les soldats, ils se mirent à crier qu'ils étoient contens, & sçauroient forcer leurs Officiers à les accepter, s'ils les refusoient. Pendant ces pour-parlers on apperçut plusieurs voiles qui remontoient l'Escaut. Le Prince d'Orange ayant sçu le danger dont la Ville étoit menacée, avoit embarqué sur la flotte de Zeelande les soldats que les Etats assembloient à Thoolen, & cette troupe venoit sous les ordres du Capitaine Hautain ; la flotte en arrivant salua la Ville de quelques coups de canon, & le peuple se mit à crier, *Vivent les Gueux !* La frayeur saisit les Allemands qui s'enfuirent sans armes & sans bagage. Les bourgeois fermerent les portes, reçurent leur nouvelle garnison, & firent présent d'une chaîne d'or au Capitaine. Le Commandant s'étoit sauvé avec tant de précipitation qu'il avoit laissé plusieurs lettres de Don Juan (*b*), par lesquelles on découvrit ses manœu-

Manqué.

La garnison allemande se retranche dans la Ville.

Elle capitule pour évacuer la place.

La flotte d'Orange arrive au secours de la Ville.

Les Allemands s'enfuyent.

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 258.
(*b*) Voyez ces Lettres *dans* Bor *Liv.* XI. *pag.* 268.

vres avec Treslong pour s'emparer de la Ville, & ce dernier fut conduit dans les prisons (*a*).

Lettre plaintive de Don Juan aux Etats.

Les Etats cependant amusoient Don Juan par des négociations, & feignoient de consentir à ses demandes : celui-ci se persuadant qu'on commençoit à le craindre, augmentoit tous les jours ses prétentions ; mais lorsqu'il apprit que l'entreprise sur Anvers étoit échouée, & que le Duc d'Aarschot & les autres Seigneurs avoient quitté son parti, il écrivit aux Etats sur un autre ton, & commençant par des plaintes pour préparer sa justification, il disoit » que les Flamands » violoient dans sa personne le Droit public & la Majesté du » thrône. Il s'efforçoit de donner une interprétation favo- » rable à ses lettres, demandoit qu'on fît défense au Prince » d'Orange de construire de nouvelles forteresses, qu'on l'o- » bligeât de rétablir les Eglises & les Couvens, de restituer » Nieuwport, & que puisque sa personne leur déplaisoit, il » écriroit en Espagne pour obtenir son rappel, leur offrant » une suspension d'armes jusqu'à l'arrivée de son Successeur. Il » les prioit cependant de lui renvoyer ses lettres écrites avant » qu'il fût reconnu Gouverneur, s'excusant de n'avoir pas » congédié les Allemands sur la désobéissance des Villes & » les préparatifs du Prince d'Orange qui ne lui avoient pas » permis de désarmer ». Mais ces raisons ne contenterent pas les Etats qui venoient d'écrire au Roi pour le supplier d'enjoindre à son Gouverneur d'observer la Pacification de Gand & l'Edit perpétuel, & lui demander justice d'Escovedo, sur lequel ils rejettoient tout le mal, le suppliant en attendant de trouver bon que le Conseil d'Etat reprît le Gouvernement (*b*).

Il offre de se démettre du Gouvernement.

Plaintes des Etats au Roi contre lui.

XXX. Réparation des Digues.

Avant de continuer l'Histoire des nouveaux Troubles, l'ordre des événemens nous oblige à détailler les avantages que le Prince & la Hollande recueillirent de la brouillerie des Etats-Généraux & du Gouverneur. Les Provinces maritimes furent occupées au commencement de l'année à réparer les digues que les tempêtes & les ouvertures que la

(*a*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 271.
(*b*) Meteren *Liv.* IV. *fol.* 138. Bor *Liv.* XI. *pag.* 275, 279, 281, 282.

PHILIPPE III.

1577.

Réduction des troupes.

guerre avoit forcé d'y faire, avoient endommagées (*a*). Pour fournir aux frais, on retrancha les troupes inutiles, & l'on ne laissa sur pied que quarante-cinq Compagnies de cent quatorze soldats chacune, & trente vaisseaux de guerre (*b*).

Guillaume parcourt les Villes de Hollande.

Guillaume voulant rétablir l'ordre dans les Villes, & se concilier les Westfrisons, résolut de visiter le Quartier du Nord & la Sudhollande. La Princesse d'Orange l'accompagna dans ce voyage, & les peuples les reçurent partout avec des marques de respect & de reconnoissance. Les Westfrisons qui le regardoient comme leur Libérateur, le nommoient *leur Pere*, & tous se disoient avec transport : *notre Pere Guillaume est arrivé!* Il apprit dans son voyage la surprise de Namur, & sur le champ il écrivit aux Etats-Généraux d'assembler leurs troupes, & de lever trois mille Cavaliers; qu'avec ce secours il se flattoit d'obliger Don Juan d'abandonner le pays; mais les Flamands n'avoient pas encore assez de résolution pour attaquer le Gouverneur à force ouverte. Le Prince après avoir parcouru la Westfrise, rentra dans la Sudhollande par Woerden, où le Sénat d'Utrecht députa pour le prier d'honorer la Ville de sa présence, mais de venir sans suite, & de se contenter d'une Compagnie bourgeoise qu'ils destinoient pour sa garde.

Sa réception dans la Westfrise.

Il arrive à Utrecht.

Guillaume accepta leurs offres, malgré les conseils de la Princesse, & des Seigneurs qui l'accompagnoient, & quoique la Ville ne l'eût pas encore reconnu dans sa qualité de Stadhouder. Il fit son entrée le 18 d'Août, sans autre compagnie que sa Maison; les bourgeois étoient sous les armes à la porte de Tolsteeg, & pendant les salves la bourre d'un fusil étant entrée dans son carosse, donna tant de frayeur à la Princesse qu'elle se jetta dans les bras de son mari, en criant *nous sommes trahis!* mais Guillaume la rassura, & demeura dans la Ville jusqu'au 21 qu'il repartit avec la certitude d'être bientôt reconnu Stadhouder (*c*). Le Traité fut effectivement conclu dans le mois de Décembre, » à condi-

Fausse allarme de la Princesse.

Traité du Diocèse avec Guillaume.

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 246.
(*b*) Bor *Liv.* X. *pag.* 253.
(*c*) Bor *Liv.* X. *pag.* 254.

» tion qu'on ne porteroit aucune atteinte à la Religion catholique-romaine ; que le Prince seroit reçu avec sa Maison toutes les fois qu'il voudroit ; qu'il ne pourroit amener des troupes que du consentement du Sénat ; qu'il ne conféreroit les bénéfices qu'à des Catholiques-romains ; que les principales charges ne seroient remplies qu'avec l'agrément du Magistrat ; qu'il promettroit de maintenir la liberté & les privileges, de ne point empieter sur la jurisdiction épiscopale, ni sur la monnoye ; de laisser les Officiers dans leurs places : ausquelles conditions le Sénat lui rendoit la même autorité dont il avoit joui à sa nomination. Il promettoit en outre de garder cet Accord, de faire jurer à ses Successeurs de l'observer, & de le faire ratifier par les Etats de Hollande & de Zeelande ». La ville de Bommel y fit opposition, en ce qu'elle prétendoit que ses droits municipaux étoient blessés ; mais elle consentit à la réunion contre l'ennemi commun (*a*).

Opposition de Bommel.

Pendant que Guillaume se faisoit reconnoître par les Provinces dont il étoit Stadhouder, les Etats-Généraux, maîtres d'Anvers, ne pensoient qu'à s'assurer des autres places où les Allemands tenoient encore des garnisons. Folker en sortant de cette Ville, s'étoit rejoint à deux autres Compagnies qui tenoient Berg-op-zoom, & Fronsberg s'étoit emparé de Breda avec trois autres. Champigny à la tête des troupes des Etats se rendit maître de Mons & du Château de Wouw (*b*). Le Comte de Hohenlo se saisit de Thoolen & de Steenbergen, & le Prince d'Orange, pendant que Lalain chassoit les Allemands de Bois-le-Duc, investit Breda. Fronsberg avoit envoyé à Namur pour recevoir les ordres de Don Juan ; mais le courier ayant été enlevé & conduit au Prince, on découvrit dans la ceinture de sa culotte un billet de la longueur du petit doigt écrit en chiffre avec une plume très-fine, par lequel Don Juan promettoit de venir au secours, si Fronsberg pouvoit tenir deux mois. Guillaume tira parti de sa découverte, en faisant écrire par Sylvius, Impri-

Les Etats-Généraux travaillent à la réduction des places.

Réduction de Mons.
De Wouw.
De Thoolen.
De Steenbergen.
De Bois-le-Duc.

Surprise de Breda par Guillaume.

(*a*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 300.
(*b*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 273.

PHILIPPE III. meur de l'Université de Leide (*a*), qui sçavoit contrefaire les écritures, un billet pareil qui portoit ordre de rendre la

1577. place & de conserver les soldats pour une autre occasion. Cette lettre fut cachetée avec le cachet qu'on trouva le sécret d'enlever de la premiere, & portée par le même Officier, qui se laissa gagner par la promesse d'une chaîne d'or du poids de quatre mille florins. Le lendemain le Prince fit offrir à la garnison de la laisser sortir en liberté, & de lui avancer deux mois de paye, en donnant quittance des arrérages, & en remettant le Commandant entre les mains des Etats, ce qui fut accepté. Ainsi Guillaume rentra le 4 d'Octobre en possession de Breda (*b*).

Les Etats des deux Provinces obtiennent voix & séance aux Etats-Généraux.

Les Etats de Hollande & de Zeelande obtinrent dans ce même tems le droit de députer & de voter dans les Etats-Généraux, malgré les oppositions du Clergé, & leur voix l'emporta dès la premiere Assemblée pour permettre aux habitans d'Arnemuiden, de Goude & d'Utrecht de raser leurs

Démolition des Châteaux.

Châteaux. Ces derniers avoient commencé dès l'expulsion des Allemands à démolir Vredenbourg; mais on avoit arrêté ce travail sur les représentations du Conseil des Provinces, il fut détruit cette fois jusques aux fondemens. On abbattit pareillement les Châteaux d'Anvers, de Lille & de Valenciennes (*c*).

Surprise de Leuwaarden par les Espagnols.

On arrêta sur ces entrefaites à Groningue François Majard, dont Billy, qui avoit recouvré sa liberté par le Traité de Marche en Famine, se servoit pour exciter de nouveaux troubles (*d*). Wybe de Gontum, autre émissaire de Billy, ayant persuadé à Jean de Mathenes de Wybesma, Drossard de Leuwaarden, de lui permettre d'entrer dans la Ville

La Ville se rachete.

avec cent trente hommes, se rendit maître du Château; mais les habitans se presserent de se racheter en lui payant trois

Démolition du Château.

mille cinq cens florins, & dans l'instant le Conseil en résolut la démolition. L'absence du Stadhouder obligea cepen-

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 8 *Juin*, 1577, *pag.* 99.
(*b*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 274.
(*c*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 274.
(*d*) R. Fresinga Memor. *in* Ger. Dumbar Anal. *Tom.* III. *pag.* 32.

dant de ſuſpendre l'exécution ; mais de Ville, Stadhouder de Friſe, de Groningue, de Drenth, de Twenth & de Lingen, qui d'abord tenoit le parti du Gouverneur Général, l'avoit quitté depuis la ſurpriſe de Namur, & non-ſeulement il conſentit à la démolition, mais ayant gagné deux Compagnies du Régiment de Boſſu, il fit raſer les Forts d'Ooſtmarhorn, de Lemmer, de Rootens, de Makkum & de Hindelopen qu'elles évacuerent. Il ordonna enſuite aux gens de la campagne de former des Compagnies de Milice, & nomma des Capitaines dans chaque Grietenie (*a*). Il ne put venir à bout d'étendre cet établiſſement dans la Seigneurie de Groningue ; mais il fit abbattre les Citadelles comme celle de Leuwaarden (*b*).

PHILIPPE III.

1577.

Forts des environs raſés.

XXXI.

Armée & mouvemens des Etats-Généraux.

L'armée des Etats-Généraux étoit cependant campée à Wavere dans le Brabant. Philippe, Comte de Lalain, commandoit l'infanterie, Robert de Melun, Burcgrave de Gand, étoit à la tête de la cavalerie ; Antoine de Goignies faiſoit l'office de Veldmaréchal, & l'Artillerie étoit ſous les ordres de Valentin de Pardieu, Seigneur de la Motte. Ils avoient envoyé en Allemagne pour lever encore des ſoldats & pour diſtribuer des Manifeſtes, par leſquels ils juſtifioient leur priſe d'armes contre Don Juan. Jean Caſimir, Comte Palatin du Rhin, leur donna les témoignages d'affection qu'ils pouvoient ſouhaiter, & les exhorta à déférer le Gouvernement Général au Prince d'Orange (*c*). L'avis fut gouté de la plus grande partie des Etats, & l'on députa vers lui pour ſonder ſes intentions. Les Etats de Hollande & de Zeelande étoient alors aſſemblés à Haarlem, & les Envoyés, après leur réquiſition, leur demanderent de fixer leur contribution pour la guerre préſente à cent mille écus pour la Hollande, & à cent mille florins pour la Zeelande. Les Députés offrirent pour les deux Provinces cent cinquante mille florins ; mais on ignore s'ils furent acceptés. Le bruit qui courut alors que Don Juan rappelloit les troupes étran-

Ils députent aux Etats de Hollande.

Leurs propoſitions à Guillaume.

(*a*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 283.
(*b*) Freſingha *ubi ſupra. pag.* 23.
(*c*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 286.

geres, détermina les Etats-Généraux à donner le commandement militaire à Guillaume; ils craignoient cependant de l'appeller dans le Brabant, où ce Prince avoit un grand nombre de Partisans, & du consentement des Hollandois & des Zeelandois, il attendoit à Gertrudenberg la détermination des Etats (*a*). Tout parloit en sa faveur. Il venoit de sauver Anvers, & l'on se flattoit que la Hollande & la Zeelande qui l'adoroient, prendroient plus vivement les intérêts de la Cause commune, sitôt qu'il en seroit le Chef. On envoya à Gertrudenberg Jean de Linden, Abbé de Sainte Gertrude, Champigny, Leoninus, & l'Avocat Liesveld. Le premier lui fit entendre : » que ses ennemis l'accusoient de chercher » à soustraire les Provinces maritimes de la domination d'Espagne, en les faisant changer de Religion ; qu'il ne pouvoit détruire ces propos injurieux qu'en permettant l'exercice de la Réligion romaine dans toutes les Villes comme » dans celles qui l'avoient stipulé ; qu'ils lui demandoient » cette assurance avec la promesse de ne souffrir aucun changement dans les Provinces catholiques & d'en chasser les » Novateurs ainsi qu'il étoit porté par la Pacification de » Gand ».

Sa réponse par écrit.

Guillaume répondit par écrit, » que quelqu'envie » qu'il eût de se rendre aux Etats, pour consulter avec eux » sur les moyens de pourvoir à la sûreté des Pays-Bas, il ne » pouvoit partir sans l'aveu des Provinces qui l'avoient choisi » pour Chef ; qu'il étoit résolu d'observer exactement la Pacification, surtout dans les articles qui concernent la Religion ; mais qu'attendu que les deux Provinces avoient » juré de ne souffrir aucun changement à ce sujet jusqu'à la » décision des Etats-Généraux, il ne pouvoit prendre aucun » engagement sans les avoir consultés ; qu'il leur promettoit » cependant de ne permettre rien qui puisse troubler la tranquillité publique, ni d'introduire de nouveautés ; qu'au » surplus il étoit bien éloigné de s'arroger quelque droit sur » les Etats-Généraux, à la décision desquels il se feroit toujours un devoir de se conformer » (*b*). Les Députés parti-

(*a*) Résolut. de Holl. *du 9 Août*, 1577, *pag.* 166.
(*b*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 284, 285.

rent

rent avec cette réponse, & le Prince communiqua leurs propositions aux Etats provinciaux. Il s'étoit déja ouvert sur ce voyage dans l'Assemblée tenue à Middelbourg en Décembre, 1576; mais les instances qu'on fit pour le retenir, le déterminerent à rester en Hollande. On avoit cependant arrêté, s'il partoit, de confier le Gouvernement aux Députés assistés du Conseil d'Etat, de celui des Finances, & de l'Amirauté, de le prier de nommer pour Lieutenant le Comte de Berghe ou celui de Hohenlo, & de laisser une instruction approuvée par la Noblesse & les Etats (*a*). Le Traité qui fut conclu à Marche en Famine, fit alors évanouir ces projets; mais cette fois les deux Provinces, quoiqu'avec répugnance, donnerent leur consentement, & le 18 de Septembre Guillaume arriva à Anvers avec sa Cour & Jean, Comte de Nassau, son frere, qui venoit d'Allemagne, pour solliciter le remboursement des avances qu'il avoit faites au commencement des troubles (*b*), & cinq jours après les bourgeois de Bruxelles lui firent une entrée magnifique (*c*).

Son départ pour le Brabant.

Son entrée à Bruxelles.

XXXII. Nouvelle Députation des Etats-Généraux à Don Juan.

Les Etats-Généraux envoyerent par son conseil une nouvelle Députation à Don Juan avec quatre Articles, dont ils avoient ordre de presser l'exécution: I. d'éloigner de sa personne les gens suspects qu'on lui nommeroit; II. d'évacuer Namur & ses Châteaux; III. de remettre pareillement Charlemont & Philippeville; IV. de congédier les Allemands qui revenoient dans le Luxembourg (*d*). Ces propositions n'étoient pas du goût de Don Juan qui ne pouvoit digérer la venue du Prince d'Orange. Il reprocha vivement aux Etats d'avoir rompu tout moyen de réconciliation, d'avoir outragé la Majesté royale, en rasant ses Citadelles, & en appellant dans leur Conseil le Chef de la Révolte & l'Auteur des Troubles (*e*). Cependant, pour réserver une porte ouverte aux négociations, il proposa une

(*a*) Bor *Liv.* X. *pag.* 204.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 19, 21 *Aout*, 1577, *pag.* 187, 191.
(*c*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 286.
(*d*) Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 140.
(*e*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXIV. *pag.* 563.

PHILIPPE III. 1577.

ſuſpenſion d'armes juſqu'à l'arrivée de ſon Succeſſeur. Les Etats y conſentirent pour trois jours, afin de réfléchir ſur les articles qu'on leur propoſoit. La réponſe l'irritant de plus en plus, il écrivit une lettre menaçante, dans laquelle il reprochoit aux Députés d'avoir complotté de dépouiller leur Maître légitime de ſon autorité, de ne lui laiſſer que le titre de Souverain : & craignant d'être inveſti dans Namur, il ſe retira dans le Luxembourg. A peine y fut-il en ſûreté qu'il menaça les Etats de les traiter avec la derniere rigueur, s'ils s'opiniâtroient à garder le Prince d'Orange (*a*).

Sa lettre menaçante aux Etats.

Son départ pour le Luxembourg.

Les Etats de Brabant, au lieu d'obéir, prirent Guillaume pour *Ruwaard*. Cette dignité équipolloit à celle de Dictateur chez les Romains ; elle ne ſe conféroit que dans les grands dangers de l'Etat, & l'*Hiſtoire* fournit pluſieurs exemples des Ruwaards devenus Ducs de Brabant. Le Prince qui prévit la jalouſie des Seigneurs, refuſa d'accepter ſans le conſentement des Etats-Généraux l'honneur qu'on lui faiſoit ; mais ſa précaution ne put parer le coup. Les Pays-Bas étoient ſans Chef depuis l'entrepriſe de Namur. Les Brabançons accoûtumés au ſéjour de leur Gouverneur, avoient les premiers jetté les yeux ſur le Prince d'Orange, & peut-être ſes Partiſans ſe flattoient-ils de lui frayer une route à la Souveraineté (*b*). Les Etats-Généraux avoient publié en ſept langues un Manifeſte pour juſtifier leur conduite contre Don Juan, & y avoient joint ſes lettres interceptées (*c*). Ce dernier y répondit en rejettant la rebellion ſur Guillaume qu'il accabloit d'injures & de reproches (*d*).

Guillaume nommé *Ruwaard* de Brabant.

Particularités ſur cette dignité.

Manifeſte des Etats contre Don Juan.

Sa réponſe.

Le Conſeil d'Etat venoit de nommer le Duc d'Aarſchot Stadhouder de Flandre à la place du Comte de Roeux (*e*). Ce Seigneur ne pouvant ſouffrir la création d'une dignité ſupérieure à la ſienne, s'aboucha avec le Marquis de Havrey, Philippe, Comte d'Egmond, & environ une vingtaine

Aarſchot nommé Stadhouder de Flandre.

Ses manœuvres contre Guillaume.

(*a*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 287.
(*b*) Strada *Decad.* I. *Lib.* IX. *pag.* 502.
(*c*) Voyez les *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 151.
(*d*) Voyez Bor Piec. Authent. *Tom.* I. *pag.* 180. Idem *Liv.* XII. *pag.* 292.
(*e*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 303.

1577.

de la premiere Noblesse, & leur représenta que la préférence tournoit à la honte de chacun d'eux, & n'osant attaquer le mérite du Prince, il voulut l'offusquer par l'éclat d'un rang supérieur. Dans cette idée il leur proposa de déférer le Gouvernement général à l'Archiduc Matthias, frere de l'Empereur Rodolphe II (*a*). L'âge & l'esprit du jeune Prince n'étoient pas assortis au fardeau dont on le chargeoit; mais on se flattoit de l'approbation de Philippe, qui ne pourroit refuser sa confirmation au fils de sa sœur. L'on comptoit encore sur la médiation de l'Empire; on se flattoit de le marier avec une des Princesses d'Espagne, d'engager le Roi à donner les Pays-Bas pour la dot de l'Infante, & qu'enfin Matthias étant Catholique, maintiendroit sa Religion, ce qu'on ne devoit pas attendre d'un Protestant. Ce projet arrêté, l'Assemblée dépêcha secrétement en Allemagne, & pour garder quelques ménagemens, elle communiqua son projet à Guillaume, qui l'approuva, à condition qu'on joindroit à l'Archiduc un Conseil composé des premiers Seigneurs de chaque Province; & soit qu'il voulût ôter l'idée qu'il pensoit à son élevation, soit qu'il crût diviser par ce moyen la Maison d'Autriche, allumer une haine irréconciliable entre la Branche espagnole & la Branche allemande, & ôter à Don Juan toute espérance de réconciliation, il fut des premiers à presser l'exécution.

L'Archiduc Matthias appellé pour Gouverneur Général.

Guillaume y consent.

D'un autre côté Matthias qui n'avoit que vingt-un ans, accepta l'offre avec avidité, & dans la crainte d'éprouver quelque opposition de la part de l'Empereur, il partit en sécret de Vienne la nuit du 1 au 2 Octobre (*b*), passa par Cologne, & s'arrêta à Lier dans le Brabant (*c*), dont le Comte d'Egmond, l'un de ses Partisans, s'étoit emparé au nom des Etats (*d*). Les ennemis du Prince d'Orange formerent alors le dessein de se servir de l'armée des Etats assem-

Arrivée de Matthias.

(*a*) Mémoir. de Sully *Tom.* I. *Liv.* II. *pag.* 67. Mém. de Nevers *Tom.* I. *pag.* 474, 603.

(*b*) Strada *Decad.* I. *Lib.* IX. *pag.* 507.

(*c*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 304. Hooft *Liv.* XII. *pag.* 537. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXIV. *pag.* 566.

(*d*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 274.

Philippe III.

1577.

Complot des Seigneurs pour s'emparer du Gouvernement.

blée à Wavere, pour s'assurer de la personne de Matthias, de le conduire à Dendermonde & de s'emparer du Gouvernement sous son nom. Le Duc d'Aarschot la commandoit; mais les Officiers étoient trop attachés à Guillaume, & les efforts que fit le Général pour les séduire, furent inutiles (*a*).

Divisions entre les Etats-Généraux.

Les Députés des Etats étoient divisés entre eux : les uns ne pouvoient approuver qu'une partie de la Noblesse eût appellé un Etranger, sans consulter la Nation ; les autres regrettoient le Duc d'Anjou, & quelques-uns insistoient sur un raccommodement avec Don Juan. Guillaume prévoyant les suites de ces divisions, dissimula l'injure qui le regardoit, & détermina l'Assemblée à recevoir l'Archiduc qu'on ne pouvoit refuser de recevoir sans lui faire le plus sanglant outrage. Les Etats en conséquence dépêcherent pour le prier de venir à Anvers, où le Prince d'Orange fut le recevoir, & le complimenta le 21 Octobre au nom des Etats (*b*), pendant que ces derniers travailloient à régler la capitulation sous laquelle il seroit installé (*c*).

Conciliées par Guillaume.

L'Archiduc reçu à Anvers.

XXXIII.

Emeute à Gand.

Sur ces entrefaites les Partisans d'Orange exciterent une émeute dans la ville de Gand, qui donna de grandes inquiétudes, & qui ne put être appaisée que par sa présence. L'étendue des pouvoirs que le Conseil avoit attribués au Duc d'Aarschot, l'obstacle qu'il apportoit à l'élevation de Guillaume, & la crainte que les principaux citoyens avoient que le nouveau Gouverneur n'épluchât leur conduite, avoit indisposé François de Kethulle de Ryhove, Jean d'Imbise & Kroivelde, & le premier ayant entendu le Duc se déchaîner contre le Prince dans une conversation avec François de Halevyn, Seigneur de Swewighem, & Perenot, Seigneur de Champigny, entreprit avec les deux autres de le chasser de la Ville à l'aide des troupes hollandoises qu'on avoit envoyées depuis l'expulsion des Allemands. Mais avant d'agir, Ryhove fut trouver le Prince d'Orange à Anvers, & lui proposa son dessein. Guillaume l'ayant désapprouvé, lui de-

Complot contre Aarschot.

Ryhove à la tête.

(*a*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 308.
(*b*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 305.
(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 7.

manda le lendemain, s'il avoit encore les mêmes idées, & celui-ci ayant répondu qu'il persistoit dans la même résolution, le Prince se contenta de lever les épaules, & lui tourna le dos. C'est sur ce fondement qu'un Auteur des plus accrédités ne craint pas d'avancer que Guillaume fut l'auteur des mouvemens qui suivirent (*a*); il faut avouer que S. Aldegonde encouragea Ryhove à l'exécution. Imbise ayant arrêté le 28 Octobre le Duc d'Aarschot dans la rue, lui demanda *quand il rétabliroit les privileges ainsi qu'il l'avoit promis à sa réception?* le Duc répondit fiérement : *qu'on feroit bientôt taire ces prétendues trompettes de la Liberté, en leur serrant le siflet, malgré la protection du Prince d'Orange*, & là-dessus le peuple courut aux armes. Ce premier mouvement étoit à peine appaisé que Ryhove à son retour répandit, *qu'il ne seroit plus permis, avant qu'il fut peu, de coucher dans son lit*, & le tumulte recommença avec plus de vivacité. Imbise affecta pour-lors de demeurer tranquille; mais Ryhove voyant sa troupe s'augmenter, marcha à l'Hôtel du Stadhouder, fit ouvrir les portes, l'arrêta, & marchant du même pas au logis de Rassinghem & de Swewighem, les conduisit tous trois dans les prisons. Il fit ensuite emprisonner Jacques Hessels, Jean de la Porte, Conseillers de Flandre, Jean Visch ou Vischer, Baillif d'Ingelmonster, & plusieurs autres. Il reçut alors trois cens soldats dans la Ville, & se fit prêter serment par les Compagnies bourgeoises, jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres du Prince & des Etats-Généraux. Les mutins publierent le 9 de Novembre un Ecrit au nom de la Noblesse & des Communes de Gand, par lequel ils accusoient les prisonniers d'avoir voulu dépouiller le Prince d'Orange de son autorité de Ruwaard de Brabant, pour mettre a sa place le Duc d'Aarschot, & lui donner un Conseil sans l'autorité des Etats-Généraux, dans le dessein de livrer la Ville à Don Juan; on fit courir une lettre de Hessels au Comte du Roeux, par laquelle il pressoit les Espagnols de faire le procès de Guillaume sous prétexte d'hérésie.

Si Guillaume y a trempé.

Aarschot & d'autres arrêtés par Ryhove.

Chefs d'accusation contre eux.

(*a*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXIV. *pag.* 568.

1577.

Aarschot élargi.

Les Etats-Généraux informés de ce désordre, envoyerent l'Avocat Liesveld pour mettre les prisonniers en liberté, & le Prince d'Orange dépêcha Arend de Dorp, pour faire sortir le Duc d'Aarschot, qui fut bientôt élargi (*a*). Ryhove commençant à craindre les suites de cette affaire, se mit à solliciter les Villes voisines d'entrer dans son parti, & les Etats de la Province appréhendant qu'il ne révoltât les Flamands, presserent Guillaume de venir à Gand, & d'appaiser lui-même les désordres : il arriva le 29 Décembre ; les habitans lui firent une entrée, & lui présenterent un cœur d'or sur lequel étoit écrit, *Sinceritas*. Il convoqua les Etats de la Province & le Sénat de la Ville, les exhorta à conserver l'union & l'intelligence qui subsistoit entre les Provinces & les Villes, sollicita la liberté des prisonniers, & se contentant d'avoir rétabli l'ombre de la tranquillité, il repartit pour le Brabant : ce qui le fit soupçonner de n'avoir pas agi franchement (*b*).

Arrivée de Guillaume à Gand.

Son départ précipité.

Placard des Etats-Généraux contre Don Juan.

Les Etats-Généraux avoient cependant arrêté les conditions sous lesquelles ils avoient résolu de déférer le Gouvernement général à Matthias, & le 7 Décembre ils publierent un Placard, par lequel ils exposoient : » que Don Juan s'étant déclaré l'ennemi des Pays-Bas par la surprise de Namur, ils enjoignoient aux peuples de le reconnoître pour tel, & décernoient des punitions corporelles & la confiscation contre ceux qui voudroient le soutenir (*c*). Le même Acte ordonnoit au nom du Roi » de dresser un état » des biens de ceux qui avoient quitté leurs Charges, leur » enjoignoit de revenir sous quinzaine, à peine de confiscation de leurs offices, défendoit sous les peines les plus » severes de prêter secours à Don Juan, & d'entretenir commerce avec ses Partisans » (*d*). L'on conclut ensuite une Confédération entre les Provinces Catholiques & les Protestantes, par laquelle les unes & les autres s'engageoient de

Et pour rappeller les fugitifs.

Confédération entre les Provinces des deux Religions.

(*a*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 302.
(*b*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 317. Hooft *Liv.* XII. *pag.* 547.
(*c*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 317.
(*d*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 317.

la façon la plus étroite à s'aider & se secourir mutuellement (*a*), & l'on nomma enfin les Abbés de Sainte Gertrude & de Marolles, le Duc d'Aarschot & le sieur de Fressin pour porter à l'Archiduc la Capitulation, sous laquelle on offroit de le reconnoître. Elle portoit » que l'Archiduc » prêteroit serment au Roi & aux Etats-Géneraux, & recevroit celui des Stadhouders particuliers & des Etats Provinciaux ; qu'il ne feroit rien sans l'avoir communiqué au » Conseil qui seroit nommé par les Etats, & composé de » Naturels des Pays-Bas ; que les Arrétés s'y formeroient » par le nombre des voix ; qu'il seroit tenu de consulter les » Etats dans les affaires d'importance, & de communiquer » à la Noblesse & même aux Communes ce qui toucheroit à la » Généralité ; de ne rien changer ni innover dans les coûtumes ou usages sans le consentement des peuples ; de ne traiter des affaires que dans le Conseil, de lui donner lecture des » lettres & dépêches, & de les faire enregistrer ; de défendre & maintenir les privileges de la Nation, tant généraux » que particuliers ; de laisser aux Etats la liberté de s'ajourner, sans qu'il soit besoin de requérir sa permission ; de » consentir à leur tenue sur la réquisition d'une seule Province & d'une seule Ville pour ceux de la Province ; de » maintenir la Pacification de Gand ; de laisser aux Etats » l'administration des Finances ; de se contenter de la Garde » qui lui sera donnée par les Etats, sans pouvoir l'augmenter ou la diminuer ; de nommer les Officiers de terre & de » mer sur la présentation du Conseil ; de ne faire ni levée de » troupes, ni changement dans les garnisons que de concert » avec les Etats ; de ne mettre dans les charges & dans les » emplois que des Nationnaux ; que si le Gouverneur viole » quelqu'un des Articles ci-dessus, les Etats seront affranchis de plein droit du serment & libres de prendre les » armes ; qu'enfin on oubliera tout ce qui peut avoir été » fait avant la Pacification de Gand, & qu'on informera » à la rigueur contre les Partisans de Don Juan ». L'Ar-

PHILIPPE III.

1577.

Capitulation de l'Archiduc.

(*a*) Hooft *Liv.* XII. *pag.* 588. De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXIV. *pag.* 568.

PHILIPPE III. 1578.

chiduc accepta ces conditions, & prêta serment le 20 Janvier, 1578 (*a*).

Manœuvres des Seigneurs contre Guillaume.

Les Seigneurs qui n'avoient appellé Matthias que pour anéantir l'autorité du Prince d'Orange, imaginerent, pour dépouiller ce dernier du titre de Ruwaard, de réunir le Stadhoudérat de Brabant au Gouvernement général ; mais Guillaume avoit si bien lié sa partie que les Etats engagerent l'Archiduc, qui d'un côté n'osoit les refuser, & de l'autre appréhendoit le crédit du Prince, à lui laisser le titre de Stadhouder du Brabant, & à le nommer son Lieutenant pour tous les Pays-Bas (*b*). Ainsi les efforts qu'on faisoit pour l'abaisser, ne servirent qu'à l'élever davantage ; & son autorité s'accrut au point que les Espagnols n'appelloient plus Matthias que le *Greffier du Prince d'Orange* (*c*).

Il est nommé Lieutenant de Matthias.

Son autorité.

XXXIV. Les Etats de Hollande veulent soumettre Amsterdam.

Pendant que les Etats-Généraux & le Prince étoient occupés de ces nouveaux établissemens, les Hollandois ne pensoient qu'à forcer Amsterdam de se réunir aux autres Villes, & quoique les habitans dussent jouir des avantages de la Pacification (*d*), ils les bloquoient plus étroitement que jamais. Guillaume leur avoit ordonné de cesser les hostilités ; ils permirent à quelques batteaux d'entrer avec des vivres, en payant les droits qu'ils voulurent exiger (*e*). Sur ces entrefaites on fit courir le bruit que Don Juan avoit écrit au Magistrat qu'il viendroit bientôt à son secours, & sur cette nouvelle les Etats de Hollande résolurent de se rendre maîtres de la Ville. Herman Helling, Colonel, & Nicolas Ruikhaver, Capitaine, se chargerent de l'exécution. Ils demanderent dix Enseignes, & s'étant cachés avec quatre dans deux batteaux, ils s'arrêterent le 23 Novembre de l'année précédente avant le jour devant la porte de Haarlem, où les six autres devoient se rendre par terre ; mais par un mal-entendu qui fit manquer l'entreprise, leurs Officiers

Dessein pour surprendre la Ville.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 7.
(*b*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 8.
(*c*) Tassis *Liv.* IV. *pag.* 8.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 1 *Avril*, 1577, *pag.* 34.
(*e*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 302.

les

les menerent devant la Ville de Haarlem. Helling profitant de la permiſſion que les bourgeois d'Amſterdam accordoient aux ſoldats d'Orange d'entrer dans la Ville, en laiſſant leurs armes à la porte, avoit envoyé dès le ſoir ſon Lieutenant avec huit ou dix de ſes gens qui paſſerent la nuit en débauche. Comme ils ſortoient à l'ouverture des portes, il envoya un pareil nombre au-devant, & les deux troupes feignant une diſpute, mirent de concert l'épée à la main. La Garde accourut pour les ſéparer, & dans l'inſtant les Compagnies ſortant des batteaux, lui couperent le chemin & s'emparerent de la porte. Ils marcherent auſſitôt drapeaux déployés dans la rue, ſans trouver d'obſtacle, ſe mirent en bataille ſur la place, & quelques-uns pillerent le Bureau des Grains qu'ils prirent pour l'Hôtel-de-Ville. Les bourgeois s'étant raſſemblés, les attaquerent ſur le Dam & le choc fut aſſez vif. Helling cependant étoit dans un grand embarras du retard des autres Compagnies. Il dépêcha à Zaandam pour demander du ſecours à Gerard de Woerden de Vliet qui commandoit dans ce lieu; mais les Arquebuſiers arrivant, il fut contraint de reculer le long du Nieuwendyk, & de ſe retrancher dans la porte de Haarlem. Il fit alors ſemer un Ecrit plein de promeſſes & de menaces, pour engager les bourgeois à ſe rendre; mais ceux-ci ne voyant point arriver de ſecours, reprirent courage, & roulant deux canons, donnerent tête baiſſée au retranchement. Helling ayant été tué, ſa troupe ſe ſauva dans la campagne, & Ruikhaver qui fut trouvé dans une maiſon, y fut égorgé de ſang froid. Le Prince d'Orange marqua un grand mécontentement de cette entrepriſe; les Etats s'excuſerent de n'avoir pas pris ſon avis ſur l'envie qu'ils avoient de le mettre à couvert de reproche, & Guillaume les renvoya pour rendre compte de leur conduite devant les Etats-Généraux (*a*).

Manqué.

Guillaume mécontent de l'entrepriſe.

La cataſtrophe de ces Capitaines ne rebuta pas les Etats. Forcés de s'en tenir au blocus, ils firent élever des Forts

La Ville bloquée entiérement.

(*a*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 309. Hooft *Liv.* XII. *pag.* 544.

Philippe III. 1578.

de tous côtés, & fermerent exactement le Pampus avec leur flotte. Quelque reſerrée que la Ville ſe trouvât, le Magiſtrat s'opiniâtroit ſur quelques Articles que les Députés ne pouvoient paſſer (*a*). Les Hollandois manderent alors Sonoy, qui s'étant emparé de l'Hôpital des Lépreux & des Salines, bâtit un Fort ſur la Chauſſée de Haarlem, & ferma ſi bien toutes les avenues qu'il étoit impoſſible d'entrer ou de ſortir de la Ville. Les Habitans étoient encore maîtres d'un moulin, dont ils ne ceſſoient de tirer ſur ces poſtes, & les Hollandois leur répondoient avec la même fureur; les morts & les bleſſés étoient remplacés ſur le champ. Cependant l'argent étoit ſi rare, que le Magiſtrat fut contraint de battre une monnoye d'argent, où l'on voit l'Image de Saint Nicolas (*b*); mais cet expédient ne pouvant remédier à la faim, il fut contraint de députer à la Haye au commencement de Février, & les Etats d'Utrecht ſe chargerent de la médiation. Le zéle de la Religion étoit le ſeul obſtacle; le Magiſtrat d'Amſterdam trop attaché à la Catholique, ne vouloit ſouffrir que le Culte romain dans l'étendue de ſon Territoire, & les Etats ne pouvoient conſentir à bannir entiérement la Réforme qu'ils profeſſoient. Les Trajectins leur repréſentoient » le danger où preſque tout le Pays ſeroit exposé en pouſſant les Amſteldammois dans le déſeſpoir; » que s'ils ſe déterminoient à lever leurs écluſes, leur Pays, » le Bas-Evêché, le Rhinland & Woerden ſeroient inondés; que les propriétaires & les fermiers, qui depuis ſept » ans ne retiroient rien de leurs terres, avoient employé ſur » la foi de la Pacification ce qui leur reſtoit, pour relever » les digues, réparer les écluſes & les moulins, & ſe procurer les inſtrumens & les beſtiaux néceſſaires pour remettre leurs biens en valeur; que même ils avoient emprunté de tous côtés, ce qui rendroit la ruine générale; que » ſi la Ville étoit emportée d'aſſaut, elle ſeroit renverſée » avant qu'on pût arrêter la fougue du ſoldat, & que les » Etats auroient à ſe reprocher l'effuſion de ſang de tant de

Diſette d'argent & de vivres.

Médiation de ceux d'Utrecht.

Leurs repréſentations aux Etats de Hollande.

(*a*) Réſolut. de Holl. *du* 14 *Juill.* 1577. 147. Marif. d'Amſterd. *pag.* 129.
(*b*) Van Loon Hiſt. Métall. *Tom. I. pag.* 252, 253.

» Patriotes & la destruction de la Ville la plus riche des » Pays-Bas ; que si Don Juan arrivoit au secours, il ne » manqueroit pas d'y mettre une garnison Espagnole qui » prendroit à tâche de leur rendre ce qu'ils faisoient souffrir » à leurs amis ». Mais quelque fortes que fussent ces remontrances, elles ne purent entamer un zele opiniâtre autant qu'aveugle, & la négociation fut rompue. Les Trajectins cependant étoient trop intéressés dans cette affaire, pour quitter prise. Ils revinrent à la charge avec tant d'ardeur, qu'ils persuaderent enfin les uns & les autres de signer la Capitulation le 8 Fév. Elle portoit:» Qu'on ne permettroit dans » la Ville & son Territoire, que le seul exercice de la Religion » catholique ; que partout ailleurs les Réformés pourroient » tenir leurs Prêches, & qu'on leur accorderoit un endroit » honorable pour leur sépulture dans l'enceinte de la Ville ; » que le blocus seroit levé dès le jour même, à condition » que la Ville envoyeroit à Delft un de ses Bourgmestres & » cinq Conseillers qui demeureroient en ôtage jusqu'à ce » qu'on eût congédié les soldats, & rétabli les Compagnies » bourgeoises de l'agrément & au choix du Prince; que cette » Milice monteroit au moins à six cens hommes, & qu'en cas « de nécessité il seroit libre aux Etats de l'augmenter de quel- » ques troupes réglées ; que la Ville seroit exempte du pas- » sage des gens de guerre, à moins que le Magistrat n'y » consentît ; qu'on remettroit sur pied les trois Compagnies » d'arquebusiers ; que le Magistrat, les Officiers & tous les » bourgeois prêteroient serment au Roi, comme Comte, au » Prince d'Orange en qualité de Stadhouder, & à la Ville ; » que le Clergé seroit gouverné par l'Evêque de Haarlem » quant au spirituel ; que la Ville jouiroit de tous les privile- » ges qu'elle possédoit avant les Troubles, à l'exception de » l'appel au Grand-Conseil de Malines, & de l'aggrandis- » sement de son Territoire, qu'on avoit étendu de quatre » cens perches hors les anciennes limites ; que l'imposition » connue sous le nom de *Paalgeld* qui avoit été transporté » d'Enkhuizen, seroit partagée entre ces deux Villes ; qu'Am- » sterdam ne seroit point tenue des dettes contractées par

Accord.

PHILIPPE III. 1578.

» la Hollande & la Zeelande depuis 1572, & ne supporteroit que sa part dans celles qui surviendroient dans la suite; » que la sortie des bleds sera libre, quand les bourgeois auront leur approvisionnement au Jugement des Etats; que » l'Escoutet ne pourra citer personne pour cause de Religion, » à moins que les preuves du délit ne soient jugées convaincantes par quatre Commissaires qui seront nommés par le » Prince, les Etats & les Bourgmestres, & qu'ils seront tirés » entre les Citoyens; que ceux-ci en cas de partage pourront » se donner un surarbitre; que l'entrée & la sortie de la » Ville seront libres; que toute plainte pour raison du Gouvernement sera déclarée nulle, ou sera portée devant les » Etats généraux; que le Magistrat & les bourgeois seront » tenus d'observer & de jurer la Pacification de Gand; qu'enfin le présent Traité sera ratifié par le Prince d'Orange, en » sa qualité de Stadhouder, par les Etats d'Utrecht & par » les Etats généraux. » (*a*) Aussitôt que le Traité fut signé, un détachement des troupes de Sonoy conduisit les Otages à la Haye, & le blocus fut levé (*b*). Les négocians qui n'osoient approcher de la Ville, revinrent de tous côtés, & leur concours fit tomber le commerce des Villes de la Nord-hollande (*c*).

Siege de Roermonde.

Les Hollandois occupés de cette conquête, & les Etats généraux livrés aux nouveaux arrangemens, négligeoient les opérations militaires. Le Comte de Hohenlo ayant investi Roermonde avec douze Enseignes & cent cinquante Cavaliers, sur l'espérance d'être soutenu par l'armée des Etats, avoit réduit la place à l'extrémité; mais le Comte de Hierges & Mondragon survenant avec des forces supérieures, & le secours ne paroissant point, il fut contraint de se sauver dans le Fort de Tolen, d'où ces Capitaines le pousserent dans la Gueldre, firent entrer des troupes & des munitions dans la

Levé.

(*a*) Manif. d'Amsterd. *pag.* 141.
(*b*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 2. Hooft *Liv.* XIII. *pag.* 552, 561. La Pise *pag.* 142. Meteren *Liv.* VII. *fol.* 149.
(*c*) Velius Descript de Hoorn *pag.* 460.

place, & rejoignirent Don Juan qui rassembloit son armée sous Namur (*a*).

1578.

XXXV. Arrivée de Farnese, Prince de Parme.

Alexandre Farnese, fils d'Octave, Duc de Parme, & de Marguerite, sœur de Don Juan, autrefois Gouvernante des Pays-Bas, amena un puissant renfort d'Espagnols & d'Italiens, & Charles, Comte de Mansfeld, arriva à la tête de mille Gens d'armes françois : ensorte qu'en comptant les Allemands & les Francomtois, Don Juan se trouva fort de dix-huit mille fantassins, & de deux mille chevaux (*b*). Il avoit fait peindre un Croix sur son Etendart avec cette devise, *in hoc signo vici Turcos ; in hoc signo vincam Hæreticos.* » C'est sous ce signe que j'ai vaincu les Turcs ; c'est sous » ce signe que je vaincrai les Hérétiques » (*c*). Son premier exploit fut la prise de Bovines & du Château de Disponti qu'il emporta l'épée à la main.

Don Juan s'empare de quelques places.

L'armée des Etats commandée par Goignies.

L'Armée des Etats quoiqu'en nombre égal, étoit inférieure par la valeur des soldats, & le Prince n'osant exposer de nouvelles levées contre des troupes aguéries par les campagnes d'Italie, avoit ordonné à Goignies qui commandoit en l'absence du Comte de Lalain, de se retirer sous Gemblours (*d*). Don Juan averti par deux prisonniers, chargea l'arriere-garde, & le fit attaquer en tête par le Prince de Parme dans un défilé formé par un marais, dont le terrein étoit si glissant que le soldat pouvoit à peine se soutenir. Les Flamands soutinrent le premier choc avec fermeté, & Goignies continua sa marche, en faisant couper des arbres qu'il jettoit derriere lui, pour retarder la fureur de la poursuite. Il y eut en cet endroit des escarmouches très-vives de la cavalerie, où les Espagnols eurent le dessous ; mais enfin Martin Pagan ayant pénétré à la tête de quelques bataillons, renversa les Cavaliers Flamands sur les Anglois & les Ecossois commandés par Balfour, & les mit en désordre. Montigny s'efforça de rétablir le combat ; mais il fut lui-même

Sa défaite.

(*a*) De Thou Hist. Univ. *Tom.* VIII. *Liv.* LXVI. *pag.* 651

(*b*) Strada *Decad.* I. *Liv.* IX. *pag.* 525.

(*c*) De Thou *Tom*, VIII. *Liv.* LXVI. *pag.* 650.

(*d*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 11. Meteren *Liv.* VII. *fol.* 148.

PHILIPPE III.

1578.

Goignies prisonnier.

Epouvante générale dans le Brabant.

entraîné dans la fuite (*a*). Goignies laissa six mille morts ou blessés sur le champ de bataille avec trente drapeaux & quatre Cornettes, resta prisonnier, & Gemblours ouvrit ses portes au Vainqueur. Cette nouvelle répandit tant d'épouvante à Bruxelles, que l'Archiduc, le Prince d'Orange & les Etats de Brabant en sortirent le lendemain, pour se rendre à Anvers, laissant le Comte de Bossu avec trente Enseignes, pour défendre la Ville. Mais Don Juan ne se croyant pas assez fort pour tenter le siege, se contenta de se rendre maître d'un grand nombre de places plus foibles. La terreur étoit si grande, que Louvain ayant chassé sa garnison, se rendit sous condition qu'on n'y logeroit point de gens de guerre. Aarschot fut emporté d'emblée; Dieft, Louvain, Nivelle, Roeux, Soignies, Binch, Walcourt, Maubeuge & Chimay se presserent de capituler. Sichem fiere de son Château, voulut se faire acheter: il fallut amener du canon & les assiégés soutinrent deux assauts; les Espagnols l'emporterent à force de monde au troisiéme. Don Juan piqué de ses pertes, fit pendre le Gouverneur & la garnison aux crénaux, & massacrer ou précipiter ses habitans dans la riviere (*b*).

Don Juan maître de quantité de places.

Nouvelles négociations.

Jean de Noirkarmes, Baron de Selles, qu'on avoit envoyé en Espagne l'année précédente, étoit de retour avec la réponse du Roi au Mémoire des Etats. Mais comme elle supposoit que les Etats avoient promis de rétablir la Religion & l'obéissance, sur le pied qu'elles étoient du tems de Charles V ce qui détruisoit la Pacification, & que Don Juan exigeoit qu'on remît le Prince d'Orange entre ses mains, offrant de donner le Prince de Parme pour sûreté, les Etats regarderent ses propositions comme un piége, & rompirent la négociation (*c*). Don Juan depuis sa victoire ne se pressoit plus de conclure. Il reprocha aux Etats qu'ils manquoient de parole, les accusa de vouloir maintenir l'Anarchie, pour charger les sujets de S. M. d'impôts insupporta-

Rompue.

(*a*) Strada *Decad.* I. *Lib.* IX. *pag.* 532.
(*b*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXVI. *pag.* 655.
(*c*) Grot. *Ann.* III. *pag.* 54. de Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXVI. *pag.* 657.

bles (*a*); & fit publier un Ecrit, par lequel le Roi leur enjoignoit de congédier leurs troupes, déclaroit leur conduite illégitime, faisoit défense de rien exiger des peuples, & cassoit tous les Officiers civils & militaires qui refusoient de reconnoître Don Juan (*b*). Otton, Comte de Schwartzenbourg qui étoit revenu de la part de l'Empereur, pour travailler à la paix, trouvant les cartes plus brouillées que jamais, repartit pour l'Allemagne (*c*), & les Etats ne voyant plus d'apparence à la reconciliation, résolurent de suivre le conseil du Prince d'Orange, & de pousser la guerre offensivement.

Philippe III.

1578.

Rompue.

Edit de Don Juan.

Les Etats déterminés à la guerre offensive.

On arrêta le plan de la Campagne à quatre cens mille florins par mois; mais la dépense le monta à deux cens mille au-delà. On autorisa l'Archiduc, le Prince & le Conseil d'Etat à lever des soldats de tous côtés. Les habitans d'Anvers avancerent vingt mille livres de Flandre à Guillaume, & l'on augmenta les impôts sur les denrées & les marchandises. La Hollande & la Zeelande sçurent s'en garantir, en fournissant leurs troupes & leurs vaisseaux, indépendemment de vingt-cinq Enseignes de deux cens hommes chacune, & de cent chevaux, dont elles contribuoient comme les autres Provinces; & même dans la suite elles préférerent de payer les Compagnies d'Ysselstein qui devoient réduire Campen & Deventer, & de céder pour quelques mois le produit des Convois. Ainsi les deux Provinces étoient presqu'aussi chargées que lorsqu'elles portoient tout le poids de la guerre (*d*).

Etat de guerre pour la campagne suivante.

Pendant que le Prince se préparoit à l'attaque & à la défense, Don Juan forma différens projets, dont quelques uns réussirent; mais il échoua devant Saint Guilain & devant Maastricht. Il avoit tâché d'exciter une emeute dans les troupes Wallonnes, à la faveur de laquelle il imaginoit de surprendre ces deux Villes, & de profiter de la fermentation qui

Dessein de Don Juan sur plusieurs places.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 16.
(*b*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 22.
(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 14. Voyez les Piéc. Authent. *Tom.* I. *pag.* 176.
(*d*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 23.

1578.

Manqué. Il prend Philippeville.

régnoit à Bruges; mais les Réformés firent manquer cette derniere entreprise, en s'emparant de l'Ecluse, & Ryhove accouru de Gand à la tête de mille soldats, rassura entiérement la Ville (*a*). L'Espagnol se rejetta sur Philippeville, comptant sur l'intelligence qu'il entretenoit avec le Seigneur de Florennes; mais ce Gouverneur n'avoit aucun crédit sur la garnison, qui se défendit avec tant de vigueur, qu'il fut contraint d'ouvrir la tranchée. Les fatigues qu'il essuya pendant ce siege, contribuerent à la maladie, dans laquelle il tomba le 21 de Mai, & qui l'obligea de se faire porter à Cambray, aussitôt que la place eut capitulé (*b*). Le Prince de Parme ayant pris le commandement de l'armée, s'empara de Limbourg, de Valkenbourg & de la petite Ville de Daalhem, où ses soldats commirent d'horribles cruautés (*c*).

Sa maladie.

Prise de Limbourg, &c.

XXXVI. Traité des Etats avec Elisabeth.

Cependant les Etats généraux négocioient avec les Puissances voisines, pour en obtenir du secours. Ils avoient conclu dès le mois de Janvier un Traité, par lequel Elisabeth leur promettoit quatre mille fantassins, mille chevaux, & leur permettoit d'emprunter pour un an cent mille livres *sterling* de ses sujets (*d*), à condition que quelques Villes dont elle se réservoit le choix, s'obligeroient au remboursement, & comme elle appréhendoit les entreprises de Don Juan, elle exigea un secours de quarante vaisseaux de guerre, en cas que l'Angleterre fût attaquée (*e*). Elle chercha cependant à couvrir cette démarche en protestant à Philippe qu'elle n'avoit d'autre intention que d'empêcher les Flamands de se donner à la France (*f*), & dans la suite elle aima mieux conserver ses soldats, & faire tenir de l'argent au Prince Casimir, frere du Comte Palatin, pour lever des troupes allemandes, & conduire ce secours en son propre nom (*g*).

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 24.
(*b*) De Thou Hist. Univ. *Tom.* VII. *Liv.* LXVI. *pag.* 660.
(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 25.
(*d*) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVI. *pag.* 339.
(*e*) Rymer Acta Publ. Angl. *Tom.* IV. *Part.* IV. *pag.* 178.
(*f*) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVI. *pag.* 339.
(*g*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 24.

Peu

Peu de tems après la défaite de Gemblours, François, Duc d'Anjou, avoit envoyé le Sr. de Fougere, son Secrétaire, pour complimenter les Etats, & leur offrir ses services. Les Seigneurs piqués de l'ascendant que Guillaume avoit pris sur l'esprit de Matthias, dépêcherent d'Aubigny & Mansard, pour s'instruire des intentions du Prince (*a*). Les Provinces catholiques voyant d'un côté les progrès des Espagnols, & de l'autre Casimir s'avancer à la tête d'une armée protestante, étoient d'avis d'accepter les offres des François, pour se faire un équilibre qui contrebalançât le crédit du Prince & les forces des réformés. Philippe, Comte de Lalain, Charles de Gavere, Seigneur de Fresin, & Dideric Lithard, Conseiller d'Etat, s'aboucherent à S. Guilain avec Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, & Roc de Sorbiers, Seigneur de Pruneaux (*b*); & sur l'assurance que leur Maître seroit reçu avec honneur & respect, le Duc d'Anjou se détermina à rassembler sur la Frontiere du Hainaut six mille fantassins & mille Gentilhommes volontaires qui servant à leurs dépens commirent de grands désordres dans le pays (*c*). Les Espagnols n'étoient pas mieux disciplinés; nous nous contenterons d'en rapporter un exemple de chaque côté, qui par leur singularité méritent une place dans l'*Histoire*. Du Pont, Capitaine françois, se trouvant avec sa troupe dans le Village de Brecourt chez un brasseur, dont les filles lui parurent jolies, prit avec l'aînée les libertés que sa Nation traite de galanteries, & ne trouvant aucune complaisance dans la Flamande, il résolut d'en venir à la violence. Cette fille outrée de la perte de son honneur, se trouvant à table à son côté, prit le moment qu'il tournoit la tête pour parler à son Sergent, & lui plongea son couteau dans le cœur. Ses soldats vengerent la mort de leur Capitaine sur cette malheureuse victime, & le pere sortant en fureur, ameuta les Voisins qui tomberent sur la troupe & l'extermi-

PHILIPPE III.

1578.

Le Duc d'Anjou leur offre du secours.

Intrigues des Provinces catholiques.

Le Duc assemble des troupes sur la frontiere.

Mauvaise discipline.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 24 Meteren *Liv.* VII. *fol.* 155.
(*b*) Daniel Hist. de France *Tom.* VI. *pag.* 608.
(*c*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXVI. *pag.* 661.

PHILIPPE III.

1578.

nerent jusques au dernier (*a*). Un Espagnol d'une naissance distinguée, se trouvant logé chez un Avocat de Lille, frappé de la beauté de la fille, & l'ayant détournée à l'écart, essaya les mêmes voyes pour arriver à son but; mais cette fille courageuse ayant saisi son poignard, le frappa dans les reins, & l'étendit à ses pieds. Cet homme au lit de la mort la fit appeller. » Il ne suffit pas, lui dit-il, que j'obtienne le » pardon de l'outrage que j'ai tenté de vous faire. Je dois » une récompense à cette vertu, dont je suis la victime. Re» cevez avec ma main, le nom & les droits de mon épouse, « comme une expiation du crime dont j'ai voulu vous forcer « d'être complice »; le pere ayant donné son consentement, le Confesseur qui l'assistoit, leur donna la bénédiction nuptiale, & l'Espagnol expira dans le moment (*b*).

Députés des Etats-Généraux en Allemagne.

Leur discours à la Diete de Worms.

Avant l'entrée du Duc d'Anjou dans les Pays-bas, les Etats-Généraux avoient député à la Diete de Worms (*c*) Jean de Gand, Comte d'Ooye, & Marnix de S. Aldegonde. Ce dernier y prononça un discours en latin, par lequel après un long détail des cruautés du Duc d'Albe, des artifices de Requesens, & des perfidies de Don Juan, il représenta » que l'unique but du Prince en leur proposant la » paix, étoit d'anéantir la Pacification de Gand & l'Edit » perpétuel que le Roi n'avoit confirmés, & dont il n'avoit » juré l'observation, que dans le dessein de renouveller les » Placards sanguinaires; qu'il étoit de l'intérêt des Princes » de l'Empire de prévenir l'incendie qui ne pouvoit manquer » de se communiquer chez eux; que le Duc d'Albe avoit » porté le feu dans Munster & dans Cologne, & Requesens » dans Embden; Qu'il les prioit de se souvenir que les » Pays-bas étoient anciennement des Membres de l'Empire; » qu'ils leur devoient du secours; que par ces raisons il » demandoit que Don Juan fût mis au Ban de l'Empire; » qu'on rompît tout commerce avec lui; qu'on rappellât les

(*a*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* XII. *pag.* 351. de Thou *Tom.* VII. *pag.* 672.
(*b*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXVI. *pag.* 674.
(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 26.

Philippe III.

1578.

» Allemands de son service ; & qu'ils promettoient de leur » côté de faire incessamment un Réglement sur la Monnoye » dont les malheurs de la guerre les avoit forcés de surhaus- » ser la valeur ; de rétablir la Discipline militaire, & de re- « médier aux désordres dont le Cercle de Westphalie se plai- » gnoit » (*a*). Les Agens que Philippe avoit dans la Diete, empêcherent les Cercles de prendre parti, & l'Empereur se contenta de charger Gebhard Truchses, Archevêque de Cologne, Jacques d'Eltz, Archevêque de Treves, l'Evêque de Saltzbourg, Ferdinand, Duc de Baviere, & Otton Henri, Comte de Schwartzenbourg, de chercher des moyens d'accommodement, & d'examiner les démarches dans lesquelles le Prince d'Orange avoit engagé l'Archiduc depuis son arrivée dans les Pays-bas (*b*).

L'Empereur nomme des Médiateurs.

Henry III avoit envoyé vers Don Juan, pour l'assurer qu'il n'avoit point de part dans les démarches de son frere, & les Ambassadeurs d'Elisabeth insistoient sur une treve pendant laquelle on pût travailler à la paix ; mais les dépenses que les Etats Généraux venoient de faire pour soutenir la guerre, leur fermoient les oreilles (*c*) : la Reine cependant avoit conçu tant de crainte de l'arrivée du Duc d'Anjou dans les Pays-Bas, que pour l'empêcher d'agir, elle s'avisa de remettre sur le tapis les propositions de mariage (*d*), & dans ce dessein elle dépêcha Milord Stafford, pour appuyer la proposition de ses Envoyés ; mais les Etats se voyant prêts d'agir offensivement, le refuserent également (*e*).

Intrigues d'Henri III & d'Elisabeth.

Guillaume de Blois de Treslong, Amiral de Zeelande, avoit formé le projet d'enlever la Flotille d'Espagne qui revenoit des Indes richement chargée. Il proposoit aux Etats de former une Escadre de vingt-huit Vaisseaux de guerre montés de quatre-vingt matelots chacun, munis de

Dessein pour enlever la flotille.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 27.
(*b*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXXI. *pag.* 662.
(*c*) Le Clerc Hist. des Prov. Unies. *Tom.* I. *Liv.* III. *pag.* 73.
(*d*) Meteren *Liv.* VII. *fol.* 158.
(*e*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 44.

PHILIPPE III. 1578.

huit à dix canons, & des munitions néceſſaires pour ſix mois, d'y joindre ſix *Jagds* avec douze à quinze cens ſoldats commandés par le Comte de Hohenlo, ou quelqu'autre Capitaine de nom ; & pour fournir aux frais de cet armement, il vouloit former une Compagnie, à laquelle on abandonneroit les priſes, la part des ſoldats & des matelots prélevée. Les Etats avoient approuvé ce Plan, & les Souſcriptions étoient ouvertes ; mais les troubles qui recommencerent, firent avorter un projet ſi bien conçu (*a*).

Manqué.

L'Armée des Etats attaquée par Don Juan.

Le Comte de Boſſu, Général de l'armée de terre, qui n'étoit que de ſept à huit mille hommes, & de deux mille chevaux, occupoit un camp retranché proche de Malines entre Rimenant & la Demer. Don Juan fort de douze mille fantaſſins & quatre mille chevaux, ayant paſſé la riviere à Aarschot le 31 Juillet, avoit fait des efforts inutiles pour l'entamer. Il avoit même attaqué le quartier des Ecoſſois contre le conſeil du Prince de Parme (*b*). John Norritz, leur Commandant, l'avoit reçu ſi vertement que déſeſpérant de pouvoir le forcer il s'étoit retiré dans ſon camp ſous Namur, & le 7 Août Boſſu avoit repris Aarschot, mais les Eſpagnols étant revenus, ſurprirent & pillerent cette malheureuſe ville, & maſſacrerent de ſang froid tous les habitans (*c*).

Il eſt repouſſé.

Sac d'Aarſchot.

XXXVII. Edit des Etats pour contenir le Clergé.

L'agitation & le déſordre qui regnoit dans les Provinces, interrompoit les opérations militaires. La perſécution qui s'étoit ſoutenue ſous le Gouvernement de Requeſens, avoit entiérement ceſſé ſous celui de Don Juan ; il avoit à la vérité renouvellé les Placards ; mais le Conſeil des Troubles n'avoit ſévi que contre un Tailleur d'habits qui fut décapité à Malines, pour avoir aſſiſté au Prêche (*d*). On ne pourſuivoit plus que les Anabaptiſtes dont quelques-uns furent exécutés à Anvers par Sentence des Echevins (*e*).

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 56.
(*b*) Strada *Decad.* I. *Lib.* X. *pag.* 562. Bor *Liv.* XII. *pag.* 51, 59.
(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 52.
(*d*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 247.
(*e*) Brandt Hiſt. de la Réforme *Tom.* I. *pag.* 586.

Les Etats maîtres du Gouvernement avoient les yeux ouverts sur la conduite du Clergé ; ils rendirent en Avril un Edit qui défendoit de rien enseigner qui pût porter atteinte au respect dû à l'Archiduc & au Prince d'Orange, avec injonction aux Ecclésiastiques & aux Magistrats de jurer la Pacification de Gand (*a*). Les Prélats & les Laïques prêterent serment sans difficulté ; mais les Jésuites que le Duc d'Albe avoit introduits dans les Pays-Bas, refuserent le serment, sous prétexte qu'ils ne pouvoient violer celui qui les lioit au Pape par leur Institut, & le Magistrat d'Anvers les chassa le 18 de Mai du College qu'ils avoient établi dans le magnifique Hôtel d'Aix. Les Cordeliers se partagerent : vingt d'entr'eux obéïrent & dix-neuf s'opiniâtrerent dans le refus ; mais en approfondissant la conduite de ces Religieux, on les convainquit d'un crime odieux à l'humanité, & le Peuple en conçut tant d'horreur qu'ils furent chassés sans exception (*b*). Peu après les Etats défendirent de payer les Annates : ensorte qu'il paroissoit que leur but étoit d'attaquer l'autorité de Rome, & la puissance du Clergé. Ces procédés confirmoient les Réformés dans leurs opinions : le retour des exilés, le crédit de Guillaume, la faveur des Anglois, & l'approche de Casimir à la tête d'une armée Protestante relevoient leur courage, & bientôt ils travaillerent à rendre leur Secte dominante dans toutes les Villes.

Les Jésuites & les Franciscains chassés d'Anvers.

Suppression des Annates.

Triomphe des Réformés.

Amsterdam si ferme dans l'ancienne Religion fut la premiere assujettie, non par une émeute populaire, mais par les manœuvres de ses principaux Citoyens. Ils firent courir le bruit que Don Juan, sous prétexte d'avitailler Campen & Deventer, avoit dessein de surprendre Amsterdam par le moyen de quelques Vaisseaux que le Roi de Suede devoit fournir. On ignore si cette nouvelle avoit quelque fondement. Mais on sçait que S. Aldegonde avoit écrit aux Etats Généraux dans le tems qu'il étoit à Worms, que les Espagnols devoient surprendre Amsterdam avec des Vaisseaux

Leurs manœuvres à Amsterdam.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 24.
(*b*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXVI. *pag.* 666.

PHILIPPE III. 1578.

empruntés des Suedois (a). Jean de Mathenes, Adrien Van der Myle & François Maalzoon, Députés des Etats de Hollande, en conséquence de l'accord conclu entre le Magistrat & les Etats de la Province, avoient rétabli les quatre Compagnies bourgeoises & celles des Arquebusiers. Les Reformés qui faisoient la plus considerable partie de ces Corps, prirent prétexte du lieu qu'on avoit indiqué pour leur sépulture, pour lier la contestation. Guillaume Bardes, fils de l'ancien Escoutet, l'un des plus zelés pour les nouvelles opinions, écrivit le 24 de Mai à Sonoy dont il avoit été Lieutenant, qu'il se tînt prêt de marcher au premier ordre des Etats, & le lendemain les Sectaires s'étant assemblés sur la chaussée de S. Antoine pour entendre le Prêche de Thomas Thielt, ci-devant Abbé de S. Bernard près d'Anvers, Bardes leur communiqua un projet qu'il avoit dressé pour se rendre maître de la Ville, & régla les signaux & les mouvemens qu'on devoit faire pour l'exécution. Le 26 il entra à l'Hôtel de Ville suivi de Martin Koster, d'Adrien Cromhout, de Paauw & de Guillaume Du Jardin, sous prétexte de solliciter le Magistrat de changer leur cimetiere; & les allées & venues qu'ils firent du Dam, où logeoient les Députés des Etats, à la Salle de l'Assemblée, ayant attiré un grand nombre de Spectateurs, Du Jardin parut sur le perron, ôta son chapeau & le remit, signal qui marquoit que le Conseil avoit refusé la demande. Peu après Simon Henrikszoon Jonkhein, Capitaine des Arquebusiers, descendit l'escalier en ouvrant les bras, pour marquer qu'il étoit tems de commencer. Alors un soldat tira un coup de fusil du haut de la Balance, & dans l'instant les Matelots avancerent sous les armes, enseignes déployées, & criant: *Que ceux qui tiennent pour le Prince, nous suivent!* A ce cri les Reformés accourent de tous côtés, montent à l'Arsenal, roulent quelques pieces de canon sur le Dam, ferment l'entrée des rues avec des sacs de laine, chassent la garde de la Salle des Echevins, montent à l'Hôtel de Ville, arrêtent

(a) Bor *Liv.* XII. *pag.* 26.

l'Escoutet, l'ancien & le nouveau Magistrat; ils enlevent ensuite les Prêtres & les Cordeliers de leurs maisons, les embarquent tous sur le Canal pendant que le Peuple crioit, *qu'on feroit mieux de les mener à la potence, où ils avoient envoyé tant d'innocens*, & les descendent sur la Chaussée de S. Antoine. On ne peut exprimer l'épouvante de ces Magistrats, qui s'imaginoient qu'on alloit les précipiter dans la mer. Le vieux Bourgmestre Dirkszoon en étoit si persuadé que sa femme lui ayant envoyé deux chemises, il dit au porteur que sa prévoyance étoit inutile. Lorsqu'ils se virent à terre, ils rendirent graces à Dieu, & se sauverent à Haarlem; le même Dirkszoon interrogé par l'Escoutet de la Ville sur ce qu'il pensoit de son avanture, lui répondit: *Gare le contre-coup* (*a*)! Il est sans doute surprenant qu'une révolution pareille n'ait pas coûté une goute de sang; le peuple se contenta de piller le Couvent des Cordeliers, & son animosité tomba sur les Images. Les Conjurés s'emparerent des postes les plus importans: le lendemain les Arquebusiers casserent le Magistrat en présence des sieurs de Mathenes & de Van der Myle, & trois jours après on mit des Reformés à leur place. Le 28 trente-six Arquebusiers nommés Députés pour l'élection, s'étant assemblés à l'Hôtel de Ville, donnerent leurs voix à Guillaume Bardes, à Martin Jeanszoon Koster, à Adrien Reinerszoon Cromhout, & à Dideric Jeanszoon Graaf pour la place de Bourgmestre. Ils choisirent ensuite les Echevins & les Conseillers, & Guillaume Martinszoon Kalf fut nommé Escoutet. Les Eglises demeurerent huit jours fermées, & le nouveau Magistrat ayant fait ôter les Images, on commença le Prêche dans la Vieille Eglise & dans la Neuve (*b*). Les Luthériens, les Anabaptistes, & même les Catholiques obtinrent dans la suite le libre exercice de leur Culte, mais dans des Chapelles privées (*c*).

Le Magistrat enlevé.

Et changé.

Le Prêche établi.

Les autres Religions tolérées.

La prise de possession de Haarlem s'exécuta plus militai-

Emeute à Haarlem.

(*a*) Hooft *Liv.* II. *pag.* 63.
(*b*) Hooft *Liv.* XIII. *pag.* 577 Bor *Liv.* XII. *pag.* 26.
(*c*) Brandt Hist. de la Reforme *Tom.* I. p. 601.

Philippe III. 1578.

rement. Le 29 de Mai, jour de la Fête de Dieu, une troupe de ſoldats entra dans la grande Egliſe au moment que la Proceſſion ſortoit, chargea les Catholiques, en bleſſa quelques-uns, diſperſa les autres; & Pierre Belling, le Curé, reçut un coup d'épée au pied de l'Autel. Kies, Bourgmeſtre, & Ruikhaver, Eſcoutet, ne parurent qu'après-coup, & firent retirer la populace qui pilloit l'Egliſe: elle ſe jetta ſur les Couvens, dont elle enleva la Vaiſſelle & les Ornemens; les Cordeliers, les Dominicains & les Beguines ne furent pas épargnés. Les Etats rappellerent la garniſon: l'aſſaſſin du Curé fut condamné à mort, & la grande Egliſe demeura fermée juſqu'au mois de Septembre qu'elle fut donnée aux Reformés, malgré les cris du Clergé qui reclamoit l'Edit de Pacification (*a*); & dans la crainte des ſuites les Etats conſeillerent au Bourgmeſtre de former une Compagnie de cinquante Bourgeois, ſur leſquels il pût compter, & de chercher un prétexte pour faire entrer dans la Ville une Enſeigne de troupes réglées (*b*).

Pillage des Couvens.

La grande Egliſe donnée aux Réformés.

Les Anabaptiſtes perſécutés en Zeelande.

Si les Calviniſtes prenoient le deſſus, les Anabaptiſtes n'en étoient que plus perſécutés. A Middelbourg le Magiſtrat vouloit les exclure du droit de bourgeoiſie, parce qu'ils refuſoient de prêter ſerment. Guillaume les diſpenſa ſur ce que leur Religion leur défendoit de jurer, & repréſenta aux Citoyens que leur *Oui* valoit le ſerment des autres (*c*). Mais ſitôt qu'il fut parti, on les inquiéta de nouveau, & l'on voulut les obliger à prendre les armes, lorſqu'ils étoient de garde, en les condamnant à fermer leurs boutiques. Le Prince d'Orange auquel ils porterent leurs plaintes, écrivit ſérieuſement au Magiſtrat, & défendit de les tourmenter ſur ces deux articles (*d*). L'argent que ceux de cette Secte avoient donné volontairement pour la cauſe commune, leur avoit acquis la protection de Guillaume (*e*).

Guillaume les protége.

Et Pourquoi?

(*a*) Ampzing Deſcript. de Haarlem. *pag*, 463. Hooft *Liv*. XIII. *pag*. 579.
(*b*) Réſolut. de Holl. *du* 11 *Novembre*, 1578, *pag*. 33.
(*c*) Hooft *Liv*. XII. *pag*. 501.
(*d*) Bor *Liv*. XII. *pag*. 56. Hooft. *Liv*. XIII. *pag*. 585. Brandt. Hiſt. de la Réforme *Tom*. I. *pag*. 586, 609.
(*e*) Brandt *ubi ſupra pag*. 47.

La

1578.

Les Preches ouverts à Anvers & à Gand.

La réussite des Reformés en Hollande & dans la Zeelande excitoit ceux des autres Provinces à les imiter. Ils ouvrirent leurs Prêches à Anvers & à Gand dès le mois de Mars, & dans le Synode des Eglises Allemandes, Wallonnes & Hollandoises assemblé le 2 de Juin à Dordrecht (*a*), ils demanderent le libre exercice de leur Religion dans toutes les Provinces des Pays-Bas. Le 22 ils porterent une Requête à l'Archiduc, dans laquelle après avoir exposé tout ce qu'ils avoient souffert pour leur Religion, ils représentoient que la persécution ne servant qu'à multiplier leur nombre, » ils le supplioient de leur accorder une pleine liberté jusqu'à » la tenue des Etats Généraux ou d'un Concile National; » que les Espagnols avoient les premiers violé la Pacification de Gand; qu'en consequence on ne pouvoit leur opposer ce qu'elle contenoit de contraire à leur demande; que » les Empereurs Payens avoient toleré le Christianisme, & » les Empereurs Chrétiens ceux dont les opinions différoient » de celles de l'Eglise; que les Souverains devoient se contenter de dominer sur le temporel, sans vouloir contraindre les consciences; que le Pape souffroit les Juifs dans sa » Capitale; qu'ils s'engageroient de leur côté à n'inquiéter » en rien les Catholiques, & qu'ils étoient prêts d'en donner » pour cautions les Puissances étrangeres qu'on voudroit » choisir (*b*). » L'Archiduc ayant différé la réponse, ils présenterent une seconde Requête, dans laquelle ils nommoient les Puissances, dont ils offroient le cautionnement, & demandoient de pareilles sûretés de la part des Catholiques. Ils proposerent encore de » nommer un certain nombre de Magistrats de l'une & l'autre Religion, pour veiller au maintien de l'ordre qui seroit établi; d'obliger les bourgeois » des Villes à répondre de la conduite de leurs Concitoyens, offrant au surplus de prendre l'engagement le » plus solemnel qu'on pourroit imaginer de n'attenter ni » sur les personnes, ni sur les biens des Catholiques (*c*) ».

Requête des Réformés à l'Archiduc.

(*a*) Voyez *dans* Bor *Liv.* XII. *pag.* 47.
(*b*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 37.
(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 40.

PHILIPPE III.

1578.

Projet de Réglement pour les deux Religions.

L'Archiduc ainsi pressé assembla le Conseil d'Etat, pour dresser un projet qui pût assurer la paix, & contenter les deux partis. Ce Réglement composé de trente Articles anéantissoit tout ce qui pouvoit avoir été fait de part & d'autre depuis la Pacification de Gand; statuoit qu'il seroit libre à chacun de suivre ses opinions; que l'on rétabliroit la Religion Catholique en Hollande & en Zeelande, dans les Villes où cent familles le demanderoient; que les Reformés jouiroient du même droit dans les autres Provinces; que le Magistrat assigneroit des lieux convenables à leur Culte; que dans les lieux où l'on ne souffriroit qu'une seule Religion, il seroit défendu de faire des recherches sur la Foi; que ceux d'une Secte qui se trouveroient dans l'Eglise d'une autre, seroient obligés d'éviter de donner aucun scandale, & de se conformer aux usages du lieu; que les Reformés seroient tenus de fermer leurs boutiques les Fêtes comme les Dimanches, & de s'abstenir de tout commerce; que la Religion ne seroit plus un obstacle à la reception des Officiers & des Magistrats; qu'on éliroit quatre Citoyens tous les ans qui seroient chargés de maintenir la paix de conscience dans chaque Ville, & qu'en cas de contravention le Magistrat seroit tenu de faire prompte & brieve justice sur le rapport signé de trois des Préposés(a)».

Il est rejetté des deux Partis.

Ce projet ayant été communiqué aux Etats Provinciaux, ne fut goûté ni des Catholiques ni des Reformés. Les premiers, & surtout les Prêtres fugitifs qui dominoient dans le Hainaut & dans l'Artois, en parlerent comme d'une abomination impie (b); il fut au contraire approuvé par les habitans d'Anvers, & les Reformés le soutinrent avec tant de vivacité qu'il fut reçu dans plusieurs endroits (c). Les Etats d'Utrecht le rejetterent à la priere du Clergé, quoique la Noblesse fût d'avis de l'accepter à condition qu'on appelleroit des Docteurs de la Confession d'Augsbourg qui sympathisoient le plus avec les Catholiques, & qui pourroient

(a) Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 141.
(b) Bor *Liv.* XII. *pag.* 55.
(c) Bor *Liv.* XII. *pag.* 40, 54.

avec le tems détruire les Sacramentaires (*a*). Les Ommelandes & Groningue l'approuverent, & Leuwaarden donna l'Eglise des Dominicains aux Reformés (*b*). PHILIPPE III. 1578.

Le Prêche établi à Leuwaarden.

Dans la Gueldre.

Jean de Nassau que les quatre Quartiers de Gueldre avoient demandé pour Stadhouder (*c*), favorisoit les Protestans, & les Ministres des garnisons avoient familiarisé le peuple avec les Prêches; mais malgré les efforts qu'il fit pour engager les quatre Quartiers à recevoir le nouveau Réglement, il fut unanimement rejetté: les Reformés qui cependant étoient en plus grand nombre, resolurent d'employer la force où la douceur étoit inutile, & sous la direction secrete du Stadhouder ils s'emparerent des Eglises de Wagtendonk, de Venlo & de quelques autres Villes. La Noblesse & les Députés s'en plaignirent aux Etats, & accuserent le Comte d'avoir déposé le Chancelier & supprimé le Conseil d'Arnhem. Le Gouvernement se contenta d'écrire au Stadhouder de veiller à la tranquillité du Pays, & celui-ci continuant la feinte, les laissa s'emparer de plusieurs Eglises à Nimegue & à Arnhem (*d*).

A TerGoes en Zeelande.

Les habitans de Goes avoient passé un Compromis, par lequel la Religion catholique étoit seule autorisée. L'exemple des Villes voisines porta les Sectaires à ne plus respecter les conventions, & le 28 de Septembre ils demanderent au Magistrat la Maison des Sœurs pour tenir leurs Prêches; ils ne purent obtenir que l'Hôpital. Là-dessus quatre d'entr'eux s'écrierent que ce lieu ne pouvoit convenir qu'à des Papistes, & qu'ils sçauroient bien se rendre maîtres de la Chapelle des Sœurs ou de celle des Freres de la Croix. Le Magistrat fut contraint de leur céder celle ci; ils exigerent alors toute la Maison, & quatre cens florins par an pour l'entretien du Ministre. Pendant que le Conseil étoit en Délibération, on apprit que la grande Eglise étoit investie par le peuple, & la séance se leva pour appaiser l'émeute; mais

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 54.
(*b*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 58.
(*c*) Reyd *Liv.* II. *pag.* 17.
(*d*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 57. Reyd *Liv.* II. *pag.* 17, 18.

PHILIPPE III. 1578.

les Ministres de Vlissingue & de Veere arrivant avec quelques soldats, qu'ils appelloient leur Conseil ecclésiastique, soutinrent qu'annonçant la parole de Dieu dans toute sa pureté, ils avoient plus de droit à la principale Eglise que ceux qui la corrompoient. Le Magistrat répondit qu'ayant arrêté le Traité avec le Prince, il n'y pouvoit rien changer sans son consentement. Le Prédicant répliqua qu'il ne l'avoit pas consulté pour disposer de la Chapelle de Sainte-Croix, & se faisant ouvrir les portes, il monta en chaire, & fit le Prêche dès le même jour (*a*).

Prêche séditieux à Gand.

L'insolence fut encore poussée à de plus grands excès dans la Ville de Gand. Pierre Dathenus, Moine Apostat de Popperingen, condamné par le Duc d'Albe en 1566 (*b*), étoit alors Ministre dans cette Ville, & décoré du titre de Conseiller du Duc Jean Casimir. Cet homme d'un caractere emporté & fougueux, osa prêcher contre la Pacification qu'il qualifioit d'un Accord abominable, en ce qu'il accordoit aux Papistes le libre exercice de leurs superstitions, & parla du Prince d'Orange comme d'un *homme sans mœurs & sans religion* (*c*). Ces discours séditieux firent effet sur un peuple mutin, & ceux qui se reprochoient l'emprisonnement du Duc d'Aarschot, les appuyerent pour assurer l'impunité de leurs violences. Imbize, leur Chef, étoit alors premier Echevin, c'est-à-dire, à la tête du Magistrat; il saisit l'occasion pour renverser la Religion, chassa le Clergé catholique de la Ville, confisqua les biens ecclésiastiques, & détacha des Soldats de sa garnison, pour s'emparer d'Ypres & de Bruges. Ceux-ci pillerent le Palais Episcopal & les maisons des Chanoines d'Ypres, se rendirent maîtres d'Oudenarde, d'Alost & de Dendermonde, & pour-lors le Sénat de Gand s'arrogea le titre *d'Etats de Flandre*, sous prétexte que la Commune étoit rentrée dans ses droits, & que le Conseil représentoit les quatre Membres du Comté. Il s'empara des impôts & de la caisse publique, vendit les

Le Clergé chassé de la Ville.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 60.
(*b*) Sentence du Duc d'Albe. *pag.* 66.
(*c*) Reyd *Liv.* II. *pag.* 18.

meubles & les biens des Eglises, & se servit de l'argent pour lever des troupes & fortifier la Ville. Les Etats Généraux envoyerent S. Aldegonde à la tête des Députés d'Anvers & de Bruxelles, pour les exhorter à ne rien innover. Ils continuerent à piller les Eglises de la Campagne, dont ils rapportoient les dépouilles dans la Ville (*a*). PHILIPPE III. 1578.

XXXIX. Ligue des Wallons.

Les Provinces Wallonnes, en acceptant la Pacification de Gand, avoient stipulé qu'elles apporteroient sept voix dans les Etats Généraux : une pour l'Artois ; la seconde pour le Hainaut ; que Lille, Orchies, & Douay seroient comptées pour une ; & que Tournay, le Tournesis, Valenciennes & Malines formeroient les quatre dernieres. L'exemple de leurs voisins qui rompoient l'accord général, les porta à s'allier entr'elles, & à s'emparer des Impositions (*b*). Dans ces circonstances les Gantois ayant enlevé la Dame de Steegers, Veuve du Comte de Glayon, parce qu'elle avoit défendu les Prêches dans ses terres, & l'ayant conduite dans leurs prisons (*c*), les Régimens d'Egmond, de Capres, de Bours, de Heeze & de Montigny, tous composés de Wallons, coururent aux armes, & ravagerent la Campagne de Gand. Ce parti qui prit le nom *de Mécontens*, choisit pour Chef Emmanuel de Lalain, Comte de Montigny, & commença la guerre civile. Après avoir pillé les petites Villes & les villages de Flandre, ils se fortifierent dans Menin, d'où ils livroient tous les jours des combats aux Gantois. L'Archiduc & les Etats ne purent appaiser l'embrasement, & les deux Partis s'opiniâtrerent à leur destruction avec l'acharnement que produit le faux zéle & le fanatisme. L'accommodement devenoit tous les jours plus impossible ; les Mécontens exigeoient pour préliminaires le rétablissement de la Religion catholique, la restitution des biens ecclésiastiques, des Couvents, des Eglises, des Ornemens, de l'Argenterie & la liberté des prisonniers. Les Gantois demandoient qu'on leur livrât Montigny, qu'on accordât le

Ils courent sur les Gantois.

Leur surnom de *Mécontens*.

Leurs ravages

Leurs prétentions.

Celles des Gantois.

(*a*) Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 142.
(*b*) Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 142.
(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 60.

Philippe III.

1578.

libre exercice de la Religion réformée dans toutes les Provinces, sous offre de tolérer de leur côté la Catholique, & prétendoient garder les Seigneurs en prison jusqu'à ce qu'on eût chassé les Etrangers des Pays-bas (*a*).

Emeute à Bruxelles.

Bruxelles où séjournoient l'Archiduc, le Prince & les Etats-Généraux, ne fut pas même exempte de ces désordres. Champigny, qui ne pouvoit souffrir les progrès de la Réforme, vouloit chasser de la Ville les Allemands de Denis du Temple & le Régiment de Bossu; mais Guillaume sçut parer le coup. Les Catholiques piqués d'avoir manqué leur projet, ameuterent la populace, & l'engagerent à présenter une Requête au nom du Clergé & de la Noblesse, par laquelle ils demandoient qu'on défendît d'exercer la Religion réformée dans l'enceinte de la Ville. Ceux qui la portoient, se rendirent à l'Hôtel de Ville à la tête d'une nombreuse suite, & solliciterent une Députation pour la présenter à l'Archiduc. Le Conseil effrayé des clameurs qui venoient de tous côtés, requit un délai pour délibérer: celui qui présentoit l'Ecrit, repliqua d'un ton menaçant, *qu'il sçavoit ce qu'il avoit à faire.* Le Magistrat descendant les degrés avec un air où l'épouvante étoit peinte, enhardit celui-ci, qui se mit à faire lecture de la Requête du haut du perron. Le peuple l'écouta dans un grand silence; mais l'exemple de Paris que cette Ecrit alléguoit pour prouver qu'on ne devoit souffrir dans la Capitale que la religion du Prince, rappellant l'image de la Saint Barthelemy, le peuple s'écria de concert: *Qu'ose-t-on nous proposer? Nous croit-on capables d'égorger nos Concitoyens?* & la-dessus chacun courut chez lui pour prendre les armes; mais personne n'eut le courage d'en sortir, Le Magistrat enhardi par la crainte des bourgeois, fit arrêter les auteurs de la Requête, & Champigny qui se trouvoit impliqué dans les affaires des Gantois, fut envoyé dans les prisons de cette Ville; quelques-uns se sauverent, l'on fit grace à d'autres en faveur de leur jeunesse, & les troubles furent appaisés (*b*).

Requête contre les Réformés.

Les Auteurs arrêtés.

Manœuvres d'Elisabeth en France.

Nous avons vû que l'arrivée du Duc d'Anjou donnoit de

(*a*) Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 142, 143.
(*b*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 52.

grandes inquiétudes à la Reine d'Angleterre ; & dans la crainte qu'il ne devînt le maître, elle avoit mandé au Duc Jean Casimir d'augmenter ses levées de deux mille fantassins & de mille Cavaliers, afin de le mettre en état de contrebalancer les François (*a*). Elle écrivit en même tems au Roi de France qu'elle seroit forcée de secourir les Espagnols, s'il attaquoit les Pays-bas. Henri III répondit, qu'il ne prenoit aucun intérêt aux projets de son frere, qu'il ne se mêloit point de ses affaires, & retorqua le reproche contr'elle. Elisabeth se laissa persuader avec d'autant plus de raison, qu'elle n'ignoroit pas que le Monarque avoit peine à souffrir son frere à sa Cour, & ne pensa plus qu'à traverser la négociation qui se tramoit avec les Etats-Généraux. Elle menaça d'arrêter l'argent qu'elle leur avoit permis d'emprunter de ses Sujets ; mais ceux-ci répondirent qu'ils avoient besoin pour leur salut du secours des François, & qu'ils craignoient de rebuter un Prince, qui depuis long-tems leur offroit de prendre leur défense. D'un autre côté les Wallons qui craignoient que le Prince Casimir n'emportât la balance en faveur des Réformés, presserent la conclusion du Traité, de façon qu'il fut signé le 13 d'Août, & ratifié par François, Duc d'Anjou, le 20 du même mois (*b*). On convint » de proclamer le Duc sous le titre de Protecteur des *Pays-bas* (*c*) ; » qu'il ameneroit dix mille hommes & deux mille chevaux » qui serviroient à ses dépens pendant trois mois, après lequel tems, il ne seroit plus obligé qu'à fournir trois mille » fantassins & cinq cens Cavaliers ; qu'il chercheroit à mettre dans son alliance le Roi de Navarre, la Reine d'Angleterre & le Prince Palatin ; qu'il ne formeroit aucune » entreprise sous prétexte de Religion ou autrement sans l'aveu des Etats-Généraux ; que ceux-ci promettroient en » cas qu'il fût attaqué, de le secourir de tout leur pouvoir » envers & contre tous à l'exception de l'Empire, de l'Angleterre & de l'Ecosse, leurs Alliés ; qu'il auroit le com-

Philippe III. 1578.

Elle veut traverser la négociation des Etats avec d'Anjou.

Les Wallons pressent la conclusion.

Traité avec le Duc d'Anjou.

(*a*) Reyd *Liv.* II. *pag.* 19.
(*b*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 42. Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 138.
(*c*) Grot Ann. III. *pag.* 56.

PHILIPPE III.

1578.

» mandement de l'armée conjointement avec le Général » nommé par les Etats, qui dans son absence commanderoit » en Chef; que les Etats se réservoient l'entiere disposition » des Finances & l'administration politique avec l'Archiduc » & le Conseil d'Etat; que Son Altesse ne pourroit conclure » d'Alliance ni de Traité sans leur consentement; qu'ils s'en» gageroient à lui donner la préférence, s'ils venoient à chan» ger de Maître; qu'on lui livreroit pour sûreté le Quesnoy, » Landrecies & Bavay; qu'en cas qu'il prît Philippeville, » Binche & Marienbourg, il pourroit les retenir en échange » de Bavay; que les conquêtes qu'il feroit au-delà de la » Meuse, lui appartiendroient pour nantissement des dé» boursés, & qu'il partageroit avec les Etats les places qui se » rendroient sans siege ou par capitulation; qu'il ne pourroit » amener que des François dans les Pays-bas, à la réserve » de sa garde Suisse, & qu'il empêcheroit autant qu'il pour» roit sa Nation, de servir dans les armées ennemies (*a*) ».

XL. Jean Casimir arrive à la tête d'une armée.

Sur ces entrefaites Jean Casimir qui se faisoit attendre depuis long-tems, arriva par Cologne, le Pays de Meurs & le Comté de Zutphen; il étoit à la tête de trois mille chevaux & trois mille Lansquenets. Le Comte de Schwartzenbourg lui amena trois mille Reuters; le Marquis d'Avrey quinze cens; le Baron de Schenk pareil nombre, & Lazar Muller le joignit avec un Régiment de Lansquenets(*b*). Il attendit sur la frontiere l'argent qu'on lui promettoit (*c*); les Etats ne pouvant l'envoyer, il continua sa marche, & le 26 Août il joignit le Comte de Bossu dans son camp près de Malines. L'armée se trouva pour-lors de quinze mille chevaux & trente-deux mille fantassins. Les Officiers généraux étoient, le Comte d'Havrey, le Duc d'Aarschot, son frere, le Comte de Lalain, les Comtes d'Egmond & de la Mark, le Marquis de Bergues, le Vicomte de Gand, le Baron de Schenk. La Noue, si connu par les guerres des Huguenots, commandoit les François; John Norritz les Anglois, & Robert Stuart

Sa jonction avec celle des Etats.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 43. Mezeray Hist. de Franc. *Tom.* III. *pag.* 202. Le P. Daniel, Hist. de Franc. *Tom.* VI. *pag.* 609.

(*b*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXVI. *pag.* 668.

(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 51. Reyd *Liv.* II. *pag.* 19.

les

1578.

les Ecossois. La paye de ces troupes montoit à neuf tonnes d'or par mois, & les revenus des Etats ne passoient pas quatre Millions : le Brabant étoit épuisé ; la Flandre & les Provinces Wallonnes se consommoient par leurs divisions ; la Hollande & la Zeelande commençoient à peine à respirer ; la Gueldre, la Frise & l'Overyssel ne pouvoient suffire à leurs besoins particuliers, & l'ennemi étoit maître des autres Provinces. Les soldats étant prêts à se mutiner faute de paye, l'Archiduc, le Prince d'Orange & le Conseil presserent si vivement les Etats, qu'ils en tirerent un mois des arrérages dûs(*a*), & cette somme ayant appaisé les troupes, le Comte de Bossu s'avança avec quatre mille hommes pour reconnoître Louvain. La garnison fit une sortie qui fut vivement repoussée ; mais il trouva les environs de la place si dévastés, qu'il fut impossible d'en entreprendre le siege. Il résolut de marcher vers le Brabant Wallon, pour joindre le Duc d'Anjou, qui de son côté s'étoit rendu maître de Binch & de Maubeuge.

Mauvais état des Finances.

Dessein sur Louvain.

Manqué.

Bossu, chemin faisant, s'empara de Nivelle, des Châteaux de Sart & de Genappe, & le 7 d'Octobre il se trouva en présence de Don Juan, dont l'armée étoit aussi nombreuse. Ce Prince avoit profité d'un moment de convalescence pour prendre le commandement ; il avoit sous ses ordres le Prince de Parme, Octave Gonzague, Eric, Duc de Bronsvic, François, Duc de Saxe, Pierre Ernest, Comte de Mansfeld, Antoine de Croï, Comte de Roeux, les Comtes de Barlaimont, de Meghen, de Hautepenne & de Valkenbourg, Pierre de Tolede, Duc de Ferrandina, Ferdinand de Tolede, Lopes de Figueroa, Christophe de Mondragon, Henry de Vienne, Baron de Chevreaux. Sur la nouvelle que l'armée marchoit à lui ; il détacha Martinez de Leyra, fils de Don Sanche, Viceroi de Naples, avec ordre d'entamer la bataille, Bossu à son approche rappella ses gardes avancées, jetta cinq cens Arquebusiers dans des taillis qui bordoient ses flancs, avec ordre de ne paroître que dans le fort du combat & l'attendit de pied ferme. Les Flamands plierent à la premiere charge, & le fort de l'attaque tomba

Les armées en présence.

Etat de celle des Espagnols.

Bataille.

(*a*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 59.

PHILIPPE III. 1578.

sur les Anglois & les Ecossois qui se jetterent dans des hayes, à la faveur desquelles ils se défendirent avec tant de valeur, que Norritz eut trois chevaux de tués sous lui. Les Arquebusiers se montrant alors, firent une décharge si furieuse, que les Espagnols prirent la fuite, laisserent huit à neuf cens morts (*a*), & quelques Auteurs avancent, que si Bossu les eût poursuivis, la défaite auroit été complette (*b*).

Défaite des Espagnols.

Mort de Don Juan.

Le chagrin que Don Juan conçut de la déroute & la fatigue de cette journée renouvellerent sa maladie, qui l'obligea à se faire porter à Namur, & l'inquiétude que lui causerent les soupçons de Philippe sur sa conduite, irritant son mal, il tomba dans une fievre ardente qui l'emporta le premier d'Octobre, selon les uns (*c*); mais si l'on en croit le plus grand nombre, il mourut de poison, & quelques-uns ajoutent que les marques en parurent après sa mort (*d*). On l'accusoit à Madrid d'avoir formé le dessein de se rendre Souverain des Pays-bas; mais ceux même qui le rapportent, avouent que ce Prince ne goûta jamais ce plan (*e*). Il rendit l'ame dans une méchante cabanne du village de Bonge; son corps fut porté à Namur, où il fut inhumé dans la grande Eglise, & l'armée reconnut Alexandre Farneze, Prince de Parme, pour son Général, en attendant les ordres du Roi (*f*). Ce nouveau Gouverneur apporta d'Italie la dissimulation & l'apparence de la bonne foi pour tromper les autres, & sçut employer la terreur & la reconnoissance pour conduire les Belges naturellement susceptibles de ces impressions. Par ces moyens il sema des divisions, animą les haines mutuelles, & mit le trouble dans les Villes les plus unies, (*g*). Heureusement Guillaume, plus habile encore, trouva le reméde à ces maux: & c'est ce que nous développerons dans le *Livre suivant*.

Soupçon de poison.

Le Prince de Parme prend le commandement.

Son caractere

(*a*) De Thou *Tom.* VII. *Liv.* LXVI. *pag.* 667.
(*b*) Grotii *Ann.* III. *pag.* 58. Bor *Liv.* XII. *pag.* 64.
(*c*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 64.
(*d*) Le P. Daniel *Tom.* VI *pag.* 611. *Strada Decad.* I. *Liv.* X. Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 343. Grot. Ann. III. *pag.* 60. 61.
(*e*) Reyd *Liv.* II, *pag.* 21. Grot. Ann. III. *pag.* 61.
(*f*) Grotii Annal. III. *pag.* 61.
(*g*) Idem. *ibid.*

Fin du Quinziéme Livre.

LIVRE XVI.

SOMMAIRE.

I. *HOSTILITE'S entre les Gantois & les Wallons. Hessels & Visch pendus. Le Duc d'Anjou veut s'emparer de Mons. Sa jalousie contre Jean Casimir. Il licentie son armée. Il repasse en France. Elisabeth mécontente de Jean Casimir. Emeute à Gand. Calmée par Guillaume. Il s'attire des reproches des deux Partis.* II. *Différend entre Groningue & les Ommelandes. Le Fort de Delfzyl rasé. Entes leve des troupes contre Groningue. Il est fait prisonnier. Accommodement. Autorité de Rennenberg. Conseillers & l'Evêque de Leuwarden emprisonnés. Rennenberg nommé Stadhouder d'Overyssel & de Lingen. Il s'empare de Campen. Il fait le siege de Deventer. Attachement singulier d'un Valet à son Maître. Deventer rendu par Capitulation.* III. *Division des Chefs des Pays-Bas. Le Duc Jean Casimir passe en Angleterre. Sa réception. Traité honteux de ses troupes avec le Prince de Parme. Il repasse en Allemagne. Nouvelle Ligue des Wallons. Mort du Comte de Bossu. Fausse accusation contre le Prince d'Orange.* IV. *Projet de l'*Union d'U-trecht. *Manœuvres de Guillaume pour cet effet. Il agit sous le nom de son Frere. Acte de l'Union d'Utrecht.* V. *Signé par cinq Provinces. Débats des Villes, &c. à ce sujet. Guillaume y accéde. Assemblée générale de l'Union à Utrecht. Il en est déclaré le Chef. Conseil adjoint. Nouveau Formulaire du serment.* VI. *Nouvelle Ligue des Mécontens. Députation des Etats aux Wallons. Leur réponse. Désunion des Provinces. S. Omer livré aux Espagnols. Les Mécontens se reconcilient avec le Roi. Leur défaite. Anvers menacée d'un Siege. Combat sous ses murs. Les Espagnols repoussés. Siége de Mastricht. Hierges tué. Délibérations infructueuses pour secourir la Ville. Elle elle est prise*

d'assaut. Massacre horrible. La Ville déserte. Avantages des Mécontens sur les Gantois. Des Etats sur les Espagnols. VII. *Délibérations des Etats-Généraux. Congrès de Cologne. Médiateurs. Plénipotentiaires de l'Espagne. Des Etats. Conférences. Débats sur les Pouvoirs. Sur le Sçel. Prorogation des Séances. Propositions des Médiateurs aux Etats. Oppositions de Guillaume. Débats des Provinces. Réponse des Etats.* VIII. *Mutinerie de la Ville d'Amersfoort. Elle est assiégée & mise à la raison. Emeute à Utrecht. Eglises cédées aux Réformés. Emeute dans Anvers. Les Prêtres chassés de la Ville. Chagrin de Guillaume. Trahison de Gavere. Violence d'Imbize à Gand. On veut le déplacer. Il pare le coup. Il est obligé de se sauver. Guillaume en danger d'être enlevé.* IX. *Les Réformés chassés de Malines. La Ville livrée au Prince de Parme. Philippe d'Egmond veut surprendre Bruxelles. Il manque son coup. Il s'empare de Geerstbergen & de Ninove. Emeute à Bruges. Les Réformés chassés. Les Catholiques chassés à leur tour. Guillaume proclamé Stadhouder de Flandre. Débats en Hollande & en Zeelande à ce sujet. Il y renonce.* X. *Emeute dans Bois-le-Duc. Secours envoyé aux Réformés. Refusé par le Magistrat. La Ville livrée au Prince de Parme. Dessein des Catholiques sur Bommel. Manqué. Mutinerie de la Ville de Groningue. Rennenberg la met à la raison. Accommodement. Il assure le Pays. La Ville sollicitée par les Espagnols. Nouvelle Emeute. Appaisée.* XI. *Mauvais état des Finances. Représentation de Guillaume à ce sujet. Et pour la Négociation avec le Duc d'Anjou. Délibérations à ce sujet. Entreprise des Espagnols sur la Brille. Manquée. Accord des Hennuyers avec le Prince de Parme. Traité. Reproche des Etats aux Wallons. Causes de leurs Variations. Violences des Réformés dans le Comté de Zutphen.* XII. *Remontrances de Guillaume aux Etats. Plan de la Campagne. Déclaration des Etats-Généraux au Congrès de Cologne. Les Espagnols refusent la Négociation. Instruction secrette des Plénipotentiaires Espagnols. Le Congrès rompu. Paix particuliere de quelques Seigneurs avec le Roi. Les Négociations imprimées. Répartition des frais du Congrès. Guillaume consulté par les Etats de Hollande. Son avis. Imprimé.* XIII. *Ouverture de*

la Campagne. Les Espagnols maîtres de Mortagne & de Saint Amand. Les Etats maîtres d'Avesnes & de Nivelle. Cambray reçoit garnison Françoise. Prise de Ninove. Les deux d'Egmonds prisonniers. Surprise de Malines par les Etats. Les Eglises pillées. Le Camp de la Noue surpris. La Noue prisonnier. Dessein des Espagnols sur Bouchain. Manqué. Surprise de Menin par les Etats. Sac de Courtray. Dessein des Espagnols sur Bruxelles. Manqué. De Guillaume sur Maastricht. Manqué. Condé pris & repris. XIV. *Défection du Comte de Rennenberg. Précautions de Guillaume. Preuves de la défection. Guillaume en profite. Sonoy assure la Frise. Rétablissement des Revisions au défaut des Appellations au Grand-Conseil de Malines. La Zeelande se détache de la Hollande. Rennenberg mandé par Guillaume. Il leve le masque. Il se rend maître de Groningue. Il est investi dans la Ville. Guillaume rassure l'Overyssel. Emeutes dans différentes Villes.* XV. *Nouveau pillage des Eglises à Utrecht. Députation des Catholiques à Guillaume. Il favorise les Réformés. Ordres severes contre les Catholiques. Mort du dernier Archevêque d'Utrecht reconnu. Disputes entre les Luthériens & les Réformés à Woerden. Insolence des Ministres Luthériens. Ils sont chassés de la Ville. Les Eglises ôtées aux Luthériens.* XVI. *Disputes des Prédicans de Leide sur l'autorité spirituelle & temporelle. Les Etats de Hollande en prennent fait & cause. On parle d'abjurer le Roi d'Espagne. Tremblement de Terre.* XVII. *Continuation du siege de Groningue. Guillaume Louis de Nassau tué. Les Espagnols marchent au secours de Groningue. Hohenlo marche à leur rencontre. Troubles dans Zwoll. Hohenlo battu par les Espagnols. Coeverden évacué & pris par les Espagnols. Le siege de Groningue levé. Les Ommelandes saccagés. Avantages de part & d'autre. Les Espagnols maîtres de Delfzyl. Nouveau dessein de Rennenberg sur Groningue. Hohenlo repousse Rennenberg. Il reprend Coeverden. Guillaume de Nassau blessé.* XVIII. *Hohenlo battu par Rennenberg. Rennenberg s'empare de Coeverden. Et d'Oldenzeel. Il échoue devant Deutichem. Il investit Steenwyk. Marguerite rappellée pour être Gouvernante des Pays-Bas. Son arrivée. Elle sollicite sa démission. Le Prince de Parme confirmé*

dans le Gouvernement. Marguerite obligée de rester dans le Pays. XIX. *Publication du Ban de Philippe contre Guillaume. Le Prince sollicité par les Etats d'y répondre. Sa garde augmentée. Réponse du Prince au Ban. Déclaration des Etats à ce sujet. Prétendue Lettre de Guillaume au Duc d'Anjou.* XX. *Vaisseaux des Pays-Bas arrêtés en Espagne. La Navigation d'Espagne défendue. La liberté du commerce rétablie. Siege de Steenwyk. Action hardie d'un soldat. Blessure singuliere. Avantages & ravages des troupes de Rennenberg. Secours des Hollandois battu. La Place battue à boulets rouges. Premier usage de ces boulets. Mauvais état des assiégés & des assiégeans. Nouveau secours des Hollandois. Dispersé. Hattum rendu par trahison. Repris par les Bourgeois. Les Traîtres punis.* XXI. *Sonoy au secours de Steenwyk. Tentative infructueuse de Rennenberg pour surprendre la Place. Norris bloqué par Rennenberg. Délivré par Sonoy. Invention des assiégés pour entretenir la correspondance. Le siege de Steenwyk levé. Réduction de la Frise. Sa justification devant les Etats. Défaite de Rennenberg. Sa mort. Son Repentir, Son Caractere. Il est remplacé par Verdugo.* XXII. *Abolition des Compromis des Villes. De Haarlem. Requête des Catholiques. Mal reçue. Le Culte interdit aux Catholiques. Nouvel accord avec Amsterdam. Placard contre les Ecrits séditieux. Et contre les Catholiques. Dominicain banni de Bruxelles.* XXIII. *Synode à Middelbourg. Les Etats refusent d'y députer. Décrets du Synode. Nouvelles contestations sur l'autorité spirituelle & la temporelle. Eglises & Couvents des Catholiques démolis. Mauvais état des armées de part & d'autre. Tentatives infructueuses. Dessein de Mendoze sur Vlissingue. Manqué. Breda livrée aux Espagnols par trahison. Eindhoven pris & repris.* XXIV. *Guillaume achete les Marquisats de Vlissingue & de Veere. Leurs mouvances du Comté de Hollande. Oppositions des Zeelandois. Avantages des Espagnols sur les troupes des Etats. Ils sont chassés de la Frise. Les Frisons rassurent leur Pays.* XXV. *Délibérations pour abjurer le Roi d'Espagne. La Hollande montre l'exemple. Il est suivi des autres Provinces. Abjuration solemnelle des Etats-Généraux. Formulaire du nouveau Serment. La Mémoire du*

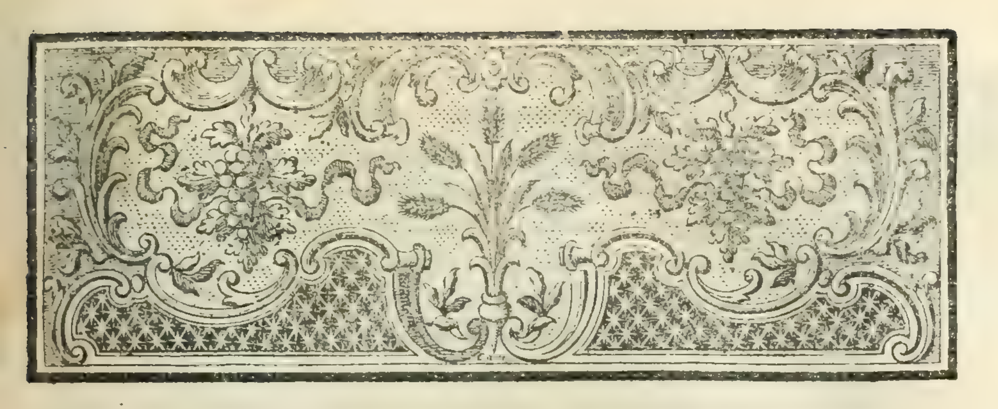
Roi abolie. Opposition de la Zeelande. Ses Griefs. Oppositions au nouveau Serment. La demarche des Etats désaprouvée dans les Cours. Ils députent à la Diete d'Augsbourg. XXVI. *Députation au Duc d'Anjou. Plaintes de l'Archiduc Matthias. Négociation avec le Duc d'Anjou. Convention signée. Médailles à cette occasion.* XXVII. *Création du Conseil d'Etat. Son Instruction. Manifeste du Duc d'Anjou. Refusé au Parlement de Paris. Congé & départ de l'Archiduc Matthias. Délibérations infructueuses pour le récompenser. Le Duc d'Anjou arrive à la tête d'une armée. Le siege de Cambray levé. Autres avantages des François sur les Espagnols. Le Duc d'Anjou licentie ses troupes.* XXVIII. *Siege de Tournay. Défense courageuse de la Princesse d'Epinoy. La Place rendue par capitulation. Dessein des Espagnols sur Berg-op-zoom. Manqué. Les Traîtres punis. Dessein des Etats sur Borbourg. Manqué. Sur Gravelines. Manqué. Sur Oudenarde. Manqué. La Ville reçoit garnison des Etats. Espion de Guillaume en Espagne exécuté.* XXIX. *Le Duc d'Anjou passe en Angleterre. Projet de son Mariage avec Elisabeth. Fête ordonnée à ce sujet. Le Mariage manqué. Causes du refus de la Reine. Remontrances de Guillaume aux Etats-Généraux. Arrivée du Duc d'Anjou. Il est inauguré Duc de Brabant. Médailles frappées à cette occasion. Il est reconnu de quelques Provinces. Il prend le titre de toutes. Refus de ceux de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht. Délibérations de ces trois Provinces en faveur de Guillaume. Leur Arrêté. Nouvelles Délibérations. L'autorité suprême déférée à Guillaume. Secret des Délibérations. Vûes cachées de Guillaume. Les Etats des trois Provinces s'y conforment. Guillaume caresse les Villes. Conditions pour lui déférer le pouvoir suprême. Délibérations sur le Serment. Contestations entre les Villes sur le Transport. Serment de Guillaume. Et des Membres des Etats de Hollande. Opposition de la Zeelande. Et d'Utrecht. Les trois Provinces refusent de reconnoître le Duc d'Anjou.* XXXI. *Attentat contre la vie de Guillaume. Il reçoit un coup de pistolet dans la bouche. Faux soupçons contre le Duc d'Anjou. Supplice des Conjurés. Faux bruits de la mort de Guillaume. L'Espagne cherche à débaucher les Villes. Elles sont rassurées par Guillaume. Vigilan-*

ce des Etats de Hollande. Guérison de Guillaume. Mort de sa troisiéme femme. XXXII. *Les trois Provinces sollicitées par le Duc d'Anjou. Mouvemens de Guillaume. Le Duc d'Anjou lui délivre des Lettres* Reversales. *La Hollande & la Zeelande prêtent serment au Duc d'Anjou. Utrecht refuse. Et pourquoi? Création des* Elus *dans les Etats d'Utrecht. Remontrances au Duc d'Anjou. Les Hollandois se séparent de l'Union pour les Contributions. Réglemens pour l'administration de la Justice, Erection du* Haut-Conseil *à la Haye.* XXXIII. *Requêtes des Catholiques au Duc d'Anjou. Conditions dures qu'on leur impose. Ils sont rassurés par le Duc de Parme. Lens pris par les François. Repris par les Espagnols. Oudenarde investi par le Prince de Parme. Rendu par Capitulation. Entreprises infructueuses des Etats. Tienen spillé. Le Château de Gaasbeek surpris par les Espagnols. Repris par les Etats. Autres avantages des Royalistes. Ils échouent devant Diest. Lier livré aux Espagnols par trahison. Précautions des Etats pour guarantir le Brabant. Les Espagnols battus par les François. Les Espagnols rappellés dans les Pays-Bas.* XXXIV. *Complot contre la vie de Guillaume & du Duc d'Anjou. Et contre la Couronne de France. Origine du complot. Il est découvert & puni. Lamoral d'Egmond emprisonné. Action très-vive sous Gand entre les François & les Espagnols. Le Duc d'Anjou & les Princes d'Orange & d'Epinoy spectateurs du combat.* XXXV. *Armement des Hollandois en faveur de Don Antonio de Portugal. Révolution dans ce Royaume. Combat furieux de Mer entre les François & les Espagnols. Cruauté de l'Amiral Espagnol. Philippe cherche à débaucher Enkhuizen.* XXXVI. *Campagne de Frise. Verdugo assiege Lochem. Hohenlo maître du Château de Wilde. Le siege de Lochem levé. Steenwyk surpris par Verdugo. Les Etats s'emparent de quelques Châteaux. Et de Hasselt. Schenck prisonnier des Etats. Etat de l'Armée Espagnole. Ce qu'elle coutoit au Roi. Elle s'empare de quelques places. Ses progrès arrêtés par le Duc d'Anjou. Augmentation de son armée. Et de ses subsides. Nouveau style introduit par Grégoire XIII. Placard du Duc d'Anjou à ce sujet. Attention singuliere des Etats pour Guillaume.* XXXVII. *Politique de Henri III à l'égard des Pays-Bas. Le*

Duc

Duc d'Anjou s'empare de quelques places. Motif de ses démarches. Il veut se rendre maître des grandes Villes. Consultation à ce sujet. Il surprend Dunkerque. Les François chassés d'Ostende & de Nieuport. Ils s'emparent de plusieurs Places. Ils échouent à Bruges. Le dessein du Duc d'Anjou découvert. Son entreprise malheureuse sur Anvers. Massacre horrible. Le Duc écrit aux Etats. Disette dans son armée. Difficulté de sa retraite. Le Prince de Parme cherche à débaucher les Etats Généraux. Sa Négociation avec le Duc d'Anjou. XXXVIII. *Ambassade de France en faveur du Duc d'Anjou. Précautions des Etats. Consultation des Etats avec Guillaume. Son Discours. Négociations pour un accommodement. Accord. Avis contraire de ceux de Flandre. Lenteur des Délibérations. Départ précipité du Duc d'Anjou.* XXXIX. *Eindhoven assiégé par les Espagnols. Rendu par Capitulation. Autres avantages des Espagnols. Action très-vive avec les François. Dunkerque rendu aux Espagnols. Et Nieuport. Et Furnes. Ils échouent devant Ostende. Ils s'emparent de Dixmuiden & de Berg-S. Winox. De Menin. Du Sas de Gand. D'Axel. De Hulst, de Ruppelmonde. Leur dessein sur Anvers. Manqué. Alost vendu aux Espagnols. Steenbergen surpris par les Etats. La Veluwe ravagée par les Espagnols. Ils surprennent Zutphen. Et le Fort de l'Yssel. La Gueldre & l'Overyssel ravagés. Les Etats maîtres d'Otterdum. Mort de Nyenoord.* XL. *Avanture du prétendu Bâtard de Charles V. Il répand des Ecrits. Il est soutenu de Philippe. Son supplice. Contestations entre les Etats de Frise. Guillaume-Louis de Nassau, nommé Gouverneur de la Frise. Contestations entre la Noblesse & les bourgeois d'Utrecht. Emeute. Les Impôts abolis. Rétablis. Accord.* XLI. *Guillaume indigné contre la Ville d'Anvers. Libelles répandus contre lui. Fausse allarme des bourgeois contre lui. Il abandonne la Ville. Il convoque les Etats-Généraux à Middelbourg. Amirauté des Espagnols à Dunkerque. Ils font des Courses. Ils sont repoussés par les Hollandois. Le Duc d'Anjou sollicite l'accommodement. Avis différens des Etats. Séparation de ceux de Flandre. Leurs offres au Prince Jean Casimir. Précaution des Etats-Généraux. Délibérations sur la liberté du Culte. Députation au Duc d'An-*

jou. Sa mort. Son Teſtament. Soupçon de Poiſon. Défection du Stadhouder de Gueldre. Il eſt empriſonné. Et elargi. Il paſſe au ſervice de l'Eſpagne. XLII. *Révolte à Gand. Imbize rappellé. Les Députés de Gand arrêtés à Dendermonde. Violences d'Imbize. Il répand des Libelles. Gand reſſerrée par les Eſpagnols. Elle traite avec le Prince de Parme. Défection du Prince de Chimay. Son caractere. Bruges & Damme livrées aux Eſpagnols. L'Ecluſe ſe déclare pour les Etats. Accord des Flamands avec le Roi. Ils ſont déclarés ennemis de la Patrie. Emeute. Imbize arrêté. Dendermonde ſauvé par Ryhove. Imbize & d'autres décapités. Ypres rendue aux Eſpagnols. Entrepriſe de S. Aldegonde ſur Lier. Manquée. Hohenlo s'empare du Fort de l'Yſſel. Zutphen reſſerrée. Conteſtations avec le Comte d'Ooſtfriſe. Naiſſance de Frederic Henri. Variété dans ces noms. Préſens des Etats.* XLIII. *Nouvelles négociations pour tranſporter la ſouveraineté à Guillaume. Sous le titre de* Comte. *Commiſſaires nommés de la Hollande pour cet effet. Acceptation de Guillaume. Conférences ſecrettes à ce ſujet. L'Acte de tranſport ſigné. Et ſcellé. Mécontentement des autres Provinces. Juſtification de la Hollande. Oppoſition des Villes de Zeelande. Elle cauſe du retard en Hollande. Repréſentations des Etats à Guillaume. Oppoſition d'Amſterdam & de Goude. L'Expédition de l'Acte délivrée à Guillaume.* XLIV. *Commiſſion nommée pour dreſſer la Capitulation. Elle eſt ſignée. Et communiquée aux Villes oppoſantes. Contenu de la Capitulation. Elle eſt ſignée. Et communiquée aux Villes oppoſantes. Contenu de la Capitulation. Création du Conſeil du Comte. Députation aux Villes oppoſantes. Diſcours ferme de Hooft. Opiniâtreté de ceux d'Amſterdam. Arrêté de ceux de Goude. Les Etats ſur le point d'inaugurer Guillaume.* XLV. *Différens complots contre ſa Vie. Son dernier Aſſaſſin. Guillaume tué d'un coup de piſtolet. Confeſſion du Scelerat. Son Aveu à la Queſtion. Sa Sentence. Sa fermeté dans le ſupplice. Triomphe des Moines.* XLVI. *Diſpute de rang à ſes Funérailles. Délibérations ſur le port des Armes de Hollande devant le Corps. Médailles en mémoire de l'Aſſaſſinat. Fermeté des Etats dans leur perte. Portrait de Guillaume. Ses Femmes & Enfans. Jugemens ſur Guillaume. Son Mauſolée.*



HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
PROVINCES-UNIES.

LIVRE XVI.



LES hostilités continuoient avec la même fureur entre les Gantois & les Wallons. Ceux-ci ayant formé une entreprise sur Courtray, le Sénat de Gand résolut d'y mettre une garnison. Ryhove s'étant chargé de l'exécution, assembla ses troupes ; mais il refusa de partir, avant qu'on eût exécuté Hessels & Visch qu'on gardoit dans les prisons. On accusoit le premier d'avoir dressé les Sentences de mort contre les Comtes d'Egmond & de Hoorn, d'avoir procédé contre le Prince d'Orange, & d'avoir juré par sa barbe grise, de conduire Imbize & Ryhove à la potence. Ce dernier ne pouvoit digérer le Pronostic, & désiroit d'autant plus d'assurer sa vengeance, qu'il n'ignoroit pas que les États-Généraux insistoient vivement sur la liberté des prison-

PHILIPPE III.

1578.

I.
Hostilités entre les Gantois & les Wallons.

Hessels & Visch pendus.

PHILIPPE III. — 1578.

niers. Imbize & ses Partisans joignirent leurs efforts : le peuple sur lequel ils avoient un grand crédit, arracha les victimes des mains des géoliers, les traîna devant le Conseil de guerre dont ils n'étoient pas justiciables ; & ce Tribunal militaire les ayant condamnés à mort sans autre forme de procès, ils furent pendus, le 4 d'Octobre, au premier arbre qu'on trouva sur le chemin de Courtray. Hessels avoit été Conseiller du Tribunal des Troubles (*a*), & Visch, dans sa qualité de Baillif, avoit persécuté vivement les Réformés. Le Sénat souffrit cette exécution d'autant plus facilement, qu'il croyoit ne rien risquer en sacrifiant ces personnages à la fureur du Public. Le premier portoit une barbe blanche qui lui tomboit sur le ventre, & Ryhove le raillant sur ce qu'il manqueroit au serment qu'il avoit fait sur elle, Hessels répondit. *Tu n'en porteras jamais de pareille ! Tu en auras menti*, lui répliqua l'autre, en coupant un frison qu'il mit sur son chapeau en guise de coquarde ; & le bourreau coupant le reste, l'ajusta autour du sien en forme de pannache (*b*).

Le Duc d'Anjou veut s'emparer de Mons.

Sur ces entrefaites le Duc d'Anjou ne pouvant se rendre maître des places de sûreté qu'on lui promettoit, & refusant Malines qu'on offroit en échange, forma le dessein de s'emparer de Mons (*c*) ; cette entreprise qu'il manqua, fit chasser les François de la Ville. Pour effacer le soupçon que ce dessein donnoit aux Etats, il résolut de joindre le Comte de Bossu, lorsqu'il apprit que le Duc Jean Casimir, attiré par l'argent des Gantois, étoit entré dans la Ville avec cinq cens chevaux (*d*), qu'il refusoit de servir sous les ordres du Général des Etats, & qu'il exigeoit qu'on lui fît une entrée. On disoit en même-tems, que les Mutins avoient résolu de proclamer le Prince d'Orange Comte de Flandre, ce qui détruisoit l'espérance qu'on avoit donnée au Duc d'Anjou d'obtenir la Souveraineté des Pays-Bas, & forma une ini-

Sa jalousie contre J. Casimir.

(*a*) Voyez ci-dessus *Liv.* XIV. *pag.* 174.
(*b*) Hooft *Liv.* XIV. *pag.* 664. Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 143 Arnold Raisius Naad Viglii Vitam *pag.* 172.
(*c*) Strada *Dec.* II. *Liv.* I. *pag.* 9. 11. Reyd *Liv.* II. *pag.* 22.
(*d*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 68.

1578.

mitié dangereuse entre les François & les Allemands (a). Dans son premier chagrin le Duc congédia une partie de ses troupes, leur permit de passer dans le Camp des Mécontens (b), & dépêcha Henri Goufier, Comte de Bonnivet, pour persuader aux Gantois de le choisir pour arbitre de leur differends avec les Wallons; mais n'ayant pû réussir dans ce projet, il prit le parti de repasser en France au moment qu'on le croyoit le moins. Il avoit chargé le Sieur de Pruneaux de faire ses excuses aux Etats, & de les assurer qu'il seroit prêt de revenir, sitôt qu'ils auroient besoin de lui (c). Les Etats le prierent inutilement de différer son départ, & lui offrirent d'ériger sa Statue à Bruxelles, pour prouver le cas qu'ils faisoient de sa protection (d). Rien ne put l'arrêter. Les Etats quelque mine qu'ils fissent, ne le regrettoient que foiblement; les désordres que ses troupes avoient commis sur la frontiere, les avoient dégoutés d'un pareil secours (e).

Il licentie son armée.

Et repasse en France.

Elisabeth d'un autre côté marqua au Duc Jean Casimir le mécontentement qu'elle avoit de sa conduite, & lui écrivit qu'il abandonnoit la Cause générale, pour soutenir une querelle particuliere; qu'il donnoit un exemple dangereux aux mutins; que par ces menées il détermineroit les Wallons à se reconcilier avec les Espagnols, & les Gantois à refuser tout accommodement (f); mais pendant que les Envoyés travailloient à calmer les esprits, il s'éleva dans Gand une émeute, qui ne finit que par l'expulsion totale du Clergé, & par le pillage de ce qui restoit dans les Eglises. Guillaume sçachant qu'on le soupçonnoit de l'avoir excitée, se rendit dans cette Ville pour se laver du soupçon, & le 16 de Décembre il conclut un Accord, par lequel » on permettoit aux » Ecclésiastiques de revenir dans la Ville, à la réserve des » Mendians; on leur restituoit leurs biens, à condition qu'ils

Elisabeth mécontente de Jean Casimir.

Emeute à Gand.

Calmée par Guillaume.

(a) Grotii *Ann.* III. *pag.* 60.
(b) Le Pere Daniel *Tom.* VI. *pag.* 612.
(c) Mezeray *Tom.* III. *pag.* 203.
(d) Grotii *Ann.* III. *pag.* 60.
(e) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 75. Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 144.
(f) Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 162.

PHILIPPE III.

1578.

» s'abstiendroient des Processions, & de porter le Saint Sa» crement dans les rues. » mais comme il ne fit rien en faveur des prisonniers, il s'attira la haine personnelle des Catholiques, & refroidit le zéle des Réformés, qui lui reprochoient de s'être trop relâché en faveur des premiers (*a*).

II. Differends entre Groningue & les Ommelandes.

La Frise n'étoit pas plus tranquille. Les differends qui s'étoient élevés l'année précédente entre la Ville de Groningue & les Ommelandes, continuoient avec plus d'acharnement. Ceux-ci prétendoient qu'ayant renoncé solemnellement à l'Union conclue avec le Sénat en 1482 (*b*), le Commerce étoit devenu libre. Les habitans de Groningue firent arrêter leurs Députés, entre lesquels étoit l'Abbé d'Aduward, qui en contracta une maladie dont il ne put guérir. Le Seigneur de Ville qui portoit le nom de Comte de Rennenberg, depuis la mort de son oncle, obtint des Etats-Généraux la permission de raser le Fort de Delfzyl, qui servoit de lieu de sûreté à ceux des Ommelandes (*c*). Berthold Entes, que le Sénat avoit congédié l'année précédente (*d*), leva dans le printems douze Compagnies sur l'ordre de quelques Seigneurs des Ommelandes, dans le dessein de délivrer les prisonniers; mais la milice bourgeoise lui tombant sur les bras, avant qu'il pût se fortifier, le poussa vers Coeverden, où il crut trouver un azyle, & se joindre aux troupes que Wigbold d'Eusum, Seigneur de Nienoord, assembloit. Cependant ce dernier n'ayant pu déterminer ses paysans à prendre les armes, & Entes trouvant le Château dépourvu de vivres & de munitions, fut contraint de se rendre, & fut conduit dans les prisons de Groningue (*e*). Quelques-uns des prisonniers s'échapperent le 17 Septembre, & l'Archiduc fit en Octobre un accommodement, par lequel on renonca de part & d'autre aux voyes de fait : on convint de s'en rapporter à la décision des Commissaires qu'on tira du Conseil d'Etat, du

Le Fort de Delfzyl rasé. Entes leve des troupes contre Groningue.

Il est fait prisonnier.

Accommodement.

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 68.
(*b*) R. Fresinga Memor. *pag.* 36.
(*c*) Bor *Liv.* XI. *pag.* 313.
(*d*) Bor *Liv.* X. *pag.* 244.
(*e*) R. Fresinga Memor. *pag.* 43.

Conseil Privé & de celui de Malines ; on adjugea la Provision à Groningue jusqu'à ce qu'on eût prononcé sur le fond, & l'on relâcha les prisonniers (*a*). Il restoit encore une affaire que le Comte de Rennenberg termina d'autorité. Le Conseil de Frise refusoit l'enregistrement de l'Edit qui déclaroit Don Juan ennemi des Pays-Bas. Le Stadhouder fit enlever le Président & quelques Conseillers, changea le Magistrat des Villes, renferma dans le Couvent de Bergum Cunerus Petri, Evêque de Leuwaarden, Partisan trop zélé des Espagnols, avec huit cens florins pour son entretien, & rétablit la tranquillité qui subsista malgré l'évasion du Prélat, qui fut contraint de se retirer à Cologne (*b*). Le Comte fut récompensé de ces services par le Stadhoudérat de l'Overyssel & de Lingen, que les Etats réunirent à ceux qu'il possédoit, & dans lequel il fut installé par la Noblesse & les Drossards, qui s'étoient déclarés contre Don Juan (*c*). Ce Seigneur, pour marquer sa reconnoissance, abolit le Conseil Provincial que le Roi avoit établi a Vollenhoven, & résolut de chasser les Allemands de Campen & de Deventer. Il avoit tenté de surprendre la premiere par le secours du Capitaine Wolter Hegeman ; mais l'entreprise ayant échoué, il assiégea la place avec le secours que Sonoy lui ammena, & la força de capituler le 20 du mois de Juillet (*d*).

PHILIPPE III.

1578.

Autorité de Rennenberg.

Conseillers & l'Evêque de Leuwaarden emprisonnés.

Rennenberg nommé Stadhouder d'Overyssel & de Lingen.

Il s'empare de Campen.

Ces deux Généraux investirent aussitôt Deventer, & Sonoy s'étant emparé le 6 Août de deux moulins bâtis sur une hauteur qui commandoit la Ville, fit dresser ses batteries, & commença l'attaque devant la porte de Brink. Les Allemands se méfiant des bourgeois, les avoient désarmés dès le commencement, & les forçoient de travailler aux remparts. Ils firent une sortie le 23 de Septembre, dont ils furent repoussés avec un grand carnage. On ne peut supprimer la preuve singuliere qu'un Valet donna dans cette occasion de

Il fait le siege de Deventer.

Attachement singulier d'un Valet à son Maitre.

(*a*.) R. Fresinga Memor. *pag.* 135. Bor *Liv.* XII. *pag.* 32. Bor *Liv.* XIII. *pag.* 80.

(*b*) Fresinga Memor. *pag.* 47. Bor *Liv.* XII. *pag.* 24.

(*c*) Frisinga Memor. *pag.* 49.

(*d*) Fresinga Memor. *pag.* 63. Bor *Liv.* XII. *pag.* 35.

PHILIPPE III. 1578.

ſon attachement pour le Capitaine Meilander ſon maître. Cet Officier ayant été tué, il s'attacha ſur ſon corps, de façon qu'il fallut le percer avec lui pour lui faire quitter priſe (*a*). Malgré cet avantage le rappel de Sonoy obligea Rennenberg à ſuſpendre ſa vivacité, pour attendre la garniſon de Campen qu'il avoit mandée pour le remplacer. Il étoit d'ailleurs inquiet d'un corps que les Allemands formoient ſous Schoonauwer; mais ayant appris qu'il avoit été diſſipé par un détachement de l'armée des Etats, il recommença à battre la place avec plus de vigueur. Il y fut même encouragé par des Lettres envoyées de Cologne, que le Gouverneur écrivoit à Don Juan, dont il ignoroit la mort, & par leſquelles il lui mandoit, que les vivres & la poudre commençoient à lui manquer dans la place. La garniſon ſe rendit enfin le 14 Novembre, à condition qu'elle ſortiroit mêches allumées, les drapeaux déployés, & qu'elle ne porteroit de trois mois les armes contre les Etats. Mais les troupes que Rennenberg laiſſa dans ces deux Villes, commirent tant de déſordre, que peu après il fut contraint de les rappeller, & de laiſſer ces places à la garde des milices bourgeoiſes (*b*).

La Place rendue par Capitulation.

III. Diviſion des chefs des Pays-Bas.

1579.

Les Confédérés déja diviſés par la jalouſie des Sectes, ſe trouvoient trois Chefs dont les intérêts étoient différens. Matthias auroit bien voulu maintenir l'union des Provinces, pour conſerver à la Branche Allemande une domination prête à ſecouer celle des Eſpagnols. Guillaume malgré ſa diſſimulation ne pouvoit pardonner à la Nobleſſe d'avoir appellé l'Archiduc, & craignoit qu'étant Catholique, il n'uſurpât l'autorité qu'il avoit lui-même ſur les Réformés. Il avoit conſenti au Traité fait avec les François, & ſe ſervit du Duc d'Anjou, pour balancer ſon crédit. La diviſion des Chefs ayant empêché les Etats de tirer avantage de leurs troupes, ils réſolurent de les envoyer dans leurs quartiers d'hyver. Le Comte de Hohenlo ramenant les Hollandois, ſe rendit ſur ſa route maître du Château de Weerd que le Prince de Parme reprit bientôt après; & ne trouvant plus de

(*a*) R. Freſinga Memor. *pag.* 63.
(*b*) R. Freſinga Memor. *pag.* 65, 234. Bor *Liv.* XII. *pag.* 62.

réſiſtance;

résistance, il s'empara du Château de Carpen & de la petite ville de Helmond (*a*).

1579.

Le Duc Casimir passe en Angleterre.

Casimir se voyant inutile, passa en Angleterre pour justifier sa conduite auprès de la Reine. Il entra dans la Capitale aux flambeaux, & fut conduit au Palais par les Députés du Parlement & par les principaux bourgeois. Elisabeth le reçut avec une grande magnificence, le combla de présens & d'honneurs, & voulut attacher elle-même la Jarretiere qu'elle lui conféra (*b*). Il rejetta sur les François le peu de succès de sa campagne; mais le Traité honteux que ses troupes firent en son absence pour obtenir du Prince de Parme la permission de retourner en Allemagne, lui causa tant de dépit, qu'il se pressa de repasser la mer (*c*), & partit de Vlissingue sans prendre congé ni de l'Archiduc, ni du Prince, ni des Etats (*d*). Son départ donna beaucoup de joye à Farnese (*e*), & les Etats qui ne sçavoient où prendre de l'argent pour payer ses troupes, en furent médiocrement affectés, les Allemands laissant de tous côtés d'affreux vestiges de leur rapacité.

Sa réception.

Traité de ses troupes avec le Prince de Parme.

Il repasse en Allemagne.

Nouvelle ligue des Wallons.

Mais la séparation des Wallons leur causa une grande affliction. L'Artois & le Hainaut ayant envoyé leurs Députés à Arras, se liguerent le 6 de Janvier, pour maintenir l'Union de Bruxelles, la Religion catholique, l'obéissance envers le Roi, & s'opposer à la Paix de Religion qui commençoit de s'établir (*f*). Valentin de Pardieu, Seigneur de la Motte, & quelques autres, firent leurs efforts pour les pousser plus loin: ceux-ci ayant fait leur accord avec le Roi d'Espagne (*g*), cherchoient à les amener au même point (*h*); mais leurs efforts furent inutiles pour cette fois. Quelques Auteurs prétendent que le Comte de Bossu étoit résolu de con-

Mort du Comte de Bossu.

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 78. 84. Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 148.
(*b*) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 346, 348. Langueti Epist. *Lib.* I, *Epist.* CLXII. *pag.* 774.
(*c*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXVIII. *pag.* 100.
(*d*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 75, 90. Meteren *Liv.* VIII. *fol.* 145.
(*e*) Strada *Decad.* II. *Lib.* I. *pag.* 12, 26, 27.
(*f*) Hooft *Liv.* XIV. *pag.* 617.
(*g*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 78.
(*h*) Hooft *Liv.* XIV. *pag.* 617.

PHILIPPE III. 1579.

Fausse accusation contre Guillaume.

clure auſſi ſon accommodement (*a*), lorſqu'il mourut le 21 de Décembre (*b*). Les Eſpagnols répandirent le bruit qu'on l'avoit empoiſonné pour prévenir ſa déſertion, & l'Ambaſſadeur de cette Couronne en Angleterre oſa même charger le Prince d'Orange de ce crime (*c*); mais la conduite de Guillaume à l'égard de ce Seigneur, anéantit la calomnie: non-ſeulement il l'avoit nommé Général des Etats, mais il venoit de lui faire donner une penſion de cinq mille livres de quarante *Groots* pour récompenſe de ſes ſervices (*d*).

IV. Projet de l'Union d'Utrecht.

Les Etats-Généraux ſe donnerent bien des mouvemens pour retenir les Provinces Wallonnes dans l'Union; on frappa une Médaille, où l'on voit d'un côté les têtes des Comtes d'Egmond & de Hoorn expoſées ſur deux pieux, & de l'autre on lit: *Præſtat pugnare pro Patria, quam ſimulata pace decipi.* » Il vaut mieux combattre pour la Patrie, que de « ſe laiſſer tromper par une paix ſimulée (*e*). » Ce coup contribua beaucoup à déterminer la célebre Union d'Utrecht. Le Prince d'Orange prévoyant que la jalouſie des Sectes diviſeroit tôt ou tard les Catholiques & les Réformés, avoit formé ce projet depuis long-tems. La Pacification de Gand avoit réuni les Provinces, à l'exception du Luxembourg qui demeuroit ſoumis à l'Eſpagne; le Traité conclu avec Don Juan, & celui de Bruxelles y portoient atteinte, par l'obligation de maintenir l'ancienne Religion. La Hollande & la Zeelande avoient formellement refuſé d'y ſouſcrire (*f*), & dès-lors Guillaume avoit penſé à lier plus fortement ces Provinces avec leurs Voiſins, pour les fortifier contre celles qui pourroient ſe laiſſer gagner par les Eſpagnols. Eliſabeth en avoit donné le conſeil dès 1577, avec promeſſe de les ſecourir en cas de beſoin (*g*), & Guillaume conduiſoit

(*a*) Strada *Decad.* II. *Lib.* I. *pag.* 37.
(*b*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 84.
(*c*) Strada *Decad.* II. *Lib.* I. *pag.* 37.
(*d*) Réſolut de Holl. *du* 17, 24 *Sept.*, 1578, *pag.* 22, 23.
(*e*) Biſot. Hiſt. Métall. *Tom.* I. *pag.* 43.
(*f*) Bor *Liv.* X. *pag.* 195.
(*b*) Langueti Epiſt. *Lib.* I. *Epiſt.* CVII. *pag.* 274.

sourdement cette affaire(a). Il se servoit pour gagner la Gueldre de Jacques Muis qui avoit déterminé Bommel à se joindre à la Hollande. Il employoit dans la Frise Poppe Ufkens, Charles Roorda, & Duko Martena. Il faisoit agir auprès des Trajectins Florent Thin & Florent de Heermaale ; il n'avoit négligé ni les Ommelandes, ni l'Overyssel, où il avoit ses Emissaires, & les Hollandois le secondoient de leur mieux dans l'idée d'éloigner la guerre de leurs frontieres, & d'augmenter les forces du parti. Les Négociations avec Don Juan suspendirent celles-ci, & le départ du Prince pour le Brabant les arrêterent entiérement. L'Union conclue entre les Catholiques & les Réformés en 1577 sembloit en quelque façon rétablir la Pacification de Gand ébranlée dans ses fondemens ; mais Guillaume à la tête des affaires des Pays-Bas, & Lieutenant du Gouverneur général, ne croyoit plus convenable de travailler à l'Union de quelques Provinces, & pour plaire à la Hollande & à la Zeelande, il ne pouvoit plus stipuler des conditions dont les Catholiques se seroient révoltés. Mais les Provinces Wallonnes donnant l'exemple, sa prudence lui conseilla de reprendre l'ouvrage qu'il avoit négligé. La Réforme étoit introduite dans la Gueldre ; le Comte de Rennenberg l'avoit familiarisée dans la Frise & dans Groningue, la Drenth, & une grande partie de l'Overyssel ; les Trajectins l'avoient embrassée, & tous ces Pays le reconnoissoient pour leur Chef. Cependant la crainte de déplaire à l'Archiduc, d'exciter la défiance des Etats, & d'affoiblir l'Union générale, en recherchant une Union particuliere, l'obligea d'agir sous le nom de Jean, Comte de Nassau son frere, qu'il avoit établi Stadhouder de Gueldre. Au moment de la séparation des Wallons & des Flamands ; ce Seigneur assembla à Gorinchem les Etats de Hollande & de Zeelande, & pour les porter à s'unir plus étroitement avec leurs Voisins, après une discution détaillée des artifices des Espagnols pour semer la division, & fomenter les troubles, il leur fit sentir que le but de ces perfides ennemis étoit de

Philippe III.

1579.

Manœuvres de Guillaume pour cet effet.

Il agit sous le nom de son Frere.

(a) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piéc. Authent, *Tom.* II. *pag.* 92.

Philippe III.

1579.

les détruire les uns par les autres, pour les opprimer plus sûrement, d'où il concluoit qu'il étoit nécessaire de former une Union qui fut inaltérable, comme le seul moyen de maintenir la Pacification, sans se départir de la protection de l'Empire. Il finit par les prier de députer à Utrecht, où les autres Provinces devoient s'assembler. Les Etats nommerent d'abord les sieurs de Karnisse, & Oldenbarneveld, auxquels depuis on en substitua d'autres (*a*). La même proposition avoit été faite au Sénat de Gand (*b*). Jean de Nassau en avoit dressé le Plan avec quelques Conseillers de Gueldre: ce qui paroît clairement par différens termes qui se sentent du Dialecte de cette Province. Il l'avoit fait examiner par ceux de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht qui l'avoient approuvé: de façon que l'Union passa sans difficulté le 18, & fut publiée le 29 de Janvier 1579 (*c*) sous le titre d'*Union d'Utrecht* (*d*).

Acte de l'Union d'Utrecht.

Cet Acte devenu la Pierre angulaire de la République, mérite qu'on le répete avec plus de détail que l'extrait qu'on a lu dans le *Premier Tome*. Il deviendra d'autant plus nécessaire, qu'étant encore aujourd'hui regardé comme la Loi constitutive de la République, nous serons obligés d'y revenir plus d'une fois. »*Ceux du Duché de Gueldre*, porte l'In» troduction *& des Comtés de Zutphen, ceux des Comtés & » Pays de Hollande, de Zeelande, d'Utrecht & les Ommelan» des, de Frise entre l'Ems & les Lauwers*, convaincus que de» puis la Pacification de Gand, les Espagnols avec Don » Juan d'Autriche & leurs autres Chefs ont eu pour objet de » diviser les Pays-Bas, afin de dominer & d'éteindre la li» berté des peuples, ont jugé nécessaire de s'unir plus étroi» tement, sans cependant se départir de l'Union générale; » mais plutôt pour la fortifier, se mieux défendre contre l'en» nemi commun, & prévenir les divisions. A ces causes les » Députés des susdites Provinces pleinement autorisés par

(*a*) Résolut. de Holl. *du 7 Janvier*, 1579, *pag.* 3.
(*b*) Résolut. de Holl. *du 18, 25 Novembre*, 1578, *pag.* 36, 41.
(*c*) Résolut. de Holl. *du 18 Janvier*, 1579, *pag.* 5.
(*d*) Grotii *Ann.* III. *pag.* 63. Bor *Liv.* XIII. *pag.* 85.

» leurs Commettans, ont arrêté & statué les Articles suivans, » *sans prétendre se soustraire par la Présente Union au Saint » Empire Romain.*

» I. Les Provinces & Pays susnommés se liguent & s'unissent par ces Présentes pour demeurer unis & confédérés *à » perpétuité* de la même maniere que *s'ils ne formoient qu'une » seule Province*, sans qu'ils puissent être séparés par aucune » convention ou Traité que ce puisse être, *sans préjudice cependant des privileges, des immunités, louables usages & tous » droits de chaque Province, des Villes, Membres & Habitans*; » lesquels non-seulement s'obligent de conserver, mais encore de défendre & de maintenir aux dépens *de leurs biens » & de leurs vies*, & dans le cas où il surviendroit quelque difficulté entre les susdites Provinces, Villes ou Membres de » cette Union pour les susdits *droits*, ils seront jugés par le » Juge ordinaire ou par des Arbitres à l'amiable, *sans que » les autres Provinces, Villes ou Membres* puissent s'en mêler » par aucune autre voye que par accommodement.

» II. Lesdits Pays s'engagent à *s'aider & secourir mutuel- » lement de leurs biens & de leurs vies* contre toute violence » qu'on tenteroit *au nom du Roi*, soit au sujet de la Pacification de Gand, soit pour avoir reçu l'Archiduc Matthias, » ou sous prétexte d'introduire ou rétablir la Religion » catholique par la voye des armes, ou de nouveautés » arrivées depuis 1558, ou enfin pour raison du présent » Traité.

» III. Les susdites Provinces se secoureront pareillement » contre les Souverains, Etats ou Villes étrangeres qui pour- » roient leur faire la guerre, à condition que le secours que » chacun d'eux fournira, sera déterminé *par la Généralité » de l'Union avec connoissance de cause & suivant l'occasion.*

» IV. Les Places frontieres & celles que la Généralité ju- » gera nécessaires, seront fortifiées par ordre & sur la délibé- » rat on des Provinces-Unies, *aux depens des Villes & des » Provinces* dans lesquelles *elles sont situées*, à condition que la » Généralité supportera la moitié de la dépense: bien enten- » du que dans les cas où la Généralité jugeroit à propos de

PARTIE III.

1579.

» construire de *nouveaux Forts* sans la réquisition ou le consentement de la Province particuliere, elle fournira la totalité des frais.

» V. Pour trouver l'argent nécessaire à la protection commune, on affermera publiquement au plus offrant & dernier encherisseur de trois mois en trois mois, ou dans les termes qui seront réglés, les droits & impositions sur *les vins, la biere, les farines, le sel, les draps d'or & d'argent, les étoffes de soye, de laine, les draps, les bêtes à corne, les terres ensemencées, sur les bêtes destinées à la nourriture, les bœufs, les chevaux vendus ou échangés, & sur toutes les marchandises qui se portent à la Balance.* On comprendra dans l'adjudication tous Impôts établis ou à établir par un consentement unanime, ensemble les revenus des *Domaines du Roi*, déduction faite des charges dont ils seront tenus.

» VI. Les Impôts seront *augmentés ou baissés* d'un consentement unanime selon les circonstances, & le produit ne pourra s'employer qu'à la *protection & à la défense de la cause commune*, comme aussi ce que la Généralité sera tenue de contribuer qui ne pourra se divertir à d'autre usage.

« VII. Les Villes frontieres & autres seront obligées de recevoir les garnisons que le Stadhouder & les Provinces-Unies seront d'avis de leur envoyer, à condition qu'elles seront payées par la Généralité, & que les *Soldats & Capitaines*, outre le serment général, en prêteront un *particulier à la Ville & à la Province*, dans laquelle ils seront départis, ce qui sera *porté par leur instruction*. Il seront tenus d'observer la discipline de façon, que les *Ecclésiastiques ou Séculiers* n'en soient aucunement molestés. La garnison ainsi que les bourgeois sera tenue de payer les *accises & les Impôts*, & la Généralité payera *leurs logemens* comme il se pratique en Hollande.

» VIII. Chaque habitant de la campagne sera tenu depuis dix-huit ans jusqu'à soixante de se faire inscrire un mois après la publication des Présentes sur un Registre qui sera représenté à la premiere Assemblée de la Généralité, afin

Philippe III.

1579.

» qu'elle connoisse d'un coup d'œil les forces que chacun pour-
» ra fournir pour la sûreté des Provinces-Unies.

» IX. On ne conclura *ni paix ni treve*; on n'entrepren-
» dra pas *de guerre*, on ne pourra établir ni *impôts*, ni *contri-*
» *butions*, concernant *la Généralité*, que du consentement des
» Villes & des Provinces, & l'Arrêté se formera à *la plura-*
« *lité des voix des Provinces* qui seront recueillies selon l'usage
» ordinaire : ce qui s'observera par provision, & jusqu'à ce
» qu'il en soit autrement ordonné par la totalité des Confedé-
» rés. S'il arrivoit que les Provinces ne pussent s'accorder en
» cas de treve, de paix, de guerre, ou d'impôts, le diffé-
» rend sera jugé provisionnellement par les Stadhouders des
« Provinces *actuellement en place*, & au cas que ceux-ci fus-
» sent partagés, ils prendront autant d'Adjoints impartiaux
» qu'ils jugeront convenables, & leur Jugement sera exécuté
« par forme de provision.

» X. Réciproquement aucune Ville ou Province ne pourra
« conclure *de Confédération ni d'Alliance avec aucun Seigneur*
» *ou Pays voisin*, sans le consentement des Confédérés.

» XI. Au cas que quelque Prince, Seigneur, Pays ou
» Villes voulussent accéder à la présente Union, ils pourront
» être admis de l'avis & du consentement de la totalité des
» Provinces.

» XII. Les Provinces feront entr'elles un Réglement ou
» Tarif sur l'évaluation des monnoyes, auxquelles elles se-
» ront tenues de se conformer, sans pouvoir innover sans un
» consentement réciproque.

» XIII. La Hollande & la Zeelande se conduiront sur le
» fait de la Religion conformément *à leurs Opinions*. Les au-
» tres Provinces seront tenues de se conformer à la paix de
» Religion projettée par l'Archiduc Matthias & son Conseil,
» par l'avis des Etats-Généraux, en tant qu'elles le jugeront
» convenable à maintenir la *tranquillité & la paix* de *chaque*
» *Ville* ou *Province*, & pour le *bien-être* des Ecclésiastiques
» Séculiers, sans qu'une Province puisse à cet égard s'immis-
» cer des affaires de l'autre, à condition cependant, que
» chacune conservera la liberté de conscience, & qu'on ne

PHILIPPE III. » *recherchera* qui que ce soit sur le fait de Religion, ainsi qu'il » est porté par la Pacification de Gand. » Cet article fit d'abord de grandes difficultés. Quelques-uns imaginoient qu'on ne vouloit admettre dans la Confédération que ceux qui recevroient la Paix de Religion, ou qui professeroient ou la catholique ou la réformée : c'est pourquoi on ajouta le premier Février par forme d'interprétation, » qu'on n'avoit pas » intention d'exclure de la Confédération les Provinces qui » voudroient n'admettre que la Religion catholique, & dans » lesquelles les Réformés ne passoient pas le nombre fixé par » la Paix de Religion ; qu'on étoit prêt à les recevoir, pour- » vû qu'ils se conformassent aux Articles de cette Union, & » qu'ils se gouvernassent en *véritables Patriotes*, l'unique but » étant de maintenir exactement la liberté des consciences & » des opinions.

1579.

» XIV. Suivant la susdite Pacification on restituera aux » Ecclésiastiques & aux Religieux les biens appartenans à » leurs Eglises, à l'exception de la Hollande & de la Zee- » lande, qui seront tenues de leur payer une pension dans les » lieux où ils seront retirés.

» XV. Que ceux qui *voudroient quitter* ou *auront déja quit-* » *té* leurs Couvents pour cause de religion, ou autres bonnes » raisons, seront entretenus pendant leur vie par les Cou- » vents qu'ils auront quittés ; mais que ceux qui seront en- » trés dans le Couvent depuis la présente Union, & qui » l'abandonneront ensuite, ne pourront rien prétendre pour » leur entretien, & n'emporteront que ce qu'ils ont appor- » té. Au surplus, ceux qui sont dans lesdits Couvents, ou » qui y entreront dans la suite, auront liberté d'habits & » d'opinions, pourvu qu'ils obéissent sur le reste à leurs Su- » périeurs ». Cet Article fut encore interpreté le premier Fé- » vrier. » Les Confédérés craignant qu'il ne fît naître des « procès qui ne manqueroient pas de troubler la paix des fa- » milles, *suspendirent* ceux qui pourroient survenir, jusqu'à ce » que les Confédérés, ceux qui pourroient s'unir à eux *& le* » *Magistrat suprême en eussent ordonné.*

» XVI. S'il s'élevoit, ce qu'à Dieu ne plaise, quelque différend

» différend entre les Provinces, celles qui ne feront pas parties, feront leurs efforts pour concilier la dispute par l'entremise de leurs Députés. Si toutes y sont intéressées, on s'en rapportera aux Stadhouders, ainsi qu'il est porté par le *neuviéme* Article ; ceux-ci seront tenus *de prononcer* dans le délai d'un mois, & les parties seront oblgées de se *soumettre au Jugement*, sans se pourvoir par autre voye de droit. PHILIPPE III. 1579.

» XVII. Les Confédérés éviteront avec soin de s'attirer des guerres étrangeres, & pour les prévenir, ils s'attacheront à rendre bonne & brieve justice aux Etrangers, ainsi qu'à leurs habitans; & les autres Provinces presseront celle qui demeureroit en retard, selon leurs usages, les priviléges & leurs prérogatives.

» XVIII. Aucune Ville ou Province ne pourra établir d'Impôts au préjudice de l'autre, sans le consentement de la Généralité, ni ne pourra *imposer plus de charge à ses Voisins qu'à ses propres Sujets.*

» XIX. Les Confédérés seront tenus de députer à Utrecht sur la convocation de ceux qui seront autorisés à cet effet, & les Lettres feront mention du sujet de l'Assemblée, à moins que le cas n'exige le secret. Les Arrêtés seront formés par l'unanimité ou la pluralité des voix, & les absens seront tenus de s'y conformer, à moins que la matiere n'autorise le délai : auquel cas on intimera les Non-Comparans sous peine de perdre le droit de voter. Ceux qui s'excuseront par des empêchemens légitimes, pourront envoyer leurs avis par écrit, & l'on examinera leurs moyens en résumant les voix.

» XX. Chaque Confédéré sera tenu de communiquer à l'Assemblée ce qu'il sçaura des affaires qui touchent la Conféderation, & s'adressera à ceux qui seront autorisés à convoquer les Provinces à ce sujet.

» XXI. L'interprétation de ce qui paroîtra obscur, se fera à la pluralité des voix, & dans le cas de partage on aura recours aux Stadhouders en la maniere expliquée ci-dessus.

» XXII. Si l'on trouvoit à propos *d'augmenter ou de di-*

PHILIPPE III. 1579.

» *minuer* quelques Articles de cette Union, ou d'en ajouter » de nouveaux, on convoquera l'Assemblée générale de » tous les Confédérés, & l'on ne pourra faire d'augmen- » tation ou de changement que par un consentement gé- » néral.

» XXIII. Les Provinces jurent & promettent d'observer » les présens Articles, & de les maintenir, déclarant nul » & comme non-avenu tout ce qui pourroit être fait au con- » traire : à quoi ils obligent leurs biens & leurs personnes, » ensemble de tous leurs habitans, soumettant le tout » aux Seigneurs & aux Tribunaux de Justice, & renonçant » aux voyes de droit pour se soustraire à l'obéissance.

» XXIV. Les Stadhouders, tant présens que futurs, les » Magistrats & les Officiers particuliers des Provinces, des » Villes, & tous les Membres de la Généralité seront tenus » de prêter serment sur les Présentes.

» XXV. Le Corps des Arquebusiers, les Confrairies, & » les Collèges qui sont établis dans les Villes ou Bourgs, le » prêteront pareillement.

» XXVI. On convoquera une Assemblée des Stadhouders, » des Membres des Provinces & des Villes pour sceller les » Présentes, dont les expéditions seront délivrées & signées » par leurs Secrétaires (*a*). »

V. Signé par cinq Provinces.

Cet Acte fut la Pierre fondamentale de la République des Provinces-Unies. Cinq d'entre elles l'accepterent, Jean, Comte de Nassau, le signa le premier en qualité de Stadhouder de Gueldre & de Zutphen ; il fut suivi par la Noblesse & les Députés des quatre Membres, qui s'engagerent d'apporter le 9 de Février la ratification des Villes & des Chefs du Band des Nobles. Les Députés de Hollande & de Zeelande vinrent ensuite, à l'exception de ceux de Middelbourg, qui refuserent d'abord de signer, jusqu'à ce qu'on les eût rétablis dans les privilèges que ceux de Vlissingue & de Veere (*b*) leur avoient enlevés. Utrecht, les Omme-

Débats des Villes, &c. à ce sujet.

(*a*) Grand Recueil des Placards *Tom.* I. *Col.* 7.

(*b*) Registr. du Conseil de Middelb. *du* 29 *Décembre* 1578, *du* 10 *Janv. du* 16 *Fev.* 1579. Instruct. des Députés *du* 10 *Janv.* 1579. MSS. *dans* l'Hist. de la Patr. *Tom.* VII. *Liv.* XXVII. *pag.* 263.

landes & la Frise ne firent point de difficulté ; mais les Députés de Groningue rejetterent l'Union, vraisemblablement pour contrequarrer les Ommelandes, avec lesquelles cette Ville avoit de grandes contestations (*a*). L'Acte ayant été présenté à l'Assemblée des Etats de Hollande, fut approuvé sur le champ par la Noblesse & les Villes de Haarlem & de Leide ; les autres en demanderent la communication ; la Brille & le Pays de Voorne prétendirent accéder comme districts particuliers, mais unis à la Hollande : Rotterdam y consentit, mais refusa la jonction avec la Noblesse de Gueldre & de Zutphen (*b*). On traita sur cet article avec ces deux Provinces, & l'on arrêta qu'elles pourroient rester Membres du Saint Empire ainsi qu'elles avoient toujours été ; qu'après l'expulsion des Espagnols & la conclusion de la paix, on aboliroit les charges & les impositions extraordinaires ; que dans les Assemblées générales les Villes de Gueldre & de Zutphen qui demandoient deux voix, on voteroit suivant l'usage établi dans les Etats-Généraux ; que Bommel & les Bailliages du Thielerwaard, du Bommelerwaard, Beest & Renoi seroient réunis à la Gueldre, ainsi qu'ils l'avoient toujours été, à condition de demeurer attachés à la Pacification de Gand & au Prince d'Orange (*c*). Les Députés du Quartier de Nimegue, ceux des grandes & des petites Villes, & du Quartier d'Arnhem n'arriverent qu'un mois après, & ceux de Venlo n'accéderent qu'en Avril. Leuwaarden, Sneeck, Franeker, les Grietmans & la Noblesse de Frise furent retardés par les oppositions du Clergé jusqu'au mois de Juin (*d*). Le Comte de Rennenberg fit d'abord de grandes difficultés, alléguant que l'on ne pouvoit conclure à l'insçu de l'Archiduc un Acte qui tendoit à séparer un si grand nombre de Provinces de l'Union générale ; mais il se laissa persuader sous certaines restrictions (*e*), auxquel-

(*a*) R. Fresinga Memor. *dans* Dumbar Anal. *Tom.* III. *pag.* 139.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 13, 24. *Fevrier*, 1579, *pag.* 19, 27.
(*c*) Résol. de Holl. *du* 27 *Fevrier*, 1579, *pag.* 30.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 27 *Mars*, 1579, *pag.* 63.
(*e*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 88.

PHILIPPE III. 1579.

les même il renonça le 11 de Juin. Il se qualifioit alors Stadhouder de Frise, d'Overyssel, de Groningue, de Drenth, des Ommelandes & de Lingen. Sa complaisance cependant n'étoit pas sincere, il blâmoit dès lors cette Union, lorsqu'il se trouvoit avec ses amis particuliers (*a*), & dans le mois de Janvier il commença à négocier secretement avec le Roi d'Espagne (*b*). Le Sénat de Groningue prétendit que la signature de ce Seigneur n'avoit pu le lier, & l'Overyssel refusa nettement de se déclarer avant qu'on eût retiré les troupes qui ruinoient le pays (*c*); mais les Etats résolurent de les laisser, pour déterminer plus promptement la Province (*d*); & ce ne fut qu'au printems suivant que les Députés prêterent serment entre les mains de Guillaume qui les avoit mandés. Ils promirent pour lors fidélité au Roi, comme Duc de Brabant, Comte de Hollande & Seigneur d'Overyssel, aux Etats-Généraux, comme tenant avec la *Généralité* ou *la nouvelle Union*, à l'Archiduc, dans sa qualité de Gouverneur Général, à Guillaume, Prince d'Orange, son Lieutenant & aux Etats de la Province (*e*). La Ville de Groningue n'accéda qu'en 1594; Gand, Venlo, Ypres, Anvers, Breda, Bruges & le Pays des Libres s'y rangerent les uns après les autres (*f*); mais ils n'eurent point de part dans le Gouvernement; Bois-le-Duc sur la menace d'un siege, demanda d'être admise; les Hollandois avoient envoyé quelques troupes pour secourir cette Ville (*g*); quoiqu'elle ne fût jamais regardée comme Membre de l'Union, & il paroît que la demande d'y être reçue ne fut faite que par les Réformés (*h*).

Guillaume y accéde.

Le Prince d'Orange balança lui-même, s'il accepteroit cette Union qu'on qualifioit de l'épithéte de *nouvelle* qu'elle

(*a*) R. Fresinga *Memor. pag.* 152.
(*b*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 3, 5.
(*c*) R. Fresinga Memor. *pag.* 160. Notæ G. Dumbar *adh.* L. Annal. *Tom.* III. *pag.* 562.
(*d*) Recueil Daventr. *Lib.* V. *pag.* 492.
(*e*) Voyez le Serment *dans* G. Dumbar Anal *Tom.* III. *pag.* 591.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Novembr.* 1579, *pag.* 280.
(*g*) Résolut. de Holl. *du* 4 *Juill.* 1579, *pag.* 143.
(*h*) Voyez l'Hist. de la Patrie. *Tom.* VII. *Liv.* XXVII. *pag.* 267.

ne perdit que long-tems après. Il craignoit de fournir des preuves au reproche qu'on lui faisoit d'aspirer sous main au Stadhoudérat général (*a*); il se déclara enfin par un Ecrit daté d'Anvers du 3 Mai, par lequel il exposoit » qu'il n'a- » voit différé que dans l'espérance de réunir sous une même » Ligue les Provinces qui se séparoient des Etats-Généraux; » mais qu'ayant appris que la plus saine partie des Provinces » & l'Archiduc même, approuvoient l'Union, il l'acceptoit, « bien convaincu qu'elle n'attaquoit ni la dignité ni l'autori- » té de Matthias ». On établit alors une Assemblée générale à Utrecht, pour décider des affaires qui concernoient les nouveaux Confédérés. Guillaume en fut déclaré le Chef, le Comte de Nassau son Lieutenant, & l'on leur joignit un Conseil, dont Boekholt, Drossard de Wageningen, & Buis, Pensionnaire de Hollande, furent nommés Présidens (*b*). Dans la premiere Assemblée on dressa un nouveau Formulaire du serment qu'on exigeoit des troupes de Gueldre; mais elles refuserent de le prêter avant d'être payées de leurs arrérages: on les détermina cependant, en leur offrant la moitié, avec promesse de fournir incessamment le reste (*c*).

Assemblée générale de l'Union à Utrecht.

Il en est déclaré Chef.

Conseil adjoint.

Nouveau Formulaire du serment.

VI.

Les Mécontens de leur côté s'assembloient à Bethunes, où l'Artois, le Hainaut & Douay signerent une Ligue contre ceux qui suivoient la Pacification. Le Burgrave de Gand, & le sieur de Capres s'en déclarerent les Chefs, & le Comte de Montigny promit de l'accepter, si La Motte-Pardieu lui donnoit l'exemple (*d*). Les Etats-Généraux prévoyant les suites de ces divisions, députerent aux Etats Wallons pour les exhorter à maintenir la Pacification. Ils répondirent, » qu'ils avoient intention de persister dans le parti des Etats- » Généraux; qu'ils seroient fâchés d'être les premiers à se » reconcilier avec le Roi, qui cependant les sollicitoit par » une lettre remplie de bontés; que quoique les Réformés » eussent violé la Pacification, ils souhaitoient de ne traiter que

Nouvelle ligue des Mécontens.

Députation des Etats aux Wallons.

Leur Réponse.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 27 *Mars*, *du* 8. *Mai*, 1579, *pag.* 63, 95.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 12 *Février*, 1579, *pag.* 17.
(*c*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 90, 92.
(*d*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 91.

PHILIPPE III.

1579.

» conjointement avec les autres Provinces ; qu'ils se flattoient » que le Prince de Parme se rendroit a leurs prieres, & qu'ils » conseilloient aux Pays-Bas de profiter de l'occasion pour finir les troubles qui les déchiroient depuis si long-tems (*a*) ». Les Etats repliquerent » qu'ils ne pouvoient nier qu'on n'eût » donné quelques atteintes à la Pacification ; mais qu'on devoit en rejetter le blâme sur la dureté des tems ; que l'agitation des Provinces n'avoit pu leur permettre de tenir la » balance égale, quoique convaincus que la Paix de Religion est le fondement de la sûreté commune ; que le Prince » de Parme abusoit de l'attachement des Wallons à l'ancienne Religion, pour les détacher de leurs Compatriotes ; » que les Catholiques & les Réformés souhaitoient la paix » avec autant d'ardeur, pourvu qu'elle fût générale & sûre, » & que la liberté de conscience en fût la base ; que sans cette » condition, ils ne pouvoient abandonner avec justice des » Freres & des Compatriotes auxquels ils avoient juré de » ne faire ni paix ni treve que conjointement & de leur » aveu (*b*) ».

Désunion des Provinces.

Les Provinces désiroient également le repos ; la différence des Religions étoit le seul obstacle à la reconciliation. Les Wallons soutenoient qu'on pouvoit conclure un accommodement sans toucher à ce point, & les Flamands demandoient pour préliminaire qu'on assurât la Pacification de Gand, l'Union de Bruxelles, & l'Edit perpétuel. Enfin les Villes de Lisle, Douay, Orchies & les Artesiens convinrent de traiter séparément avec le Prince de Parme, & de lever une armée, pour mettre leur Pays en sûreté. Les Etats-Généraux s'opposerent à l'exécution, & solliciterent les Wallons de ne rien précipiter avant la fin du Congrès assemblé à Cologne sous la médiation de l'Empereur (*c*).

S. Omer livré aux Espagnols.

Les Mécontens se reconcilient avec le Roi.

Sur ces entrefaites La Motte Pardieu ayant livré Saint-Omer aux Espagnols, détermina Montigny, de Selles, de Heeze & les autres Chefs des Mécontens à signer leur ac-

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 95.
(*b*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 94.
(*c*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 96, 97.

commodement le 6 Avril (*a*). Les hostilités commencerent le même jour. La Noue qui commandoit un corps de François du côté de Dunkerque, tomba sur les Mécontens, que les Etats-Généraux avoient déclarés traîtres & rebelles par un Placard du 9 de Mars, & les tailla en piéces (*b*).

Philippe III. 1579.

Leur Défaite.

Le Prince de Parme d'un autre côté menaçoit d'assieger Anvers. Octave Gonzague & Jean-Baptiste del Monte menoient son avant-garde, & rencontrant à Burgerhout trois mille hommes, commandés par Jean d'Angest, Seigneur d'Argenlieu, Isaac de Vaudray, Seigneur de Mouy, & le Colonel Norris, attaquerent leurs retranchemens, & les pousserent sous les murs de la Ville, où le combat fut d'autant plus vif, que l'Archiduc & le Prince d'Orange étoient sur les remparts; mais ne se trouvant pas assez forts pour risquer une action générale, ils firent jouer le canon de tous les ouvrages, qui força les Espagnols de se retirer, après avoir perdu bien du monde (*c*). Cette attaque n'étoit qu'une feinte qui couvroit le véritable dessein du Général Italien. Pendant qu'on munissoit Anvers, il investit Maastricht le 12 du même mois, & somma d'abord le Magistrat de reconoître Philippe, & de rétablir la Religion catholique, conformement à l'Accord que les Wallons avoient signé (*d*). La garnison n'étoit que de mille soldats de différentes Nations & de quatre mille bourgeois en état de porter les armes. La Noue fit d'inutiles efforts pour y jetter du secours. Il trouva les passages si bien gardés, qu'il ne put pénétrer, & fut contraint de laisser la défense à Melchior de Schwartzenbourg qui commandoit dans la Place. Le Prince de Parme établit sa droite à la Meuse, & sa gauche au Fauxbourgs de Wyk; Mondragon commandoit de l'autre côté de la riviere, & devoit battre ce Fauxbourg. Farnese ayant dressé ses batteries, commença à foudroyer la porte de Liege avec cinquante-quatre canons qu'il avoit tiré de cette Ville; la muraille

Anvers menacée d'un siége.

Combat sous ses murs.

Les Espagnols repoussés.

Siege de Maastricht.

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 99. 100.
(*b*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 99. Strada *Decad.* II. *Lib.* I. *pag.* 47.
(*c*) Strada *Decad.* II. *Liv.* I. *pag.* 30. Bor *Liv.* XIII. *pag.* 92.
(*d*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 100.

PHILIPPE III.

1579.

ayant été renversée, il découvrit un rempart de terre que Tapin, Ingénieur françois, avoit élevé dès le commencement, & dont il fut vigoureusement repoussé. Il changea son attaque, qu'il dirigea sur la porte de Hoogte, & voyant les bréches ouvertes, il donna l'assaut le 8 d'Avril, dont il fut repoussé avec perte de deux mille morts ou blessés. Alors il éleva un cavalier devant la porte de Bruxelles, & fit tirer pendant six semaines sur le Ravelin & sur la Forteresse. Il emporta le chemin couvert, & s'empara d'une petite Isle; mais il ne put y soutenir le feu des assiégés, & fut contraint d'en déloger. Le 3 de Juin il envoya un trompette dans la place avec une lettre, par laquelle il marquoit aux habitans qu'il étoit tems de capituler, s'ils vouloient obtenir des conditions favorables; mais Schwartzenbourg ayant rejetté fiérement ses offres, on recommença de part & d'autre à tirer avec plus de vigueur. Le Baron de Hierges, fils aîné du Comte de Barlaimont, fut emporté d'un boulet de canon, & sa mort affligea si vivement Farnese, qu'il résolut de tout hazarder pour emporter la place (*a*).

Hierges tué.

L'Archiduc & le Prince d'Orange sollicitoient vivement les Etats d'envoyer au secours de ces braves habitans: les Députés de Hollande, dont cette Ville est le boulevard, offrirent de donner des troupes & de fournir des munitions (*b*); mais la crainte que la défection de la Motte-Pardieu avoit inspirée, & l'idée d'une guerre avec les Wallons arrêtoient les délibérations (*c*). Le Congrès de Cologne étoit encore un obstacle: les Députés se flattoient d'une treve, qui mettroit la Ville en sûreté; mais les Espagnols n'avoient garde d'y consentir avant d'en être Maîtres. Matthias & Guillaume écrivirent cependant aux assiegés le 25 de Juin, pour les encourager, en leur promettant de les secourir sous quinze jours. Le Comte de Hohenlo avoit ordre en effet d'assembler une armée; mais Farnese en étant

Délibérations infructueuses pour secourir la Ville.

(*a*) Strada *Decad.* II. *Lib.* III. *pag.* 119.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 2, 9, 10, 18 *Mai*, *du* 2, 30. *Juin*, 1579, *pag.* 83 88, 98, 105, 146.
(*c*) Voyez les Résolut. de Holl. *du* 8 *Mai* 1579, *pag.* 92.

informé

informé, résolut de le prévenir. Il donna le 28 de Juin neuf assauts consécutifs qui furent continués dans la nuit : les assiégés les avoient soutenus avec un courage inébranlable ; mais accablés de fatigues, leurs Gardes s'endormirent sur la pointe du jour, & les Espagnols s'en étant apperçus, avertirent le Général. Le Duc de Parme ordonna à l'instant à quelques soldats de monter la brêche sans bruit, & ceux-ci trouvant les sentinelles & les corps-de-garde dans un profond sommeil, égorgerent tout ce qu'ils rencontroient, & pénétrant dans la Ville, passerent au fil de l'épée tout ce qui se trouva sur leur passage, sans distinction d'âge ni de sexe. Ceux qui se sauverent périrent dans la Meuse. On voyoit des meres désespérées y jetter leurs enfans, & se précipiter après eux. Le pillage suivit le massacre, & l'avarice du vainqueur inventoit de nouveaux supplices, pour tirer des bourgeois l'aveu des lieux qui receloient leur argent. Schwartzenbourg se fit tuer en défendant l'entrée de sa maison ; Moncade qui quoiqu'Espagnol servoit les Etats en qualité d'Ingénieur, fut enfilé sur une pique. Le Fort de Wyck capitula ; mais les conditions furent mal observées (*a*), & la Ville demeura long-tems déserte (*b*). L'armée espagnole affoiblie par la longueur du siege & la valeur des assiégés, ne fut pas en état de tenir la Campagne, & le Général épuisé par les fatigues qu'il avoit essuyées, tomba dans une maladie dont il eut bien de la peine à se rétablir (*c*). Il cantonna son armée autour de Roermonde, où cependant elle eut des escarmouches assez vives à soutenir contre les garnisons de Venlo & de Wagtendonck. Le Capitaine Gouwenburg surprit le 7 d'Août quatre Enseignes des Suisses de la Garde du Duc de Parme, & les tailla en piéces.

Elle est prise d'assaut.

Massacre horrible.

La Ville déserte.

Les mécontens prenoient leur revanche contre les Gantois. Ils surprirent & pillerent Alost, & la Liberté de

Avantages des Mécontens sur les Gantois.

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 92, 102. Strada *Decad.* II. *Lib.* II *pag.* 59. *Lib.* III. *pag.* 1'4. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXVIII. *pag.* 120.
(*b*) Meteren *Liv.* VIII. *pag.* 154.
(*c*) Strada *Decad.* II. *Lib.* III. *pag.* 128. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXVIII. *pag.* 121.

PHILIPPE III. 1579.

Rouse en Flandre, chasserent l'ennemi de Bazerode & brûlerent le Village. La Motte-Pardieu surprit en Septembre la Ville de Hondschooten ; mais d'Alleines manqua le projet qu'il avoit formé sur Courtray. D'un autre côté, l'armée des Etats-Généraux reprit Menin ; La Noue s'empara de Warwick, de Halevin & de quelques autres petites places, & la Campagne se borna à ces exploits (*a*).

Des Etats sur les Espagnols.

VII. Délibérations des Etats-Généraux.

Le Congrès de Cologne travailloit cependant à la paix. L'Archiduc avoit assemblé les Etats-Généraux à Anvers dès le 20 de Mars ; on y délibéra sur la levée des troupes qu'il demandoit, sur les subsides nécessaires à leur entretien, & sur les moyens de secourir Maastricht. Le Prince d'Orange offrit de tenir la Campagne pendant trois mois, à condition qu'on lui donneroit quatre cens trente-six mille florins comptant, & trois cens vingt mille par mois. Les Députés de Hollande & de Zeelande y consentirent (*b*); mais ils exigeoient qu'on annullât l'Union de Bruxelles que les autres Provinces vouloient maintenir (*c*) : qu'on chargeât les Plénipotentiaires au Congrès d'obtenir le libre exercice de leur Religion avec exclusion de la catholique, & qu'on autorisât Guillaume à se nommer un Successeur.

Congrès de Cologne.

Ces demandes arrêterent la délibération. On résolut cependant de coopérer à la paix générale, & le 9 d'Avril on dressa l'Instruction des Plénipotentiaires pour le Congrès (*d*). L'Empereur avoit nommé pour Médiateurs les Electeurs de Treves & de Cologne, l'Evêque de Wurtzbourg, Wermer de Gimerik & Otton, Comte de Schwartzenbourg. Charles d'Arragon, Duc de Terra Nuova, étoit à la tête des Plénipotentiaires Espagnols avec Jean-Baptiste Castanaga, Evêque de Rossan, Maximilien Lingueval, Seigneur de Vaux, Jean Fonck, Christophe d'Assonville & Urbain Scaremberg. Les Etats envoyerent Philippe de Croy, Duc d'Aarschot, Jean Vander Linde,

Médiateurs.

Plénipotentiaires d'Espagne.

Des Etats.

(*a*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 161, 162.
(*b*) Résolut de Holl. *du* 27, 29 *Avril* 1579, *pag.* 75, 76.
(*c*) Voyez la Resolut. *du* 30 *Avril*, 1579, *pag.* 79.
(*d*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 100.

Abbé de Sainte Gertrude, Frederic d'Yve, Abbé de Marolles, Buccho d'Ayta, Prévôt de S. Bavon de Gand, & Gaspar Schetz, Trésorier des Domaines, Bernard de Merode, Marquis de Rumen, François d'Oignies, Seigneur de Baurepar, Adolphe de Meetkerke, Adrien Vander Myle, Conseiller de Hollande, Adolphe de Goor, Seigneur de Kaldenbroeck, & Aggens d'Albada, Docteur ès Loix (*a*). Les Etats de Hollande vouloient nommer pour leur Chef Jean, Comte de Nassau; mais ils ne purent y déterminer les Etats-Généraux (*b*), & d'Oignies refusa d'aller au Congrès, parce qu'il favorisoit les Wallons, ses Compatriotes. Merode & d'Albada étoient habitans de Cologne; les autres n'y arriverent qu'au mois de Mai. Dans la premiere séance, les Impériaux proposerent une treve pendant les Conférences; les Espagnols instruits de l'Etat de Maastricht, la refuserent (*c*). On chicanna long-tems sur les Pouvoirs des Plénipotentiaires des Confédérés; ils étoient expédiés au nom de l'Archiduc, des Prélats, des Nobles & des Députés des Villes assemblées à Anvers, & représentant les Etats. Charles d'Arragon vouloit qu'on détaillât les Provinces, qu'on supprimât le Scel qui représentoit un Lion tenant d'une patte une épée, & de l'autre un faisceau de fléches, & qu'on produisît l'Instruction dont il étoit parlé. Les Députés offrirent de faire venir de nouveaux Pouvoirs, dans lesquels on nomma le Brabant, la Gueldre, Zutphen, la Flandre, la Hollande, la Zeelande, Tournay & le Tournesis, Utrecht, Malines, la Frise & l'Overyssel (*d*); mais ils refuserent de faire aucun changement dans le *Scel*, quoique la Hollande qui craignoit qu'on n'abusât de la ressemblance pour les assujettir aux impositions générales, le sollicitât vivement; & les Etats leur fermerent la bouche par une Déclaration qui fut expédiée le 27 d'Avril (*e*).

Philippe III.

1579.

Conférences.

Débats sur les Pouvoirs.

Sur le Scel.

(*a*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXVIII. *pag.* 122.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Mars* 1579, *pag.* 65.
(*c*) Grot. *Ann.* III. *pag.* 65. Bor *Liv.* XIII. *pag.* 103.
(*d*) Hooft *Liv.* XV. *pag.* 642.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 8, 9, 12, 18 *Mai* 1579, *pag.* 92, 96, 100, 105

PHILIPPE III.

1579.

Les Médiateurs exigerent des Plénipotentiaires des Etats de faire les premieres ouvertures de la négociation, en expliquant les propositions dont ils étoient chargés. Ils offrirent de maintenir la Religion dans l'état où elle étoit, de conserver à Matthias le Gouvernement général, & de l'autoriser à se nommer un successeur du consentement des Etats, à condition que leurs priviléges seroient confirmés. Les Médiateurs leur demanderent qui jugeroit les infractions dont on pourroit se plaindre, si les Etats refusoient de reconnoître le Roi en qualité de Magistrat suprême, S. M. ne pouvant se soumettre aux décisions de ses Sujets. Les Plénipotentiaires s'excuserent de répondre à une question sur laquelle leur instruction gardoit le silence. Les Impériaux prirent le parti de suspendre les négociations, sous prétexte d'un traité particulier nécessaire à conclure avec le Prince d'Orange avant de passer outre (*a*). Le Duc de Terra Nuova ayant produit de son côté les propositions de Philippe (*b*), les Députés refuserent de les accepter, & on les engagea à les envoyer à leurs Commettans, en leur laissant entrevoir que l'on pourroit se rapprocher, s'ils se montroient plus traitables (*c*).

Prorogations des Séances.

Les six semaines fixées pour le Congrès s'écoulerent sans conclusion, & l'on convint de proroger les Séances sans limitation, sous la réserve de retirer les Pouvoirs, quand les Commettans le jugeroient à propos. On entra dans le détail des Propositions nouvellement arrivées d'Espagne; les Etats donnerent à entendre qu'ils n'étoient pas éloignés de renouveller les Traités avec le Duc d'Anjou, s'ils ne pouvoient rien obtenir de plus favorable. La menace détermina les Médiateurs à mettre un autre projet sur le tapis; mais il fut encore refusé (*d*). Ils en rapporterent un troisiéme le 18 de Juillet. Philippe s'engageoit à faire observer à la » rigueur la Pacification de Gand, l'Union de Bruxelles,

Propositions des Médiateurs aux Etats.

(*a*) Apologie de Guill. I. dans Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 94.
(*b*) Voyez les *dans* Tassis *Lib.* V. *pag.* 358.
(*c*) Hooft *Liv.* XV. *pag.* 642.
(*d*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 107.

» l'Edit perpétuel & les privileges des Provinces, promet- » toit de rappeller toutes les troupes étrangeres, de rétablir » dans leurs offices, dans leur réputation & dans leurs biens » tous ceux qui avoient été déposés depuis l'Edit perpétuel, » de faire élargir les prisonniers, & nommément le Comte » de Buuren, aussitôt que son Pere auroit signé le Traité, » à condition que l'autorité du Roi seroit rétablie sur le mê- » me pied que celle du défunt Empereur; qu'il nommeroit » pour Gouverneur Général un Prince ou une Princesse de » son sang, qui feroit serment entre les mains des Etats sur » les privileges du Pays & sur le présent Accord; qu'on » lui remettroit les places fortes, les citadelles, & les pro- » visions de guerre; qu'il ne nommeroit que des Nationaux » pour Commandans, & pareillement dans les charges & » les emplois; que ceux-ci prêteroient serment au Roi & aux » Etats, qui de leur côté renonceroient aux Alliances & » Ligues qu'ils auroient conclues à l'occasion de la présen- » te guerre; que la Reine d'Angleterre & le Duc d'Anjou « seroient compris dans le Traité; que l'on se régleroit en » Hollande, en Zeelande & dans Bommel sur la Pacifica- » tion de Gand, à condition de restituer à l'Eglise les biens » qui lui appartenoient; que dans les autres Provinces on « n'exerceroit en public que la Religion catholique; que » les Réformés y seroient tolérés jusqu'à ce que S. M. ou » son Stadhouder ayent modéré la rigueur des Placards de » l'avis des Etats-Généraux légitimement assemblés, à con- » dition cependant que les Protestans s'abstiendroient de » tout exercice public, & ne donneroient aucun scanda- » le » (*a*). Ce projet fut adressé aux Etats avec des Lettres » des Impériaux & des Ministres Espagnols » (*b*). Ils écri- virent même aux Villes pour les exhorter à recevoir ces propositions. Les Députés ne parurent pas s'en éloigner, & les Villes répondirent qu'elles s'en rapporteroient à la dé- cision des Etats-Généraux. Le Prince d'Orange observa,

Opposition de Guillaume.

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 100.
(*b*) Voyez ces Lettres *dans* G. Dumbar Anal. *Tom.* III. *pag.* 566, 576, 578.

PHILIPPE III. 1579.

» qu'on ne pouvoit accepter des conditions qui paroissoient » captieuses & propres à surprendre la foi, sans des explica» tions plus claires & plus nettement énoncées ; qu'on ne » parloit pas de ratifier les Ordonnances promulguées par » l'Archiduc ; qu'on commençoit par rétablir l'autorité » royale sans l'exécution du moindre Article ; qu'on exi» geoit la livraison de toutes les forces des Provinces avant » la sortie des Etrangers, qu'on rétablissoit tous les exilés » sans distinction entre les Nobles, les Magistrats, les Bour» geois & les Ecclésiastiques ; qu'on laissoit à la volonté du » Roi la levée des impôts : ensorte qu'on devoit craindre » que le but des Ministres ne fût de désarmer les peuples, » afin de les opprimer avec plus de facilité ; que le Roi s'o» piniâtroit à ne conserver que la Religion catholique, ne » laissant aux Réformés la liberté de faire administrer leurs » biens que par des Procureurs reconnus de cette religion : » ce qui détruisoit le repos qu'on promettoit, & ruinoit les » Provinces par l'expulsion de tant de milliers de bons & » fidéles sujets (*a*) ». L'affaire mise en délibération, l'Overyssel accepta une partie des conditions & rejetta les autres. La Province insista particuliérement sur la liberté de conscience (*b*). La Frise & les Ommelandes les refuserent en général (*c*) ; Bois-le-Duc accepta ; Anvers suivit la Frise. Les Protestans de la Confession d'Augsbourg qu'on accusoit d'avoir dit que cet Accord étoit utile & nécessaire, prouverent le contraire par un long Ecrit, & le Public fut inondé de Brochures par les deux Partis. Le peuple fatigué de la longueur de la guerre, & qui croyoit la paix conclue entre les Puissances, s'imaginoit que l'intérêt des Chefs retardoit la publication. Les Trajectins le débitoient si hautement, que le Magistrat fut contraint de réfuter ces discours par un Mémoire, & de défendre de s'entretenir sur ce sujet (*d*). Enfin les Etats rendirent réponse dans le mois

Débats des Provinces.

Réponse des Etats.

(*a*) Grotii *Ann.* III. *pag.* 65.
(*b*) G. Dumbar *Anal.* *Tom.* VII. *pag.* 581.
(*c*) R. Fresinga Mémor. *pag.* 166.
(*d*) Hooft *Liv.* XVI. *pag.* 670.

d'Août. Elle portoit » qu'on auroit dû séparer la Pacification de Gand de l'Edit perpétuel; que la Hollande & la Zeelande n'ayant jamais reçu le dernier, on avoit tort de le supposer comme Loi; qu'on peut inférer de cette affectation, que le Roi n'a pas intention de maintenir la premiere; qu'on ne pouvoit exiger la livraison des places fortes & des armes, avant de donner des sûretés, sans lesquelles les Provinces n'y consentiroient jamais; que rien n'étoit plus ridicule que de remettre l'élargissement du Comte de Buuren trois mois après l'exécution d'un Traité qui n'étoit pas entamé; qu'on ne donnoit aucune sûreté aux Etats non plus qu'à Matthias, à la Reine d'Angleterre, ni au Duc d'Anjou; que ce Traité resserroit la liberté des Réformés beaucoup plus que l'Edit de Pacification, qu'enfin on ne le confirmoit qu'en parole, & qu'on l'anéantissoit en effet »: Ils finissoient par prier les Médiateurs de déterminer le Duc de Terra-Nuova à se déclarer plus franchement, & à manifester avec plus d'évidence & sans restriction, la clémence du Monarque dont il étoit l'Organe (*a*).

Philippe III.

1579.

VIII. Mutinerie de la Ville d'Amersfort.

Le cours de ces négociations rallentissoit les opérations militaires; mais les Reformés se flattant qu'ils seroient conservés dans les possessions acquises avant la conclusion, formoient tous les jours de nouvelles entreprises, & remplissoient les Villes de nouveaux Troubles. Les Amersfortins mécontens des conditions qu'on accordoit à la Province d'Utrecht, demanderent de traiter séparément, & refuserent de recevoir l'union d'Utrecht. Ils commencerent par arrêter les péages & les autres impôts que les Etats-Généraux étoient dans l'usage de percevoir. Les Etats appréhendant que ces bourgeois n'appellassent les Espagnols, envoyerent deux cens hommes, pour renforcer la garnison; mais le Sénat refusa de les recevoir, & l'on défendit tout commerce avec les Pays nouvellement réunis. Les bourgeois d'Amsterdam & les habitans de la Gueldre arrête-

(*a*) Hooft *Liv.* XVI. *pag.* 668.

rent de leur côté le transport des vivres (*a*) ; on prit quelques Amersfortins, & l'on ferma le passage de l'Eems par un vaisseau de guerre. Ce différend fut enfin porté devant le Prince d'Orange, qui n'ayant pu le terminer à l'amiable, ordonna à Jean, Comte de Nassau, son frere, de réduire ces mutins par la force. Il investit la place le 7 de Mars, & fit élever une batterie de sept piéces de canon qui foudroya la porte d'Utrecht pendant trois jours. Les bourgeois étourdis de ce bruit, reçurent garnison, & le Comte après avoir changé le Magistrat, leur fit recevoir l'Union d'Utrecht, & les reconcilia avec leur Métropole (*b*). Mais le 9 & le 10 de Juin ayant fait enlever les Images des Eglises des deux Villes, l'émeute recommença avec plus de vivacité dans Utrecht : ensorte qu'il fut contraint de chasser la plus grande partie des Catholiques. Le Magistrat conclut le 15 un Accord avec les cinq Eglises d'une part, le Colonel, les Capitaines, les arquebusiers & les Réformés de l'autre, par lequel on cédoit à ceux-ci l'Eglise des Cordeliers, celle de Saint Jacques, de Saint Nicolas & de Buur, & l'on promit par un Placard d'admettre indifféremment dans les charges & les emplois les bourgeois de l'une ou l'autre Religion (*c*).

Elle est assiégée & mise à la raison.

Emeute à Utrecht.

Eglises cédées aux Reformés.

La présence de Matthias ne put arrêter la pétulance des Réformés d'Anvers. Le Clergé catholique faisoit le 28 de Mai une Procession, à laquelle l'Archiduc assistoit : ce spectacle irrita les Calvinistes, & le Prince d'Orange même ne put empêcher l'émeute ; il fallut chasser les Prêtres, les Moines & les Chanoines de la Ville au nombre de 120. La complaisance forcée que Guillaume fut contraint d'avoir en cette occasion, pour éviter le pillage de la Ville, lui fut reprochée avec tant d'aigreur par les Catholiques & les Partisans d'Espagne, qu'il résolut de se démettre de ses emplois, de quitter la Ville, & de sortir du Brabant. Il le déclara à l'Assemblée des Etats : l'Archiduc & les Conseillers d'Etat

Emeute dans Anvers.

Les Prêtres chassés de la Ville.

Chagrin de Guillaume.

(*a*) Conf. la Résolut. de Holl. *du* 8 *Mars*, 1579, *pag.* 43.
(*b*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 92.
(*c*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 116.

suivirent

suivirent son exemple ; les Députés ne les retinrent qu'à force de supplications, & le 12 de Juin on publia un Edit qui permettoit à quelques Ecclésiastiques de revenir. On proclama en même-tems l'Union d'Utrecht & la paix de Religion, par laquelle on accordoit aux Réformés le libre exercice de leur Culte (*a*). On surprit peu à près une lettre par laquelle Charles de Gavere, Seigneur de Fresin, promettoit à la Noblesse du Hainaut de rendre service au Roi pour rentrer dans Anvers ; les Etats le firent arrêter, & le renfermerent à Breda où il demeura deux ans dans le Château (*b*).

Philippe III. 1579.

Trahison de Gavere.

Les Gantois avoient chassé le Clergé de leur Ville, d'Oudenarde & de Dendermonde dès le mois de Mars, & le Sénat avoit fait réparer les fortifications dans la crainte de quelque surprise de la part des Wallons ; il n'en coûta que deux cens quatre-vingt mille livres, somme assez modique pour la grandeur de la Ville. Imbize se voyant en sûreté, ne balança plus à s'emparer des biens du Clergé Il en vendit une partie, & livra l'autre à ses soldats. Il étoit Premier Echevin, & s'étoit saisi de toute l'autorité ; il gouvernoit sans consulter ses Collegues, bannissant les Réformés même, dès qu'ils résistoient à ses volontés. Il obligea La Noue de quitter la Ville ; Bonnivet, Envoyé du Duc d'Anjou, fut obligé de se sauver en traversant plusieurs canaux à la nage, & de se cacher dans le Château de Kouwenhoven près de Dendermonde. Quelque tems après il fit assassiner deux habitans sans forme de procès, sous prétexte qu'il les soupçonnoit de favoriser le Prince de Parme; il eut même l'impudence d'avouer le crime, lorsqu'on lui en fit des reproches. Ces violences aliénerent les cœurs, & de concert avec le Prince d'Orange, les principaux habitans résolurent de le déplacer. On l'attira dans la maison de Ryhove où l'on devoit porter le coup ; mais averti par un de ses amis, Imbize fit entrer le 28 Juillet une troupe de cavaliers & de soldats dans la Ville, changea le Ma-

Violence d'Imbize à Gand.

On veut le déplacer.

Il pare le coup.

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 114.
(*b*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 130.

PHILIPPE III.

1579.

gistrat, sans attendre le jour prescrit, & se continua Premier Echevin. Il justifia sa conduite par un Mémoire qu'il colora du zéle de la Religion, & ses Partisans firent courir des Ecrits, dans lesquels on démontroit l'inutilité de la venue du Prince d'Orange qu'on attendoit ; il en parut un entr'autres, où l'on vouloit prouver que Guillaume n'avoit dessein de changer le Magistrat que pour soumettre la Ville au Duc d'Anjou. Le Ministre Dathenus fut soupçonné d'en être l'auteur ; mais Ryhove détermina le Sénat à recevoir le Prince qui changea le Magistrat, déposa le premier Echevin, l'obligea de se sauver en Allemagne avec son Ministre, où ils se réfugierent à la Cour de Jean Casimir, & leur départ rétablit la tranquillité. Ceux des prisonniers qui n'étoient pas sortis de la Ville, furent arrêtés de nouveau ; de ce nombre étoit Champigny, qui se laissa reprendre (*a*). Guillaume courut risque d'être enlevé pendant son séjour, & ne dut son salut qu'à sa prudence. Une troupe de Cavaliers s'étant présentée aux portes à la chute du jour, & demandant le gîte, le Prince soupçonna qu'elle étoit envoyée par les Mécontens ; il défendit à la Garde de la recevoir, & ses soupçons furent vérifiés dans la suite (*b*).

Il est obligé de se sauver.

Guillaume en danger d'être enlevé.

IX.
Les Réformés chassés de Malines.

Les Réformés étoient alors maîtres d'Anvers, de Gand & de quelques autres places moins considérables dans la Flandre ; leurs succès pousserent les Catholiques à s'assurer de celles qu'ils conservoient. Les bourgeois de Malines tourmentés par leur garnison, engagerent l'Archiduc à la rappeller, sous promesse d'en recevoir une autre, aussitôt qu'il l'ordonneroit, & donnerent des ôtages. Mais à peine fut-elle sortie, que Pierre Lupus ou Wolf, Provincial des Carmes, abolit la Paix de Religion, arrêta l'Escoutet, & força ceux qui suivoient la nouvelle Doctrine, de sortir de la Ville. L'Archiduc & le Prince d'Orange députerent à l'instant pour ramener ces bourgeois ; Wolf fit arrêter les Envoyés, & conclut son accord avec le Prince de Parme, qui mit garnison dans la Ville. Les Carmes s'emparerent des

La Ville livrée au Prince de Parme.

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 126.
(*b*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 160.

Philippe III.

1579.

biens de l'Eglise, & Pontus de Noyelles, Seigneur de Bours, que les Etats avoient nommé Commandant, suivit le torrent, pour conserver sa place; mais Farnese se méfiant de sa fidélité, la donna à Rossignol (*a*).

Philippe d'Egmont veut surprendre Bruxelles.

La garnison qui venoit de sortir de Malines, fut le salut de Bruxelles. Philippe d'Egmond, fils aîné de Lamoral, soit par zele pour les Catholiques, ou désespérant des affaires de l'Union, résolut, pour assurer sa reconciliation avec les Espagnols, de leur livrer cette Capitale. Il avoit un grand nombre d'amis dans la Ville, & y commandoit un Corps de Cavalerie & un Régiment d'Infanterie. Il envoya le 4 de Juin les premiers au fourage, & sur le soir ils revinrent avec un Corps d'Infanterie qui les avoit joint; avec ce secours ils forcerent la porte, & s'avancerent sur le Marché. A cette nouvelle, Olivier du Temple, qui commandoit dans la Ville, fit prendre les armes à sa garnison, & dispersa un détachement qu'Egmond envoyoit pour s'emparer du Palais. Ce premier succès encourageant sa troupe, il s'assura des rues qui menoient au Marché, pendant que les bourgeois se rendoient maîtres des portes. Dans ce moment la garnison qui revenoit de Malines, entra dans la Ville, & Du Temple se voyant le plus fort, investit de tous côtés d'Egmond, qui fut contraint de rester la nuit en bataille sur la place où son pere avoit eu la tête coupée, exposé aux plaisanteries des bourgeois qui lui demandoient, *s'il venoit célebrer l'Anniversaire?* Ces reproches arracherent ses larmes, & le jour venu, on lui permit de sortir de la Ville avec ceux qui voudroient le suivre. Il partit avec quatorze cens hommes, s'empara de Geertsbergen, & s'étant joint avec une bonne troupe que les mécontens envoyoient à son secours, il se rendit maître de Ninove (*b*).

Il manque son coup.

Il s'empare de Geertsbergen & de Ninove.

Emeute à Bruges.

D'un autre côté, le Clergé de Bruges secondé de l'ancien Magistrat, s'opposa à la publication de l'Union d'Utrecht. Les Notables & les anciens des Corps des métiers s'y joi-

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 120.
(*b*) Bor *Liv.* XII. *pag.* 113.

PHILIPPE III. gnirent, & les Ecclésiastiques se sentant appuyés, voulurent persuader au peuple de s'unir avec l'Artois & le Hainaut, 1579. & de se reconcilier avec le Prince de Parme. Le Magistrat du Pays Libre, District de la Flandre, entra dans le Complot, & tous ensemble, ils forcerent le Conseil de Bruges de nommer Jerôme de Mal, Seigneur de Watermale, Colonel de la Ville. A peine fut-il installé, qu'il fit sortir les Régens, leur substitua des Catholiques, & le lendemain il chassa de force les Réformés Wallons qui tenoient leur Prêche dans l'Eglise des Carmes. La Garnison courut alors aux armes: les Réformés s'y joignirent; les Catholiques se mirent en défense, s'emparerent de la place, & bloquerent l'Hôtel-de-Ville. Les deux Partis dépêcherent des Courriers pour avoir du secours: les Etats plus à portée, commanderent huit compagnies du Régiment de Balfour qui campoient à Turnhout; elles entrerent par la porte aux Anes avec cent cinquante chevaux, chasserent les bourgeois, & les pousserent hors la Ville. Mol se sauva par un trou qu'il trouva dans la muraille, traversa le fossé, quoi qu'il eût de l'eau jusqu'au menton; mais il fut attrappé & ramené dans la prison. Jean Haring, Ministre Wallon, dont on avoit maltraité la femme, & pillé la maison, prit un tambour à son col, & conduisit une troupe qu'il rassembla, à la maison de ce Gentilhomme qu'il fit saccager par représailles. Le Clergé s'enfuit, & les Eglises demeurerent fermées (*a*), jusqu'à ce que Guillaume s'étant rendu de Gand à Bruges, eût changé le Magistrat, & rétabli la tranquillité (*b*).

Les Réformés chassés.

Les Catholiques chassés à leur tour.

Le Sénat de Gand avoit plus d'une fois voulu lui conférer le Stadhoudérat de Flandre; mais alors Noel de Caron, Seigneur de Schoonewal, ayant ameuté le peuple, le fit proclamer malgré lui le 6 de Septembre (*c*). Il ne voulut pas cependant accepter cette dignité, sans avoir consulté les Etats de Hollande & de Zeelande: la Noblesse y consentit, à condition qu'il demeureroit trois mois dans la Pro-

Guillaume proclamé Stadhouder de Flandre.

Débats en Hollande & Zeelande à ce sujet.

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 120.
(*b*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 160.
(*c*) Hooft *Liv.* XV. *pag.* 659.

vince, & qu'il se nommeroit un Lieutenant; Dordrecht & Haarlem s'en remirent à sa prudence; Delft, Amsterdam, Goude, Rotterdam & la Brille exigerent qu'il demeurât Stadhouder de Hollande, de Zeelande, d'Utrecht, & qu'il vînt dans ces Provinces toutes les fois qu'il seroit appellé. Leide, Schiedam, Gorinchem, Edam, & Schoonhoven soutinrent qu'il ne devoit pas se charger d'un nouveau fardeau, & les autres Villes remirent à donner leur avis après la déclaration du Prince (*a*). Les Députés de Zeelande s'en rapporterent à sa décision (*b*). Le Prince jugeant par la diversité des avis que ces Provinces le verroient avec peine se partager entr'elles & les Flamands, leur fit écrire qu'on lui offroit cette nouvelle dignité; mais qu'il avoit remercié (*c*).

Philippe III. 1579.

Il y renonce.

X. Emeute dans Bois-le-Duc.

Bois-le-Duc consola le Prince de Parme d'avoir manqué Bruges. Les Etats avoient trouvé moyen d'y faire entrer une garnison sous les ordres de Jean de Hoorn, sieur de Boxtel; mais ce Seigneur accablé d'incommodités, fut obligé de remettre le commandement à Maximilien de Hoorn, sieur de Lokeren, son fils. Le Prince de Parme comptant sur le peu d'expérience du jeune homme, & sçachant les Catholiques en force, les fit solliciter de se joindre aux Wallons. Les Réformés ayant intercepté une de ses Lettres, écrivirent aux Etats de leur envoyer un renfort, & presserent le Magistrat de publier l'Union d'Utrecht. Celui-ci se contenta d'annoncer par un Huissier que les trois Membres de la Ville l'avoient approuvée. Les Réformés piqués du peu d'égard qu'on avoit pour leurs prieres, engagerent le Gouverneur à la faire publier à haute voix, sans en oublier un mot. Là-dessus les Catholiques s'assemblerent sur le Marché, & les deux Partis firent feu, sans qu'on ait pu sçavoir qui commença: quarante bourgeois demeurerent dans cette échaufourée; mais le nombre des blessés passa cent vingt.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 23 *Sept.* 1579, *pag.* 225.
(*b*) Notul. de Zeel. *du* 15 *Octobr.* 1579. Mss. *dans* l'Hist. de la Patr. *Tom.* VII. *Liv.* XXVII. *pag.* 296.
(*c*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 90.

Secours envoyés aux Réformés.

Refusé par le Magistrat.

Les Réformés redoublerent leurs instances pour avoir du secours: les Etats ordonnerent à quatre cens hommes de marcher ; mais le Magistrat refusa de les recevoir, prétendant que cette troupe étoit un reste des Iconoclastes & des rebelles, qui ne manqueroient pas d'exciter les Espagnols à la vengeance. Les Réformés perdirent alors courage, & la plûpart abandonnerent la Ville. Les bourgeois balancerent encore quelque tems à se livrer aux Espagnols (*a*) ; mais ils accepterent enfin les conditions que le Duc de Terra-Nuova avoit proposées à Cologne (*b*). Le Comte de Hohenlo entreprit dans le mois de Septembre de reprendre la Ville ; mais il manqua son coup. Il rassembla depuis quelques troupes auprès de Dendermonde ; il perça la digue du Demer entre Maasdyck & Lithooyen ; mais il trouva la Ville si bien munie, qu'il ne put l'assieger, faute de provisions (*c*).

La Ville livrée au Prince de Parme.

Dessein des Catholiques sur Bommel. Manqué.

Les Catholiques de leur côté firent une tentative sur Bommel ; Philippe Van der Aa fit avorter leur projet en renforçant la garnison (*d*). Les Etats de Hollande remédierent à propos aux troubles qui commençoient à Weesp; ils envoyerent à la premiere nouvelle Guillaume Bardes, Bourgmestre d'Amsterdam, qui chassa sept Officiers du Conseil, du nombre desquels étoit le Secrétaire & le Curé, chargea l'Escoutet d'informer contre les mal-intentionnés, & rétablit la tranquillité si sûrement qu'il permit peu après aux bannis de rentrer dans la Ville (*e*).

Mutinerie de la Ville de Groningue.

L'Union d'Utrecht qui causoit tous ces mouvemens, ranima l'animosité des bourgeois de Groningue & des Ommelandes. Ceux-ci l'ayant acceptée, le Sénat la refusa par contrariété. Le Magistrat se servit de la Chambre royale, pour tourmenter la Noblesse, & ceux-ci se plaignirent aux

(*a*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 119.

(*b*) Voyez ci-dessus *pag.* 400.

(*c*) Bor *Liv.* XIII *pag.* 165. Résolut. de Holl. *du* 13, 17 *Octobre*, 1579, *pag.* 239, 245.

(*d*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 120.

(*e*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Janv.* 1580, Bor *Liv.* XIII. *pag.* 128.

Philippe III.

1579.

Etats-Généraux de se voir exposés tous les jours à des citations, sans cause ni prétexte. Les Etats de l'Union écrivirent à Rennenberg dès le commencement de Février de pacifier ces Troubles, & de s'assurer de la Ville (*a*). Le Stadhouder convoqua la Diete à Vilsvliet; mais le Sénat ayant refusé hautement d'y députer, Rennenberg fit lever secrétement des troupes dans les Ommelandes, & les joignant avec celles qu'il commandoit, il parut le 10 de Mai au Nord-Ouest de la Ville, & fit relever les fortifications d'Appingadam & de Delfzyl. Les Milices de Groningue sortirent sur les travailleurs, & furent repoussés si vigoureusement, que le Sénat ne pensa plus qu'à conclure un accommodement qui fut signé le 3 de Juin, & par lequel le Sénat promettoit « d'obéir aux Etats, à l'Archiduc, au Prince d'Orange & au Stadhouder de la Province, de recevoir garnison, quand ils le jugeroient nécessaire, d'accéder à l'Union d'Utrecht, de soumettre à des Arbitres leurs différends avec les Ommelandes », & pour sûreté ils donnerent six Otages au choix du Stadhouder. Le Traité signé de part & d'autre, Rennenberg fit son entrée le jour de Saint Jean-Baptiste (*b*). Il changea le Magistrat, & fit publier la paix de Religion, donna aux Réformés les Eglises de Walbourg & des Cordeliers, & marcha vers la Drenth. Le poste de Coeverden lui parut d'une si grande importance qu'il commença à le fortifier; mais le Château ne fut achevé que dans la suite. Le Prince de Parme avoit envoyé Jean de Roorda, Conseiller de la Chambre impériale de Spire, pour persuader au Sénat de Groningue de recevoir les conditions de Cologne, & le Magistrat l'avoit mis en prison (*c*). Dans ces circonstances on publia une nouvelle imposition sur les denrées; les habitans poussés par les Partisans d'Espagne, coururent à l'Hôtel-de-Ville, pour forcer le Sénat d'accepter les conditions offertes par le Roi, qui les délivroient de toutes ces charges, & deman-

Rennenberg la met à la raison.

Accommodement.

Il assure le Pays.

La Ville sollicitée par les Espagnols.

Nouvelle Emeute.

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 160.
(*b*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXVIII. *pag*, 138.
(*c*) R. Fresinga Memor. *pag.* 164.

PHILIPPE III. derent à grands cris la liberté de Roorda ; mais les Réformés s'étant réunis, dissiperent cette troupe : Roorda fut livré au Comte de Rennenberg, & les plus mutins furent bannis. Ce prisonnier fut conduit au Château de Staveren, transféré un an après dans celui de Louwestein, ensuite à Woerden, & delà à Rammekens, d'où il fut enfin relâché (*a*).

1579. Appaisée.

XI. Mauvais état des Finances.

Ces mouvemens brouilloient les affaires de façon que les levées ordinaires ne pouvoient se faire dans les Provinces, & les Finances manquoient. Le 7 d'Août le Prince d'Orange fit représenter aux Etats par S. Aldegonde, » que » l'Archiduc n'étant point payé de ses appointemens, avoit » été contraint de fermer sa Cour, & de congédier sa Maison (*b*). Qu'il étoit de la derniere importance de prévenir un départ qui traînoit à sa suite les conséquences » les plus funestes à la Ligue ». Peu après l'Assemblée d'Utrecht ayant député pour faire des Réglemens sur les Finances & sur la conduite de la Campagne, Guillaume, qui étoit pour-lors à Gand, laissa voir à l'Assemblée » qu'il ne » s'opposeroit pas au renouvellement des négociations avec » le Duc d'Anjou ; que les Pays-bas avoient besoin d'un » maître qui prît en main les rênes du Gouvernement ; ce » qu'Elisabeth ne pouvoit faire par elle-même, & que son » mariage avec le Duc ne pouvoit être qu'avantageux aux » Provinces ». Les Etats-Généraux envoyerent là-dessus un Mémoire à ceux de Hollande, & les solliciterent de recevoir François à titre de Protecteur, & de lui donner le pouvoir d'ordonner des affaires de Guerre, de Police & de Finances, ajoutant qu'ils croyoient pouvoir lui prêter serment, sans donner atteinte à la liberté, les places fortes & les Châteaux demeurant entre leurs mains. Ce Mémoire préparoit à l'abjuration formelle de la domination d'Espagne. La Noblesse, & surtout celle de Zeelande, s'y portoit volontiers ; mais les Villes n'avoient pas assez de résolution, pour franchir le pas (*c*). La démarche parut trop

Représentation de Guillaume à ce sujet.

Et pour la négociation avec le Duc d'Anjou.

Délibérations à ce sujet.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 27 *Novemb.* 1581, *pag.* 591. Bor *Liv.* XIII. *pag.* 128.
(*b*) Conf. la Résolut. de Holl. *du* 8 *Mai*, 1579, *pag.* 92.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 11 *Juillet*, *du* 18, 24 *Aoust*, 1579, *pag.* 160, 187, 197.

précipitée

précipitée au plus grand nombre ; Alkmaar & la Brille s'en rapporterent à ce que Guillaume décideroit ; Hoorn & Schiedam furent d'avis d'entamer la négociation avec le Duc d'Anjou, ceux de Zeelande refuserent de se déclarer avant que de sçavoir à quel dessein & sur quel pied on appelloit les François (*a*). On verra dans la suite que le Prince d'Orange n'avoit pas intention de se dépouiller de l'autorité, & que la Noblesse & les principales Villes ne l'ignoroient pas. La négociation se prolongea, & l'incertitude dans laquelle on nageoit, empêcha de prendre de résolution sur les projets de guerre que Guillaume avoit proposés (*b*).

Entreprise des Espagnols sur la Brille.

La Motte-Pardieu tira les Hollandois de cette léthargie par une entreprise sur la Brille, qui cependant tourna contre lui. Jean-Simons-zoon, Capitaine de Vaisseau, lui tendit un piége de concert avec Guillaume, dans lequel il donna. Celui-ci proposa moyennant deux cens Couronnes de livrer la Ville, s'il vouloit envoyer la flotte Espagnole sous le Pavillon du Prince, & La Motte eut l'imprudence de se confier sans aucune sûreté à un homme, qui ne sçachant ni lire ni écrire, ne pouvoit lui donner que des paroles verbales par l'entremise d'un paysan qui ignoroit vraisemblablement la duplicité du Capitaine de la Brille : ensorte que sa flotte fut enveloppée dans le même filet (*c*).

Manquée.

Accord des Hainuyers avec Farnese.

Farnese cependant continuoit ses négociations. Montigny, Mansfeld & Jean d'Aremberg, persuaderent enfin au Comte de Lalain, Stadhouder du Hainaut, d'accéder au Traité que l'Artois & les Villes de Lille, Orchies & Douay venoient de conclure avec ce Prince. Lalain le signa le 7 de Mai, & fut tué peu de tems après d'un coup de pied de cheval, si l'on en croit *nos Auteurs* (*d*), mais les *Historiens Espagnols* prolongent son rôle beaucoup plus loin (*e*). Ce Traité

(*a*) Résolut. de Holl. *du 16 Juin*, 1579, *pag.* 131.
(*b*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 131. *Liv.* XIV. *pag.* 158.
(*c*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 164.
(*d*) Hooft *Liv.* XV. *pag.* 661.
(*e*) Strada *Decad.* II. *Lib.* III. *pag.* 151. *Liv.* IV. *pag.* 218. Tassis *Liv.* V. *pag.* 411.

PHILIPPE III.

1579.

Traité.

fut publié à Mons le 13 de Septembre, malgré le refus des Villes de Tournay, de Cambray, de Valenciennes & de Bouchain : aussi souffrit-il quelques changemens dans la suite. Il contenoit vingt-huit Articles, sous lesquels le Roi se reconcilioit avec ses Sujets des Pays-bas, à condition qu'ils notifieroient leur acceptation trois mois après le rappel des Espagnols. » Il confirmoit la Pacification de Gand, l'Union » de Bruxelles & l'Edit perpétuel, à la charge de maintenir » l'ancienne religion & l'obéissance dûe à la Majesté royale; » que six semaines après le terme marqué pour le départ des » troupes étrangeres, on formeroit une armée de nation- » naux, pour la sûreté des Provinces; que l'entretien se- » roit pris sur les deniers royaux du pays; que le Roi nom- » meroit pour Gouverneur-général un Prince ou une Prin- » cesse de son sang, & qu'on reconnoîtroit Farnese jusqu'à » ce qu'il en eût autrement disposé (*a*) ». Telles étoient les conditions principales, ausquelles nous nous bornons.

Reproches des Etats aux Wallons.

Les Etats généraux reprocherent aux Wallons leur legéreté. On les accusoit » d'avoir sous les gouvernemens du Duc » d'Albe & de Requesens fait la guerre au Prince d'Orange, » à la Hollande, & à la Zeelande; d'avoir arrêté, sous » celui du Conseil d'Etat, le Comte de Mansfeld, Viglius » & d'Assonville, sur le prétexte que ces Conseillers favori- » soient les Espagnols; de s'être ensuite reconciliés avec le » Prince d'Orange; d'avoir reconnu Don Juan en qualité » de Gouverneur-général jusqu'à la surprise de Namur, de » l'avoir abandonné, & d'avoir rappellé le Prince d'Oran- » ge dans le Brabant; d'avoir presqu'aussitôt fait venir l'Ar- » chiduc, sans consulter le Prince ni les Etats; de s'être au » même instant déclaré pour le Duc d'Anjou, & de né- » gocier du même pas leur réconciliation avec le Prince » de Parme (*b*) ».

Causes de leurs variations.

Les uns rejettoient ces variations sur l'ambition des Seigneurs; les autres les attribuoient à la crainte d'accroître l'autorité de Guillaume; mais la difficulté de se

(*a*) Grotii *Ann.* III. *pag.* 62. Bor *Liv.* XIII. *pag.* 136.

(*b*) Voyez l'Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 89.

maintenir au milieu de tant de Troubles & la jalousie des Religions en étoient les véritables causes.

1579.

Violences des Réformés dans le Comté de Zutphen.

La Réforme avoit pris le dessus dans la Hollande, dans la Zeelande & dans le Pays d'Utrecht; & soutenus de Guillaume, les Sectaires s'efforçoient de se rendre prédominans dans les autres Provinces. Les soldats de Sonoy briserent les Images dans la plûpart des Eglises du Comté de Zutphen, malgré la convention faite avec les Catholiques; on en vint aux mains à Hattum & à Campen; les Réformés eurent le dessus, & chasserent les Cordeliers de leur Couvent dans cette derniere Ville (*a*). Les plus mutins se rassemblerent dans la Twenth, & pilloient les Eglises dans l'idée d'anéantir toute Pacification; mais ils furent bientôt dissipés (*b*).

XII. Remontrances de Guillaume aux Etats.

Cependant on apprit que le Duc de Parme assembloit de nouvelles forces de tous côtés, dans le dessein de faire un effort au printems suivant. Le Prince d'Orange piqué de l'indifférence que les Etats marquoient pour la cause commune, leur remontra dans l'Assemblée d'Anvers » que » la prédilection de chaque Province pour l'une ou l'autre » Secte étoit la ruine de la Patrie; que les Députés assujettis » par leurs instructions, & ne pouvant conclure dans des » cas imprévus sans recourir à leurs Commettans, retar» doient les délibérations; que les deniers de la Caisse gé» nérale ne suffisant pas pour les dépenses militaires, fai» soient manquer les opérations; que chaque Province & » même chaque Ville ne pensoit qu'à son intérêt particu» lier, & s'efforçoit de rejetter sur son voisin les charges » indispensables de la défense; que la différence des mon» noyes ruinoit le Commerce & les Artisans. Il insista sur » la nécessité de remédier à ces abus, d'augmenter les trou» pes, & d'assurer les fonds de la Caisse publique, au défaut » de quoi il supplioit les Etats d'accepter la démission de » ses charges, ajoutant qu'il étoit prêt de continuer ses

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 169. &c.
(*b*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 163, 167, 168.

PHILIPPE III. 1579. Plan de la campagne.

» services dans la qualité qu'il leur plairoit de lui conférer, » qu'il étoit prêt d'obéir à celui qu'ils jugeroient plus capa- » ble de commander (*a*)». Ce discours fit impression sur l'Auditoire ; les Députés prierent le Prince de ne pas abandonner la Patrie, & Guillaume se laissant persuader de conserver ses emplois, présenta le Plan de Campagne qu'il avoit dressé. Il demanda quatre mille Cavaliers, huit mille Arquebusiers, quatre mille *Corselets* ou Piquiers, douze cens Mineurs, & huit ou dix piéces de canon avec leur train & leurs équipages, leur promettant avec ces forces de soutenir la défensive (*b*).

Déclaration des Etats-Généraux au Congrès de Cologne.

La plupart des Plénipotentiaires étoient partis de Cologne dès le 14 de Novembre, à lexception du Comte de Schwartzenbourg, qui demeuroit pour attendre la réponse des Etats-Généraux (*c*). Leurs Députés revinrent le 30, & rapporterent » l'acquiescement à la paix, à condition » qu'elle seroit générale, que la Pacification de Gand, l'U- » nion de Bruxelles & l'Edit Perpétuel, à la réserve des » Articles qui seroient expressément abbrogés par le présent » Traité, demeureroient dans leur force & vigueur ; que » les troupes étrangeres sortiroient du pays pour ne plus y » revenir, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans un » consentement unanime des Provinces ; que les Artesiens » restitueroient les places qu'ils avoient surprises ; que l'on » rétabliroit dans leurs charges & leurs biens, ceux qu'on » avoit destitués, & nommément le Prince d'Orange ; que » personne ne pourroit occuper aucun emploi Civil ou » Militaire, sans l'agrément des Etats provinciaux & gé- » néraux ; que les Magistrats seroient élus conformément » aux usages ordinaires & aux privileges des Villes ; qu'à » ces conditions, les Etats promettent de rendre à Sa Ma- » jesté toute l'obéissance qui lui est dûe selon les loix divines » & humaines, en se conformant à la Pacification de Gand, » & à la présente convention ; qu'il nommera le Gouverneur

(*a*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 167, 176.
(*b*) Bor *Liv* XIV. *pag.* 174.
(*c*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 138.

» général avec l'approbation des Etats, qui supplient Sa » Majesté de vouloir bien confirmer l'Archiduc Matthias; » que les places fortes & les Châteaux de la Hollande & » de la Zeelande demeureront a la garde des Etats Provin- » ciaux conformément à la Pacification; que celles des au- » tres Provinces seront confiées à l'Archiduc; que dans » celles qui seront évacuées par les Espagnols, on établira » des garnisons du Pays aux choix des Etats; que la Reine » d'Angleterre & le Duc d'Anjou seront compris dans le » présent Traité; que Sa Majesté accordera aux supplica- » tions de ses fidéles Sujets la liberté d'exercice & du » Culte aux Réformés & aux Protestans dans les lieux, » dont ils sont en possession, à condition que les » Etats veilleront au rétablissement de la Religion catho- » lique par des voyes & des moyens convenables, égale- » ment éloignés de la violence & du scandale; que les » Etats en présence des Commissaires nommés par Sa Ma- » jesté, régleront les Eglises abandonnées aux deux Reli- » gions; que la Hollande & la Zeelande se tiendront aux » limites fixées par la Pacification; que les Etats s'applique- » ront pareillement à rétablir le Culte de l'ancienne Reli- » gion dans un ou deux endroits de ces Provinces: ce qui » subsistera sur ce pied, jusqu'à ce qu'il y soit plus ample- » ment pourvu par les Etats-Généraux convoqués à cet effet; » que le Roi promettra de maintenir & de garder tous les » privileges généraux & particuliers; qu'il renoncera à cons- » truire de nouveaux Forts ou Citadelles, & même à re- » lever les anciennes sans l'aveu des Etats-Généraux & Pro- » vinciaux, &c ». Les Députés étoient encore autorisés par une instruction secrete à se relâcher sur quelques-uns de ces Articles; mais il leur étoit enjoint de demeurer fermes sur ce qui touche à la Religion (*a*). Ces Articles dressés dans les Etats-Généraux, avoient été communiqués à ceux de toutes les Provinces, & même aux Conseils des Villes; & l'Arrêté n'avoit été conclu qu'après de mûres délibéra-

Philippe II.

1579.

(*c*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 143, 147.

PHILIPPE III.

1579.

Les Espagnols refusent la négociation.

Instruction secrete du Duc de Terra-Nuova.

tions ; la Hollande par l'avis de Guillaume avoit fait quelques changemens, pour assurer de plus en plus la Religion réformée (*a*). Les Députés communiquerent leur derniere Instruction au Comte de Schwartzenbourg ; mais le Duc de Terra-Nuova refusa d'ouvrir les Séances, attendu l'absence des autres Plénipotentiaires, & peu après il partit pour Bonn (*b*).

Pour mettre le Lecteur au fait des conditions ausquelles Philippe avoit résolu de se relâcher, nous rapporterons les principaux Articles de l'Instruction secrete de ce Ministre. » Le Roi reconnoissoit l'Empereur dans sa qualité de Mé» diateur, sous la condition expresse qu'il feroit ses efforts » pour rétablir la Religion catholique, apostolique & ro» maine dans toute sa splendeur, le respect & la plénitude de » l'autorité du Thrône ; qu'il rappelleroit auprès de lui l'Ar» chiduc Matthias, son Frere ; que le Duc de Terra-Nuova » pourroit accepter la Pacification de Gand, même sans ré» serve, s'il ne pouvoit faire autrement, attendu (porte » l'instruction) que ces sortes de conventions tombent d'el» les mêmes, quand le pouvoir suprême a repris le dessus ; » il pouvoit pareillement consentir à la Convocation des » Etats-Généraux que Don Juan avoit promise, quoique » sa condescendance fût inutile dans les circonstances ; que » le Congrès n'étant assemblé à Cologne que pour interrom» pre les troubles, il se gardera bien de toucher aux Placards » contre les Hérétiques ; si cependant il ne pouvoit l'éviter, » il auroit attention de ne point accorder d'autres adoucis» semens que ceux dont Sa Majesté est convenue verbale» ment ; qu'il ne pourra consentir sous aucun prétexte au » séjour du Prince d'Orange dans les Pays-bas, & se gar» dera pareillement d'aucune Convention pour lengager » d'en sortir ; qu'on peut cependant le flatter de la liberté » de son fils, & de la restitution des biens situés dans les » Provinces, dont ledit Comte de Buuren sera mis en

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Novemb.* 1579. *pag.* 270. *Id. du* 18, & 25 *Janv.* 1580. *pag.* 4. 14.
(*b*) Bor *Liv.* XIII. *pag*, 139.

» possession, après l'abandonnement fait par le Pere; que » les charges que Sa Majesté lui a conférées, passeront » au Fils, à l'exception de celle d'Amiral, & que s'il » est nécessaire, on pourra lui offrir jusqu'à cent mille » Couronnes pour le déterminer, à condition qu'il don- » nera les sûretés nécessaires pour le délaissement (*a*)». On peut juger par cette Instruction que les Parties n'étoient pas prêtes à se rapprocher, & ce qui concerne le Prince d'Orange, contredit les offres avantageuses que quelques Ecrivains font faire par les Espagnols, à la réserve des cent mille Couronnes, foible dédommagement des cessions qu'on exigeoit. Le Roi ne s'engageoit à rien; on ne laissoit au Prince d'espérance que dans les graces de Sa Majesté: aussi lorsqu'on proposa à Guillaume de traiter séparément, il répondit au Comte de Schwartzenbourg qu'il ne demandoit que les conditions que les Etats stipuleroient pour lui (*b*). Le départ du Duc de Terra-Nuova fut suivi de celui des Plénipotentiaires impériaux, & rompit les Conférences. Les Etats rappellerent leurs Députés au commencement de l'année suivante, & chargerent seulement Merode & Albada d'écouter les propositions qu'on pourroit faire, avec défense de passer les dernieres Instructions. Cependant le Duc d'Aarschot, les Abbés de S. Gertrude & de Marolles, le Prévôt de S. Bavon & le Seigneur de Grobbendonk qui avoient été du nombre des Plénipotentiaires des Etats, signerent leur paix particuliere avec le Roi (*c*).

Le Congres rompu.

Paix particuliere de quelques Seigneurs avec le Roi.

Les Etats de Hollande firent imprimer à Leide la suite des négociations, & la publierent, pour se purger du reproche d'avoir empêché la conclusion de la paix (*d*). Ils travaillerent ensuite à la répartition des dépenses qu'avoit causé le Congrès: Elles montoient à vingt-trois mille huit cens livres; le Brabant en supporta trois mille, la Gueldre autant, la Flandre six mille, la Hollande trois mille, la Zeelande douze cens, la Frise quinze cens, Utrecht huit

Les Négociations imprimées.

Répartition des frais du Congrès.

(*a*) Strada *Dec.* II. *Liv.* II. *pag.* 86.
(*b*) Grotii *Ann.* III. *pag.* 66. Reyd *Liv.* II. *pag.* 23.
(*c*) Bor *Liv.* XIII. *pag.* 144.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 11 *Août*, 1580, *pag.* 131, 166.

PHILIPPE III.

1579.

Guillaume consulté par les Etats de Hollande.

cens, l'Overyssel huit cens, Groningue & les Ommelandes trois mille, & Tournay avec le Tournesis quinze cens (*a*). Cette Assemblée écrivit à Guillaume pour le prier de donner son avis, sur la maniere dont l'Union devoit diriger la guerre & les Finances, & si l'on devoit rappeller le Duc d'Anjou. Ce Prince sur lequel les Espagnols rejettoient la mauvaise réussite des négociations, saisit l'occasion pour se justifier. » Après des plaintes ameres de l'acharnement

Son avis.

» de Philippe à le persécuter, il interpelle les Etats de dé- » clarer s'il ne leur a pas toujours conseillé de préférer une » paix raisonnable & solide à la guerre. Il avance ensuite, » que son intérêt personnel le portoit à la conclusion; que » personne n'ignoroit que la plus grande partie de ses Terres » étoient confisquées, son fils en prison, & que son âge » demandoit du repos. Quant aux Finances, il répondit » qu'il s'en rapporte aux Etats qui connoissent mieux que » lui la portée des Provinces. Il se plaint cependant du peu » d'exactitude des Villes à fournir leur contingent, & de » l'épuisement de la Caisse militaire. Il leur conseille de tenir » de bonnes garnisons sur la frontiere, pour empêcher le » pillage de la campagne, & l'établissement des contribu- » tions, qui mettent le peuple hors d'état de s'acquitter de » leur taxe, de nommer un Conseil avec lequel il pût agir » dans les cas pressés, sans avoir recours aux Etats, les dé- » lais de la consultation faisant manquer les entreprises » les mieux conçues, & perdre des occasions qui ne se présen- » tent plus. Il demande une armée de douze mille hommes » d'infanterie & de quatre mille chevaux prête à marcher à » ses ordres. Quant au Duc d'Anjou, il leur représente, » que ne pouvant plus douter des intentions de Philippe, » qui ne cherche à les diviser que pour les accabler, ils ne » doivent rien ménager pour secouer le joug qui les oppri- » me, & qu'il ne voit personne plus capable que le Duc » d'Anjou de s'opposer aux forces des Espagnols, à con- » dition cependant que les Etats resteront maîtres de l'ad-

(*a*) Résolut. de Holl. *du 19 Janvier*, 1580. *pag.* 5.

ministration

» ministration des Finances & du Gouvernement » (*a*). La reponse fut imprimée & distribuée, afin que les Villes remissent à leurs Députés les Pouvoirs nécessaires pour la premiere Assemblée.

Philippe III. 1580. Imprimé.

XIII. Ouverture de la Campagne.

Les hostilités recommencerent avec le Printems. Ceux d'Artois & du Hainaut ayant mis une armée sur pied, le Prince de Parme se pressa de rappeller les troupes étrangeres de ces Provinces, afin de gagner les autres, en montrant qu'il remplissoit sa parole avec exactitude (*b*). Le Comte de Montigny qui commandoit cette armée, ouvrit la Campagne par la prise de Mortagne & de Saint Amand, & celle des Etats s'empara d'Avesnes, de Nivelle, & fit prisonniers le Sr. de Glimes dans l'une, & le Sr. de Noyelles dans l'autre (*c*); mais Farnese reprit ces places dans le mois d'Octobre (*d*). Le Baron d'Inchy, Gouverneur de Cambray, craignant une irruption des Wallons, & se voyant trop éloigné du secours, reçut du consentement des Etats une garnison Françoise au nom du Duc d'Anjou, avec lequel on étoit sur le point de renouer la négociation. D'Alleines, Gouverneur de Menin, s'empara quelque tems après de Courtray, qu'il avoit manqué l'année précédente, & sur la fin de Mars La Noue surprit Ninove, & prit dans leurs lits Philippe & Charles d'Egmond: le premier fut conduit à Gand, d'où il fut transféré au Château de Rammekens, dont il ne sortit qu'au bout de cinq ans; le second obtint sa liberté par l'intercession du Prince d'Orange (*e*).

Les Espagnols maitres de Mortagne & de Saint Amant.

Les Etats d'Avesnes & de Nivelle.

Cambray reçoit garnison Françoise.

Prise de Ninove.

Les deux d'Egmonds prisonniers.

D'un autre côté Olivier du Temple ayant formé un Corps des Garnisons de Bruxelles & de Vilvoorde, de huit cens Anglois du Régiment de Norris & de la Cavalerie de Famars, surprit Malines le 9 d'Avril par la porte de Bruxel-

Surprise de Malines par les Etats.

(*a*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXI. *pag.* 316. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 457. Meteren *Liv.* X. *fol.* 183.
(*b*) Strada *Decad.* II. *Lib.* III. *pag.* 148. Meteren *Liv.* X. *fol.* 166.
(*c*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 180.
(*d*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 226.
(*e*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 191.

les après un combat des plus vifs. La garnison ayant enfoncé les portes pour se sauver, Wolf, ce Procureur des Carmes dont nous avons parlé, revêtu d'armes éclatantes, ameuta les Moines, & secondé par la bourgeoisie catholique, soutint l'attaque avec une intrépidité qu'on ne peut attribuer qu'au fanatisme ; mais ayant été tué, & sa troupe mise en fuite, les Anglois se jetterent sur les Eglises qu'ils pillerent avec tant d'acharnement, qu'ils enleverent jusqu'aux cloches & aux tombes, dont ils chargerent un vaisseau, pour les porter en Angleterre (*a*). Les Etats de Hollande racheterent de Temple les titres produits dans les procès de leurs sujets, pendants devant le Grand-Conseil, & lui payerent deux mille quatre cens florins (*b*).

Les Eglises pillées.

Ce malheur des Espagnols fut en quelque façon compensé par la surprise du Camp de la Noue devant Engelmunster, dont il faisoit le siege. Sur la nouvelle que Rysbourg, Vicomte de Gand, venoit au secours, il avoit ordonné de rompre les ponts sur la Mandere, & se croyoit en sûreté, lorsque l'ennemi parut avec le jour. Quoi qu'il n'eût que six escadrons, il soutint le premier effort avec beaucoup de valeur ; mais ses Ecossois lâchant le pied, il envoya Teligny son fils pour sauver l'artillerie, & faire la retraite, & fut pris en combattant à la tête des François, qui ne l'abandonnerent pas. On le mena dans le Hainaut, d'où il ne recouvra sa liberté que long-tems après, & sous de dures conditions (*c*).

Surprise du Camp de La Noue.

Il est fait prisonnier.

Les Espagnols avoient éprouvé, que tel qui demeure inébranlable au milieu du bruit des armes, ne peut tenir contre le son de l'or. Cette pratique leur avoit trop bien réussi pour la négliger ; d'Alleines en fut alors la duppe. Il crut gagner Grobbendonk, l'un des Capitaines de la garnison de Bouchain, qui lui promit de laisser une porte ouverte à certain jour qu'il marqua, mais en même tems avertit

Dessein des Espagnols sur Bouchain.

(*a*) Grotii *Ann.* III. *pag.* 63. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXI. *pag.* 330.
(*b*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 192.
(*c*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* XII. *pag.* 423. de Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXI. *pag.* 423.

Jooſt de Zoete, Seigneur de Villiers, qui commandoit dans la place. Celui-ci, pour mieux attirer l'ennemi dans le panneau, envoya ſa Cavalerie en campagne le jour de l'exécution. D'Alleines à la tête de ſa garniſon de Menin, ſe mit en marche à l'entrée de la nuit, & trouva la porte ouverte, comme on étoit convenu; mais le Gouverneur avoit caché ſon infanterie dans les maiſons voiſines, & voyant aſſez d'Eſpagnols en dedans, il fit baiſſer la herſe & les chargea de tous côtés. La Cavalerie qui ne s'étoit pas éloignée, revenant alors, enveloppa ceux qui reſtoient dehors: enſorte que cette troupe fut entiérement défaite. Villiers avoit averti Morgan qui campoit aux environs avec quelques Enſeignes d'Ecoſſois, & ce dernier ſurprit Menin, qui ſe trouva ſans Gouverneur & ſans garniſon, & lorſque d'Alleines voulut ſe ſauver avec les débris de ſa déroute, il fut reçu par une ſalve générale des remparts (*a*). Les Eſpagnols outrés de cette double ſurpriſe, ſe jetterent ſur Courtray, grande villace ſans fortifications, & la pillerent cruellement (*b*). Rysbourg tenta peu après une entrepriſe ſur Bruxelles, dont le ſuccès ne fut pas plus heureux, & le baron de Selles qui fut pris en ſe retirant, fut enfermé dans le Château de Rammekens, où il mourut trois ans après (*c*). L'armée des Etats s'empara le mois ſuivant de Dieſt, de Sichem & d'Aarſchot; mais à peine fut-elle éloignée, que le Prince de Parme reprit la derniere. Le Prince d'Orange méditoit depuis long tems un projet ſur Maaſtricht, & même avoit donné une ſomme conſidérable à un Enſeigne des Eſpagnols qui s'étoit engagé de livrer la place. Il devoit exécuter en perſonne cette expédition; mais l'Officier ayant eu la foibleſſe de confier ſon ſecret à une femme qu'il aimoit, elle découvrit le complot au Gouverneur, qui fit pendre le traître, & Guillaume fut contraint de revenir ſur ſes pas (*d*).

Philippe III. 1580.

Manqué.

Surpriſe de Menin par les Etats.

Sac de Courtray.

Deſſein des Eſpagnols ſur Bruxelles. Manqué.

De Guillaume ſur Maaſtricht.

Manqué.

(*a*) Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* XII. *pag.* 421. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXI. *pag.* 334.
(*b*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 191.
(*c*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 208.
(*d*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 173. Hooft. *Liv.* XIII. *pag.* 728.

PHILIPPE III.

1580.

Condé pris & repris.

D'Estrelles que le Prince d'Epinoy, Gouverneur de Tournay, avoit détaché avec quelques troupes de sa garnison, se rendit maître de Condé; mais il fut contraint de l'abandonner peu de jours après, dans la crainte des Wallons qui marchoient à lui (*a*). Ces surprises mutuelles où se bornoient les opérations militaires, & qui tendoient à ruiner le Pays, sans opérer d'avantage réel, prouvent la foiblesse réciproque; mais la défection du Comte de Rennenberg fut plus décisive dans la Frise.

XIV. Défection du Comte de Rennenberg.

Nous avons vû que le Duc de Parme cherchoit à gagner ce Seigneur dès le commencement de l'année précédente; il se servoit de tous ses Parens qui tenoient le parti des Espagnols. Soit que Rennenberg désespérât du succès des armes de la Ligue, soit qu'étant Catholique-Romain, il souhaitât de conserver la Religion de ses Peres, & de rentrer dans ses biens, dont la plûpart étoient situés dans l'Artois & dans le Hainaut; il entretenoit correspondance avec le Duc de Terra-Nuova par le moyen de Gilain de Bailly; & ce fut par son canal qu'il obtint des conditions favorables, tant pour lui, que pour ceux ausquels il s'interessoit (*b*). Quoiqu'il eût entamé cette négociation particuliere, il signa l'Union d'Utrecht, la fit recevoir au Sénat de Groningue (*c*), & reprochoit la moindre correspondance avec les Espagnols, comme une trahison à la Patrie (*d*). Mais Conelie de Lalain sa sœur, épouse du Baron de Monceaux, envoyée par Farnese au Château de Coeverden où il étoit pour-lors, acheva de le déterminer, en lui offrant le titre de Marquis & le mariage de Marie de Brimeu, Veuve du Comte de Barlaimont, la femme la plus riche des Pays-bas. Il étoit cependant retenu par Popke Ufkens, l'un de ses Conseillers que Kornput, Capitaine du Régiment de Norris, qui commandoit les Anglois en garnison dans Groningue, avoit averti de ses me-

(*a*) Meteren *Liv. X. fol.* 173.
(*b*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 3.
(*c*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 5.
(*d*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 10.

1580.

Précautions de Guillaume.

nées (*a*). Guillaume même commençant à se défier, se rendit sur la frontiere, s'assura des Citadelles de Staveren & de Leuwaarden, & poussa les habitans de Harlingen à sommer leur Gouverneur de leur remettre le Château, & celui-ci refusant de le rendre sans un ordre de Rennenberg, on étoit prêt d'en venir à la force, lorsqu'on arrêta Bailly, que le Comte avoit envoyé pour éclairer les démarches du Prince d'Orange. On trouva dans ses papiers des preuves de la défection de Rennenberg, avec un ordre de mettre en liberté les ôtages que Groningue avoit livrés à l'Union pour sûreté de son engagement (*b*), un Acte signé par trois cens bourgeois, qui promettoient de se déclarer pour Philippe, le Plan formé d'introduire une garnison Espagnole dans Groningue & un grand nombre de blancs-seings, que cet Envoyé employoit à gagner des Partisans à l'Espagne (*c*). Guillaume s'en servit pour contrefaire un ordre de remettre le Château de Harlingen : ce qui réussit, & sur un pareil Mandat François de Pypenpoy remit à Sonoy la Citadelle de Staveren. Les Etats de Hollande avoient envoyé ce Général de ce côté avec les forces de la Westfrise, sur une lettre interceptée, par laquelle Rennenberg permettoit aux paysans des Ommelandes de chasser la cavalerie cantonnée dans leurs Villages, avec défense d'en recevoir sans un ordre de sa main (*d*), & Sonoy pour rassurer le pays, ayant bâti un Fort à Zwartsluis, ouvrit les Citadelles du côté des Villes, & fit travailler aux fortifications de Coeverden (*e*).

Preuves de la défection.

Guillaume en profite.

Sonoy assure la Frise.

Après avoir assuré ce Pays autant qu'il étoit possible, le Prince partit pour la Haye, où les Etats l'appelloient pour régler différentes affaires (*f*). Depuis que Malines s'étoit déclarée pour les Espagnols, les Hollandois & les Zeelandois ne sçavoient où porter l'appellation des Jugemens des Sieges inférieurs, & les Villes sollicitoient l'établisse-

Rétablissemens des Revisions au défaut des Appellations au Grand-Conseil de Malines.

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 178.
(*b*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 11.
(*c*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 12.
(*d*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 182.
(*e*) R. Fresinga Memor. *pag.* 180. Bor *Liv.* XIV. *pag.* 182.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 9, 15 *Juillet* 1580, *pag.* 156, 170.

PHILIPPE III. 1580.

ment d'un nouveau Conſeil à Haarlem. Dordrecht demandoit ſeule qu'on attribuât ce droit au Conſeil Privé qui réſidoit à Anvers ; quelques autres inſiſtoient en faveur du Conſeil de Hollande, ou qu'on fît revivre l'ancien uſage de la Reviſion ; & ce dernier fut le parti que le Prince jugea le plus convenable aux circonſtances (*a*).

La Zeelande ſe détache de la Hollande.

L'affaire de la Zeelande ne fut pas ſi facile à terminer. Cette Province ſe regardant comme une Souveraineté diſtincte & ſéparée, prétendoit tenir ſes Etats particuliers, & s'arrogeoit le droit de battre monnoye. Le Prince ſe chargea de viſiter les Villes pour les exhorter à ne rien innover pour le préſent ; mais il ne put rien gagner ſur l'opiniâtreté des bourgeois. Il revint à la Haye d'où il ſe rendit à Utrecht, pour faire accepter les Arrêtés des Etats Généraux à la nouvelle Union, faire approuver le rappel du Duc d'Anjou, & l'érection d'un nouveau Tribunal (*b*), & pendant ſon ſéjour ayant des preuves complettes de la défection de Rennenberg, il manda ce Seigneur à Utrecht, ſous prétexte de le conſulter ſur quelques affaires de la derniere importance ; mais le Comte déterminé à lever le maſque, n'eut garde de s'y rendre, & ſe ſervit de l'occaſion pour ſe défaire de Popke Ufkens dont la préſence l'embarraſſoit, en l'envoyant à ſa place. Celui-ci ayant rendu à Guillaume un compte exact de toutes les manœuvres du Stadhouder, au moment qu'il partoit pour Amſterdam, le détermina à ſe rendre a Campen (*c*), d'où il renvoya ce Conſeiller pour eſſayer encore de ramener Rennenberg ; Ufkens reconnut alors tant de diſſimulation dans les réponſes du Comte, qu'il ſortit ſecretement d'une Ville, où il ne ſe croyoit plus en ſûreté (*d*).

Rennenberg mandé par Guillaume.

Il leve le maſque.

Il ſe rend maître de Groningue.

Le lendemain Rennenberg donna un grand repas qui fut pouſſé fort avant dans la nuit. Hildebrands, premier Bourgmeſtre de Groningue, profita de la liberté inſéparable des Feſtins, pour lui parler des bruits qu'on répandoit ſur ſon

(*a*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 181.
(*c*) Hooft *Liv.* XVI. *pag.* 688.
(*c*) Bor *Liv.* XIV. *pag* 186
(*d*) R. Friſinga Memor. *pag.* 205.

compte, ajoutant qu'il le croyoit incapable de trahison: sur quoi Rennenberg lui serrant la main: » *Quoi! Vous,* » dit-il, *que je regarde comme un Pere, vous pourriez me soup-* » *çonner de perfidie?* La réponse ne fit que redoubler la méfiance du Vieillard, & loin d'être la dupe de la fausse sincérité du Stadhouder, il communiqua sa conversation aux principaux Réformés, & leur conseilla de se tenir sur leurs gardes. D'un autre côté, ces discours déterminerent le Comte à précipiter l'avanture. Aussitôt que ses Convives furent sortis, il arma son domestique, leur joignit une bonne troupe de soldats qu'il avoit fait entrer secrétement, & le matin à cinq heures, tems où les Protestans descendoient la garde & cédoient leurs postes aux Catholiques, il leur ordonna de s'emparer du Marché & des avenues, monta à cheval armé de toutes piéces & l'épée à la main, criant par les rues: *Au secours, bons Citoyens! je suis votre Stadhouder pour Philippe, votre Roi. Que chacun me seconde à soutenir son autorité & ses droits!* Il fit en même tems rouler du canon vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville, sonner des fanfares, battre la caisse, & commanda à quelques Cavaliers de courir par les rues, pour jetter l'épouvante dans tous les Quartiers. Les principaux bourgeois se renferment dans leurs maisons: Hildebrands étant sorti à la tête de quelques Réformés, est tué d'un coup de mousquet; les autres prennent la fuite. Les Catholiques courent les rues, enfoncent les portes de ceux qu'ils soupçonnent, se saisissent de Dideric Schaffer, second Bourgmestre, & le traînent en prison, quoique grièvement blessé. Ils traitent de même les autres Conseillers, les Ministres & plus de deux cens bourgeois. Rennenberg assemble aussitôt les Corps des Métiers, fait élire de nouveaux Magistrats, & jurer le Traité qu'il avoit conclu avec le Roi (*a*). Outre les conditions proposées par Terra-Nuova, il portoit une quittance de seize mille livres de quarante *groots* qu'il avoit reçues à compte de dix mille Pistoles qui lui étoient promises. Le Roi le confirmoit dans ses Stadhouderats; le

(*a*) Fresingha Memor. *pag.* 206. Bor *Liv.* XIV. *pag.* 186.

PHILIPPE III.

1580.

Il est investi dans la Ville.

Prince de Parme en expédia les Lettres à Maastricht, & le reconnut pour un fidele sujet & serviteur zelé de Sa Majesté (*a*). Le Comte avoit écrit aux habitans des Ommelandes, pour les engager dans son parti ; mais loin d'écouter la séduction, ils envoyerent à l'instant Kornput & Berthold Entes, qui secondés des Anglois & des Frisons fideles investirent Groningue dès le lendemain (*b*).

Guillaume rassure l'Overyssel.

Guillaume avoit tant de confiance dans Rennenberg, que dans le commencement il ne pouvoit croire sa trahison ; lorsqu'il en fut convaincu, il jura de ne jamais se fier à un Catholique (*c*), & songea d'abord à rassurer l'Overyssel & la Drenth (*d*). Il ordonna à Sonoy de mettre une bonne garnison dans Campen, & de fortifier Coeverden & Bourtange; mais le défaut d'argent empêcha ce Capitaine de presser ces ouvrages. D'un autre côté il appella le Comte de Hohenlo, qui s'avança dans l'Overyssel à la tête de ses Allemands. Les paysans avoient pris les armes à l'instigation du Comte de Rennenberg ; son arrivée calma les troubles, & la garnison qu'il laissa dans Oldenzeel, rassura le pays (*e*). Les Etats de Hollande confisquerent le Vieux-Hoorn qui appartenoit à Rennenberg, & le vendirent seize mille florins à de Blois de Treslong (*f*). Les deux Partis en vinrent aux mains dans quelques Villes ; Zwol & Deventer éprouverent des émeutes violentes (*g*).

Emeutes dans differentes Villes.

XV.

Nouveau pillage des Eglises à Utrecht.

A Utrecht les Réformés se jetterent de nouveau sur les Eglises qu'ils acheverent de saccager, briserent les Images, renverserent les Autels, & demanderent au Magistrat d'abolir entiérement le Catholicisme. On envoya la Requête à Guillaume que ceux d'Amsterdam, après lui avoir fait une magnifique Entrée, venoient de ramener à Muiden par eau (*h*).

(*a*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 5, 18.
(*b*) R. Fresinga Mémor. *pag.* 207.
(*c*) Hooft *Liv.* XVI. *pag.* 693.
(*d*) Apolog. de Guill. I. *dans* Bor Piéc. Authent. *pag.* 73.
(*e*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 188, 194.
(*f*) Résolút. de Holl. *du* 10, 13, 18. *Juill.* 1580, *pag.* 325 328, 387.
(*g*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 189.
(*h*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 188.

Ce

Ce fut dans cette Ville qu'il reçut la Députation des Trajectins Catholiques, qui lui représenterent que les Réformés avoient violé la derniere convention, & lui demanderent la restitution de leurs Eglises. Le Prince plus méfiant que jamais, & n'osant rejetter la Requête, conseilla aux deux Partis de s'accorder entr'eux; & ne pouvant leur persuader de se concilier, il donna par provision aux Réformés, les Eglises de Ste. Gertrude & des Jacobins, & renvoya le fond de la contestation devant les Etats-Généraux. Il enjoignit aux Capitaines de la Bourgeoisie d'exécuter ses ordres, afin d'éviter le reproche d'avoir violé la Pacification (*a*); mais le 18 de Juin il fit publier en son nom & en celui de l'Escoutet, défenses aux Catholiques de faire aucune fonction publique, ni même de porter des habits ecclésiastiques. Les Réformés insisterent pour obliger le Clergé à rapporter dans la Ville la Vaisselle & les Ornemens des Eglises qu'ils avoient sauvés, les accusant de les destiner à secourir l'ennemi; & pour les appaiser, les Chanoines de Saint Jean furent obligés de prouver que Veuzels avoit enlevé l'argenterie à l'insçu du Chapitre d'Emmeric, & que malgré leurs diligences, les habitans refusoient de restituer le dépôt (*b*).

PHILIPPE III. 1580. Députation des Catholiques à Guillaume. Il favorise les Reformés. Ordres sévéres contre les Catholiques.

Dans ces circonstances la mort enleva le 25 d'Août Fréderic Schenk de Tautenbourg, Archevêque d'Utrecht, & le Magistrat refusa de lui donner un successeur. Ce Siége cependant s'est conservé sous le Gouvernement des Prélats nommés par le Pape, & confirmés par les Rois d'Espagne, qui quoiqu'obligés de se déguiser sous des titres étrangers, pour demeurer dans le Pays, étoient sacrés sous le titre d'Archevêques d'Utrecht. Mais il ne leur fut plus permis d'exercer leurs fonctions en public, & moins encore de toucher leurs revenus. Quoique les honneurs ni les biens ne constituent pas la dignité du Sacerdoce, & que l'onction sacrée & le nom du Siege la caractérisent, nous verrons naître des contesta-

Mort du dernier Archevêque d'Utrecht reconnu.

(*a*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 190.
(*b*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 218, 220.

PHILIPPE III.

1580.

tions sur la Perpétuité de ce Siege, & les ennemis de leur Doctrine s'efforcer de les réduire à la qualité de Vicaires Apostoliques. Cette Eglise fondée en 884 s'est conservée dans toute sa splendeur jusqu'à la mort de Frederic qui étoit le soixante-uniéme Archevêque reconnu par le Magistrat (*a*).

Disputes entre les Luthériens & les Réformés à Woerden.

Le Prince d'Orange étant de retour à la Haye où les Etats étoient assemblés, résolut de remédier aux désordres que les disputes des Luthériens & des Calvinistes excitoient depuis longtems dans la Ville de Woerden. Pour entendre cette affaire, il faut se rappeller qu'Enric de Bronsvic qui tenoit cette Ville par engagement (*b*), ayant embrassé la Confession d'Augsbourg, avoit introduit cette Secte, & ne choisissoit le Magistrat qu'entre ceux qui la professoient; mais les Etats s'en étant emparés, les Calvinistes prirent le dessus. Jean Zaliger, Ministre Luthérien, entreprit de se maintenir par des Prêches violens contre ses Adversaires, qu'il traitoit de parjures & de séditieux, & qualifiant les Anabaptistes & les Catholiques mêmes de Séducteurs & d'Assassins des Ames. On toléra ces déclamations jusqu'en 1579 qu'il s'avisa d'invectiver contre Guillaume, l'accusant d'avoir violé les privileges de la Ville par les changemens qu'il avoit faits dans le Magistrat. Il avoit osé prêcher contre l'abjuration de l'autorité royale dont on commençoit à parler dans les Etats. Il avoit avancé qu'on ne pouvoit hasarder une pareille démarche sans de puissans motifs, que les fidéles devoient se mettre en priere pour obtenir que Dieu répandît sa sagesse & ses lumieres sur le Gouvernement. Les Etats nommerent des Commissaires pour interroger ce Ministre, & sur ses réponses ils lui défendirent la Chaire Henri de Vredeland, son Collegue, en conçut tant de frayeur, qu'il offrit sa démission: on le prit au mot; la défense qui ne portoit que sur Zaliger, fut déclarée commune, & les Commissaires nommerent pour les remplacer Nicolas-

Insolences des Ministres Luthériens.

(*a*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 221. Bockemb. Antist. Ultraj. *pag.* 48. Meteren *Liv.* X. *fol.* 202,

(*b*) Voyez ci-dessus *Tom.* II. *pag.* 252. Conf. Reyd. *Liv.* I. *pag.* 8.

Philippe III.

1580.

Simonszoon, Miniſtre de Jaapſwoude, qui quoique Luthérien, communioit avec les Egliſes du Rhinland. Vredeland & Zaliger ouvrirent leur Prêche dans une grange d'où ils invectivoient de leur mieux contre Simonſzoon. Le concours de leurs Proſelytes, les décela, & la diſpute s'animant, le Magiſtrat bannit Zaliger. Les dévots ſe rendirent à la Haye pour demander ſon rétabliſſement, & prier les Commiſſaires de lui rendre ſa Chaire : ils répondirent qu'ils ſe garderoient bien d'ouvrir une bouche qui n'exhaloit que la calomnie & la ſédition ; qu'au ſurplus ils n'avoient pas le droit de juger des conſciences, & qu'ils ſe bornoient à veiller à la tranquillité publique (*a*). Les Envoyés peu contens de la réponſe s'adreſſerent au Prince qui les renvoya aux Etats, & ceux-ci confirmerent le 4 Avril par l'avis du Prince l'interdit prononcé contre les deux Miniſtres, les bannirent de Woerden, défendirent d'y prêcher à l'avenir d'autre Religion que la Réformée, permirent aux Luthériens de s'aſſembler dans la grange dont ils étoient en poſſeſſion, avec défenſe reſpective aux Miniſtres de s'invectiver en Chaire (*b*). Ce Réglement fut mal exécuté (*c*), & dès la fin de l'année on fut obligé de renvoyer à Woerden, pour enjoindre aux habitans d'obéir aux Magiſtrats, & de défendre d'admettre dans leurs Egliſes d'autres Miniſtres que ceux qui ſeroient approuvés par les Etats (*d*). Peu après Nicolas Simonzoon étant mort, & Mathieu Rudze ayant été mandé à la Haye pour avoir fait des prônes ſéditieux (*e*), les Etats nommerent des Miniſtres Calviniſtes pour les remplacer (*f*).

Ils ſont chaſſés de la Ville.

Les Egliſes ôtées aux Luthériens.

XVI.

Diſputes des Prédicans de Leide ſur l'autorité ſpirituelle & temporelle.

La Ville de Leide eut auſſi ſa part dans ces mouvemens. Pierre Pieterſzoon reprocha en Chaire à Caſpre Koolhaas ſon Collégue, de ſe diſtinguer par des nouveautés, & de refuſer de ſoumettre ſes opinions au Synode ; celui-ci recri-

(*a*) Réſolut. de Holl. *du* 21 *Novembr.* 1579, *pag.* 284.
(*b*) Réſolut. de Holl. *du* 4 *Avril*, 1580, *pag.* 53.
(*c*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 170.
(*d*) Réſolut. de Holl. *du* 13 *Juin*, 1580, *pag.* 106.
(*e*) Réſolut. de Holl. *du* 13 *Sept.* 1580, *pag.* 197.
(*f*) Réſolut. de Holl. *du* 22 *Novemb.* 1580, *pag.* 250.

PHILIPPE III. 1580.

minoit en reprochant au premier d'être plus attaché à la régularité extérieure qu'à la pureté des mœurs. Leurs sentimens étoient partagés sur l'élection des Diacres & des Anciens : le premier soutenoit qu'elle appartenoit aux Synodes ; l'autre prétendoit qu'elle dépendoit du Magistrat. Ces disputes compromirent l'autorité spirituelle avec la temporelle sur la question des limites de l'une & de l'autre. Les Chaires retentirent de Dissertations pour & contre ; les Etats entrerent dans la contestation, & blâmerent la conduite du Magistrat qui s'étoit déclaré pour ceux qui soutenoient son autorité. Le Prince défendit ces controverses par une Lettre que Pieterszoon publia en Chaire, & conclut que *le peuple devoit obéir au Magistrat, comme le Magistrat au Prince*. La proposition fut mal interprétée, & le Conseil de Ville déposa le Ministre qui n'étoit que sous condition. Les Etats prenant sa défense, citerent les Officiers pour alléguer leurs griefs (*a*), manderent aux Ministres du Rhinland & du Delfland d'envoyer leur avis sur la question. Enfin les Etats voyant les esprits s'enflammer, conseillerent aux habitans de Leide de congédier les deux Ministres, auteurs du désordre (*b*), & sur le refus, ils leur interdirent la prédication (*c*). Pieterszoon se fiant sur la protection du Magistrat, ne laissa pas de continuer ; mais celui-ci dans la crainte d'indisposer entiérement ses Supérieurs, fit publier la défense (*d*), & fit paroître en même temps un Ecrit pour établir ses droits. Le Clergé en fut d'autant plus choqué, qu'il s'étoit servi de la plume de Dideric Volkertszoon Kornhert, Notaire de Haarlem, déja connu pour avoir écrit contre l'Eglise reformée & quelquesuns de ses Ministres (*e*). Koolhaas y répondit avec tant d'aigreur, que le Magistrat fut enfin forcé de le chasser de la Ville ; mais les contestations s'augmentant, les deux

Les Etats de Hollande en prennent fait & cause.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 7, 9 *Mai*, 1579, *pag.* 90, 95.
(*b*) Résol. de Holl. *du* 23 *Mai*, 1579, *pag.* 113.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 19 *Juin*, *du* 3 *Juill.* 1579, *pag.* 134, 148.
(*d*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 115.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 29 *Août* 1579, *pag.* 203.

Partis convinrent enfin de s'en rapporter à la décision des Arbitres, dont on conviendroit, & ceux-ci prononcerent le 29 Octobre, que les deux Ministres seroient rétablis dans leurs places, à condition de soumettre leurs opinions & leurs Ecrits à la Censure du Synode; que l'élection des Diacres & des Anciens se feroit par le Magistrat, sur la représentation du Consistoire au Conseil Ecclésiastique, & députeroit deux Officiers aux Synodes avec le droit d'assister aux délibérations, sans donner leur voix, & qu'ils seroient obligés au secret, & revêtus du pouvoir d'arrêter les opinions qui pourroient troubler la tranquillité. Par ce moyen le calme fut rétabli dans la Ville (*a*). On parla dans l'Assemblée des Etats, où ces contestations furent terminées, d'abjurer la domination d'Espagne, de conférer l'autorité au Prince d'Orange, & de recevoir le Duc d'Anjou à titre de Protecteur; mais ces propositions étant prématurées, on ne forma point d'Arrêté, & Guillaume partit de la Haye, pour se rendre à l'ouverture des Etats-Généraux qui se faisoit à Anvers le 7 d'Avril.

Philippe III. 1580.

On parle d'abjurer le Roi d'Espagne.

On sentit la veille de son départ un Tremblement de Terre qui regna depuis Paris jusqu'à Cologne; les secousses furent si violentes dans les Pays-Bas, qu'on entendit sonner les cloches, & l'on vit tomber des pierres des Edifices les plus élevés; la mer fut agitée avec d'affreux mugissemens. L'Angleterre ne fut pas exempte de ces Phénomênes, & la Ville de York s'en ressentit plus qu'aucunes; mais on en fut quitte pour la peur (*b*).

Tremblement de Terre.

XVII. Continuation du siege de Groningue.

Cependant le Siege de Groningue continuoit lentement. Entes n'étoit pas assez fort pour presser vivement la place; & les efforts des assiégeans & des assiégés se bornoient à des escarmouches quelquefois assez vives, & qui coutoient les plus braves soldats, sans qu'il en résultât rien de décisif. Les Ommelandes, pour soutenir cette armée, avoient pris la vaisselle des Eglises, & décroché les cloches pour fondre

(*a*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 169.
(*b*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 191. De Thou *Tom.* VIII. *Lib.* LXXI. *pag.* 340.

PHILIPPE III. 1580.

du canon. Philippe, Comte de Hohenlo, se joignit à cette armée avec quelques Allemands, & Guillaume Louis, fils de Jean, Comte de Nassau, amena un Corps de Wallons: ensorte qu'elle étoit de cinquante - quatre Enseignes & de douze cens chevaux (*a*). Le 27 de Mai Nassau attaqua le fauxbourg de Schuitendiep, où il fut tué d'un coup de mousquet dans la tête (*b*); Escheda prit le commandement au refus de Hohenlo. Les assiegés encouragés par l'espérance du secours, se défendirent avec la même valeur: en effet Martin Schenck & Robles de Billy avançoient à la tête de quatorze Enseignes. Les Etats informés de leur marche, ordonnerent à Hohenlo d'aller à la rencontre, & ce Capitaine ayant appris qu'ils venoient par Zwolle, s'avança de ce côté (*c*). Tout étoit en combustion dans cette Ville: le Magistrat s'imaginant avoir suffisamment pourvû à sa sûreté par l'expulsion de quelques personnes suspectes, avoit refusé de recevoir garnison; les Catholiques animés par l'approche des Espagnols, & soutenus de quelques paysans, avoient pris les armes; les Réformés s'étoient retranchés sur le Marché, dont ils avoient chassé les premiers avec le secours de quelques soldats Hollandois qui s'étoient trouvés dans la Ville, & Schenck ayant appris que ces derniers avoient le dessus, s'arrêta proche de Hardenberg. Hohenlo s'avança à Coeverden, & se trouva en présence le 17 de Juin. La chaleur excessive pendant une marche à travers une plaine aride & sur des bruyeres, avoit harrassé ses soldats, & l'ennemi se reposoit depuis quelques jours dans un camp, où rien ne lui manquoit. Il n'avoit que dix-huit cens hommes, trois escadrons d'Arquebusiers & sept piéces de gros canon. Le combat commença sur le midi: sa Cavalerie donna avec tant de vigueur, qu'elle mit d'abord en déroute celle de l'ennemi, & l'infanterie Espagnole commençoit à plier, lorsque les Gendarmes rétablirent le combat, firent

Guillaume-Louis de Nassau tué.

Les Espagnols marchent au secours de Groningue.

Hohenlo marche au-devant d'eux.

Troubles dans Zwolle.

Hohenlo battu par les Espagnols.

(*a*) R. Fresinga *Memor. pag.* 217.

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 219. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXI. *pag.* 347.

(*c*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 213.

reculer les Allemands, & l'infanterie reprenant courage, acheva de les mettre en fuite (*a*). Les fuyards porterent l'épouvante dans Coeverden, que la garnison abandonna, & dont le vainqueur s'empara; la terreur passa même dans le camp des assiégeans qui leverent le siége de Groningue en désordre la nuit du 18 au 19, & se jetterent dans les places voisines (*b*). Les paysans des Ommelandes quitterent leurs habitations & le pays fut entiérement saccagé (*c*).

Coeverden évacué & pris par les Espagnols.

Le siege de Groningue levé.

Les Ommelandes saccagés.

Schenck fut reçu en triomphe par les habitans, & ce fut à leur priere qu'il se joignit à Rennenberg pour investir Delfzyl. Il fit en même tems attaquer le Fort d'Opslag, où quelques fuyards s'étoient retirés, & les força bientôt de capituler; mais Hohenlo ayant reçu un renfort d'Anglois & d'Ecossois, le reprit presqu'aussitôt. Morgan qui les commandoit, s'étoit rendu maître de Monnikerzyl, & de Rennenberg avoit été contraint de lever le siege de Dokkum. La garnison de Steenvyk & de Zwartsluis forcerent le Drossard de Coeverden d'abandonner Meppelt, où il s'étoit retranché; mais on ne put obliger Schenck d'abandonner Delfzyl qui capitula sur la fin de Juillet (*d*). Pendant ce siége les Etats intercepterent une lettre, par laquelle on découvrit, que Rennenberg prenoit des mesures avec le Prince de Parme pour introduire une garnison espagnole dans Groningue, & que ce dernier avoit dessein de traiter à la rigueur ceux qu'il croiroit suspects. On fit passer des copies de cet Ecrit dans la Ville; mais ce fut sans effet: les Catholiques étoient alors les maîtres, & les Réformés ne reprirent courage que long-tems après (*e*). Hohenlo ayant reçu de nouveaux renforts, s'approcha de la Ville au commencement d'Août, chassa Rennenberg de Nienoord, & le poussa sous le canon de la place. Il vint camper à Haren, & s'étendit jusques à Sud-& à Nord-Laren (*f*): ensorte que les habitans

Avantages de part & d'autre.

Les Espagnols maîtres de Delfzyl.

Nouveau dessein de Rennenberg sur Groningne.

Hohenlo repousse Rennenberg.

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 238. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXI. *p.* 350.
(*b*) R. Fresinga Memor. *pag.* 247.
(*c*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 214.
(*d*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 215.
(*e*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 218.
(*f*) R. Fresinga Memor. *pag.* 265.

PHILIPPE III.

1580.

Il reprend Coeverden.

Guillaume de Nassau blessé.

craignoient de se voir investir encore une fois, mais il décampa le 12, & tomba sur Coeverden qui se rendit le deuxiéme jour. Guillaume, Comte de Nassau, y reçut un coup de feu à la jambe, dont il boita toute sa vie. Rennenberg de son côté reprit le Fort d'Opslag, & s'empara d'Aduwarderzyl le premier de Septembre (*a*).

XVIII.

Hohenlo battu par Rennenberg.

Le Comte de Hohenlo croyant que ces sieges l'occuperoient plus long-temps, avoit divisé ses forces pour attaquer en même-tems différentes places. Il s'étoit avancé à Wedde où il avoit laissé un Régiment Anglois, & marchoit à Slogteren, pour reprendre Delfzyl, pendant qu'un autre détachement attaquoit Lingen, où Mulart, Drossard de la Ville, s'étoit retiré. Wedde ouvrit ses portes; mais il fallut encore laisser quelques troupes pour assiéger le Château. Rennenberg voyant l'armée ennemie affoiblie par ces partages, rasa les Forts qu'il avoit pris, & par une marche forcée il tomba sur l'avant-garde qu'il surprit en pleine marche, la poussa vers Heiligerlee, & l'obligea de se replier sur Winschooten, où étoit Hohenlo avec sa Cavalerie (*b*). Celui-ci fit d'abord quelque résistance; mais il fut attaqué si vivement qu'il fut contraint de se retirer à Wedde, & delà sur la Bruyere de Bourtange, où Rennenberg l'ayant joint avec toutes ses forces, le mit en fuite, après lui avoir tué mille ou douze cens hommes. A cette nouvelle les détachemens qui faisoient le siege de Wedde & de Lingen, décamperent si précipitamment, qu'ils abandonnerent leur canon (*c*). La Frise étoit entiérement perdue, si les Etats n'eussent envoyé sur le champ une bonne somme qui servit à rassembler les soldats dispersés que Hohenlo mit dans Staveren, Hindeloopen & les autres Villes qu'elles conserverent. Peu après les Garnisons de Dokkum & de Collum, défirent un Corps de nouvelles levées que le Drossard de Coeverden amenoit à Rennenberg (*d*): il ne laissa pas d'as-

Rennenberg s'empare de Coeverden.

(*a*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 221.
(*b*) R. Fresinga Memor. *pag.* 276.
(*c*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 221. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXI. *pag.* 554.
(*d*) R. Fresinga Memor. *pag.* 277. Bor *Liv.* XV. *pag.* 222.

siége

siéger cette Ville, & l'obligea de capituler le 20 de Septembre (*a*). Il apprit pendant ce siege que les bourgeois & la garnison d'Oldenzeel étoient en mauvaise intelligence, & dans l'espérance que les premiers se déclareroient en sa faveur, il tenta un assaut, dont il fut repoussé avec perte de trois cens hommes. Rebuté d'une résistance à laquelle il ne s'attendoit pas, il se retiroit, lorsque les habitans le rappellerent, & lui livrerent une porte, à condition que la garnison sortiroit avec armes & bagages, en promettant de ne servir de trois mois contre les Espagnols (*b*). Il s'approcha de Zwoll; mais trop foible pour entreprendre le siege, il vint à Deutichem, dont les Gouverneurs de Deventer & de Zutphen s'étoient emparés l'année précedente (*c*). Il y trouva tant de résistance, & la garnison de Doesbourg le harcela de façon qu'il décampa le cinquiéme jour (*d*). Il mit une bonne garnison dans Groll, que Hohenlo avoit abandonné, ramena son infanterie par les marais d'Ommen, fit passer sa Cavalerie par Coeverden, & le 18 Octobre il investit Steenwyk. Les habitans qui jusqu'alors avoient refusé de recevoir garnison des Etats, s'y déterminerent heureusement la veille (*e*), & le siege dura quatre mois; mais avant d'entrer dans le détail, il faut voir ce qui se passoit à Bruxelles.

Et d'Oldenzeel.

Il échoue devant Deutichem.

Il investit Steenwyk.

Philippe, pour remplir la parole qu'il avoit donnée aux Wallons, de nommer pour Gouverneur général un Prince de son Sang, avoit rappellé d'Italie Marguerite, Duchesse de Parme: il se flattoit que cette Princesse, dont les Flamands avoient éprouvé la douceur, acheveroit de ramener le cœur de ses Sujets effarouchés par les cruautés du Duc d'Albe (*f*). Elle arriva à Namur, où le Prince de Parme vint la recevoir sur la fin du mois d'Août (*g*). Ce Prince ne put

Marguerite rappellée pour être Gouvernante des Pays-Bas.

Son arrivée.

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 278.
(*b*) R. Fresinga Memor. *pag.* 279.
(*c*) R. Fresinga Memor. *pag.* 159.
(*d*) R. Fresinga Memor. *pag.* 284.
(*e*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 228.
(*f*) Grotii Ann. III. *pag.* 68.
(*g*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 223. Meteren *Liv.* X. *fol.* 171.

1580.

Elle sollicite sa démission.

dissimuler son mécontentement, & la Duchesse ne pouvant se résoudre à vivre dans des disputes continuelles avec un fils, qui d'ailleurs avoit les forces en main, écrivit au Roi dès le mois de Septembre, » qu'ayant trouvé les affai» res plus brouillées qu'elle ne croyoit, & qu'étant convain» cue qu'on ne pouvoit rétablir l'autorité royale que par les » armes, elle le prioit de la débarrasser d'un fardeau trop » pesant pour son sexe; que le Prince son fils, jeune, actif » & bon Capitaine, étoit plus propre à cet ouvrage; » qu'elle lui demandoit le Gouvernement pour lui, & la » permission de retourner dans ses Etats ». Farneze de son côté écrivoit à Granvelle que dans les circonstances un Gouvernement divisé ne pouvoit avoir que des suites funestes; mais le Roi s'opiniâtrant dans sa résolution, força Marguerite d'accepter sa nomination, & pour lors Farneze remit le commandement des armes, que le Roi refusa de reprendre. Cependant le bruit de sa retraite causa une fermentation générale dans le Parti des Mécontens, & la Duchesse sçut en profiter pour plier la volonté du Roi, qui pour lors nomma le Prince Gouverneur général, par des lettres datées du 29 Décembre 1581; mais il exigea que Marguerite demeurât dans les Pays-bas pour l'aider de ses conseils, & ce ne fut qu'en Septembre 1583, qu'elle obtint la permission de repasser en Italie (*a*).

Le Prince de Parme confirmé dans le Gouvernement.

Marguerite obligée de rester dans le Pays.

XIX.

Publication du Ban contre Guillaume.

Le nouveau Gouverneur établit sa résidence à Maastricht, & ce fut dans cette Ville qu'il publia au mois de Juin la célébre Proscription contre le Prince d'Orange, que le Roi avoit signée dès le mois de Mars. Le Conseil d'Espagne regardoit depuis long-tems Guillaume comme l'auteur & le mobile de la révolte, & Philipe se persuadoit que la tranquillité de son regne dépendoit de sa tête. Il avoit essayé la force & la trahison, & n'ayant pu réussir, sa haine l'aveugla au point de se servir du moyen le plus indigne & le plus odieux, pour se défaire d'un ennemi qu'il détestoit. Il mit sa tête à prix, & promit de donner la Noblesse avec

(*a*) Strada *Decad.* II. *Lib.* III. *pag.* 155.

une grosse somme d'argent à quiconque le livreroit mort ou vif. Ce fut ce Ban qui fut promulgué alors, & les Placards furent envoyés de tous cotés. » Après une longue énuméra- » tion des honneurs & des bienfaits dont l'Empereur son » Pere & le Roi lui-même avoient comblé Guillaume de » Nassau, étranger, & devenu par leur faveur, Vassal & » Sujet de leur Couronne, il l'accusoit d'avoir cabbalé » contre l'autorité royale au moment même qu'il par- » toit pour l'Espagne, d'avoir ameuté les Sectaires & les » Mécontens, d'avoir dressé la Requête de la Noblesse, » autorisé les Prêches, appellé des Ministres du dehors, » renié la Religion de ses Peres, excité la plus vile popu- » lace à briser les Images & à piller les Eglises, de s'être » souillé de l'adultere le plus infame en renvoyant son Epou- » se légitime, pour prendre une Religieuse consacrée à Je- » sus-Christ; qu'effrayé des peines dues à ses forfaits, à » l'exemple de Cain & de Judas, il avoit cherché dans son » désespoir le moyen d'éviter le supplice mérité; que trop » convaincu de la droiture & de la probité du Duc d'Albe » qui venoit relever Marguerite, il n'avoit osé l'attendre, » & s'étoit réfugié en Allemagne, d'où il n'avoit cessé d'a- » nimer les Hérétiques, & de les multiplier par la voix des » Séducteurs qu'il envoyoit dans les Pays-Bas; que voyant » assez de bras pour défendre sa tête, il avoit hasardé de se » montrer en Hollande, où le peuple l'avoit reçu sous ser- » ment qu'il maintiendroit la Religion catholique & l'auto- » rité royale; que trahissant dans son cœur le serment que sa » bouche prononçoit, il s'étoit confirmé au même instant » dans la résolution de détruire la Religion, pour s'emparer » des biens de l'Eglise & secouer le joug d'une domina- » tion légitime; qu'ayant rendu l'incendie général, il avoit » feint de consentir au Congrès de Cologne pour parer le » reproche de vouloir perpétuer la guerre, bien sûr des obs- » tacles qu'il mettroit en secret aux négociations; d'avoir à » force d'artifice semé la méfiance entre Don Juan & les » Etats; d'avoir forcé ce Prince à chercher sa sûreté dans » Namur; de s'être emparé du produit des impôts & des

PHILIPPE III.

1580.

» Domaines du Roi ; d'avoir levé des contributions à main » armée ; d'avoir opposé l'Union d'Utrecht au Congrès de » Cologne, pour ôter tout crédit à la médiation de l'Empe- » reur. Qu'à ces causes, Sa Majesté ne pouvant le regarder » que comme un scélérat perfide & traître, né pour la sub- » version des Thrônes & de la Religion, ayant levé les » armes contre son Souverain & son Bienfaiteur, violé les » engagemens les plus authentiques & les plus sacrés, enne- » mi des hommes & de Dieu, fauteur du crime & de l'héré- » sie, il le proscrit par ces Présentes, mettant au Ban sa per- » sonne & ses biens, défend à qui que ce soit de l'aider, & » secourir, sous peine d'être privé de la Noblesse, des biens » & de la vie, le livre à la vindicte publique, promet à tout » étranger ou regnicole qui le livrera mort ou vif, la No- » blesse au premier chef, la rémission de tous crimes, quel- » qu'énormes qu'ils soient, & vingt-cinq mille Couronnes » d'or en espéces ou en biens fonds, ce qu'il laisse à l'option » du vengeur de la Majesté royale, promettant en outre de ré- » compenser tous ceux qui lui prêteront la main, selon l'im- » portance du service : à quoi faire le Roi engage irrévoca- » cablement sa parole royale dès à présent & pour tou- » jours (*a*).

Il sollicite les Etats d'y répondre.

Guillaume étoit averti du coup avant qu'il fût porté, & n'avoit pas manqué de communiquer aux Etats de Hollande & de Zeelande les lettres que ses amis lui écrivoient d'Espagne. Il envoya dans l'instant une copie de sa proscription, les sollicita de faire la réponse en leur nom, & leur demanda sûreté pour sa personne. Les Etats résolurent unanimement d'augmenter sa garde de cent cinquante Cavaliers, dont l'entretien seroit reparti sur les Provinces de la nouvelle Union (*b*); mais ils jugerent que l'attaque étant personnelle, il devoit y répliquer lui-même, & qu'ils appuyeroient sa justification en refutant article par article ce qui les concernoit (*c*). Guillaume employa la plume de Pierre de

Sa garde augmentée.

Réponse du Prince au Ban.

(*a*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 209. La Pise Hist. d'Orange *pag.* 467. Petit Chron. de Holl *Tom.* II. *Liv.* XII. *pag.* 798.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 13, 21 *Décembre*, 1580. *pag.* 267, 275.

(*c*) Vie de Guill. I. *Tom.* III. *pag.* 414.

Villers, son Ministre, & les Etats firent imprimer l'Ecrit à Leide, sous les yeux de l'Université. Nous avons cité cette *Apologie* dans plus d'un endroit; nous nous contenterons d'en donner la substance, & nous renvoyerons le Lecteur aux *Piéces Authentiques de Bor*, qui la rapporte en entier. Après un Eloge plein de respect pour l'Empereur, Guillaume soutient que » les bienfaits qu'on lui reproche, ne sont » que de foibles récompenses des services que ses Ancêtres » & lui-même ont rendus à la Maison d'Autriche, qui ne peu- » vent compenser l'argent immense que les Peres ont prodi- » gué pour la soutenir à la tête des armées & dans les Ambas- » sades; qu'il ne doit rien à Philippe, à moins qu'on ne » mette en compte les titres & les honneurs dûs à sa Nais- » sance, qu'on lui fait payer si cher, & dont les privileges » ont été si cruellement violés dans sa personne & dans celles » des Comtes d'Egmond & de Hoorn; que jusqu'à présent » il avoit méprisé les calomnies que son zéle pour la cause » de Dieu & son amour pour sa Patrie lui avoient attirées; » mais qu'aujourd'hui le Roi Catholique les adoptant, & la » Majesté royale pouvant en imposer, il est forcé de rompre » le silence, & de rejetter sur son ennemi l'opprobre dont » il veut le couvrir; que sorti d'une Race ennemie du crime, » témoignage que Farnese doit moins lui refuser qu'un au- » tre, on lui prodigue les noms de traître & de scélérat, » qualifications qu'on n'auroit jamais imaginées, si la rage de » ses ennemis n'eût cherché dans la calomnie des couleurs » propres à ternir la valeur & la probité de sa Maison & cé- » lébrée avant qu'on connût celle de Philippe qu'il défie d'al- » léguer aucune action dans sa vie qui démente son origine; » que Philippe après avoir poignardé son propre fils, pour » lui enlever Isabelle de France, l'avoit empoisonnée elle- » même, pour contracter un Hymen incestueux, en épousant » la fille de sa sœur, qu'après avoir vécu dans un adultere pu- » blic avec Euphrasie, & forcé le Duc d'Eboli à la prendre, » lorsqu'il en étoit las, il osoit calomnier un mariage honnête » & légitime; que lui Guillaume n'avoit quitté la Princesse » de Saxe que de son aveu & du consentement de sa famille,

Philippe III.

1580.

Philippe III. 1580.

» & que si la Princesse aujourd'hui son épouse, avoit fait des
» vœux, ils ne pouvoient être obligatoires, ayant été prononcés forcément & dans l'enfance; que si par le nom d'Etranger on entend qu'il n'est pas né dans les Pays-bas, il peut retorquer le reproche avec plus de justice; puisqu'il a vu le jour dans l'Allemagne, dont les Pays-bas faisoient anciennement partie; que sa Maison dans les tems les plus reculés a possédé les premiers Fiefs du Brabant, du Luxembourg, de la Flandre, de la Hollande & de la Zeelande, & que ses Ancêtres étoient Souverains de la Gueldre dans un tems où les Comtes de Hapsbourg n'étoient que de simples Gentilshommes des Montagnes de Suisse; qu'entre les Belges ceux qui possédent des titres, & soutiennent l'honneur des Provinces, font partie de la Noblesse Nationale; que loin de lui attribuer l'origine des Troubles, on devoit la chercher dans le Conseil d'Espagne, dont la cruauté l'avoit obligé de secourir sa Patrie; qu'ayant succé avec le lait les principes de la saine doctrine, il n'est pas surprenant qu'il ait pris la défense de ses freres opprimés; que si les Chevaliers de la Toison d'Or eussent pensé comme lui, ils auroient sacrifié leur vie pour empêcher le Duc d'Albe d'entrer dans le Pays; que ce même motif l'avoit obligé d'insister sur l'expulsion des Espagnols; qu'il se feroit honneur d'avoir dressé la Requête de la Noblesse; mais qu'il avoue franchement n'y avoir aucune part; qu'il se console d'être traité d'hérétique par des Maranes, en se souvenant que les Juifs avoient appellé Jesus-Christ, Samaritain; qu'on l'accuse faussement d'avoir été d'avis d'ouvrir les Prêches, & d'avoir consenti au pillage des Eglises; qu'étant en but aux persécutions les plus violentes dans sa personne, dans celle de son fils, dans ses biens & dans son honneur depuis son départ pour l'Allemagne, il est libre de tout engagement, & rétabli par ces procédés odieux dans les droits de sa Naissance; qu'en conséquence il peut repousser la violence par la force, & montrer à Philippe qu'étant Souverain, & Prince du Saint Empire, il a droit de défendre ses Domaines, quoi-

» qu'enclavés dans les Etats d'un Tyran son ennemi. Que Philippe III.
» les Rois de Castille tirent leur droit à la Couronne de
» l'assassinat commis par un Bâtard sur son propre frere pros- 1580.
» crit pour sa férocité, les cruautés de Philippe peuvent au-
» toriser les Flamands à se soustraire à sa domination, &
» qu'étant un des premiers Membres du Brabant, il peut
» prendre la protection des peuples opprimés; que si la
» Hollande & la Zeelande ont cessé de tolérer la Religion
» catholique, le Clergé ne doit imputer son expulsion qu'à
» ses perfidies; que personne n'ignore son horreur pour la
» persécution, & qu'il n'auroit jamais consenti à gêner les
» consciences, s'il eût connu d'autre moyen d'établir la tran-
» quillité; qu'il avoit observé scrupuleusement la Pacifica-
» tion; mais que Don Juan l'avoit violée par les ordres du
» Roi; que les Etats n'avoient pas eu besoin de ses lumieres
» pour découvrir les artifices du Baron de Selles, & se per-
» suader que le Congrès de Cologne n'avoit pour but que
» la ruine des Pays-bas; qu'on avoit tort d'attribuer la rup-
» ture des négociations à son hypocrisie & à sa dissimulation;
» que ce reproche étoit démenti par les avis qu'il a donné au
» Conseil d'Espagne sur les suites funestes de la conduite des
» Ministres; qu'à l'égard du Parallele de Cain & de Judas,
» on doit distinguer le désespoir d'un Pécheur endurci & la
» méfiance fondée sur les exemples de la plus noire perfidie,
» dont les Maures de Grenade, les Comte d'Egmond & de
» de Hoorn, & la moitié de la Noblesse des Pays-bas sont les
» victimes innocentes; qu'on pouvoit à plus juste titre appli-
» quer au Roi l'endurcissement des Juifs, & la réproba-
» tion de Saül; que malgré le Ban qui lui interdisoit l'eau &
» le feu, il vivroit avec ses Amis tant qu'il plairoit à Dieu,
» entre les mains duquel il remettoit ses jours; qu'il n'ignore
» pas qu'on marchande depuis long-tems la tête qu'on met à
» prix aujourd'hui; que la promesse d'annoblir un exécrable
» Assassin, insulte l'ordre de la Noblesse; que la rémission
» des crimes les plus énormes, annonce l'espece d'hommes
» dont on veut se servir, & que l'idée d'acheter sa mort ne
» peut partir que d'une Race, dont les Ancêtres ont été

PHILIPPE III. 1580.

» marchander le fils de leur Dieu ; qu'au surplus, les menaces » impuissantes sont le partage des femmes & des lâches, & » doivent exciter le mépris plutôt que la crainte ; que si son » sang peut rendre le repos aux Pays-bas, il est prêt d'en » verser jusqu'à la derniere goutte ; qu'il partiroit sur le pre- » mier ordre des Etats, si sa présence est un obstacle à la » paix ; que si les Etats jugent le contraire, il leur abandon- » noit le soin de son salut, trop content de sacrifier & son » sang & ses biens pour la défense de la Religion & de leur » liberté (*a*).

Déclaration des Etats à ce sujet.

Les Etats nommerent des Commissaires pour examiner cet Ouvrage, & sur leur rapport ils signerent une Déclaration qu'ils joignirent. Elle étoit conçue dans les termes suivans. » Les Etats de Gueldre, de Hollande, de Zéelande, » d'Utrecht, de Frise, d'Overyssel & des Ommelandes ayant » examiné le Ban publié par Philippe, Roi d'Espagne, con- » tre Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, par lequel » lui supposant les crimes les plus énormes, dans la vue de » le dépouiller de la confiance des Provinces & de l'autorité, » dont il est revêtu légitimement par le consentement unani- » me des Etats, il livre sa tête à tous les scélérats de l'Univers: « ayant ensuite examiné la réponse du susdit Guillaume, ju- » gent cet Arrêt inique, calomnieux, contraire à la vérité, » déclarent d'avoir choisi ce Prince librement & volontaire- » ment en qualité de Stadhouder, qu'il n'a accepté cette di- » gnité que sur leurs instances réitérées, & pour la satisfac- » tion générale ; qu'en conséquence les susdits Etats le prient » instamment de leur continuer ses services, lui promettant » tout secours & protection contre l'Espagne, d'autant plus » volontiers qu'ils en connoissent l'utilité, & qu'ils sont en » droit d'en attendre de plus grands ; & pour assurer sa per- » sonne, ils offrent d'entretenir au nom de l'Union une » compagnie de cent cinquante maîtres, pour augmenter sa » Garde qu'ils le prient d'accepter, réservant au surplus à

(*a*) Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 63. De la Pise, Hist. d'Orange. *pag.* 467. Petit Chron. de Holl. *Tom.* II. *Liv.* XII. *pag.* 403. Grotii *Ann.* III. *pag.* 71.

se

» se justifier en bref sur ce qui les concerne. *Arrêté en l'Assemblée des Etats-Généraux de l'Union tenue à Delft le* 17 » *Novembre*, 1580 (*a*).

Philippe III.

1580.

Prétendue Lettre de Guillaume au Duc d'Anjou.

L'Apologie demeura sans replique, quoique Guillaume l'eût fait traduire dans toutes les langues, & l'eût envoyée dans toutes les Cours de l'Europe. Il y joignit, selon quelques Auteurs, une Lettre adressée au Duc d'Anjou, par laquelle il protestoit » de tirer vengeance d'un procédé qui » renversoit le droit public; que s'il n'avoit à se plaindre » que des torts qu'on lui faisoit dans sa personne, dans celle » de son fils & dans ses biens, & que les menaces fussent » secrettes, il se contenteroit d'employer les moyens que » la prudence lui dicteroit pour sa conservation; mais qu'aujourd'hui qu'on attaque son honneur à la face de l'Univers, il est dans l'obligation de se défendre aux yeux de » tout le monde; qu'il le doit à ses Amis, à ses Parens, à » son Pays, à sa Religion; que si Philippe se croit en droit » de déclarer la Guerre à la France, quoique Vassal de cette » Couronne pour la Flandre, l'Artois & le Comté de » Charolois, lui Guillaume, étant libre, Prince de l'Empire & Souverain d'Orange, il doit jouir du même privilége, quoique lié par l'hommage de quelques Terres. » Il finissoit par rappeller le Duc d'Anjou, mettant le Pays » à sa discrétion, & lui donnant carte blanche pour arranger les affaires de la Religion » (*b*). Mais la tournure & la conclusion de cet Ecrit le fit regarder comme un Ouvrage d'Assonville, qui cherchoit à jetter des soupçons dans le peuple, toujours prêt à saisir les chimeres les plus absurdes pour des réalités.

XX. Vaisseaux des Pays-bas arrêtés en Espagne.

Les Villes cependant étoient dans la crainte que le Ban ne fût suivi d'une défense absolue du Commerce avec l'Espagne. Le Roi avoit fait arrêter quelques vaisseaux des Pays-bas dès le commencement de l'année : on avoit appris qu'il avoit dessein de s'en servir pour l'expédition qu'il méditoit

(*a*) Grotii *Ann.* III. *pag.* 72. La Pise *pag.* 517. Petit *Tom.* II. *Liv.* XII, *pag.* 100.
(*b*) Hooft *Liv.* XVII. *pag.* 743.

PHILIPPE III. 1580.

contre le Portugal, dont il avoit formé le projet de s'emparer, lorsqu'Henri viendroit à mourir (*a*). L'intérêt réciproque auroit dû les rassurer : les Négocians avoient appris à transporter leurs marchandises dans les Pays défendus, sous des Pavillons supposés, & les Espagnols fermoient les yeux sur ces manœuvres, quoiqu'ils en fussent bien informés (*b*). Cependant les Etats, dans la crainte de la confiscation, défendirent la navigation d'Espagne & de Portugal, & Robert Leeman, Baillif de Zeelande, fut déposé pour avoir donné des Passeports à quelques Vaisseaux qui, sous prétexte d'aller dans les Ports de France, étoient passés plus avant à l'Ouest. Mais peu après on rendit la liberté du Commerce sous la caution juratoire des Négocians, & sous peine de confiscation des bâtimens qu'on trouveroit au-delà des limites de la France ou de l'Angleterre. Alors les Marchands s'acorderent avec les Bourdelois qui prenoient leurs cargaisons, & se chargeoient du débit en Espagne & en Portugal, d'où il rapportoient en échange celles de ce Pays, & les Etats de la nouvelle Union assemblés à Amsterdam firent un Arrêté qui confirma ces nouveaux arrangemens (*c*).

La navigation d'Espagne défendue.

Liberté du Commerce rétablie.

Siege de Steenwyk.

Il est tems de revenir à Steenwyk, où nous avons laissé le Comte de Rennenberg. Ce poste étoit important pour la communication de la Drenth. La Ville est située sur l'Aa; ses remparts n'étoient que de terre, ses Fossés assez profonds, & les portes n'étoient défendues que par des Tours. L'Armée du Comte étoit de douze cens chevaux & de six mille fantassins; la garnison n'étoit que de six cens soldats & de trois cens bourgeois en état de porter les armes; mais les Etats se méfioient de la plûpart de ces défenseurs (*d*). Au défaut d'un Commandant, on forma un Conseil, à la tête duquel étoit le Bourgmestre; mais la Place manquoit

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 13 *Octobre* 1579, *pag.* 239. Bor *Liv.* XIV. *pag.* 181.

(*b*) Hooft *Liv.* XVII. *pag.* 708.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 18 *Janv.* 1581. *pag.* 17. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 18.

(*d*) R. Fresinga Memor. *pag.* 293.

de munitions, & principalement de vivres. Elle fut investie si exactement, que dès le second jour on ne pouvoit plus entrer ni sortir d'aucun côté. Les Assiegés écrivirent aux Etats pour demander du secours, leur petit nombre ne leur permettant pas d'éloigner les approches, faute de quoi ils seroient forcés de capituler sous huit jours, nonobstant les efforts que le Capitaine Kornput faisoit pour les rassurer (*a*). Rennenberg commanda le 24 Arend de Geemen & Henri Snaater, qui délogerent deux Enseignes du Kuinder, & pillerent le Village. Ils attacherent un Drapeau qu'ils avoient pris, à la queue d'un cheval, & le traînerent autour des murailles de la Ville. (*b*). Ce spectacle anima les Assiégés, qui sortirent sur l'ennemi, & brûlerent un moulin dont il incommodoit les Ouvrages. Celui-ci voyant une bonne partie de la garnison dehors, s'approcha de la porte de Geest où il mit le feu; Aart de Groningue, fils d'un Brasseur & soldat de Kornput, passa le fossé à la nage avec un sceau de cuir dans ses dents, & l'éteignit quoiqu'on tirât sur lui de tous côtés (*c*). Ce même jour un soldat de Rennenberg fut tué la nuit par une bale tirée au hazard, qui le frappa dans la bouche dans le moment qu'il proféroit un blasphême, & cet événement qu'on donna pour un prodige de la vengeance divine, encouragea merveilleusement les Assiegés (*d*). Sur ces entrefaites, Rennenberg les ayant sommés de se rendre, le Bourgmestre répondit qu'il gardoit sa place pour le Roi, pour les Etats & pour le Prince d'Orange, & qu'il ne la remettroit que sur un ordre du dernier; & le lendemain les Assiegeans commencerent à faire jouer leurs batteries (*e*). Cependant le Comte ayant appris que les Hollandois s'assembloient dans les Sept-Forêts, détacha quelques Enseignes pour leur donner la chasse. Ces troupes s'emparerent de Slooten & du Lemmer, que les

Philippe III.

1580.

Action hardie d'un Soldat.

Blessure singuliere.

Avantages & ravages des troupes de Rennenberg.

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 298.
(*b*) R. Fresinga Memor. *pag.* 301.
(*c*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXI. *pag.* 557.
(*d*) R. Fresinga Memor. *pag.* 302, 303.
(*e*) R. Fresinga Memor. *pag.* 305.

PHILIPPE III.

1580.

Hollandois avoient abandonné, entrerent dans Staveren, dont ils releverent la Citadelle, se retrancherent à Makkum, & coururent la campagne jusqu'aux portes de Harlingen, de Franeker, de Bolswaard & de Sneek, dont ils mirent le Pays à contribution. Le 17 ce Général ayant appris que six Enseignes approchoient de Vollenhoven, pour encourager les Assiegés par l'espérance du secours, envoya un second renfort, fit attaquer les Hollandois, & les dissipa après un combat assez vif (*a*). Le lendemain il battit la Ville à boulets rouges, invention alors inconnue dans les Pays-bas, & dont Etienne Batori, Roi de Pologne, fit usage cinq ans avant pour la premiere fois au siege de Dantzick (*b*). La flamme parut à l'instant dans différens quartiers, & consuma plus de soixante & dix maisons. Le Comte saisit ce moment pour sommer la Ville une seconde fois, & les bourgeois auroient capitulé sans la fermeté & l'activité de Kornput, qui rompit les Assemblées particulieres, reprima les murmures du peuple, & mit un si bon ordre dans la Ville, que dans la suite le feu étoit éteint aussitôt qu'allumé. Les Assiegés & les Assiegeans manquoient de vivres & d'argent, & les plaintes étoient égales dedans & dehors. Rennenberg retenoit ses soldats par l'espoir du pillage (*c*), & les flattoit d'un accord prochain avec Enkhuizen, qui devoit lui fournir des vivres: nous avons une Lettre par laquelle il exhorte le Conseil de cette Ville à conclure, & qu'il finit par ces mots : *Votre bon Ami, si vous voulez, le Comte de Rennenberg* (*d*).

Secours des Hollandois battu.

La Place battue à boulets rouges.

Premier usage de ces boulets.

Mauvais état des assiégés & des assiegeans.

Nouveau secours des Hollandois.

Mais d'un autre côté les Etats avoient ordonné au Quartier du Nord, d'armer pour secourir ces braves Habitans. Wigbold d'Euzum, Seigneur de Nyenoord, vint camper avec un bon Corps de troupes à Winsum, & chassa les garnisons de Warsum & d'Appingadam. Jean Norris que les Etats avoient nommé Général aux appointemens de douze

(*a*) R. Fresinga Mémor. *pag.* 308, 309.
(*b*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 175.
(*c*) R. Fresinga Mémor. *pag.* 325.
(*d*) Voyez la Lettre *dans* Bor *Liv.* XV. *pag.* 225.

cens livres par mois (*a*), arriva à Zwartsluis, chassa l'ennemi de Giethorn, & vint camper à Meppelt. Rennenberg cependant tomba sur les détachemens que Norris avoit laissés à Zwartsluis; mais celui-ci leur ayant envoyé du secours, ils se défendirent avec tant de vigueur qu'ils tuerent trois cens hommes aux ennemis, qui se retirerent en si grand désordre, qu'on pêcha jusqu'à cinq cens mousquets que les soldats avoient jettés dans l'Eau Noire pour se sauver; mais pendant ce combat, Norris ayant porté dans la Ville de la poudre & quelqu'argent, tourna les Assiegeans par les derrieres de leur Camp, qu'il attaqua le premier de Décembre, pendant que les Assiégés le secondoient par une sortie générale. Le combat dura long-tems; les Anglois furent contraints de se retirer avec une perte égale de part & d'autre (*b*).

Dispersé.

Sur ces entrefaites, Guillaume de Montfoort, fils du Drossard de Hattum, arriva au Camp de Rennenberg avec une Lettre de créance du Prince de Parme, & lui apprit que son pere s'étoit engagé de lui livrer cette Ville. Le marché avoit été conclu par Antoine Grisperre & Gerrit de Raatingen, ci-devant Conseillers de la Cour d'Utrecht, qui s'étoient retirés à Emmeric depuis la révolution. On promettoit au fils de le conserver dans la Charge de son pere; on accordoit amnistie du passé à tous les deux, & l'on promettoit de les dédommager de ce qu'ils pourroient perdre dans leurs biens. Le Comte ordonna à la garnison de Blyenbeek de donner quarante soldats que ce jeune homme conduisit, & que le pere reçut dans le Château. Ils égorgerent en arrivant quinze soldats qui le gardoient, & que le vieux Montfoort avoit enyvrés, sortirent dans la Ville, & se saisirent des Officiers de la garnison; mais les bourgeois s'étant apperçus du petit nombre, & ceux de Zwoll accourant au secours, les repousserent dans le Château, où bientôt ils furent assiégés par cinq Enseignes envoyées d'Arnhem, de Campen, de Deventer, d'Elburg & de

Hatum rendu par trahison.

Repris par les Bourgeois.

(*a*) Résolut. de Holl. *du 6 Novemb.* 1580. *pag.* 236.
(*b*) R. Fresinga Mémor. *pag.* 344, 352, 355, 357.

PHILIPPE III. 1580. Les Traîtres punis. XXI. Sonoy au secours de Steenwyk. 1581.

de Harderwyk, & contraints de se rendre. Les deux Montfoorts furent conduits à Arnhem, où peu après ils eurent la tête tranchée (*a*).

Le 2 Janvier, Sonoy, à la tête des Troupes de la Nord-hollande, prit terre à Blokzyl avec une grande quantité de munitions de guerre & de bouche, & bâtit un Fort pour assurer son poste. Son arrivée donna autant de joye aux Assiegés, que d'inquiétude aux Assiegeans. Les Espagnols, fatigués du froid & des attaques journelles où ils étoient exposés de tous côtés, se mutinerent faute de payement. Rennenberg fut contraint de s'absenter du Camp, tant pour sa sûreté que pour amasser quelqu'argent, & la moitié de leur solde qu'il rapporta, rétablit la discipline (*b*). Norris étoit aussi revenu à Giethoorn, & les Députés de Steenwyk ne cessoient de le solliciter à faire un effort pour les secourir. Rennenberg imagina de se servir de leur attente pour se rendre maître de la Ville. Il choisit un brouillard fort épais, & faisant battre à ses tambours la marche Hollandoise, Ecossoise, Angloise & Françoise, il s'approcha des murailles. La garnison donnant dans le panneau, sortit au-devant pour faciliter l'approche du secours, lorsque le brouillard venant à se dissiper, ils découvrirent leur erreur, & se jetterent à la hâte dans leurs dehors. Le Comte les fit encore sommer par un Trompette, qui leur demanda si leurs chevaux n'étoient pas encore consommés : La question les piqua, ils sortirent sur le champ, attaquerent le Camp, le mirent en désordre, & répondirent ensuite qu'ils pouvoient juger par eux-mêmes, s'ils manquoient de cœur, de vivres & de chevaux (*c*). La nuit du 17 au 18 de Janvier, le Général Anglois attaqua la Cavalerie de Rennenberg qui campoit à Steernwykerwolde, & les Assiegés firent une sortie sur les tranchées, le combat fut très-vif de tous côtés, & la perte fut égale de part & d'autre. Les

Tentative infructueuse de Rennenberg pour surprendre la Place.

(*a*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 229.
(*b*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 488.
(*c*) R. Fresinga Memor. *pag.* 364, 371. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 489.

1581.

Norris bloqué par Rennenberg.

Assiegés repoussés rentrerent dans leurs murailles ; Norris se jetta dans un Verger, où les Assiégeans l'investirent de façon qu'il passa tout le jour exposé au feu de quelques piéces de campagne, sans vivres & sans Cavalerie. Le chemin de la Ville étoit libre ; mais il craignoit en s'y jettant, de l'affamer encore, & ses gens commençoient à déserter. Dans cet embarras, un paysan offrit de le mener à Blokzyl (*a*). A peine avoit-il rassemblé son monde à l'Abbaye de S. Jean-Camp, que Rennenberg vint l'assiéger; mais Sonoy arrivant au secours, le Comte regagna son Camp avec tant de précipitation, qu'il abandonna ses munitions. Un détachement de Norris surprit la nuit du 9 au 10 de Février, à Dieveren, dans le pays de Drenth, un Corps de Cavalerie ennemie, le mit en fuite, & prit cent vingt-six chevaux. Cependant les Anglois ayant appris que les Frisons s'étoient rendus maîtres de Vollenhoven, s'avancerent à Steenwykerwolde, & Kornput imagina pour donner & recevoir des nouvelles, de faire percer des balles de plomb, où d'un côté il mettoit un billet, de l'autre une matiere combustible, dont la fumée avertissoit du lieu où la balle étoit tombée (*b*). Par cet artifice il fit sçavoir à Norris de jetter des Ponts sur l'Aa, & de faire une attaque de ce côté, qu'il seconderoit par une sortie vigoureuse (*c*). Le dégel ayant fondu les glaces qui retenoient les Anglois dans l'inaction, ils éleverent le 17 de Février un Fort qui n'étoit éloigné de la ville que d'environ neuf cens pas ; & pendant que les Assiegeans attaquoient les travailleurs, ils firent entrer des poudres dont les Assiegés manquoient. Ce voisinage donnoit lieu à des combats qui se recommençoient tous les jours, & les Royalistes avoient presque toujours le dessous. Le 22, après une rude escarmouche ils furent contraints de rentrer dans leur tranchée, & les Anglois introduisirent un grand convoi de munitions de toute espéce. Rennenberg désespérant du succès du siége, profita de la

Délivré par Sonoy.

Invention des assiégés pour entretenir la correspondance.

Le siege levé.

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 395, &c.
(*b*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 502.
(*c*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 195.

Réduction de la Frise pour les Etats.

nuit pour enlever son artillerie, & le lendemain du brouillard, pour décamper sans bruit. Quelqu'envie que Norris eût de le poursuivre, il n'osa s'exposer dans l'obscurité (*a*), & se contenta de reprendre le Kuinder, le Lemmer & Slooten. Il étoit déja maître de Makkum : il ne restoit plus que Staveren ; Sonoy s'empara de la Ville le 1 de Mars, & le Château capitula le 10 (*b*).

Guillaume met ordre au Gouvernement de la Frise.

Sa Justification devant les Etats.

Les Etats de Frise pressoient depuis long-tems le Prince d'Orange de mettre ordre au Gouvernement. L'Archiduc Matthias l'avoit nommé Stadhouder après la défection de Rennenberg, & lui-même s'étoit donné pour Lieutenant, Bernard de Merode, Seigneur de Rumen (*c*). Le Comte de Hohenlo l'accompagna pour se justifier du reproche que les Frisons lui faisoient, d'avoir mal combattu à la journée de Bourtange ; mais les Etats refuserent de l'entendre, alléguant qu'il ne leur convenoit pas de s'arrêter aux discours du peuple ; & le Prince après avoir terminé quelques autres affaires & donné ses ordres, revint en Hollande au mois d'Avril (*d*). Il avoit chargé Sonoy, Norris & Nienoord de se réunir pour chasser l'ennemi de la Province. Les gens de Rennenberg s'étoient logés dans le Grand Aduward, & travailloient à construire un Fort sur le Reediep, pour porter de la mer à Winsum, où Nienoord étoit campé, les provisions dont il avoit besoin. Ce Capitaine avoit attaqué le Grand Aduward, dont il avoit été repoussé & s'étoit retiré à Collum, à Dokkum & à Aduwarderzyl. Mais l'ennemi ayant emporté ce dernier poste dans le mois de Juin, il avoit été contraint de reculer jusqu'à Warsum, & Jean-Baptiste Tassis, Lieutenant de Billy, détaché pour le déloger de cet endroit, l'ayant encore forcé, & pris Warsum, Rennenberg étoit maître des Ommelandes jusqu'à Dokkum (*e*).

(*a*) R. Fresinga Mémor. *pag.* 413, 458.
(*b*) R. Fresinga Mémor. *pag.* 458, 462.
(*c*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 217.
(*d*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 18.
(*e*) R. Fresinga Mémor. *pag.* 464.

Les

1581.

Défaite de Rennenberg.

Les trois Généraux s'assemblerent à Rinmergeest, attaquerent six mille Royalistes campés à Collum, les pousserent à Grypskerk, emporterent Monnikerzyl, & le 19 Juillet forcerent Rennenberg à se refugier sous les murs de Groningue, après lui avoir tué sept à huit cens hommes, fait grand nombre de prisonniers, enlevé quatre piéces de canon & plusieurs drapeaux (*a*). Sur ces entrefaites Rennenberg qui depuis le siege de Steenwyk étoit tombé dans une maladie de langueur, mourut à Groningue le 23 (*b*). On attribua sa mort au chagrin d'avoir trahi le serment qu'il avoit prêté aux Etats; mais le mauvais succès de ses entreprises y avoit autant de part que les remords de sa perfidie. On rapporte qu'il avoit conçu tant de haine contre sa sœur, dont les importunités l'avoient attiré dans le parti du Roi, qu'il refusa de la voir au lit de la mort (*c*). Son repentir & ses rares qualités le firent regretter par ses amis & ses ennemis. Il étoit d'un caractere doux, quoique zelé pour la discipline militaire, bon Capitaine, libéral, ennemi de la violence & de l'yvrognerie; il sçavoit le Grec, le Latin, les Mathématiques, & aimoit beaucoup la Musique (*d*).

Sa Mort.

Son Repentir.

Son Caractere.

Farnese le remplaça par François Verdugo, Espagnol, qui de Palfrenier du Comte de Mansfeld, s'étoit élevé au grade d'Officier-Général, & mérita d'épouser la bâtarde de son Maître. Martin Schenck qui s'étoit flatté de la préférence, fut si picqué, que dès-lors il médita de passer au service des Etats Généraux. Le nouveau Gouverneur se rendit à Groningue avec dix Enseignes de Wallons (*e*), & justifia le choix du Prince de Parme, par la prise d'un Fort situé dans une Isle de l'Ems vis-à-vis d'Embden, qu'il emporta à son arrivée (*f*).

Il est remplacé par Verdugo.

(*a*) R. Fresinga Memor. *pag.* 467.
(*b*) R. Fresinga Memor. *pag.* 469.
(*c*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 204.
(*d*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 506.
(*e*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 33. Strada *Decad.* II. *Lib.* IV *pag.* 196.
(*f*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXIV. *pag.* 506.

PHILIPPE III. 1581. XXII. Abolition des Compromis des Villes.

Les Etats de Hollande étoient alors occupés de l'abolition des Compromis passés avec certaines Villes, telles que Haarlem & Amsterdam. Nous avons vu dans plusieurs occasions, qu'ils avoient peu d'égard pour ces conventions forcées: ils avoient résolu de les annuller, & le changement dans le Magistrat facilitoit l'exécution. Les Réformés occupoient alors les premieres places, & le plus grand nombre pensoit que la Hollande & la Zeelande ne seroient tranquilles que quand on auroit supprimé tout exercice public de la Religion Catholique.

De Haarlem.

Haarlem consentit la premiere au changement: les Etats assignerent une partie des biens de l'Eglise pour acquitter les dettes que la Ville avoit contractées pendant le siege & depuis qu'elle s'étoit rendue (*a*). Les Catholiques se servirent de la plume de Dideric Volkertszoon Kornhert, Notaire, pour dresser une Requête, par laquelle ils supplioient le Prince de les maintenir dans les droits portés par la Capitulation, & dont ils avoient joui jusqu'alors. Ils la présenterent à Amsterdam, & Guillaume les renvoya aux Etats de Hollande. Les termes qu'on hazardoit en quelques endroits, choquerent les Députés: la conduite des Commissaires, en mettant les Réformés en possession de la grande Eglise, étoit qualifiée d'*inconsiderée*; on parloit de l'enlevement des images comme *d'un crime également indigne & impuni*; l'on comparoit la défense d'exercer le culte Catholique avec le *renouvellement des Placards sanguinaires;* on appelloit les Prédicans des *Boutefeux* & *Perturbateurs du repos public*, &c. Ces expressions piquerent les Etats d'autant plus vivement, que le Magistrat s'étoit désisté du Compromis, sur lequel les Supplians appuyoient leurs prétentions. Les Catholiques craignirent eux-mêmes qu'on ne regardât leur Requête comme l'avant-coureur d'une revolte; ils demanderent pardon des termes hazardés qui leur avoient échappé, & la plûpart rayerent leur signature. Quoique Kornhert

Requête des Catholiques.

Mal reçue.

(*a*) Resolut. de Holl. *du* 28 *Avril*, *du* 11 *Juill.* 1581, *pag.* 18, 181. Bor Liv. XVI. *pag.* 20.

eût déclaré publiquement qu'il regardoit les *Dogmes des Catholiques comme remplis d'erreurs, & leurs Prêtres comme des Loups ravissans*, qu'il certifiât n'avoir dressé la Requête qu'en qualité d'homme public qui ne pouvoit refuser son ministere quand il étoit requis, & qu'ignorant que la Capitulation étoit retirée, il crut que les consciences étant libres, chacun pouvoit défendre ses opinions & reclamer ses droits, il fut condamné à lacérer sa Requête de ses mains, en présence des Etats (*a*), & l'exercice de la Religion Catholique fut défendu à Haarlem & ailleurs.

Le culte interdit aux Catholiques.

Nouvel Accord avec Amsterdam.

La transaction passée avec Amsterdam, ne causoit pas moins de disputes (*b*), & les Etats résolurent de la détruire de concert avec le Magistrat. Guillaume se donna de grands mouvemens pour cette affaire, & les Etats le seconderent avec zele. Ils proposoient aux Habitans de soumettre la contestation à l'arbitrage du Conseil de Hollande; mais ceux-ci préférerent un accommodement à l'amiable (*c*). L'accord ne fut conclu que sur la fin de l'année (*d*), & le Prince le ratifia (*e*). Il portoit un désistement réciproque de la derniere transaction, & l'on convint » que la Garde » de la Ville seroit confiée à deux Enseignes de deux cens » hommes chacune, commandée par deux bourgeois nom- » més par le Magistrat; que leur solde seroit payée par les » Habitans, les Etats suppléant au surplus, si les fonds n'é- » toient pas suffisans; que la garnison pourroit être aug- » mentée ou diminuée à la volonté du Prince, à condition » de fournir l'argent de service comme aux autres Villes; » que pour trouver les fonds nécessaires aux fortifications, » le Magistrat pourroit répartir sur l'Amstelland les levées » nécessaires; que pour les défenses de la présente guerre « la Ville entreroit en communion avec les autres Villes de

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 22, 26 *Mai*, *du* 1, 10, 13 *Juin*, *du* 3 & 21 *Juill.* 1581. *pag.* 203, 216, 271, 276, 296, 371. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 19.

(*b*) Resolut. de Holl. *du* 15, 17 *Nov.* 1580. *pag.* 244, 246, 259.

(*c*) Resolut. de Holl. *du* 13 *Octobr.* *du* 8, 10, 11, 21, *Nov.* 1581, *pag.* 543, 563, 569, 571, 72, 579.

(*d*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 45.

(*e*) Resolut. de Holl. *du* 20, 21 *Decemb.* 1581, *pag.* 633, 643.

» Hollande ; que le Magistrat pourroit pareillement s'emparer des maisons appartenantes aux Eglises ; que les terres, rentes & autres biens du Clergé seroient vendus au plus offrant & dernier enchérisseur, pour acquitter les dettes anciennement contractées, à l'exception des réserves nécessaires pour l'entretien des Prêches & des Ministres ; que les Etats feront vendre pareillement les Domaines du Comte, afin que la Ville puisse entiérement payer ses arrérages ; qu'elle se libereroit du payement de trois cens livres pour les appointemens de l'Escoutet, & qu'elle auroit la propriété de la charge jusqu'à l'entier rembourfement des vingt mille livres, à l'hypothéque desquelles elle est affectée ; qu'on attendroit le jugement du procès pendant au Conseil de Hollande, pour régler les limites entr'Amsterdam & Enkhuizen ; que les privileges & prérogatives de la Ville & des bourgeois, obtenus avant la Pacification, seroient conservés en entier, à l'exception de ceux accordés par le Duc d'Albe ou ses Successeurs, dont on réserve seulement la permission d'emprunter par constitution(*a*) ». On abolit aussitôt l'exercice de l'ancienne Religion ; & le même jour le Prince fit afficher un Placard, en qualité de premier Magistrat de Hollande, » portant défense d'imprimer & colpolter aucun écrit séditieux ou scandaleux, de prêcher ou tenir école sans la permission du Magistrat, de tenir aucune Assembée secrette, de paroître vêtu des habits ecclésiastiques, & de faire aucun acte de Catholicité (*b*) ». Une révolution si générale ne surprendra pas, si l'on considére que les Prêtres étoient regardés comme les suppôts les plus opiniâtres des Espagnols. Les sermons audacieux du Frere Antoine de Ruykenvelds, Dominicain, venoient d'exciter une émeute à Bruxelles, & le Magistrat avoit été contraint de le bannir à son de trompe avec ses Adhérans. Le Préambule de cette Ordonnance de Ban, après avoir parlé du Culte des Ima-

Placard contre les Ecrits séditieux.

Et contre les Catholiques.

Dominicain banni de Bruxelles.

(*a*) Voyez le Manif. d'Amsterd. *pag.* 146.
(*b*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 47.

ges, comme d'une abomination puérile, entre dans le détail des abus & des fraudes pieuses dont les Moines ont coûtume de se servir pour accréditer tel Saint ou telle Sainte, dans la vûe de satisfaire leur insatiable avarice (*a*). Les Catholiques d'Anvers, dans la crainte d'un nouveau pillage, détruisirent eux-mêmes les Autels de la grande Eglise (*b*).

XXIII. Synode à Middelbourg.

Le dernier Synode tenu à Dordecht avoit arrêté qu'il se rassembleroit tous les trois ans, & cette année les Eglises d'Anvers & de Delft envoyerent les lettres de convocation qui invitoient les Ministres de se rendre à Middelbourg, & les Etats des Provinces-Unies, assemblés pourlors à Amsterdam, d'envoyer leur Députation. Les Etats après avoir remercié le Consistoire de son attention, s'excuserent pour cette année. Le Synode tint ses Sessions pendant les mois de Mai & de Juin, & fit un Réglement par lequel on accorda aux Magistrats le droit d'approuver les Ministres; mais on leur refusa celui d'élire les Diacres & les Anciens. On y partagea les Eglises par Classes, & cellesci par Synodes particuliers; on remit sur le tapis l'affaire de Kolhaas, on examina ses Ecrits, qui furent déclarés erronés & scandaleux. On lui offrit grace en reconnoissant ses fautes, & sur son refus il fut renvoyé devant les Etats. Ceux-ci après l'avoir blâmé d'avoir voulu se donner pour un Pere de l'Eglise reformée, pendant qu'il désapprouvoit luimême ses Dogmes, le remirent au Synode pour recevoir les peines que l'Eglise voudroit lui infliger, & l'année suivante, le Synode assemblé à Haarlem, le bannit de la Commune; cependant le Magistrat de Leide lui conserva ses appointemens (*c*).

Les Etats refusent d'y députer.

Decrets du Synode.

Nouvelles contestations sur l'autorité spirituelle & temporelle.

Les contestations qu'excitoient les bornes de l'autorité spirituelle & de la temporelle, se renouvellerent dans l'Eglise d'Utrecht. Maître Hubert Duifhuis, Pasteur de Saint-

(*a*) Voyez de Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 510. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 22.

(*b*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 180. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 35.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 29 *Novemb. du* 3 *Decemb.* 1581, *pag.* 595, 609. 611. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 24.

Philippe III.

1581.

Jacques, fut accusé devant le Consistoire d'étendre trop le pouvoir séculier. Il prêchoit effectivement que le Consistoire étoit inutile avec un Magistrat Chrétien; quon devoit admettre à la Céne tous ceux qui se croyoient dignes d'y participer, & sa tolérance révoltoit les Calvinistes rigoristes, autant qu'elle plaisoit aux Magistrats (*a*). Les premiers nommoient ses Partisans, les *Prédicans du Vieux & du Nouveau Testament*, parce qu'ils n'exigeoient pas une autre confession de Foi; mais leur nombre s'augmentant, on fut obligé de leur accorder l'Eglise de Sainte Marie. Ce Schisme eut des suites si considérables, que nous avons cru devoir marquer son époque. Ce fut aussi dans ce même tems, que sur la demande de la bourgeoisie de cette Ville, le Prince ordonna d'abbattre les Eglises & les Couvens des Fauxbourgs, sous prétexte que ces Edifices pourroient servir de retranchement aux ennemis (*b*).

Eglises & Couvens des Catholiques démolis.

Les affaires des Etats-Généraux étoient en si mauvais ordre depuis qu'on négocioit avec François, Duc d'Anjou, qu'on prenoit toutes les mesures possibles pour s'en tenir à la défensive; heureusement les Espagnols n'étoient pas en meilleur état. Les premiers avoient une petite armée sous les ordres de Villers, qui campoit aux environs d'Ypres & de Dermuide, que la Cavalerie du Prince de Parme retranchée à Hauterive & les Mécontens ne cessoient de harceler. D'un autre côté le Prince d'Epinoy, Gouverneur de Tournay, ravageoit le Hainaut à la tête de sa garnison. Celles de Vilvoorden & de Willebroek étoient révoltées contre les Etats, faute de payement; il fallut employer la force pour les ramener à l'obéissance. Le même motif causoit un pareil désordre dans les Villes Espagnoles. Mais Farnese sçut contenir ses soldats en leur permettant d'exiger de gros emprunts des bourgeois, sans s'embarrasser de la ruine du Commerce ni de celle des habitans (*c*). La foiblesse des deux Partis les forçoit de

Mauvais état des armées de part & d'autre.

Tentatives infructueuses.

(*a*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 185.
(*b*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 38, 39.
(*c*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 182. Hooft *Liv.* XVIII. *pag.* 782.

s'en tenir à quelques tentatives infructueuses pour surpendre des Villes de part & d'autre. Philippe III.

1580.

Dessein de Mendoze sur Vlissingue.

Don Bernardin de Mendoze, Ambassadeur de Philippe auprès d'Elisabeth, travailloit depuis long-tems à gagner des Capitaines Zeelandois, pour introduire sous leur pavillon une flotte Espagnole dans le port de Vlissingue. Guillaume-Jeanszoon de Hoorn, & Corneille Leenhouder en avertirent Guillaume, & par son conseil ils feignirent de l'écouter, & lui demanderent quelques mille Couronnes, pour s'assurer des Partisans; l'Ambassadeur les promit, à condition que Jeanszoon lui livreroit son fils en ôtage, sous la parole qu'il donnoit de le garder dans Londres. Le Traité conclu le 22 Avril, Guillaume écrivit à Treslong de rassembler sa flotte dans l'Isle de Walcheren, & dans le même tems il dépêcha en Angleterre Chrétien Huigens, son Secrétaire, pour enlever l'enfant. Huigens, s'étant logé dans une Hôtellerie, & se donnant pour François, affectoit de ne voir que des personnes de cette Nation. Il fit part de son dessein à la Fontaine, Ministre Huguenot; & ce fut par son canal qu'il obtint la protection de Walsingham, Secrétaire de la Reine, & qu'il apprit que l'Ambassadeur gardoit son ôtage dans son hôtel. Il résolut alors de s'ouvrir à Hans Holstad, Négociant de Louvain, & se servit de lui pour attirer le jeune homme dans la rue. Il avoit amené Antoine Vermeeren, l'un des Hallebardiers du Prince d'Orange, qu'il chargea de l'enlevement. Le coup exécuté, il fit passer sa proye par trois ou quatre maisons à doubles issues, & le déposa sécrettement dans la derniere. Les valets de Mendoze poursuivirent cependant le ravisseur de si près, que Huigens & le Hallebardier furent contraints de mettre l'épée à la main; mais le peuple s'en mêlant, ils disparurent dans la mêlée. Mendoze courut chez la Reine, & ne put obtenir d'audiance. La nuit même ils s'embarquerent sur un petit bâtiment que Walsingham avoit préparé, & quoique poursuivis par les Vaisseaux Espagnols, ils arriverent à bon port à Vlissingue. Le Prince d'Orange auquel Huigens présenta l'en- Manque.

PHILIPPE III.

1581.

sant, lui fit présent d'une Médaille qui représentoit l'enlevement, avec ces mots : *Mandati strenuè executi Monumentum* ; mais cet évenement ouvrit les yeux de Mendoze qui contremanda sa flotte (*a*). Quelques autres prétendent que le Prince de Parme craignant que la femme de d'Auchy, qu'on venoit d'arrêter, n'eût découvert le complot, n'osa tenter l'entreprise (*b*).

Breda livrée aux Espagnols par trahison

Farnese eut un succès plus heureux à Breda. Charles de Greve, sieur de Fresin, étoit prisonnier depuis long-tems dans le Château : ses promesses & son affabilité lui avoient gagné le cœur des soldats ; il trouva moyen par l'un d'eux d'informer le Prince de Parme que la garnison n'étoit que de la moitié d'une Enseigne, dont trente-six étoient dans le Château. Là-dessus Farnese ordonna à Claude de Barlaimont, Comte de Hautepenne, & à Martin Schenck, de rassembler leurs troupes, & sous prétexte de couvrir Bois-le-Duc & Eindhoven que le Capitaine la Garde menaçoit, de s'approcher de Turnhout, où ce dernier campoit avec un Corps de troupes des Etats. Ces Généraux s'arrêterent à Hilvarenbeek le 27 Juin, & la nuit suivante ils avancerent derriere le Château de Breda. Un soldat gagné étoit en faction de ce côté, & Fresin avoit enyvré ceux qui n'étoient pas du complot. Les Espagnols arriverent sans bruit au haut de la muraille ; mais ils furent apperçus par un Hollandois qui voguoit sur la riviere, & qui tira deux coups de fusils pour donner l'allarme dans la Ville. Hautepenne se voyant découvert, pressa l'exécution : il se jette sur le Corps de garde, égorge les soldats, & maître du Château, il ouvre la porte du côté de la Ville. Govert Mouteris, Bourgmestre, fait prendre les armes aux bourgeois, se retranche le mieux qu'il peut, & dépêche en même tems à la Garde pour lui demander du secours. Les Espagnols sont repoussés cinq fois ; mais à la sixiéme attaque les bourgeois reculent. Hautepenne fait

(*a*) Reyd *Liv.* IV. *pag.* 71. Meteren *Liv.* X. *fol,* 181. Hooft *Liv.* XVIII. *pag.* 777.

(*b*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 512.

mettre

mettre le feu aux maisons, & profitant du désordre, se rend maître de la porte de l'Hôpital, & fait entrer sa cavalerie. Les bourgeois se défendent avec vigueur de poste en poste : les Reformés, les Catholiques, & même les gens d'Eglise réunis par le danger commun, combattent avec un courage égal ; mais se voyant poussés aux pieds du rempart, ils ouvrent une porte & se sauvent avec tant de précipitation, que les uns sont écrasés par la foule, les autres se jettent en bas des murailles ; la plûpart sont noyés dans la riviere, & Barlaimont se trouve maître de la Ville à neuf heures du matin. Cent des principaux bourgeois périrent en cette occasion, & les Espagnols perdirent quatre cens cinquante soldats. Guillaume Lindanus, Evêque de Roermonde, arriva le lendemain, bénit les Eglises, rétablit le Culte selon le Rith catholique. Hautepenne fut nommé Gouverneur, & il forma presqu'aussitôt deux entreprises sur Gertrudenberg & sur Heusden, qui manquerent l'une & l'autre (*a*). L'armée des Etats se revancha sur la Ville d'Eindhoven, qui fut surprise le 9 d'Août ; mais les Espagnols la reprirent dès le mois d'Octobre suivant (*b*).

Philippe III. 1581.

Eindhoven pris & repris.

XXIV. Guillaume achete les Marquisats de Vlissingue & de Veere.

Guillaume se consola de la perte de sa Baronie de Breda par l'acquisition qu'il fit alors des Marquisats de Vlissingue & de Veere. Nous avons vu que les héritiers de Maximilien de Bourgogne avoient renoncé à sa succession (*c*). Les créanciers qu'il laissoit en grand nombre, poursuivoient la vente de ces Seigneuries au Grand Conseil de Malines, qui par Arrêt du mois d'Avril 1567 (*d*), les avoit adjugées à Jacques de Bossu, Seigneur d'Auchy ; mais le Roi les avoit retirées en qualité de Seigneur Suzerain, à la charge de payer les dettes, ce qui ne fut pas exécuté. Ces Villes s'étant déclarées pour Guillaume, & l'ayant secouru pendant le siege de Middelbourg, le Stadhouder les récompensa en augmen-

(*a*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 32.
(*b*) Strada *Decad.* II. *Liv.* IV. *pag.* 200. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 42.
(*c*) Voyez ci-dessus *Tom.* *pag.* 13.
(*d*) Conditions du Décret de Vlissingue & de Veere. M S C. *dans* l'Hist. de la Patr. *Tom.* VII. *Liv.* XXVII. *pag.* 381.

tant leur Jurisdiction aux dépens de celle-ci, dont les habitans l'avoient mécontenté, & les réunit indivisiblement au Domaine du Comté (*a*). Cependant les Créanciers de Maximilien n'étant point payés par le Roi, recommencerent leurs poursuites devant le Conseil de Hollande, & firent indiquer la vente pour le 27 & le 28 de Juin 1581 (*b*). Les Politiques supposent que le Prince tenté d'en faire l'acquisition, étoit l'ame de ces procédures; d'un autre côté les habitans de Middelbourg exhortoient les bourgeois des deux Villes de racheter eux-mêmes leurs Seigneuries, & leur offroient l'argent dont ils auroient besoin. Vlissingue en effet fut adjugée provisionnellement à Jacques Bouwens, l'un des Bourgmestres qui prêtoit son nom à la Ville, & Veere à Jacques Campen, qui s'étoit mis à la tête d'une Compagnie qu'il avoit formée dans la bourgeoisie (*c*). Cependant l'Archiduc Matthias, sur la représentation des dommages que le commerce souffriroit, si deux ports de cette importance tomboient à des Seigneurs particuliers (*d*), défendit de passer outre. La Cour de Hollande envoya la lettre aux Etats, qui déciderent que leur Tribunal ne dépendant en rien du Gouverneur-Général, pouvoit procéder à l'adjudication (*e*). Les Etats de Zeelande sollicitoient une prorogation de cinq ou six mois; mais le Conseil résolut d'aller en avant. Dans ces circonstances Vosbergen eut une entrevue avec le Prince, & fut d'avis que les Villes devoient acheter elles-mêmes leurs Seigneuries. Guillaume lui répondit que l'acquisition lui paroissoit au-dessus de leurs forces, que l'enchere de Vlissingue étoit portée à dix-neuf

(*a*) Voyez ci-dess s *Tom. pag.* 311.

(*b*) Décret de la Vente de Vlissingue & de Veere Mss. *dans* l'Hist. de la Patrie, *ubi supra*, *pag.* 382.

(*c*) Orig. du Marq. de Vlissing. & de Veere *dans* le Supplém. au Corps Diplom. *Tom.* III. *Part.* II. *pag.* 412.

(*d*) Lettre *du* 10 *Mai* 1581, Mss. *dans* l'Histoire de la Patrie *ubi supra pag.* 383.

(*e*) Résolut. de Holl. *du* 20 *Mai* 1581, *pag.* 199, Missive des Députés des Etats de Zeelande aux Etats-Généraux, *du* 20 Juin, 1581, Mss. *dans* l'Hist. de la Patrie, *ubi supra*.

cens mille florins, & que les deux ensemble iroient à quatre tonnes d'or. Vosbergen repliqua que le Magistrat pouvoit traiter des droits des créanciers, qu'il étoit sûr qu'ils céderoient pour dix mille florins. Il ajoute que le Prince parut satisfait ; mais il ne pénétroit pas le motif qui le faisoit agir (*a*). Cependant la Ville d'Anvers ayant mis son enchere, les Etats de Hollande persuadés que Guillaume dissimuloit ses véritables sentimens, l'engagerent à paroître sur les rangs, lui conseillerent de ne pas s'arrêter à dix ou douze mille florins de plus ou de moins, & lui offrirent l'argent dont il auroit besoin, à condition que leur Commerce trouveroit un Protecteur dans sa personne (*b*). Anvers ayant retiré son enchere par respect pour le Prince, Vlissingue lui fut adjugée le 27 de Juin pour soixante quinze mille cent florins (*c*), & le lendemain le Marquisat de Veere, le Château de Zandenbourg, la Seigneurie du Polder & la Liberté de Zandyk moyennant soixante & quatorze mille cinq cens florins. Middelbourg accorda main-levée de son opposition, sous la réserve de ses droits contre l'aliénation d'une partie de sa Seigneurie (*d*), & Jean de Bourgogne, Seigneur de Froymond, ayant traité de ses prétentions pour vingt-quatre mille florins payables en deux ans, Guillaume fut inauguré dans ces deux Villes (*e*). Quoique ces Marquisats soient situés dans la Zeelande, ils sont demeurés mouvans du Comté de Hollande depuis cette adjudication, & le Prince & ses Successeurs ont relevé leurs Fiefs des Etats de cette Province (*f*), conformément aux Lettres d'érection accordées par Charles V, qui portent que Vlissingue, Veere, Westkapelle, Dombourg, &c, seront tenus en

Leur mouvance du Comté de Hollande.

(*a*) P. C. Hooft Extr. de l'Almanac de Vosbergen MsT. *dans* l'Hist. de la Patr. *ubi supra*, *pag.* 384.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 26 *Juin*, 1581, *pag.* 288.

(*c*) Proposit. de Holl. *dans* le Supplém. au Corps Diplom. *Tom.* II. *Part* II. *pag.* 356.

(*d*) Registr. du Conseil de Middelb. *du* 17 *Oct.* du 7 *Nov.* 1580, du 8 *Juin* 1581, *fol.* 437, 438, 459.

(*e*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 181. Hooft *Liv.* XVIII. *pag.* 681. Vie de Guill. I. *Tom.* II. *Liv* III. *pag.* 454. *Tom.* III. *pag.* 433.

(*f*) Priere Publ. *Tom.* I. *pag.* 183. *Tom.* III. *pag.* 57, 86.

PHILIPPE III.

1581.

Oppositions des Zelandois.

Fief de l'Empereur & de ses Successeurs dans leur qualité de Comtes de Hollande, & que les Seigneurs releveroient de la Chambre Féodale de la Province (*a*); mais les Etats de Zeelande s'y sont opposés dans la suite avec tant d'opiniâtreté (*b*), qu'il ne paroît pas que Guillaume III, Prince d'Orange & Roi d'Angleterre, ni Guillaume-Charles-Henri Frison, ayent relevé ces Fiefs des Etats de Hollande.

Avantages des Espagnols sur les troupes des Etats.

L'importance de cette acquisition nous a fait perdre le fil des événemens de la Campagne que nous allons reprendre. Les Etats d'Overyssel engagerent au commencement d'Août le Colonel Ysselstein à former une entreprise sur Goor où Simon de Limbourg étoit avec huit cens hommes & cent vingt chevaux. Il s'étoit rendu maître d'un Fort qui couvroit cette Place, lorsque Martin Schenck arrivant avec des forces supérieures l'investit lui-même dans son Camp, & le força de capituler. D'un autre côté, Nyenoord chassa les Espagnols de Reide, Village où ils s'étoient fortifiés dans une Anse du Dollart; mais Verdugo étant accouru, le délogea à son tour, & le chassa même des Ommelandes (*c*). Cependant Norris, à la priere des Frisons, vint le 30 de Septembre attaquer Verdugo près de Noordhoorn. D'abord la victoire se déclara pour lui; mais son infanterie emportée par sa propre ardeur, se rompit en sautant les fossés qui couvroient ce poste: Verdugo la chargeant dans ce désordre, la mit en fuite, prit son Artillerie, & s'étant emparé de Visvliet, il s'avança à Grypskerke, d'où ses détachemens couroient jusques à Nieuwerzyl. Les Frisons ouvrirent leurs

Ils sont chassés de la Frise.

écluses, percerent une digue, & les eaux forcerent bientôt le Vainqueur d'abandonner son Camp. Mallum, Capitaine Danois, se mit à ses trousses, & malmena si fort son arriere-garde, que les Etats pour marquer leur reconnoissance, lui envoyerent un collier d'or, & le nommerent Lieutenant

(*a*) Voyez les Lettres *dans* Boxhorn, sur Reigersb. *Tom.* II. *pag.* 508.

(*b*) Notul. de Zeel. *du* 27 *Septembre*, *du* 13 *Novembre* 1663 *pag.* 198, 297, Resolut. *du* 7 *Decemb.* 1663, *pag.* 43, 48. Aitzema, Affaires d'Etat & de Guerre, *Tom.* IV. *pag.* 1017, 1034.

(*c*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 41.

de Merode, Grand Baillif de Friſe (*a*). Après la retraite de l'ennemi les Friſons ne penſerent qu'à fortifier Nyeuwerzyl, Dokkum, Staveren, munirent le Kuinder, le Lemmer, & Blokzyl (*b*), & prévoyant de nouveaux efforts la campagne ſuivante, ils s'occuperent tout l'hyver à ſe mettre en défenſe.

1581. Les Friſons raſſurent leur Pays.

XXV. Délibérations pour abjurer le Roi d'Eſpagne.

Les Etats-Généraux conſommerent la moitié de cette année à l'arrangement de trois affaires dont nous avons déja parlé. La premiere étoit l'abjuration de l'autorité de Philippe; la ſeconde, la réception du Duc d'Anjou, & la troiſiéme, le tranſport des Comtés de Hollande & de Zeelande ſur la tête du Prince d'Orange. Nous avons vu qu'on avoit propoſé depuis long-tems de renoncer à l'Eſpagne, & que Guillaume avoit repréſenté vivement le danger de laiſſer le peuple en balance entre l'obéiſſance & la révolte ouverte; mais que quelques grandes Villes n'avoient pu ſe réſoudre à franchir le pas (*c*). Le Prince ceſſa d'inſiſter ſur ce point juſqu'à la réunion de Haarlem & d'Amſterdam avec la Province; mais lorſqu'il vit l'accord bien cimenté, le Magiſtrat changé & les Catholiques expulſés, il remit l'affaire ſur le tapis. On délibéra dans le mois de Janvier de l'année précédente, de retrancher le nom du Roi de tous les Actes judiciaires, & d'adminiſtrer la juſtice au nom du Prince d'Orange & des Etats de Hollande (*d*). L'Arrêté fut formé unanimement le 28 de Mars, & le 26 de Juillet on renonça formellement au ſerment d'obéiſſance & de fidélité fait à Philippe (*e*); mais on différa la publication dans l'eſpérance de porter les autres Provinces à faire la même démarche (*f*). On agita dans l'Aſſemblée du mois de Mai, 1581, ſi l'on déclareroit Philippe ennemi de l'Etat; mais on crut ne pas devoir porter les choſes à l'extrémité avant l'arrivée du Duc d'An-

La Hollande montre l'exemple.

(*a*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 509.
(*b*) R. Freſinga Memor. *pag.* 478, 483, 484.
(*c*) Voyez ci-deſſus, *pag.* 504.
(*d*) Réſolut. de Holl. *du* 25 *Janvier* 1580. *pag.* 53. Bor *Liv.* XV. *pag.* 197.
(*e*) Réſolut. de Holl. de 1580, *pag.* 44. Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 55.
(*f*) Réſolut. de Holl. *du* 19 *Avril*, 1581, *pag.* 155.

PHILIPPE III.

1581.

Il est suivi des autres Provinces-Unies.

jou (*a*), & dans la suivante on résolut de travailler à persuader aux Provinces comprises dans l'Union, d'adhérer aux Arrêtés des Etats de Hollande (*b*). L'affaire ayant passé, le Placard en fut dressé dans le mois de Juillet : le 26 du même mois les Députés de l'Union assemblés à la Haye, renoncerent solemnellement à la domination de Philippe, & l'Acte revêtu de ses formalités fut publié d'un consentement unanime le même jour. Il étoit conçu dans les termes suivans.

Abjuration solemnelle des Etats-Généraux.

» Les Etats-Généraux des Provinces-Unies à tous qui ces » présentes Lettres verront, liront, ou entendront, SALUT. » Philippe, héritier des Pays-bas par la mort de Charles, » redevable de sa grandeur à la fidélité des peuples, sans » égard aux recommandations de son pere, & méprisant les » services de ses fidéles sujets rendus au commencement de » son regne, s'est mis en tête, par le mauvais conseil des » Espagnols, de renverser les loix du Pays, & d'introduire » un Gouvernement étranger. Accoutumé à gouverner des- » potiquement dans l'Espagne, à Naples, dans le Milanois » & dans les Indes, il a voulu traiter en esclave une Nation » libre & généreuse. Il s'est proposé, sous prétexte de mainte- » nir l'ancienne religion, d'introduire l'Inquisition d'Espa- » gne, sans consulter les Etats. La Noblesse, les Villes, » les Provinces ont épuisé les supplications, les Requêtes, » les Mémoires & les Remontrances sans amollir sa dureté ; » Marguerite, alors leur Gouvernante, a joint inutilement » ses sollicitations. Ces hommes de sang qui dominent » en Espagne, ont regardé sa douceur comme un crime ; » ils ont aigri l'inflexibilité du Monarque. Il s'est opiniâ- » tré à l'établissement de nouveaux Evêques ; il a créé » un Tribunal dont le nom seul fait horreur ; il a vou- » lu forcer les consciences de se soumettre au Concile » de Trente. Le désespoir s'est emparé des cœurs, l'amour » du Prince si naturel aux Belges, s'est entiérement éteint.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 6, 7 : *Janv.* 1581, *pag.* 250, 252.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Juin*, 1581, *pag.* 278.

» La Noblesse frémissant à l'aspect des victimes innocentes » que les bourreaux immoloient tous les jours, présenta » en 1566 une Requête qu'elle chargea le Comte de Berghen & le Baron de Montigny de porter en Espagne. » Elle ne fit qu'irriter un Conseil effréné qui la jugea » attentatoire au respect du thrône, & foulant aux pieds » le Droit des Gens respecté par les Nations les plus féroces, on jetta les Envoyés dans un cachot, où l'un » périt par le poison, l'autre sur l'échafaut. La Gouvernante » eut beau représenter que la douceur étoit l'unique moyen » pour ramener un peuple effarouché par la lueur des flammes » & la vue des buchers: on arrêta le supplice des Seigneurs, » dont les noms étoient apposés à la Requête; on se moqua » de la pitié de Marguerite, qu'on traita de foiblesse; on » envoya a sa place le cruel Alvarez à la tête d'une armée. Il » fut reçu avec respect par un peuple désarmé qui se flattoit » de voir son Monarque sur ses pas; on l'admit dans un emploi, dont il étoit exclus par sa naissance & par les Loix » du pays. Après avoir élevé des citadelles pour s'assurer des » Villes, il appelle les Seigneurs, sous prétexte de les consulter sur les remédes les plus propres pour terminer les » troubles, les fait arrêter & les immole à sa cruauté, sans » informations, sans instruction, & leur amour pour la Patrie devient le motif de leur supplice. Les Nobles se bannissent volontairement: Les satellites du Tyran s'emparent » des biens; leurs femmes & leurs enfans sont livrés à l'infamie; on confisque leurs Châteaux, & la soif de l'Espagne » n'étant pas contente de leur sang & de leurs biens, impose » le vingtiéme & le dixiéme sur ce qui reste dans les Pays-bas. Les Belges sans armes se trouvent en proye à des loups » ravissans. Livrés à la faim, à la misere, à la mort, ils n'avoient plus d'espérance sans la générosité d'un Prince fugitif & persécuté qui, secondé par la valeur des Hollandois » & des Zeelandois, les a retirés de l'abîme où la barbarie » Epagnole les avoit précipités. On court aux armes, » & la guerre s'allume de tous côtés. Requesens, Successeur de l'auteur de tant de maux, masque la même » férocité sous le voile de la douceur. Après sa mort, Roda

PHILIPPE III. 1581.

» usurpant l'autorité, marche sur les traces de ses Prédécesseurs. La continuité de ces vexations autorise suffisamment les peuples à chercher un Protecteur contre celui qui n'est leur Seigneur que pour les détruire. Malgré tant de justes sujets, les peuples demeurent attachés à leurs sermens, continuent leurs supplications pour obtenir la revocation de ces Ministres furieux, & n'employent leurs armes qu'à repousser leurs violences. Philippe feint de se laisser toucher ; mais les effets apprennent qu'il ne dissimuloit que pour les accabler plus sûrement. Don Juan ne cherche qu'à semer la division dans les Etats, & ne se fait aucun scrupule de violer ses sermens ; il veut séduire les troupes, & parvient à causer une guerre civile entre les Provinces. Le Prince d'Orange ayant découvert ses desseins par les lettres qu'il écrivoit en Espagne, les communique aux Etats, & Don Juan se voyant démasqué, a recours à la médiation de l'Empereur. Les Etats envoyent leurs Plénipotentiaires à Cologne, qui s'apperçoivent du piége qu'on leur tendoit, & rompent la négociation. Les proscriptions suivent : le Roi met à prix la tête du Prince d'Orange, & la guerre se renouvelle avec plus de fureur. Tant de maux ont épuisé la patience des peuples ; l'opiniâtreté & les artifices de leurs ennemis les ont révoltés. La séduction jointe à la perfidie qu'on employe contr'eux, leur donnent tout à craindre, s'ils s'obstinent à conserver quelque ménagement. Le devoir d'un Souverain est d'aimer ses sujets comme un Pere aime ses enfans, & de les défendre comme le Pasteur défend ses brebis. S'il cesse d'être Pere, il cesse d'être Souverain, & devient un Tyran, auquel on ne doit plus d'obéissance ni de fidélité. Le peuple qui l'a mis sur le thrône par un Décret de la Généralité assemblée, peut le déposer lorsque toutes les voyes de le ramener à la raison deviennent inutiles, puisque le Prince est créé pour le peuple, & non pas le peuple pour le Prince ; & ce droit appartient aux Belges plus incontestablement qu'aux autres Nations, leur usage étant de recevoir le serment de leur Prince ayant de le prêter,

» prêter, & leur capitulation portant sa nullité, en cas que » le Souverain viole quelques-uns de ces articles. A ces » Causes, Nous les Etats-Généraux des Provinces-Unies, » Voulons qu'il soit notoire à tout l'Univers, que nous re- » nonçons par ces Présentes dès-à-présent & pour toujours à » toute reconnoissance, obéissance & service envers Philippe, » Roi d'Espagne; que nous avons arrêté unanimement de » prendre les armes & de sacrifier à la défense de notre liber- » té, de nos biens & de notre sang; que nous déclarons nuls » & regardons comme non-avenus, des sermens, & des obli- » gations, qui sont annullées de droit par celui qui les a vio- » lés: qu'en conséquence nous relevons tous Vassaux, Juges, « Officiers, des engagemens qu'ils ont autrefois contractés; » défendons à l'avenir d'employer & faire usage du nom de » Philippe, de ses Armes & de son Scel; lui substituons, pour » la Hollande & la Zeelande, celui du Prince d'Orange, & » celui des Etats Généraux pour les autres Provinces, jus- » qu'à l'arrivée & l'inauguration de François de Valois, » Duc d'Anjou: voulons qu'on cesse de mettre l'effigie du » Roi sur les monnoyes, que tous les Sujets de la Généralité » soient tenus de prêter devant les Etats ou leurs Commis- » saires, le serment dont le formulaire s'ensuit, &c. (*a*).

Philippe II. 1581.

Cet Acte étoit signé par tous les Députés des Provinces, & l'on envoya des copies authentiques à celles qui n'avoient pas concouru. Le nouveau Formulaire étoit conçu dans les termes suivans: » Je jure & promets devant Dieu, qu'à l'avenir » je ne rendrai obéissance ni service à Philippe d'Autriche, » que je ne le connoîtrai pour Prince ni Seigneur, me tenant » affranchi de tout serment, engagement ou obligation que » j'aurois pu contracter ci-devant, de quelque maniere & » sous quelque titre que ce soit. En conséquence me sentant » réellement libre, je jure & m'oblige envers les Etats Géné- » raux des Provinces-Unies, & nommément au Brabant, » à la Gueldre, à la Hollande, à la Zeelande, à leurs Al-

Formulaire du nouveau serment.

(*a*) Grand Recueil des Placards *Tom.* I. *pag.* 25. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 35. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *p.* 521. Meteren *Liv.* X. *fol.* 108. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 249.

PHILIPPE III. 1581.

» liés, aux souverains Magistrats nommés par les susdits » Etats, de leur être loyal & fidel sujet, de leur porter » toute obéissance & secours contre le Roi d'Espagne & ses » Adhérens, & contre tous ennemis de la Patrie, promet- » tant de me comporter en tout en bon & fidel Vassal. Ainsi » Dieu me soit en aide » (*a*)!

La Mémoire de Philippe abolie.

On rompit ensuite le Sceel du Roi d'Espagne, on cancella ses Brevets & ses Lettres-Patentes; on en expédia de nouvelles au nom des Etats; on cassa les coins de la monnoye; on en grava d'autres aux armes des Etats; on déchira les portraits; on brisa ses statues, & l'on effaça tous les vestiges de son regne. L'Assemblée où cette grande révolution fut arrêtée, étoit composée des Députés du Brabant, de la Gueldre, de Zutphen, de la Flandre, de la Hollande, de la Zeelande, d'Utrecht, de la Frise, de l'Overyssel & de Malines (*b*).

Opposition de la Zeelande.

Les autres Provinces, & quelques Villes, faisoient encore difficulté de s'y conformer. Middelbourg le refusa, non par inclination pour l'Espagne; mais en haine des privileges que le Prince avoit accordés à ses dépens à Veere, à Vlissingue & à Arnemuiden. Elle se plaignoit qu'on lui eût ôté les Seigneuries de Nieuwkerke, d'Orthoek, de Mortiere, de Welsingen, d'Oostersoubourg & de Cleverskerke, pendant qu'elle restoit chargée des rentes pour lesquelles ces places étoient engagées. Cette affaire fut portée devant le Stadhouder, qui la renvoya devant des Conseillers-Committés. Le procès étant en cet état, les bourgeois de Middelbourg saisirent la circonstance pour obtenir un Jugement (*c*), & les Etats ayant refusé de se prêter à leurs vues, la publication du Placard fut arrêtée (*d*). Les Echevins d'Enkhuizen refuserent le serment; mais les Etats leur ayant envoyé un Mémoire qui levoit leurs scrupules, ils obéirent.

Ses Griefs.

Oppositions au nouveau serment.

(*a*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 108. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 249.

(*b*) Vie de Guill. I. *Tom.* III. *pag.* 459.

(*c*) Regist. du Conseil de Middelb. *du* 28 *Septemb. du* 22 *Oct. du* 4 *Décemb.* Remontr. de Middelb. à son Excell. le Prince. MSS. *dans* l'Hist. de la Patr. *Tom.* VII. *Liv.* XXVIII. *pag.* 396.

(*d*) Vie de Guill. I. *Tom.* III. *pag.* 343.

aux Commissaires (*a*). Fokko Ralda, Conseiller de la Cour de Frise, fut frappé si vivement de la lecture du nouveau formulaire, qu'il tomba en syncope, & mourut sans pouvoir parler (*b*). Michel Rudze, Ministre Lutherien, à Woerden déclama dans la Chaire contre le nouveau serment avec tant d'opiniâtreté, & publia des écrits si violens, qu'on fut contraint de lui défendre la Ville (*c*). Les Etats résolurent alors de déposer de leurs offices ceux qui refuseroient de se conformer aux autres, & même enjoignirent aux Seigneurs d'exiger le serment des Escoutets & des Echevins qu'ils nommeroient dans leurs Seigneuries avant de les installer (*d*).

PHILIPPE III.

1581.

La démarche des Etats désapprouvée dans les Cours.

Cependant cette démarche ne fut pas approuvée dans toutes les Cours. Quelques Souverains craignirent la nouveauté de l'exemple, sans refléchir qu'il ne pouvoit rejaillir que sur un méchant Prince, ni préjudicier à l'autorité légitimement administrée (*e*), & Guillaume appréhendant les suites du mécontentement, engagea les Etats à députer à la Diete d'Augsbourg, afin d'obtenir l'approbation de l'Empire (*f*).

Ils députent à la Diete d'Augsbourg.

XXVI. Députation au Duc d'Anjou.

Ce Préliminaire étoit essentiel pour applanir l'entrée des Pays-bas au Duc d'Anjou. Nous avons vu qu'on négocioit son retour depuis le congrès de Cologne. Le Prince d'Orange prévoyant qu'une guerre défensive n'auroit pas de fin, avoit persuadé aux Etats Généraux de choisir un Prince étranger capable par ses propres forces d'attaquer les Espagnols, & de les chasser des Provinces-Unies; mais François de Valois n'ayant ni Villes ni Châteaux, n'étant puissant que par son frere, & de plus Catholique, ne leur paroissoit pas propre à entreprendre une pareille besogne. Cependant ils ne voyoient que lui qui voulût se charger du fardeau, & malgré

(*a*) Résolut. de Holl. *du 22 Janv.* 1582, *pag.* 21.
(*b*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 47. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 523.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Février*, *du* 10, 14 *Mars* 1582, *pag.* 66, 100, 105. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 40.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 13 *Sept.* 1581, *pag.* 485.
(*e*) Reyd *Liv.* III. *pag.* 50.
(*f*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 24.

1581.

Plaintes de Matthias.

les oppositions de l'Empereur (*a*), ils se déterminerent à députer au mois de Mai 1580, pour convenir des articles sous lesquels on le recevroit. L'affront tomboit sur Matthias qui s'en plaignit vivement; mais sa foiblesse ne lui permit pas d'en faire davantage. Il pria les Etats de se souvenir de ses services & de ceux de sa Maison. Les Députés promirent de payer ses appointemens en entier, & le flatterent de lui donner pendant sa vie la jouissance de l'Evêché d'Utrecht. Ils s'excuserent sur la nécessité qui les forçoit de traiter avec la France, & lui offrirent de lui rendre les honneurs qu'il voudroit exiger (*b*). Le lendemain les Députés de Brabant, de Flandre, de Hollande, de Zeelande, de Malines, de Frise & des Ommelandes, nommerent une Ambassade dont S. Aldegonde fut le Chef. Le Brabant limita les pouvoirs des Ambassadeurs à convenir des conditions, avec défense de rien signer sans l'avoir communiqué aux Etats. La Gueldre, Zutphen, Tournay, Utrechs & l'Overyssel refuserent de conclure.

Négociations avec le Duc d'Anjou.

Les Envoyés trouverent le Duc d'Anjou au Plessis-les-Tours, & furent reçus à l'Audience le 12 de Septembre 1580 (*c*). Ils présenterent au Duc les conditions sous lesquelles les Etats offroient de le recevoir comme leur Prince & Seigneur, & les remirent à son Conseil. Le terme de *recevoir* choqua les François, en ce qu'il sembloit supposer une sollicitation de la part du Duc; il fallut en chercher un autre. Ils prétendirent ensuite qu'on joignît l'épithéte de *Souverain* au titre de Seigneur; mais il leur fut impossible de rien obtenir sur cet article, les Ambassadeurs soutenant que ce seroit le désigner pour *Seigneur suprême*, le revêtir d'un *pouvoir illimité*, & qu'on indisposeroit des peuples accoutumés à se voir gouverner par leurs Loix & suivant leurs privileges. La dispute s'échauffa encore davantage sur l'exclusion des Filles, & sur le droit d'élection entre les mâles que les Etats vouloient se réserver, & les Envoyés demeurerent

(*a*) Bor *Liv.* XV. *pag* 206, 207.
(*b*) Id. *Liv.* XV. *pag.* 219.
(*c*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 220.

inflexibles. Ils avouoient que les femmes avoient eu droit de succéder aux Duchés & Comtés des Pays-bas, lorsque leurs Domaines particuliers étoient enclavés dans les Provinces, & qu'elles étoient obligées d'attendre le consentement des Etats pour se marier; mais ils ajoutoient que les Princesses dont les Seigneuries étoient dehors seroient libres de contracter des mariages préjudiciables aux Provinces; que l'Alliance de Marie de Bourgogne avec un Prince de la Maison d'Autriche leur en fournissoit une preuve bien convaincante: que le sang qui couloit encore, devoit les rendre plus attentifs sur l'avenir; que le fils aîné du Duc venant à monter sur le Thrône de France, ne manqueroit pas d'y réunir les Pays-bas qui deviendroient par ce moyen une Province de la Couronne, & qu'il ne pourroit plus y résider; qu'on ne pouvoit parer à ces inconvéniens qu'en leur laissant la liberté d'élire un de ses freres. La tutele du Prince & le gouvernement pendant sa minorité, furent de nouvelles sources de contestations. On accordoit au Prince la liberté d'ordonner de l'éducation de ses fils conjointement avec les Etats, ainsi qu'il s'étoit pratiqué dans tous les tems; mais on vouloit conserver l'autorité aux Etats jusqu'à ce qu'il eût vingt ans accomplis. La promesse de maintenir les privileges & les prérogatives des Provinces & des Villes, passa facilement. Les Conseillers du Duc se plaignirent seulement de l'ambiguité des termes qu'on avoit employés, & prétendoient ajouter, *autant qu'il convient selon droit & justice;* mais le Duc déclara qu'il étoit dans l'intention *de maintenir & de faire exécuter à la lettre les privileges anciens & nouveaux, & qu'il s'y engageoit sans limitation.* Il refusa de confirmer l'Union d'Utrecht qu'autant qu'elle n'apporteroit aucun préjudice au présent Traité. L'Article par lequel on exigeoit que le Duc ne pût choisir ses Conseillers & les Officiers de sa Maison qu'entre les Belges, causa de grands débats; il se plaignit amérement qu'on voulût lui ôter les moyens d'avancer la Noblesse Françoise qui lui étoit attachée, & l'on convint enfin de quelques Offices, dont il pourroit disposer en leur faveur, & de deux places dans le

PHILIPPE III. 1581.

Conseil d'Etat. Il fut ensuite question d'engager le Roi à spécifier le secours qu'il promettroit de fournir ; mais le Duc soutint qu'une pareille demande blessoit la dignité royale, ensorte que les Envoyés furent contraints de s'en remettre à la discrétion de S. M. *Le vingt-sixième* Article par lequel les Etats stipuloient la dissolution de leur serment, en cas que le Duc violât quelqu'une des conventions, fut débattu avec le plus de vivacité. Les François demandoient qui connoîtroit du délit ? qu'il ne convenoit pas au Duc de se soumettre au jugement de ses sujets, surtout dans leur propre cause. Les Ambassadeurs répondoient que leurs anciens Souverains n'étoient pas si délicats ; qu'étant dans la ferme résolution de remplir leur capitulation à la lettre, ils n'appréhendoient pas de se lier trop étroitement, & ne cherchoient de sureté que dans les cœurs de leurs sujets. Le Président de la Regnie allégua l'exemple des séditions & des émeutes différentes pour autoriser la méfiance du Duc, & voulut ajouter : *lorsqu'il paroîtra une infraction manifeste au jugement de tout le monde*; les Envoyés s'excuserent sur la défense de faire aucun changement. Le Président se retrancha aux termes : *selon les anciens privileges*, ajoutant que sans ces mots on n'obtiendroit pas l'aveu du Roi qui croiroit qu'on veut jouer son frere, pour se servir de lui dans le besoin, & se réserver un prétexte pour l'expulser aussitôt qu'il ne seroit plus nécessaire. Mais les Ambassadeurs demeurerent inébranlables, & le Duc fut contraint de passer sur ce point. Il y eut encore quelques contestations sur les fonds de la caisse militaire, sur les revenus du Duc, sur la defense, les garnisons, les approvisionnemens & les fortifications des places, sur la récompense des services de l'Archiduc Matthias, & sur quelques autres Articles moins importans (*a*).

Convention signée.

Enfin le 19 de Septembre le Duc d'Anjou & les Ambassadeurs signerent les Articles dont nous donnerons l'Extrait. I. » Les Etats élisent François de Valois, Duc d'Anjou, » Prince & Seigneur des Pays bas sous les mêmes titres &

(*a*) Extr. du Rapport des Ambass. MSC. *dans* l'Hist. de la Patrie. *Tom.* VII, *Liv.* XXVIII. *pag.* 402. Hooft *Liv.* XVII. *pag.* 745. Bor *Liv.* XV. *pag.* 22/.

» prérogatives que les Seigneurs ses Prédécesseurs dans les » mêmes Provinces. II. Ses Enfans mâles légitimement pro- » créés lui succéderont, sauf le droit de choisir entr'eux que » les Etats se réservent expressément. III. En cas de mino- » rité, les Etats auront la tutele & le Gouvernement général » jusqu'à ce que le Mineur ait atteint l'âge de vingt ans, & le » Prince pourra régler, avec l'agrément des Etats, l'édu- » cation de son fils. IV. Le Duc sera mis en possession des » biens domaniaux qui seront purgés de toutes dettes & hy- » pothéques, & dans le cas où ils ne pourroient suffire à l'en- » tretien de sa Maison, les Provinces suppléeront ce qui sera » nécessaire, à condition que ses Finances seront administrées » par des personnes du Pays. V. Il maintiendra les libertés & » privileges, & même l'Union d'Utrecht en ce qui ne portera » point préjudice au présent Traité. VI. Il confirmera les Or- » donnances promulguées par les Etats-Généraux & Pro- » vinciaux du tems de l'Archiduc. VII. Il convoquera » au moins tous les ans les Etats-Généraux, pour délibérer » sur les affaires publiques, & faute par lui d'expédier les » Lettres de Convocation, les Etats pourront s'ajourner » eux-mêmes selon les anciens usages & coutumes. VIII. » Le Duc fixera sa résidence dans les Pays-bas, & si ses af- » faires l'obligent d'en sortir, il ne pourra nommer un Lieu- » tenant qu'avec le consentement des Etats. IX. Son Con- » seil sera composé de Nationnaux, sous la réserve d'y don- » ner entrée à deux ou trois François, pourvu qu'ils soient » agréables aux Etats. X. Il en sera de même des Officiers » de sa Maison & de ses Gentilshommes. XI. Lorsqu'il s'a- » gira de créer un Stadhouder, Gouverneur, ou quelques au- » tres Officiers, les Etats présenteront trois sujets, entre » lesquels le Duc choisira celui qui sera pourvu. XII. Il » maintiendra la religion & le culte public dans l'état qu'ils » sont actuellement. XIII. La Hollande & la Zeelande se- » ront conservées dans la possession dont elles jouissent sur cet » article, & ne seront soumises à son Altesse & aux Etats- » Généraux que par rapport aux droits régaliens selon les » conventions faites ou à faire sur l'avis des Etats-Généraux,

Philippe III. 1581.

PHILIPPE III.

1581.

» conformément aux anciens usages & priviléges. XIV. On » ne pourra ni dedans ni dehors inquiéter la conscience de » personne pour cause de religion. XV. Le Duc fera ses ef- » forts pour engager le Roi de France son frere, à secourir » les Pays-bas contre le Roi d'Espagne, comme aussi à refu- » ser le passage par son Royaume aux troupes qu'il appelle- » roit d'Espagne ou d'Italie. XVI. Il fera ensorte que le » Roi son frere fasse la guerre conjointement avec lui aux » Ennemis des Provinces, qui cependant ne pourront ja- » mais être annexées en tout ou partie à la Couronne de » France. XVII. Son Altesse Royale accédera aux Traités » conclus entre les Etats & l'Angleterre, le Portugal, le » Danemarc, la Suede, l'Ecosse, la Navarre, les Princes » d'Allemagne, les Villes Hanséatiques & autres, & tra- » vaillera à former des Alliances plus étroites. XVIII. Le » Duc s'engagera à conduire la guerre à ses dépens avec le » secours du Roi son frere, & les Etats lui fourniront vingt- » quatre tonnes d'or par an, sur lesquelles on payera d'abord » les garnisons & les troupes du Pays. XIX. Le Général » dont il fera choix, prendra l'agrément des Etats de mê- » me que celui des François auxiliaires. XX. Il ne pourra » introduire de garnison Françoise dans les places sans le » consentement des Etats, & il consultera le Conseil d'E- » tat pour les garnisons nationales. XXI. La distribution » des quartiers de raffraîchissement sera faite par les Etats. » XXII. S. A. R. promet de congédier les troupes étrange- » res à la premiere requisition des Etats. XXIII. De ne con- » clure aucun traité avec l'Espagne non plus qu'avec d'au- » tres Puissances, sans leur approbation. XXIV. Il pourra » cependant recevoir les Provinces qui voudront rentrer » dans l'Union. XXV. Il sera tenu d'agir par le Conseil des » Etats avec les Villes conquises tant du dedans, que du » dehors. XXVI. S. A. R. & ses Successeurs seront tenus de » jurer la présente Convention aux Etats-Généraux & par- » ticuliers de chaque Province, & en cas de contravention » à ces articles, les Etats seront relevés *ipso facto* de tout » serment, obéissance, fidélité, pourront élire un au-

» tre

» tre Prince & pourvoir à leurs affaires comme ils jugeront » convenable. XXVII. Le Duc & les Etats-Généraux dé» libéreront conjointement sur les moyens de satisfaire l'Ar» chiduc Matthias qu'ils ont appellé, & qui s'est fidélement » acquitté de ses promesses ». On ajouta par un Article séparé, que le Duc s'engage d'obtenir du Roi son frere une déclaration par écrit qu'il observeroit le *seizième* & le *dix-septième* Article, & le Duc se réserva de remettre en délibération le *deuxième*, le *troisième*, le *neuvième* & le *dix-huitième*, que les Etats se réservoient le droit de changer. Il déclara qu'il n'avoit passé le *sixième* que sur l'assurance que les Ambassadeurs lui avoient donnée, qu'il ne s'engageoit à rien de plus qu'à ce que portoit le présent Traité; qu'à l'égard du *dixième*, on s'expliqueroit plus amplement sur ce qu'on entendoit par *Officiers principaux*, & qu'on conviendroit que le *vingt-cinquième* ne limitoit en rien son autorité par rapport à la guerre, dont les opérations dépendroient de sa volonté & de son Conseil (*a*).

Philippe III. — 1581.

Médailles à cette occasion.

Cet événement méritoit une Médaille. Les Etats en distribuerent une, où d'un côté on voit un Lyon attaché à une colomne avec une souris qui ronge la corde, & pour Ame *Rosis Leonem loris Mus liberat*; sur le revers le Pape, l'Empereur & le Roi d'Espagne avec ces mots. *Liber revinciri Leo pernegat*; dans l'Exergue. *Vocato Duce Andegavensi Belgicœ Libertatis Vindice*; & la Zeelande en fit frapper une autre avec un Lion sortant de la mer, autour duquel on lit: *Vos Terra, & ego excubo Ponto*, & sur le revers un Jardinier, plantant de jeunes arbres, & pour Ame, *Si non Nobis, saltem Posteris* (*b*).

L'Acte étant publié, le Duc d'Anjou demanda au Roi de France la déclaration que les Etats exigeoient. Henri la fit de bouche & par une Lettre du 26 Décembre il s'engagea d'aider & de secourir les Pays-bas, aussitôt qu'il auroit appaisé les troubles de son Royaume; mais une déclaration

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 11. Grand Recueil des Placards, *Tom.* IV. *pag.* 68. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 435, 449. Meteren *Liv.* X. *fol.* 108.
(*b*) Bisot Hist. Métall. *Tom.* I. *pag.* 5.

si vague ne satisfit pas les Etats. Ils députerent à Bourdeaux où le Duc étoit alors occupé à conclure la paix des Huguenots, & François leur promit d'entrer le printems suivant dans les Pays bas à la tête d'une armée de huit ou dix mille hommes & des troupes auxiliaires que son frere devoit fournir. Les Envoyés ne pouvant obtenir rien de plus, & craignant de fâcher le Roi par de nouvelles instances, présenterent l'expédition du Traité qui fut juré solemnellement à Bourdeaux le 23 de Janvier, 1582. Les Etats-Généraux assemblés à Delft l'avoient ratifié le 30 Decembre, & donné à leurs Envoyés les pouvoirs nécessaires pour recevoir le serment du Duc & le prêter en leur nom (*a*).

XXVII. Création du Conseil d'Etat.

L'Assemblée en attendant le retour des Envoyés, s'occupoit de l'Etablissement du Conseil d'Etat qui devoit soulager le Duc dans les soins du Gouvernement, projet mis sur le tapis dès l'année 1579 (*b*). Cette érection leur paroissoit nécessaire avant son arrivée, afin d'éviter les contestations qui pourroient naître sur le choix & sur l'instruction qui devoit régler ses fonctions (*c*). Elle fut arrêtée le 13 de Janvier dans l'Assemblée tenue à Delft. La Gueldre, Utrecht, l'Overyssel & les Députés d'Amsterdam prétendirent que la partie du Conseil qui siégeroit à la gauche de la Meuse, & celle dont le ressort s'étendroit à la droite, devoient dépendre du Magistrat suprême (*d*); mais il paroît que la contestation fut arrangée à la satisfaction de ces Provinces; on nomma en Juillet ceux qui devoient demeurer à la droite de la Meuse, (*e*) & l'on arrêta leur Instruction le 13 de Janvier. Elle por-

Son instruction.

» toit que le Conseil seroit composé de trente-un Membres » nationnaux, qui seroient élus & payés, à sçavoir, quatre » par le Brabant, quatre par la Gueldre & Zutphen, cinq » par la Flandre, quatre par la Hollande, trois par la Zee- » lande, deux par Tournay & le Tournesis, trois par le

(*a*) Hooft *Liv.* XVII. *pag.* 758. *Liv.* XVIII. *pag.* 764. Bor *Liv.* XV. *pag.* 227.
(*b*) Bor *Liv.* XIV. *pag.* 175.
(*c*) Hist. de la Patrie. *Tom.* VII. *Liv.* XXVIII. *pag.* 409.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Avril* 1581, *pag.* 141.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 19 *Juill.* 1581, *pag.* 363. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 40. 282.

» Pays d'Utrecht, un par Malines & Sa Verge, un par l'Overyssel, deux par la Frise & deux par Groningue & les Ommelandes ; que ce Tribunal connoîtroit avec le Magistrat suprême, de toutes les affaires nées ou à naître sur la levée des Impôts consentis, & des fonds militaires ; que le Gouvernement civil & la disposition des emplois en Hollande & en Zeelande, demeureront au Prince d'Orange, sans préjudicier à l'autorité générale, transférée au Duc d'Anjou ; qu'on entretiendra dans ces deux Provinces, de l'avis des Etats de Hollande & de Zeelande, le nombre de troupes que le Prince jugera nécessaire; que le Conseil & le suprême Magistrat auront la nomination de toutes les charges & emplois telle qu'elle appartenoit au Roi d'Espagne & qu'il l'avoit transmise à ses Gouverneurs Généraux, à choisir dans plusieurs sujets qui leur seront présentés par les Etats Provinciaux ; que le Conseil & le Magistrat suprême pourront lever & congédier les gens de guerre, à condition que le nombre n'excédera pas les fonds consentis pour leur entretien, ce qu'ils ne pourront passer sans le consentement des Etats ; qu'ils ne pourront établir de nouveaux Impôts, soumettre le Pays à un Prince Etranger, entreprendre la guerre, ni faire la paix sans l'aveu des Etats légitimement convoqués ; qu'ils prendront l'avis de chaque Province au sujet des monnoyes ; que chacun des Membres prêtera serment de conserver les privileges ; qu'il leur sera défendu d'entretenir aucune correspondance particuliere avec aucune Ville, ou Pays étrangers, de découvrir les secrets, & de recevoir des présens ; qu'ils jugeront les affaires à la pluralité des voix, sans que leur Chef puisse donner sa voix à l'un d'eux ; qu'ils seront tenus d'ouvrir & de lire dans le Conseil toutes les lettres ou missives concernant le Pays ; qu'ils seront obligés d'être dix pour former une décision, & qu'il s'en trouvera au moins sept de Provinces différentes ; & dans les affaires de peu de conséquence, ils seront sept au moins, dont cinq de différentes Provinces ; que le Conseil sera tenu de poursuivre judiciairement les ennemis de la Patrie, faire inventaire de leurs

Philippe III.

1581.

» biens, appliquer les revenus au profit de la Province; qu'il » comparoîtra deux fois l'an devant les Etats-Généraux qui » s'assembleront à cet effet dans l'endroit où sera leur Siege, & » que les Etats de la Province pourront leur demander compte » de leur administration toutes les fois qu'ils le jugeront à pro- » pos; que réciproquement le Conseil & le suprême Magis- » trat, pourront convoquer les Etats-Généraux quand ils » le croiront nécessaire; que la moitié du Conseil sera renou- » vellée tous les ans, & ceux qui sortiront de fonction, ne » pourront rentrer dans leurs Offices qu'après un an d'in- » action; qu'aucun ne pourra être continué au-delà de ses deux » années; que le Conseil siegera dans le lieu que le suprême » Magistrat lui marquera, surtout pendant la guerre, à con- » dition cependant de laisser de l'autre côté de la Meuse huit » ou dix Conseillers, pour veiller aux affaires qui pourroient » survenir; que le Général sera nommé par le suprême Magis- » tra seul, quoique naturellement il dût l'être sur l'avis du » Conseil d'Etat, & de ceux qui sont autorisés à cet effet; » que le suprême Magistrat & le Conseil auront la direction » de la guerre, la disposition des offices militaires, & la no- » mination du Conseil de guerre, à la charge de préférer les » nationnaux aux étrangers, lorsque la capacité sera égale; » qu'ils ne pourront choisir leurs Secrétaires, leurs Huissiers, » & autres Officiers que dans les Provinces-Unies; que la » présente Instruction ne subsistera que six mois, & le terme » expiré, les Etats-Généraux s'assembleront pour confirmer » ou abolir le Conseil, augmenter, diminuer, ou changer la » présente Instruction, le tout sans nuire ou préjudicier à la » négociation qui subsiste entre le Duc d'Anjou & les Provin- » ces, tant de celles qui ont traité, que de celles qui n'auroient » pas encore commencé (*a*) ». Les Députés arriverent à Leuwaarden au mois d'Août pour rétablir les affaires de la guerre, que les entreprises hardies de Verdugo avoient mise dans un grand désordre. Ils y firent publier la renonciation à la domination de Philippe, casserent son Scel & ses armes & revinrent à Utrecht au mois de Novembre (*b*).

(*a*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 8. Grand Recueil des Placards *Tom.* IV. *pag.* 76.
(*b*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 46.

Manifeste du Duc d'Anjou.

Le Duc d'Anjou travailloit cependant à rassembler des troupes : la paix des Huguenots qu'il venoit de conclure, facilita beaucoup ses levées ; mais avant son départ il publia un Manifeste pour justifier sa conduite (*a*), & l'adressa au Parlement de Paris. Christophe de Thou, alors Premier Président, répondit à l'Envoyé, *qu'il n'étoit pas permis à la Compagnie de faire lecture des Lettres qui ne lui étoient pas adressées par le Roi ou son Chancelier* (*b*).

Refus au Parlement de Paris.

Congé & départ de Matthias.

Matthias alors convaincu du peu de cas qu'on faisoit de son service, chargea le Prince d'Epinoy de reporter sa Commission aux Etats, & passa d'Anvers dans la Zeelande. Il y trouva deux vaisseaux pour l'escorter jusqu'à Ooltgensplaate; il remonta la Merwede & le Waal, prit terre au Tolhuis (*c*), & passa en Allemagne en prenant la route de Cologne. Il auroit bien voulu demeurer encore quelque tems dans les Pays-bas ; mais les Etats n'avoient pas répondu comme il souhaitoit (*d*). On délibéra, si l'on continueroit de lui payer ses appointemens qui montoient à cinquante mille livres par an. On proposa en Hollande de lui faire une pension de sept mille florins : la Noblesse, Amsterdam & Enkhuizen offrirent de fournir leur contingent aux cinquante mille livres ; mais les autres Villes refuserent (*e*). La Zeelande qui ne l'avoit pas reconnu, n'y voulut pas entendre (*f*), & l'on ne voit pas qu'il ait rien touché. Le Prince d'Orange & les Etats se donnerent du mouvement pour lui procurer l'Evêché de Liege à la place de Gerard de Gronsbeeck qui venoit de mourir ; mais le Prince de Parme emporta l'élection en faveur d'Ernest de Baviere, Evêque de Freisingen (*g*).

Délibérations infructueuses pour le récompenser.

Le Duc d'Anjou arrive à la tête d'une armée.

Sur ces entrefaites le Duc d'Anjou arriva sur la frontiere à la tête de dix mille hommes d'infanterie, & de quatre mille

(*a*) Hooft *Liv.* XVIII. *pag.* 787.
(*b*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 516.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 6, 7, 20, 30 *Sept.* 1581, *pag.* 463, 467, 495, 516.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 20 *Juill.* 1581, *pag.* 367.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 27 *Mai*, *du* 11 *Juillet*, *du* 13 *Sept. du* 24 *Nov.* 1581, *pag.* 218, 329, 486, 586.
(*f*) Notules de Zeel. *du* 4 *Mai*, *du* 15 *Octob.* 1579. MSC. *dans* l'Hist. de la Patrie *Tom.* VII. *Liv.* XXVIII. *pag.* 415.
(*g*) Strada *Decad.* II. *Lib.* IV. *pag.* 179. Hooft *Liv.* XVII. *pag.* 760.

Philippe III.

1581.

chevaux, la plûpart Volontaires, & quelques-uns à la solde du Roi. Guillaume de Hautemer, Marquis de Fervaques, Lieutenant Général, la commandoit, ayant sous ses ordres Bellegarde, Bellefont, la Trappe & Suraine, Maréchaux de Camp; Claude la Châtre étoit à la tête de la Cavalerie; Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, de l'Infanterie, & Charles de Lorraine, Duc d'Elbœuf; Guy, Comte de Laval; Claude de Beauvilliers, Comte de S. Aignan; Jacques de Mongommery; Henri de la Tour, Vicomte de Turenne; Gilbert de Levy; Comte de la Voute, George de Villequiers, Comte de la Guierche; Drou de la Mauvisiere; Jean de Balagny, Bâtard de Monluc, Evêque de Valence, S. Luc, le Vidame d'Amiens, la Ferté & Beaupré, suivoient en qualité de Volontaires (*a*). Leur premier exploit fut la délivrance de Cambray que Farneze assiegeoit depuis un an, & qui pour-lors étoit réduite à la derniere disette. Le Vicomte de Turenne suivi de quelques Volontaires, emporté par l'ardeur françoise, approcha si près de l'ennemi, qu'il engagea une escarmouche dans laquelle il fut pris avec le Comte de Levy (*b*). Le Prince de Parme attendit tout le jour les François en bataille dans ses retranchemens, & se retira pendant la nuit sous le canon de Valenciennes. Le Duc entra le lendemain dans Cambray, où le peuple le reçut comme son libérateur; les habitans lui prêterent serment en qualité de Souverain, quoique la Ville fût Impériale, & d'Inchy, au lieu de recevoir la récompense que méritoit la belle défense qu'il venoit de faire, perdit son Gouvernement dont Balagny fut pourvu. Après quelques jours de repos, le Duc chassa les Espagnols d'Arleux, de l'Ecluse & de Cateau-Cambresis, & quoique les Etats & le Prince d'Orange eussent envoyé le complimenter sur ses conquêtes, & le prier d'entrer dans les Pays-bas, il licentia ses Volontaires, & mit ses soldats en quartier d'hyver à Calais & le long de la côte. Ce fut où se termina cette grande expédition qui fixoit

Le siege de Cambray levé.

Autres Avantages des François sur les Espagnols.

Le Duc d'Anjou licentie ses troupes.

(*a*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXIV. *pag.* 519. Le P. Daniel *Tom.* VI. *pag.* 621. Mém. de Sully *Tom.* I. *pag.* 72.
(*b*) Mém. de Bouillon *pag.* 311.

Philippe III. 1581.

depuis long-tems l'attention de l'Europe (*a*). Le Duc d'Anjou s'excusa sur la division qui s'étoit mise entre ses Généraux, & sur l'approche de l'hyver qui ne lui permettoit pas de s'engager dans un pays ennemi ; mais le véritable motif étoit un voyage en Angleterre qu'il méditoit, dans l'idée de déterminer son mariage par sa présence.

XXVIII. Siege de Tournay.

Le Prince de Parme se mit à la suite de cette armée, & le premier Octobre, sur la nouvelle que le Prince d'Epinoy étoit sorti de Tournay avec une partie de sa garnison, pour surprendre S. Guilain, il investit la place devant laquelle il mit trente-six canons en batterie, & commença le 23 à la battre en brêche. La Princesse d'Epinoy, femme d'un courage au-dessus de son sexe, prit le commandement en l'absence de son Mari ; elle ordonnoit tous les jours des sorties, dans lesquelles l'Espagnol eut presque toujours le dessous. Le jeune Glayon, Maximilien de Longueval, Comte de Bucquoy, & Pontus de Noyelles, Comte de Bours, y furent tués ; Montigny, le Marquis de Varambon & Billy dangereusement blessés. Sur la fin de Novembre, Preston, Colonel Ecossois, ayant forcé le Quartier de Chimay, trouva le moyen de se jetter dans la Ville avec quarante hommes. Ce foible secours ne put balancer les déclamations du Cordelier Gery, qui ne cessoit de presser les bourgeois d'assurer leur salut par une bonne Capitulation ; & pour en prouver la nécessité, il leur apprit que le Duc d'Anjou avoit passé la mer, & qu'ils ne devoient plus espérer de secours. La Princesse cependant soutint un assaut général, dans lequel elle reçut une blessure au bras en défendant la brêche, & se voyant réduite à l'extrémité, elle rendit la place le 29 Novembre, à condition » qu'elle auroit la liberté de sortir avec sa Maison » & ses équipages, pour se retirer où elle voudroit ; qu'on » rendroit à sa garnison tous les honneurs militaires ; que » la Ville se racheteroit du pillage moyennant deux cens » mille florins ; qu'il seroit libre aux Réformés de rester ou » de la suivre, & que dans l'un ou l'autre cas, ils seroient

Défense courageuse de la Princesse d'Epinoy.

La Place rendue par capitulation.

(*a*) Mezeray Abbrég. *Tom.* III. *pag.* 214. Bor *Liv.* XVI. *pag.* 43.

PHILIPPE III. » maîtres de vendre ou de conserver leurs biens (*a*) ».

1581.

Dessein des Espagnols sur Berg-op-zoom.

L'entreprise que les Royalistes formerent sur Berg-op-zoom, ne réussit pas si favorablement. Cette Ville étoit échue par la mort de Jean, Marquis de Berghen, à Jean de Withem, Seigneur de Beersele, par son mariage avec Marguerite, fille de la sœur de Jean & du Seigneur de Merode & de Petershem. Il demeuroit dans le Château de Wouw, & voyoit avec douleur sa Ville entre les mains du Colonel La Garde qui commandoit la garnison Françoise pour les Etats. Dans ces circonstances Hautepenne lui conseilla de la surprendre, & lui promit des troupes. Il avoit gagné le charpentier de la Ville, un certain Pottier, & le Curé, qui devoient lever la barriere de la porte des Beguines la nuit du 5 au 6 de Decembre, & quelques soldats qu'on y fit passer, devoient s'emparer des dedans de la porte du Bois. Il avança à la tête d'un bon Corps de Wallons, & déja trois cens étoient passés, lorsqu'ils se trahirent en demandant à un homme qu'ils rencontrerent, le chemin du Marché. Celui-ci ayant donné l'allarme, la garnison & les bourgeois prirent les armes. La Garde courant à la porte, ferma le passage à ceux qui venoient du dehors. L'ennemi chargé de tous côtés, recula, & trouvant le Gouverneur maître de la sortie, il ne songea plus qu'à son salut : les uns se précipiterent du haut des murailles ; les autres furent noyés en traversant les canaux ; soixante-dix furent tués les armes à la main, & cent demeurerent prisonniers. Withem jugeant par le bruit ce qui se passoit dans la Ville, se sauva dans son Château qu'il livra aux Royalistes. Les Etats le déclarerent ennemi, traître à la Patrie, & confisquerent ses Domaines ; le Charpentier, le Pottier, & le Curé furent pendus, & leurs cadavres écartelés (*b*).

Manqué.

Les Traîtres punis.

Dessein des Etats sur Borbourg.

Les Etats ne furent pas plus heureux dans les entreprises qu'ils formerent. Lokeren, le Capitaine Burchard & Preston, Colonel Ecossois, choisirent une nuit fort noire

(*d*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 43. Strada *Decad.* II. *Lib.* IV. *pag.* 194. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 436. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXV. *pag.* 523.

(*b*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 44.

pour

pour surprendre Borbourg. Burchard étoit déja monté sur le rempart; mais l'obscurité empêcha ses gens de le suivre: il demeura prisonnier avec le petit nombre qui l'accompagnoit. Ce mauvais succès fit manquer une autre affaire. Salines qui commandoit dans la place, étoit en marché avec Guillaume, pour livrer cette Ville à l'insçu des entrepreneurs dont nous venons de parler; leur avanture fit échouer l'autre projet (*a*), & par contrecoup Robert de Merode, Seigneur de Thiaut, manqua pareillement de s'emparer de Gravelines (*b*).

Manqué.

Sur Gravelines. Manqué.

Guillaume de Meulde, Seigneur de Mansard, Gouverneur d'Oudenarde, convint avec le Prince d'Orange de lui livrer la Ville moyennant une certaine somme. Il avoit projetté de recevoir sous prétexte du passage, une bonne troupe de Cavalerie. Deux compagnies étoient déja dans les portes, lorsque le Wagtmestre, qui se défioit du Gouverneur, ferma la grille de fer: les bourgeois coururent aux armes; de Meulde se sauva dans le Château avec ses soldats; mais la menace d'un siege l'effraya si fort, qu'il se rendit par capitulation, & les habitans ayant refusé une nouvelle garnison Espagnole, reçurent à sa place Henri (*c*), ou Frederic (*d*), Van der Burgt de la part des Etats.

Sur Oudenarde.

Manqué.

La Ville reçoit garnison des Etats.

On apprit dans ce même tems que les Espagnols avoient fait tirer à quatre chevaux Jean de Castille, premier Commis de Gabriel de Cayas, Secrétaire d'Etat au département des Pays-bas en Espagne, auquel le Prince d'Orange payoit tous les ans trois cens Couronnes, pour l'informer des résolutions secrettes, lui envoyer le Chiffre, dont la Cour se servoit, & qu'elle changeoit tous les trois mois (*e*).

Espion de Guillaume en Espagne exécuté.

On sçut en même tems que François, Duc d'Anjou, passoit en Angleterre pour épouser la Reine. Ce mariage paroissoit d'autant plus sûr, qu'Elisabeth substituoit les termes

XXIX. Le Duc d'Anjou passe en Angleterre.

(*a*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 189.
(*b*) Hooft *Liv.* XVIII. *pag.* 796.
(*c*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 22.
(*d*) Meteren *Liv.* X. *fol.* 188.
(*e*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 44.

PHILIPPE III.

1581.

Projet de son mariage avec Elisabeth.

d'amitié aux termes de cérémonie dans les lettres qu'elle avoit écrites au Duc (*a*), & que les articles étoient arrêtés. Il arriva à Londres le premier de Novembre avec une suite nombreuse de Seigneurs des deux Nations, entre lesquels étoient Justin de Nassau, Bâtard de Guillaume, & S. Aldegonde, son Confident. Ce dernier écrivit au Prince que la Reine avoit reçus François avec des marques d'une distinction particuliere, & qu'elle avoit mis à son doigt un anneau de grand prix par forme de fiançailles. Guillaume ne doutant plus de la conclusion, en fit part aux Villes qui signalerent leur joye, en ordonnant une Fête qui devoit être célébrée tous les ans le 13 de Decembre (*b*). Mais le Comte de Leicester renversa dans un moment des espérances si bien fondées. Ce Seigneur, qui depuis long-tems gouvernoit les Dames du Palais, s'étant uni avec Walsingham & Hatton, Ministres favoris d'Elisabeth, entreprit par leur moyen de changer l'esprit de sa Souveraine. Ce fut par son conseil que ces femmes obsséderent la Reine, affectant des craintes sur les malheurs dont l'alliance avec un Prince catholique menaçoit la Religion & l'Etat, & mêlant des inquiétudes sur le danger, où le défaut de conformation & l'âge ne manqueroient pas d'exposer la vie de leur Maîtresse. Elisabeth en fut si frappée, qu'elle passa la nuit sans dormir, & dès le matin elle entra dans l'appartement du Duc, avec lequel elle eut une conversation, dont on ignore le détail; mais on le vit, au moment qu'elle sortoit, arracher de son doigt l'anneau qui venoit d'elle, & le jetter contre terre, en invectivant les femmes sur leur inconstance, & les Anglois sur leur legéreté (*c*). Les Politiques imaginerent que cette comédie s'étoit jouée par les ordres de la Reine, qui vouloit un prétexte pour retirer sa parole, & véritablement les Courtisans ne sont gueres dans l'habitude de con-

Fête ordonnée à ce sujet.

Le mariage manqué.

Causes du refus de la Reine.

(*a*) Extrait d'un Mém. de Vosbergen MSC. *dans* l'Hist. de la Patrie *Tom.* VIII. *Liv.* XXVIII. *pag.* 420.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Nov.* 1581, *pag.* 600.

(*c*) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 357. Conf. The Cabala or Mysteries of State *Part.* I. *pag.* 334.

Philippe III.

1581.

trarier de front les plaisirs de leur Maître (*a*). D'autres attribuerent ce dégoût aux plaintes trop précipitées que fit le Duc sur l'exécution du Pere Edmond Campian, Jésuite de Douay, qui fut condamné au supplice pour avoir tramé une conjuration contre la Reine (*b*). D'autres ajoutent qu'elle n'eut jamais intention de conclure; qu'elle avoit pour but de rompre la négociation du mariage de ce Prince avec une des Filles de Philippe (*c*), & d'allumer la guerre entre la France & l'Espagne, pour acquérir le droit de secourir ouvertement les Pays-bas (*d*). Quoiqu'il en soit, on ne peut douter que les Moines ne l'ayent indisposée en chantant trop tôt victoire; les Jésuites principalement s'assurant de la protection du futur Epoux, commençoient à débiter des maximes sur la Toutepuissance du Pape, qui blessoient l'autorité royale (*e*). Henry III. de son côté n'appuya que foiblement son frere, & même refusa de signer une Ligue offensive & défensive avant la consommation; mais quoiqu'il ne fût plus question du mariage, le Duc sans s'embarrasser d'avoir été joué si cruellement, demeura à la Cour d'Angleterre, & continua de vivre très familierement avec la Reine, vraisemblablement pour laisser subsister dans les Cours étrangeres l'idée d'un raccommodement, & pour tenir les Espagnols en bride (*f*).

Remontrances de Guillaume aux Etats-Généraux.

Les Etats-Généraux impatientés de son absence, s'assemblerent en Novembre à Anvers, & députerent en Angleterre Dolhain & Jean Junius, pour presser son retour. Guillaume remontra dans cette Assemblée, que les pertes qu'ils avoient faites dans le cours de l'année, ne procédoient que de leur négligence. Il leur représenta » que le » Duc d'Anjou avoit sauvé Cambray; que Tournay avoit » été forcé de se rendre faute de secours; que le mal ne se-

(*a*) Rapin Thoyras *ubi supra*.
(*b*) Abbregé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 214. Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 358.
(*c*) Le P. Daniel *Tom.* VI. *pag.* 628.
(*d*) Strada *Decad.* II. *Lib.* IV. *pag.* 211. Reyd *Liv.* II. *pag.* 29.
(*e*) Rapin Thoyras *Tom.* VI. *Liv.* XVII. *pag.* 358.
(*f*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 190. Abbregé de Mezerai *Tom.* III. *pag.* 214.

PHILIPPE III. » roit qu'augmenter, si l'on ne pensoit pas à prévenir les en-
1581. » treprises de l'ennemi ; que chaque Province occupée de » son intérêt particulier, négligeoit l'avantage de la Généra- » lité ; qu'un sentiment si peu raisonné retardoit les contri- » butions : ensorte que la Caisse militaire, sans laquelle il » étoit impossible de défendre ou d'attaquer, étoit presque » toujours sans fonds, ou manquoit au besoin ; qu'il étoit néces- » saire d'augmenter l'autorité du Conseil d'Etat dans le mili- » taire, les retards de la consultation mettant un obstacle » invincible aux succès ; qu'il n'étoit pas moins nécessaire de » mettre ordre au recouvrement des Finances, & de veiller à » l'administration de la Justice ; que quoiqu'il fût prêt de sacri- » fier ses biens & sa personne au service des Etats-Généraux, » il seroit forcé de les supplier de donner la Lieutenance gé- » nérale du Gouvernement à quelqu'autre, pour s'éviter le » chagrin de les voir bientôt dans l'état de n'avoir rien à » gouverner (*a*). Ces remontrances communiquées aux Etats Provinciaux, porterent coup, & l'on travailla de tous côtés à remedier aux abus. Cependant on résolut d'attendre l'arrivée du Protecteur & le Prince lui-même se rangea à cet avis.

XXX. Arrivée du Duc d'Anjou. 1582.

Le Duc d'Anjou partit de Londres le 1 de Février, 1582. Elisabeth le conduisit jusqu'à Cantorbery, nomma un grand nombre de Seigneurs pour l'accompagner, & le Comte de Leicester pour commander quinze vaisseaux qui lui servoient de convoi. Ils prirent terre à Vlissingue le 10 du même mois (*b*). Les Princes d'Orange & d'Epinoy le reçurent à la tête de la Noblesse ; il fit le lendemain son entrée dans Middelbourg, visita l'Isle de Walcheren, & le 17 il fit voile pour Anvers, sous l'escorte de cinquante-quatre navires (*c*). Les habitans le reçurent aux flambeaux, & lui firent une entrée magnifique. Le second jour de son arrivée, il fut inauguré Duc de Brabant & Marcgrave du Saint Empire, & le Prince d'Orange lui mettant le manteau : *Prenez garde*, lui dit le Duc, *de l'attacher de façon qu'on ne puisse l'ôter*. Il fit

Il est inauguré Duc de Brabant.

Médailles frappées à cette occasion.

(*a*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 45. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 439.
(*b*) Abbrégé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 215.
(*c*) Bor *Liv.* XVI. *pag.* 45.

ensuite une cavalcade, pendant laquelle on jettoit au peuple des Médailles, où l'on voyoit d'un côté la tête de François de Valois, & de l'autre un Soleil qui dissipe les nuées, autour duquel on lit : *Fovet & discutit* (*a*). Il mit pied à terre à l'Hôtel de Ville, & le 22 il prêta le serment, suivant l'ancien Formulaire de Brabant (*b*). On pressa les Députés des autres Provinces qui venoient le complimenter, de lui rendre hommage; ceux de Gueldre & de Zutphen qui refuserent d'abord, le reconnurent le 3 d'Avril, & furent suivis des Ommelandes; les Actes en furent expédiés le 12 de Juillet. Les Flamands attendirent qu'il fût à Gand, où il n'arriva que le 23 d'Août (*c*). Il prit cependant dès-lors les titres de Duc de Lorraine, de Brabant, de Limbourg & de Gueldre, de Comte de Flandre, de Hollande, de Zeelande, de Zutphen, de Marcgrave du S. Empire & de Seigneur de Frise (*d*). Lorsqu'on voulut exiger le serment des Députés de Hollande, de Zeelande & d Utrecht, ils répondirent qu'ils n'étoient pas autorisés à cet effet. Cette excuse surprendra ceux qui feront attention au Traité de Bourdeaux conclu au nom de toutes les Provinces, & ratifié par leurs Etats particuliers; mais ce refus avoit un motif inconnu, même aux Députés, qu'il s'agit de développer.

Il est reconnu de quelques Provinces.

Il prend le titre de toutes.

R fus de ceux de Hollarde, de Zeelande & d'Utrecht.

Nous avons vu qu'en 1576 ces trois Provinces avoient nommé le Prince d'Orange Magistrat Suprême pendant la guerre. Il ne pouvoit en prendre le titre avant que les Etats eussent abjuré la domination de Philippe & la désunion de Haarlem & d'Amsterdam qui tenoient encore à l'Espagne, l'empêchoit de lever le masque. Il appréhendoit en se pressant, d'éloigner l'accommodement, & de faire imaginer aux peuples qu'ils ne secouoient un joug, que pour en reprendre un autre. Ces raisons l'avoient porté à conseiller aux Etats d'intituler leurs Actes *au nom du Roi & de l'avis du*

Délibérations de ces trois Provinces en faveur de Guillaume.

(*a*) Bizot Hist. Métall. *Tom.* I. *pag.* 51. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXV. *pag* 603.

(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 2. Mémoir. de Sully *Tom.* I. *pag.* 74. Petit *Tom.* II, *Liv.* XIII. *pag.* 442. La Pi e *pag.* 522.

(*c*) Grotii *Ann.* IV. *pag.* 74. Bor *Liv.* XVII. *pag.* 29, 13,

(*d*) Grand Recueil des Placards *Tom.* II. *Col.* 43.

Prince, en qualite de son Stadhouder ; mais ces deux Villes ayant conclu le Compromis, reçu la Pacification & signé l'Union d'Utrecht en 1577, 1578 & 1579, on remit sur le tapis l'Article du Gouvernement. L'absence du Prince, qui pour-lors étoit dans le Brabant, retarda la délibération, & l'affaire ne se renouvella qu'à l'occasion de quelque contestation entre les Etats & le Prince, dont nous n'avons pu trouver de vestiges. Nous voyons seulement que Guillaume se plaignit du refroidissement des Hollandois, & du peu de respect qu'ils avoient pour son autorité ; que les Etats après s'être justifiés de leur mieux (*a*), » arrêterent de ne point » toucher au Gouvernement pendant la guerre, & de recon» noître que son Excellence n'avoit rien fait qui put blesser » les privileges de la Province ». Ils représenterent en conséquence aux Villes de Haarlem, d'Amsterdam, de Schoonhoven, de Heusden, de Weesp, de Muiden, de Naarden, de Goes & de Tholen, qui toutes avoient traité avec Guillaume, que l'association de la Zeelande, & le Réglement fait en 1576 n'offensoient en rien leurs privileges (*b*) ; & là-dessus on fit un Arrêté, qui donnoit au Prince le droit d'accorder les rémissions, les octrois, les pardons, les sursis & pareilles graces dont les Etats auroient souhaité se réserver la disposition, au moins en son absence, mais il ne voulut leur céder que les octrois & les sursis, provisionnellement & jusqu'à son retour, se reservant de prononcer sur les pardons & les remissions (*c*). Ce fut peut-être cette contestation qui fit naître les plaintes de Guillaume sur le refroidissement des peuples : ce qui paroît d'autant plus probable que nous voyons que les Etats refuserent vers ce tems d'expédier les Lettres de neuf prisonniers, auxquels le Prince avoit fait grace, & qu'ils les livrerent à la Justice (*d*).

Leur Arrêté.

Nouvelles Délibérations.

Le Congrès de Cologne avoit suspendu cette grande affaire & retardé l'abjuration d'Espagne & la conclusion du

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 26 *Nov.* 1578, *pag.* 42.
(*b*) Résol. de Holl. *du* 25 *Fevrier*, 1579, *pag.* 27.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 2. *Juill.* 1579, *pag.* 173.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 18 *Janv.* 1580, *pag.* 5.

Traité avec le Duc d'Anjou. Mais après la rupture des conférences, le Prince convoqua la Noblesse & les Villes à la Haye, & remit les délibérations sur le tapis. Les Nobles & les Députés d'Amsterdam, dont le Magistrat n'étoit composé que de Créatures de Guillaume, furent d'avis de lui déférer l'autorité, telle que portoit l'Arrêté de 1576, sous le titre qui lui plairoit le mieux, & de le charger de la négociation avec le Duc d'Anjou, à condition de consulter la nouvelle Union. La plus grande partie des Membres se rangerent à cet avis, & même ceux de (*a*) Haarlem donnerent leur voix avec peu de changement. Les Bourgmestres & les Echevins de cette Ville venoient d'être élus dans les tems ordinaires, par ordre du Prince, en vertu d'une résolution des Etats (*b*), & les Réformés l'emportoient alors. Cependant on résolut de tenir l'Arrêté secret, & l'on obligea les Députés, entre lesquels la Zeelande en avoit quatre, de le promettre par écrit (*c*).

L'autorité suprême déférée à Guillaume.

Secret des délibérations.

Quelqu'envie qu'eût Guillaume, de conclure un Traité avec le Duc d'Anjou, il n'avoit pas intention de se désaisir de la Souveraineté des Provinces qu'il gouvernoit; mais peu de personnes étoient informées de ses desseins (*d*). Il se servit de ce petit nombre de confidens, pour déterminer la délibération, sans découvrir ses vues. Les Députés étoient convaincus que les Pays-bas ne pouvoient se soutenir sans un secours étranger: on craignoit que Philippe après avoir soumis le Portugal, ne tombât de ce côté avec toutes ses forces (*e*); & l'on sentoit en même tems l'impossibilité de continuer la guerre, si la Hollande & la Zeelande se détachoient des autres Provinces. Les Politiques qui pénétroient l'intérieur de Guillaume, n'appréhendoient pas de voir ce Pays, où son

Vues cachées de Guillaume.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Mars*, *du* 21 *Avril*, 1580, *pag.* 44, 64. Bor *Liv.* XV. *pag.* 197.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Août* 1579, *pag.* 196.

(*c*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 197.

(*d*) Il paroît par un Extrait de l'Almanac de Vosbergen écrit de la main de l'*Historien Hooft*, que dans toute la Hollande il n'y avoit que le sieur d'Asperen, Buiskant, & Van der Myle qui fussent au fait. Voyez l'Hist. de la Patrie *Tom.* VII. *Liv.* XXVIII. *pag.* 428. *Not.* (1).

(*e*) Résolut. de Holl. *du* 2 *Juill.* 1580. *pag.* 127.

PHILIPPE III.

1582.

Les Etats des trois Provinces s'y conforment.

Parti dominoit, trop soumis aux François. Ils s'étoient apperçus par la lecture du Traité de Plessis-les-Tours, qu'on avoit stipulé des reserves par ticulieres pour la Hollande & la Zeelande. Par le troisiéme Article, il étoit dit que ces deux Provinces resteroient dans le même état, *tant par rapport à la religion*, *qu'autrement*, qu'elles seroient assujetties au Duc & aux Etats-Généraux, par rapport aux monnoyes, aux opérations militaires & aux impositions, sur l'assurance que le Prince leur avoit donnée qu'on n'abuseroit pas de leur consentement contre leurs privileges (*a*). Ce fut ce qui détermina leur vœu, & même les porta à jurer en leur nom le Traité de Bourdeaux (*b*). Ces termes vagues *tant par rapport à la religion*, qu'*autrement*, se rapportoient obscurément aux Conventions que S. Aldegonde avoit arrêtées avec le Duc d'Anjou, dans des conférences secrettes. Ce mot *autrement* regardoit le Pouvoir suprême, dont la Hollande & la Zeelande avoient revêtu Guillaume, & qu'il n'étoit pas d'humeur de céder au Duc. On pouvoit même inférer de l'obscurité des termes, qu'ils portoient des reserves plus étendues que la Pacification de Gand. Le Duc d'Anjou avoit promis par deux Lettres auxquelles on donnoit alors le nom de *Reversales*, d'expliquer cet article, & de le faire valoir dans toute sa force ; mais ces déclarations étoient alors cachées aux Députés même des Etats (*c*), dans la crainte de faire imaginer aux autres Provinces, que la Hollande & la Zeelande voulussent se séparer de l'Union. Les amis de Guillaume travailloient cependant sous main à fixer dans ses mains l'autorité suprême, afin que le Duc trouvât cette affaire finie à son arrivée.

Guillaume caresse les Villes.

Guillaume visita la plûpart des Villes de Hollande, de Zeelande & du pays d'Utrecht, & sa présence lui gagna les cœurs. Il leur offroit ses services, ses biens & son sang, pour soutenir leurs prérogatives & leurs privileges, avec tant de marques d'affection & de zéle, qu'il étoit impossible de lui résister

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 15. *Sept.* 1580. *pag.* 203.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Nov. du* 30 *Déc.* 1580, *pag.* 278, 283.
(*c*) Hooft *Liv.* XIX. *pag.* 809.

ter

1582.

Conditions pour lui déférer le pouvoir suprême.

ter (*a*). Après avoir fini sa tournée, il envoya en Hollande, Bruinings son Secrétaire, pour terminer l'affaire, & l'on commença dans le mois d'Octobre à projetter les conditions, sous lesquelles on pourroit lui conférer le Pouvoir suprême, en conservant les libertés & les priviléges de chaque Province (*b*). Les Etats assemblés à Amsterdam au mois de Mars de l'année suivante, arrêterent que le Prince seroit prié d'user de l'autorité qui lui avoit été confiée en 1576, sous le titre de Magistrat suprême; mais on y fit des changemens que nos *Historiens* ont négligé de remarquer. On résolut » I. de le revêtir du Pouvoir suprême, non-seulement » pendant la guerre, mais absolument. II. de le charger de » maintenir la seule religion reformée-évangélique, sans cependant souffrir qu'on recherchât les autres croyances. » III. Et quoiqu'on eût arrêté que le serment se porteroit au » Prince & aux Etats, on résolut de ne le prêter qu'au Prin- » ce (*c*) ». On mit ensuite en délibération, si l'on obligeroit Guillaume a prêter un serment relatif; mais quelques Membres des Etats formerent de nouvelles difficultés sur ce point. Les Députés de Goude voulurent avant que de voter, porter la proposition à leurs Commettans; Schiedam ne vouloit de changement ni dans le Maître, ni dans le serment; Amsterdam qui n'avoit consenti qu'à condition que ces deux Villes, Utrecht & la Zeelande se conformeroient au vœu pour le nouveau serment (*d*), proposa d'appeller les Chefs des Corps de Métiers & des Arquebusiers. Mais le Prince s'y opposa formellement, tant par rapport aux suites, que parce que le suprême Pouvoir lui ayant été déféré dès 1576, il ne s'agissoit plus que de l'exécution de l'Arrêté (*e*), & les Etats avoient résolu depuis long-tems, que les Notables, les Arquebusiers, Corps de Métiers & autres ne seroient

Délibérations sur le serment.

(*a*) Résolut. de Holl. *du 7 Avril* 1580, *pag.* 56. Regist. du Conseil de Middelb. *du 7 Avril* 1580, *fol.* 414, 415.

(*b*) Résolut. de Holl. *du 19 Oct.* 1530, *pag.* 229.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 15, 17, *Mars*, 1581, *pag.* 64, 73, Voyez Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 17.

(*d*) Résolut. de Holl. *du 30 Mai* 1581, *pag.* 225.

(*e*) Résolut. de Holl. *du* 27, 28 *Juin* 1581, *pag.* 289.

Philippe III.

1582.

plus appellés aux délibérations ſur les affaires du Gouvernement, que du conſentement unanime de l'Aſſemblée (*a*).

Conteſtations entre les Villes ſur le tranſport.

Cependant le Prince preſſoit la concluſion, étant obligé de partir pour recevoir le Duc d'Anjou qu'on attendoit inceſſamment en Zeelande (*b*). Amſterdam ne faiſoit plus de difficulté; mais elle demandoit qu'on ſatisfît la Ville au ſujet du Compromis de 1578, dont elle s'étoit déſiſtée. Les Députés de la Brille prétendoient recevoir ſéparément le Prince comme Magiſtrat ſuprême de la Seigneurie de Voorn; pendant que la Nobleſſe & les Villes vouloient confondre ce Pays comme Membre de la Hollande. Les autres Villes voterent en faveur de Guillaume; Amſterdam même s'y détermina, à condition que ſon conſentement ne pourroit préjudicier aux droits réſultans de ſon Compromis (*c*), & les Etats y conſentirent ſans prendre l'avis du Prince (*d*). Mais Guillaume refuſa de prendre poſſeſſion avant que cette affaire fût arrangée, & déclara qu'il attendroit plutôt quatre mois, que de s'expoſer au reproche d'avoir marqué trop d'empreſſement, & profité de l'occaſion pour obtenir ce tranſport (*e*). La Nobleſſe, Leide & Enkhuizen vouloient paſſer outre; les autres ſe rangerent à l'avis du Prince, & les Députés d'Amſterdam perſiſtant dans leur requiſitoire (*f*), on fut contraint de prier Guillaume de continuer de les gouverner ſur l'ancien pied, mais ſans limitation de tems.

Serment de Guillaume. Et des Membres des Etats de Hollande.

Il y conſentit le 24 Juillet 1581, & prêta ſerment aux Etats. Le Collége des Nobles députa ſix Gentilshommes qui prêterent ſerment à leur tour, & furent ſuivis des Députés de Dordrecht, de Haarlem, de Delft, de Leide, de Goude, de Rotterdam, de Gorinchem, de Schiedam, de la Brille, de Schoonhoven, d'Alkmaar, de Hoorn, d'Enk-

(*a*) Réſolut. de Holl. *du 23 Mars* 1581. *pag.* 111.
(*b*) Réſolut. de Holl. *du 1 Juill.* 1581, *pag.* 294.
(*c*) Réſolut. de Holl. *du 3, 5, 10, Juill.* 1581, *pag.* 298, 299, 304, 325.
(*d*) Réſolut. de Holl. *du 13 Juill.* 1581, *pag.* 341.
(*e*) Réſolut de Holl. *du 18, Juill.* 1581, *pag.* 354.
(*f*) Réſolut. de Holl. *du 19 Juill.* 1581, *pag.* 359.

huizen, d'Edam, de Monnikendam & de Purmerende. Ils reconnurent Guillaume comme *repréſentant le Magiſtrat ſuprême, pour adminiſtrer le Gouvernement des Comtés de Hollande, de Zeelande, & de la Seigneurie de Friſe*, & depuis il prit ces titres dans les Placards & dans les Actes Publics (*a*), & ſe ſervoit en leur écrivant de l'Adreſſe: *Aux Etats, nos bien Aimés* (*b*). Nous trouvons cependant qu'il s'intituloit encore quelquefois ſimplement Stadhouder; mais ce fut apparemment pour des raiſons particulieres (*c*). Ceci ſe paſſa à huis clos dans un Salon du Palais du Prince, pour aſſurer le ſecret; & l'on ne mit entre les mains des Députés que le double des *Reverſales*, au lieu de l'expédition du Procès-verbal; la Minute fut dépoſée entre les mains de l'Avocat de Hollande juſqu'au commencement de l'année ſuivante, qu'elle fut échangée contre les Lettres du Prince (*d*). Quoique par ces Ecrits on s'en tînt à l'Arrêté de 1576, & que le pouvoir ne lui fût tranſporté que tant que la guerre ſubſiſteroit, il ſe chargea de ne protéger que la Religion réformée ſeule; ce qui étoit une contravention à l'Edit de Pacification; & ce fut la raiſon ſur laquelle Amſterdam appuya le refus de prêter le ſerment avec les autres (*e*). On ne voit pas non plus le nom de Medenblick, ſans qu'on en trouve la raiſon. On exigea dans la ſuite le ſerment des Vaſſaux, des Magiſtrats, des Juges, des Officiers, des Corps des Bourgeois & des Compagnies d'Arquebuſiers (*f*): ce qu'ils exécuterent plutôt ou plus tard dans l'année ſuivante (*g*). Amſterdam enfin ſe déſiſta du Compromis, & ſuivit les autres, ſur le refus que fit Guillaume de ratifier un

(*a*) Réſolut. de Holl. *du* 4, 5, *Sept.* 1581, *pag*, 459, 461.
(*b*) VIII Mémor. de Erneſt. *fol.* 217.
(*c*) Voyez les Réſolut. de Holl. *du* 8 *Nov.* 1582, *pag.* 526, *du* 2 *Oct.* 1583, *pag.* 387.
(*d*) Réſolut. de Holl. *du* 26 *Janv.* 1582, *pag.* 40, 41.
(*e*) Réſolut. de Holl. *du* 19, 20, 24, 27 *Juill. du* 23 *Déc.* 1581, *pag.* 364, 366, 382, 384, 386, 303, 658, 663.
(*f*) Réſolut. de Holl. *du* 16, 19, 23 *Août*, 1581, *pag.* 421, 433, 443.
(*g*) Réſolut. de Holl. *du* 5 *Sept.* 1582, *pag.* 419, *du* 15 *Nov. pag.* 551, *du* 13 *Juin*, 13 *Août* 1583, *pag.* 195, 297.

PHILIPPE III. accord conclu entre les Etats & cette Ville (*a*); Goude fit
1582. encore quelques difficultés (*b*), & se rendit la derniere (*c*) quelques jours après.

Opposition de la Zeelande.

Les Etats de Zeelande & ceux d'Utrecht n'alloient pas si vîte. Goes & Thoolen avoient consenti au transport en 1576. Quatre Députés de Zeelande avoient signé l'Arrêté de 1580 sans pouvoirs de leurs Commettans; mais lorsqu'il fut question d'abjurer la Monarchie d'Espagne, & de transporter l'autorité à Guillaume, ceux de Middelbourg & quelques autres y formerent des oppositions, & la Hollande avoit déja prêté le nouveau serment qu'on n'avoit pas encore pris de résolution en Zeelande.

Et d'Utrecht.

Le Conseil d'Utrecht avoit offert au Prince dès le 28 de Mars 1580, la souveraineté de la Seigneurie; mais après l'abjuration, les Etats députerent pour régler les conditions sous lesquelles ils offroient de reconnoître Guillaume, & là-dessus il s'éleva tant de difficultés qu'on ne put rien déterminer (*d*). Telle étoit la situation des trois Provinces, lorsque le Duc d'Anjou arriva en Zeelande.

Les trois Provinces refusent de reconnoitre le Duc d'Anjou.

Le Prince n'étoit pas content des Reversales qu'on avoit expédiées (*e*), & par conséquent on ne doit pas s'étonner si les Provinces dans lesquelles il dominoit, refuserent le serment au Duc d'Anjou. L'instruction dont les Députés étoient munis, se bornoit à complimenter Son Altesse Royale, & à bien examiner ce qui se passeroit à l'Assemblée Générale (*f*). Ils s'acquitterent exactement de leur Commission; & ce fut pendant leur séjour qu'on attenta sur la vie de Guillaume.

XXXI. Attentat contre la vie de Guillaume.

On l'avoit averti à diverses reprises que sa vie n'étoit pas en sûreté; mais le danger redoubloit par la publication du Ban prononcé par Philippe: aussi prenoit-il plus de précautions; mais en est-il qui puisse parer des coups que le Fanatisme dirige? Jean d'Isuncha, natif de Vittoria en Biscaye, Ban-

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 26, 27 *Janv.* 1582, *pag.* 40, 42, 46.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Janv.* 1582, *pag.* 37.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 18 *Janv.* 1582 *pag.* 9.
(*d*) Bor *Liv.* XV. *pag.* 197, 200. *Liv.* XVIII. *pag.* 23.
(*e*) Hooft *Liv.* XIX. *pag.* 809.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 24 *Fevr.* 1582, *pag.* 87.

quier établi à Anvers, voyant Gaspar Anastro, son Associé, prêt à manquer ou l'ayant déja fait (*a*), le détermina à assassiner le Prince d'Orange qui pour-lors étoit dans cette Ville. Cet homme déja soupçonné d'avoir servi du poison à Don Juan (*b*), se laissa facilement éblouir par l'espoir de la récompense ; mais n'ayant pas le courage d'entreprendre l'exécution, il proposa à Antonio Venero, son Teneur de Livres, de se charger du coup. Celui-ci l'ayant refusé, ils réunirent leurs efforts pour gagner Jean Jauregui leur domestique. C'étoit un jeune homme de vingt-deux ans, qui quoique convaincu du danger auquel il s'exposoit, offrit son bras & sa vie. Anastro remplit ses poches de papiers conçus en forme de prieres & d'*Agnus Dei*, lui persuada que c'étoient autant de sauves-gardes pour cette vie & de passeports pour l'autre (*c*), & lui donna un Mandat signé par Philippe, par lequel le Roi enjoignoit à tous ses Tribunaux de protéger le Porteur, en cas qu'il fût arrêté. Jauregui se croyant armé de toutes pieces, se confessa à Antoine Timmerman, Dominicain, qui disoit la messe en secret dans la maison d'Anastro, & le consulta sur son entreprise. Le Moine le confirma dans sa résolution, l'assurant qu'il feroit une œuvre méritoire, si l'intérêt n'entroit pas dans le projet, qu'il n'eût en vue que la gloire de Dieu, & l'ayant communié le Dimanche, 18 de Mars (*d*), jour pris pour l'exécution, il l'exhorta à se comporter en homme de courage. Anastro étoit parti la veille pour Bruges, d'où il courut se cacher à Dunkerque, pour attendre le succès du forfait. L'assassin s'étant introduit chez le Prince, prit le moment qu'il sortoit de table, où il avoit dîné avec ses enfans, les Comtes de Laval & de Hohenlo, Jean de Nassau, Gouffier de Bonnivet, Sorbiers de Pruneaux & quelques autres François, lui présenta une Requête (*e*), & pendant que

PHILIPPE III.

1582.

(*a*) Conf. Résolut. de Holl. *du* 21 *Mars* 1582, *pag.* 135.
(*b*) Abregé de Mezerai *Tom.* III. *pag.* 215.
(*c*) Voyez Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 99.
(*d*) Confess. d'A. Venero d'A. Timerman *dans* Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 99, 100. De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXV. *pag.* 611.
(*e*) Tassis *Liv.* VI. *pag.* 431.

PHILIPPE II. 1582.

Il reçoit un coup de pistolet dans la bouche.

le Prince la lisoit, il lui tira un coup de Pistolet. La bale entra au-dessous de l'oreille droite, traversa le palais, & sortit par la machoire gauche. Quelques-uns ajoutent que le scelerat voyant le Prince tomber, tira son poignard pour le frapper (*a*); mais les Seigneurs qui suivoient Guillaume par une vivacité peu réflechie, le percerent sur le champ, & les Hallebardiers l'acheverent. Le Prince étourdi du coup, demeura sans connoissance, & depuis il raconta qu'il lui avoit paru que la maison s'écrouloit sur lui. Le bruit de sa mort se répandit à l'instant; il revint cependant à lui presqu'aussitôt, & dit à Laval: *Son Altesse perd aujourd'hui un fidéle Serviteur*, & se tournant vers le corps de l'Assassin, il ajouta : *Je te pardonne ma mort*. On le porta sur son lit & le Chirurgien donna d'abord quelqu'espérance, sur ce qu'il conservoit la vue, l'ouie, & la raison. Ce malheur jetta une allarme générale dans la Ville; le peuple ferma les portes, tendit les chaînes, & tout le monde courut aux armes. Le soupçon tomba sur les François, parce qu'ils avoient tué le meurtrier, sans lui donner le tems de parler (*b*). La populace forcénée courut au Palais du Duc d'Anjou, dont on célébroit la naissance, criant qu'il avoit commencé par le Prince, & qu'il avoit projetté de faire une Saint Barthelemy, pour affermir son autorité (*c*). Le Duc étoit dans une frayeur mortelle, & depuis il avoua qu'il n'avoit jamais été plus dévot qu'en ce moment; il songeoit à se refugier dans l'Hôtel du Blessé pour assurer sa vie (*d*), lorsque le vacarme fut appaisé par un papier trouvé sur l'assassin qui décéloit les vrais auteurs du crime. Maurice, fils aîné de Guillaume, ayant fait fouiller le Cadavre, on tira de ses poches ce fatras de billets dont Anastro l'avoit muni, qui tous étoient écrits en Espagnol. Le peuple le traîna sur le Marché où il fut reconnu: on courut à la maison d'Anastro; on se saisit de Venero, & du Dominicain. Le premier avoua que le dérangement des affaires de son maître l'avoit poussé à gagner l'ar-

Faux soupçons contre le Duc d'Anjou.

(*a*) Strada *Decad.* I. *Liv.* IV. *pag.* 215. Tassis, *Liv.* VI, *pag.* 431.
(*b*) Reyd *Liv.* III. *pag.* 37.
(*c*) Abregé de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 215. Le Pere Daniel *Tom.* VI. *pag.* 634
(*d*) Mém. de Sully *Tom.* I. *pag.* 74.

gent promis par le Roi, & qu'à laide d'un Moine de Douay ils avoient persuadé à Juaregui d'entreprendre l'exécution; que La Motte-Pardieu & Buquoy leurs avoient promis azyle dans les Places où ils commandoient, & que le complot étoit formé de l'aveu du Prince de Parme (*a*). Le Moine refusa de reveler la Confession de son Pénitent; mais ayant été mis à la question, il confirma le témoignage de Venero, & confessa qu'il avoit cru sur la foi de ses Régens, qu'il étoit permis de tuer un Prince ennemi de l'Eglise, finit par se retracter, & même l'écrivit sur les murs de son cachot (*b*). Il demanda pardon de son erreur avant que de mourir, & pria ses Juges de publier sa retractation (*c*). Le Cadavre de Juaregui fut écartelé le même jour; Venero & le Moine subirent le même supplice; mais sur un billet du Prince qui demandoit qu'on adoucît leurs tourmens, ils furent étranglés avant l'exécution. Anastro, bourrellé du crime qui s'alloit commettre à son instigation, & troublé par la frayeur du supplice, perdit l'usage de la raison dans sa fuite: ensorte qu'il donna trente doubles pistoles à un tambour qui le conduisit de Dunkerque à Gravelines, au lieu d'un Ducat qu'il lui avoit promis. Il joignit cependant le Prince de Parme à Tournay, où il se vanta hautement d'avoir fait assassiner Guillaume, dont il croyoit la mort assurée. Farneze se le persuada si bien, qu'il écrivit à différentes Villes des Pays-bas (*d*), qu'elles devoient se soumettre à Philippe, puisqu'elles avoient perdu l'auteur & le Chef de leur rebellion; & les bruits fondés sur ces lettres, répandirent bientòt la mort du Prince dans les Cours étrangeres (*e*).

Supplices des Conjurés.

Faux bruits de la mort de Guillaume.

L'Espagne cherche à débaucher les Villes.

Farneze se flattant de déterminer de la Noblesse, fit en même tems paroître une Promotion que Philippe avoit

(*a*) La Pise Hist. d'Orange *pag.* 325. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 446.

(*b*) Voyez son Ecrit sur les murs de la Prison *dans* Fr. Sweert Monument. Sepulchr. & Inscript. Brabant. *pag.* 195. Conf. avec les not. de C. P. Hoynck de Papendrecht Analect. Belg. *Tom.* II. *P.* II. *pag.* 432.

(*c*) Confess. d'A. Timmerman *dans* Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 101, 102.

(*d*) Voyez Résol. t. de Holl. *du* 3 *Avril* 1582, *pag.* 157.

(*e*) Lettres d'A. Dennetieres *dans* Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 110.

Philippe III.

1582.

faite en faveur des Seigneurs qui tenoient son Parti. Il créoit Albert de Melun, Marquis de Roubais; Oudard de Bournonville, Comte de Liethard; Jean de Saint-Omer, Comte de Bucquoy; Maximilien le Vilain, Comte d'Ilenghen; Valentin de la Motte-Pardieu, Comte d'Ekerkerke, & marioit le Duc d'Aarschot à la Demoiselle de Renty, héritiere de la Maison de Lalain. Le Prince appréhendant l'effet de ces ressorts, quoique dans un grand danger, voulut écrire de sa main aux Villes & à la Noblesse, pour les rassurer dans son Parti; mais tout le monde détestoit également le forfait, & les tentatives de Farneze ne servoient qu'à revolter davantage les Flamands (*a*). Anastro partit pour l'Espagne, dans l'espérance d'une haute fortune; mais Philippe n'étant pas d'humeur à recompenser un crime inutile, le laissa périr dans la misere (*b*). Les Etats de Hollande exhorterent les Villes à redoubler leur vigilance, pour prévenir les surprises dans un tems aussi critique, & l'on fit par-tout des prieres publiques pour la guérison du Prince (*c*). On convoqua une Assemblée extraordinaire de la Noblesse & des Villes, pour délibérer sur les moyens de prévenir les maux dont le Pays étoit menacé (*d*).

Elles sont rassurées par Guillaume.

Vigilance des Etats de Hollande.

Guerison de Guillaume.

La playe alloit assez bien dans les premiers jours; mais la veine jugulaire étant offensée, l'escare en tombant acheva de l'ouvrir. Il survint une hémorrhagie si considérable, que deux saignées consécutives ne purent l'arrêter, & l'on n'osoit serrer le bandage, de crainte de gêner la respiration: ensorte que l'accident se renouvellant à chaque pansement, les Chirurgiens commençoient à désespérer de la cure. Leonard Botalli, Chirurgien du Duc d'Anjou, imagina de tenir des hommes auprès du malade, qui se relayoient pour avoir nuit & jour le pouce sur un plumasseau trempé dans la couperose, afin d'assujettir les levres de la playe; & par ce moyen la pression n'étant que dans l'endroit nécessaire, le

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 15.
(*b*) Lettr. de Jasp. Anastro *dans* Bor Piéc. Authen. *Tom.* II. *pag.* 109.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Mars* 1582. *pag.* 135.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Mars*, 1582. *pag.* 138.

callus

callus se forma sous peu de jours, le Prince fut en état de se montrer à l'Eglise le 2 de Mai, & d'assister aux actions de graces qu'on rendoit à Dieu pour sa guérison (*a*). Mais il eut le chagrin de perdre le 5 du même mois, Charlotte de Bourbon son épouse., qu'une fiévre chaude causée par l'inquiétude & les fatigues de sa maladie, emporta à la fleur de son âge (*b*).

Mort de sa troisieme Femme.

XXXII. Les trois Provinces sollicitées par le Duc d'Anjou.

Pendant qu'il gardoit encore le lit, les Partisans du Duc d'Anjou pressoient les Etats de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht, de reconnoître ce Prince, & de lui prêter serment; mais ceux-ci éluderent habilement la réponse, sous prétexe de prendre le consentement des Villes, & de convoquer une assemblée générale à cet effet (*c*). Le Duc de son côté différoit toujours de délivrer les Lettres Reversales qu'il avoit promis de ratifier, & dans la circonstance, il n'avoit garde de s'en désaisir; mais la convalescence devenant certaine, il changea de sentiment. Guillaume écrivit le 6 de Mai aux Etats de Hollande, » que le Duc n'avoit jamais eu » l'intention de s'emparer d'un pays dont le Gouvernement » lui appartenoit, & que par conséquent il se proposoit d'u» ser de l'autorité que les Provinces lui avoient confiée, & » de se mettre en possession des Domaines » (*d*) Le Duc d'Anjou avoit en effet délivré à Guillume les Lettres Reversales qu'il sollicitoit. Elles étoient signées dès le 22 de Février, & n'assujettissoient les trois Provinces à l'Union générale, que dans ce qui regardoit la guerre, les monnoyes, les contributions & le maintien des droits & des privileges respectifs (*e*). Le Prince profita de la circonstance pour presser les Etats à prêter serment au Duc, & ceux de Hollande & de Zeelande ne tarderent pas à s'y déterminer (*f*); mais les Trajectins se contenterent d'être présens à la cérémonie, & refuserent de prendre aucun engagement; ils protesterent

Mouvemens de Guillaume.

Le Duc d'Anjou lui délivre des Lettres *Reversales*.

La Hollande & la Zeelande prêtent serment au Duc d'Anjou.

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 18. Hooft *Liv.* XIX. *pag.* 812.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 18.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Mars* 1582, *pag.* 137.
(*d*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 198.
(*e*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 9. Grand Recueil des Placards *Tom.* I. *pag.* 79.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 10 *Mai* 1582, *pag.* 254.

Philippe III 1582. Utrecht refuse. Et pourquoi?

même, que leur Députation ne concluëroit rien qu'on pût tourner à leur préjudice (*a*). Il semble que le Clergé craignoit de voir le pouvoir entre les mains de Guillaume, & que les bourgeois appréhendoient également de le voir entre les mains du Duc d'Anjou. Nous trouvons qu'à l'exemple du Brabant, ces derniers demanderent alors que les Ecclésiastiques fussent exclus des Etats. Guillaume avoit refusé en 1580, de toucher aux privileges de l'Eglise; mais le Magistrat ayant consenti la Requête, il renvoya la demande devant le Conseil d'Etat, qui par un Jugement du 4 d'Avril, défendit aux Prêtres de s'immiscer du Gouvernement sans un ordre précis du Stadhouder, ordonnoit au Sénat d'Utrecht de nommer dix ou douze Chanoines de la Religion reformée, dont la fidélité seroit reconnue; que dans ce nombre, la Noblesse & les Villes en choisiroient six pour représenter l'Ordre Ecclésiastique sous le nom d'*Elus*, & qu'ils seroient tenus en prenant séance, d'abjurer le Pape & le Roi d'Espagne. Cet Arrêt fut confirmé par le Prince & les Etats le 14 de Juillet.

Creation des *Elus* dans les Etats d'Utrecht.

Remontrances au Duc d'Anjou.

Le Duc d'Anjou s'instruisoit cependant avec les Princes d'Orange & d'Epinoy, de l'état des Pays-bas, & des moyens de rétablir un bon ordre dans le Gouvernement. Ces Princes lui représenterent » qu'il falloit avant tout remédier aux Finances, à l'administration de la Justice & à la discipline » militaire; qu'on ne pouvoit parvenir aux derniers, sans » les fonds nécessaires, & là-dessus ils proposerent différens moyens pour accélérer & assurer le recouvrement des » contributions; qu'il falloit avoir en main des forces suffisantes pour contraindre les Provinces qui seroient en retard, à porter au fisc la taxe des impôts consentis, faire » un arrangement pour acquitter les arrérages dûs aux gens » de guerre, prendre des mesures sûres pour payer exactement la solde des soldats & les appointemens des Officiers » de guerre, de justice & de finance: que par ces moyens

(*a*) Hooft *Liv.* XIX. *pag.* 810.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 19.

» on préviendroit la violence des premiers, la corruption » des ſeconds & la rapacité des derniers ; que les biens d'E- » gliſe pourroient fournir une partie de l'argent néceſſaire, » & que pour ſuppléer au reſte, on prendroit les voyes les » plus faciles & les moins onéreuſes à la Commune, ſi mieux » on n'aimoit augmenter les revenus du Prince, & le charger » de ces dépenſes ; que quant à l'adminiſtration de la Juſti- » ce, il falloit rétablir le Conſeil de Malines, ou bien aug- » menter le nombre des Officiers du Conſeil Privé (*a*) ». Le Duc renvoya cet Ecrit aux Etats-Généraux (*b*), pour avoir leur avis. Ceux-ci arrêterent, » qu'à compter du 1 de Février, » les Officiers du Conſeil Général ſeroient ſix mois de ſer- » vice auprès du Duc, en qualité de Conſeillers d'Etat ; » qu'ils auroient par proviſion la direction de la Caiſſe mili- » taire ; que le Duc ordonneroit des opérations, à l'excep- » tion des Provinces de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht, » dont la diſpoſition appartenoit à Guillaume ; qu'on aug- » menteroit les fonds de la guerre de ſix cens mille florins : » enſorte qu'ils ſeroient portés à trente tonnes d'or par an, au » lieu des vingt-quatre auxquels ils étoient fixes par le Traité » de Bourdeaux ; qu'on payeroit cinquante mille florins par » mois, pour ſupplément de la demie-année ; que pour aſſu- » rer ces contributions, on remettroit au Duc & au Conſeil » général les fonds provenans des Convois & des Licentes, » & pour les cinquante mille florins, le produit des impôts » ſur le vin, la bierre, le harang, le ſel, le ſavon, &c. que » la Gueldre, Utrecht & l'Overyſſel ne payeroient que trois » mois pour leur contingent ».

Les Hollandois ſe ſéparent de l'Union pour les contributions.

Les Hollandois ne voulant pas confondre leurs fonds avec ceux des Etats-Généraux, dans la crainte de payer plus que les autres Provinces, offrirent leur contribution dans les cinquante mille florins impoſés ſur les denrées qui ſe conſomment journellement, & demanderent que chacun portât ſa taxe dans les deux cens cinquante mille florins par

(*a*) Voyez Bor *Liv.* XVII. *pag.* 13.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 14.

PHILIPPE III.

1582.

mois, faisant trente tonnes d'or par an, afin que ce que les Convois & Licentes produiroient au-delà, tournât au profit de la Province (*a*).

Reglement pour l'administration de la la Justice,

Le Conseil d'Etat arrêta par rapport à la Justice, » que » pour cette fois, & sans tirer à conséquence, tous les Pro- » cès portés par appel au Grand Conseil de Malines & au » Conseil privé, seroient renvoyés aux Tribunaux dont ils » sortoient, pour y être jugés, par des Commissaires que le » Magistrat nommeroit sur la présentation de la Province; & » que pour terminer ceux qu'on portoit en premiere instance » aux deux Tribunaux susnommes, les Etats-Généraux nom- » meroient vingt-deux Candidats, entre lesquels le Duc en » éliroit sept, qui décideroient en sa présence des Causes » suivant les usages & privileges des pays. L'on chargeoit » les Députés de chaque Province, d'engager leurs Com- » mettans à faire la susdite nomination trois semaines après » la séparation des Etats, faute de quoi le Duc procéderoit » à l'élection ainsi qu'il aviseroit (*b*).

Erection du *Haut Conseil* à la Haye.

Ce plan déplut aux Hollandois, & loin de le suivre, ils exécuterent celui qu'ils avoient projetté depuis long-tems (*c*). Ils érigerent au nom du Prince d'Orange, dans sa qualité de Magistrat Suprême, un Tribunal souverain, sous le nom de *Haut-Conseil*, composé de neuf Conseillers, & lui donnerent le pouvoir de prononcer définitivement sur les appellations de la Cour Provinciale. Ce Siége fut fixée à Haarlem; mais l'affaire fut arrêtée par les oppositions de Dordrecht, de Leide, de Goude, de Rotterdam & de Schiedam (*d*). En 1580 on nomma des Commissaires pour dresser l'Instruction (*e*), & l'on élut les Officiers; mais avec des gages si modiques, que la plûpart refuserent les Charges. Il fallut les augmenter en 1581. Le Tribunal fut fixé à la Haye (*f*); l'année suivante on lui remit l'Instruction

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Avril*, *du* 2. *Juin* 1582, *pag.* 203, 283.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 28.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 18 *Sept.* 1579, *pag.* 216.
(*d*) Résolut. de Holl. *au* 10, 21 *Nov. du* 21 *Dec.* 1579, *pag.* 265, 284.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 5 *Mai*, *du* 10 *Juin* 1580, *pag.* 76, 103.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Sept. du* 5, 20, 23 *Decembr.* 1581, *pag.* 501, 616, 620, 655.

(a) & pour lors il entra dans ses fonctions, & prit connoissance des affaires qui pendoient depuis long-tems au Grand Conseil de Malines & au Conseil Privé de Bruxelles (b). M. Jean de Treslong, Président, Arend de Nicolai, Gerrit de Wyngaarden, Nanning de Foreest, Jean de Banchem, Amelis d'Amstel de Mynden, Dideric Van der Nieuwburg, Jean Bets, Adrien Wensen & Gillebert de Hoogendorp, furent les premiers qui siégerent dans ce Tribunal (c).

XXXIII. Requête des Catholiques au Duc d'Anjou.

L'arivée du Duc d'Anjou releva le courage des Catholiques, qui s'imaginerent avoir plus de faveur sous un Prince de leur Religion. Ceux d'Anvers lui demanderent le libre exercice de leur culte, interdit depuis huit mois. Le Prince d'Orange présenta les Députés des Réformés, qui demandoient sa protection pour leurs Eglises (d), & le Magistrat tenoit ce parti: ainsi tout ce que le Duc put accorder aux premiers, ce fut la liberté d'assister au service qu'on célébroit dans le Cloître de S. Michel, qu'on avoit ouvert pour sa Maison, à condition qu'ils abjureroient la domination d'Espagne, & qu'ils prêteroient serment à la Ville. La plus grande partie s'y soumit avec peine, & l'on fut obligé de les menacer, en cas de contravention, d'amendes pécuniaires & du bannissement. Le Prince de Parme, pour se conserver des Partisans dans la Ville, leur permit d'obéir, & promit par un Placard de ne leur reprocher jamais une démarche forcée. (e) Ceux de Bruxelles présenterent une Requête pareille, & les Réformés s'y opposoient avec menaces de les expulser entiérement. Le Duc enjoignit le 8 Juin aux derniers de leur céder l'Eglise de Kouwdenberg; mais le Magistrat se moqua de ses ordres (f).

Conditions dures qu'on leur impose.

Ils sont rassurés par le Duc de Parme.

Lens pris par les François.

Ces mouvemens occupoient trop le Gouvernement, pour permettre au Duc de penser sérieusement à la guerre. Le manque d'argent & de soldats empêchoit les opérations

(a) Grand Recueil des Placards, *Tom.* II. *Col.* 290, *Tom.* V. *Col.* 866.
(b) Résolut. de Holl. *du* 4 *Septembr.* 1582, *pag.* 415.
(c) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 29.
(d) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 7.
(e) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 8. Hooft *Liv.* XIX. *pag.* 822.
(f) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 28.

PHILIPPE III. 1582.

de part & d'autre, & les hostilités se bornoient à quelques courses que le voisinage des garnisons ennemies favorisoit. Les François s'emparerent de la Ville de Lens dans l'Artois; mais le Baron de Montigny la reprit le 1 d'Avril (*a*). Le Prince de Parme se mit en campagne dans le même mois, & feignant de marcher à Menin, il rabbattit sur Oudenarde, qu'il investit le 8. Van der Burgt y commandoit, & la garnison n'étoit que de quatre cens hommes. L'ignorance des Ingénieurs Espagnols, qui ne sçavoient ni placer ni dresser leurs batteries, facilitoit la défense; mais le Général ayant fait venir une troupe de Mineurs Bohemiens avec quinze cens Allemands, & la mésintelligence s'étant mise entre les bourgeois & le Gouverneur, il fut contraint de capituler le 5 de Juillet (*b*). L'armée des Etats tenta de son coté différentes entreprises sur Namur, sur Courtray, sur Aarschot & sur Louvain; mais elles échouerent toutes (*c*). Alost seul fut emporté par escalade la nuit du 23 au 24 d'Avril. Cette conquête ne couta que vingt-cinq hommes aux Confédérés, & les Royalistes y perdirent deux cens hommes tués & deux cens prisonniers (*d*). Les garnisons de Diest & de Herentals surprirent Tienen, qu'elles abandonnerent après l'avoir pillé. Un Capitaine Espagnol, après s'être montré devant Alost, rabbattit sur Gaasbeck; se feignant ami, il demanda azyle au Gouverneur pour retirer son butin, & surprit ainsi le Château, d'où ses partis couroient jusqu'aux portes de Bruxelles. Les Etats ayant assemblé quelques troupes, l'assiégerent, le reprirent, & pour s'assurer, ils s'emparerent des Châteaux de Toulouse, d'Ekelhove & de Rost, qui l'environnoient (*e*). Les Royalistes, après la prise d'Oudenarde, s'étoient saisis du Château de Gavere, situé entre cette Ville & Gand: ils emporterent aussi celui

Repris par les Espagnols.

Oudenarde investi par le Prince de Parme.

Rendu par capitulation.

Entreprises infructueuses des Etats.

Alost escaladé.

Tienen pillé.

Le Château de Gaasbeck surpris par les Espagnols.

Repris par les Etats.

Autres avantages des Royalistes.

(*a*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 191.
(*b*) Résolut. de Hol. *du* 3 *Juil*. 1582 *in margin. pag.* 333. Bor *Liv.* XVII. *pag.* 22. Strada *Decad.* II. *Lib.* IV. *pag.* 221.
(*c*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 192.
(*d*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 22.
(*e*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 195. Bor *Liv.* XVII. *pag.* 23.

Ils échouent devant Dieſt.

de Caſtenet (*a*); mais ayant voulu eſcalader Dieſt, ils furent repouſſés avec une perte de plus de deux cens ſoldats (*b*). Le Prince de Parme marcha enſuite du côté de Gand, dans le deſſein d'attaquer l'armée des Etats; mais il la trouva ſi bien retranchée, qu'il fut contraint de ſe retirer ſans rien faire, & quoique l'ennemi ſortît ſur ſon arriere-garde, il avoit ordonné ſa retraite de façon qu'il fut impoſſible de l'entamer (*c*).

Lier livré aux Eſpagnols par trahiſon.

D'un autre côté Guillaume Simple, Capitaine Ecoſſois, livra la Ville de Lier où il étoit en garniſon, à Claude de Barlaimont, Comte de Hautepenne, avec lequel il étoit convenu d'une bonne ſomme d'argent. Le jour étant pris au premier d'Août, le traître demanda à Eedveld Gouverneur de la Place, permiſſion d'aller en courſe, ſous prétexte de faire des priſonniers, pour échanger contre ſon Page, que les Eſpagnols ne vouloient rendre que par cette voye. Eedveld lui ayant permis de prendre trente de ſes Ecoſſois, y joignit un tambour & ſept de ſes ſoldats; mais auſſitôt que Simple fut éloigné des murailles, il fit entrer ces derniers dans une Egliſe, les fit garotter comme des criminels, & s'étant joint à un détachement de ſoldats choiſis dans les garniſons voiſines qu'il cacha entre ſes gens, il revint à la Ville. Son frere qu'il avoit laiſſé dans la Place, raſſembloit cependant ſa Compagnie ſur l'eſplanade, lorſque Simple ſe préſentant à la porte, demanda qu'on le fît entrer. Dans l'inſtant ſon frere courut à l'Hôtel de Ville, & pria Corneille Kriekaart qui commandoit la Garde bourgeoiſe, de demander les clefs au Gouverneur. Quoique Kriekaart ne ſoupçonnât point de perfidie de la part des Ecoſſois, il voulut les porter lui-même, & commanda au Porte-clef de n'ouvrir les guichets que les uns après les autres, & de les refermer à meſure que les ſoldats rentreroient; mais Simple étant dedans avec ſa premiere bande, met l'épée à la main, perce le Porte-clef, bleſſe à mort Kriekaart, pendant que ſon frere

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 22.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 23.
(*c*) Strada *Dec.* II. *Liv.* V. *pag.* 237.

PHILIPPE III. 1582.

égorge la Garde bourgeoise, ouvre la porte, & reçoit Barlaimont à la tête des Royalistes. Ceci se passa si promptement que les Espagnols étoient Maîtres de tous les postes avant qu'on s'apperçût qu'ils étoient dans la Ville. Alors la Cavalerie Espagnole se mit à courir par les rues, pour empêcher tout attroupement, & le pillage commença; on ne peut imaginer les cruautés & les horreurs qui se commirent pendant le reste du jour. Enfin l'avarice & la cruauté étant assouvies, Barlaimont arrêta le carnage, & ramena ses gens après avoir laissé une forte garnison dans la Place. Cette perte incommodoit également Malines, Vilvoorden, Bruxelles, & surtout Anvers, où l'on rasa dans l'instant le magnifique Couvent de Saint Bernard, trop voisin des murailles, dans la crainte que l'ennemi ne s'y fortifiât. Quant au traître, il passa en Espagne avec des Lettres de recommandation du Prince de Parme (*a*).

Précautions des Etats pour garantir le Brabant.

Les Espagnols battus par les François.

Sur ces entrefaites, le Comte de la Rochepot qui venoit joindre le Duc d'Anjou avec quinze cens Cavaliers Allemands & l'Infanterie Françoise, rencontra près de Bergh-Saint-Wynox, un Corps de l'armée du Prince de Parme. L'action dura trois heures avec la derniere vivacité; enfin les Espagnols laisserent trois à quatre cens morts sur le champ de bataille, & se retirerent en assez bon ordre (*b*).

Les Espagnols appellés dans le Pays.

Cet échec augmenta la frayeur que l'arrivée des François avoit répandue dans les Villes d'Artois & du Hainaut, & Farneze s'en étant apperçu, s'en servit habilement pour engager ces peuples à demander eux-mêmes le retour des troupes étrangeres dans leur Pays. On envoya en Espagne, Jean Sarrassin, Abbé de Saint Waast, & le Roi donna dans l'instant (*c*) ses ordres pour envoyer sept cens mille Ducats & cinq mille Italiens ou Espagnols dans les Pays-bas (*d*).

(*a*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 139. Bor *Liv.* XVII. *pag.* 332. Strada *Dec.* II. *Lib.* V. *pag.* 233.

(*b*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 193. Strada *Dec.* II. *Liv.* V. *pag.* 334.

(*c*) Voyez les Lettres de Granvelle *dans* Bor Piec. Authentiques *Tom.* II. *pag.* 101, 103, 105, 106, 107, 108.

(*d*) Strada *Dec.* II. *Lib.* IV. *pag.* 217, *Lib.* V. *pag.* 230.

Le

1582.

XXXIV. Complot contre la vie de Guillaume & du Duc d'Anjou.

Et contre la Couronne de France.

Origine du Complot.

Le Duc d'Anjou & le Prince d'Orange étoient à Bruges, où ils attendoient de leur côté de nouveaux secours de la France, lorsqu'on découvrit en Juillet un nouveau complot contre la vie des deux Princes, & dont les suites menaçoient Henri III d'un renversement général de son Royaume. Une affaire de cette importance nous oblige à la prendre dans sa source. Philippe avoit trouvé dans les papiers de Don Juan, l'original d'une Ligue que ce Prince avoit conclue avec Henri, Duc de Guise. Elle étoit colorée du prétexte de la Religion, & tendoit à la destruction des Huguenots. Le Monarque qui, sous le même voile aspiroit à la Monarchie universelle, ne manqua pas de la renouveller en son nom, ne doutant pas de la faveur du Clergé, & moins encore du zéle de certains Casuistes modernes, qui après avoir fasciné l'esprit du peuple par des questions embarrassées & l'avoir détaché de l'obéissance du Prince & des Magistrats, le portoient ouvertement à la révolte. Par leur moyen, il avoit conclu une Ligue offensive & défensive avec la Maison de Lorraine & les Princes Catholiques, sous prétexte d'assurer l'ancienne Religion, & dont le but étoit de faire tomber la Couronne à la mort de Henri III sur le vieux Cardinal de Bourbon, à l'exclusion des Princes Hérétiques & relaps, de renouveller la Ligue de Cambray conclue en 1558; en conséquence, de bannir les Hérétiques, de les exterminer dans la France & dans les Pays-bas, de forcer les peuples à recevoir le Concile de Trente, d'aider l'Espagne à reprendre Cambray & les autres Villes rebelles, & le Roi d'Espagne s'engageoit de payer cinquante mille pistoles par mois; quelques-uns ajoutent, que par un Ecrit sécret Philippe & les Guises étoient convenus de déthrôner Henri III & de partager la France (*a*). Ce projet paroissoit d'autant plus facile à exécuter, que Henri vivant dans l'indolence, livré à ses plaisirs, insensible aux maux de l'Etat, tranquille sur l'avenir, enyvré par la flatterie de scélérats enrichis de ses profusions, ne faisoit aucune attention aux

(*a*) Mezerai Abbrég. *Tom. III. pag.* 227, 231.

PHILIPPE III. 1582.

demarches de ses voisins, & s'étourdissoit sur sa propre sûreté (*a*). Sur ces fondemens Philippe se proposoit d'élever l'édifice de la rébellion chez un peuple déja divisé par les opinions, & que le Fanatisme rendoit susceptible de donner dans les crimes les plus hardis. Il appréhendoit cependant, que le Duc d'Anjou maître des Pays-bas, ne se mît en état de traverser ses vûes. Dans ces circonstances, il jetta les yeux sur Nicolas Salsede, originaire d'Espagne. Cet homme étoit fils de Pierre de Salsede, que les Princes de Guise avoient enveloppé dans le massacre de la Saint Barthelemy, parce qu'étant Gouverneur de Vic, il avoit excité contr'eux la guerre qui fut appellée *Cardinale*. Allié par sa mere au Duc de Mercœur, le soin de sa fortune imposa silence à la Voix du sang, & le reconcilia avec les meurtriers de son pere. Le Parlement de Rouen l'ayant condamné à mort pour crime de fausse monnoye, il avoit obtenu sa grace par le crédit de Charles de Lorraine, & ce nouveau bienfait l'avoit lié plus étroitement aux intérêts de cette Maison. Devenu l'instrument des liaisons de l'Espagnol & des Lorrains, les Confédérés résolurent de l'employer à l'exécution de leurs desseins. Les Guises ayant levé sécretement un Régiment, composé de Braves à leur dévotion, le chargerent de passer dans les Pays-bas, pour offrir ses services au Duc d'Anjou, ne doutant point qu'il ne lui confiât la garde de quelque place importante, qu'il pourroit au moins livrer au Prince de Parme. Le Duc ne pouvant imaginer que celui dont le pere avoit été massacré par les Lorrains, fût devenu leur Partisan, le reçut dans sa familiarité; mais le Prince d'Orange dont les yeux étoient toujours ouverts, deméla bientôt ses intrigues avec Farnese, en instruisit le Duc, & lui conseilla de le faire arrêter; ce qui fut exécuté le lendemain dans le Palais. Franscico Baza & Nicolas Hugot, surnommé la Borde, vendus à Salsede, ennuyés d'attendre le Prince, demanderent à un domestique s'il sortiroit bientôt, & celui-ci les ayant interrogés s'ils le connoissoient, & comment, ils entrerent

Il est découvert.

(*a*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXV. *pag.* 626.

Philippe III.

1582.

en soupçon, & se sauverent à la hâte; mais Baza ayant été rattrapé & mis à la question, avoua que Farneze les avoit chargés d'assassiner ou d'empoisonner les deux Princes. Salsede nia d'abord le fait; mais il convint qu'il n'avoit demandé du service, que dans l'espérance qu'on lui confieroit Dunkerque ou Cambray qu'il avoit dessein de remettre au Roi d'Espagne, & revela le complot tramé contre le Roi de France. Henri étant informé de la déposition, demanda le prisonnier, qui lui fut envoyé sous bonne escorte. Le Roi voulut assister lui-même à son interrogatoire; mais le criminel débita tant de circonstances, & mêla tant de personnes d'honneur dans ses révélations, qu'on ne put asseoir un Jugement certain. Il fut condamné à être tiré à quatre chevaux, & comme on le conduisoit à la Chapelle, un Jésuite qui se trouva sur l'escalier, lui coula quelques mots à l'oreille, & depuis le criminel retracta tout ce qu'il avoit avoué: ce qui redoubla l'inquiétude du Roi, & laissa les Juges dans une grande perplexité (*a*). Baza se poignarda dans sa prison, avec un couteau que le hasard offrit sous sa main, & son corps fut coupé en quatre quartiers qui furent exposés avec un écriteau, portant qu'il avoit voulu assassiner le Duc d'Anjou & le Prince d'Orange, par ordre du Prince de Parme. Lamoral d'Egmond, fils cadet de celui qui avoit eu la tête tranchée, fut arrêté sur ce qu'il étoit en liaison avec Salsede; il demeura long-tems au Château de l'Ecluse, dont il fut relâché faute de preuves, & passa en France avec le Duc d'Anjou (*b*).

Et puni.

Lamoral d'Egmond emprisonné.

Cependant le Duc de Parme ayant reçu du renfort, résolut d'attaquer l'armée Françoise, affoiblie par la désertion qui s'étoit mise dans les Anglois. Elle étoit campée à Saint-Lievenshout Village à deux lieues de Gand. La Pierre, Maréchal de Camp, sur le bruit de sa marche, détacha Sesseval avec son Régiment & les Gardes d'Anjou, pour lier une escarmouche, à la faveur de laquelle il pût se retirer sous le

Action très-vive sous Gand entre les François & les Espagnols.

(*a*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXV. *pag.* 636. Abr. de Mezerai *Tom.* III. *pag.* 216.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 29. De Thou *ubi supra*

PHILIPPE III. 1582.

canon de la Ville, où il arriva sans autre perte que de quelques soldats. La Rochepot, quoique malade, monta à cheval, prit poste sur la colline, s'empara des moulins près la porte Lievin, & fit commencer l'attaque par Norris, pour attirer l'ennemi sous le feu des remparts. L'artillerie commençant alors à jouer, fit un ravage si furieux dans les bataillons Espagnols, qu'ils s'arrêterent, se contentant de soutenir le combat avec leur Cavalerie légere. Cette manœuvre fit appréhender à Guillaume, que Farnese ne passât l'Escaut à la faveur de cette diversion & ne surprît la Ville par le côté opposé, ou ne se jettât dans le Pays de Waas; il en avertit le Duc, qui rappella sa Cavalerie. Le Prince de Parme s'en étant apperçu, attaqua l'Infanterie avec plus de vigueur. Ottavio Gonzague y fut dangereusement blessé, & Mondragon eut un cheval de tué. Les François se défendirent avec un courage égal, & la nuit finit le combat. Les Espagnols après avoir enterré leurs morts & chargé leurs blessés sur des charriots, profiterent de l'obscurité pour faire leur retraite (*a*). Pendant l'action, un boulet de canon emporta un sergent à quatre toises du Duc d'Anjou, qui s'étoit assis sur le rampart avec le Prince d'Orange & le Prince d'Epinoy, pour être spectateurs de l'action. L'armée Françoise marcha le lendemain sur Dendermonde, & vers le commencement de Septembre elle prit ses quartiers aux environs d'Anvers (*b*).

Le Duc d'Anjou & le Prince d'Orange sepectateurs du combat.

XXXV. L'armement des Hollandois en faveur de Don Antonio de Portugal. Révolution de ce Royaume.

Pendant ce tems les Hollandois armoient une Escadre de douze vaisseaux, que l'Amiral Warmond devoit mener au secours de Don Antonio, dans le Portugal (*c*). Nous n'avons touché qu'en passant aux affaires de ce pays; mais l'intérêt que nos Provinces y prirent, exigent un peu plus de détail. Henri, Roi de Portugal, étant mort le 30 Janvier 1580, sans laisser d'enfans, Philippe qui tenoit une armée sur la frontiere, envahit le Royaume. La Nation sans défense se soumit; mais les Régens, nom qu'on donnoit aux

(*a*) De Thou *Tom.* VIII. *Liv.* LXXVI. *pag.* 641.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 31.
(*c*) Résolut. de Holl. *du 9 Mai, du 18 Juill., du 7 Aoust*, 1582, *pag.* 266.

défenseurs de l'Etat, dépêcherent à Amsterdam pour demander du secours & des munitions (*a*). Les Etats-Généraux résolurent de leur accorder leur demande, pour faire une diversion aux forces du Roi d'Espagne, & lui donner de l'occupation dans son pays. Don Antonio, fils naturel d'un frere de Henri, quoique Prieur d'Acrato, se fit proclamer & marcha contre Philippe; mais il fut défait, & Lisbonne fut la proye du Vainqueur. Don Antonio ayant erré quelque tems dans les déserts & les rochers qui bordent la côte, se sauva sur un Vaisseau d'Enkhuizen, commandé par Guillaume d'Egmond, prit terre à Calais, passa en Angleterre, & Philippe fut couronné. Le fugitif ne pouvant engager Elisabeth à le protéger, revint en France, où Catherine de Médicis obtint la permission d'armer une flotte pour le ramener dans les Açores qui tenoient encore son parti. Philippe Strozzy qui commandoit la flotte, étoit animé par la mort de son Ayeul, que les Espagnols avoient fait périr par trahison. Il mit à la voile de Belle-Isle au mois de Juin, prit terre à l'Isle de Saint-Michel, où il tailla en piéces huit cens hommes qui s'opposoient à sa descente, & défit Noguerra, qui rassembloit un Corps de trois mille soldats. Mais le Marquis de Santa-Croce, Amiral d'Espagne, étant survenu, les deux flottes se canonnerent tout le jour. Le lendemain les François détacherent dix Vaisseaux avec ordre de raser la côte & de prendre l'ennemi à dos, pendant que l'Amiral l'attaqueroit de front; mais le vent étant contraire, on ne fit encore que se canonner. Santa-Croce profita de la nuit pour approcher de Saint-Michel, dans le dessein de gagner le vent; mais les François le devancerent, & le 26 de Juillet tomberent à toutes voiles sur la flotte Espagnole. Strozzy qui brûloit de combattre, quitta le Vaisseau-Amiral qu'il jugeoit trop pesant, passa sur le Vaisseau de Beaumont, & joignit l'Amiral Espagnol; le Comte de Brissac le suivit avec trois bâtimens Anglois, & tous ensemble ils aborderent le Saint-André, Figueroa qui le montoit, se défendit pen-

Combat de mer entre les François & les Espagnols.

(*a*) Resolut. de Holl. *du* 13 *Juin*, 1580, *pag.* 105, 107, 108

PHILIPPE III. 1582.

dant trois heures avec la plus grande intrépidité. Santa-Croce n'étoit pas moins pressé par l'Amiral & Brissac ; mais un Vaisseau Biscayen étant venu à son secours, les François déja maltraités par le gros canon des Espagnols, furent contraints de s'éloigner, & le Vaisseau de Brissac coula à fond en voulant gagner la côte. L'Amiral revirant de bord, vint au secours de Figueroa, & pour lors la seconde ligne des Espagnols se trouva la premiere ; ce qui changea l'ordre de bataille, tout l'effort tomba pour lors sur Strozzy ; les trois Vaisseaux qui attaquoient Figueroa, furent criblés de boulets & coulerent à fond. Les deux Amiraux étoient toujours aux mains. Enfin les Espagnols ayant entouré Strozzy, monterent à l'abordage par trois côtés ; Beaumont y fut tué avec le Colonel Bussy, & Strozzy fut pris couvert de blessures. Les François perdirent deux mille hommes & huit Vaisseaux (*a*). Santa-Croce ternit l'éclat d'une si belle victoire par la mort de Strozzy, qu'il fit poignarder de sang froid, lorsqu'on l'amena sur son tillac. On ne sçait si les Hollandois se mêlerent du combat ; mais leurs matelots furent congédiés après cette malheureuse expédition (*b*). Don Antonio revint dans les Pays-bas pour solliciter de nouveaux secours (*c*) ; & il ne put l'obtenir.

Cruauté de l'Amiral Espagnol.

Philippe cherche à débaucher Enkhuizen.

Quelques Vaisseaux de Hoorn & d'Enkhuizen s'étant trouvés à la rade de Lisbonne pendant le couronnement de Philippe, le Roi fit inviter les Capitaines d'assister à la cérémonie, les régala magnifiquement, & les assura qu'ils éprouveroient le même accueil dans tous les ports de son Royaume. Ceux-ci de retour, vanterent à leurs Concitoyens l'affabilité & les bontés du Monarque, & le Magistrat appréhendant les suites de ces discours, fit venir dans la Ville une Enseigne de Sonoy. Quelques tems après Philippe envoya Frederic

(*a*) Abbrég. de Mezerai *Tom.* III. *pag.* 118. De Thou *Tom*, VIII. *Liv.* LXXV. *pag.* 386. Tassis *Lib.* VI. *pag.* 417. Bor *Liv.* XIV. *pag.* 194. *Liv.* XVII. *pag.* 23, 34. Meteren *Liv.* X. *fol.* 177.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 9 *Nov* 1582, *pag.* 528. *du* 9 *Févr. du* 26 *Mars* 1583, *pag.* 26, 91.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 11 *Juin*, *du* 10 *Juill.* 1583, *pag.* 190, 260.

Nicolas-zoon, l'un de ses Trabants, (*a*); natif d'Enkhuizen, qui vint dans cette Ville, sous prétexte de visiter son frere, mais chargé de lettres adressées à la Bourgeoisie, à la faveur desquelles il s'efforçoit de gagner des Partisans à l'Espagne. Il s'adressa à Wouter Verhee, frere de Jean, alors Echevin. Celui-ci quoique saisi d'horreur par la seule proposition, prit copie de la Lettre du Roi, qui étoit du premier d'Octobre 1581; mais il n'osa la dénoncer au Magistrat, dans la crainte d'exposer quelques-uns de ses amis. Il en parla cependant à Dideric Volkertszoon Kornhert, qui lui reprocha son silence, & le détermina à venir à la Haye pour reveler cette intrigue aux Etats; ce qu'il fit par l'entremise de Nicolas Van der Laan, Bourgmestre de Haarlem. Les Etats ordonnerent sur le champ à une seconde Enseigne qui étoit à Edam & à Monnikendam, d'entrer sécretement dans Enkhuizen, d'arrêter le Trabant, & de s'assurer de quelques bourgeois dans leurs maisons. Cette affaire n'eut pas cependant d'autre suite. Nicolas-zoon en fut quitte après quelques mois de prison, pour sortir du pays. Au moment qu'on se croyoit tranquille, on découvrit de nouvelles Lettres du Roi datées du 12 de Mai 1582, adressées à soixante & douze des principaux bourgeois, par lesquelles il les exhortoit sous l'appas de grosses récompenses à rentrer sous son obéissance. Là-dessus Sonoy reçut ordre de se rendre en personne à Enkhuizen, avec trois Enseignes de cent cinquante hommes chacune, qui furent augmentées jusqu'à deux cens, par ordre du Prince. Ils y passerent l'hyver, & la tranquillité fut parfaitement rétablie (*b*). Peu de tems après, le Magistrat d'Amsterdam reçut avis de Liége que les Espagnols avoient quelques desseins sur Enkhuizen & sur Hoorn: les Etats firent arrêter plusieurs bourgeois qu'on soupçonnoit; il ne se trouva cependant nul indice, & les prétendus projets s'en allerent en fumée (*c*).

Précautions des Etats.

XXXVI.
Campagne de Frise.

La guerre n'étoit pas plus vive en Frise que dans la Flan-

(*a*) Resolut. de Holl. *du 3 Juill. 1581, pag.* 329.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 19.
(*c*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 34.

PHILIPPE III.

1582.

dre. Verdugo attaqua inutilement le Château d'Oldenborn, que Nyenoord venoit de construire par ordre du Seigneur de Rumen. Il fut repoussé & perdit ses équipages dans sa retraite (*a*). Après avoir ravagé les Septforêts & la Drenth, il assiegea Lochem dans le Comté de Zutphen. Les Westfrisons avancerent par le Marne, & brulerent jusqu'à trente Paroisses dans la Twenth & dans la Drenth; rien ne put l'obliger à lâcher prise. Cependant Guillaume Louis, Comte de Nassau, ayant assemblé quelques troupes, fit entrer un Convoi dans la Place. Verdugo sans se rebuter, bâtit de nouveaux Forts pour serrer de plus près les assiegés. Nassau s'étant joint avec Hohenlo, forma un Corps de trois mille cinq cens hommes, & de mille chevaux, dans le dessein d'attaquer les retranchemens; mais il fut repoussé. Les assiégés étoient réduits à manger leurs chevaux, lorsque Hohenlo ayant reçu un renfort de troupes & quatre piéces de gros canon, se rendit maître du Château de Wilde, & fit passer un grand nombre de charriots dans la Place. Verdugo perdant l'espérance de l'emporter par famine, leva le siege le 22 de Septembre, & distribua ses troupes dans Groll, dans Oldenzeel, dans Goor, dans Enschede & dans Coeverden (*b*). Après les avoir laissé reposer quelques tems, il choisit une troupe d'élite, & surprit Steenwyck qui s'étoit si bien défendue l'année précédente. Un homme de la campagne se chargea de conduire le Lieutenant Colonel Tassis qui prit huit cens hommes & deux Cornettes de Cavalerie, il lui montra un endroit guéable pour passer le fossé. Ils le traverserent sans bruit la nuit du 16 au 17 de Septembre vers la porte de l'Est, escaladerent la muraille, & se rendirent maîtres de la Ville avant qu'on eût appris leur venue (*c*).

Verdugo fait le siege de Lochem.

Hohenlo maître du Château de Wilde.

Le siege de Lochem levé.

Surprise de Steenwyk par Verdugo.

L'armée des Etats s'empara de son côté du Château de Keppel; celui de Batenbourg sur la Meuse se rendit par

Les Etats s'emparent de quelques Châteaux.

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 19.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 32.
(*c*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 33. Strada *Decad.* II. *Lib.* V. *pag.* 239.

capitulation

capitulation. La garnison de Zwartsluis surprit le 26 d'Octobre Hasselt à l'ouverture des portes ; les Eglises furent pillées & la Réforme établie. (*a*). Un parti de la garnison de Gueldre avoit pris le 4 d'Avril Martin Schenck de Nideghen qui revenoit de Zante, dans le pays de Cleves. Il fut obligé de payer une forte rançon (*b*), & cette fois les Espagnols le laisserent si long-tems prisonnier, que piqué du peu de cas qu'ils faisoient de ses services, il prit le parti d'y renoncer.

Et de Hasselt.

Schenck prisonnier des Etats.

Les forces des Espagnols augmentoient tous les jours, & dans la revue générale que Farnese en fit le 14 de Septembre, il se trouva cinquante-six mille cinq cens soldats sous trois cens Enseignes & trois mille cinq cens trente-sept Cavaliers, divisés sous cinquante-trois Cornettes. Cette armée coutoit au Roi d'Espagne six cens quarante-deux mille trois cens cinquante-six florins par mois ; mais les garnisons en occupant une bonne partie, le Général ne pouvoit mettre que trente mille hommes en campagne (*c*). Avec ces forces il prit l'Ecluse & Câteau-Cambresis, s'empara de Ninove, de Lierkerke de Gaasbeck, & profitant de sa supériorité, il s'avança du côté de Bruxelles, dans le dessein de se jetter dans le Pays de Waas, pour y prendre ses quartiers d'hyver, l'Artois & le Hainaut étant également ruinés ; mais le Duc d'Anjou avoit fermé les passages, en inondant le pays, & fortifiant exactement les avenues praticables : ensorte que la disette causa une mortalité dans cette armée, qui le força bientôt de retourner sur ses pas. (*d*).

Etat de l'armée Espagnole.

Ce qu'elle coûtoit au Roi.

Elle s'empare de quelques Places.

Ses Progrès arrêtés par le Duc d'Anjou.

Sur ces entrefaites le Duc d'Anjou reçut un renfort de quatre mille François & de trois mille Suisses que le Maréchal de Biron lui amena, avec une bonne troupe de Noblesse & quelque Cavalerie ; la rareté de l'argent le contraignit de les distribuer dans les Villes de Flandre, où les soldats étoient contraints de demander l'aumône (*e*). Le Duc con-

Augmentation de son armée.

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 32.
(*b*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 22.
(*c*) Grotii *Ann.* IV. *pag.* 76. Meteren *Liv.* XI. *fol.* 195. Hooft *Liv.* XIX. *pag.* 832.
(*d*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 195. Bor *Liv.* XVII. *pag.* 33, 35.
(*e*) Hooft *Liv.* XIX. *pag.* 834.

PHILIPPE III.

1582.

Et de ses subsides.

voqua les Etats pour y remédier, & ceux-ci lui accorderent quarante tonnes d'or au lieu de trente, & six cens mille florins pendant les mois d'Avril, de Mai, de Juin & de Juillet de l'année suivante (*a*).

Nouveau style introduit par Grégoire XIII.

Sur la fin de cette année, Grégoire XIII changea la façon de supputer les années. Le Concile de Nicée avoit fixé la célébration de la Fête Paschale au Dimanche le plus proche de la Pleine-Lune de Mars, après l'Equinoxe du Printems: ce qui tomboit cette année à la nuit du 20 au 21 de Mars. Mais elle étoit composée de trois cens soixante & cinq jours & un quart? Ce quart formant un jour entier en quatre ans, on l'ajoutoit ordinairement au mois de Février, & l'année où l'addition tomboit, s'appelloit Bissextile. Cependant l'Année solaire où le cours du Soleil ayant onze minutes de moins, il se trouvoit encore un vuide dans le calcul, qui dans le laps de treize cens ans avoit avancé de dix jours: ensorte que l'Equinoxe vernal arrivoit cette année au 10 de la nuit du 11 de Mars. Cette différence entre l'année Solaire & l'année Commune, causoit un grand désordre dans les Fêtes mobiles, & les Pâques dans la suite des tems auroient parcouru tous les mois de l'année. Les Laboureurs accoûtumés à régler leurs semailles & leurs cultures par la dénomination des Fêtes, étoient induits en erreur sur les Saisons. Le Pape pour prévenir cet abus, retrancha dix jours de l'année: ensorte que le lendemain du jour de Saint François qui tombe le 4 d'Octobre, il ordonna qu'on dateroit du 15, & pour prévenir de semblables inconvéniens à l'avenir, il voulut qu'après l'année 1600, les années 1700, 1800 & 1900 cessassent d'être bissextiles, & ainsi des autres; d'où il arriva que l'ancien style & le nouveau différoient de dix jours, & d'un jour de plus tous les trois cens ans. L'Angleterre, le Danemarc, la Suede & les autres Etats Protestans refuserent de recevoir le nouveau Calendrier, parce qu'il étoit présenté par le Pape; la France, l'Espagne, la Boheme & les Pays Catholiques l'accepterent (*b*). Le Duc

Placard du Duc d'Anjou à ce sujet.

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 33.

(*b*) Meteren *Liv. Liv.* XI. *fol.* 196.

1582.

d'Anjou le fit publier dans les Pays-bas par un Placard du 10 d'Octobre, 1582 (*a*). Le Brabant, la Flandre, le Hainaut, la Hollande & la Zeelande s'y conformerent (*b*), & par une attention singuliere pour le Prince d'Orange, ils arrêterent que les dix jours ne seroient point rabbattus sur l'année de ses appointemens (*c*), qui depuis peu avoient été augmentés de quinze cens florins par mois (*d*). La Gueldre, Zutphen, Utrecht, l'Overyssel, la Frise & Groningue s'opiniâtrerent quelque tems à conserver le vieux style, que quelques-uns regardent même comme plus propre à calculer les tems. Quant à cette *Histoire*, nous nous conformerons au nouveau, pour fixer les époques &les événemens.

Attention des Etats pour Guillaume.

XXXVII. Politique d'Henri III. à l'égard des Pays-bas.

Quoiqu'Henri III ne fût gueres occupé que de ses plaisirs, il n'étoit pas sans inquiétude sur les affaires des Pays-bas. La bonne & la mauvaise fortune de son frere l'agitoient également. Il craignoit qu'après s'être rendu maître des Provinces, il ne tournât leurs forces contre lui, & dans cette idée, il ne le secouroit que foiblement, & toujours trop tard. Il n'appréhendoit pas moins, si François venoit à échouer, qu'il ne remplît le Royaume de ses plaintes, & ne renouvellât les troubles. Il se flattoit même de réunir des peuples autrefois soumis à sa Couronne, en les forçant de se jetter entre ses bras, lorsqu'ils seroient entiérement épuisés : La Reine-Mere avoit écrit au Duc d'Anjou, qu'il ne devoit plus compter sur de nouveaux secours, & dans cet état le Duc cherchant à s'établir solidement, chargea Bonnivet de surprendre quelque poste important, & qui pût avancer ses conquêtes. Ce Capitaine profitant de la gelée, surprit Eindhoven la nuit du 8 au 9 de Janvier, & s'empara de suite de Helmond & de quelques autres Forts (*e*). Mais un début si brillant fut bientôt terni par la perfidie que le Duc mit en

Le Duc d'Anjou s'empare de quelques Places.

1583.

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 33.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 14, 19 *Dec.* 1582. *pag.* 580, 595.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 18 *Nov.* 1583, *pag.* 466.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 2 *Novemb.* 1580, *pag.* 233.
(*e*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 35.

PARTIE III. 1583.

usage contre les peuples qui venoient de l'appeller à leur secours ; la découverte de ses desseins ruina son crédit, le perdit d'honneur, & pensa renverser la fortune des Pays-bas. Le Roi de France exigeoit des Etats, pour leur envoyer des secours plus efficaces, de lui transporter l'hérédité, en cas que son frere vînt à décéder sans enfans, & ceux-ci n'y vouloient pas entendre. François cependant prévoyant le danger auquel il seroit exposé, si le Prince de Parme prenoit le dessus, & si les Etats étoient forcés à se reconcilier avec le Roi d'Espagne; piqué d'ailleurs du peu d'autorité qu'on lui laissoit, en lui prodiguant les titres d'honneur, de n'avoir aucune part au maniement des Finances, non plus qu'à la nomination des charges, de ne pouvoir introduire ses troupes dans les Villes qu'avec de grandes précautions, de voir le Prince d'Orange à la tête du Conseil sécret ordonner & disposer de tout, après avoir été forcé de lui céder la Hollande, la Zeelande & le Pays d'Utrecht, & craignant de plus la suite des Conférences secrettes de ce Prince avec Philippe de Mornay, Envoyé du Roi de Navarre, qui lui rappelloient l'exemple de l'Archiduc Mathias duquel il tenoit la place (*a*) : il résolut de se fortifier contre les événemens, en se rendant maître des grandes Villes, de forcer les Etats à consentir aux volontés d'Henri, & de se rendre absolu par le secours de la France. Pour s'autoriser dans une entreprise de pareille conséquence, il appella ses principaux Officiers au nombre de dix-sept, à l'exception du Dauphin de Montpensier, du Comte de Laval & du Comte de la Rochefoucaud, dont il craignoit la probité (*b*), & chargea Guillaume de Hautemer, Marquis de Fervaques, d'expliquer ses vues. Ce dernier parla avec tant de hauteur & d'éloquence qu'il emporta toutes les voix, & le Duc fixa le jour de l'exécution au 17 de Janvier (*c*).

Motifs de ses démarches.

Il veut s'emparer des grandes Villes.

Consultation sur ce sujet.

Il surprend Dunkerque.

Chamois, Gouverneur de Dunkerque, commença deux jours avant par chasser de la Ville deux Enseignes des

(*a*) Le P. Daniel Hist. de France Tom. VI. *pag.* 634.
(*b*) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXVIII. *pag.* 33.
(*c*) La Pise Hist. d'Orange *pag.* 529. Petit *Tom.* II. *Liv.* XIII. *pag.* 457.

1583.

Les François chassés d'Ostende & de Nieuport.

Ils s'emparent de plusieurs Places.

Ils échouent à Bruges.

Etats, sous prétexte d'une dispute arrivée entre les Armateurs au sujet de quelques prises. Sa précipitation ouvrit les yeux d'Uitenregt, Gouverneur d'Ostende ; il désarma les François, les chassa de la place, & le Commandant de Nieupoort suivit son exemple. D'un autre côté Dixmuide, Dendermonde, Vilvoorden, Aloft, Menin & Bergh S. Winox tomberent entre leurs mains. Bruges fut sauvée par la fermeté de La Gryse, Grand Baillif de la Ville. La Garnison étoit de cinq Compagnies, & cinq autres qui venoient de Menin, ayant demandé passage, s'arrêterent sur le Marché, refusant d'aller plus loin. Le Commandant s'étant rendu à l'Hôtel de Ville, où le Sénat étoit assemblé, La Gryse le fit arrêter, & l'obligea de mander ses Capitaines, dont il se saisit pareillement. Une manœuvre si vive effraya les soldats, qui voyant la bourgeoisie s'assembler sous ses drapeaux, marcherent par la Place de Branberg, & sortirent par la porte de Kuik (*a*). Le Sr. de Zweveghem ayant enlevé Fougere, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, & l'ayant amené, le Sénat l'interrogea avec les autres prisonniers, & tous avouerent » que l'intention du » Duc étoit de se rendre maître des Villes principales, » des Etats-Généraux ; qu'il vouloit forcer le Prince » d'Orange à lui rendre les Reversales qu'il avoit extorquées, s'emparer ensuite du Gouvernement, & rétablir la Religion catholique » (*b*). Fougere excusa son Maître le mieux qu'il lui fut possible, & déclara, » qu'après » avoir consolidé l'Union par la force des armes, il avoit » dessein de réformer conjointement avec les Etats-Généraux quelques Articles du Traité de Bourdeaux, publier » une Amnistie du passé, & chasser les Espagnols avec le » secours du Roi son frere, dont il ne pouvoit se flater dans » la situation présente (*c*).

Le dessein du Duc d'Anjou découvert.

Son entreprise malheureuse sur Anvers.

Pendant que ceci se passoit à Bruges, Anvers fut le théâtre d'une scène plus tragique. Le Duc s'étoit réservé cette

(*a*) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXVIII. *pag.* 35.
(*b*) Abr. de Mezeray *Tom* III. *pag.* 121.
(*c*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 196. Bor *Liv.* XVII. *pag.* 35.

Philippe III. expédition, & la destinoit à servir de signal aux autres.
1583. Quelques jours auparavant il chargea S. Aldegonde, à qui cette démarche fit peu d'honneur, de se plaindre aux Etats des entraves qu'on avoit mises à son autorité, & la conquête d'Eindhoven lui servit de prétexte à faire approcher ses troupes dans le dessein de joindre Bonnivet. La Noblesse françoise arrivoit de tous côtés, sous prétexte d'augmenter sa Cour; il s'étoit muni sécretement d'armes pour les Maîtres & leurs domestiques. Son projet étoit assez bien concerté; mais il fut inventé par l'indiscrétion françoise. Le bruit courut que ses soldats, pour assurer leur paye, avoient résolu de se rendre maîtres de la porte de Cronenbourg la nuit du 16 au 17 de Janvier. Villers, Ministre du Prince d'Orange, en informa son Maître, qui quoiqu'il n'en crût rien, fit avertir le Magistrat. Pierre Aloft, Bourgmestre, se rendit sur le champ chez le Duc, lui fit part de l'allarme, & lui demanda la permission de tendre les chaînes une heure plutôt que de coutume, & de faire allumer des lanternes dans les rues. Le Duc jugeant son dessein manqué pour cette nuit, & craignant d'augmenter les soupçons, y consentit de bonne grace. Le lendemain on disoit hautement que les François devoient attaquer une porte avant la fin du jour. Le Duc manda le Magistrat, le chargea de découvrir & de punir l'auteur de ces bruits, & l'ayant rassuré par de belles paroles, il le renvoya pour effacer ces idées de l'esprit du peuple; mais les chaînes demeurerent tendues, les portes fermées, & l'on ne laissoit passer que les troupes que le Duc d'Anjou envoyoit pour la revue générale qu'il devoit faire à Burgerhout, où son armée étoit campée. Il fut dès le matin chez le Prince d'Orange pour le prier de l'accompagner; celui-ci s'en défendit, sous prétexte que sa santé ne lui permettoit pas de s'exposer au mauvais tems, & lui conseilla de ménager un peuple soupçonneux, en ajoutant qu'on disoit hautement, qu'il ne sortoit que pour rentrer en plus grande compagnie. Le Duc ne répondit que par un sourire, & sortit à cheval aussitôt qu'il eut dîné, suivi d'un grand nombre de Gentilhommes, saluant

avec son affabilité naturelle les bourgeois qui s'assembloient Philippe III.
pour voir passer la Cavalcade. Mais quelques - uns s'étant
apperçu que la plus grande partie de sa suite avoit des armes 1583.
sous les habits, entrerent en soupçon. A peine le Duc paroît aux portes, que la Cavalerie du Camp s'avance pour le recevoir. Le Comte de la Rochepot feint sur le pont de recevoir un coup de pied de cheval, & s'arrête pour attendre deux Enseignes, qui s'avancent. Il s'écrie qu'il a la jambe cassée, & pendant qu'on le porte au Corps de Garde pour le penser, il fait tirer un coup de fusil, signal auquel toute l'armée se met en marche. Il se jette alors sur le Sergent de garde, & ses gens sur les bourgeois; la Cavalerie fait volte face, rentre dans la Ville suivie de deux cens Lanciers, & l'Infanterie avance dans le Fauxbourg. Le Duc se tenant à l'entrée, leur disoit: *Marchez, Enfans, & surtout point de pillage*! Huit ou neuf Enseignes & quatre à cinq cens Cavaliers se répandent des deux côtés du rempart, & tournent le canon vers les rues; les autres suivent en criant: *Ville gagnée! Vive la Messe!* & mettent le feu pour répandre l'allarme à une maison près la porte de Kipdorp. Les Bourgeois se rappellant les effets de la cruelle avarice des Espagnols, & n'en attendant pas moins de la pétulance françoise, quittent leur dîner pour courir aux armes, & se rangent sous leurs Capitaines. Les deux Religions se réunissent, & combattent avec la même ardeur; l'animosité devient si grande, que quelques-uns manquant de bales, arrondissent avec les doigts & les dents des piéces d'argent pour charger leurs mousquets. Le Prince d'Orange informé de ce qui se passe, se met à la tête d'une Compagnie bourgeoise, attaque le Cloître de S. Michel, dont Fervaques s'étoit emparé, & le fait prisonnier. Une autre troupe s'assure du Doele des Arquebusiers, & fait un feu terrible sur le rempart. Le soldat honteux de sa perfidie, Massacre horrible.
commence à reculer: le remord fait tomber les armes de ses mains; les bourgeois regagnent l'artillerie, la tournent contre les Suisses qui viennent par le Fauxbourg. Les femmes, les enfans roulent le canon à l'avenue des rues. La

PHILIPPE III. 1583.

Cavalerie arrêtée par les chaînes, est accablée par les poutres & les gros meubles qu'on jette des toicts & des fenetres. Chacun gagne les portes les plus proches pour se sauver. Le Vainqueur les poursuit l'épée dans les reins ; la précipitation en étouffe un grand nombre au passage ; les autres sont écrasés par les bales qui sortent des encoignures des rues. Bientôt les cadavres bouchent les portes ; les morts arrêtent les vivans, & l'horreur du spectacle se redouble par les gémissemens & les efforts de ceux qui cherchent à se debarrasser des monceaux de corps qui les accablent. Ceux-ci se précipitent du haut des murs, ceux-là se noyent dans les fossés. Cette boucherie dura plus de deux heures, & lorsqu'elle cessa, il en fallut plus d'une pour débarrasser les entrées, avant de pouvoir fermer les portes. Il en coûta la vie à quatre-vingt ou cent bourgeois ; beaucoup plus furent blessés, dont quelques uns moururent. Les François y laissérent près de deux mille morts, & deux cens cinquante Gentilshommes, entre lesquels étoient Claude Beauvillers, Comte de S. Agnan & son fils, La Tour Bois-Landry, Comte de Châteauroux, P. Blancard, fils de Biron, Sesseval, & Tiant, de la Maison de Merode, Arthur du Cossé, Evêque de Coutance, & Premier Aumônier du Duc. Fervaques, Beaulieu, Du Fresnoy, Chaumont, demeurerent prisonniers. Guillaume fut contraint de les renfermer dans la Citadelle, & de leur donner une bonne Garde, pour empêcher le peuple de les mettre en piéces (*a*). Le nombre de ceux qui sautoient les murailles, persuadoit au Duc que ses gens étoient maîtres de la Ville ; mais ayant appris leur défaite, il gagna à la hâte le Couvent de Berchem, d'où il écrivit au Magistrat, pour demander ses équipages, ses papiers, les prisonniers & des vivres, excusant sa conduite sur le peu de respect qu'on avoit pour sa personne. Le Conseil envoya sans répondre sa lettre aux Etats-Généraux. François leur avoit écrit dans le même

Le Duc écrit aux Etats.

(*a*) Grotii Ann. IV. *pag.* 77. Bor *Liv.* XVII. *pag.* 37. Reyd *Liv.* III. *pag.* 39, 40. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXVIII. *pag.* 35. Abrég. de Mezeray *Tom.* III. *pag.* 2-1.

style

ſtyle, & ceux-ci députerent pour demander des ſaufconduits, méfiance qui fut d'un mauvais augure pour le Duc (*a*). Son armée cependant manquoit de ſubſiſtance, & quoiqu'il envoyât de tous côtés, rien n'arrivoit à ſon Camp (*b*). Il ſouffroit lui-même de la diſette, & on le vit à Duffel faire ſon dîner d'un morceau de pain bis & de quelques racines crues. Dans cette extrémité il réſolut de paſſer la Nethe, & marchant à travers l'inondation que la levée des écluſes avoit formée, il trouva la Dyle ſi groſſe à Rimenant, qu'il fut impoſſible d'y jetter des ponts: enſorte qu'il fut contraint de la paſſer ayant l'eau juſques aux épaules. Plus de mille hommes furent entraînés par le courant, & cette marche lui cauſa une incommodité dont il ſe ſentit le reſte de ſa vie (*c*). Les Députés des Etats-Généraux le joignirent à Vilvoorden, où le Prince d'Orange lui écrivit, pour lui conſeiller de n'exiger rien que de raiſonnable (*d*).

Philippe III. 1583. Diſette dans ſon armée.

Difficulté de ſa retraite.

Cependant le Duc de Parme cherchant à profiter de ces troubles, fit écrire par Robert de Melun, Marquis de Ryſbourg, par Emmanuel de Lalain, Baron de Montigny, & par Maximilien de Hallevin, Seigneur de Raſſinghem, aux Etats-Généraux, & aux grandes Villes, » qu'il étoit » tems de penſer à leurs vrais intérêts; que l'entrepriſe d'An» vers leur découvroit l'intention de ceux qu'ils appelloient » à leur ſecours; qu'il dépendoit d'eux de rendre la paix » aux Pays-bas; qu'ils étoient guarands de la droiture du » Prince de Parme, & qu'ils offroient leur médiation, les » aſſurant que leur zele pour la Patrie, leur fidélité envers le » Roi, & leur amitié pour leurs Concitoyens étoient les ſeuls » motifs qui leur mettoient la plume à la main » (*e*). Farneze lia même une négociation avec le Duc d'Anjou, auquel il offroit un libre paſſage & tous les ſecours néceſſaires,

Le Prince de Parme cherche à débaucher les Etats-Généraux.

Sa négociation avec le Duc d'Anjou.

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 39.
(*b*) Voyez The Cabala or Myſteries of State *Part.* II. *pag.* 1.
(*c*) Hooft *Liv.* XIX. *pag.* 856.
(*d*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 41.
(*e*) Idem, *ibidem.*

Philippe III. 1583.

s'il vouloit lui livrer les Villes Flamandes dont il s'étoit emparé, & qu'il ne pouvoit plus garder. Le Duc feignit de l'écouter, & demanda, qu'on lui laissât Bapeaume, Bouchain, le Quesnoy & Landrecies; mais Farneze n'offroit que le payement des arrérages dûs à ses troupes (a). François entretenoit cependant la négociation, vraisemblablement pour obtenir des conditions plus avantageuses des Etats, sans aucune intention de conclure avec les Espagnols (b).

XXXVIII. Ambassade de France en faveur du Duc d'Anjou.

Henri III consterné de cet événement, dépêcha François de Pons, Sr. de Mirembeau, & Briffart, Secretaire d'Etat, pour offrir sa médiation. L'Envoyé prononça un discours pour excuser la conduite du Duc, qu'il taxoit d'un emportement causé par la fougue de la jeunesse; mais le nombre des Villes qu'il vouloit surprendre, & les mesures qu'il avoit prises, prouvoient suffisamment que son projet étoit bien réfléchi. Les Etats cependant répondirent avec de grands ménagemens, & le Prince d'Orange promit ses bons offices pour adoucir les esprits, si le Duc, au lieu de chercher à se justifier par des faux-fuyans, convenoit de bonne foi de ses torts (c). Le Magistrat d'Anvers avoit dépêché dans toutes les Villes, au moment de l'expulsion des François, pour les avertir de se tenir sur leurs gardes, & le 6 de Février les Etats de Hollande & de Zeelande convoqués à cet effet, effrayés du risque que le Prince d'Orange avoit couru dans cette occasion, députerent pour le prier de penser davantage à sa sûreté, lorsqu'il auroit à traiter avec le Duc d'Anjou (d).

Précautions des Etats.

Consultation des Etats avec Guillaume.

Cependant les Etats embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre, consulterent Guillaume, qui soupçonné d'avoir trempé dans le complot, prit la précaution de ré-

(a) Strada *Decad.* II. *Lib.* V. *pag.* 249, 250.
(b) Hist. de la Patr. *Tom.* VII. *Liv.* XXVIII. *pag.* 483.
(c) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 42.
(d) Résolut. de Holl. *du* 21, 22 *Janvier*, *du* 4 *Fevrier* 1583, *pag.* 9, 12, 13, 22.

Son Mémoire.

pondre par écrit, afin que ses ennemis ne pussent augmenter ou retrancher un seul mot dans son discours. » Après avoir » parlé du danger auquel il s'exposoit en s'expliquant dans » un cas où l'on commençoit par le rendre guarand des évé- » nemens, il les assura que quoiqu'il fût de sa prudence de ne » pas commettre son honneur au jugement du peuple, il » étoit prêt de sacrifier ce qu'il avoit de plus précieux plutôt » que de manquer à la Cause commune; que les Etats avoient » un sujet légitime de se plaindre du Duc d'Anjou, & qu'il » n'ignore pas qu'on veut l'envelopper dans le reproche; » qu'il prie les Députés de se souvenir qu'ils n'ont appellé » les François qu'après de mûres délibérations, par un con- » sentement unanime des Provinces, & bien convaincus » qu'ils n'avoient que ce moyen pour résister aux forces des » Espagnols; que leurs Registres faisoient foi qu'il les avoit » interpellés à différentes reprises de déclarer s'ils imagi- » noient un autre expédient, & qu'il avoit protesté dans » tous les tems de se conformer à leurs Arrêtés; qu'il ne » leur auroit jamais conseillé d'appeller un étranger, s'ils » eussent pû se soutenir par eux-mêmes; qu'il n'est donc » plus question que de comparer leurs forces & leurs be- » soins, & voir ensuite de quel côté l'intérêt de l'Etat « fait pancher la balance; qu'on ne peut argumenter du » Traité de Bourdeaux en faveur des François, puisqu'il » est de principe que celui des deux qui viole les con- » ventions, délie l'autre de ses engagemens; que loin de » vouloir justifier leur entreprise, il soutient que leurs » services ne peuvent compenser leur attentat; qu'ils ont » à la vérité délivré Cambray & Lochem, & rassuré par » la derniere le salut de la Gueldre; qu'ils ont détruit » deux armées ennemies, en les reduisant à l'inaction, & » qu'en déterminant les Etats, par l'espérance du secours, » à abjurer la domination d'Espagne, ils ont jetté les » fondemens de la liberté, sur lesquels il ne reste plus » qu'à bâtir solidement; mais qu'en montrant les vues » qui les ont fait agir, ils ont perdu le mérite de l'ac-

PHILIPPE III. 1583.

» tion ; qu'il ne reſte cependant que trois moyens à la » République : un Accommodement avec Philippe ; une » reconciliation avec les François, ou la réſolution de » ſe paſſer de ſecours. Qu'également offenſés par les » Eſpagnols & les François, il faut conſidérer ceux » avec leſquels on peut traiter avec ſûreté ; qu'il prie les » Etats d'examiner ſérieuſement, s'il eſt prudent d'eſpérer de » la ſincérité de la part de Philippe après avoir abjuré ſa ſouveraineté, rompu ſon Scel & briſé ſes Armes ; que l'Eſpagnol eſt vindicatif, n'oublie jamais les injures, que » ſa vengeance eſt d'autant plus à craindre, qu'elle n'éclate » qu'après qu'il s'eſt aſſuré du ſuccès, & qu'un retour vers lui » ſeroit un prétexte aux François pour juſtifier pleinement » leur conduite ; que le Duc d'Anjou eſt déchu de ſes droits, » & ne peut exciper du ſerment qu'il a reçu des Provinces ; » mais qu'il eſt plus avantageux de ſe reconcilier avec lui ; » qu'on doit préſumer qu'ayant manqué ſon coup, il n'expoſera pas une ſeconde fois ſon honneur & ſa Nobleſſe ; » qu'on voit rarement un Pilote ſe briſer deux fois contre » le même écueil ; qu'en le pouſſant à l'extrémité on s'expoſe à perdre les places fortes dont il eſt maître, en » l'obligeant à les livrer aux Eſpagnols, pour acheter ſa » retraite ; qu'on court riſque d'attirer les armes de la France ; que la Reine d'Angleterre en condamnant la conduite du Duc, leur conſeille un raccommodement ; » que leurs amis ſont en petit nombre, & prêts à les » abandonner. Qu'Henry III en livrant un paſſage à leur » ennemi, le rendra plus formidable par la facilité de » ſe procurer des vivres, des munitions, des ſoldats » & de l'argent, tant d'Italie que d'Eſpagne ; que leur » beſoin doit les porter à faire une ſeconde épreuve de » la bonne foi des François ; que le Duc honteux de s'être » manqué à lui-même, n'aura ni la réſolution ni les moyens » d'hazarder une ſeconde entrepriſe, & que l'intelligence » ſeroit ſolidement rétablie, s'il ſe reſſouvenoit de les avoir » offenſés, & s'ils oublioient l'offenſe ; qu'on pourroit mê-

» me excuser l'entreprise sur la jeunesse du Chef, & l'orgueil du Sang royal formé dans l'indépendance; qu'au moins on devoit lui tenir compte de s'être abstenu de carnage & de rapine; qu'il restoit à voir s'ils pouvoient sans lui secourir Eindhoven & les autres Villes que le Prince de Parme menaçoit, discussion qu'il remet au jugement de l'Assemblée. » Il répondoit ensuite aux Rigoristes qui condamnoient le choix d'un Prince Catholique; « que n'étant pas assez grand Théologien pour décider la question, il s'en tient à l'exemple de la plus grande partie des Eglises réformées; que celle de Geneve s'étoit alliée avec Henri III pour résister au Duc de Savoye & les Protestans d'Ecosse avec ses Prédécesseurs; que les Réformés de Pologne avoient concouru avec les Catholiques à l'élection d'un Roi de la Religion catholique; que ceux de Boheme ont reconnu un Souverain de la Maison d'Autriche; qu'au surplu il est d'avis avant tout de prendre les mesures les plus capables de mettre la Réforme en sûreté. Il entre ensuite dans le détail des moyens de la République pour se défendre par elle-même. Il observe que la plupart de leurs Soldats & de leurs Capitaines ont été consommés par la longueur de la guerre; que quelques-uns ont pris le parti contraire lors de la défection du Hainaut & de l'Artois, qui resserre leurs frontieres, & livre un passage que la France fermoit; que les habitans des côtes sont plus propres à la guerre maritime & au commerce qu'aux combats de terre; que les Etats sont forcés de recourir aux soldats étrangers, qui ne se battent qu'autant qu'ils sont payés; que les contributions sont difficiles à lever; que la disette de l'épargne fait souvent avorter les opérations les mieux conçues; que quelque parti que l'on prenne, il faut remédier à ces inconvéniens; qu'en conséquence il est d'avis de créer un Conseil composé d'un certain nombre de personnes d'une probité reconnue, de les charger de l'administration des Finances, & de leur donner tout pouvoir sur les levées & la distribution,

PHILIPPE III.

1583.

» sauf à le modifier, lorsque la paix sera conclue ; qu'il les » exhorte de mettre leur confiance en Dieu, sans cependant » négliger les moyens que sa Providence a mis entre leurs » mains ; que la confiance que Dieu exige, consiste à faire » un bon usage des biens que sa main départit aux hommes, » en les employant pour la gloire de son nom & le main- » tien de ses Autels ; qu'avec cette pratique on ne peut » manquer d'attirer sa bénédiction ; qu'il ne lui reste qu'à » leur protester que quelque parti qu'ils prennent, il est prêt » de suivre leur Arreté, sauf la gloire de Dieu & sa cons- » cience ; qu'il est résolu de sacrifier ses biens & son sang à » la cause commune, & de jurer de nouveau de vivre & de » mourir avec eux (*a*).

Négociations pour un accommodement.

Pompone de Bellievre arrivé depuis peu de France appuya ce Mémoire en mêlant les prieres & les menaces, & Elisabeth qui craignoit de voir rentrer les Pays-bas sous la domination de l'Espagne, n'épargnoit rien pour déterminer l'acord. Le Duc d'Anjou étoit sans argent, sans vivres ; inquiet de ses prisonniers ; les Etats sans espérance du côté de l'Angleterre & de l'Allemagne, & craignant que les François ne fissent un accommodement avec le Prince de Parme aux dépens des Villes qu'ils tenoient : ainsi tout concouroit à la négociation. On convint provisionnellement

Accord.

» que le Duc iroit à Dunkerque avec quatre mille hommes » & quatre cens chevaux ; qu'il y resteroit jusqu'à ce que » le nouveau Traité fût conclu ; qu'il remettroit en même » tems Vilvoorden ; que son armée se retireroit à Wille- » broek, où les Etats lui feroient compter quatre-vingt-dix » mille florins, sous serment de ne former aucune entreprise ; » que les François évacueroient Dendermonde & Dixmui- » de, & que les Etats leur donneroient en ôtage Philippe » de Schoonhoven, Bourgmestre d'Anvers, Jean de » Straalem, Adolph de Meerkerke, Henry Bloyere, Guil-

(*a*) De la Pise Hist. d'Orange, Vie de Guill. I. *pag.* 532. Grot. *Ann.* IV. *pag.* 78. Bor *Liv.* XVII. *pag.* 42. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXVII. *pag.* 49.

» laume Evards, Avocat d'Anvers, &c. jusqu'à ce qu'on » eût rendu ses équipages, ses papiers & les prisonniers; » après quoi la Garnison de Berg-Saint-Wynox seroit re- » levée par des troupes Nationales. Il étoit encore convenu » que les Etats envoyeroient leurs Députés à Dunkerque » pour régler les conditions du raccommodement, aussitôt » que le Duc y seroit arrivé; qu'on observeroit en attendant » le Traité de Bourdeaux, & qu'on oublieroit tout ce qui s'é- » toit passé depuis le 17 de Janvier ». Ces Préliminaires si- gnés le 28 de Mars, & exécutés de part & d'autre (*a*), les Etats délibérerent sur les conditions du nouveau Traité, & le projet arrêté, on le communiqua aux Provinces. Les Flamands ne voterent que le 18 de Juin: ils furent d'avis » de » chercher les moyens de se défendre par eux-mêmes, & d'a- » muser cependant le Duc d'Anjou, en proposant quelques » conditions impossibles, par exemple, de se faire inaugurer » dans toutes les Provinces, & de retirer les Reversales, bien » sûrs que les Provinces qu'elles regardoient, n'y consenti- » roient pas; qu'au reste ils ne voyoient pas la nécessité de » la reconciliation, qu'ils aimoient mieux deux enne- » mis au dehors, que d'en garder un en dedans » (*b*). L'Arrêté de Hollande qui précéda de trois jours, étoit contradictoire à celui-ci. Il concluoit à prendre le Traité de Bourdeaux pour base de l'accord, & de réserver avant tout les droits de Souveraineté aux Etats de la Province (*c*). Anvers & Bruxelles se réserverent à parler les dernieres (*d*). Le Duc fatigué de ces débats, ennuyé d'attendre les Députés, peut-être reconcilié avec son Frere & voyant les maladies commencer dans une Ville trop petite pour contenir sa suite, en donna le Gouvernement à Chamois, & s'embarqua pour Calais le 28 de Juin (*e*).

Avis contraire de ceux de Flandre.

Lenteur des Délibérations.

Départ précipité du Duc d'Anjou.

(*a*) Bor *Liv.* XVII. *pag.* 46.
(*b*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 230. Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 37.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Juin* 1583. *pag.* 226.
(*d*) Hooft *Liv.* XX. *pag.* 876.
(*e*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 10, 12. Grotii *Ann.* IV. *pag.* 79.

Philippe III.

1583.

XXXIX. Eindhoven assiégé par les Espagnols.

Le Prince de Parme attentif à profiter des troubles, avoit détaché dès le mois de Février Hautepenne & Mansfeld pour assiéger Eindhoven, qui se défendit jusqu'en Avril. Le Maréchal de Biron ayant reçu ordre de secourir la place, prit Vierfele sur sa route; mais les Gantois lui refusant le passage (*a*), il ne put arriver à tems, & la famine força les assiegés de capituler le 23. L'armée Françoise vint camper au Château de Wouw proche de Berg-op-Zoom (*b*).

Rendu par capitulation.

Autres avantages des Espagnols.

Mansfeld de son côté s'empara de Turnhout, qu'il abandonna pour se saisir des Châteaux de Hoogstraaten, de Loenhout, de Vierfele & de la Ville de Dietl qui fut assiégée pour la septiéme fois de cette guerre, & cette conquête le rendit maître du gros Château sur la grande Nethe, & du cours de cette riviere (*c*).

Action très-vive avec les François.

Farneze ayant cependant rassemblé ses forces, marcha sur Rosendaal, dans le dessein d'attaquer les François dans leur Camp. Biron en étant informé, se retira par Steenbergen sous Berg-op-Zoom; mais le premier le poursuivit si vivement, qu'il joignit son arriere-garde près de Halteren. Les Anglois soutinrent l'attaque pendant deux heures; mais enfin le Maréchal étant accouru avec quelques troupes, le combat se renouvella avec plus de vigueur. Biron étant tombé de cheval dans le fort de la mêlée, eut une jambe cassée, & seroit demeuré prisonnier, si Barchon étant survenu avec un Corps des troupes d'Orange, ne l'eût délivré. L'action dura jusqu'à dix heures de nuit. Enfin les deux armées se séparerent, abandonnant le champ de bataille, & les Etats distribuerent leurs troupes sur la frontiere, résolus de la conserver seulement pour la défensive (*d*).

Dunkerque rendu aux Espagnols.

Farneze maître de la Campagne, partagea son armée en trois Corps. Le premier assiegea Heerentals; le second marcha pour renforcer La Motte & Montigny, qui blo-

(*a*) Grotii. *Ann.* IV. *pag.* 80.
(*b*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 7.
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 8.
(*d*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 10.

quoient

Philippe III.

1583.

quoient Dunkerque avec cinq mille hommes, & Chamois la rendit par capitulation le 16 de Juillet sans aucune stipulation pour les bourgeois qui se racheterent par une grosse rançon. Biron s'étoit mis en marche pour les secourir; mais les Gantois craignant quelque manœuvre en faveur du Prince d'Orange, ne voulurent pas lui permettre d'entrer dans le Pays de Waas, & furent cause qu'il ne put sauver Nieuport, qui se rendit huit jours après. Les habitans de Furnes ouvrirent leurs portes aussitôt que l'ennemi parut (*a*). Ostende fut sauvé par neuf Enseignes que Chimay y mena, & les habitans de Bruges en envoyerent quatre autres. Farneze qui l'avoit presque investie, fut contraint de l'abandonner, & marcha vers Dixmuiden, qui le reçut à la premiere sommation (*b*). Villeneuve qui commandoit dans Berg-Saint-Wynox, quoiqu'entouré de Villes Espagnoles, répondit à La Motte qui le fit sommer d'ouvrir ses portes, qu'il ne rendroit la place que sur un ordre des Etats & du Prince d'Orange. Il écrivit en même-tems à Guillaume, que s'il n'étoit promptement secouru, la famine le forceroit de capituler. Les Etats, dans l'impuissance de lui envoyer des munitions & des troupes, lui manderent de pourvoir à sa sûreté comme il jugeroit à propos, & là-dessus il exigea les honneurs militaires & la paye de trois mois pour sa garnison (*c*). Les Espagnols s'avancerent vers Ypres, qu'ils bloquerent, & s'emparerent de Menin, que sa garnison avoit abandonnée pour secourir la premiere (*d*). Le Marquis de Rysbourg & le Baron de Montigny se rendirent maîtres du Sas de Gand le 22 d'Octobre, & se montrerent devant Bruges. Servaas de Steeland, Baillif du Pays de Waas, qui trompant le Prince d'Orange, sous prétexte d'attirer les Espagnols dans une embuscade, avoit obtenu la permission de négocier avec le Duc de Parme, venoit de lui livrer les Villes d'Axel, de Hulst, &

Et Nieuport.

Et Furnes. Ils échouent devant Bruges & Ostende.

Ils s'emparent de Dixmuiden. Et de Berg-S. Wynox.

De Menin.

Du Sas de Gand.

D'Axel, de Hulst, de Rupelmonde.

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 12.
(*b*) Idem, *ibid.*
(*c*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 204.
(*d*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 33.

PHILIPPE III.

1583.

[illegible] sur Anvers.

le Château de Ruppelmonde (*a*); mais le Comte de Hohenlo sauva Ter Neuze, où il conduisit une bonne troupe de soldats, & s'assura par ce moyen de l'Escaut (*b*). Anvers cependant appréhendoit un siege. Farneze avoit construit un Fort à Bergt qui resserroit la Ville : surquoi le Conseil, pour la sauver, résolut de percer les digues du côté de la

Manqué.

Flandre & du Brabant : ce qui força l'Espagnol à se retirer; mais d'un autre côté les Anglois qui gardoient Alost, n'étant point payés, vendirent la Ville aux Espagnols (*c*).

Alost vendu aux Espagnols. Steenbergen surpris par les Etats.

La perte de tant de places dans la Flandre, fut la suite de la séparation de l'armée des Etats, qui cependant avoient surpris Steenbergen dans le mois d'Août (*d*).

La Veluwe ravagée par les Espagnols.

Les autres Provinces n'étoient pas plus assurées. Le Colonel Tassis entra dans la Veluwe à la tête de la Garnison de Steenwyk pendant le mois de Janvier, se rendit maitre des Forts qui la défendoient, pilla & brûla la Campagne jusqu'à Leuwaarden, dispersa les troupes des Etats, & revint avec un gros butin (*e*).

Ils surprennent Zutphen.

Il surprit Zutphen au mois de Septembre. Quelques soldats qu'il avoit mis en embuscade auprès du fossé, égorgerent la Garde à l'ouverture des portes, & se maintinrent dans leur poste jusqu'à l'arrivée d'un Corps d'infanterie & de cavalerie, avec lequel Tassis attendoit dans un bois voisin le succès de son entreprise. Les Espagnols pillerent la Ville, tirerent une grosse rançon des

[illegible] le Fort de l'Yssel.

La Gueldre & l'Overyssel ravagés.

habitans & s'y fortifierent (*f*). Le Prince d'Orange fit construire un Fort de l'autre côté de l'Yssel; mais les Espagnols profiterent, pour s'en saisir, d'une inondation qui força la garnison Hollandoise de l'abandonner, & ce poste leur donna moyen de mettre la Gueldre & l'Overyssel à contribution (*g*).

Les Etats s'emparent d'Otterdum.

D'un autre côté Nyenoord & Asinga Entes, à la tête de six cens hommes déterminés, étant sor-

(*a*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 206.
(*b*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 33.
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 34.
(*d*) Strada *Decad.* II. *Lib.* V. *pag.* 260.
(*e*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 3.
(*f*) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXVIII. *pag.* 106.
(*g*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 32.

tis par la bouche de Texel, & ayant joint Stein de Mallum qui commandoit une troupe de Frisons, s'emparerent d'Otterdum dans l'Ems, entre Delfzylt & Reide, s'y fortifierent, mirent Groningue fort à l'étroit, & soumirent la campagne (*a*). Les Espagnols vinrent assieger ce Fort vers la fin de l'année avec vingt-cinq Enseignes; mais Nyenoord se défendit si vigoureusement, qu'il les força de se retirer avec grande perte, & mourut peu après dans sa Forteresse (*b*).

Mort de Nyenoord. XI. Avanture du prétendu Bâtard de Charles V.

Pendant qu'on se battoit dans la Frise, les Etats de Hollande étoient occupés à la Haye à faire le Procès à Corneille de Hooge, Graveur, né dans cette Ville. Celui-ci se donnant pour un Batard de l'Empereur Charles V sur la foi d'un de ses Chambellans, cherchoit à débaucher quelques Villes. Un Imprimeur de Leide découvrit ses manœuvres. De Hooge lui avoit remis deux Manuscrits, dont l'un intitulé: *Avis très-nécessaire*, & l'autre: *Lettre aux Corps des Arquebusiers des Villes, par Corneille d'Autriche*, pour distribuer quatre mille Exemplaires du premier, & six cens de l'autre. Il avoit composé ces Libelles avec le secours d'un nommé Jacques Vos de Delft & de Rataller, Frison. Il déclara pendant le procès, qu'il avoit touché une bonne somme d'Espagne, & que le Roi lui avoit promis le Duché de Gueldre, s'il réussissoit à débaucher les peuples. Quoique le Prince d'Orange sollicitât sa grace (*c*), il ne put arrêter le cours de la Justice; le prétendu Bâtard fut condamné à perdre la tête & à être écartelé, & ses deux complices s'étant sauvés de bonne heure, furent bannis (*d*).

Il répand des Ecrits. Il est soutenu de Philippe. Son supplice.

Cette découverte ne donnoit pas moins d'inquiétude aux Etats que les troubles intestins qui déchiroient la Frise. Il s'étoit élevé une contestation entre les Villes & le plat-pays au sujet de l'autorité que les bourgeois vouloient s'arroger sur les gens de la campagne. On avoit arrêté en 1578, que la totalité des Villes n'auroit qu'une voix dans les Etats,

Contestations entre les Etats de Frise.

(*a*) Bor. *Liv*, XVIII. *pag*. 26.
(*b*) Bor *Liv*. XVIII. *pag*. 34.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Mars*. 1583, *pag*. 72.
(*d*) Bor *Liv*. XVIII. *pag*. 6.

LIVRE III. 1583.

que l'Oostergo, le Westergo & le Septforêts seroient comptés pour trois, & le Clergé pour une. Lorsque ce dernier fut exclus, on voulut réduire les Cantons à deux voix, & la dispute s'échauffa au point que le Conseil de la droite de la Meuse ne put l'assoupir. Le Prince d'Orange chargea Merode, son Lieutenant pour la Frise, & deux Commissaires qu'il nomma, de prendre connoissance de cette affaire, avec ordre aux Contestans de suivre le Réglement de 1578, jusqu'à la décision de la Diete prochaine qui devoit se tenir dans les mois d'Octobre ou de Novembre; mais les Villes refuserent d'y consentir (*a*). Merode piqué de l'opposition, demanda la démission de son emploi, sous prétexte de son grand âge, & les Etats nommerent Guillaume Louis, Comte de Nassau, pour le remplacer (*b*) celui-ci se donna tant de soins, qu'il termina cette affaire dans le courant de l'année, à l'avantage de la Noblesse & des gens de la Campagne (*c*).

Guillaume-Louis de Nassau nommé Gouverneur de la Frise.

Mais à peine étoit-elle finie, qu'il s'éleva une autre dispute plus sérieuse entre la Noblesse & la bourgeoisie d'Utrecht. Les Colonels des Compagnies bourgeoises s'arrogeant les droits des anciens Tribuns, *Tribuni Plebis*, prétendirent que le Sénat devoit les consulter sur tout ce qui concernoit la guerre, la conservation du pays & la sûreté de la Ville. Le Conseil renvoya leur Requête devant les Etats-Généraux; mais sans attendre la décision, le peuple s'ameuta, & força le Magistrat de casser l'ancien arrêté qui concernoit les milices. Les Seigneurs refuserent d'assister aux Assemblées, tant que les délibérations ne seroient pas libres, & qu'ils auroient à craindre les cris du peuple. L'émeute augmenta; la bourgeoisie prétendit qu'on lui donnât connoissance de ce qu'on traitoit alors avec le Prince. Ses prétendus Tribuns lui faisoient entendre qu'on exigeoit des conditions si dures, que le Stadhouder ne pourroit les adopter; qu'on avoit de grands ménagemens pour les intérêts du Clergé; qu'on stipuloit des conditions avantageuses pour la Noblesse, & que les privileges & les droits du peuple étoient

Contestations entre la Noblesse & les Bourgeois d'Utrecht.

Emeute.

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 13.
(*b*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 34.
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 48.

sacrifiés. Le 20 d'Août, pendant que le Conseil étoit dans ces contestations, on entendit battre la caisse sur la Place, & dans l'instant les Trajectins coururent aux armes. Les Colonels renouvellerent insolemment leur Requête ; le Conseil les renvoya au Prince, déclarant qu'il s'en rapportoit à sa décision, & leur enjoignit de rentrer dans leurs maisons ; mais les plus mutins s'opiniâtrerent à demeurer sous leurs Enseignes, & se posterent sur la place de Neude, d'où ils envoyerent un Ecrit, par lequel ils demandoient d'être déchargés de toutes impositions. Le Conseil envoya des Députés pour leur représenter qu'il n'avoit pas le pouvoir de prononcer sur ce chef, & que leur demande tendoit à la ruine de la Province. Cette troupe fit entrer les Députés dans un cercle, & pendant qu'ils parloient, la populace qui les environnoit, ne cessoit de crier : *plus d'Impôts ! plus d'Impôts !* Le Bourgmestre ne pouvant appaiser ce désordre, demanda la permission de retourner au Sénat sous prétexte de le consulter : *Non, non, vous ne sortirez-pas*, s'écriérent ces furieux, *que les Edits d'impôts ne soient révoqués au son de la cloche*, *comme ils ont été établis*. Le Magistrat eut beau représenter que les Etats seuls pouvoient toucher à cet article, & que des graces extorquées par la violence ne pouvoient avoir que de mauvaises suites : l'opiniâtreté des mutins arracha le consentement, & dans l'instant on entendit la cloche & la proclamation qui abolissoit les impôts. Les Collecteurs en porterent leurs plaintes ; le Sénat en écrivit au Prince, & les Chefs de l'émeute en étant informés, craignirent les suites d'une démarche que le peuple avoit poussé plus loin qu'ils n'auroient voulu. Les Colonels même demanderent le rétablissement des Impôts, à condition qu'on supprimeroit les deux sols sur le bled & les trois sols sur le seigle qu'on levoit depuis peu. Le désordre fut appaisé le 12 de Septembre. Le Prince ayant envoyé des Commissaires, la bourgeoisie en nomma de sa part, & conclut facilement l'accord qui rétablit le calme (*a*) ; & pour effacer tout sujet

Les Impôts abolis.

Rétablis.

Accord.

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 17.

PHILIPPE III.

1583.

d'inquiétude, les Etats répondirent à la communication qu'on avoit demandée des conditions sous lesquelles on transportoit l'autorité suprême à Guillaume, qu'elles étoient réglées après de mûres délibérations, sur le vœu unanime des Villes, en vertu d'une décision du Conseil; qu'on avoit suivi le Plan dressé par les Etats de Hollande; qu'on avoit prévenu tout ce qui pouvoit conduire à la servitude, étendu les réserves des privileges des Villes & de tous les Ordres, principalement ceux du Tiers-Etat, & qu'on ne les tenoit secrettes qu'à la réquisition du Prince (*a*). Cette déclaration, & surtout le crédit de Guillaume, acheva de rétablir la tranquillité de la Province.

XLI. Guillaume indigné contre Anvers.

Les Etats-Généraux s'assemblerent le 22 de Juillet à Middelbourg où le Prince d'Orange les avoit convoqués. L'insolence des bourgeois d'Anvers avoit lassé sa patience; ils avoient osé lui reprocher son intelligence avec le Duc d'Anjou; & son mariage avec Louise de Coligny, fille de l'Amiral de Chatillon & veuve de Teligny, l'un & l'autre massacrés la nuit de la Saint Barthelemy, avoit ranimé les Satyres (*b*). On répandoit des Libelles, où l'on débitoit qu'il n'avoit pris une femme Françoise que pour se mettre en Etat de subjuger les Provinces par le secours de cette Nation, & qu'il devoit partager les Pays-bas avec le Duc d'Anjou. Il craignit que ces discours ne fissent impression sur les Hollandois & les Zeelandois, & prouva par un Ecrit qu'il fit publier, que son mariage avoit été arrêté long-tems avant l'entreprise d'Anvers (*c*). Mais ces bourgeois justement piqués contre les François, recevoient facilement toutes les impressions qu'on leur donnoit, & leur chagrin rejaillissoit sur Guillaume. L'avanture qui suivit, acheva de déterminer ce Prince à quitter une Ville ingrate. Le Magistrat pour augmenter la Place, jugea qu'il étoit à propos de bâtir des maisons sur l'ancienne Esplanade. Le peuple voyant tracer l'allignement des rues,

Libelles répandus contre lui.

Fausse allarme des bourgeois contre lui.

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 23, 24.
(*b*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 7.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 22 *Mars.* 1583, *pag.* 70.

s'imagina que Guillaume vouloit bâtir un Fort pour servir d'asyle au Duc d'Anjou, & pour lui donner communication dans la Ville. On court dans l'instant aux armes ; on chasse les travailleurs ; on vient à l'Hôtel du Prince qui étoit sur la place ; on lui prodigue les noms de traître & de perfide ; on ose entrer dans ses appartemens & fouiller jusques dans son cabinet. L'émeute s'appaise par l'inutilité des recherches, & le Magistrat n'ose faire des informations sur les auteurs de l'insulte. Ce dernier trait & les progrès du Prince de Parme dégoûterent entierement Guillaume du séjour d'Anvers, & pour éloigner un double danger, il se transporta avec toute sa Maison dans son ancien Palais à Middelbourg (*a*).

Philippe III. — 1583.

Il abandonne la Ville.

Ce fut dans cette Ville qu'il convoqua l'Assemblée générale des Provinces. On traita d'abord de la nécessité de réformer la Marine. Farneze venoit d'établir une Amirauté dans Dunkerque. Il avoit ouvert ce Port par un Placard publié à Nieuport & à Gravelines, & les Hollandois y étoient compris à la charge de recevoir pareillement les sujets du Roi d'Espagne, en payant les droits de convoi. Les Matelots de Treslong menaçoient depuis long-tems de déserter (*b*), si l'on ne leur donnoit leur solde, & l'effet suivit de si près, que par leur moyen le Prince de Parme qui faisoit construire des Vaisseaux, en avoit déja mis quelques-uns en mer, & venoit d'enlever trois bâtimens devant la Meuse. Les Hollandois se presserent d'armer quelques Vliebots, qui forcerent ces Pirates de rentrer dans leurs ports (*c*) ; mais il étoit d'une grande conséquence de prévenir les suites.

Il convoque les Etats-Généraux à Middelbourg.

Amirauté des Espagnols à Dunkerque.

Ils font des courses.

Ils sont repoussés par les Hollandois.

Le Duc d'Anjou sur ces entrefaites envoya le sieur de Pruneaux aux Etats. Ce Ministre après un grand étalage de l'affection de son Maître, assura l'Assemblée qu'il levoit une nouvelle armée, & qu'il ne pensoit pas à renoncer aux

Le Duc d'Anjou sollicite l'accommodement.

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 9. Strada *Decad.* II. *Lib.* V. *pag.* 261.
(*b*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 31.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 4, 7 *Août*, 1583, *pag.* 287, 289. Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 31, 32.

Philippe III.

1583.

Avis différens des Etats.

droits qui lui étoient cédés par le Traité de Bourdeaux (*a*). Le Prince avoit effectivement envoyé quelques troupes au Maréchal de Biron, qui de Biervliet s'étoit rendu par mer auprès de Cambray (*b*). L'affaire mise en délibération, les Députés de Brabant furent d'avis de lui tendre les bras; ceux de Flandre au contraire refuserent d'entrer en négociation. Les autres Provinces prétendirent que la Hollande & la Zeelande devoient donner l'exemple; mais celles-ci y pensoient si peu qu'elles députerent à leur Stadhouder pour lui conseiller de rompre les conférences avec l'Envoyé. Ceux de Flandre députérent en Allemagne pour demander du secours, & nommerent le Prince de Chimay pour leur Gouverneur, sans consulter ni les Etats-Généraux ni Guillaume (*c*). Ils offroient au Prince Jean Casimir cent cinquante mille florins par mois, quatre gros vaisseaux & deux frégattes montées de bonnes troupes & fourniesde munitions, s'il vouloit passer le Rhin avec son armée, aussi-tôt qu'il auroit fini la guerre de Cologne; de lui joindre mille gens d'armes & mille Arquebusiers, & de lui faire tenir cent cinquante mille florins pour le voyage; mais Chimay & les Gantois qui pensoient déja à se reconcilier avec l'Espagne, firent manquer la négociation (*d*). Les Etats-Généraux résolurent de fortifier Berg-op-Zoom & Heerentals, les plus exposées depuis la prise de Steenbergen, & de mettre une garnison de deux mille hommes & de deux Enseignes de Cavalerie dans l'une, de douze cens fantassins & deux cens chevaux dans l'autre (*e*). On agita ensuite, s'il ne seroit pas à propos de changer quelque chose dans le *treizième* Article de l'Union de 1579, par rapport aux Provinces qui avoient adopté la Réforme, & l'on arrêta que tout autre Culte y seroit défendu; mais que les Villes qui accéderoient à l'avenir au

Séparation de ceux de Flandre.

Leurs offres au Prince Jean Casimir.

Précaution des Etats-Généraux.

Délibérations sur la liberté du Culte.

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 31.
(*b*) Meteren *Liv.* X. *fol*, 2[illegible].
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 36.
(*d*) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXVIII. *pag.* 106.
(*e*) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXVIII. *pag.* 106. Meteren *Liv.* XI. *fol.* 206.

Traité,

Traité, conserveroient la liberté de se gouverner sur l'article de la Religion comme elles jugeroient à propos, & l'on nomma une Députation pour le Duc d'Anjou (*a*); mais ce Prince ayant été attaqué le 1 de Mai d'une hémorrhagie si violente, que le sang lui sortoit par toutes les ouvertures du corps, mourut le 10 à Château-Thierry, comme il entroit dans sa trente-uniéme année. Il fit un Testament par lequel il laissoit au Roi ses droits sur les Pays-bas, le priant de prendre Cambray sous sa protection : ce qui se fit sous le nom de la Reine Mere, jusqu'à ce qu'elle fût satisfaite de ses prétentions sur le Portugal (*b*). Des taches livides qui parurent sur son corps, firent soupçonner le poison, & dans les circonstances le reproche tomba sur la Cour d'Espagne (*c*). Ce Prince emporta dans le tombeau les larmes sinceres de ceux qui l'avoient assisté dans la guerre des Pays-bas, auxquels il devoit cent mille écus, & le Roi aima mieux en dépenser deux cens mille à ses funérailles, que d'acquitter les obligations de son Frere (*d*). L'Assemblée après quelques Réglemens dont nous parlerons dans la suite, s'ajourna à Dordrecht pour attendre les Députés de Gueldre, d'Overyssel & d'Utrecht qui n'avoient pas porté leur Vœu à Middelbourg (*e*).

Philippe II.

1583.

Députation au Duc d'Anjou.

Sa mort. Son Testament.

Soupçon de Poison.

Sur ces entrefaites Guillaume Van den Berghe, beau-frere du Prince d'Orange, fut soupçonné de tramer son raccommodement avec le Prince de Parme. Jean, Comte de Nassau, frere de Guillaume, s'étoit démis en 1581 de la place de Stadhouder de Gueldre, dans la crainte de se brouiller avec les Princes de l'Empire en reconnoissant le Duc d'Anjou, & s'étoit retiré dans ses terres. Van den Berghe avoit été choisi pour son successeur, quoique le

Défection du Stadhouder de Gueldre.

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 27.
(*b*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 211. Voyez le Testament *dans* Bor *Liv.* XIX. *pag.* 7.
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *fol.* 81. Hooft *Liv.* XX, *pag.* 896, 900.
(*d*) Mezeray Abbregé *Tom.* III. *pag.* 228.
(*e*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 34.

PHILIPPE III. 1583.

Prince d'Orange l'eût recommandé fort foiblement (*a*). Ce Seigneur croyant que les Etats feroient forcés de se soumettre au Roi d'Espagne, résolut de les prévenir, & offrit d'abord à Farneze de lui céder Zutphen; mais les Espagnols s'en étant emparés sans lui, comme nous avons dit, Farneze se méfia de son crédit sur les autres Villes qu'il sçavoit exactement gardées. Cependant les manœuvres de Van den Berghe ayant percé, il fut arrêté le 15 de Novembre à Arnhem avec ses domestiques, & ses papiers furent portés aux Etats. Il fut conduit dans les prisons de la Haye, où il demeura jusques au mois de Mars. Quoiqu'on connût manifestement qu'il étoit en traité avec le Prince de Parme, avant même qu'il fût Stadhouder, il fut relâché, en considération de sa naissance & de ses alliances; mais le Prince & les Etats refuserent de se mêler de lui (*b*). On l'obligea de livrer ses Châteaux; on lui fit jurer de ne rien entreprendre contre les Pays-bas, & on lui permit de se retirer dans un Pays neutre. A peine fut-il en liberté, qu'il prit ouvertement le parti des Espagnols, & passa au service du Roi avec ses trois fils, Herman, Frederic, & Oswald (*c*). Les Etats de Gueldre nommerent à sa place Adolphe, Comte de Nieuwenaar & de Moeurs (*d*).

Il est emprisonné.

Et élargi.

Il passe au service de l'Espagne.

XLII. Révolte à Gand.

Imbize rappellé.

Le mois de Décembre fit éclater une révolte funeste à la Ville de Gand. Les Soldats étoient indisposés contre Ryhove qui négligeoit de les payer. Les Partisans d'Imbize profiterent de leur mécontentement pour le rappeller & le rétablir dans la charge de Premier Echevin, & nommerent Jean Dieft Gouverneur de Dendermonde. Ce dernier fut envoyé dans cette Ville avec une Députation du Sénat pour faire passer le changement, & Ryhove demeura à Gand, dont on ferma les portes pour l'empêcher de sortir; mais ayant appris qu'Imbize étoit prêt d'arriver, il trouva le moyen de s'échapper, courut à Dendermonde,

(*a*) Reyd *Liv.* II. *pag.* 29. Hooft *Liv* XX. *pag.* 884.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 18. *Mars.* 1584. *pag.* 169.
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 33. Reyd *Liv.* III. *pag.* 48. *Liv* IV. *pag.* 68.
(*d*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 30.

& fit arrêter les Députés de Gand, qui surpris de son arrivée, étoient venus le recevoir. Imbize de son côté étant entré dans Gand, fit arrêter, pour en imposer au peuple, un grand nombre de personnes, sous prétexte qu'ils favorisoient les Espagnols; mais en même tems il traitoit avec eux par le ministere de Perenat de Champigny qu'on gardoit encore dans les prisons. Cependant le peuple aveuglé par sa feinte rigueur ne balança pas à le nommer premier Echevin, & sitôt qu'il fut en place, il fit répandre des Libelles, l'un pour détourner le peuple de traiter avec les Espagnols ni avec le Duc d'Anjou, & l'autre pour le porter à négocier leur paix avec le Roi sous certaines conditions (*a*). Ces Ecrits qu'il faisoit distribuer secrettement, n'avoient point de nom; mais ils disposoient insensiblement les bourgeois à se reconcilier avec leur ancien Maître. Dans ces circonstances le Baron de Montigny, qui venoit d'hériter du Marquisat de Renty du chef de sa mere, s'étant avancé entre Gand & Dendermonde, fit planter des pieux dans l'Escaut pour empêcher la navigation, & bâtit des Forts à droite & à gauche (*b*). Les bourgeois de Gand commencerent à murmurer de se voir ainsi resserrés, & les Partisans d'Espagne enhardis par le voisinage de l'armée, parlerent hautement de traiter avec le Roi. L'affaire mise en délibération, le Conseil résolut d'envoyer une Députation au Prince de Parme, pour demander une trêve de trois semaines; pendant laquelle on pourroit négocier les conditions du Traité (*c*).

Philippe III.

1583.

Les Députés de Gand arrêtés à Dendermonde.

Violences d'Imbize.

Il répand des Libelles.

Gand resserrée par les Espagnols.

Elle traite avec le Prince de Parme.

Le Prince d'Orange soupçonnoit dès l'année précédente le Prince de Chimay, nouveau Stadhouder de Flandre, d'être secretement du parti de l'Espagne, & Ryhove qui l'avoit averti, n'attendoit que son ordre pour s'assurer de sa personne. Ce Seigneur étoit fils du Duc d'Aarschot. L'intérêt ou sa légereté naturelle l'avoit promené d'un Parti

Défection du Prince de Chimay.

1584.

Son caractere.

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 37.
(*b*) Hooft *Liv.* XX. *pag.* 893.
(*c*) Hooft *Liv.* XX. *pag.* 893. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXVIII. *pag.* 110.

PHILIPPE III.

1584.

à l'autre ; il venoit de quitter celui de son pere & de sa religion, pour se rendre agréable aux Protestans. D'autant plus dangereux que l'hypocrisie conduisoit un zele affecté, qu'il abusoit de la simplicité des Ministres pour séduire les peuples ; qu'il tenoit en même tems des Assemblées secrettes avec les Catholiques, & par ces moyens Imbyze & lui dirigoient leurs marches de concert (*a*). Il étoit important d'arreter ces deux hommes ; mais Guillaume balança trop long-tems, & Chimay averti de ce qu'on tramoit contre lui par Boyd, Commandant la garnison Ecossoise, lia si bien sa partie, que le 10 de Mars il persuada au peuple de Bruges de changer le Magistrat, envoya le Bourgmestre en prison, & mit en place des Catholiques, Partisans connus des Espagnols. Il comptoit être suivi des habitans de l'Ecluse, où il avoit laissé des troupes sous le commandement d'Arend de Gronsveld ; mais cette Ville se déclara pour les Etats-Généraux, & reçut la garnison de Damme, après que Lesdain, son Lieutenant eut livré la derniere à Chimay. Mortagne, Gouverneur d'Ostende, auroit été forcé de suivre l'exemple de ses Voisins ; mais les Zeelandois se presserent d'envoyer de l'argent pour payer la garnison, & rassurerent la place. La reconciliation de Bruges, de Damme & du Pays libre se fit le 22 de Mai par l'entremise du Marquis de Renty, & l'on stipula la liberté de conscience pour les Protestans ; mais sans exercice public (*b*). Les Etats à cette nouvelle déclarerent Bruges & le Pays Libre ennemi de la Patrie par un Placard qui fut affiché le 20 de Juin (*c*) ; on défendit tout commerce avec eux, & l'on abolit les congés qui s'accordoient aux négocians (*d*).

Bruges & Damme livrées aux Espagnols.

L'Ecluse se déclare pour les Etats.

Accord des Flamands avec le Roi.

Ils sont déclarés ennemis de la Patrie.

Imbize veut livrer Gand.

Imbize de son côté songeant à livrer Gand au Prince de Parme, fit passer de l'autre côté de l'Escaut les matériaux

(*a*) Grot. *Ann.* IV. *pag.* 82.
(*b*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 39, 47. Hooft *Liv.* XX. *pag.* 897.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 20 *Juin* 1584, *pag.* 328. Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 50.
(*d*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 50.

1584.

nécessaires pour construire un pont, ce mouvement réveilla si bien les soupçons du peuple, qu'il arrêta les barques, & requit l'Assemblée du Sénat. Imbize investit l'Hôtel-de-Ville avec sa Compagnie; mais un des Sénateurs cherchant à le prévenir, arrache la hache d'un soldat, & crie aux armes; dans l'instant les bourgeois sortent de tous côtés; les chaînes sont tendues; le Sénat délivré fait conduire Imbize en prison, fouille ses papiers, & dépêche à Dendermonde pour avertir Ryhove de ses manœuvres avec Walter Sethou, Lieutenant des Ecossois, qui devoit livrer la Ville. Ryhove se saisit du traitre, & le fait pendre sans forme de procès. Le Sénat de son côté dépose Imbize, & nomme Uitenhove Premier Echevin (*a*). Sur ces entrefaites les Députés qu'on avoit envoyés à Farneze, étant revenus avec le Traité signé, se rendent en armes à l'Assemblée, croyant le faire passer de force; mais le Parti contraire est le plus fort: on saisit les mutins, on fait sauter la tête à quelques-uns, les autres se dissipent. Imbize convaincu de trahison & d'autres crimes, est du nombre des premiers (*b*), & le Sénat voulant assurer la tranquillité, reçoit une garnison des troupes d'Anvers & de Bruxelles (*c*). Mais Ypres bloquée depuis long-tems par les Espagnols & souffrant une extrême disette, se rendit le 9 d'Avril (*d*), à condition que les Etrangers auroient la vie sauve; que les Flamands sortiroient avec l'épée & le poignard; que la Religion catholique seroit rétablie; que les habitans payeroient cinquante mille florins, & qu'ils livreroient quatre des principaux Citoyens qui se racheterent dans la suite pour vingt mille florins (*e*).

Emeute.

Imbize arrêté.

Dendermonde sauvé par Ryhove.

Imbize & d'autres décapités.

Ypres rendue aux Espagnols.

S. Aldegonde, que le Prince avoit fait nommer premier Bourgmestre en quittant Anvers, fit la nuit du 17 au 18

Entreprise de S. Aldegonde sur Lier.

(*a*) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXIX. *pag.* 176.
(*b*) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXIX. *pag.* 177.
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 46.
(*d*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 49.
(*e*) De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXIX. *pag.* 178.

PHILIPPE III. de Janvier une entreprise sur Lier; mais il fut trahi par le Capitaine Wallon qui conduisoit cette affaire, & fut repoussé avec une grande perte (*a*).

1584. Manquée.

Hohenlo s'empare du Fort de l'Yssel.

La Gueldre n'étoit pas exempte de mouvemens. La garnison de Zutphen avoit ravagé la Veluwe dans le mois de Janvier. Le Comte de Hohenlo voulant fermer l'entrée du Pays aux Royalistes, vint dans le mois d'Avril assieger le Fort vis-à-vis cette Ville, dont les Espagnols s'étoient emparés, & força dans le mois de Juin leurs gens à se rendre à discrétion. Il y fit ajouter une Demi-lune, qui joignoit la riviere, & resserroit Zutphen de ce côté, pendant que Nieuwenaar la bloquoit de l'autre; mais Verdugo avoit soin de rafraîchir la garnison par des convois qu'il envoyoit sous de bonnes escortes (*b*).

Zutphen resserrée.

Contestations avec le Comte d'Oostfrise.

La flotte des Etats qui croisoit devant Embden, enleva dans ce même tems un grand nombre de bâtimens chargés de sel. Le Comte Edzard s'en plaignit au Prince d'Orange, qui les fit rendre, sous parole que les Espagnols ou leurs Partisans n'y avoient aucune part, & qu'on ne les aideroit en rien (*c*).

Naissance de Frederic Henri.

La quatriéme femme de Guillaume étoit accouchée le 29 de Janvier d'un Prince qui fut baptisé à Delft le 12 de Juin (*d*). Il eut pour Parains les Rois de Navarre & de Danemarc, qui le nommerent *Henri Frederic*. Nous observerons qu'après la mort d'Henri IV, il changea l'ordre de ces noms, vraisemblablement pour faire honneur à l'Empereur, & c'est sous celui de *Frederic Henri* qu'il est connu dans l'*Histoire*. Les Etats de Hollande, de Zeelande & d'Utrecht le présenterent sur les fonds, & lui firent présent de deux mille quatre cens livres de rentes (*e*).

Variété dans ces noms.

Présens des Etats.

XLIII. Nouvelles negociations pour transporter la Souveraineté à Guillaume.

Ce fut alors que les Etats commencerent à négocier sérieusement pour le transport de l'autorité sur la tête de

(*a*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 37.
(*b*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 37, 50.
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 50.
(*d*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 37.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 8 *Février*, *du* 3 *Mai*, *du* 8 *Juin*, *du* 7 *Juill.* 1584 *pag.* 110, 266, 326, 361.

PHILIPPE III

1584.

Guillaume à titre héréditaire. Nous avons vu qu'il avoit été reconnu pour Magistrat suprême en 1576 (*a*), & qu'il avoit prêté serment en 1581 (*b*). Des raisons dont nous avons parlé, l'empêcherent alors d'exercer ses fonctions; mais en 1582 il déclara qu'il avoit intention d'user de ses droits, & qu'il vouloit se mettre en possession des Domaines. On délibéra sur cet Article dans différentes Assemblées. Il fut d'abord question du titre sous lequel il seroit reconnu, & celui de *Comte* & *Seigneur* parut le plus convenable.

Sous le titre de Comte.

Cependant les Etats de Zeelande quoique convoqués en Juin (*c*), n'envoyerent pas leurs Députés: sur quoi ceux de Hollande chargerent le Sr. d'Asperen, Buis, leur Avocat, & François Maalson de régler cette affaire avec les Zeelandois, les Trajectins, & le Prince (*d*), quoique le Sénat d'Utrecht eût refusé de conclure.

Commissaires nommés de la Hollande pour cet effet.

Les Commissaires effectuerent le transport aux charges, clauses & conditions qui seroient réglées, & Guillaume accepta la nomination à titre de *Comte* & de *Seigneur* par des Patentes datées de Bruges du 14 Août 1582.

Acceptation de Guillaume.

Le Traité de Bourdeaux & le Joyeux Avénément du Brabant étoient confirmés par ces Lettres, en ce qui pouvoit être avantageux à la Hollande & à la Zeelande, & le Prince promettoit de ratifier à son inauguration ce qui lui seroit proposé de raisonnable (*e*). Mais il manquoit encore bien des formalités pour perfectionner l'ouvrage. Il falloit sceller l'Acte, le délivrer à Guillaume, dresser la Capitulation, la faire approuver par les Villes, prêter & recevoir le serment réciproque, & procéder à l'inauguration. Ce fut sur ces objets que roulerent les Conférences secrettes qui furent tenues dans le Salon du Prince pendant le mois de Novembre 1582, & en Janvier 1583 (*f*). L'entreprise du Duc

Conférences secrettes à ce sujet.

(*a*) Voyez ci dessus, *pag.* 383 & 583.
(*b*) Voyez ci-dessus, *pag.* 586.
(*c*) Résolut. de Holl. *du* 2 *Juin*. 1582, *pag.* 285.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 3 *Juill.* 1582 *pag.* 327.
(*e*) Voyez les Lettres *dans* Bor *Liv.* XV. *pag.* 200, & Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* [illegible]2.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 21, *Nov.* 1582, *pag.* 552, *du* 17 *Janv.* 1583 *pag.* 3.

1584.

L'Acte de Transport signé.

d'Anjou, & les projets du Prince de Parme qui se découvrirent, presserent le dénouement. Guillaume jugeant qu'il étoit tems de finir, chargea Van der Myle de solliciter vivement un Arrêté des Etats (*a*). Ils résolurent enfin de signer les Reversales ou l'Acte de transport. On nomma Otton d'Egmond, Sieur de Keenenburg, Jaques, Seigneur de Wyngaarden & Jean de Mathenesse, Seigneur de la Riviere, pour apposer le Scel au nom de la Noblesse, & pour les Villes, les Députés de Dordrecht, de Haarlem, de Delft, de Leide, d'Amsterdam, de Goude, de Rotterdam, de Gorinchem, de Schiedam, de la Brille, d'Alkmaar, de Hoorn, d'Enkuizen, de Schoonhoven, d'Edam, de Monnikendam, de Medenblik, de Heusden, de Woerden, de Gertrudenberg, de Naarden, de Weesp, de Muiden, & de Purmerende. Asperen & Heukelom ayant leurs Seigneurs particuliers, furent censées comprises dans le consentement de la Noblesse (*b*). Purmerende auroit été dans le même cas, ayant appartenu à la Maison d'Egmond; mais les Etats avoient résolu de l'incorporer au Domaine (*c*). Le Scel fut apposé au-dessous de chaque signature (*d*), & cette démarche découvrit les négociations secrettes de la Hollande, qui choquerent les autres Provinces. La Gueldre & la Seigneurie d'Utrecht reprocherent aux Etats qu'ils travailloient à se détacher de la Généralité (*e*). Les Hollandois se justifierent par un long Mémoire qu'ils envoyerent aux Provinces de concert avec Guillaume (*f*). On réserva cependant l'expédition, sous prétexte de ne la délivrer qu'au Prince même dans les Etats assemblés, & l'on députa pour le

Et scellé.

Mécontentement des autres Provinces.

Justification de la Hollande.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 15, *Mars* 1583, *pag*, 66.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 26 *Mars, du* 5 *Avril* 1583, *pag*. 88, 97.
(*c*) Résol. de Holl. *du* 4, 12 *Oct.*, 1582, *pag*. 470, 500.
(*d*) Voyez *dans* Bor Piéc. Authent. *Tom*. II. *pag*. 43.
(*e*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Avril*, 1583, *pag*. 114. Hooft *Liv*. XX. *pag*. 886.
(*f*) Résolut. de Holl. *du* 17 *Mai*, 1583, Voyez la Lettre *dans* les Résolut. de Holl. *du* 6 *Mai* 1583. *pag*. 134. Bor *Liv*. XV. *pag*. 201. & Piec. Authentiques T. II. *pag*. 45.

prier

Opposition des Villes de Zeelande.

prier de venir dans le Pays pour son Inauguration (*a*). La remise fut causée principalement par la nouvelle qu'on eut que Middelbourg, Veere & Goes faisoient difficulté de recevoir le Prince d'Orange en qualité de Comte, & on le pria de se transporter d'abord en Zeelande & d'y convoquer l'Assemblée des Etats, mais en effet pour obliger ces Insulaires de consentir à l'inauguration (*b*); & ce fut le motif qui porta le plus Guillaume à s'établir à Middelbourg (*c*). Pour bien entendre toute cette intrigue, il est nécessaire d'entrer dans un plus grand détail sur la disposition actuelle des esprits en Zeelande. Les Députés des Villes avoient été appellés en 1582, & quoiqu'ils n'eussent pas comparu, on avoit passé en Septembre le transport de la Souveraineté (*d*). Mais lorsqu'il fut question d'exécuter l'Arrêté, les Villes, & nommément Middelbourg, Veere & Goes, refuserent de voter (*e*). La premiere par son Arrêté de Septembre 1582, avoit conclu à recevoir Guillaume en qualité de Comte par préférence à tout autre; mais elle demandoit avant tout le rétablissement de ses priviléges (*f*). Ainsi l'Assemblée se borna à projetter les conditions sous lesquelles on pourroit recevoir le Comte. Quelques Villes avancerent que le transport de la Souveraineté étoit contraire à l'Union d'Utrecht, & la délibération fut remise au mois de Juin suivant (*g*).

Elle cause du retard en Hollande.

Ces obstacles que la présence de Guillaume ne put applanir, influerent sur la Hollande, qui ne vouloit agir que de concert, & qui le fit notifier au Prince pendant son séjour à Dordrecht (*h*). L'affaire étoit cependant trop avan-

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 4, 25 *Juin.* 1583, *pag.* 179, 239.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Juin* 1583. *pag.* 242.
(*c*) Voyez ci-dessus, *pag.* 588.
(*d*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Oct.* 1583. *pag.* 432.
(*e*) Déduct. contre la Mortific. du Marquisat de Veere & de Vlissingue *dans* le Supplém. au Corps Diplom. *Tom.* III. *Part.* II. *pag.* 383.
(*f*) Regist. de Middelb. *du* 19 *Sept.* 1582, *fol.* [illegible].
(*g*) Vie de Guillaume I. *Tom.* III. *pag.* 649, 662, 669, 670, 671.
(*h*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Sept* 1583, *pag.* 368.

cée pour la quitter, & l'on délibéra, si l'on remettroit les Reversales au Prince, avant que de procéder à son Inauguration (*a*). Guillaume étant en Hollande, les Etats n'avoient plus de prétexte pour les refuser, & l'on résolut de conférer avec lui sur ce point. On lui représenta » la peine » que quelques Villes avoient à consentir de conclure avant » que la Zeelande fût décidée; qu'Amsterdam & les Villes » maritimes craignoient de perdre le commerce d'Espagne » que le Roi ne manqueroit pas de transporter en Zeelan-» de qui n'avoit pas encore abjuré son autorité, qui con-» servoit son nom dans les Actes publics (*b*), & qu'il étoit « à craindre que les autres Provinces ne se donnassent à la » France». Le Prince répondit » qu'ils ne devoient pas » douter que la Zeelande ne se pressât de suivre leur exem-» ple, puisqu'elle avoit arrêté l'année précédente de le » reconnoître aussitôt qu'il seroit inauguré», & pour preuve, il leur remit une copie de la résolution (*c*). La plûpart des Députés furent d'avis de délivrer l'expédition de l'Acte; Amsterdam & Goude s'y opposerent. Cependant on résolut à la pluralité des voix de faire le transport, & Guillaume partit de Dordrecht pour se rendre à la Haye. La cérémonie se fit le 7 de Décembre dans sa Chambre même par cinq Députés de la Noblesse, & Buis, Avocat de Hollande, assistés des Députés de toutes les Villes, à l'exception des opposantes (*d*).

Représentations des Etats à Guillaume.

Opposition d'Amsterdam & de Goude.

L'expédition de l'Acte délivrée à Guillaume.

XLIV. Commission nommée pour dresser la Capitulation.

Cette affaire finie, il ne fut plus question que de dresser la Capitulation, & d'inaugurer le Prince. On y travailla dès le lendemain; les conditions étoient projettées depuis longtems, & l'on avoit autorisé Arnoud Nicolai, Président de la Cour, Jean de Mathenes, Sieur de la Riviere, Buis, Avocat de Hollande, Pierre Van der Meer, & Jean d'Ol-

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 25 *Oct.* 1583, *pag.* 426.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 15 *Septembr.* *du* 27, 28 *Oct.* *du* 7 *Déc.* 1583, *pag.* 368, 430, 432, 486.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 28 *Oct.* 1583, *pag.* 432.

(*d*) Résolut. de Holl. *du* 13, 14 *Nov.* *du* 6, 7 *Déc.* 1583, *pag.* 444, 450, 482, 485, 486.

den barneveld, Pensionnaire de Delft & de Rotterdam, à en faire la rédaction (*a*). Le Prince agréa le projet à la réserve de quatre ou cinq Articles, sur lesquels on le satisfit; on le remit au Haut Conseil, & au Conseil d'Etat. Lorsqu'ils l'eurent approuvé, il fut signé le 30 de Décembre par Nicolas Bruinings au nom de Guillaume, & par Buis au nom des Etats. L'on en envoya des Copies dans toutes les Villes, à l'exception d'Amsterdam, de Goude (*b*), & ensuite en Zeelande sous la réserve de n'en donner communication qu'à ceux qui devoient le connoitre (*c*). » Les » Etats de Hollande, de Zeelande & de Frise s'engageoient » à recevoir Guillaume, Prince d'Orange, pour leur » *Comte & légitime Seigneur*, pour posséder librement les » susdites Seigneuries, sans être tenu d'hommage ni de ser» vice envers aucune Puissance sur la Terre, a condition » qu'il jureroit de protéger & défendre ses sujets en géné» ral & en particulier envers & contre tous, de ratifier » les Traités conclus, & spécialement l'Union d'Utrecht, » de maintenir les Loix, coûtumes, usages, priviléges, » droits, libertés, immunités confirmées par les anciens » Comtes, dans leur force & vigueur, de n'en point ac» corder à l'avenir, de ne faire aucun changement dans » l'ordre civil & politique, sans avoir consulté les Etats, » de protéger la libre administration de la Justice, contre » tous priviléges ou lettres obtenues ou à obtenir; de ne » resserrer en aucun endroit les limites des Provinces, de » ne soustraire aucune place de la Jurisdiction, ni des ta» xations des Etats, de n'aliéner ni séparer de la Hollande » aucun des Pays particuliers qui lui sont réunis, nommé» ment le Marquisat de Veere & de Vlissingue, la Brille, » les Pays de Voorne, de Putten & de Stryen, & que l'on » satisfera le Prince sur l'aquisition qu'il a faite des Seigneu-

Elle est signée.

Et communiquée aux Villes.

Contenu de la Capitulation.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 27 *Oct. du* 9, 13 *Nov.* 1583, *pag.* 430, 439, 444.

(*b*) Voyez les Résolut. de Holl. *du* 19 *Mars* 1584, *pag.* 172.

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 7, 10, 13 *Decembre* 1583, *pag.* 485, 494 503, 504.

PHILIPPE III.

1584.

» ries de Veere & de Vlissingue ; que les conquêtes faites » ou à faire seront traitées sur le même pied, à moins qu'il » ne fût autrement stipulé par leurs capitulations ; que S. E. » dans sa qualité de Comte, obligera les Seigneuries de Vianen, d'Ameide, d'Ysselstein, de Leerdam, de Woudrichem, de Klundert, &c. de payer leur quotepart des » impositions, à moins qu'elles ne justifient leur exemption » par des titres valables & suffisans; qu'il n'accordera sa protection particuliere à aucune Ville sans le consentement » des Etats, & conformément aux Réglemens & conditions arrêtées par les Confédérés ; qu'il maintiendra la « Religion évangélique réformée, sans y faire de changement, que du consentement des Etats, sans cependant rechercher qui que ce soit pour raison de conscience, ni sur » sa Foi, ni obliger personne à changer de Religion ou de » Secte ; qu'il soutiendra & protégera les Magistrats, les » Juges & les Officiers dans l'exercice de leurs fonctions ; » qu'il conservera l'ancienne forme du Gouvernement ; » qu'il sera lui-même soumis aux jurisdictions & formes ordinaires, & les fera observer sans partialité & selon leur » cours ; qu'il ne pourra changer ou interprêter les loix, « sans avoir consulté les Etats ; qu'il aura l'élection des Juges suprêmes sur la présentation qui lui sera faite de trois » Candidats nommés par les Etats ; qu'il disposera des autres Offices sur l'avis des Colléges auxquels ils appartiennent; qu'il ne pourra toucher à la Monnoye sans l'aveu des » Etats ; qu'il ne pourra les empêcher de s'ajourner ; » quand ils le jugeront nécessaire ; qu'il sera tenu de les convoquer au 1 de Mai, pour leur communiquer & les consulter sur les affaires courantes & sur la manutention des » présens Articles ; qu'il confirmera l'usage dans lequel on » est pour la levée des impositions, & l'appuyera de son » autorité ; qu'il ne fera aucun rôle ou répartition qu'en » présence & de l'aveu des Etats ; qu'il pourra ordonner & » disposer de la caisse militaire sur l'avis des deux tiers des » Députés ; que les contestations qui surviendront à cette » occasion, seront soumises à sa décision, à condition de » prendre les avis de quelques Membres du Haut-Conseil ;

» qu'il fera ses Pétitions en personne à chaque Province » dans la langue du pays & dans leurs Etats assemblés légi- » timement ; qu'il ne pourra les convoquer hors de leur » territoire ; qu'il confirmera & ratifiera l'aliénation des » Domaines vendus depuis 1572 ; que les Etats auront la » liberté de maintenir les Manifestes ; qu'il protégera la » Navigation, le Commerce & la Pêche ; qu'il disposera » des Amirautés, à condition que les Villes pourront ar- » mer sur Commissions ; que hors les tems de guerre il tien- » dra les eaux & les rivieres ouvertes aux Etrangers comme » aux nationnaux, en acquittant les péages qui ne pour- » ront être augmentés que du consentement des Etats ; » qu'il modifiera l'Ordonnance des terres abandonnées & » des bois, de façon que les droits de chacun soient con- » servés en entier, sans qu'on puisse s'en servir pour vexer » les particuliers ; que les Etats nommeront douze person- » nes pour former le Conseil du Comte, auxquels il pourra » en joindre deux, l'un Allemand, l'autre Hollandois, » qui se conduiront conformément à l'Instruction qui leur » sera délivrée, & sur laquelle ils seront tenus de jurer ; » qu'il choisira la plus grande partie de ses Gardes & des » Officiers de sa Maison entre les Nationnaux ; qu'il ne » pourra entreprendre de guerre, conclure de treve ou » de paix, ni contracter d'alliance avec aucune Puissance » Etrangere que du consentement des Etats ; qu'il fera ob- » server la discipline & les loix de la guerre faites ou à » faire ; qu'il fixera sa résidence dans une des Provinces, » dont il ne pourra sortir sans l'aveu des Etats ; qu'il con- » sentira à la réquisition des Etats la pleine exécution des » Articles portés par le Traité de Bourdeaux & par le Joyeux » Avénement au Brabant, lorsqu'ils seront avantageux aux » Provinces. Il jouira & disposera des Domaines tels qu'ils » se comportent aujourd'hui, en acquittant les charges » auxquelles ils sont affectés, sans cependant pouvoir les » vendre ni aliéner ; que les Etats seront tenus de les aug- » menter, s'ils ne sont pas suffisans pour entretenir conve- » nablement sa Maison ; que si, ce qu'à Dieu ne plaise ! le

PHILIPPE III. 1584.

» Comte vient à violer quelqu'un des Articles ci-dessus, » & qu'ayant été averti, il persiste dans sa mauvaise volonté, les Etats seront relevés de plein droit de leurs engagemens, & pourront mettre au Gouvernement tel ordre qu'ils aviseront bon être ; que si le Comte vient à décéder, les Etats reconnoîtront pour son Successeur celui de ses Fils qu'ils croiront le plus capable, & que l'Elu sera tenu de prêter serment sur les Présentes ; que les Etats & les Bourgmestres seront autorisés par les Corps des Villes ou ceux qui les représentent, de prêter réciproquement serment au nouveau Comte, & de lui jurer obéissance & fidélité (*a*). »

Création du Conseil du Comte.

Pendant que les Villes examinoient ces Articles, les Etats s'occupoient à former le Conseil du Comte, qu'ils fixerent au nombre de treize, six pour la Hollande, quatre pour la Zeelande, & trois pour Utrecht (*b*). La Hollande nomma ses Conseillers ; mais les deux dernieres Provinces resterent en défaut (*c*). On ignore si toutes les Villes approuverent le projet ; mais le fait paroît vraisemblable par la Députation que les Etats envoyerent aux Conseils d'Amsterdam & de Goude, pour leur notifier qu'ils étoient résolus de procéder à l'inauguration, s'ils s'opiniâtroient dans le refus (*d*). Sur cette déclaration Corneille Pieterszoon Hooft, Ancien Echevin, encouragea le Magistrat à la persévérance, tant que la Zeelande seroit indécise. Il soutint » qu'il ne voyoit aucun avantage à » se donner un Comte ; que quel que fût le crédit du » Prince dans les Cours étrangeres, le Roi de Danemarc venoit d'augmenter les péages de la Mer Baltique » que l'inauguration proposée étoit une infraction manifeste » à l'Union d'Utrecht ; que la Zeelande profiteroit de l'oc-

Députation aux Villes opposantes.

Discours ferme de Hooft.

(*a*) Voyez la Capitulation *dans* Bor *Liv.* XV. *pag.* 203, &c.

(*b*) Résolut. de Holl. *du* 10 *Janv, pag.* 28, *du* 12, 26 *Avril*, 1584, *pag.*

(*c*) Résolut. de Holl. *du* 18 *Février*, *du* 12, 26. *Avril*, 1584, *pag.* 140, 216, 236.

(*d*) Résolut. de Holl. *du* 5 *Mai*, *du* 4 *Juin* 1584, *pag.* 276, 301. Bor *Liv.* XIX, *pag.* 3.

» casion pour tirer à elle tout le commerce d'Espagne ; que » si les habitans eussent prévu que Guillaume aspiroit à la » Souveraineté, ils se seroient bien gardés de lui ouvrir » leur Ville ; que la Commune d'Amsterdam étant depuis » long-tems sous un serment différent de celui de son Ma- » gistrat, on ne devoit pas se flatter de la ranger facile- » ment sous un autre, & qu'on devoit quelques égards à » des Citoyens qui avoient relevé les affaires & la fortune » de la Province ». Le Conseil cependant conclut à demander » Copie des conditions du transport pour exami- » ner si les priviléges de la Ville n'étoient pas blessés en quel- » que point ; que cependant on suspendroit l'approbation » ou le désaveu de la résolution des Etats ; mais qu'on ne » pouvoit accepter la Capitulation qu'après avoir sçu le » dernier avis des Zeelandois, & après l'avoir communi- » qué aux Chefs des Arquebusiers & des bourgeois ». Ce dernier point attaquoit l'Arrêté des Etats, qui défendoit de rendre compte aux Arquebusiers & au Corps de Métiers des affaires d'Etat (*a*) ; mais Middelbourg avoit donné l'exemple (*b*), & quelques Ecrivains ajoutent que l'Arrêté portoit qu'il seroit donné un repas aux Arquebusiers & aux Artisans, pour leur notifier l'avénement du Comte (*c*). Le Secrétaire avoit ajouté » que le Conseil ne » croyoit pas cependant que la Hollande pût se passer d'un » Comte, & qu'il étoit dans l'intention de donner la pré- » férence à Guillaume « ; mais Hooft ayant remarqué ce Correctif, soutint qu'il n'en avoit pas été question dans la délibération, & voulut le faire rayer (*d*). Goude prit une résolution presque semblable. Elle arrêta » qu'on ne feroit » aucune difficulté de recevoir le Prince, sitôt que la Zee- » lande l'auroit reconnu ». Les Envoyés rapporterent le Vœu de ces deux Villes le 6 de Juillet (*e*), & l'on mit

PHILIPPE III. 1584.

Opiniâtreté de ceux d'Amsterdam.

Arrêté de ceux de Goude.

(*a*) Voyez ci-dessus *pag.* 585.
(*b*) Regist. du Conseil de Middelb. *du* 23 *Mars* 1583, *fol.* 585.
(*c*) Priere publ. *Tom.* III. *pag.* 191.
(*d*) Relation de C. P. Hooft *dans* Bor Piéc. Authen. *Tom.* II. *pag.* 56.
(*e*) Résolut. *du* 6. *Juill.* 1584. *pag.* 327.

1584.

Les Etats sur le point d'inaugurer Guillaume.

en délibération, si l'on exécuteroit le dernier Arrêté. Il étoit difficile de différer en la présence du Prince qui s'étoit rendu à Delft pour la cérémonie (*a*), & l'on peut présumer que les Etats auroient inauguré Guillaume; mais au moment qu'il alloit recevoir la récompense de ses travaux, une mort imprévue renversa l'édifice qu'il élevoit depuis si long-tems avec tant de soins & d'inquiétude (*b*).

XLV.

Différens complots contre sa vie.

Depuis que le Prince d'Orange étoit rétabli de la blessure que son premier Assassin lui avoit portée, il n'avoit cessé d'être en bute aux complots des Emissaires d'Espagne. Après l'exécution de Salsede on avoit arrêté en Mars, 1583, un Espagnol nommé Pedro d'Ordogno, qui convint à la question d'avoir formé le dessein d'assassiner le Prince, & fut exécuté à Anvers (*c*). Le Goth, Capitaine François, avertit le Prince que le Marquis de Roubais (ou) Rysbourg dont il étoit prisonnier, ne l'avoit relâché qu'après avoir exigé son serment qu'il le déferoit de l'ennemi du Roi, & qu'il devoit être en garde contre les complots des Espagnols (*d*). Aukema, Frison, accusa Hans Hanszoon, négociant de Vlissingue, d'avoir caché des caques de poudre sous la sale à manger du Prince, dans le dessein de le faire sauter, quand il seroit à table, & d'avoir résolu en cas que le coup manquât, de le poignarder dans son banc à l'Eglise. Ce dernier avoua à la torture qu'il avoit été séduit en France par l'Ambassadeur d'Espagne, qui lui avoit promis de grandes récompenses (*e*). Il y avoit dans ce même tems quatre personnes à Delft, un François, un Lorrain, un Anglois & un Ecossois, qui cherchoient chacun de son côté l'occasion d'assassiner le Prince, & l'on doit remarquer que ces assassins ne se connoissoient pas, & que tous avoient formé le même complot sans se l'être communiqué (*f*).

(*a*) Résolut. de Holl. *du 7 Juill.* 1584. *pag.* 361.
(*b*) Grotii *Ann.* IV. *pag.* 75.
(*c*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 203. Hooft *Liv.* XX. *pag.* 869.
(*d*) Meteren *Liv.* XI. *fol.* 203. Hooft *Liv.* XX. *pag.* 901.
(*e*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 48.
(*f*) Strada *Dec.* II. *Liv.* V. *pag.* 289.

Mais

1584.
Son dernier assassin.

Mais si les premiers furent découverts avant l'exécution, le cinquiéme qui étoit Bourguignon, prit ses mesures avec tant de secret que Guillaume fut sa victime au milieu des siens & dans sa propre maison. Cet homme qui se donna d'abord pour François Guion, fils de Pierre Guion, exécuté à Besançon pour crime d'hérésie, étoit venu à Delft au commencement d'Avril; & dans le dessein de s'introduire auprès du Prince, il ne cessoit de fréquenter les Eglises, affectant d'avoir toujours un Pseautier ou une Bible sous le bras. Son assiduité & sa dévotion le firent remarquer, & Guillaume envoyant aux informations, il répondit, que venant dans les Pays-bas pour lui présenter ses services, il avoit été pris par la garnison de Luxembourg, & forcé de servir de Clerc à Du Pré, Secrétaire du Comte de Mansfeld; qu'ayant trouvé le moyen de se sauver, il avoit repris son premier plan; qu'il s'étoit muni d'un grand nombre de blanc-seings & de cachets volans du Gouverneur, dont le Prince pourroit faire usage, & qu'il étoit prêt de lui remettre. Luxembourg étant trop éloigné pour en tirer quelque utilité, Guillaume envoya cet homme au Maréchal de Biron qui commandoit à Cambray, à la suite de Noel Caron, Seigneur de Schoonewal, Envoyé des Etats, pour notifier au Duc d'Anjou un de leurs Arrêtés, & le Duc étant mort, Schoonewal le chargea de porter cette nouvelle au Prince d'Orange. Guillaume étant au lit à l'arrivée du Courrier, le fit entrer dans sa chambre, & depuis ce scélerat avoua qu'il auroit exécuté son dessein dès ce moment, s'il eût eu seulement un couteau dans sa poche. Après un assez long entretien, le Prince voulant le renvoyer pour une commission importante, Guion lui représenta qu'il étoit sans souliers & sans bas: sur quoi Guillaume lui fit donner quelqu'argent; mais loin de l'employer à sa destination, il en acheta sur le champ une paire de pistolets que lui vendit un Garde du-Corps. Il eut même une dispute avec cet homme auquel il demandoit des bales hachées, & qui l'interrogea sur ce qu'il en vouloit faire. Le lendemain 10 Juillet il se présenta devant le Prince, comme il alloit dîner, & lui de-

Philippe III. 1584.

manda un passeport. Il étoit si défait & sa voix si tremblante, que la Princesse qui descendoit l'escalier, frappée de sa mauvaise mine, demanda à son mari : *ce que vouloit cet homme ? Un Passeport qu'on expédie*, lui répondit Guillaume. Le scélerat attendit à la porte, son manteau sur l'épaule & ses pistolets à la ceinture, l'un chargé de trois bales & l'autre de deux. Enfin le Prince sortant de table par l'escalier neuf pour passer de son Palais au Couvent de S. Agathe, il l'aborda en lui présentant un papier, & pendant que Guillaume le lisoit, il lui tira dans le ventre le pistolet chargé des trois bales (*a*). Aucun *de nos Auteurs* ne marque précisément l'endroit de la blessure; mais il est constant que le coup étoit mortel, & que le Prince s'écria en chancellant : *Mon Dieu, ayez pitié de moi & de votre Peuple!* Un de ses gens l'assit sur une marche, où il rendit l'ame (*b*). Quoique *son Historien* doute qu'il ait pu prononcer ces paroles (*c*), on doit en croire le Registre des Etats, pour ainsi dire, témoins de l'assassinat, avec d'autant plus de raison que celui de la Généralité rapporte les mêmes termes. Pendant qu'on s'empressoit à secourir le blessé, l'assassin se sauva à travers l'écurie, ou il jetta l'autre pistolet; mais deux domestiques le joignirent, comme il se préparoit à sauter du rempart dans le fossé, & le ramenerent à la Conciergerie. Le Juge Municipal se saisit du criminel; & les Etats joignirent au Tribunal des Officiers du Haut Conseil & du Conseil Provincial. Il avoua par son interrogatoire, » qu'il se nommoit Balthazar Gerards; qu'il étoit de » Villefans dans le Comté de Bourgogne; qu'il avoit résolu » depuis long-tems d'assassiner le Prince d'Orange; qu'il » avoit consulté un Jesuite de Treves, & que n'étant pas » bien déterminé, celui-ci l'avoit confirmé dans son dessein, » en l'assurant qu'il seroit placé dans le Ciel au rang des Mar-

Guillaume tué d'un coup de Pistolet.

Confession du Scélerat.

(*a*) Strada *Decad.* II. *Lib.* V. *pag.* 280.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 10 *Juill.* 1584, *pag.* 370. Résolut. de la Génér. du même jour, *dans* Bor piec. Authent. *Tom.* II. *pag.* 58.
(*c*) Vie de Guill. I. *Tom.* III. *pag.* 688.

» tyrs (*a*); qu'il lui avoit conſeillé d'en conferer avec le Prince de Parme; qu'il avoit écrit en conſéquence à Tournay; mais qu'il n'avoit oſé attendre ſa réponſe, dans la crainte d'être arrêté pour les blancſeings qu'il avoit volés au Comte de Mansfeld, & qu'il étoit parti pour Delft, où il avoit exécuté ſon projet; que loin de s'en repentir, il reviendroit de mille lieues pour l'achever, en cas qu'il l'eût manqué ». On lui trouva en le déshabillant deux veſſies qu'il avoit attachées ſous ſes aiſſelles pour ſe soutenir ſur l'eau en traverſant le foſſé (*b*). Il marqua beaucoup de chagrin lorſqu'on lui fit croire que le Prince n'étoit que bleſſé; mais il reprit bientôt courage aſſurant qu'il ne pouvoit en revenir: ce qui fit ſoupçonner qu'il s'étoit ſervi de bales empoiſonnées. Il déclara à la queſtion » que le Frere Gery, Cordelier de Tournay, & trois autres Jeſuites de Treves (*c*) n'avoient ceſſé de l'encourager, lui promettant la rémiſſion de tous ſes crimes, & qu'ils lui avoient donné leur bénédiction, comme un paſſeport aſſuré pour le Ciel; que Farneze auquel il avoit communiqué ſon deſſein, l'avoit renvoyé à d'Aſſonville, Chef de ſon Conſeil; que ce dernier lui avoit conſeillé de ſe faire introduire ſous le nom de François Guion, & lui avoit bien recommandé de ne jamais parler du Prince de Parme. Il confirma ſa révélation hors des tortures, ajoutant » qu'Aſſonville l'avoit aſſuré que Farneze approuvoit ſon deſſein; qu'il avoit fait changer le Scel de Mansfeld, & qu'il lui feroit toucher la ſomme promiſe par le Ban ». Il proteſta de nouveau, » que loin d'être touché du moindre repentir, il ſacrifieroit mille vies pour exécuter une action ſi méritoire; qu'il offroit ſon ſupplice pour l'expiation de ſes péchés; que le meurtre du Prince d'Orange le feroit regarder dans le Ciel comme un défenſeur de l'Egliſe & l'Athléte de la Foi ». Il lui échappa cependant d'avouer

PHILIPPE III.

1584.

Son aveu à la queſtions

(*a*) Hiſt. de la Patrie *Tom.* VII. *Liv.* XXVIII. *pag.* 532. De Thou *Tom.* IX. *Liv.* LXXIX. *pag.* 186.
(*b*) Meteren *Liv.* XII. *pag.* 212.
(*c*) De Thou *ubi ſupra*.

que l'espérance de s'enrichir tout d'un coup l'avoit séduit: lorsqu'on le battit avec des verges, il s'appliqua les paroles de Pilate, & dit: *Ecce Homo*. Les treize Commissaires du Haut-Conseil & du Conseil Provincial, les Juges Municipaux & les Echevins s'étant assemblés, le condamnerent à être conduit sur un échafaut dressé à cet effet devant l'Hôtel-de-Ville, pour avoir la main droite brulée entre des forces ardentes, les muscles arrachés avec des tenailles rouges, son corps vivant fendu, en commençant par enbas, le cœur arraché & jetté contre la face, la tête séparée du tronc pour être exposée au haut d'une pique sur le clocher de l'Ecole derriere l'Hôtel du Prince, le tronc séparé en quatre quartiers & pendu aux bastions de quatre portes de la Ville, & ses biens confisqués (*a*). La lecture de sa Sentence le saisit d'effroi; il maudit le moment où il avoit mis le pied dans les Ecoles de Droit, & la science qui l'avoit introduit auprès des Grands, dont l'exemple avoit allumé dans son cœur la soif des richesses, & l'avoit conduit sur l'échafaut. Il reprit cependant sa premiere assurance, & subit son supplice avec fermeté; on remarqua qu'en retirant le bras des forces ardentes qui venoient de brûler la main, il fit un signe de croix comme pour donner la bénédiction aux spectateurs. Les Moines éleverent sa constance au Ciel & chanterent le *Te Deum* en action de grace de la mort de Guillaume; les Laïques & même les Espagnols détesterent la scélératesse d'un si grand crime (*b*).

Sa Sentence.

Sa fermeté dans le supplice.

Triomphe des Moines.

XLVI. Dispute de Rang à ses Funérailles.

Le Corps du Prince fut embaumé & placé sur un Lit de Parade, où il demeura jusqu'au 3 d'Août. Il fut inhumé dans l'Eglise Neuve de Delft avec une pompe royale, aux dépens des Etats de Hollande, de Zeelande, de Frise & d'Utrecht (*c*). Il s'éleva une contestation pour la préséance entre les Etats-Généraux, ceux de Hollande, & les Conseillers de son Altesse. Ceux-ci prétendoient avoir le pas, comme faisant partie de sa Maison; les Députés de

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 14 *Juill.* 1584. *pag.* 401.
(*b*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 51, 54.
(*c*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 56.

Philippe III. 1584.

Hollande, parce que la cérémonie se faisoit sur leur territoire, & la Généralité comme représentant alors le Magistrat suprême. On régla la marche de façon à satisfaire tout le monde. On arrêta que les Parens du défunt marcheroient après le Corps, que les Etats-Généraux viendroient ensuite, & parmi eux les Députés de Hollande, qui actuellement en faisoient partie; que les autres suivroient, à l'exception des Députés des petites Villes, & que les Conseillers du Prince seroient au rang des Députés des Provinces dont ils dépendoient (*a*). Le Maître d'Hôtel du Défunt requit les Etats de faire porter les Armes de Hollande devant le Corps: la demande mise en délibération, la Noblesse, Haarlem, Delft, Leide, Rotterdam, Schiedam, Gorinchem, la Brille, Hoorn, Enkhuizen, Gertrudenberg & Heusden voterent pour l'affirmative; Dordrecht, Amsterdam, Goude & Alkmaar tinrent la négative, & la plûpart des premieres s'y rangerent (*b*). Leur reconnoissance cependant se signala par deux Médailles qu'elles firent frapper, pour éterniser la mémoire des services que Guillaume avoit rendus à la Patrie. Sur l'une on voit le Buste du Prince, & on lit autour: *Guillelmus, Dei gratia, Princeps Auraciensis, Comes Nassavius, natus Dillenburgi* 1553, *Provincias Confœderatas quam prudentissimè gubernavit quindecim annis. Infortunatè obiit Delfis* 1584: sur le revers, un Alcyon dans son nid porté sur les flots de la mer, & pour Ame: *Sævis tranquillus in Undis* (*c*). La seconde représente un Roi qui pousse un assassin à commettre le crime, & autour: *Oh dirum Scelus! non manebit inultum*: & sur le revers un Loup qui se jette sur un Berger, avec ces mots, *Ne Vos credite Lupo; Pastorem occidit* (*d*). Son Oraison Funébre renouvella les larmes dans toutes les Provinces (*e*), & toutes les cloches de la Hollande sonnerent pendant trois

Délibération sur le port des Armes de Hollande devant le Corps.

Médailles en mémoire de l'Assassinat.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 21 *Juill* 1584, *pag.* 421. Résolut. de la Génér. *du* 3 *Août dans* Bor Piéc. Authent. *Tom.* II. *pag.* 53.
(*b*) Résolut. de Holl. *du* 26 *Juill.* 1584, *pag.* 434.
(*c*) Bizot Hist. Métall. *Tom.* II. *pag.* 54.
(*d*) Bizot Hist. Métall. *Tom.* II. *pag.* 56.
(*e*) Bor *Liv.* XVIII. *pag.* 57.

PHILIPPE III. 1584.

jours (*a*). La consternation fut d'autant plus vive, qu'on n'espéroit plus de secours de la France déchirée par les fureurs de la Ligue. On ne peut dans de pareilles circonstances trop admirer la fermeté des Etats. Trompés par ceux qu'ils avoient appellés à leur secours, trahis par leurs Confédérés, la perte de leur Chef & de la plus grande partie de leurs Capitaines, ne purent les ébranler. Ils tirerent des forces de leur désespoir ; ils résisterent aux offres d'une paix perfide qu'on leur présentoit sous la forme la plus séduisante, & ne penserent qu'à prendre des mesures pour se défendre par leurs propres forces.

Fermeté des Etats dans leur perte.

Portrait de Guillaume.

Guillaume n'avoit que cinquante-un an, onze mois & vingt-six jours, lorsqu'il fut assassiné. Il étoit d'une taille au-dessus de la médiocre, le teint brun, les yeux vifs, la voix agréable & sonore. Il aimoit la table & plaisantoit volontiers avec ses amis. Il n'avoit aucun goût pour le jeu, ni pour la chasse. Il laissa douze enfans de quatre femmes qu'il avoit épousées successivement. Anne d'Egmond lui donna Philippe-Guillaume, Comte de Buuren, qu'on gardoit en Espagne, & Marie, femme du Comte de Hohenlo. Il eut d'Anne de Saxe, Maurice qui lui succéda dans le Stadhouderat ; Anne Epouse de Guillaume-Louis, Comte de Nassau, son Cousin & Stadhouder de Frise ; Amelie qui se maria dans la suite malgré les Etats & son frere avec Don Emanuel, Prince de Portugal. Charlotte de Bourbon-Montpensier n'eut que des filles. Louise-Julienne, femme de Frederic IV, Comte Palatin du Rhin ; Elisabeth qui fut mariée à Henri de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, Catherine Belgique à Philippe-Louis, Comte de Hanau ; Charlotte Brabantine à Claude de la Trimouille, Vicomte de Thouars ; Flandrine qui s'étant faite Catholique en France, fut Abbesse de Sainte Croix de Poitiers, & Amelie-Seconde, qui épousa Frederic-Casimir de Landsberg, Duc de Deux-Ponts. Louise de Coligny, sa derniere femme, accoucha six mois avant sa mort de Frederic-Henri,

Ses Femmes & Enfans.

(*a*) Résolut. de Holl. *du* 30 *Juill.* 1584, *pag.* 488.

1584.

Jugemens sur Guillaume.

que nous verrons Successeur de Maurice son frere (*a*). Il laissa un Bâtard appellé Justin de Nassau, qui fut Amiral des Provinces Confédérées. Ses ennemis le peignent comme un fourbe, sacrifiant ses devoirs & ses sermens à son ambition; ses Amis en font un modéle accompli par son amour pour la Patrie, par sa constance, sa fermeté, sa bonté & sa magnanimité. Nous renvoyons au Portrait que nous en avons donné ci-dessus (*b*). Les Etats commençant à respirer par la Treve de douze ans, qui fut conclue dans la suite avec l'Espagne, lui firent élever un superbe Mausolée dans la grande Eglise de Delft; & l'Inscription lui prodigue les titres de *Défenseur de la Religion*, de *Restaurateur de la Liberté* & de *Pere de la Patrie* (*c*).

Son Mausolée.

(*a*) Grotii Annal IV. *pag.* 85.
(*b*) Voyez ci-dessus *pag.* 61.
(*c*) Voyez la *dans* Bleyswyk Descript. de Delft. *pag.* 361.

Fin du seiziéme Livre.



TABLE
DES MATIERES
DU
CINQUIEME TOME.

A.

E

G.

H

Prince

L.

M.

N

R

RUITER

V

W

Y

Z

FIN.

ERRATA.

P. 2. lig. 7. des Rentes. *Lisez* de Rentes.
P. 10. lig. 30. à ces vues, *lisez*, à ses vues.
P. 114. lig. 1. confianc, *lisez*, confiance.
Ibid. lig. 11. la confirmation, *lisez*, la convocation.
P 122. lig. 7. de Bois, *lisez*, de Blois.
P. 196. lig. 17. Consedérés, *lisez*, Confédérés.
P. 212. lig. 12 & 13. le peu succès, *lisez*, le peu de succès.
P. 220. lig. 8. du artifice, *lisez*, d'un artifice.
P. 328. lig. 28. on faisoit, *lisez*, on faisoit.
P. 343. *à la marge*, de ses déportemens, *lisez*, départemens.
P. 386. lig. 11. Boifot *lisez*, Boisot.
P. 400. lig. 18. soumission, *Ajoutez une virgule.*


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.
The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.


DJ D***
155
.D85
1760 Histoire générale
des Provinces-Unies.